Le Monde

55e ANNÉE – No 17040 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 9 NOVEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ La difficile transition à l'Est

■ Emploi : 14 pages d'annonces classées

L'Internationale socialiste réconcilie Tony Blair et Lionel Jospin

LE CONGRÈS de l'Internationale socialiste (IS), qui s'est ouvert lundi à Paris, devait élire à sa présidence le premier ministre du Portugal, Antonio Guterres, seul candidat à la succession de Pierre Mauroy. Dans une « Déclaration de Paris », l'IS dénonce *« l'agressivité du fondamentalisme néo-conservateur »*, qui provoque des réactions de rejet, selon elle, et *« ouvre les portes à une gauche démocratique rénovée* (...) *capable de s'engager pour le changement »*. Le premier ministre britannique, Tony Blair, et le chef du gouvernement, Lionel Jospin, devaient développer des discours proches. Le premier parle de donner *« un cadre réglementaire »* à *« l'économie de marché »*. Le second, dans une défense de *« la modernité de la social-démocratie »*, appelle à *« maîtriser et réformer le capitalisme »*.

Lire page 4

DSK : la contre-offensive Chevènement

● Le ministre de l'intérieur estime que M. Strauss-Kahn « n'aurait pas dû démissionner »

● Il dénonce un « ouragan politico-judiciaire » et conteste certaines des accusations lancées contre le ministre des finances ● Mme Aubry estime qu'il a été victime d'un « lynchage médiatique »

MOINS d'une semaine après la démission de Dominique Strauss-Kahn, le gouvernement et les responsables de la majorité organisent la contre-offensive face à la tornade déclenchée par l'affaire de la MNEF. Jean-Pierre Chevènement a été le plus vigoureux, dimanche 7 novembre, sur TF 1, puis à nouveau, lundi, dans un entretien accordé au *Figaro*. Estimant que l'ancien ministre de l'économie et des finances *« n'aurait pas dû démissionner »*, le ministre de l'intérieur a assuré que la *« campagne médiatique »* déclenchée contre M. Strauss-Kahn repose sur des informations fausses et s'apparente à la *« loi du pilori »*. Le ministre de l'intérieur a notamment contesté la réalité de certaines accusations lancées contre Dominique Strauss-Kahn sur la fabrication éventuelle de faux documents destinés à justifier son travail pour la MNEF. *« Je peux vous dire que certaines des informations publiées dans la presse* (...) *ne répondent à aucune espèce de réalité »*, a-t-il affirmé. Il a dénoncé l'*« ouragan politico judiciaire »* qui a, selon lui, conduit le ministre de l'économie et des finances à la démission.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a mis en cause, dans cette affaire, un *« lynchage médiatique »*, tandis que Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a assuré, lundi, que *« le système de vulnérabilité des ministres est excessif »*. Quant au premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, il a affirmé que *« les affaires doivent rester le domaine de la justice »*.

Parallèlement, l'enquête judiciaire sur l'affaire de la MNEF provoque des remous dans les fédérations socialistes de Paris et des Bouches-du-Rhône. Marie-Arlette Carlotti, député européenne (PS), demande dans une lettre ouverte l'organisation d'un congrès extraordinaire de la fédération des Bouches-du-Rhône pour élire de nouveaux responsables locaux.

Lire pages 6

AP

La fête des vaincus

Les Bleus ont été ovationnés, dimanche, de retour à Paris au lendemain de leur défaite de Cardiff. L'équipe d'Australie a remporté la Coupe du monde de rugby, au Millennium Stadium. Les Wallabies ont battu l'équipe de France par 35 à 12, à l'issue d'un match qu'ils ont dominé. La victoire du XV de France en demi-finales face aux All Blacks restera comme un des exploits les plus retentissants du sport français. Cahier spécial

Maman X..., enfant X...

FAUT-IL supprimer l'accouchement sous X... ? Défendue par les féministes, cette disposition est aujourd'hui contestée par les militants du « droit aux origines », qui regrettent que les enfants soient ainsi amputés d'une part de leur histoire puisqu'il leur est interdit de rechercher leur mère, et par les associations de défense des pères qui ne peuvent reconnaître leur enfant né dans ces conditions. Dans la réforme du droit de la famille qu'elle doit présenter en l'an 2000, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, devra trancher. *Le Monde* a rencontré des femmes ayant ainsi accouché, et des enfants nés sous X... Nous avons interrogé des pédopsychiatres, des psychanalystes, des sociologues et des responsables associatifs.

Lire pages 10 et 11

La vengeance au fer rouge des zoolâtres anglais contre un journaliste

LONDRES
de notre correspondant

Cette fois, les Anglais du Front de libération des animaux ont frappé fort. Leur cible : un journaliste indépendant, qui connut l'an dernier son heure de gloire en dénonçant à la télévision les méthodes ultraviolentes de ces « écoguerriers » sans autre foi ni loi que l'amour de nos amies les bêtes. Attentats à la bombe, vols avec effractions, menaces contre des personnes, incendies contre des sociétés cosmétiques, des parfumeries, des laboratoires ou des supermarchés coupables d'exploiter l'existence animale via des tests, des études ou des ventes de produits tirés de la souffrance de cobayes vivants : l'ALF – Animal Liberation Front – n'a jamais fait dans la dentelle et plusieurs de ses militants clandestins – moins de deux cents au total, selon Scotland Yard – ont été condamnés par les tribunaux.

L'aventure subie par Graham Hall, reporter d'investigation, est sans précédent, et le journaliste, désormais marqué à vie dans sa chair, avoue sans honte qu'il a bien cru sa dernière heure arrivée. Tout commence le 26 octobre par un coup de fil anonyme. *« Rejoignez-moi »* à tel endroit, lui dit son correspondant, *« j'ai des infos exclusives concernant un réseau clandestin d'organisateurs de combats de chiens. »* Le reporter, qui se flatte d'être, lui aussi, défenseur patenté des animaux, se rend illico au rendez-vous. Là, plusieurs hommes masqués l'attendent, le frappent, le jettent dans le coffre d'une voiture et l'emmènent quelque part dans une cave isolée. Graham Hall, dont les enquêtes, achetées et diffusées par des chaînes de télévision locales, ont déclenché une quarantaine de procès depuis quinze ans, y compris contre des trafiquants de drogue, se dit qu'il va mourir, exécuté dans un cul-de-basse-fosse, comme en Colombie ou en Tchétchénie.

On le bâillonne, on l'aveugle d'un foulard, on lui enlève sa chemise, on le plie en deux comme un paquet de linge sale, on lui enfonce la tête entre ses genoux et, là, *« une immense douleur et une odeur de chair brûlée »* envahissent la pièce. Ses kidnappeurs le marquent au fer rouge. Depuis dimanche matin, journaux et télévisions britanniques font des gros plans sur ce dos torturé. Sur trente centimètres de long et quinze de haut, trois lettres de sang séché : A L F. *« Voilà, justice est faite »*, commentera l'un des tortionnaires. Douze heures plus tard, la victime est abandonnée avec son dos purulent, pieds et poings liés dans un fossé. Channel 4, la chaîne privée qui diffusa l'an dernier son reportage clandestin contre les « écoterroristes », dénonce *« la barbarie »* du groupuscule et promet de tout mettre en œuvre, y compris le financement d'une chirurgie esthétique complète, pour faire oublier son aventure au journaliste. Scotland Yard, qui n'a pas encore été saisie d'une plainte en bonne et due forme de l'intéressé, a tout de même ouvert une enquête.

Par la voix de Robin Webb, l'un de ses porte-parole, le Front de libération des animaux nie toute responsabilité. Mais Graham Hall, qui a toujours veillé à ne jamais montrer son visage à la télévision et qui s'était infiltré dans le groupuscule pour réaliser son enquête, jure avoir reconnu la voix d'un de ses tourmenteurs. Celui-ci aurait parlé de *« vengeance »*.

Patrice Claude

P. HASTINGS/COL. E. RUBINSTEIN

MUSIQUE

Rubinstein en 94 CD

Hommage à un pianiste d'exception, à quatre-vingts ans d'une carrière exemplaire, au service des plus grands compositeurs, voici l'intégrale d'Arthur Rubinstein, disparu en 1982 : tous les enregistrements qu'il avait autorisés de son vivant sont réunis dans un ensemble de 94 disques compacts. p. 32 et 33

Le siècle des robots

HUGO DE GARIS

SPÉCIALISTE de l'intelligence artificielle, Hugo de Garis est le directeur du laboratoire de robotique japonais ATR. Ce scientifique britannique annonce la création, pour le siècle à venir, de *« machines massivement intelligentes »*, démesurées et incontrôlables. Cela lui fait peur.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1109 - 7,50 F

PRIX GONCOURT 1999

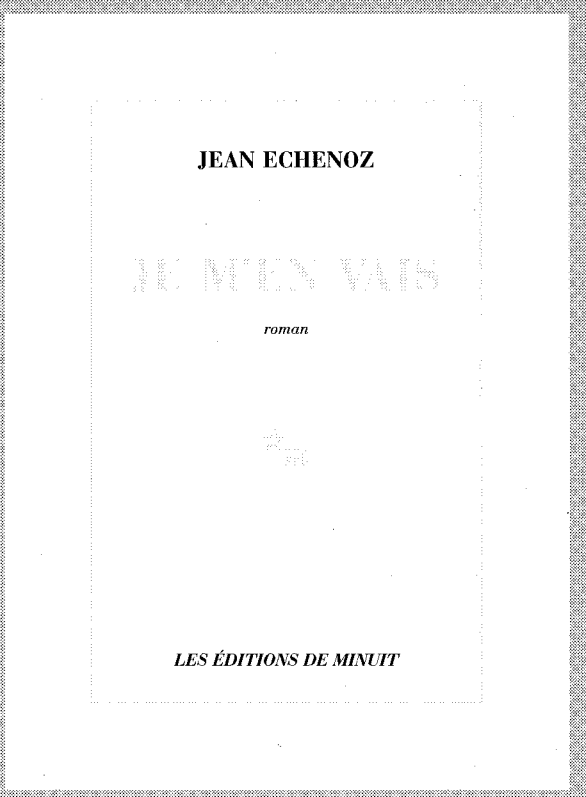

POINT DE VUE

Confiants car vigilants

par Jean-Claude Trichet

LA décision qui a été prise, jeudi 4 novembre, par le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne est importante. C'est la troisième décision mise en œuvre par l'« eurosystème » – c'est-à-dire l'ensemble composé par la Banque centrale européenne et les onze banques centrales nationales – depuis les baisses de taux de décembre 1998 et avril 1999. C'est la première hausse de taux décidée par le Conseil des gouverneurs depuis sa création.

Notre souci est de continuer à créer les conditions d'une croissance substantielle et durable – durable parce que non inflationniste. Toute la doctrine européenne, qui est dans la droite ligne de la doctrine appliquée en France depuis seize ans sur une base multipartisane et de la doctrine appliquée par le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France indépendante, au cours des années 1994 à 1998, repose sur l'idée suivante : il n'y a pas contradiction mais complémentarité entre la recherche de la stabilité des prix et la recherche d'une croissance substantielle et durable. C'est par l'établissement de la stabilité des prix que nous renforçons la durabilité de la croissance, et c'est comme cela qu'il faut comprendre aussi bien la loi française que le traité de Maastricht, qui demandent, l'un et l'autre, à la Banque centrale de rechercher la stabilité des prix.

Le raisonnement économique retenu par le gouvernement et par le Parlement français – lorsqu'il a voté la loi d'indépendance de la banque – et par le peuple souverain lui-même, lors du référendum sur le traité de Maastricht, repose sur trois arguments simples. D'abord, la stabilité des prix permet de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de protéger tous les citoyens, en particulier les plus démunis, qui sont les plus vulnérables, contre l'« impôt d'inflation » : cela est bon pour la croissance, la création d'emplois et la lutte contre le chômage.

Lire la suite page 17

***Jean-Claude Trichet** est gouverneur de la Banque de France.*

HISTOIRE

1989 : la chute du mur de Berlin

7. Dix ans après

Photographe de l'agence Vu, Jean-François Campos était à Berlin en 1988, 1989 et 1990. Il y est revenu en 1999. Il en rapporte un carnet de voyage très subjectif *(photo)*. Par ailleurs, les autorités allemandes s'apprêtaient, lundi 8 et mardi 9 novembre, à célébrer, discrètement, ce dixième anniversaire, en compagnie de Mikhaïl Gorbatchev, George Bush et Helmut Kohl. p. 2 et 3, 14 et 15

International	2	Aujourd'hui	27
France	6	Météorologie	29
Société	10	Jeux	29
Régions	13	Immobilier/annonces	30
Horizons	14	Culture	32
Entreprises	19	Guide culturel	35
Communication	21	Kiosque	36
Tableau de bord	22	Abonnements	36
Carnet	26	Radio-Télévision	37

LeMonde Job: WMQ0911--0002-0 WAS LMQ0911-2 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0638 Lcp:700 CMYK

EUROPE Le dixième anniversaire de l'ouverture du mur de Berlin, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989, donne lieu dans la capitale allemande à des cérémonies marquées par le souhait d'en souligner la portée historique, non seulement pour l'Allemagne, mais pour tous les Européens. La principale manifestation en est une fête européenne de la jeunesse, à laquelle un millier de personnes venues de tout le continent ont été invitées. ● LES ACTEURS essentiels des événements de l'époque, Mikhaïl Gorbatchev, l'ex-président américain George Bush et l'ex-chancelier Helmut Kohl ont été conviés à ces cérémonies. Celles-ci culmineront, mardi soir, avec un discours de l'actuel chancelier, Gerhard Schröder, devant la porte de Brandebourg. ● LE RENDEZ-VOUS est aussi l'occasion d'une réflexion sur le bilan de la réunification allemande.

L'Allemagne fête dans la retenue les dix ans de la chute du mur

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989, des milliers de personnes franchissaient le rideau de fer qui divisait le pays, mais aussi l'Europe, depuis la guerre. Une décennie plus tard, la réunification, qui s'est faite dans la paix, continue à susciter des tensions et des rancœurs

BERLIN
de notre correspondant

C'est dans la modestie que l'Allemagne a décidé de fêter, lundi 8 et mardi 9 novembre, le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin. Quelques semaines après le déménagement du gouvernement dans la nouvelle capitale, le pays a voulu faire preuve de retenue. Pas de grand-messe comparable aux cérémonies du bicentenaire de la Révolution française à Paris. Pas de défilé.

Même décomplexée sur son passé, l'Allemagne de Gerhard Schröder ne veut pas de cérémonies arrogantes, d'un hymne à l'Allemagne unifiée qui pourrait rappeler des cortèges d'un autre âge. La manifestation la plus ambitieuse est la réunion pendant cinq jours à Berlin de mille jeunes venus de vingt-six pays, essentiellement d'Allemagne, de France et de Pologne. L'idée présidant à l'organisation de cette *« Fête européenne pour la jeunesse »* est de montrer que la chute du mur était une fête européenne et non pas un événement germano-allemand.

Le reste des cérémonies est essentiellement tourné vers le passé, autour des acteurs qui ont permis le *« cadeau de la réunification »*. Les héros sont l'ancien numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, qui a été fait, dimanche, grand-croix de l'ordre du Mérite, la plus haute distinction allemande, l'ex-président américain, George Bush, qui sera fait citoyen d'honneur de la ville, ainsi que l'ancien chancelier, Helmut Kohl. Au cours de ces deux jours, les trois hommes s'exprimeront à plusieurs reprises, notamment devant le Bundestag.

Mardi soir, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch jouera à la porte de Brandebourg, comme il l'avait fait spontanément il y a dix ans en apprenant la chute du mur, en compagnie de 166 jeunes violoncellistes du monde entier, mais aussi du groupe de rock ouest-allemand Scorpions. Un fil de lumière matérialisera, sur quelques kilomètres seulement, l'ancien tracé aujourd'hui oublié du mur, entre Check-Point Charlie et le port Humboldt, sur la Spree. Les Allemands préfèrent célébrer la fin de la partition de l'Europe, dont le dixième anniversaire aura lieu formellement le 3 octobre 2000, que leur unité retrouvée. Cette retenue s'explique aussi par les difficultés imprévues nées de la réunification. Si autrefois il y avait deux Etats allemands, mais un seul peuple, il est de bon ton aujourd'hui de dire qu'il existe un seul Etat allemand, mais deux peuples. Et le peuple de l'Est se sent particulièrement méprisé. N'est-il pas révélateur que l'on ait *« oublié »* d'inviter les militants des droits civiques est-allemands à s'exprimer, mardi, devant le Parlement, comme si l'unification avait été décidée par tous, sauf les citoyens de RDA ? L'invitation en dernière minute de Joachim Gauck, chargé des archives de la Stasi, ne dissipe pas le malaise.

Jusqu'à la défaite de Helmut Kohl en 1998, la question unique était de savoir si les *« paysages florissants »* promis un peu hâtivement en 1990 par le chancelier étaient là. Ce débat est quasiment clos. L'Allemagne de l'Est est méconnaissable et les conditions de vie y sont proches de celles de l'Ouest. Les Allemands de l'Est reconnaissent dans leur immense majorité que leur situation, en particulier leurs conditions de logement, s'est grandement améliorée.

> La réhabilitation de la biographie des Allemands de l'Est est sans doute une des clés de l'achèvement de la réunification

Reste un chômage très élevé. Mais personne n'a de solution miracle à proposer, si ce n'est de poursuivre les aides. Le débat aujourd'hui porte surtout sur le *« mur dans les têtes »* qui aurait remplacé le mur de la honte. Les Allemands de l'Ouest, les *« Wessis »*, qui ont vu leurs impôts s'envoler depuis dix ans, s'indignent de l'ingratitude des gens de l'Est, accusés de geindre sous prétexte que leurs salaires restent 15 % inférieurs à ceux de l'Ouest. Ils ne mesurent pas le chamboulement qu'a signifié pour chaque Allemand de l'Est la réunification.

Ils ne comprennent pas pourquoi leurs cousins de l'Est, qui ont dû apprendre à vivre dans un nouveau monde, ne sont pas encore comme eux. Les *« Ossis »*, qui vivent à l'Est, se plaignent des inégalités économiques, mais en réalité leur trouble est essentiellement psychologique : ils ont le sentiment d'avoir été victimes d'une annexion par la RFA.

Ils ne supportent plus qu'on leur dise que les quarante années de vie sous la RDA ne valent rien et qu'ils ont vécu les dix dernières années de l'aumône de l'Ouest, surtout lorsqu'ils sont au chômage. Tout ce qui venait de RDA, comme ces garderies qui permettaient aux femmes avec enfant de travailler, a été rejeté par principe : garder les crèches équivalait à défendre la dictature d'Erich Honecker !

Ces erreurs ont nourri des rancœurs, permettant aux communistes rénovateurs du PDS de s'installer durablement dans le paysage politique est-allemand. La réhabilitation de la biographie des Allemands de l'Est est sans doute une des clés de l'achèvement de la réunification. Et celle-ci est sans doute mieux engagée que ne le perçoivent les Allemands aujourd'hui.

Arnaud Leparmentier

Lionel Jospin : « Un symbole essentiel » de l'histoire européenne

Le premier ministre français a adressé *« un message d'amitié »* au chancelier Gerhard Schröder et au peuple allemand, à l'occasion du dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin, en saluant *« un symbole essentiel »* de l'histoire commune des Européens. *« Cet événement, qui a transformé l'Allemagne et qui a permis à l'Europe de rétablir une continuité historique et géographique arbitrairement suspendue, a été un de ces moments exceptionnels où chacun ressentait que l'Histoire s'était mise en marche »*, souligne Lionel Jospin, dans ce message rendu public, le 5 novembre. *« La réunification n'est pas seulement le passé de l'Allemagne. En s'engageant dans ce processus, la RFA a donné aux Européens un exemple, qui les a encouragés, quelques années plus tard, à relever le défi ambitieux de l'élargissement (...) La chute du mur et la réunification ont ainsi une portée qui dépasse largement le cadre allemand. Elles resteront pour les Européens un symbole essentiel de leur histoire commune »*, ajoute-t-il.

« J'étais jeune et j'étais amoureux », à deux pas du mur

BERLIN
de notre correspondant

« Il fut un temps où c'était un pays, et j'y ai vécu. Ce fut la plus belle période de ma vie. Car j'étais jeune et j'étais amoureux. » En portant ce jugement sur sa propre vie à la fin du film *Sonnenallee*, le héros de l'histoire, Micha, réhabilite d'un coup la vie des habitants de RDA. Pas le régime communiste honni par tous, mais l'histoire personnelle des Allemands de l'Est sous le règne d'Erich Honecker. Dix ans après la chute du mur, cette comédie réalisée par Leander Haussmann, qui a passé sa jeunesse à Berlin-Est, et inspirée du livre de Thomas Brussig, déplace l'angle du regard sur l'ex-RDA.

Présenté de façon provocatrice le 7 octobre, le jour du cinquantième anniversaire de la fondation de la RDA, le film a fait les trois premières semaines d'exploitation plus de 600 000 entrées, dont les deux tiers à Berlin et en Allemagne de l'Est, se plaçant en quatrième position du box-office. Et le succès continue ! Le film raconte l'histoire d'une bande d'adolescents du Berlin-Est des années 70, dans la fameuse Sonnenallee, à quelques mètres du mur qui coupe la rue en deux. Et l'on rit beaucoup. Les gens de l'Ouest en prennent pour leur grade, comme ces touristes américains calfeutrés dans leur car, devant lesquels les gamins de l'Est font semblant de mourir de faim... *« C'est comme en Afrique ! »*, dit une Américaine.

Il y a un père de famille qui interdit aux siens toute autre télévision que celle de l'Ouest ; un voisin, dont on croit qu'il espionne pour la Stasi, la sinistre police secrète, est en réalité employé des pompes funèbres... Le film est avant tout l'histoire de quêtes éperdues. Celle de Micha, adolescent longiligne et boutonneux qui aime Miriam, starlette blonde de la rue. De Miriam qui rêve d'une vie à l'Ouest. Du jeune Wuschel qui meurt d'envie d'acheter le double album des Rolling Stones *Exile on Main Street*, vendu une fortune au marché noir.

« UN LANGAGE COMMUN »

Le film a déclenché un début de polémique : allait-il contribuer à atténuer les crimes de la RDA ? Deux épisodes écartent ce reproche : Micha découvre que son meilleur ami, au chômage pour avoir critiqué le régime, est devenu informateur de la Stasi ; lors d'une panne d'électricité, le jeune Wuschel reçoit une balle d'un Volkspolizei affecté à la surveillance du mur, mais le double album des Rolling Stones, qu'il a fini par acheter, arrête la balle et le sauve ! A l'origine, Leander Haussmann voulait qu'un de ses héros meure sous les tirs des Vopos, pour que son film ne soit pas trop *« inoffensif »*. Mais, a-t-il expliqué au *Spiegel*, il y a renoncé, car l'histoire *« ne s'en serait pas remise »*. L'essentiel est atteint : Allemands de l'Est et de l'Ouest sont parvenus à rire ensemble de la RDA, sans se faire pour autant des illusions sur la nature du régime.

« Pour les Allemands de l'Est, ce film correspond à la réalité, mais ceux de l'Ouest ne se laissent pas convaincre. Pour eux, soit le film n'est pas assez comique, soit il n'est pas assez proche de la réalité », estime Andreas Platthaus, critique pour la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Marianne Wellershoff, critique du *Spiegel*, est beaucoup plus enthousiaste : *« Ce qui me plaît dans le film, c'est qu'on a trouvé un langage commun entre les gens de l'Est et ceux de l'Ouest. »* Enfin.

Ar. Le.

Bitterfeld, « capitale européenne de la pollution », est devenue un bastion du chômage

BITTERFELD
de notre envoyé spécial

La petite ville de Bitterfeld, c'est Janus aux deux visages. C'est l'Allemagne de l'Est méconnaissable dix ans après la chute du mur, celle des *« paysages florissants »* promis par Helmut Kohl en 1990. Mais c'est aussi cette Allemagne meurtrie par le chômage, où il reste tant à faire.

Fleuron de la chimie est-allemande, Bitterfeld avait été surnommée capitale européenne de la pollution. Aujourd'hui, les cheminées ont cessé de cracher leur poison, mais la petite ville de 17 000 habitants, située à 150 kilomètres au sud de Berlin, est devenue une des capitales du chômage, avec 23 % de la population active sans emploi. Et encore, le taux de chômage serait de l'ordre de 40 %, sans les nombreux emplois d'intérêt général subventionnés par les pouvoirs publics. Les deux conglomérats du district (de 120 000 habitants), le Chemie Kombinat Bitterfeld (CKB) et Orwo (l'Agfa est-allemand), ainsi que les mines de lignite de la région ont fermé leurs portes dans la foulée de la réunification, licenciant plus de 50 000 salariés.

A coup de subventions, les pouvoirs publics ont attiré des investisseurs, mais seuls 10 000 emplois ont été recréés. Le verrier américain Guardian a investi quelque 300 millions de marks (150 millions d'euros) ; le pharmacien Bayer près de 1 milliard. Mais ces sommes gigantesques investies dans des entités très capitalistiques n'ont créé qu'un millier d'emplois.

RESTAURATION CLINQUANTE

La ville est une curieux mélange d'un passé déchu et d'une restauration clinquante. La place de la mairie a été refaite à neuf, aux couleurs trop vives pour être authentiques. Isolé, un bâtiment a été oublié, avec sa façade grise typique de la RDA. *« C'est un immeuble en indivision. Les héritiers n'ont pas pu se mettre d'accord pour le rénover »*, explique le maire social-démocrate de la ville, Werner Rauball. Il suffit de contourner la place pour voir le passé resurgir : le centre de la culture et de l'information, vestige de RDA, est laissé à l'abandon, tout comme une fabrique désaffectée. Plus loin, des *Plattenbau* – ces HLM de la RDA – arborent leurs façades lugubres. Mais, assure la mairie, l'intérieur a été rénové. Même chose pour la voirie. Dès que l'on pénètre dans les petites rues, le bitume cède la place à des pavés et des nids de poule rebouchés tant bien que mal.

Les célèbres Trabant de RDA se font rares. Les habitants roulent plutôt en Ford, Volkswagen ou « japonais », mais l'absence totale de Mercedes ou BMW rappelle que la riche Allemagne de l'Ouest est encore bien loin. A la sortie de la ville, dans le Parc de la chimie, les locaux flambant neufs de Bayer sont desservis par une rocade moderne. Mais au cours du trajet on traverse des friches industrielles aux portes murées et aux vitres brisées, entourées d'interminables tuyauteries dont on ne sait si elles servent encore. Deux cheminées de brique rouge se dressent dans le ciel, mais l'absence de fumées et le silence des lieux trahissent la fin d'un monde.

Le maire de Bitterfeld ne veut pas tirer un trait sur le passé. Il rêve par exemple de réhabiliter les locaux de la centrale thermique de la ville, fermée pour avoir déversé 20 tonnes de cendres par jour, et qui polluait les vergers. *« Maintenant, quand on mange un fruit de Bitterfeld, on ne trouve plus qu'il a un drôle de goût »*, explique une employée municipale.

De l'autre côté de la ville, les mines de lignite à ciel ouvert, qui forment une plaie béante dans le sol, doivent être noyées dans un immense lac artificiel de 25 kilomètres carrés.

Ar. Le.

JADIS SECRET MILITAIRE. AUJOURD'HUI RÉSERVÉ AUX INITIÉS.

LA TRÈS CONTEMPORAINE PANERAI LUMINOR ASSOCIE LE PLUS RÉCENT DESIGN ITALIEN À LA CLASSIQUE MANUFACTURE SUISSE. LE TOUT EN ACIER SPÉCIAL PARTICULIÈREMENT RÉSISTANT, ASSURANT L'ÉTANCHÉITÉ JUSQU'À 300 MÈTRES DE PROFONDEUR DE SON MOUVEMENT AUTOMATIQUE, UN CALIBRE PANERAI. AVEC CERTIFICAT DE CHRONOMÈTRE DÉLIVRÉ PAR LE C.O.S.C. (CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE DES CHRONOMÈTRES). DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT AUPRÈS DES 250 MEILLEURS SPÉCIALISTES MONDIAUX DE HAUTE HORLOGERIE, CE MODÈLE A UNE PRODUCTION ANNUELLE MILLÉSIMÉE ET INDIVIDUELLEMENT NUMÉROTÉE. LA MONTRE POUR QUI VOIT LE TEMPS EN GRAND.

OFFICINE PANERAI

LABORATOIRE D'IDÉES.

Les collections historiques et contemporaines de l'Officine Panerai sont exposées chez les meilleurs horlogers-bijoutiers :
A Paris : 1er - CHRONOPASSION - SAGIL • 2ème - ARFAN • 6ème - LES MONTRES • 8ème - ARFAN - ARIJE - ELYSÉES SHOPPING - HEURGON • 16ème LES MONTRES • (06) Cannes : FERRET • (06) Nice : FERRET • (06) Saint Laurent du Var : FERRET CAP 3000 • (13) Aix en Provence : RAYNAL • (13) Marseille : FROJO • (69) Lyon : JL MAIER HAUTE HORLOGERIE • (83) Saint Tropez : FROJO • (84) Avignon : DOUX
Informations au 01 42 18 56 35. www.panerai.com

LeMonde Job: WMQ0911--0003-0 WAS LMQ0911-3 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0639 Lcp:700 CMYK

L'ex-RDA a perdu les deux tiers de ses emplois depuis 1989

BERLIN
de notre correspondant

Dix ans après la chute du mur, l'Allemagne n'est pas parvenue à résorber le chômage dans l'ex-RDA, en dépit des 1 200 milliards de deutschemarks (environ 600 milliards d'euros) transférés par les Allemands de l'Ouest, l'équivalent de deux fois et demi le budget de la France ! Le chômage frappe 1,35 million de personnes, soit 17 % de la population active dans cette région de 15,3 millions d'habitants. Si l'on y ajoute les 500 000 personnes bénéficiant de mesures de reconversion, de travail d'intérêt général ou de préretraite, le taux des demandeurs d'emploi approche 30 %. *« L'Allemagne de l'Est a perdu les deux tiers de ses emplois depuis la chute du mur »*, expliquent dans leur rapport de juin 1999 les instituts de conjoncture de Berlin (DIW), Halle (IWH) et Kiel (IfW), précisant qu'il manque dans l'ex-RDA *« près de 2,5 millions d'emplois »*.

Les causes de l'envolée du chômage sont connues : l'économie de la RDA était en faillite, et deux décisions politiques fondamentales ont accéléré sa chute : la première fut d'échanger un mark de l'Ouest contre un mark de l'Est, ce qui a rendu d'un coup les produits est-allemands non compétitifs et mis les conglomérats du régime dans l'impossibilité de rembourser leurs dettes. La seconde a été d'aligner très rapidement les salaires de l'Est sur ceux de l'Ouest, en vertu du slogan syndical *« même travail, même salaire »*, ce qui a achevé de tuer la compétitivité des entreprises est-allemandes.

Les syndicats de l'Ouest virent là un moyen de se protéger contre l'éventuelle concurrence de leurs cousins de l'Est. En 1998, le salaire net d'un Allemand de l'Est représentait 85 % de celui d'un Allemand de l'Ouest. Les emplois, à l'Est, étant généralement moins qualifiés, l'écart réel est encore plus faible. Nul ne remet vraiment en cause le bien-fondé de ces décisions politiques, économiquement désastreuses. Les économistes qui vantent le modèle de développement plus sain de la Hongrie ou de la Pologne savent qu'il n'était pas adaptable à la RDA. Sans union monétaire, c'est-à-dire sans unification, nul n'aurait pu empêcher les Allemands de l'Est d'émigrer encore plus massivement à l'Ouest, où ils avaient les mêmes droits que leurs collègues occidentaux, achevant ainsi de vider la RDA.

La Treuhandanstalt, chargée de liquider l'économie est-allemande, a choisi de privatiser avant d'assainir, ce qui a permis d'éviter de porter trop longtemps à bout de bras des entreprises sans avenir, mais a sans doute conduit à quelques mises à mort un peu hâtives. La réunification a aussi provoqué la disparition des marchés d'exportation de l'économie est-allemande vers Europe de l'Est. Mais comment se fait-il que l'Allemagne de l'Est ne parvienne pas à décoller, alors que l'Ouest lui transfère l'équivalent de trois à quatre fois le plan Marshall par an ? La première explication est que seules 10 à 15 % des sommes transférées sont investies dans l'appareil productif. La moitié est engloutie dans le traitement social du chômage – préretraites, emplois d'utilité générale, formation, recyclage – et les prestations sociales. L'Allemagne de l'Ouest a étendu son excellent système de protection à l'Est. Les Allemands de l'Est touchent des pensions, des assurances-chômage et maladie un petit peu moins généreuses, mais comparables à celle de l'Ouest, qu'ils seraient incapables de financer seuls. Une autre grande partie des transferts a été consacrée à la rénovation des infrastructures – chemin de fer, routes, etc. Le réseau de télécommunications est plus moderne à l'Est qu'à l'Ouest, tandis que le parc immobilier de logements et de bureaux a été largement rénové ou reconstruit. Les investissements dans les entreprises ont reçu la part la plus faible.

Les années 90 ont marqué de surcroît l'avènement d'une nouvelle ère, où l'industrie ne crée plus d'emplois. Or le gouvernement allemand a voulu développer la RDA sur le modèle de la RFA des années 80, restée une exception dans le monde occidental, car celle-ci parvenait encore à créer des emplois dans l'industrie. On a donc subventionné à l'Est de grandes industries, espérant développer un réseau de petites et moyennes entreprises. A court terme, cette politique n'est pas très payante en termes d'emplois. La raffinerie Elf de Leuna, qui a coûté quelque 5 milliards de marks (2,5 milliards d'euros), a créé moins de 1 000 emplois directs. Toutefois, les économistes allemands affirment qu'il eût été illusoire de vouloir faire émerger une économie de services à haute valeur ajoutée... dans un désert industriel. La capitale, Berlin, pourtant favorisée par le déménagement du gouvernement, en est un exemple flagrant : elle est la lanterne rouge de la croissance des seize Länder d'Allemagne.

L'ÉCART SE CREUSE

Aujourd'hui, nul ne formule de propositions novatrices, alors que l'Est reste plus que jamais à la traîne : *« L'ex-RDA, c'est 19 % de la population allemande, 12 % de son PIB, 6 % de sa production industrielle »*, résume Karl Brenke, économiste à l'institut économique de Berlin DIW. Pis, la croissance est-allemande est plus faible que celle de l'Ouest depuis 1997. En clair, depuis trois ans, l'écart économique entre les deux parties du pays se creuse de nouveau. Les économistes expliquent cette faiblesse par la récession qui frappe le bâtiment, dopé jusqu'en 1995 par la reconstruction. De plus, les grands investissements industriels décidés dans la foulée de la réunification ont déjà été inaugurés. Ils ont permis à la croissance industrielle de dépasser les 10 % en 1997 et 1998. Mais ce temps est révolu : *« La croissance de la production industrielle sera au maximum de 3 % en 1999 »*, estime M. Brenke.

Aujourd'hui, la seule chose prévue est la modernisation des infrastructures et de mieux cibler les aides aux entreprises. Le chancelier Gerhard Schröder, qui avait annoncé pendant sa campagne électorale que la reconstruction de l'Est serait une *« affaire de chef »*, n'a pris aucune initiative. *« C'est comme si vous demandiez de développer le Massif central... »*, explique, pessimiste, M. Brenke. Petit à petit, émerge une Allemagne de l'Est en voie de modernisation, notamment le long des axes Erfurt, Leipzig, Dresde et Hanovre, Magdebourg, Berlin, qui ont reçu l'essentiel des investissements, tandis que l'arrière-pays reste désespérément déshérité. *« Le phénomène de transformation fondamental de l'ex-RDA est achevé. Nous avons avec l'Allemagne de l'Est un problème régional comme en ont les autres pays »*, conclut M. Brenke.

Ar. Le.

Reinhard Höppner, ministre-président de Saxe-Anhalt

« Les Allemands de l'Est ne veulent pas s'adapter à tous les comportements de l'Ouest »

MAGDEBOURG
de notre envoyé spécial

« Comment expliquer que dix ans après la chute du mur, les Allemands de l'Est semblent nostalgiques sur leur vie personnelle sous la RDA ?

– Ceux de l'Ouest ont du mal à le comprendre, mais nous avons mené ici une vie normale et heureuse. Quand un Allemand de l'Ouest faisait une visite à l'Est, il devait passer cette frontière effrayante et subir les contrôles des gardes frontières. Il était clair que cela devait le conduire dans une grande prison. Nous, nous n'avons pas connu cette frontière que nous ne pouvions pas franchir et, contrairement à ce que l'on croit aujourd'hui, la Stasi n'était pas un élément omniprésent de la vie quotidienne. Nous nous sommes débrouillés, nous avons vu les faiblesses de la RDA, mais cela ne nous a pas empêchés de mener une vie qui avait du sens et était heureuse.

– Comment se caractérisaient les relations amicales en RDA ?

– Avant, on recevait à son domicile et l'on parlait comme dans une maison, c'est-à-dire de manière très intime, très proche. Aujourd'hui, on rencontre ses amis au bistro et on a des discussions qui correspondent au caractère anonyme d'un bistro. Les visiteurs de l'Ouest s'étonnaient de ce que nous avions d'emblée des discussions profondes – nous n'avions pas beaucoup de temps – avec eux, comme ils n'en avaient que rarement avec leurs propres amis de l'Ouest. Avec la chute du mur, nous avons pris les habitudes de l'Ouest, ce que beaucoup regrettent. Avant, on fêtait toujours entre amis les anniversaires, tout simplement, en mangeant une salade de nouilles. Aujourd'hui, personne n'ose plus fêter son anniversaire sans passer par un traiteur, de peur d'être au dessous de la norme. Quand on ne peut pas se le payer, on préfère ne pas inviter. Les nouvelles possibilités matérielles des uns ont conduit à un appauvrissement des occasions de rencontre. Avant, nous n'avons pas été pervertis par l'offre de biens matériels, car ils n'étaient pas disponibles. Nous avons donc été contraints de nous occuper des biens non matériels pour l'organisation de notre vie.

– En réclamant le deutschemark, les Allemands de l'Est ont perdu ce qui était pour eux le plus important, leurs relations amicales ?

– Ils ont un peu cru qu'ils pourraient avoir les deux. Peu ont su résister aux nouvelles modes pour conserver ce qui comptait vraiment pour eux.

– Pensez-vous que le mur de Berlin ait été remplacé par un « mur dans les têtes » qui sépare Allemands de l'Est et de l'Ouest ?

– Dès la chute du mur nous avons remarqué combien nous étions différents et nous nous en étonnons encore, mais l'on ne peut pas dire qu'un nouveau mur soit apparu. Les racines des différences sont sûrement plus profondes que nous ne l'avons cru. Après la guerre, deux cultures différentes ont émergé, une plus prolétaire à l'Est, une autre plus bourgeoise à l'Ouest. Cela n'est pas seulement dû à l'endoctrinement socialiste de la RDA, mais aussi au fait que la bourgeoisie, les nobles, les propriétaires terriens ont émigré à l'Ouest après 1945. Seuls les prolétaires et les petits bourgeois sont restés à l'Est. Nous devons nous soucier de ce sujet.

– La jeunesse de RDA semble particulièrement déboussolée, séduite par l'extrême droite. Comment l'expliquez-vous ?

– Les jeunes qui ont aujourd'hui vingt ans ont particulièrement mal vécu les premières années de la réunification. Leurs parents étaient occupés à assurer leur propre avenir. Les enfants avaient en permanence le sentiment de gêner et c'était le cas, comme le montre la division par deux du nombre des naissances après la chute du mur. Deuxièmement, du jour au lendemain, les professeurs ont changé de discours. Peu ont eu suffisamment de confiance en eux pour en parler avec leurs élèves et ce sont parfois ces enseignants qui ont été remerciés à cause de leurs liens avec la Stasi. D'autres ont changé radicalement de discours sans rien expliquer ni être inquiétés. Les enfants ont ainsi perdu beaucoup de la confiance qu'ils avaient dans le monde des adultes.

– Existe-t-il un manque de culture démocratique dans l'ex-RDA ?

– La xénophobie de la population est en partie liée au peu d'occasions que nous avions de rencontrer des étrangers et de faire tomber les préjugés. Lors de mes premiers séjours en RFA, j'ai personnellement vécu combien la présence de Noirs m'était personnellement inhabituelle. Nous devons rattraper la période d'apprentissage qu'a eue la RFA dans les années 70. Deuxièmement, le succès de la démocratie en RFA est lié au miracle économique de l'après-guerre. Son acceptation fut liée au fait que cette démocratie signifiait le bien-être et de meilleures conditions de vie. Nous, nous devons au contraire convaincre les 25 % de chômeurs que tout est mieux aujourd'hui. Si la démocratie a été accompagnée de sucre en RFA, elle l'a été d'une potion amère en RDA. Troisièmement, la démocratie allemande n'est pas en pleine forme. Nous avons beaucoup de problèmes à régler et les gens ont le sentiment que les forces démocratiques n'y arrivent pas. Cela suscite des questions critiques.

– Qu'est-ce qui était mieux du temps de la RDA ?

– A l'époque de la RDA, on n'était pas libre de parler de politique, de critiquer Honecker, mais on pouvait par exemple s'exprimer librement sur les choses de la vie de tous les jours, comme dénoncer les extravagances dans les entreprises. Aujourd'hui, on peut dire ce que l'on veut sur le chancelier, mais on ne peut pas émettre la moindre critique contre l'entreprise, sinon on est mis dehors.

– Quelles grosses erreurs furent commises lors de la réunification ?

– Les Allemands de l'Ouest ont eu le sentiment, et l'ont encore parfois, qu'ils ne devaient pas changer eux-mêmes dans ce processus d'unification. La deuxième erreur a été que croire qu'aucune expérience de l'Est n'était utilisable pour la RFA, ce qui était complètement faux. Même dans une entreprise en faillite, il y existe des expériences ou des innovations dignes d'être utilisées. Cela n'a pas été fait. Cette idée de l'heure zéro en RDA [en référence à l'année zéro de 1945] a énervé tout le monde. Les diplômes ont commencé par être remis en cause, avant d'être reconnus. Il est incroyable qu'on ne reconnaisse pas le diplôme de l'Est sous prétexte qu'il ne rentre pas dans le schéma de l'Ouest.

» De plus, contrairement aux autres anciens pays communistes, nous avons en RDA pu remplacer les élites par des gens de l'Ouest. Il y a beaucoup de talents et beaucoup d'expérience que nous n'avons pas utilisés. Beaucoup de personnes écartées en ont été mortifiées. Nous avons pensé que nous pourrions trier les bons des mauvais, mais la biographie d'un homme ne se laisse pas enfermer dans un schéma aussi simple. Chacun a fait à un moment des compromis avec le système mais chacun, ou presque, a aussi essayé de rendre la société plus humaine.

– Comment les femmes ont-elles vécu la réunification ?

– En RDA, le travail des femmes allait de soi et il était possible de concilier vie de travail et vie familiale. On peut discuter de savoir si c'était bien pour les enfants, mais c'était mieux pour l'épanouissement des femmes. Aujourd'hui, le chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes et elles sont discriminées lorsqu'on leur demande si elles veulent avoir un enfant. Elles le vivent comme une dégradation de leur situation. On attend des Allemands de l'Est qu'ils s'adaptent aux comportements de l'Ouest. Mais il y a des points où les Allemands de l'Est ne veulent tout simplement pas s'adapter. Et à l'Ouest, cette attitude est interprétée comme un rejet du système. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

REINHARD HÖPPNER

Les racines des différences sont sûrement plus profondes que nous ne l'avons cru. Après la guerre, deux cultures différentes ont émergé, une plus prolétaire à l'Est, une autre plus bourgeoise à l'Ouest

Jean-Pierre RIOUX
Jean-François SIRINELLI
et soixante historiens renommés

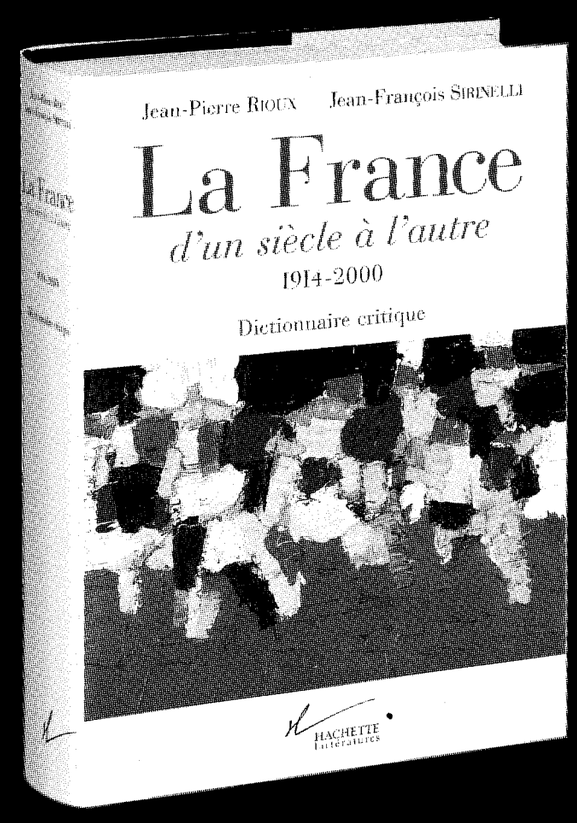

992 pages
395 FF jusqu'au 31 janvier 2000
450 FF au-delà

Un livre unique pour comprendre l'évolution de la France au XXe siècle et les défis qu'elle affronte aujourd'hui

HACHETTE Littératures

LeMonde Job: WMQ0911--0004-0 WAS LMQ0911-4 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 11:02 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0640 Lcp:700 CMYK

Lionel Jospin invite l'Internationale socialiste à « penser le capitalisme pour le réformer »

Le XXIe congrès de l'Internationale socialiste est réuni à Paris

Le XXIe congrès de l'Internationale socialiste s'est ouvert, lundi 8 novembre, à Paris-la Défense, avec des interventions de Pierre Mauroy, président sortant, François Hollande, Gerhard Schröder, Tony Blair et Lionel Jospin. Le premier ministre français devait insister sur la *« modernité »* de la social-démocratie, tout en se félicitant, comme le projet de *« Déclaration de Paris »*, de la *« pluralité »* des démarches.

SI les 1 200 délégués de l'Internationale socialiste (IS), réunis depuis lundi 8 novembre, à Paris-la Défense, pour leur XXIe congrès, s'attendaient à un choc frontal entre la social-démocratie de Lionel Jospin et la *« troisième voie »* chère à Tony Blair, ils risquent d'être déçus. Les représentants des 143 partis membres, venant d'une centaine de pays, parmi lesquels onze premiers ministres et le président élu de la République d'Argentine, devaient entendre, dès lundi matin, les interventions de Gerhard Schröder, de M. Blair et de M. Jospin, après les discours introductifs de Pierre Mauroy, président sortant, et de François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste hôte. Les usages diplomatiques aidant, chacun entendait affirmer son identité mais sans s'opposer délibérément à ses concurrents. Ainsi, le texte unique qui sera soumis, lundi soir, au vote des délégués, proposé par l'ancien chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, et adopté, dimanche, sans modification par le présidium puis le conseil de l'IS, réalise une synthèse entre les contributions française, britannique et allemande – le fameux manifeste Blair-Schröder – espagnole et italienne, en mettant en relief une opposition commune au *« fondamentalisme néo-conservateur »* et une reconnaissance du caractère *« pluriel »* de l'Internationale.

La veille de l'ouverture du congrès, M. Blair a donné le ton dans le *Journal du dimanche*, en invitant les socialistes à ne pas *« se faire les gardiens immobiles de dogmes révolus face à la nouvelle donne de la mondialisation »*. Le premier ministre britannique confirme son attachement à la flexibilité, tout en soulignant qu'*« il n'y a pas de marché du travail moderne sans droits fondamentaux pour les salariés »*. Si, à l'entendre, la *« gauche de progrès »* doit réaffirmer *« sa foi en l'économie de marché »*, elle doit aussi fixer *« un cadre réglementaire bien conçu et au prix d'un effort de financement de services publics de première qualité »*.

M. Blair met de l'eau dans son vin et M. Jospin devait célébrer, dix ans après la chute du mur de Berlin, le *« socialisme démocratique »* qui a marqué un XXe siècle revisité comme *« un temps d'émancipation et de progrès »*. *« La maîtrise du capitalisme,* devait souligner le premier ministre, *a permis la naissance d'un modèle de performance économique et de progrès social. »* M. Jospin s'est surtout employé à défendre la *« modernité »* de la social-démocratie : *« Comme système, certes, le socialisme n'existe plus. Et d'abord comme système de production. Pour ce qui concerne la création de richesses et l'allocation de ressources, la supériorité du marché sur la planification s'est montrée incontestable. Mais nous ne faisons pas pour autant du marché une valeur. Le marché est un instrument, efficace et précieux. Mais il n'est qu'un instrument. Il doit être régulé. Il doit rester au service de la société. »*

De même si, pour M. Jospin, le socialisme n'est *« plus un système doctrinal »*, *« nous devons continuer de penser le capitalisme, pour le contester, le maîtriser et le réformer »*. Autant de questionnements qui doivent conduire, selon le premier ministre, les socialistes à s'interroger sur leur identié, à partir de débats *« légitimes »* et *« nécessaires »*. *« Le socialisme est débat,* a-t-il lancé. *J'y vois le signe de la vitalité de notre réflexion, la marque de la fraternité qui nous anime. Chacun de nos mouvements recherche la modernité. Il le fait à sa façon. Avec ses références. Avec son histoire. Avec sa culture politique. Et c'est très bien ainsi. »*

« UNITÉ ET DIVERSITÉ »

Pour autant, M. Jospin juge les valeurs du socialisme *« adaptées aux questions qui sont posées par le monde moderne »*, en mettant en avant l'internationalisme et le volontarisme : *« La force de l'Internationale socialiste est de savoir conjuguer l'unité et la diversité. La diversité mais sans diluer notre identité commune : nous sommes tous des socialistes démocratiques. L'unité, mais sans nous figer dans un dogmatisme : puisant aux expériences des uns et des autres, nous vivons en phase avec notre temps. »* Le premier ministre a repris son objectif du plein-emploi, en martelant que *« le socialisme sans l'égalité n'a plus de sens »*, mais qu'il s'agit d'une égalité *« dans la différence »*. *« Si changer de société n'est plus à l'ordre du jour, changer la société doit le demeurer »*, a-t-il conclu.

Ce relatif œcuménisme social-démocrate et réformiste se retrouve dans le projet de *« Déclaration de Paris »*, qui devait être soumis, lundi, aux délégués. La langue de bois diplomatique, la multiplication de formules passe-partout, le recours à un langage parfois aussi codé qu'obscur, permet une synthèse sur laquelle – diplomatie oblige – les Français se garderont de triompher, même s'ils retrouvent davantage leurs thèses que les Britanniques. S'il n'est à aucun moment question de « troisième voie », aucune option de M. Blair n'est clairement récusée et il ressort de ce texte un hymne à une Internationale socialiste « plurielle ». Sont rejetées tant *« la tendance à l'Etat minimal »* que la *« sacralisation du marché »*, étant entendu que *« les pouvoirs publics doivent favoriser une économie de marché efficace, mais ils doivent surtout garantir l'égalité des chances entre les citoyens et les citoyennes, assurer leurs droits universels »*. Le projet de déclaration relève les *« insuffisances »* de l'Organisation mondiale du commerce et des institutions financières internationales et réclame, en 2000, l'annulation de la dette des pays les plus pauvres.

Michel Noblecourt

Antonio Guterres, un charismatique ouvert au dialogue

LISBONNE
de notre correspondant

Candidat unique à la succession de Pierre Maurois à la tête de l'Internationale socialiste (IS), le premier ministre du Portugal, Antonio Guterres, dont l'élection aura lieu mardi 9 novembre, est un homme politique charismatique et ouvert au dialogue. D'allure simple et élégante, il a émergé de la nouvelle génération de dirigeants qui ont eu le lourd fardeau de succéder au père fondateur du Parti socialiste portugais, Mario Soares. Sa cote de popularité ne s'est jamais démentie depuis qu'il est arrivé à la tête du gouvernement, en 1995. A cinquante ans, il vient d'être reconduit dans ses fonctions de premier ministre pour un second mandat. Les législatives d'octobre lui ont permis de renforcer la position de son parti, en frôlant la majorité absolue. Il a réorganisé son gouvernement autour de super-ministères, dont celui, très controversé, de l'économie et des finances, ce qui lui laisse les mains libres pour gérer ses engagements internationaux.

Engagements européens d'abord : le Portugal assume, à partir du 1er janvier prochain et pour six mois, la présidence de l'Union européenne. C'est toujours une tâche lourde, spécialement pour un petit pays. Le premier ministre portugais, dont le nom avait été cité comme candidat potentiel à la présidence de la Commission européenne, joue en outre un rôle influent au sein du Parti des socialistes européens. Lors du congrès que le PSE a tenu, au début de l'année, à Milan, pour préparer les élections européennes de juin, c'est lui qui avait présenté les conclusions du groupe de travail sur les réformes économiques.

M. Guterres entend faire jouer à l'IS un rôle important pour aider à maîtriser politiquement et économiquement la mondialisation. Ses priorités à la présidence de l'IS porteront sur la réforme de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ainsi que sur la création d'un conseil économique et social au sein des Nations unies. M. Guterres plaide pour que *« l'IS puisse jouer un rôle décisif dans ces réformes en collaboration avec le Parti démocrate américain »*. S'il exclut l'hypothèse de le voir adhérer à l'IS, M. Guterres souhaite de nouvelles formes d'entente avec le parti du président Bill Clinton, qu'il considère comme *« le principal partenaire dans le dialogue pour la recherche d'une nouvelle architecture des relations internationales »*. *« Il nous faut,* dit-il, *trouver des partenaires privilégiés dans cet effort de régler la globalisation et de réformer les institutions mondiales. »*

UN HOMME DE SYNTHÈSE

Ingénieur de formation, catholique pratiquant, engagé depuis sa jeunesse dans les mouvements sociaux de l'Eglise, M. Guterres croit à une *« nouvelle synthèse créatrice »*, capable d'harmoniser les valeurs de la social-démocratie européenne, avec la contribution de l'humanisme chrétien et la meilleure tradition de la pensée libérale. Il se propose de relever le défi de la présidence de l'IS avec l'enthousiasme, la détermination et la confiance d'un homme de synthèse, d'un négociateur inné et d'un européiste convaincu. Sans oublier d'où il vient : l'Afrique, où le Portugal a eu une longue histoire, sera au centre de ses préoccupations. Comme l'est aujourd'hui le Timor-Oriental. M. Guterres a tout fait pour que le chef indépendantiste de l'ancienne colonie pourtugaise, Xanana Gusmao, puisse s'adresser au congrès de Paris, rappelant que *« l'IS a été la seule organisation politique qui, depuis le premier moment, a appuyé l'autodétermination du peuple du Timor »*.

Alexandre Flucher-Monteiro

La Déclaration de Paris : « Ce qui nous unit est l'essentiel »

LE CONGRÈS de l'Internationale socialiste (IS) devait adopter, lundi 8 novembre, un projet de déclaration de Paris. *« Les manifestations de rejet face à l'agressivité du fondamentalisme néo-conservateur,* indique le texte, *ont fait revenir un nombre croissant de citoyens et de citoyennes vers les propositions plus solidaires du socialisme démocratique, du travaillisme ou d'autres alternatives progressistes. Cette situation ouvre les portes à une gauche démocratique rénovée qui soit capable de s'engager pour le changement et d'utiliser les nouveaux instruments disponibles pour atteindre ses objectifs de justice, de liberté, de solidarité. »*

VERBATIM

« Nous respectons et apprécions les différents efforts de rénovation des idées, qui sont en cours dans différents forums de débats, à l'initiative de partis membres de l'Internationale socialiste ou des autres formations progressistes (...). *Cette pluralité peut et doit se confronter, dans un dialogue ouvert et respectueux, dont le fruit donnera lieu à un métissage d'expériences qui pourraient se transférer d'une culture à l'autre. Ce qui nous unit est l'essentiel : la solidarité pour améliorer les conditions de vie des êtres humains, pour arriver à plus de justice sociale, sur la base du respect universel des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et des libertés individuelles et collectives qui fondent la vie démocratique. Ce qui, en apparence, paraît nous séparer, se change, avec cette optique d'ouverture et de dialogue, en un espace enrichissant qui nous permettra de partager l'interdépendance et d'agir sur elle pour avancer vers nos objectifs. Le débat commencé, que nous devons continuer, nous engage à une proposition globale et rénovée d'objectifs pour affronter les défis de la nouvelle ère, en mettant à profit les immenses fenêtres d'opportunité qui s'ouvrent, et en limitant les risques que cela entraînerait si elles restaient entre les mains de l'individualisme désagrégateur du fondamentalisme néolibéral. »*

Rassemblement en Indonésie pour l'indépendance de la province d'Atjeh

PRÈS D'UN MILLION de personnes se sont réunies, lundi 8 novembre, à Banda Atjeh, chef-lieu de la province d'Atjeh (Sumatra septentrional), pour manifester en faveur d'un référendum sur l'indépendance de l'ancien sultanat, partie intégrante de l'Indonésie. Ni l'armée ni la police n'ont empêché les Atjehnais de se rassembler. Le nouveau président indonésien, Abdurrahman Wahid, avait annoncé, le 4 novembre, qu'il n'excluait plus le principe d'une consultation populaire. Il a confirmé ce revirement samedi, à Singapour, en amorçant une tournée des pays de la région. En revanche, Hassan Di Tiro, leader de l'insurrection indépendandiste Atjeh Merdeka (Atjeh libre), exilé à Stockholm, a démenti avoir été contacté par le président indonésien, qualifiant de *« propagande »* la déclaration d'Abdurrahman Wahid, lequel a affirmé s'être entretenu au téléphone avec lui. Le chef de l'Etat indonésien doit prochainement se rendre aux Etats-Unis, où il doit rencontrer Bill Clinton. – *(AFP, AP, Reuters.)*

Défaite de l'armée sri-lankaise face aux indépendantistes tamouls

LE GOUVERNEMENT sri-lankais a ordonné une enquête sur la déroute de son armée qui, dans une de ses plus sévères défaites en seize ans de guerre, contre les indépendantistes tamouls (LTTE), a perdu en cinq jours ce qu'elle avait mis plus de deux ans à conquérir en perdant près de 3 000 hommes. Le LTTE, qui affirme avoir tué, dans cette dernière offensive, plus de mille soldats, s'est emparé de dix garnisons sur la route que l'armée avait, en vain, tenté d'ouvrir, pour joindre la péninsule de Jaffna au centre du pays. Certaines unités se sont mutinées et l'état-major, qui a remplacé tous les officiers commandant ce front, a donné deux jours aux soldats pour regagner leurs casernes. Cette débâcle pourrait compromettre les chances de la présidente Chandrika Kumaratunga, qui a appelé à un scrutin présidentiel anticipé, le 21 décembre. – *(Corresp.)*

L'armée britannique va recruter dans les prisons

L'ARMÉE BRITANNIQUE envisage d'enrôler, à partir de l'an prochain, de jeunes délinquants sur le point de finir de purger leur peine dans les prisons de Grande-Bretagne, a indiqué le ministère britannique de la défense. Un porte-parole, confirmant un article du *Sunday Telegraph* du 6 novembre, a rapporté que l'armée était en discussion avec des établissements spécialisés pour jeunes délinquants dans le pays. Au nom de la réinsertion sociale, ce projet vise à enrôler, après les avoir sélectionnés, de jeunes délinquants, condamnés à des peines égales ou inférieures à deux ans, et pour des délits autres que ceux liés aux racisme, abus sexuels ou stupéfiants. *« Certaines jeunes recrues ont peut-être commis des erreurs, mais elles ont payé pour celles-ci et elles méritent, dès lors, une chance de servir leur pays »*, a déclaré le porte-parole. L'armée britannique, professionnalisée de longue date, connaît de sérieuses difficultés de recrutement. – *(AFP.)*

Le Rwanda suspend sa coopération avec le Tribunal pénal international

LE GOUVERNEMENT rwandais a annoncé, samedi 6 novembre, qu'il avait suspendu sa coopération avec le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), pour protester contre la libération d'un inculpé accusé de participation au génocide de 1994. La chambre d'appel du tribunal d'Arusha (Tanzanie) avait ordonné, mercredi, la libération de Jean-Bosco Barayagwiza, ancien directeur des affaires politiques au ministère rwandais des affaires étrangères, estimant qu'il était victime d'une violation de ses droits, due à une détention provisoire abusive. M. Barayagwiza, l'un des fondateurs de la Radio des mille collines (RTLM), qui prônait le génocide et incitait à la haine interethnique, avait été arrêté au Cameroun et transféré au tribunal d'Arusha en novembre 1997. En février 1998, six chefs d'inculpation, dont ceux de génocide et de crime contre l'humanité, avaient été retenus contre lui, mais il a plaidé non coupable et fait appel contre son arrestation. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **GUATEMALA : selon les premiers résultats partiels, le populiste Alfonso Portillo,** du Front républicain guatémaltèque (FRG, droite), et son adversaire du parti officiel (PAN, droite), Oscar Berger, étaient au coude à coude dans l'élection présidentielle du 7 novembre, au Guatemala, première consultation organisée dans ce pays depuis la signature des accords de paix, en décembre 1996. Le président sortant, Alvaro Arzu, du PAN, ne pouvait pas se représenter. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : l'ancien ministre mexicain de l'intérieur, Francisco Labastida, a remporté** une victoire facile aux primaires que le PRI, le parti au pouvoir, a organisées, dimanche 7 novembre, pour la première fois de son histoire, afin de désigner son candidat pour l'élection présidentielle de juillet 2000. Considéré comme le *« protégé »* du président Ernesto Zedillo, M. Labastida l'a facilement emporté sur son principal rival, Roberto Madrazo, ancien gouverneur de l'Etat de Tabasco. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : cinq jours d'inondations ont fait 527 morts et une centaine de disparus**, dans la partie centrale du Vietnam, selon un bilan publié lundi 8 novembre. Plus de deux mètres d'eau se sont notamment déversés sur la province de Thua-Thiên-Huê (328 morts). Un million d'habitations ont été endommagées et les hôpitaux de la région sont débordés. L'acheminement des secours de première urgence, notamment le ravitaillement en vivres, demeure un grave problème dans cette région, qui est la plus démunie du pays. Au Cambodge voisin, 27 000 habitants ont par ailleurs été évacués d'un quartier populaire de Phnom-Penh, en raison des inondations. – *(AFP, Reuters.)*

■ **PAKISTAN : composé de dix ministres, le nouveau gouvernement pakistanais,** formé par le général Pervez Moucharraf, a prêté serment, samedi 6 novembre, devant le président Rafic Tarar. Le général en retraite, Moenuddin Haider, ancien gouverneur de la province troublée du Sind, a été nommé ministre de l'intérieur et deux hommes d'affaires ont pris respectivement les portefeuilles du pétrole et du Cachemire. Le cabinet agira sous la direction du Conseil national de sécurité, que préside le général Moucharraf. – *(Corresp.)*

LeMonde Job: WMQ0911--0005-0 WAS LMQ0911-5 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:25 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0641 Lcp:700 CMYK

Le pape montre l'exemple du dialogue avec les traditions religieuses de l'Asie

Jean Paul II réaffirme le droit à la religion

Après deux jours et demi en Inde, le pape a quitté New Delhi, lundi 8 novembre, pour une visite en Géorgie, où il a été invité par le patriarche orthodoxe Ilia II. Jean Paul II a multiplié, dimanche dans la capitale indienne, les appels à la liberté de conscience religieuse et à la tolérance. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

NEW DELHI
de notre envoyé spécial

Le stade Jawaharlal Nehru peut accueillir jusqu'à 70 000 personnes, mais il était loin d'avoir fait le plein, dimanche 7 novembre à New Delhi, pour la messe qui devait être la seule manifestation populaire des deux jours du pape en Inde. La couleur des habits traditionnels, les musiques indiennes et l'élégance des danseurs ont toutefois rompu la monotonie des gradins vides. Plutôt que les régions chrétiennes du Sud, le pape avait choisi de venir dans la capitale, qui compte moins de 50 000 catholiques ! Et choisi le jour de la principale fête hindoue *Diwali*, la « fête de la lumière », qui marque la fin de la saison des pluies. Imagine-t-on le dalaï-lama visitant Paris un jour de Noël ? Ruisselante de « lumières », New Delhi avait l'esprit ailleurs.

Jean Paul II avait choisi New Delhi, précisément parce que le christianisme y est archiminoritaire, à l'image de son influence en Asie (3 % de la population). Et le jour de *Diwali*, non par esprit de compétition religieuse, mais pour s'inviter à la fête hindoue, dans un esprit de tolérance et de meilleure compréhension des traditions de l'Orient. On reproche parfois aux voyages du pape un excès de médiatisation et de spectacle. La démonstration inverse était, cette fois, faite. En Asie, l'Eglise n'est qu'un *« petit troupeau »*, selon la formule de Jean Paul II, qui ne demande qu'à grandir, non à *« convertir »* comme on l'en accuse.

« DES FRANGES INTOLÉRANTES »

Son dernier voyage avant l'an 2000 était un signe à toute l'Asie. Le premier millénaire du christianisme, a rappelé le pape au stade Nehru, avait été celui de l'*« évangélisation »* de l'Europe. Le deuxième, celui de l'Amérique et de l'Afrique. Le troisième millénaire, annonce-t-il, sera celui de la *« christianisation »* de l'Asie, où il voit pousser une grande *« moisson de foi »*. Au-delà des frontières de l'Inde, il a exhorté les chrétiens à serrer les rangs, à croître en défendant leurs droits de minoritaires, en montrant l'exemple de l'action auprès des plus défavorisés – le modèle de Mère Teresa de Calcutta fut largement exalté – et en se rapprochant des fidèles des autres traditions.

Le week-end du pape à New Delhi fut donc plein de bons sentiments et de tolérance. D'abord au Raj Ghat, le mausolée de Gandhi – à qui, jeune évêque polonais, Karol Wojtyla avait consacré des articles –, il a jeté des pétales de fleurs et cité le mahatma : *« Aucune culture ne peut survivre, si elle tend à être exclusive. »* Les plus hautes personnalités de l'Etat l'ont également convaincu que les violences commises par des extrémistes hindous étaient contraires à la démocratie indienne. C'est le premier ministre, Atal Bihari Vajpaye, qui se montra le plus convaincant. Dirigeant du parti nationaliste hindou BJP (Parti du peuple indien) au pouvoir, il a déclaré au pape : *« L'Inde est une terre de liberté religieuse, mais nous avons des franges intolérantes. La Constitution indienne est de caractère laïque. Elle assure l'égalité entre les religions. Mon gouvernement a le mandat de la faire respecter. »*

Les mises au point étant faites, on nageait donc en pleine harmonie, dimanche à Vigyan Bhawan, le palais des sciences. Le pape et des dignitaires des confessions indiennes – hindoue, musulmane, juive, sikh, bouddhiste, jaïn, parsi, bahaïe, etc. – ont dialogué à la même table de conférences. En tenue d'apparat, Maharaj Shankaracharya, un maharadj hindou, s'est montré le plus aimable, demandant au pape d'*« aller dire au monde entier que l'hindouisme est une religion d'amour »*. Une façon de se démarquer des attaques antichrétiennes commises au nom de sa tradition.

De son côté, le pape a conclu son discours – et son voyage en Inde - comme il l'avait commencé : par un appel à la liberté de conscience religieuse. Jusqu'au droit de changer de religion : *« Aucun Etat, aucun groupe,* a t-il affirmé, *n'a le droit de contrôler soit directement, soit indirectement, les convictions religieuses d'un individu. Ni le droit d'imposer ou d'empêcher la manifestation publique de sa foi. »* Cette rencontre interreligieuse s'est achevée dans la décontraction. Sous les applaudissements, le responsable hindou a pris le pape par la main. Le rabbin a enveloppé Jean Paul II d'une étoffe et le pape a béni sa kippa d'un signe de... croix. Un geste à expliquer par l'extrême fatigue, à nouveau manifestée en Inde, par cet homme de soixante-dix-neuf ans.

H. T.

Le bilan des victimes du cyclone s'alourdit dans l'État d'Orissa

Le bilan des victimes du cyclone qui a ravagé, il y a dix jours, l'Etat d'Orissa, sur la côte orientale de l'Inde, ne cesse de s'alourdir et près de trois mille morts ont déjà été décomptés. Une épidémie de gastro-entérite menace les survivants, condamnés à boire de l'eau polluée par les cadavres humains et animaux qui dérivent dans les eaux.

L'armée indienne, qui a installé plusieurs hôpitaux de campagne, a accueilli, dimanche 7 novembre, plus de deux mille patients atteints de diarrhées. Certaines zones isolées n'ont toujours pas reçu de secours. Dans un geste de solidarité, le pape Jean Paul II a annoncé, dimanche à New Delhi, un don de 1 800 000 francs (275 000 euros) en faveur des victimes. – *(Corresp.)*

Palestiniens et Israéliens s'engagent dans les négociations pour un accord définitif

Malgré un attentat dans le centre de la ville de Netanya qui a fait trente-quatre blessés pour la plupart légers, le premier ministre Ehoud Barak veut aller de l'avant dans le processus de paix

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le scénario est désormais bien rodé : chaque fois que pointe une échéance liée au processus de paix israélo-palestinien, des bombes explosent. Début septembre, au lendemain de l'accord de Charm el Cheikh relançant les pourparlers que mènent Israël et l'Autorité palestinienne, deux voitures piégées avaient explosé à Tibériade et à Haïfa, tuant leurs trois occupants – des Arabes de nationalité israélienne – et blessant trois autres personnes.

Cette fois les attentats ont été perpétrés à Netanya, cité balnéaire située au nord de Tel-Aviv où réside une forte communauté francophone originaire du Maghreb. Ils ont eu lieu vingt-quatre heures avant la reprise des pourparlers israélo-palestiniens, lundi 8 novembre, dans la ville de Ramallah, en territoire sous autorité palestinienne.

Les bombes – trois tuyaux de plomb bourrés d'explosifs et de clous reliés à un mécanisme d'horlogerie rudimentaire – avaient été déposées dans des poubelles voisines du centre de la ville. Elles ont explosé dimanche vers 10 h 30, faisant, selon la télévision, trente-quatre blessés, pour la plupart légers. Un quatrième engin a fait long feu. Les premières constatations semblent indiquer que l'explosif est de même origine que celui utilisé dans une bombe qui avait explosé, en août, à Netanya encore, non loin d'un commissariat de police.

Tandis que quelques manifestants huant Ehoud Barak et louant son prédécesseur, Benyamin Nétanyahou, se répandaient dans la ville en criant des slogans hostiles à l'égard des Arabes, la police procédait à des contrôles d'identité et interpellait une centaine de Palestiniens. Tous ont été relâchés dans la soirée. Netanya se trouve à moins de 20 kilomètres de la « ligne verte » qui sépare la frontière internationale d'Israël de la Cisjordanie occupée.

Dans un tract déposé la veille à l'agence Reuters, la branche militaire du mouvement islamiste Hamas avait promis d'intensifier ses attentats *« dans les prochaines semaines et les prochains mois »*, afin de répondre à la politique de colonisation menée par Israël.

Mis en accusation, l'Iran dément formellement toute implication

« Nous améliorerons nos interventions d'un point de vue qualitatif comme quantitatif », prévenaient les rédacteurs du tract. A Gaza, Cheikh Ahmad Yassine, guide spirituel du mouvement Hamas, a nié que les siens soient les auteurs du tract ; il a également affirmé ne pas connaître les responsables de l'attentat, ajoutant que son mouvement ne s'en prenait pas aux *« civils innocents »*, sauf lorsqu'il s'agissait de venger des civils palestiniens.

Selon les spécialistes, la rusticité des engins de Netanya rend peu probable la responsabilité du Hamas, qui, en matière d'attentats, a toujours témoigné d'un savoir-faire de bon niveau. Un haut responsable palestinien proche de Yasser Arafat a cependant accusé l'Iran d'être le commanditaire de ce dernier attentat, ce que Téhéran a démenti, immédiatement et avec véhémence. Le chef de la police préventive palestinienne en Cisjordanie, le colonel Djibril Radjoub, a pour sa part affirmé qu'il y a deux mois, à l'issue d'une réunion tenue à Téhéran avec les représentants du Hamas et du Djihad islamique, l'Iran avait encouragé ses protégés à passer à l'action.

Le parti Likoud, aujourd'hui dans l'opposition, a quant à lui immédiatement demandé que les négociations avec les Palestiniens soient suspendues, comme le faisait le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. Mais,tout en promettant que tout serait fait *« pour que cesse la menace terroriste et pour garantir la sécurité des citoyens israéliens »*, M. Barak a assuré que les pourpalers israélo-palestiniens en vue de parvenir à un accord définitif reprendraient bien ce lundi 8 novembre, comme prévu.

Les cartes délimitant les zones d'où l'armée israélienne envisage de se retirer devraient être connues dès le 9 novembre ; le lendemain, le gouvernement sera appelé à entériner l'ampleur de ce nouveau redéploiement, à l'issue duquel Israël rétrocédera aux Palestiniens 5 % du territoire qu'il occupe ; le 15 novembre, enfin, ce nouveau retrait devrait être chose faite, conformément au calendrier mis au point à Charm el Cheikh.

Georges Marion

TROIS QUESTIONS À...

MICHAEL AMALADOSS

1 Michael Amaladoss, universitaire et jésuite indien, vous êtes un théologien d'avant-garde. Comment avez-vous ressenti le document du pape sur l'Eglise en Asie (*Le Monde* daté 7-8 novembre) ?

C'est un document écrit pour l'Asie, mais pas par l'Asie. L'analyse des réalités politiques et sociales du continent est juste, mais je suis gêné par le mode d'« évangélisation » qui s'y trouve proclamé. Que veut dire *« évangéliser l'Asie »* dans un tel contexte de pluralisme culturel et religieux, où le chrétien, très minoritaire, vit à côté de l'hindou, à côté du musulman, du bouddhiste, etc. ? Le document laisse trop entendre que l'Asie attend un accomplissement religieux et que cet accomplissement ne peut venir que de Jésus-Christ. C'est une manière d'affirmer d'« en haut » le christianisme. Ce n'est pas ce qui convient à l'Asie.

2 Quelle est alors votre conception du dialogue ?

Il faut « évangéliser » en dialoguant. Autrement dit, mesurer tout ce que des traditions comme l'hindouisme ou le bouddhisme comportent de valeurs pour tout homme. Je pense aux pratiques de méditation, de dépouillement, de renoncement. Les chrétiens ont autant à recevoir des spiritualités orientales que celles-ci ont à recevoir des chrétiens. Leur reconnaissance doit contraindre l'Eglise à des formulations théologiques nouvelles.

Par exemple, on ne doit plus soutenir que le christianisme est la « seule » voie de salut pour l'homme.

3 Que pensez-vous des accusations de « conversion » formulées par des extrémistes hindous ?

C'est un droit pour chaque homme de religion de proposer son message. Est-ce que cela signifie *« convertir »* ? Les hindous n'aiment pas le prosélytisme, mais ils n'aiment pas non plus les violences. Ils ont désapprouvé les exactions commises par de petits groupes contre des chrétiens. J'ai peur, toutefois, que la tonalité des discours du pape à New Delhi ne soit ressentie comme un appel à la « conversion ». Comment peut-on soutenir, dans le même temps, qu'il faut *« dialoguer »* avec les autres religions et qu'il est temps de *« christianiser »* l'Asie ?

Propos recueillis par Henri Tincq

Les Australiens refusent la république

SYDNEY
de notre envoyée spéciale

Le *« référendum du siècle »* pour transformer l'actuelle monarchie constitutionnelle australienne en république a été largement rejeté par les Australiens, lors du scrutin de samedi 6 novembre. Alors qu'il aurait fallu une majorité des voix dans quatre des six Etats, la majorité n'a été atteinte que de justesse (50,1 %) dans un seul Etat, celui de Victoria. Même la Nouvelle-Galles du Sud (capitale Sydney) a voté en majorité (53,4 %) contre la république. Les autres Etats ont encore plus massivement rejeté l'offre de changement.

La reine d'Angleterre, Elizabeth II, qui reste donc reine d'Australie, a déclaré : *« Je respecte et accepte ce résultat. J'ai toujours indiqué qu'il revenait au peuple australien, et au peuple australien seul, de décider par des moyens démocratiques et constitutionnels du futur de la monarchie en Australie. »* La couronne d'Angleterre a été remarquablement silencieuse pendant la campagne de trois mois qui a précédé ce référendum, alors que les médias anglais ont suivi l'affaire de très près, prenant plutôt position pour le « oui ».

LE PRÉAMBULE REJETÉ

Le préambule à la Constitution, proposé dans un second référendum et qui aurait permis de faire une place aux populations aborigènes dans la Constitution australienne où elles ne figurent pas pour le moment, a lui aussi manqué de convaincre, rejeté par près de 61 % des Australiens.

Les conséquences de ce double rejet sont d'abord politiques. Si la victoire du « non » est une claire défaite pour les travaillistes (Australian Labor Party), qui firent officiellement campagne pour la république, le premier ministre, le conservateur John Howard, sort renforcé de ce scrutin. Les résultats du référundum pourraient toutefois amener une certaine instabilité au sein du gouvernement, qui s'est trouvé très divisé autour du sujet de la république. Et si le premier ministre a déclaré que le dossier était désormais classé, l'idée d'un plébiscite simplement pour ou contre la république, à l'occasion des prochaines élections fédérales, de fin 2001, semble déjà occuper les esprits.

Ce double « non » au changement et à l'évolution livre aussi des indices intéressants sur la société australienne. On savait les Australiens conservateurs : sur quarante-deux référendums proposés depuis la fédération en 1901, seuls huit ont été adoptés, portant toujours sur des questions mineures, à l'exception du référendum historique du 27 mai 1967, à propos de la citoyenneté des Aborigènes. Les résultats de samedi confirment donc cette règle des Australiens traditionnellement opposés au changement.

Florence de Changy

LeMonde Job: WMQ0911--0006-0 WAS LMQ0911-6 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0642 Lcp:700 CMYK

JUSTICE La démission du ministre de l'économie des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, et la polémique au sujet de l'affaire de la MNEF ont amené plusieurs responsables du gouvernement et de la majorité à mettre en cause, dimanche 7 novembre, la publicité donnée aux accusations portées contre l'ancien ministre. Plusieurs ministres estiment que les politiques sont exagérement exposés aux coups de la justice. ● À PARIS et à Marseille, les socialistes s'interrogent sur les conséquences à tirer de la mise en examen ou de la mise en cause de leurs dirigeants locaux. ● LE MINISTRE de l'intérieur, M. Chevènement, a déclaré qu'il n'accorde *« aucune espèce de réalité »* aux informations publiées dans la presse sur l'analyse de la police scientifique au sujet des documents concernant le travail de l'ancien ministre.

Des ministres s'inquiètent de leur « vulnérabilité » face à la justice

Après la démission de Dominique Strauss-Kahn, Jean-Pierre Chevènement dénonce la « loi du pilori », Martine Aubry parle de « lynchage médiatique », Claude Allègre estime que « le système de vulnérabilité des ministres est excessif »

MOINS d'une semaine après la démission de Dominique Strauss-Kahn et l'algarade entre le premier ministre et le président de la République à propos des affaires politico-judiciaires, le gouvernement s'organise pour faire face à la tornade déclenchée par l'affaire de la MNEF. La risposte s'est ordonnée, d'abord, sur le front de la cohabitation. Hormis Alain Madelin, président de Démocratie libérale, qui a assuré, dimanche 7 novembre, sur RMC, que l'affaire de la MNEF est la conséquence d'un « système Jospin », chacun s'est employé à minimiser les tensions.

« La cohabitation est un exercice difficile, dans lequel chacun doit respecter l'autre », a commenté le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, lundi matin, sur Europe 1. Au même moment, sur France 2, le premier secrétaire du Parti socialiste se montrait presque aussi sobre : François Hollande a exprimé l'espoir que *« dans la cohabitation, chacun veillera à ce que les affaires, qui doivent rester le domaine de la justice, n'entravent pas le bon fonctionnement du gouvernement, des pouvoirs publics et l'image de la France »*. Et d'ajouter que chacun, *« de droite ou de gauche »*, a *« autre chose à faire que de se jeter à la face les affaires »*, même si la droite, a-t-il assuré, *« est dans les affaires jusqu'au cou »*.

« UN AVANT ET UN APRÈS »

De même, dimanche, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement sur TF 1, et la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI », se sont employés à ne pas verser d'huile sur le feu. Même Charles Pasqua, président du RPF, s'est contenté d'un commentaire prudent, dans un entretien au *Journal du dimanche* : *« Il y a clairement une nouvelle donne politique, un "avant"et un "après" l'affaire de la MNEF. Les gouvernements vivent des cycles. L'un deux s'achève. »*

C'est sur le second front, celui des relations entre justice, presse et politique, que les responsables de la majorité ont concentré leurs forces. Le plus vigoureux a été M. Chevènement. Sur TF 1, il a assuré que M. Strauss-Kahn *« n'aurait pas dû démissionner »*. *« Je lui avais donné mon avis, mais il était trop tard »*, a confié le ministre de l'intérieur. Face à la *« campagne médiatique »* qui a conduit à la démission du ministre de l'économie et qui s'est nourrie d'informations qui *« ne correspondent à aucune forme de réalité » (lire ci-dessous)*, M. Chevènement a ajouté : *« Il faut parfois savoir résister au vent médiatique. »*

Dans un entretien publi*é par Le Figaro* lundi, le ministre de l'intérieur élargit le débat : *« C'est la loi du pilori. Bien évidemment, je suis partisan de l'indépendance de la justice, mais comment peut-elle s'exercer dès lors que les deux principes fondateurs – secret de l'instruction et présomption d'innocence – ne sont plus garantis ? On peut se poser la question de savoir ce que devient la responsabilité politique quand un ouragan politico-judiciaire se déchaîne sur la base de faits qui sont loin d'être avérés ou d'indications qu'en principe seul le juge devrait connaître et qui, elles aussi, sont loin de refléter une réalité établie. »* Mme Aubry a, également dénoncé l'*« espèce de lynchage médiatique »* dont a été victime M. Strauss-Kahn *(lire page 16)*.

« MINIMUM DE PROTECTION »

Devant les militants socialistes de l'Aveyron, samedi, M. Hollande était déjà allé dans le même sens, à propos de responsables du PS dont le nom est cité dans l'affaire de la MNEF : *« Je ne peux pas moi-même faire la justice* (...) *On ne peut pas se prononcer sur des noms, juste parce qu'ils sont évoqués dans la presse. »* Lundi, toutefois, sur France 2, le premier secrétaire du PS s'est démarqué de M. Chevènement. *« Je pense que Dominique Strauss-Kahn a eu raison de démissionner, non pas parce qu'il était coupable,* (...) *mais parce que, mis en cause, il ne pouvait pas exposer le gouvernement et il devait se consacrer à sa défense »*, a dit M. Hollande.

Au-delà de la situation de l'ancien ministre de l'économie, le malaise est cependant perceptible. M. Allègre estime ainsi que *« le système de vulnérabilité des ministres est excessif »*. M. Chevènement l'a dit tout aussi fortement sur TF 1 : *« Je ne demande pas l'immunité, mais les hommes politiques ont droit à un minimum de protection. »* Pour combattre la *« judiciarisation de la vie politique »*, qui résulte de *« l'affaissement de la responsabilité politique »*, le ministre de l'intérieur recommande la création d'une *« commission consultative »*, capable de servir de *« sas »* entre les responsables politiques mis en cause et les juges.

De son côté, Robert Hue a redit, dimanche, dans un entretien au *Parisien*, que *« la présomption d'innocence n'existe plus pour les responsables politiques »*. *« Il y a même une présomption de culpabilité*, observe le secrétaire national du PCF. *Je ne dis pas que les hommes politiques doivent bénéficier d'un statut particulier, mais il faut au moins avoir la certitude que lorsqu'un responsable politique est mis en examen, la justice traite le dossier avec célérité. »* Si personne ne conteste explicitement, à gauche, la réforme de la justice engagée par le gouvernement, il reste que l'indépendance accrue des parquets suscite, pour le moins, interrogations et gêne.

Gérard Courtois

Rumeurs autour de l'association France-Taïwan

CONTRATS d'armement, commissions occultes, secret-défense : l'enquête sur les malversations attribuées aux anciens dirigeants de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a soudainement suscité un flot de rumeurs sulfureuses – et, pour l'heure, non étayées par le moindre élément probant – autour de l'association France-Taïwan, qui regroupait certains des responsables de la mutuelle. Fondée le 19 septembre 1991, à l'heure où la France négociait ses premiers contrats de matériel militaire avec le régime nationaliste de Taïpeh, cette association apparaît au détour de l'enquête des juges Neher et Riberolles parce qu'elle était domiciliée dans l'immeuble parisien acquis par la MNEF, rue Tiphaine. Présidée à l'origine par l'homme d'affaires Pierre Bergé, elle comptait parmi ses vice-présidents Jacques Cresson, le mari d'Edith Cresson – alors premier ministre – et le député (PS) de Paris Jean-Marie Le Guen ; son trésorier était Olivier Spitakhis.

La présence de ces personnalités et la proximité de la constitution de l'association avec la signature du contrat de ventes des fameuses frégates, équipées par Thomson, conclu le 31 août 1991, a semble-t-il suffi à l'ancienne compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, pour effectuer un rapprochement entre deux affaires *a priori* sans rapport. Elle-même impliquée dans les manœuvres financières occasionnées par la négociation sur les frégates, Mme Deviers-Joncour a affirmé, dans le *Journal du Dimanche*, que son complice d'alors, Alfred Sirven, lui avait *« laissé entendre que l'association France-Taïwan et les gens qui gravitaient autour d'elle avaient été très actifs »* dans les coulisses de ce contrat. En fuite depuis deux ans, M. Sirven, considéré comme le personnage central de l'affaire Elf, n'est pas là pour confirmer ce témoignage.

PROPOS DÉMENTIS

« Personne n'a agi de manière philanthropique dans cette affaire, tout le monde a été payé », a-t-elle assuré, ajoutant que Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'industrie et du commerce extérieur, s'était lui-même rendu à Taïwan *« en juillet 1992 »* dans le but de *« faciliter la signature du deuxième volet de l'exportation d'armes* [françaises] *»*, portant sur des avions Mirage et des missiles Mica. Ce propos a été vivement démenti par l'avocat de M. Strauss-Kahn, qui a indiqué qu'en 1992, l'ancien ministre s'était rendu en Chine et non à Taïwan. Nonobstant cette approximation, le président de l'UDF, François Bayrou, a réclamé, dimanche soir sur France 3, la levée du secret-défense sur les contrats passés avec la Chine nationaliste.

En fait, l'enquête de deux autres juges, Eva Joly et Laurence Vichnievsky, saisis à la suite d'une plainte déposée en 1997 par le groupe Thomson-CSF, a établi depuis longtemps que quelque 3 milliards de francs de commissions avaient été versés en marge de la signature de ce marché, dont le montant total avoisina les 16 milliards de francs. Si la commission réclamée par M. Sirven et Mme Deviers-Joncour, dissimulés derrière une société-écran suisse, ne fut jamais payée par Thomson, deux intermédiaires furent bien rémunérés : une femme d'affaires chinoise, Lily Liu, et un *« courtier »* taïwanais, Andrew Wang. Dûment déclarées au ministère des finances par la direction de Thomson, ces commissions n'apparaissent pas réellement couvertes par le secret-défense, mais leurs répartitions ultérieures ne sont connues que des seuls intermédiaires. Nul n'a jamais évoqué l'éventuelle intervention d'un ou plusieurs membres de l'association France-Taïwan dans ces tractations – pas même Mme Deviers-Joncour, pourtant interrogée à de multiples reprises par les juges.

Dénonçant *« l'amalgame et le fantasme »* de ces rapprochements, M. Le Guen a lui aussi démenti ces accusations. Mise en sommeil en 1994, l'association ne semble avoir eu qu'une activité fantomatique, essentiellement vouée à l'accueil d'étudiants taïwanais en France, assure l'un de ses membres. Financée par *« une centaine d'entreprises »,* au moyen de souscriptions de *« quatre à cinq mille francs »*, elle aurait eu un chiffre d'affaires cumulé d'environ 300 000 francs en trois ans, entre 1991 et 1994. Elle ne semble pas avoir constitué, à cet égard, le réceptacle idéal pour d'éventuelles commissions occultes sur un marché d'Etat.

Hervé Gattegno

Remous aux PS de Paris et de Marseille

LES DÉVELOPPEMENTS judiciaires de l'affaire de la MNEF, et la démission de Dominique Strauss-Kahn, suscitent en retour des remous dans les fédérations socialistes de Paris et des Bouches-du-Rhône. Les noms des premiers secrétaires de ces deux fédérations apparaissent en effet dans l'enquête : Jean-Marie Le Guen, responsable de la fédération de Paris, en tant qu'ancien directeur médical de la MNEF, tandis que François Bernardini, dirigeant de la fédération des Bouches-du-Rhône, a été mis en examen pour *« recel de détournement de fonds publics »*.

A Paris, plusieurs secrétaires de section s'interrogent sur la conduite à tenir dans le cas où M. Le Guen serait convoqué par les juges d'instruction, et évoquent l'hypothèse d'une structure collégiale. Jean-Pierre Blatt, secrétaire de la section 15e arrondissement, et Eric Chevaillier, secrétaire de section dans le 12e arrondissement, penchent ainsi pour *« faire très vite le ménage »*. *« Il ne faut pas anticiper sur le judiciaire, qui peut intervenir très vite*, souligne Jacques Bravo, trésorier de la fédération et proche de Jean-Marie Le Guen. *Il ne faut pas mettre le feu aux structures, mais il ne faut pas faire la sourde oreille aux revendications de la base. »*

A Marseille, la contestation est plus formalisée. La fronde grondait notamment dans les couloirs du conseil général depuis la mise en examen, le 29 octobre, de M. Bernardini. Elle a pris forme lors de la réunion du groupe socialiste, vendredi 5 novembre. A la demande d'Hervé Charubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence, le président du groupe, Jean Bonat, a mis à l'ordre du jour la question de la mise en examen de certains élus. Lors du tour de table, tous, ou presque, ont jugé que cette nouvelle mise en cause de M. Bernardini est la fois de trop. Aucune décision n'a cependant été prise.

Marie-Arlette Carlotti, députée européenne, a adressé une lettre ouverte aux militants socialistes du département et à François Hollande. *« La fédération socialiste des Bouches-du-Rhône est une fois de plus prise dans la tourmente,* écrit-elle. *Le fait que son principal responsable soit de nouveau mêlé à une procédure judiciaire ne peut que préoccuper au plus haut point chacune et chacun d'entre nous. Même si la présomption d'innocence prévaut dans tous les cas, cette situation lui confère un devoir moral de se mettre en réserve de la direction de notre parti.* (...) *À quelques mois d'échéances électorales capitales, il faut remettre la fédération* (...) *en état de fonctionner efficacement et sereinement. »* En conclusion, elle demande *« l'organisation d'un congrès extraordinaire »*.

Outre M. Chérubini et Mme Carlotti, André Guinde et Jean Pierre Maggi, deux autres conseillers généraux, ont signé la lettre vendredi. Christophe Masse ou Gabriel Malauzat, conseillers généraux élus en 1998, envisagent de les rejoindre. Jean-Noël Guérini – qui a succédé à M. Bernardini à la présidence du conseil général lorsque celui-ci a été contraint de démissionner après sa condamnation pour avoir été déclaré comptable de fait, en juillet 1988 –, présent à la fin de la réunion du groupe, reste discret. D'autres conseillers généraux, comme Denis Rossi ou Alexandre Medvedowsky, préfèrent attendre la réunion du secrétariat fédéral, le lundi soir 8 novembre, pour se prononcer. Certains élus et responsables de section veulent transformer la lettre de Mme Carlotti en pétition. C'est la première fois que du cœur du système – les élus –, la contestation ose s'avancer publiquement.

Michel Samson (à Marseille) et Pascale Sauvage

M. Chevènement conteste les informations parues dans la presse

INTERROGÉ sur TF 1, dimanche 7 novembre, sur l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et la démission de Dominique Strauss-Kahn, Jean-Pierre Chevènement a déclaré qu'il n'accordait *« aucune espèce de réalité »* aux informations fournies par la presse sur l'analyse de la police scientifique au sujet des documents concernant le travail de l'ancien ministre. *« Je peux vous dire*, a indiqué le ministre de l'intérieur, *qu'un certain nombre d'informations publiées dans la presse sur la rame de papier, les polices de caractères, tout cela ne répond à aucune espèce de réalité. »*

Libération avait indiqué, lundi 1er novembre, que le laboratoire de police technique et scientifique de la préfecture de police de Paris avait analysé des documents saisis au siège de la MNEF et chez des avocats. Parmi eux figuraient des documents permettant de justifier les 603 000 francs perçus par M. Strauss-Kahn en tant qu'avocat dans le cadre d'une négociation entre la holding de la mutuelle, Raspail Participation et Développement (RPD) et la Compagnie générale des eaux (ex-CGE devenue Vivendi). Selon *Libération,* les enquêteurs estimaient que la date de vente des feuilles de papier était postérieure aux dates indiquées sur les pièces saisies. De plus, ajoutait le quotidien, les polices de caractères d'imprimerie utilisées pour la frappe de documents n'existaient pas lorsque les textes étaient censés avoir été rédigés.

Après avoir repris dans un premier temps ces informations, *Le Monde* avait rectifié cette relation des faits dans son édition du 4 novembre. Nous indiquions alors, de sources judiciaires, que, selon les enquêteurs, quatre documents signés de la main de M. Strauss-Kahn et adressés à Olivier Spithakis, alors directeur général de la MNEF, et à Philippe Plantagenest, directeur de RPD, auraient pu avoir été antidatés. Selon le rapport d'expertise, ces quatre pièces auraient été rédigées sur des feuilles issues de la même rame de papier alors qu'il existe treize mois d'écart entre la rédaction du premier et celle du dernier.

Interrogé par les juges, M. Plantagenest a reconnu avoir antidaté la lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn datée du 13 décembre 1994. Il a ajouté n'avoir jamais reçu le courrier, daté du 19 décembre 1994, adressé par M. Strauss-Kahn à la MNEF, dans lequel celui-ci accepte la mission d'avocat-conseil confiée par la mutuelle.

Jacques Follorou

Les événements dans Le Monde

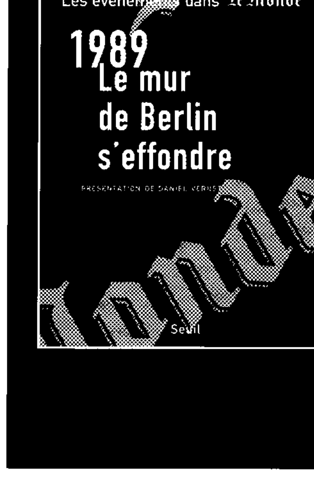

1989, la chute du mur de Berlin.
Les articles de l'époque présentés par Daniel Vernet.

Déjà parus :
1949, Mao Président
1959, Castro prend le pouvoir

Editions du Seuil

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

▶ Sur DEUG, DUT, BTS :
EM Lyon, concours "Profils" "Tremplin", "Passerelle"

▶ Sur Licence :
Sciences Po ▶ Attention :
NOUVEAU CALENDRIER EXAMEN EN MARS
HEC-ESCP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",

▶ Sur Maîtrise :
ESSEC, CRFPA, DECF-DESCF

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP

LeMonde Job: WMQ0911--0008-0 WAS LMQ0911-8 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0644 Lcp:700 CMYK

Le gouvernement prévoit une parité globale, mais sans condition d'ordre

Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, prépare pour décembre un projet de loi qui institue une stricte égalité entre hommes et femmes sur les listes de candidats aux élections municipales, sans imposer d'alternance dans la répartition des places

Le projet de loi qui vise à mettre en œuvre la parité hommes-femmes en politique est presque « bouclé ». Le texte de Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, sera présenté au conseil des ministres en décembre, avant la discussion au Parlement début 2000. Ce projet instaure la parité dans les scrutins de liste dès 2001 pour les municipales – dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants –, dès 2004 pour les régionales et les européennes, ainsi que pour les sénatoriales dans les départements qui élisent au moins cinq sénateurs. Toutefois, le texte n'impose aucune contrainte quant à la place des femmes sur les listes : l'idée d'une alternance hommes-femmes n'est pas retenue, ce qui suscite de vives critiques de la part d'Yvette Roudy (PS), ancienne ministre chargée des droits de la femme. Pour favoriser la parité aux législatives, le texte prévoit un mécanisme de « pénalisation financière ». Les autres scrutins uninominaux – les cantonales et l'autre partie des sénatoriales – ne sont pas concernés par la réforme.

TOUTE son enfance, Lionel Jospin s'est entendu dire : *« On débarrasse la table », « on range sa chambre », « on fait la vaisselle »*. A la maison, garçons et filles *« étaient égaux »* devant les tâches ménagères, confie le premier ministre à *Elle* (daté 8 novembre). M. Jospin a promis la même chose en politique. *« Pour moi, la parité, c'est 50-50 ! »*, a-t-il lancé, le 27 septembre, lors des Journées parlementaires socialistes, à Strasbourg. La réalité risque d'être moins rose. Le projet de loi qui vise à mettre en œuvre la parité hommes-femmes dans les scrutins est quasi bouclé.

Le texte sera présenté au mois de décembre en conseil des ministres, avant la discussion au Parlement au début de 2000. La promesse est tenue sur le papier : la parité sera instaurée dans les scrutins de liste dès 2001 pour les municipales dans les villes de plus de 3 500 habitants (le dépôt d'une liste n'étant pas obligatoire dans les plus petites communes), et dès 2004 pour les régionales et les européennes, a confirmé Nicole Péry, le 5 novembre, lors du 27e Congrès de l'Internationale socialiste des femmes, à la Défense.

LISTES « CHABADA »

La secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle a ajouté que la réforme s'appliquera, de même, aux élections sénatoriales, dans les départements qui élisent au moins cinq sénateurs (les autres étant soumis au scrutin uninominal). Toute liste qui ne respectera pas le seuil de 50 % sera déclarée irrecevable.

Le texte n'impose aucune contrainte sur la place des femmes dans la liste. Il ne prévoit ni l'alternance « un homme, une femme » ni la parité par tranches de dix élus, comme le propose Catherine Tasca (PS), présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale. L'Hôtel Matignon se veut rassurant. Le seuil de 50 % est déjà une forme de révolution, explique l'entourage de M. Jospin ; pour le reste, il faut faire confiance aux formations politiques. En fait, la perspective des élections municipales a été décisive : il sera déjà bien difficile de « tricoter » des listes communes entre socialistes, communistes, chevènementistes, radicaux de gauche et Verts, si possible. Fabriquer, en plus, des listes « chabada » (*« Un homme, une femme »*, dit la chanson), ce serait devoir faire dans la dentelle. Sans compter les fusions de listes et autres désistements au second tour...

« LES DERNIERS DE LA CLASSE »

Autre limite, l'objectif de parité pour les élections législatives n'est assorti d'aucune obligation de résultat. Un mécanisme de *« pénalisation financière »* sanctionnera les formations politiques qui n'auront pas présenté autant de femmes que d'hommes. Un parti sera quitte dès lors qu'il a respecté le seuil de 50 %. Qu'importe, ensuite, le score des candidates. Dans son rapport remis au premier ministre, le 8 septembre (*Le Monde* du 10 septembre), l'ex-rapporteuse de l'Observatoire de la parité et nouvelle secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot, suggérait de lier l'aide financière aux suffrages recueillis au premier tour des législatives par les candidates (*Le Monde* du 10 septembre), pour éviter que les partis n'envoient les femmes dans les circonscriptions les plus difficiles.

Le gouvernement n'a pas retenu cette solution. Les formations politiques n'auront pas intérêt à condamner leurs candidates à la défaite, parie-t-il ; ce serait politiquement suicidaire. Comme l'a préconisé le rapport Gillot, les autre scrutins uninominaux – les cantonales et l'autre partie des sénatoriales – ne seront pas concernés par la réforme, qui pose dans ces cas précis des problèmes de financement *« insolubles »*.

Les militantes sont déçues. Yvette Roudy, députée du Calvados, qui a obtenu les mêmes informations sur le texte de Mme Péry, soupire : *« En France, on est les derniers de la classe ! Si le texte ne dit rien sur la place des femmes dans la liste, les responsables pourront faire ce qu'ils veulent. » « Le résultat n'aura rien à voir avec l'affichage de 50 %,* déplore l'ancienne ministre chargée des droits de la femme. *"On ne peut pas contraindre l'électeur" : voilà le raisonnement qui revient toujours, par crainte d'une sanction du Conseil constitutionnel. C'est fou ce qu'on est chatouilleux avec la constitutionnalité ! »*

Membre de l'Observatoire de la parité, Régine Saint-Criq constate *« le flou »* qui règne sur le projet de loi. *« On n'a pas d'informations, on attend toujours les simulations du ministère de l'intérieur. Ce que je crains, c'est que la pénalisation ne soit pas assez importante pour les partis qui traînent les pieds. La pire des choses serait de donner dans la symbolique »*, affirme la présidente de l'association Parité, qui organise un débat, le 17 novembre, entre les députés Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) et André Vallini (PS, Isère). *« La réforme sur les scrutins de listes est, en revanche, satisfaisante, même si j'aurais préféré l'alternance homme-femme »*, précise-t-elle.

Le texte ne prévoit rien, non plus, sur la parité dans les structures intercommunales. Quant au très attendu statut de l'élu, *« son coût serait très élevé, et il n'est pas possible de le créer uniquement pour les femmes »*, juge le premier ministre. *« C'est une démarche globale, qui concerne les deux sexes, qu'il faut faire avancer »*, explique M. Jospin, toujours dans *Elle*.

Clarisse Fabre

Baume-les-Dames parviendra-t-elle à mériter son nom ?

BESANÇON
de notre correspondant

Etre le maire d'une ville nommée Baume-les-Dames ne donne aucun « droit à l'erreur » en matière de parité. A la tête, depuis 1983, de cette charmante cité de 5 700 âmes au creux de la vallée du Doubs, non loin de Besançon, Marc Pétrement, *« UDF modéré »* comme il se définit lui-même, en convient très volontiers. *« C'est vrai qu'il faut assurer »*, plaisante-t-il. En déduire qu'il apprécie qu'un texte futur, dont il ignore les dispositions, le contraigne à placer 50 % de femmes sur sa liste au printemps 2001, lorsqu'il briguera, à soixante-cinq ans, son quatrième mandat consécutif, serait toutefois erroné. *« Fallait-il vraiment une loi pour cela ? Sincèrement, je ne le crois pas. L'évolution de la société poussait fortement en ce sens, et nous y serions arrivés de façon naturelle »*, assure-t-il.

En dépit du rayonnement passé des abbesses de l'endroit – qui valut à cette bourgade de s'appeler Baume-les-Nonnes sous l'Ancien Régime, avant d'être rebaptisée Baume-les-Citoyennes, puis de parvenir enfin à un toponyme consensuel –, les postulantes n'avaient pas été nombreuses, en 1995, quand M. Pétrement avait voulu intégrer *« un tiers de dames »* à son équipe d'alors. *« Sur vingt-neuf candidats, j'en souhaitais dix, dont la plupart en position d'éligibilité »*, se souvient-il. Avec son épouse, Monique, impliquée dans la vie sociale de la cité, il avait fait le tour des femmes *« estimées pour leur motivation et leur dévouement au sein du milieu associatif »*, car *« il ne suffit pas, dans une petite ville comme la nôtre, où chacun se connaît, de militer dans un parti pour emporter des suffrages »*.

« JE NE PRENDRAI PAS N'IMPORTE QUI »

Avaient ainsi été sollicitées la présidente de la Croix-Rouge, la rédactrice du bulletin de la paroisse, des bénévoles du Secours catholique et de clubs du troisième âge, des passionnées de la protection du Vieux Baume et une kyrielle de *« respectables »* commerçantes. Si beaucoup furent *« flattées que leur maire pense à elles, tant cette demande valait reconnaissance de leur travail »*, raconte M. Pétrement, les refus, pourtant, ne manquèrent pas. L'objectif fut néanmoins atteint : sept femmes furent élues aux côtés de quinze hommes de la majorité, dont une, Yvette Nicolas, quarante-sept ans, devint adjointe au maire, chargée de l'éducation et de la jeunesse. Instruit par l'expérience, M. Pétrement, qui devra conduire de front, en 2001, les deux batailles municipale et cantonale puisqu'il occupe aussi un siège de vice-président au conseil général, réfléchit donc à l'affaire, même s'il ne doit lancer sa campagne de « recrutement » qu'au début de 2000.

La tâche s'annonce ardue. *« A priori, je suppose que cinq ou six des conseillères actuelles choisiront de se représenter et qu'il faudra trouver neuf ou dix autres candidates,* évalue le maire, *mais je ne prendrai pas n'importe quelle dame, uniquement pour satisfaire à cette loi trop rigide, dont je conteste le bien-fondé. Je veux qu'elles en aient envie, qu'elles soient dotées d'un caractère énergique et de réelles capacités. »*

Son angoisse, cornélienne, c'est de devoir, si d'aventure la place venait à faire défaut pour le respect de la parité, se séparer d'un compagnon de route fidèle, mais de sexe masculin, pour inclure un élément féminin. Alors, stylo en main, il « pointe » inlassablement les noms des mâles sortants de sa liste qui lui ont fait part de leur intention de passer la main. *« En principe, cela devrait aller... »*, soupire-t-il. En croisant les doigts.

Jean-Pierre Tenoux

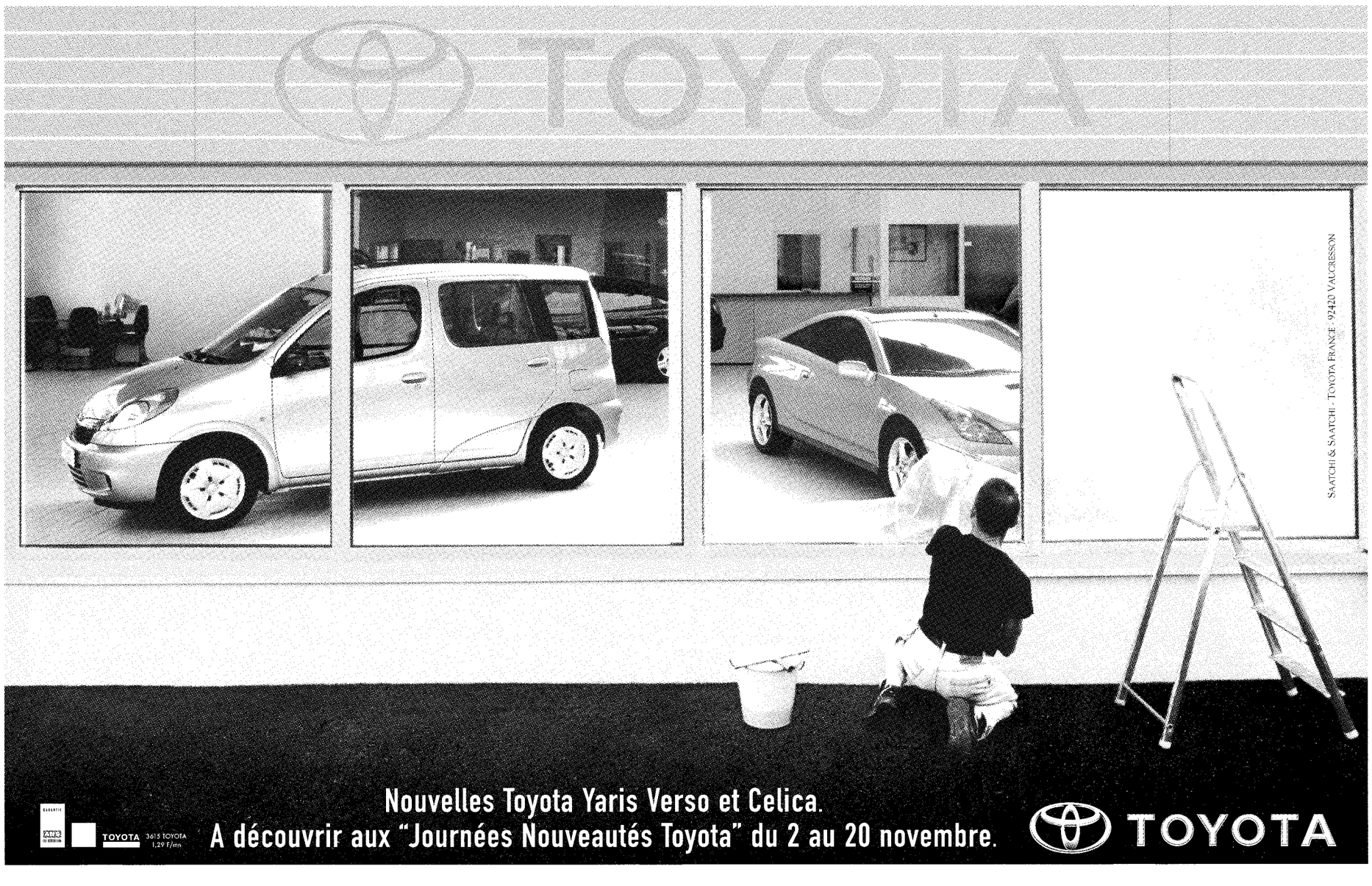

LeMonde Job: WMQ0911--0009-0 WAS LMQ0911-9 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0645 Lcp:700 CMYK

Les comptes des partis pour 1998 traduisent le changement de majorité

Le PS est en excédent, le RPR en déficit

LA COMMISSION nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP) a fait publier, au *Journal officiel* du 6 novembre, les comptes des partis politiques pour 1998. La loi fait, en effet, obligation aux partis qui bénéficient de l'aide de l'Etat ou qui recueillent des dons de tenir une comptabilité et de déposer chaque année leurs comptes auprès de la CCFP. Comme toujours, la commission rappelle qu'elle ne dispose d'aucun pouvoir de contrôle sur ces documents, et que les partis ne sont tenus de fournir aucune pièce justificative. Elle se contente de vérifier que les comptes respectent les formes prévues et ne comportent pas de dons de personnes morales, interdits depuis 1995. C'est donc à la lumière de cette limite qu'il faut lire les documents publiés.

Les comptes des principaux partis, en 1998, traduisent les conséquences financières du changement de majorité intervenu en 1997. En effet, la dotation publique est aujourd'hui la principale ressource des partis politique représentés au Parlement. Elle représente 51,2 % des ressources déclarées de l'ensemble des partis. Or l'aide de l'Etat est proportionnelle pour moitié au nombre de parlementaires, et pour moitié au nombre de voix obtenues au premier tour des législatives. Il est donc logique que le Parti socialiste ait enregistré, en 1998, un excédent substantiel de près de 37 millions de francs (5,6 millions d'euros), sur un budget total de 292 millions (44,5 millions d'euros). Le RPR, lui, accroit son déficit à 5,5 millions de francs (839 000 euros), sur un budget de 176 millions (26,8 millions d'euros). Le budget de Démocratie libérale a représenté 46,5 millions de francs (7 millions d'euros), et celui de Force démocrate s'est élevé à 45,9 millions de francs (6,9 millions d'euros). Les deux sont pratiquement en équilibre. Le Parti communiste est toujours en déficit, de plus de 13 millions de francs (1,98 million d'euros), et le Front national, avant éclatement, est en léger excédent avec un budget de près de 118 millions de francs (17,9 millions d'euros).

Cécile Chambraud

Le RPF de M. Pasqua vient se compter dans la 21e circonscription de Paris

L'ancien ministre soutient la candidature de M. Arajol

L'élection législative partielle dans le 20e arrondissement de Paris, consécutive à la démission de la députée (PS) Véronique Carrion-Bastok, est l'occasion d'un test électoral pour le mouvement de Charles Pasqua, face au candidat UDF, Didier Bariani. Cette primaire à droite sert la gauche, dont le candidat, Michel Charzat, apparaît bien placé pour conserver la circonscription au PS.

LA DERNIÈRE FOIS qu'il était venu, c'était en 1993, pour soutenir Didier Bariani (UDF), alors maire du 20e arrondissement de Paris, aux législatives. M. Bariani avait remporté la circonscription. Le chemin de Charles Pasqua, en tournée, dimanche 7 novembre sur les marchés du 20e, rue des Pyrénées et place de la Réunion, n'a pas croisé celui de son ancien ami, de nouveau candidat dans la 21e circonscription de la capitale. L'ancien ministre de l'intérieur était là pour présenter un nouvel ami, Jean-Louis Arajol, candidat du RPF à cette élection législative partielle. *« Arajol est un bon candidat, les autres sont essoufflés »*, glisse M. Pasqua. *« Je suis le candidat de M. Pasqua »*, clame l'intéressé à qui salue l'ancien ministre. *« C'est mon candidat,* reprend M. Pasqua, *et il vient directement de la police. Vous en avez besoin, de policiers, dans ce quartier ! »*

Le décor est planté. M. Pasqua, qui ne cache pas vouloir faire de cette élection un test – *« faire au moins autant qu'aux européennes à Paris »*, soit 12,20 % des voix - pour son parti en cours de formation, mise sur le thème de la sécurité. Rue des Pyrénées, le candidat socialiste, Michel Charzat, maire du 20e, s'avance. *« Je vais saluer mon collègue »*, annonce le sénateur socialiste, désigné par son parti comme étant le mieux placé pour garder à gauche cette circonscription difficile. Les deux sénateurs se serrent la main. M. Charzat profite de la rencontre pour répondre *« implantation locale »* et *« travail de terrain »* au parachutage de l'ex-syndicaliste policier dans son fief. M. Arajol s'arrête pour saluer une vieille connaissance, en la personne de François Kalfon, directeur de campagne de M. Charzat.

BONNE ENTRÉE EN CAMPAGNE

« On se connaît bien, on a été dans le même parti », explique volontiers M. Kalfon. *« Pas tout à fait »*, rectifie l'ancien syndicaliste de gauche, faisant allusion au temps où le PS n'avait pas encore unifié ses formations satellites. *« Un parti, ce n'est pas une religion, je suis avant tout républicain »*, explique-t-il pour justifier son adhésion au RPF.

De l'autre côté du carrefour, le candidat du MNR, Jacques Gaillard, qui revendique ses origines populaires et son passé militant de gauchiste *« libertaire »*, se replie dans un café. Des militants communistes annoncent une réunion de soutien à leur candidat, Pierre Mansat, animée par Marie-George Buffet, la populaire ministre de la jeunesse et des sports. *« Eh oui, on a les soutiens qu'on mérite ! »*, lancent-ils au passage de MM. Pasqua et Arajol. Les quelques militants d'Alternative libertaire qui, chaque semaine, arpentent le quartier, crient *« des papiers pour les sans-papiers ! »* à quelques reprises. M. Pasqua ne bronche pas, préférant s'adresser aux mères de famille et aux personnes âgées qui attendent leur tour aux étals des commerçants. *« Pasqua, c'est une bonne entrée en campagne pour moi »*, conclut le candidat RPF.

Pascale Sauvage

Vingt-quatre candidatures déclarées

Au terme du délai imparti, vingt-quatre candidats se sont inscrits auprès de la préfecture de Paris pour participer à l'élection législative partielle qui aura lieu dans la 21e circonscription de la capitale, le 28 novembre et le 5 décembre. Ces déclarations de candidatures doivent encore être examinées par le préfet, qui peut, s'il en conteste la validité, saisir le tribunal administratif dans les 24 heures. Parmi les inscrits figurent : le sénateur socialiste Michel Charzat ; le RPF Jean-Louis Arajol ; l'ancien député Didier Bariani (UDF) ; le porte-parole des Verts Denis Baupin ; le communiste Pierre Mansat ; la présidente du groupe Front national du conseil régional d'Ile-de-France Martine Lehideux ; le président de Génération écologie Brice Lalonde ; le mégrétiste Jacques Gaillard ; et Catherine Lebrun, candidate de la Ligue communiste révolutionnaire.

M. Bayrou menace de démissionner du Parlement européen

LE PRÉSIDENT de l'UDF, François Bayrou, a menacé, dimanche 7 novembre, de démissionner du Parlement européen si les députés de Strasbourg n'étaient pas traités, en termes de cumul des mandats, de la même façon que les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat. Invité de l'émission « France Europe Express » sur France 3, M. Bayrou a indiqué qu'il avait *« l'intention de continuer à* [être assidu à Strasbourg] *à une condition, c'est qu'on ne fasse pas deux poids, deux mesures entre les députés français et les députés européens ». « Tout se passe*, a-t-il expliqué, *comme si on s'acheminait vers un choix du gouvernement qui fasse qu'on continue à permettre aux députés français et aux sénateurs français d'avoir un mandat local et qu'on s'apprête à l'interdire aux parlementaires européens.* » Alors que, durant la campagne des européennes, M. Bayrou s'était engagé à siéger au Parlement de Strasbourg, il suggère donc que, arguant de la loi sur le cumul des mandats, il pourrait changer de position.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : Christian Sautter, ministre de l'économie et des finances, a condamné**, samedi 6 novembre, *« avec vigueur »* la tentative d'attentat qui a visé la nuit précédente la recette des douanes de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). Le ministre a *« réaffirmé sa détermination à soutenir l'action de la direction générale des douanes et droits indirects et de l'ensemble des services du ministère en Corse en vue de garantir l'Etat de droit ».*

■ **PCF : le conseil municipal de Villejuif (Val-de-Marne) a décidé**, à l'unanimité, de déclarer Mumia Abu-Jamal deuxième citoyen d'honneur de la commune après Nelson Mandela. Le maire, Claudine Cordillot (PCF), nouvellement élue, s'est adressée au gouverneur de Pennsylvanie pour l'informer de son intention de se rendre au pénitencier où Mumia Abu-Jamal, journaliste noir américain, condamné à mort, est enfermé depuis 1982, afin de lui remettre cette disctinction.

■ **PRÉCARITÉ : les cadres connaissent** la précarité qui favorise *« la réapparition des différenciations sociales »,* constate Alain Pichon, chercheur à l'université d'Evry, dans un article publié dans un numéro de la revue *Travail et Emploi* du ministère de l'emploi, diffusée mercredi 3 novembre. Les concurrences entre cadres, exacerbées par la pression du travail et la crainte du chômage, auraient fait resurgir *« toutes les différences objectives qui les distinguaient »* en fonction de leur âge, de leur sexe et de leur diplôme.

Deux élections cantonales partielles

AVEYRON
Canton de Sainte-Geneviève-sur-Argence (premier tour).
I., 2 043 ; V., 1 543 ; A., 24,47 % ; E., 1 499.
Ball. : Renée-Claude Coussergues, div. d., m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 624 (41,63 %) ; Jean-Pierre Girbal, div. g., c. m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 454 (30,29 %) ; André Raynal, div. d., 421 (28,09 %).

[Dans ce canton traditionnellement à droite, Mme Coussergues, choisie par Jean Puech, président du conseil général, pour succéder à Bernard Maynier (div. d.), décédé en octobre, arrive en tête. Elle devrait affronter une « triangulaire » le 14 novembre, les deux autres candidats présents au premier tour pouvant se maintenir.

20 mars 1994 : I, 1 995 ; V., 1 672 ; A., 16,19 % ; E., 1 618 ; Bernard Maynier, UDF-PR, 692 (42,77 %) ; Jean-Pierre Girbal, app. PS, 438 (27,07 %) **; André Raynal, RPR,** 303 (18,73 %) ; Jean Menel, div. d., 165 (10,20 %) ; Isabelle Tenreira, PCF, 20 (1,24 %).]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Canton de Bayonne-Est (premier tour).
I., 6 565 ; V., 1 880 ; A., 71,36 % ; E., 1 820.
Ball. : Jean-René Etchegaray, UDF, adj. m. de Bayonne, 810 (44,51 %) ; Philippe Casenave, PS, c. m. de Bayonne, 545 (29,95 %).
Elim. : Xabi Larralde, nat., 204 (11,21 %) ; Laurent Navarrete, PCF, 116 (6,37 %) ; Marie Felices, Verts, 82 (4,51 %) ; Marcelle Haritzandiet, FN, 63 (3,46 %) ; Roberte Cousi, div., 0.

[Ce scrutin fait suite à l'invalidation par le Conseil d'Etat de la réélection, le 22 mars 1998, de Jean-Michel Barnetche (UDF). Celui-ci avait été proclamé vainqueur avec 16 voix d'avance sur son concurrent socialiste, Philippe Casenave. Cette fois-ci, le sortant ne se représentait pas et, dans un canton qui était traditionnellement celui du maire de Bayonne, l'abstention massive laisse le second tour assez ouvert.]

15 mars 1998 : I, 6 586 ; V., 3 503 ; A., 46,81 % ; E., 3 321 ; Jean-Michel Barnetche, UDF-FD, 1 326 (39,93 %) ; Philippe Casenave, PS, c. m., 987 (29,72 %) ; Jean-Pierre Alcaras, FN, 331 (9,97 %) ; Gilbert Desez, PCF, c. m., 267 (8,04 %) ; Marie Felicès, Verts, 205 (6,17 %) ; Anne-Marie Mendiboure, nat., 205 (6,17 %).]

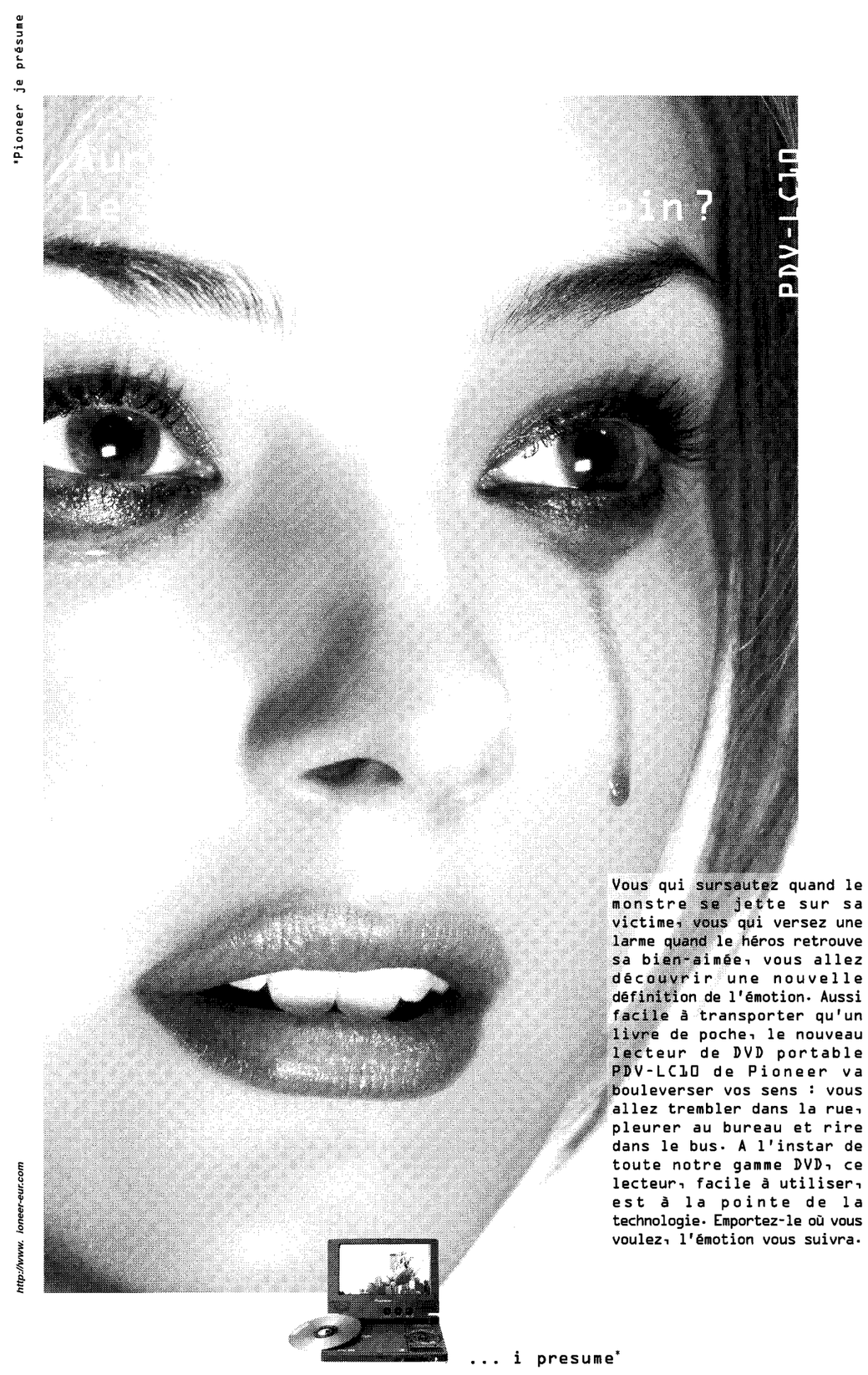

LeMonde Job: WMQ0911--0010-0 WAS LMQ0911-10 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:30 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0646 Lcp:700 CMYK

FAMILLE La réforme du droit de la famille que la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, présentera en 2000 abordera la question de l'accouchement sous X..., qui permet aux femmes de donner naissance dans l'anonymat. ● CETTE POSSIBILITÉ est aujourd'hui contestée par les défenseurs des droits de l'enfant, les promoteurs d'un « droit aux origines », mais aussi les associations de défense des pères, qui ne peuvent faire établir le lien de filiation. ● PÉDOPSYCHIATRES, psychanalystes, sociologues et responsables associatifs sont divisés sur la question. ● SELON UNE ÉTUDE, une mère sur deux accouchant sous X... a moins de vingt-quatre ans et les trois quarts sont sans ressources propres. ● PASCAL, né sous X... il y a trente et un ans, recherche sa mère pour savoir *« à qui il doit ses yeux »*. Nora, qui a accouché sous X... il y a quinze ans, voudrait retrouver son enfant.

Faut-il supprimer l'accouchement sous X ...?

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, devra répondre à cette question lorsqu'elle présentera, en l'an 2000, sa réforme du droit de la famille. Les défenseurs des droits de l'enfant, les militants du « droit aux origines » et les associations de pères demandent la suppression de cette disposition

LE DÉBAT, une nouvelle fois, est relancé. Bien que l'accouchement sous X... ne concerne que sept cents cas par an et qu'il soit profondément ancré dans la pratique hospitalière française, ce droit conféré aux femmes de donner naissance dans l'anonymat le plus complet n'en finit pas d'opposer, au-delà des clivages politiques, les défenseurs du droit de la mère à la protection de sa vie privée et ceux du droit de l'enfant à ses origines.

Pour les dix ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, en appelle à la suppression de l'accouchement sous X.... *« Dans le débat qui oppose le droit de la mère à garder secret son accouchement et le droit de l'enfant à son identité, le droit de l'enfant doit prévaloir »*, déclare-t-il dans *Hommes & libertés* (n° 106), la revue de la Ligue des droits de l'homme.

Au sein de cette même majorité politique, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, prépare une réforme du droit de la famille qui s'appuiera sur un rapport remis le 14 septembre par Françoise Dekeuwer-Defossez, professeur de droit. Rapport qui plaide pour le maintien de l'accouchement sous X... Il n'en a pas fallu davantage pour que les associations militant pour le droit à la connaissance des origines se remettent sur le pied de guerre. La plus ancienne, Droit des pupilles de l'Etat et adoptés à leurs origines (DPAO), date de 1978, mais une douzaine d'associations d'enfants nés sous X..., adoptés ou pupilles de l'Etat, ont vu le jour ces dix dernières années, fédérées depuis 1992 par l'influente Coordination des actions pour le droit à la connaissance des origines (Cadco).

Les associations de défense des droits des pères – qui ne peuvent faire établir la filiation paternelle d'un enfant né sous X... –, ainsi que les défenseurs des droits de l'enfant, qui se réclament de l'article 7 de la Convention internationale des droits de l'enfant (*« dans la mesure du possible, l'enfant a le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux »*), sont venus renforcer ce lobby des défenseurs d'un « droit aux origines », pour lequel le contexte est porteur : besoin d'enracinement, réflexion sur le devoir de mémoire, ébranlement de la famille *« traditionnelle »*, et donc des secrets qui protègent son honneur, nouvelle importance donnée au lien de filiation quand le lien matrimonial se fragilise, montée de la question de la vérité biologique à mesure des avancées technologiques, mouvement international vers une plus grande *« ouverture »* de l'adoption...

« C'est le sens de l'histoire, assure Pierre Verdier, président de la Cadco. *Grâce à l'avancée des travaux psychanalytiques, on sait les ravages que font, sur plusieurs générations, les secrets de famille. Comme on parle davantage de l'accouchement sous X..., les adoptés, qui craignaient qu'on les considère comme peu reconnaissants à l'égard de leurs parents adoptifs, réalisent qu'il est légitime pour eux de chercher leur mère. Et les mères, entendant les témoignages d'enfants en recherche, osent parler. Et l'on s'aperçoit qu'elles n'ont pas été si libres que ça... »*

En juin 1998, les « Mères de l'ombre » se sont elles aussi constituées en association anti-accouchement sous X..., déjà forte d'une quarantaine d'adhésions. Bien plus nombreux à réclamer leur dossier à l'Aide sociale à l'enfance ou aux œuvres privées d'adoption, les adoptés se heurtent souvent à des barrages dans leurs démarches avant de s'apercevoir que leur dossier est quasiment vide. Ce qui gonfle les rangs des associations...

L'effet boule de neige s'est encore trouvé renforcé par la teneur des deux rapports parus en 1998, celui de la sociologue Irène Théry et celui de Laurent Fabius et du député socialiste Jean-Paul Bret, qui appelaient tous deux à la suppression de l'accouchement anonyme au nom de l'incompatibilité de l'accouchement sous X... avec les droits fondamentaux de l'enfant. La loi Mattéi sur l'adoption (5 juillet 1996) avait par ailleurs semblé s'inscrire, au moins partiellement, dans la même dynamique, en prévoyant le recueil de renseignements non identifiants sur la mère ainsi que la possibilité, pour cette dernière, de lever le secret en enrichissant le dossier que l'enfant a, de son côté, le droit de venir consulter.

> « Ce serait une terrible épreuve pour une femme de vivre toute sa vie avec cette épée de Damoclès au-dessus de sa tête : savoir qu'elle aura un jour des comptes à rendre »

Dans ce contexte de *« victoire devant l'opinion »*, au dire de Pierre Verdier, le rapport Dekeuwer-Defossez, qui plaide, lui, en faveur du maintien de l'acccouchement sous X..., a surpris, y compris au ministère de la justice, où l'on fait part de certaines réserves sur les recommandations du rapport Dekeuwer-Defossez.

Ce dernier dresse certes un constat sévère sur l'accouchement sous X..., *« contre-vérité légale »*, puisque la femme est censée ne jamais avoir accouché, pratique qui bafoue le principe d'indisponibilité de la filiation, car *« l'établissement de la filiation maternelle est abandonné au libre arbitre de la femme accouchée »*. Mais ses auteurs, soucieux de ne pas *« contraindre les femmes à des pratiques illégales ou douteuses »*, maintiennent la possibilité d'entrer anonymement dans un établissement médical pour y accoucher, tout en souhaitant voir organiser une *« voie concurrente à l'accouchement anonyme qui permette la conservation de l'identité de la femme dans la confidentialité »*.

Certains des défenseurs et des pourfendeurs de l'accouchement sous X... tombent aujourd'hui d'accord sur cette solution médiane : celle d'un accouchement non plus anonyme, mais secret, avec une confidentialité préservée pour la mère, mais un accès possible de l'enfant né sous X..., devenu majeur, à un certain nombre d'informations relatives à sa filiation biologique, conservées par une sorte de « conseil pour la recherche des origines familiales », comme le suggérait déjà un rapport du Conseil d'Etat en 1990.

Reste ensuite le délicat problème des modalités concrètes d'accès à ces informations : la mère doit-elle être simplement informée des démarches de son enfant, comme le souhaitent la Cadco ou Laurent Fabius, ou doit-elle donner son accord, comme le voudrait l'Union nationale des associations familiales ? Quelle instance de médiation devra s'intercaler entre la mère et l'enfant ? Car de telles retrouvailles ne sont *« pas simples »*, de l'avis même de Georgina Souty-Baum, du Mouvement national pour le droit aux origines : *« Cela peut-être d'une violence inouïe pour la mère... »*

Valérie Boblet, du Mouvement français pour le planning familial, juge l'idée d'un tel conservatoire des origines *« dangereuse, parce que ce serait une terrible épreuve pour une femme de vivre toute sa vie avec cette épée de Damoclès au dessus de sa tête : savoir qu'elle aura un jour des comptes à rendre. Et surtout, peut-être, l'obligation de dire "non" une seconde fois. »* En autorisant la mère à lever le secret dans le dossier de l'enfant, la loi Mattéi sur l'adoption lui semblait plus respecteuse des différents protagonistes : *« Or on ne laisse pas le temps à cette loi de vivre, et cela au nom des dérapages du passé ! Trois ans après son vote, les décrets ne sont même pas sortis, notamment celui sur les renseignements non identifiants ! »*

Pour l'instant, le recueil des informations est donc aléatoire et hétérogène. Les parturientes ne reçoivent pas toujours le soutien psychologique et social que la loi Mattéi est censée leur offrir, ne connaissent pas nécessairement la possibilité d'ajouter, à tout moment, leur identité dans le dossier de l'enfant abandonné, sont parfois très mal reçues par l'Aide sociale à l'enfance ou les organismes privés d'adoption lorsqu'elles tentent de le faire. Et la transmission de ces informations nouvelles à leur enfant, même lorsqu'il en fait la demande, n'est pas toujours parfaite, *« surtout chez les œuvres qui avaient promis un anonymat complet aux parents adoptifs »*, accuse Mme Souty-Baum.

Pourtant, mieux connue, mieux appliquée, cette loi serait *« un dispositif correct »*, estime Danielle Housset, présidente d'Enfance et familles d'adoption. *« Deux volontés exprimées se rencontrent. Car, notre peur, c'est que notre enfant aille de galère en galère pour retrouver une mère qui le rejette une seconde fois. »*

Pascale Krémer

Des femmes jeunes, célibataires et sans ressources

Selon Nadine Lefaucheur, sociologue au CNRS, une mère sur deux accouchant sous X... a moins de vingt-quatre ans. *« Ces mères sont beaucoup plus jeunes que les autres accouchées et un peu plus jeunes que par le passé. »* Les quatre cinquièmes sont célibataires, et la grande majorité enfantent pour la première fois. Elles sont pour la plus grande part de nationalité française, même si *« les Maghrébines, de nationalité ou d'origine, représentent une très forte minorité »*.

La majorité des pères n'est pas informée de la grossesse – beaucoup ont « disparu » avant l'annonce même de celle-ci. Les grossesses issues de viols ou d'incestes représentent moins de 10 % des accouchements. Pour Mme Lefaucheur, l'accouchement sous X... est lié à un *« manque d'autonomie associé à la jeunesse et aux difficultés d'entrée dans la vie »*, à une *« précarité du statut lié à la législation sur l'immigration et à l'ambivalence identitaire des jeunes filles à référence culturelle musulmane »* et à l'*« isolement et aux difficultés matérielles des familles monoparentales »*. Les trois quarts de ces femmes sont sans ressources propres.

Une spécificité française

● **L'histoire.** En 1793, un décret-loi de la Convention nationale crée le secret de l'accueil en maison d'accouchement. En 1811 sont officialisés les « tours », ces tourniquets placés dans le mur des hospices, qui permettent le dépôt anonyme de l'enfant. La loi du 2 septembre 1941 sur la protection de la naissance légalise cette pratique ancienne : toute femme sur le point d'accoucher est désormais reçue gratuitement, sans avoir à justifier de son identité, à l'hôpital.

● **La législation actuelle.** Depuis 1993, l'article 341-1 du code civil dispose que, *« lors de l'accouchement, la mère peut demander que le secret de son admission et de son identité soit préservé »*. Cette demande fait obstacle à toute recherche judiciaire en maternité. Théoriquement, rien ne s'oppose à la reconnaissance de l'enfant par son père, mais, en pratique, l'anonymat de l'accouchement rend impossible l'identification de l'enfant, qui est nécessaire à l'établissement de la filiation paternelle.

Les frais d'hébergement et d'accouchement sont pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance du département. *« Aucune pièce d'identité n'est exigée, et il n'est procédé à aucune enquête »*, précise le code de la famille et de l'aide sociale.

Une mère qui a abandonné son enfant peut toutefois revenir sur sa décision et faire établir la filiation tant que l'enfant n'a pas été confié en vue d'adoption, c'est-à-dire dans un délai de deux mois après la naissance.

● **Ailleurs.** A l'exception de la France, du Luxembourg, de l'Italie, et, dans une certaine mesure, de l'Espagne (pour les seules mères non mariées), aucun pays occidental ne prévoit la possibilité que le nom de la mère ne figure pas sur l'acte de naissance de l'enfant.

Dans les autres pays, c'est l'adoption, et non l'accouchement, qui entraîne l'existence d'un secret des origines : le jugement d'adoption rompt les liens de filiation antérieurs et l'enfant adopté est censé être né de ses parents adoptifs.

« On m'a dit que mon bébé serait entre de bonnes mains »

DES PLEURS D'ENFANTS, quelques chambres de bonne plus loin, l'empêchent d'achever sa phrase. Nora garde des personnes âgées. Pas des bébés. *« Je ne peux pas. »* Ses yeux en amande s'emplissent de larmes à mesure que se vide le paquet de cigarettes, sitôt prises, sitôt nerveusement écrasées dans le coquillage qui tient lieu de cendrier.

PORTRAIT

> Nora tient grâce aux médicaments et à l'espoir que son fils, un jour, la cherche

« Je vivais en Algérie avec mes parents. » Nora reprend le fil de son histoire. Celle d'une jeune fille de dix-huit ans qui *« a fait la connerie »* avec un *« gars »* qu'elle aimait. D'une mère qui a *« failli mourir »* quand le médecin lui a dit que sa fille était enceinte. *« Chez les musulmans, vous imaginez ! J'avais un bâtard dans le ventre. J'étais une pute, le déshonneur de la famille. »* D'un père qui n'en a rien su pendant trois jours, tellement on craignait sa réaction. D'un amant qui s'est défilé, suggérant à Nora d'aller se faire avorter, finissant par produire devant les parents de la jeune fille un certificat médical de stérilité. *« Quand mon père l'a finalement appris, il a appelé un cousin en France en lui disant :* "Je te l'envoie. Fais en sorte qu'elle ne revienne pas avec le bébé." *On m'a pris un passeport, un billet d'avion. Je n'avais rien à dire. J'étais coupable, dépassée, anesthésiée. »*

Comme dans un mauvais rêve, il y a ensuite la France, le cousin, les visites régulières chez le gynécologue. L'attente d'un miracle jusqu'au jour où elle comprend qu'il lui faudra abandonner son bébé. *« Mon cousin m'a amenée dans une œuvre privée. »* C'était chez les sœurs, en dehors de Paris. Nora, une nouvelle fois, s'interrompt pour retrouver du courage. *« On m'a dit que je n'avais rien à craindre, que mon bébé serait entre de très bonnes mains. »*

Son accouchement, dans une clinique parisienne, dure deux jours. *« Quand j'y suis arrivée, j'avais des douleurs terribles, mais je ne voulais pas appeler. Je savais que si j'appelais, j'accouchais, mon enfant sortait. »* Un drap masquant ses jambes, *« traitée comme un sac qu'il faut vider »*, Nora finit par donner naissance à un fils. *« Je ne savais pas ce que ça voulait dire, accoucher sous X... On m'a fait signer un papier avec des termes juridiques que je ne comprenais pas. On ne m'a pas lu le papier qui explique que, si je voulais le garder, j'aurais des aides. Moi, je ne voulais pas abandonner ce petit. »*

De retour en Algérie, Nora joue un temps le jeu du « comme si de rien n'était ». Pendant presque quinze ans, elle se tait, appelant en cachette l'œuvre d'adoption qui, parfois, lui concède quelques nouvelles de son fils, un *« gentil garçon »*, quelques photos même. D'une pochette cartonnée, elle extrait deux photos d'un bébé joufflu, à cheval sur son camion. Deux photos tant regardées qu'il a fallu les plastifier pour qu'elles ne tombent pas en lambeaux. Puis plus rien. *« On m'a dit que sa famille était partie à l'étranger. Moi, je ne pouvais plus vivre avec tout ça. Un jour j'ai dit :* "Ça suffit, je retourne là où il est"*, et je suis venue à Paris. »* Où chaque adolescent croisé dans la rue pourrait être son fils, où chaque quartier visité pourrait être le bon quartier. *« Ici, s'il me cherche, je suis plus près de lui. »*

« C'EST LONG, SI LONG... »

Nora a mis une lettre et une adresse dans le dossier de son fils, à l'œuvre d'adoption. Elle a contacté les associations pour le droit aux origines, adhéré aux Mères de l'ombre, qui, après y avoir eu recours, militent pour la suppression de l'accouchement sous X... Elle suit une thérapie, tient grâce aux médicaments et à l'espoir que son fils, un jour, la cherche.

« C'est long, si long... Vous savez ma souffrance ? Comment est-ce qu'il va ? Est-ce qu'il travaille bien à l'école ? Est-ce qu'il n'est pas malade ? » Elle se défend de vouloir *« le perturber, ni aller contre sa famille »*. Elle veut lui dire ce qui s'est passé. Qu'elle ne voulait pas l'abandonner. Qu'elle l'aurait aimé. *« J'ai peur qu'il ne me cherche pas. Il ne sait rien, à part que sa mère l'a abandonné. Peut-être qu'il ne voudra pas de moi ? »*

P. Kr

Le Monde INTERACTIF

http://www.lemonde.fr

Immobilier : consulter et passer des annonces en direct, services et conseils pratiques.

LeMonde Job: WMQ0911--0011-0 WAS LMQ0911-11 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0647 Lcp:700 CMYK

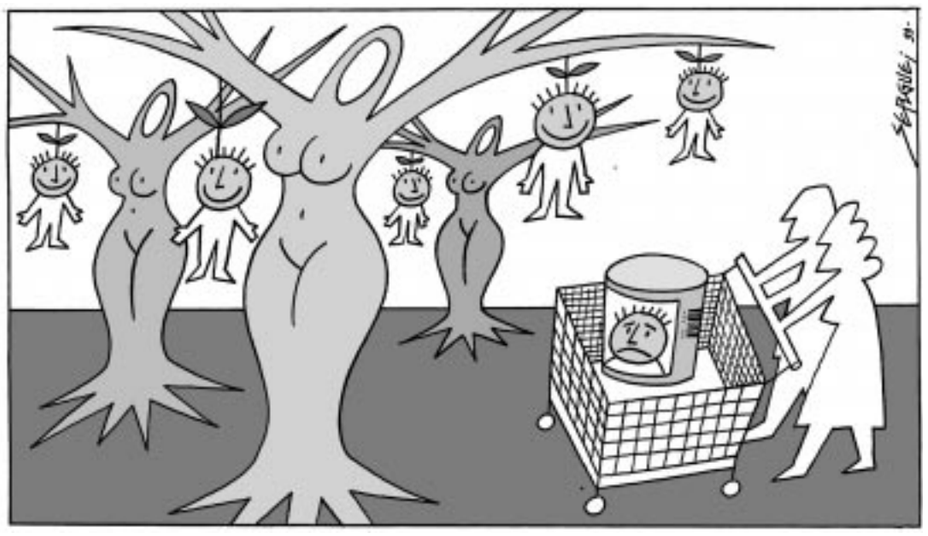

Droits des mères, droits des pères, droits des enfants

***INTERROGÉES** par* Le Monde, *une pédopsychiatre, une psychanalyste, une responsable du Mouvement français pour le planning familial, une sociologue du CNRS et une psychologue donnent leur avis sur l'accouchement sous X....*

● **Catherine Bonnet, pédopsychiatre :** « Le fond du problème, c'est que notre société actuelle ne veut pas admettre qu'on rompe définitivement avec les liens du sang, que certaines femmes renoncent à être mères. Est-il raisonnable de nier qu'il existe depuis le début des temps des maternités impossibles issues d'expériences traumatisantes ? Le droit de ces femmes au respect de la vie privée ne va pas à l'encontre des droits essentiels de l'enfant. La manière pour ces femmes d'aimer l'enfant est de lui donner la vie, et de le reconnaître comme une personne en le confiant à d'autres. Par ailleurs, en quoi serait-ce un bien pour l'enfant de savoir qu'il est né d'un viol, d'un inceste ? C'est une question de sagesse. Il ne faut pas la transparence à tout prix. Un conservatoire des origines serait une hypocrisie, une suppression déguisée de l'anonymat. Le vrai problème n'est pas de ne pas dire son nom à la maternité, mais de tourner une page sur un enfant non investi. Peut-on culpabiliser à vie des femmes qui, lucidement, se séparent d'un enfant pour le protéger, en les obligeant à laisser leur nom ? Aujourd'hui, les professionnels sont culpabilisés de proposer l'accouchement sous X.... Vers quelles dérives allons-nous ? Vers une conception à prédominante génétique du fondement de la famille ? Ce mouvement contre l'accouchement sous X... entraîne des nés sous X... dans un leurre : s'ils rencontrent leur mère biologique, tout sera réglé. Ce n'est pas vrai. La loi actuelle est sage. Une réversibilité est déjà prévue pour celles qui sont capables de l'assumer. »

● **Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste :** « L'abandon anonyme est quelque chose de monstrueux pour les femmes. On délivre un message psychotisant : on annule non un droit, mais un fait. La femme est censée ne jamais avoir accouché, ne jamais avoir été enceinte. En niant un événement majeur de sa vie, on la verrouille là-dedans. Elle ne peut pas en parler ni en faire le deuil, car un travail de deuil se fait à partir de traces, d'éléments réels – vêtements, photos, acte de naissance. Les femmes ayant accouché de la sorte sont souvent hantées par le fantasme de l'éventuelle rencontre incestueuse de cet enfant avec leurs autres enfants. Certaines associations d'adoptants, elles, sont ravies : on leur livre un beau bébé sans historicité. Ce ne sont pas les "origines" qui comptent pour l'enfant – ce mot est d'ordre biologique, vétérinaire –, mais l'historicité, savoir ce qui s'est passé pour qu'il se retrouve dans cette situation folle. Enfin, l'accouchement sous X... est effarant en termes de droits du père : une femme mariée avec des enfants peut accoucher sous X... sans prévenir le père ! »

● **Valérie Boblet, du Mouvement français pour le planning familial :** « Le discours sur la suppression de l'accouchement sous X... occupe la place publique depuis deux ans parce que ceux qui, comme nous, s'occupent de l'accueil de ces femmes ne sont pas organisés. Mais nous constatons la réalité, ces femmes qui viennent nous voir à 26 ou 30 semaines de grossesse en nous disant : *"J'ai cette chose dans le bide, je n'en veux pas. Sinon, je me fous en l'air !"* Elles ont d'abord nié cette grossesse impensable et, quand elles l'apprennent, il est trop tard pour une IVG, mais elles tiennent un discours d'horreur. C'est un soulagement pour elles de savoir qu'elles peuvent accoucher sous X.... En supprimant ce droit, en les empêchant de rompre réellement le lien de filiation, on les met en danger : une part d'entre elles ira accoucher hors de toute structure hospitalière. Ce sont les enfants adoptés (et leur famille) qu'il faudrait davantage soutenir, pour qu'ils se construisent avec cette réalité qui est d'abord celle de l'abandon. Actuellement, on incite ces enfants à rechercher leur mère d'origine comme solution à tous leurs maux. Ils finissent par se sentir obligés de le faire. »

● **Nadine Lefaucheur, sociologue au CNRS :** « Je n'avais, au départ de mes recherches, aucun a priori, mais, plus on rencontre de femmes et d'enfants concernés, plus on est hostile à l'accouchement sous X... Qu'est-ce qui le justifie encore ? Si une femme ne se sent pas capable d'élever un enfant, elle a le droit à la contraception, à l'avortement, à l'abandon. L'anonymat, lui, me semble un droit exorbitant. Contrairement au discours tenu sur le "droit d'oublier, de refaire sa vie", les femmes ayant accouché sous X... ne peuvent pas oublier, et souvent ne s'autorisent pas à avoir d'autres enfants après. Beaucoup d'entre elles ont été contraintes par leurs parents. Quand c'est un vrai choix, elles ont souvent été mal informées par les services sociaux, qui leur ont dit, parfois en toute bonne foi, que l'enfant serait ainsi adopté plus vite. Ce que demandent ces femmes, c'est la confidentialité vis-à-vis de leur entourage dans l'immédiat, pas le secret vis-à-vis de l'enfant plus tard. Enfin, comment justifier le décalage en droit avec les hommes qui ne peuvent se dérober à la paternité ? En faisant entrer l'accouchement sous X... dans le code civil, en 1993, on a transformé un devoir des hôpitaux en "droit des femmes". Bien évidemment, il ne s'agit pas de fermer la porte de l'hôpital ou d'envoyer la police à celle qui ne veut pas donner son nom pour accoucher. L'accueillir relève de l'assistance à personne en danger. Mais cela ne doit pas être considéré comme un droit, contrairement à la confidentialité de l'accouchement vis-à-vis de l'entourage. »

● **Anne-Edith Houel, psychologue, dirige l'association Ilithye**, à Meudon (Hauts-de-Seine), qui accompagne, avant leur accouchement, des jeunes femmes qui envisagent d'abandonner leur enfant. « Autant il est facile de faire pleurer sur les enfants abandonnés, autant, du côté des femmes, il n'y a pas de lobby défendant l'accouchement sous X... car on ne peut pas soutenir une position militante sur ce sujet ; on ne peut pas revendiquer une tragédie. C'est pourtant une tragédie qui doit être encadrée humainement. Une loi, ce sont des limites, qui permettront à ces femmes de survivre en tenant un discours de contrainte : "c'est la méchante assistante-sociale qui m'a empêché de le revoir", etc.

Pour les femmes que nous suivons, l'accouchement sous X... est une décision qui s'impose. Ce n'est pas un choix. Lorsqu'il est encore temps d'avoir recours à l'IVG, elles se saisissent de différentes contraintes sociales pour rater ce rendez-vous. Quelque chose les pousse à se poser la question de la maternité qui prend corps en elles malgré elles. Comme s'il leur était nécessaire de traverser cette tragédie pour tenter de poser des choses (autour de la question de la maternité, de la féminité, de l'identité) qui n'ont pu être posées avant. Cette maternité est comme une tentative par le corps de prendre une place qu'elles n'avaient pas auparavant, par rapport à leur mère notamment. Donner son nom, reconnaître l'enfant comme un autre lié à elles, est quelque chose d'impossible. Il n'a pas sa place dans leur monde. »

Propos recueillis par Pascale Krémer

« Je voudrais savoir à qui je dois mes yeux »

PORTRAIT

De sa mère, Pascal ne connaît qu'un prénom, un pays, le Canada, et une date de naissance

*« **J'AI ÉTÉ VERNI.** J'ai des parents aimants, un grand frère que j'adore, une femme formidable. Je n'ai pas de problèmes, ou alors ceux de tout le monde. »* Pascal est né le jour de Noël 1968, à la maternité Baudelocque à Paris, d'une mère qui a accouché sous X... Il ne connaît d'elle qu'un prénom illisible (Karen ? Loren ?), un pays d'origine, le Canada, une date de naissance, le 10 mai 1946, et les trois prénoms qu'elle lui avait destinés : Sébastien, Alexandre, Yannick. Pascal, qui a grandi dans une famille qui ne lui a jamais caché qu'il avait été adopté, ne se souvient plus très bien pourquoi il a commencé à chercher sa mère, il y a trois ans. Est-ce la naissance de son fils, à qui il n'avait *« pas envie de transmettre de secret, mais la vérité »* ? Ou une traversée de l'Atlantique à la voile, dont il a réalisé qu'elle n'était que son *« avant-dernier rêve »* ?

En cachette de ses parents adoptifs, qu'il avait peur de faire souffrir, Pascal a connu l'habituel parcours du combattant de l'enfant né sous X... L'aide sociale à l'enfance, où il se découvre un dossier quasi vide ; l'acte de naissance intégral à la mairie et la copie du jugement d'adoption au tribunal de grande instance de Versailles, qui ne le renseignent pas davantage ; les supplications, puis les menaces, pour en savoir le plus possible auprès de la Famille adoptive française, une œuvre privée d'adoption à laquelle il fut confié. Sans compter toutes les autres pistes imaginables : une secrétaire de l'œuvre qui avait accompagné sa mère, les compagnies aériennes, le service des migrations à Nantes, le personnel de Baudelocque.

Tout cela pour rien, ou presque. *« Ça peut devenir obsessionnel. Je fais attention, je m'entoure. »* L'ultime espoir serait pour lui de *« faire les médias »* au Canada. *« Mais qui sera le destinataire de mon message ? Un mari, des demi-frères ou sœurs qui ne sont pas au courant ? Quand je pense au mal qu'elle a dû avoir à se reconstruire une vie après une expérience aussi douloureuse qu'un accouchement sous X... le jour de Noël... J'aurais tellement aimé que cela se fasse dans la tranquillité. »*

« PRÉPARÉ AU PIRE »

Pascal, qui vient d'écrire un livre (*Destins de mères, Destins d'enfants, de l'abandon aux retrouvailles,* aux éditions Odile Jacob), affirme qu'il ne cherche pas une mère, puisqu'il en a déjà une. *« J'ai vraiment besoin de savoir à qui je ressemble physiquement. Tout le monde me dit que mon fils de dix-sept mois me ressemble comme deux gouttes d'eau, mais ça ne m'apporte aucun apaisement. Je voudrais savoir à qui je dois mes yeux, comment je pourrais vieillir. Croiser dans la rue quelqu'un qui me ressemble me perturbe. C'est peut-être mon frère ? Peut-être ma sœur ? »* Avec une mère canadienne et un physique de Méditerranéen, qui fait de lui un Corse en Corse et un Italien en Italie, Pascal a l'impression *« d'être un grand métis qui ne connaît pas ses cultures ». « Je voudrais juste quelques repères identitaires, quelques points d'ancrage. Aller dans tel pays, tel village, et me dire que j'ai des ancêtres qui ont habité là. »*

Inlassablement, parce qu'il a *« un manque de* [son] *histoire »*, ce jeune père s'interroge sur les raisons qui ont poussé sa mère à l'abandon. Etait-ce son choix ? Etait-elle étudiante à Paris ? Tout n'a-t-il pas été organisé par sa famille ? *« Je me suis préparé au pire. Mais il est beaucoup moins angoissant de connaître la vérité que d'imaginer ce qu'elle pourrait être. Même sur une histoire horrible, on peut se construire. »*

Il cherche encore sa mère *« pour lui dire merci »* de l'avoir *« porté pendant neuf mois, d'avoir accouché ».* Et pour que son fils n'ait pas à accomplir ce même parcours. Mais un jour, promet-il, il cessera sa quête. Il lui restera son bonheur présent et son métier de scénariste. *« Qui, lui, a le pouvoir de décider de la fin de l'histoire. »*

P. Kr

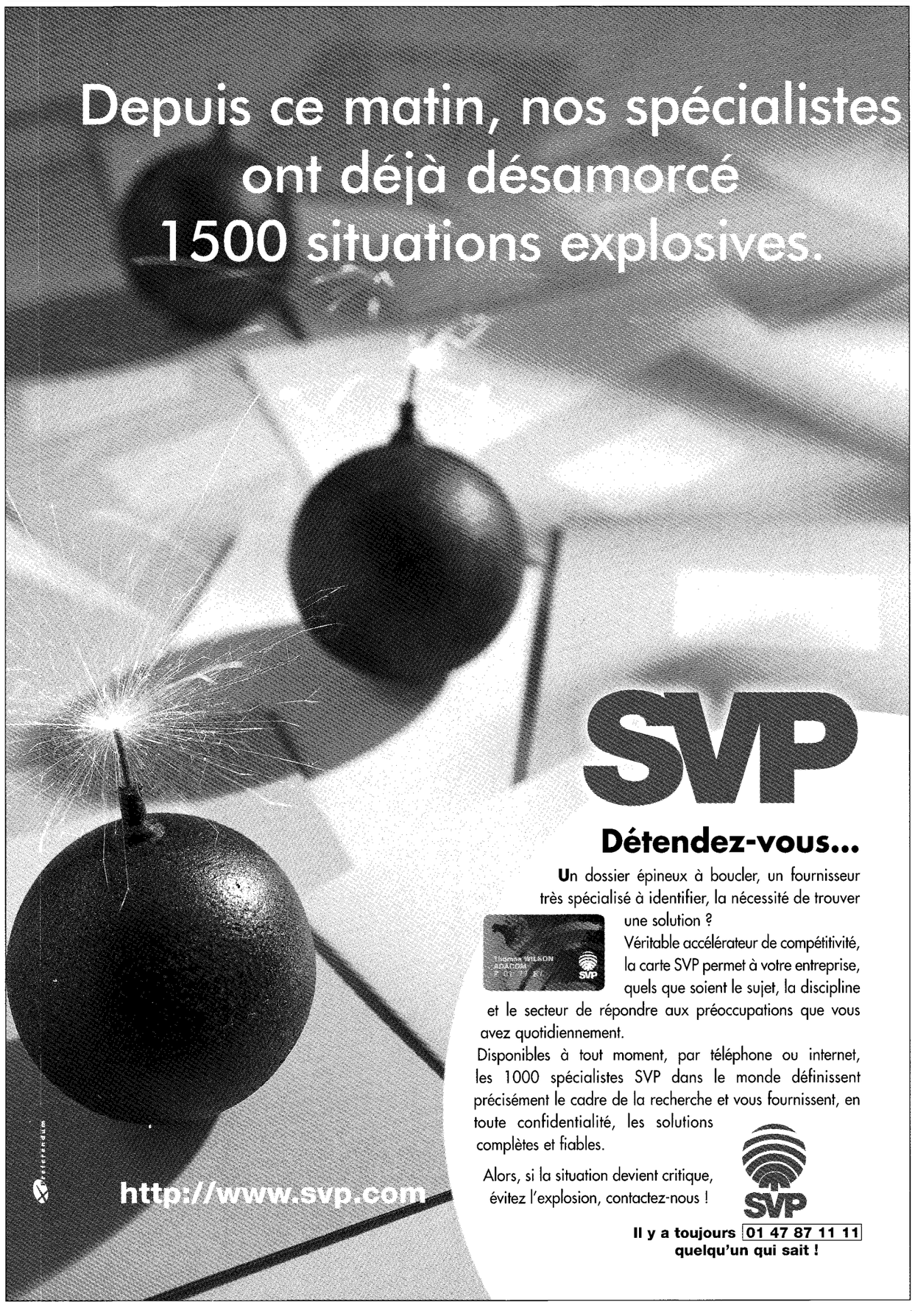

LeMonde Job: WMQ0911--0012-0 WAS LMQ0911-12 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0648 Lcp:700 CMYK

Six mois après les émeutes de Vauvert (Gard), les tensions entre communautés restent vives

Les procédures judiciaires ont été accélérées pour favoriser l'apaisement

Six mois après les émeutes de Vauvert (Gard), qui avaient fait six blessés, les tensions entre les jeunes Maghrébins de la cité des Bosquets et les commerçants du centre ancien de la ville sont toujours vives. La mairie tente de les désamorcer en préparant un contrat de ville et un contrat local de sécurité et en poursuivant sa politique d'aide à l'insertion. Les procédures judiciaires ont été accélérées.

NÎMES
de notre correspondant

Six mois après les émeutes déclenchées à la suite de la mort d'un jeune homme de dix-neuf ans tué par le propriétaire d'une voiture dont l'alarme venait de se déclencher, à Vauvert (Gard), un calme trompeur règne sur cette ville de la petite Camargue. Malgré l'accélération des procédures judiciaires et la création, le 1er septembre, d'une compagnie de gendarmerie à laquelle le ministre de la Défense, Alain Richard, est venu rendre visite, samedi 6 novembre, des tensions persistent entre jeunes Maghrébins de la cité des Bosquets et habitants et commerçants du centre ancien.

Statistiquement, le nombre de délits a baissé. Selon le capitaine Marc Pailler, qui commande les vingt-huit gendarmes de la compagnie de Vauvert, les vols de voitures et les vols à la roulotte ont pratiquement diminué de moitié depuis le mois de mai dans cette ville de 11 000 habitants. *« Il y a sans doute un peu moins de problèmes aujourd'hui, mais c'est notre perception de ces incidents qui a changé,* corrige la gérante du bar de L'Embuscade, qui avait été entièrement dévasté lors des émeutes du 16 mai. *Un pétard dans la rue ou le bruit d'un scooter me font sursauter. Dès qu'il y a quelque chose, on se demande ce qui va se passer ensuite. Avant, on laissait filer. »* Colette garde un œil sur la porte de son établissement. Elle précise travailler certains après-midis le rideau baissé pour éviter les provocations, mais ajoute que ce sentiment de peur irraisonnée n'est pas partagé par toute la population de Vauvert, qu'il concerne d'abord ceux qui ont été directement victimes des incidents. *« Jusqu'ici,* poursuit-elle, *la seule chose qui m'a rassurée a été de pouvoir parler avec des jeunes car j'ai vu que la plupart étaient contre la violence et s'étaient laissé entraîner par quelques meneurs ».*

MAINTENIR LE DIALOGUE

A la cité des Bosquets, un ensemble plutôt coquet d'immeubles de trois étages, Kibir, trente-deux ans, fait partie de ceux qui tentent de maintenir le dialogue entre les deux communautés. Membre d'une association intitulée « Vivre ensemble à Vauvert », créée au lendemain des incidents, il considère que sa ville, depuis six mois, a changé. *« Une vingtaine de jeunes de 15-16 ans sont remontés. Ils gardent le souvenir des humiliations subies par les générations précédentes et sont engagés dans une logique que l'on a du mal à arrêter. En ville, l'installation de caméras de surveillance a un peu calmé le jeu, mais il y a des regards qui s'échangent et il suffirait d'une étincelle pour que tout recommence ».*

Accusée par le maire et les habitants de Vauvert d'avoir traité avec trop de laxisme les premiers développements de l'affaire, la justice nîmoise a, ces dernières semaines, cherché à agir vite. Le 29 octobre, trois des jeunes qui avaient cassé des voitures et détruit une demi-douzaine de cafés et de magasins en apprenant la mort de Mounir, tué par balle, ont été condamnés à des peines de huit mois à deux ans de prison ferme. Une semaine plus tôt, c'était un Vauverdois, membre du mouvement de Bruno Mégret, qui avait écopé d'une amende de 20 000 francs parce qu'il avait inondé la ville de lettres à connotation raciste. Mardi 9 novembre doit s'ouvrir le procès de Robert Pla, qui avait tiré, le 14 mai, sur des jeunes Maghrébins trop bruyants à son goût. Comparaîtront également ce jour-là sept jeunes qui avaient tenté de l'agresser. Enfin, le procès devant la cour d'assises du Gard de Joël Elie, l'homme soupçonné du meurtre de Mounir pourrait avoir lieu avant l'été 2000.

« Toutes ces procédures doivent permettre de désamorcer les déflagrations qui s'annoncent mais il y a aussi un travail de fond à effectuer pour faire intégrer la loi et avoir moins d'exclusion voire de racisme », commente le procureur de la République de Nîmes, Bertrand de Loze de Plaisance. Ce travail, la mairie socialiste de Vauvert s'y est attelée, en préparant un contrat de ville et un contrat local de sécurité, en poursuivant sa politique d'aide à l'insertion ou en organisant des fêtes pour rapprocher les deux communautés.

« PLAIES BÉANTES »

Adjoint chargé de la sécurité, Jean Denat, n'est pourtant pas très optimiste. Des commerçants réunis en association de défense appellent à manifester, mardi 9 novembre, devant le palais de justice de Nîmes pour soutenir Robert Pla. Une initiative que les jeunes des Bosquets pourraient ne pas laisser passer. *« Les incidents,* indique l'adjoint, *ont exacerbé une fracture qui existait déjà. Six mois après, ceux qui sont racistes ne craignent plus d'avancer leurs arguments à visage découvert et les jeunes sont confortés dans leur rôle de victimes. Après des événements comme cela, on attend souvent un sursaut. Il a existé à Vauvert mais ensuite les positions se sont radicalisées. Les plaies sont encore béantes et il faudra du temps pour les cicatriser ».*

Richard Benguigui

M. Coulon devrait être nommé premier président de la cour d'appel de Paris

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de la magistrature (CSM) a choisi le magistrat Jean-Marie Coulon pour occuper les fonctions de premier président de la cour d'appel de Paris. Actuel président du tribunal de Paris, Jean-Marie Coulon, soixante ans, devrait succéder à Guy Canivet. Le choix du CSM, qui fait des propositions de nomination pour tous les magistrats du siège, devait être présenté, lundi 8 novembre, au président de la République Jacques Chirac.

Après avoir surpris le monde judiciaire en choisissant, en juin, Guy Canivet, cinquante-deux ans, pour occuper les fonctions de premier président de la Cour de cassation, le CSM a désigné un candidat de consensus pour lui succéder. Outre Jean-Marie Coulon, plusieurs magistrats du siège avaient fait acte de candidature à la tête de la cour d'appel de Paris : les premiers présidents de cour d'appel Jean-Pierre Pech (Aix-en-Provence), Jean-Paul Collomp (Douai) et Vincent Lamanda, ainsi que le conseiller à la Cour de cassation Pierre Sargos. Avocat général à la Cour de cassation et ancien procureur de Paris, Bruno Cotte s'était également présenté.

Président du tribunal de Paris depuis trois ans, Jean-Marie Coulon a fait l'essentiel de sa carrière en tant que magistrat du siège, dans le ressort de la cour d'appel de Paris. D'abord juge d'instruction à Evry-Corbeil, puis juge à Paris, il a été, de 1980 à 1985, secrétaire général du premier président de la cour d'appel de Paris. Conseiller technique au cabinet d'Albin Chalandon, garde des sceaux du gouvernement de Jacques Chirac, en 1986, il est devenu vice-président du tribunal de Paris en 1987. En novembre 1993, il a été nommé président du tribunal de Nanterre avant d'être choisi, en octobre 1996, pour présider le tribunal de Paris.

Le choix de Jean-Marie Coulon comme premier président de la cour d'appel de Paris devrait conduire le CSM à poursuivre le jeu de chaises qu'il a entamé : il lui faut désormais trouver un candidat pour occuper la présidence du tribunal de Paris, laissée vacante.

Cécile Prieur

L'enquête interne juge « sans fondement » les accusations de racisme à la gendarmerie de Moissac

TOULOUSE
de notre correspondant régional

L'enquête de commandement interne de la gendarmerie menée après la dénonciation de comportements racistes au sein de la brigade de Moissac (Tarn-et-Garonne) a conclu que *« les accusations formulées étaient sans fondement ».* Un habitant de la ville avait découvert, le 22 juillet, dans la salle d'accueil de la brigade, un ordinateur sur l'écran duquel défilait sans interruption l'inscription « Moissac, capitale des melons » (*Le Monde* du 6 octobre).

La hiérarchie de la gendarmerie avait expliqué que l'ordinateur de la salle d'accueil était tombé en panne et qu'il avait été remplacé par celui d'un gendarme qui avait inscrit cette phrase sur le fond d'écran de son appareil. Selon les conclusions du général inspecteur technique Claude Lepetit, l'inscription relevée sur l'ordinateur de la salle d'accueil de la brigade est *« maladroite et déplacée mais sans intention délibérément raciste ».* L'explication fournie par les gendarmes – Moissac est une ville réputée pour son activité fruitière, principalement les raisins – est jugée *« plausible, quoique insuffisante ».*

Quant aux accusations, exprimées par beaucoup de jeunes d'origine maghrébine de la cité, de racisme au quotidien de la part de certains membres de la brigade de Moissac – contrôles intempestifs et répétés, injures, menaces –, l'enquête interne affirme que *« rien n'établit un tel comportement ».* Un mouvement de mutation concernant quatre gendarmes de la brigade a été décidé, mais il est *« sans aucun rapport avec l'enquête »* précise la hiérarchie de la gendarmerie. Parallèlement, une enquête est diligentée sur cette affaire par le procureur de la République de Montauban.

Jean-Paul Besset

Le nombre de RMistes continue d'augmenter

AU 30 JUIN 1999, 1 137 191 personnes étaient bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI), d'après la dernière totalisation établie par les services de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Ce chiffre représente une augmentation de 2,3 % par rapport au précédent total du 31 décembre 1998. Comparée au premier semestre de l'année 1998, l'augmentation est de 2 %. D'après la CNAF, trois raisons peuvent expliquer cette hausse assez soutenue. D'abord, la mise en place des mesures d'intéressement, qui permettent de mieux cumuler travail rémunéré et RMI, a pu générer un nombre moins élevé de sorties du dispositif. Une modification dans le système de majoration des allocations familiales a également permis à davantage de familles nombreuses de toucher le RMI. Enfin, la revalorisation de l'allocation de 3 %, fin 1998, a eu pour effet de faire monter le plafond à partir duquel l'allocation est versée et a permis ainsi à des personnes d'entrer dans le système alors que leurs revenus les situaient jusqu'alors un peu au-dessus de la limite.

DÉPÊCHES

■ **BANDITISME : un convoyeur a été blessé lors du braquage d'un fourgon de transport de fonds,** vendredi soir 5 novembre à Trappes (Yvelines). Le fourgon de la société Ardial a été bloqué par plusieurs voitures, d'où sont sortis des occupants armés notamment d'un lance-roquettes. Le convoyeur a été blessé aux jambes, tandis que les malfaiteurs se sont enfuis sans avoir réussi à s'emparer des fonds transportés

■ **JUSTICE : une information judiciaire a été ouverte en Martinique après l'occupation du Fort Saint-Louis** par des agriculteurs de la FDSEA et du CDJA, a annoncé samedi 6 novembre le procureur de la République de Fort-de-France, Marc Désert. Le 25 octobre, des manifestants avaient occupé ce site militaire afin d'obtenir des réponses du gouvernement à leurs revendications concernant notamment la profession bananière.

■ **Une habitante de Belfort, divorcée depuis 1990 et mère de deux enfants** de 8 et 5 ans a été condamnée, vendredi 5 novembre, en comparution immédiate par le tribunal correctionnel, à six mois de prison, dont un ferme, avec mandat de dépôt à l'audience, pour *« non-représentation d'enfant ».* Elle avait été condamnée en octobre à une même peine mais avait fait appel. La mère a expliqué lors de l'audience qu'elle ne voulait pas confier ses fils à leur père en raison de sa *« violence ».*

■ **Un médecin-accoucheur de l'Yonne a été condamné, jeudi 4 novembre, à cinq mois de prison avec sursis** et 50 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Sens pour le décès d'une femme de 35 ans, peu après un accouchement, à la suite d'un accident d'anesthésie, en 1994. La clinique de Migennes (Yonne), ne disposait ni de pédiatre ni d'infirmière anesthésiste, et le rythme cardiaque du nouveau-né n'avait pu être enregistré, l'imprimante de l'électrocardiographe manquant de papier.

■ **INCENDIES : une douzaine de voitures ont brûlé à Grigny (Essonne),** dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 novembre, après l'incendie d'une voiture sur le parking du centre commercial Grigny-2, les flammes s'étant propagées à une dizaine d'autres véhicules. La cité de la Grande Borne, située en partie sur cette commune, avait été le théâtre d'incidents violents quelques jours auparavant, après la mort par balle d'un jeune homme de 20 ans.

■ **UNIVERSITÉ : l'Ecole nationale d'administration (ENA) a reporté au 15 novembre la date de clôture des demandes** de bourses au mérite, allouées à des étudiants titulaires d'une licence ou d'une maîtrise et voulant préparer le concours externe d'entrée à l'ENA. Ils doivent déposer leur dossier dans les Institut d'études politiques de Bordeaux, Grenoble, Strasbourg ou Rennes ou auprès du CROUS correspondant. La bourse, d'un montant annuel de 40 000 francs, est attribuée selon des critères sociaux et de réussite scolaire. La rentrée s'effectue à la mi-janvier.

■ **MÉDECINE : des valves cardiaques humaines personnalisées pourraient être disponibles dans les prochaines années**, en remplacement des valves mécaniques, des valves de porc ou d'autres animaux utilisées actuellement, a indiqué le docteur Simon Hoerstru, de Boston, samedi 6 novembre, à l'occasion du congrès de l'Association américaine de cardiologie, qui se tient à Atlanta (Etats-Unis).

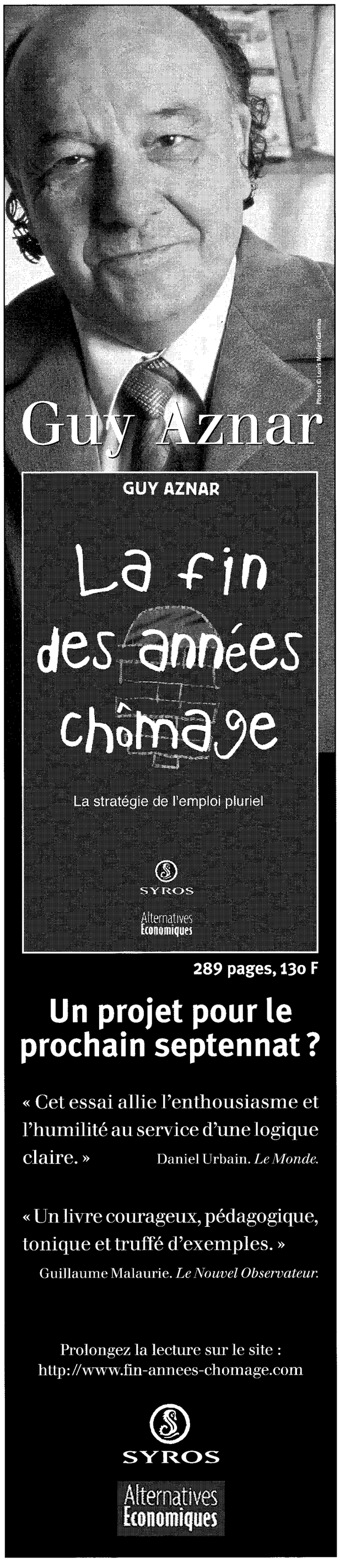

LeMonde Job: WMQ0911--0013-0 WAS LMQ0911-13 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:31 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0649 Lcp:700 CMYK

Le Nord - Pas-de-Calais manque d'arbres

Un relief plutôt plat et une industrialisation qui ne s'est guère souciée de l'environnement ont presque anéanti les forêts de cette région. Sous l'impulsion des écologistes, les élus commencent à envisager une politique de reboisement, dont il faut encore trouver le financement

LILLE
de notre correspondante

Avec un taux de boisement situé autour de 8 % – c'est-à-dire inférieur de plus des deux tiers à la moyenne nationale –, le Nord - Pas-de-Calais reste la région la moins boisée de France... et de loin. *« Différentes raisons expliquent le fait que la forêt régionale soit réduite à une peau de chagrin,* explique Jean-Jacques Dubois, géographe à l'Université des sciences et techniques de Villeneuve-d'Ascq et membre du Groupe d'histoire des forêts françaises. *À commencer par les grands défrichements médiévaux, qui, ici comme ailleurs, ont contribué à un fort recul de la forêt. »*

Mais alors que le reste du pays va progressivement se reboiser – en France, la surface boisée a doublé entre 1850 et 1990, au rythme moyen de 1 % tous les dix ans, atteignant 27 % de la superficie du territoire, soit 15 millions d'hectares –, la situation a évolué différemment dans le Nord. *« Ici, les défrichements ont continué au XIXe siècle, d'une part parce que les forêts poussaient sur des terres riches, donc convoitées par l'agriculture ; d'autre part, avec le début de l'aventure minière, la forêt a été jugée moins utile économiquement. Ici, plus vite qu'ailleurs, le charbon a remplacé le bois de chauffage, et elle a donc été moins préservée »,* poursuit M. Dubois.

A cela s'ajoutent une très forte pression démographique, une urbanisation tous azimuts et des raisons purement géographiques : ce pays plat, aux reliefs quasi inexistants, a naturellement peu protégé la forêt. Résultat : au fil des ans, celle-ci a été pratiquement exclue du paysage d'une région dont les sols riches sont occupés aux trois quarts par les activités agricoles. Arbres et végétaux ont quasiment disparu de la plupart des villes, qui souffrent cruellement d'un manque d'espaces verts. Certes, il reste quelques forêts dans le Nord - Pas-de-Calais, notamment dans le Boulonnais, l'Audomarois ou l'Avesnois. Elles sont donc très souvent surfréquentées. Et des secteurs entiers – c'est le cas notamment de la métropole lilloise – en sont presque dépourvus. *« De plus, les morceaux de forêts sont complètement déconnectés entre eux, et il n'y pas une seule d'entre elles qui ne soit coupée par une route »,* souligne Florent Lamiot, chargé de mission sur ce dossier au conseil régional.

Le constat est tel que, depuis quelques années, la question du reboisement régional est devenue une préoccupation croissante chez les acteurs de l'environnement mais aussi chez certains élus, d'autant plus que les enjeux sont de taille. Au-delà de l'intérêt évident en matière de reconquête paysagère, d'amélioration du cadre de vie, on sait le rôle que l'arbre et la forêt peuvent jouer : amélioration de la qualité de l'air, de la protection de l'eau et des captages, de la qualité et de la fixation des sols ; réduction de l'effet de serre ; maintien de la biodiversité... Sans oublier les retombées économiques.

« Même si la prise de conscience n'en est qu'à ses débuts, on trouve de plus en plus de gens convaincus qu'un environnement dégradé et un cadre de vie peu attrayant peuvent être des handicaps lourds pour le développement économique de la région », souligne Jean-François Caron, vice-président (Verts) chargé de l'environnement au conseil régional.

> « L'idée maîtresse est de reconstituer un maillage du territoire, de restaurer des continuités paysagères »

Une vraie révolution, dans une région où ces considérations ont longtemps été purement et simplement jetées aux oubliettes, et où paysage et cadre de vie ont été sacrifiés au développement économique.

Sous la présidence de l'écologiste Marie-Christine Blandin (1992-1998), la région avait engagé une vaste réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés par cette question, et jeté les bases d'un plan régional de reboisement. Avec l'arrivée, en 1998, de la nouvelle majorité politique présidée par Michel Delebarre (PS), cette préoccupation n'a pas été abandonnée. Elle est même l'un des volets essentiels de la stratégie régionale en matière d'environnement.

« Il ne s'agit pas de replanter des milliers d'arbres, on ne recréera pas ici d'immenses massifs forestiers, explique Jean-François Caron. *L'idée maîtresse est de reconstituer un maillage du territoire, de restaurer des continuités paysagères. »* En clair, il s'agit de planter intelligemment, en utilisant des essences appropriées et dans des zones choisies : friches industrielles, comme cela se fait déjà depuis quelques années, zones de protection des captages d'alimentation en eau potable et, dans certaines zones inondables, friches urbaines. Mais, surtout, l'objectif est d'utiliser tous les abords des infrastructures existantes – routes, autoroutes, voies ferrées, bords de canaux et rivières, bordures des champs... – pour relier les petits boisements entre eux.

Si les possibilités sont immenses, la tâche à accomplir est colossale, et le plus difficile reste à faire, à savoir : mobiliser des moyens financiers à la hauteur des ambitions affichées, notamment dans le cadre du nouveau contrat de plan, et surtout convaincre le maximum de partenaires concernés – maires, monde agricole, maîtres d'ouvrage d'infrastructures (SNCF, administration des voies navigables et fluviales, conseils généraux, Etat...) – de participer à l'aventure et de jouer le jeu. Ensuite, il faudra attendre que les arbres poussent.

Nadia Lemaire

Seulement 7 à 8 % du territoire

LES ESPACES BOISÉS EN 1990

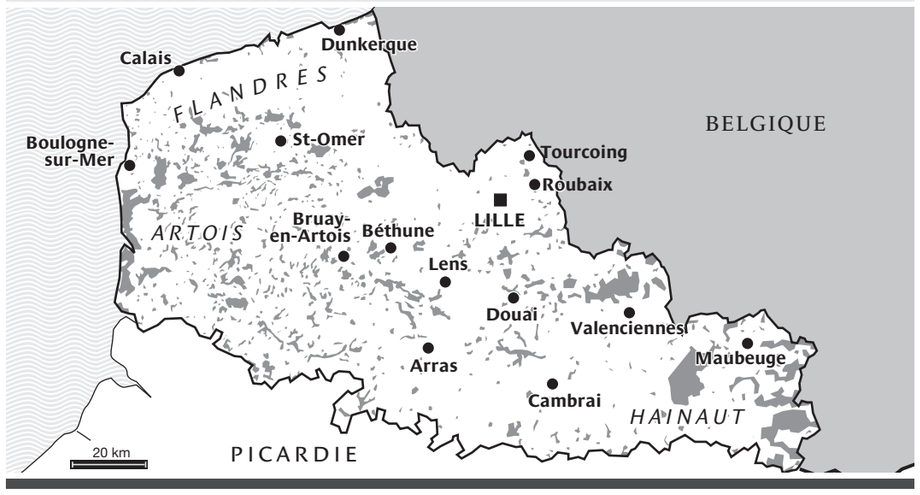

Déficit dans les villes aussi

La plupart des villes du Nord - Pas-de-Calais souffrent également d'un déficit criant en espaces verts. Lille est en la matière l'une des villes les plus mal loties de France et du nord de l'Europe. A titre de comparaison, un habitant de l'agglomération lilloise dispose de 15 m² d'espaces verts publics, un Bruxellois de 26 m², un habitant d'Amsterdam ou de Cologne, respectivement de 50 m² et 70 m².

Là encore, la prise de conscience s'est opérée lentement, et les retards à combler sont considérables. Les objectifs du schéma directeur sont ambitieux qui proposent de créer 10 000 hectares aménagés d'ici 2015. Une étape importante vient néanmoins d'être franchie avec le démarrage au printemps du projet du Parc de la Deule, vaste espace de loisirs, de nature et de promenade entre Lille et le bassin minier, dont les travaux devraient courir jusqu'à 2010-2015. Un projet très attendu, et pour cause, dans la métropole : on en parlait déjà au début des années 70... – *(Corresp.)*

Le parc des Buttes-Chaumont va retrouver son lustre

C'EST DÉCIDÉ ! Le parc des Buttes-Chaumont – son nom viendrait de Mont-Chauve, car sa colline était réputée aride et désolée ! –, gloire du 19e arrondissement de Paris, va être prochainement rénové. Avec ses 24,7 hectares et ses 5 kilomètres d'allées, le parc est le troisième espace vert de la capitale après le cimetière du Père-Lachaise et le parc de La Villette. Œuvre de l'architecte Davioud et de l'ingénieur Alphand, c'est aussi le plus grand des trois jardins légués aux Parisiens par Napoléon III, qui reprenait là à son compte l'idée anglaise du rôle des jardins comme facteur de réforme et d'harmonie sociale.

Aménagé sur d'anciennes carrières de gypse (qui, au XIXe siècle, transformèrent la colline en un immense gruyère) et inauguré en grande pompe lors de l'Exposition universelle de 1867, il rencontra un engouement immédiat qui, depuis, ne s'est jamais démenti : on dénombre de nos jours quelque 3,5 millions de visiteurs par an.

Il faut dire qu'il a tout pour séduire les amoureux des espaces verts : cascade, pont, grotte, île, temple, lac et passerelles. Tout un jeu baroque qui flatte un paysage de verdure dénivelé, mariant variétés sauvages et exotiques et rendez-vous d'une multitude d'oiseaux allant du pouillot véloce à la bergeronnette des ruisseaux et au hochequeue.

Mais le parc est plus que centenaire. S'il ne présente pas de dysfonctionnement majeur, il a grand besoin d'un sérieux coup de neuf : le sous-sol a connu des éboulements dans certains endroits ; de nombreuses infiltrations d'eau affectent, par ailleurs, la stabilité de divers ouvrages et notamment du pic de la falaise, un des éléments les plus spectaculaires et les plus admirés de l'endroit.

Aussi, la mairie de Paris a-t-elle souhaité qu'*« une restauration de qualité soit entreprise pour redonner tout son prestige à cet archétype du parc haussmannien ».* Jean Tiberi, maire (RPR) de la ville, accompagné de Françoise de Panafieu, son adjointe (RPR) chargée des parcs, jardins et espaces verts, et de Roger Madec, maire (PS) du 19e arrondissement, a donc présenté, vendredi 5 novembre, au cours d'une visite guidée *in situ*, les grandes lignes du « toilettage » envisagé.

En gros, le sous-sol sera consolidé, les allées refaites, les ponts restaurés, le belvédère et la falaise reconstitués, *« une réfection à l'identique »,* a tenu à souligner le maire de la capitale, pour un coût estimé... à 447 millions de francs (68,14 millions d'euros).

En janvier, le Conseil de Paris se prononcera sur le principe de la restauration et le lancement de la consultation pour choisir l'équipe de restaurateurs après un concours dont le lauréat sera connu en février 2001. Raisonnablement, les travaux débuteront donc en 2002. Ils se dérouleront en six phases (la première concernant le secteur de l'île) et devraient durer six ans sans que l'accès du parc au public soit entravé.

Ali Habib

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

La loi **n° 99-533 du 25 juin 1999** pour l'aménagement et le développement durable du territoire, modifiant celle du 4 février 1995, confie aux Régions la responsabilité d'élaborer un **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire.**

Il s'agit d'un document de **planification** qui est composé de deux grandes parties :

- **une analyse prospective** qui permet, suite à un état des lieux, d'élaborer des scénarios sur l'avenir de la Bourgogne à l'horizon **2015 ;**
- une **charte d'aménagement et de développement durable du territoire,** qui fixe des objectifs précis de réalisation à l'horizon **2006** (délai qui correspond à celui du contrat de plan). Ces orientations à court et moyen termes sont illustrées par des documents cartographiques.

Les **six thèmes** abordés dans la charte sont : les transports/les services à la population/la formation, la recherche et l'économie/la qualité de la vie/l'ouverture interrégionale et internationale/les territoires.

LE CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE a réalisé, dans le cadre légal et réglementaire, un **Projet de Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire,** qui a été adopté par l'assemblée plénière le 30 juin 1999.

Conformément à l'article 5 de la loi du 25 juin 1999, **ce projet de Schéma** est mis à disposition du public au Conseil régional, dans les 4 Conseils généraux et les Mairies des chefs-lieux de département et d'arrondissement (Auxerre, Sens, Avallon, Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, Clamecy, Château-Chinon, Mâcon, Charolles, Autun, Louhans, Chalon-sur-Saône, Dijon, Beaune, Montbard) **aux heures ouvrables pendant deux mois à compter du 15 novembre 1999.**

OSP

DÉPÊCHE

■ **CHERBOURG : les électeurs des six villes de l'agglomération cherbourgeoise** (Manche), consultés dimanche 7 novembre, par référendum, sur la création d'un *« Grand Cherbourg »,* ont dit oui à 50,7 % à la fusion des six communes concernées. Les habitants de Cherbourg ont dit oui à 83,72 %, tout comme ceux d'Octeville (55,88 %). Le non l'a emporté dans les quatre autres communes : Querqueville (77,95 %), La Glacerie (70,41 %), Tourlaville (65,08 %) et Equeurdreville-Haineville (54,79 %).

Ce référendum d'initiative locale étant uniquement consultatif, chaque conseil municipal aura à se prononcer en faveur ou non d'une convention de fusion, qui devra de toute façon être adoptée à la majorité des deux tiers. Il aura le choix entre une fusion simple avec un conseil municipal unique pour le Grand Cherbourg (90 000 habitants) et une fusion-association dans laquelle chaque commune associée conserve un conseil municipal consultatif.

RENTREE DES CLASSES : DEUX MOIS QU'ON EN PARLE...

Qui leur ouvrira les portes de l'école ?*

* Viet Nam, Cambodge, Laos, Thaïlande, Philippines et Tibet : des enfants confrontés à la misère sont obligés de travailler pour se nourrir. Avec 135 FF par mois, devenez le parrain de l'un d'eux et transformez sa vie en lui ouvrant les portes de l'école. Dans ses lettres, partagez son espoir...

PARRAINEZ UN ENFANT ET PARTAGEZ SON ESPOIR...

Enfants du Mékong

Depuis 1958 au service des enfants d'Asie du Sud-Est

COUPON A RENVOYER A :
ENFANTS DU MÉKONG
5, rue de la Comète
92600 ASNIÈRES
Tél. : 01 47 91 00 84
Fax : 01 47 33 40 44
Internet :
http://www.enfantsdumekong.com

☐ **Je désire parrainer un enfant** et recevoir mon dossier personnel de parrainage, comportant la photo de mon filleul. Je joins dès aujourd'hui un premier chèque de 135 FF à l'ordre d' "Enfants du Mékong". Je réglerai les prochains versements par prélèvement automatique mensuel.
J'ai bien noté que l'abonnement à la revue "Enfants du Mékong" (120 FF/an) est compris dans mes versements.

☐ Je ne souhaite pas parrainer un enfant aujourd'hui, mais je m'associe à votre action en joignant un don de ..... FF.

☐ Je m'abonne à la revue d' "Enfants du Mékong". (120 FF/an - 6 numéros)

☐ Je souhaite recevoir une documentation complète sur "Enfants du Mékong".

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Tél ..... Profession .....

IMPORTANT : UN REÇU FISCAL VOUS SERA ADRESSÉ TOUS LES ANS, FIN JANVIER. IL TOTALISERA TOUTES LES SOMMES QUE VOUS AUREZ VERSÉES, (HORS ABONNEMENT À LA REVUE), VOUS POURREZ AINSI LES DÉDUIRE DE VOTRE REVENU IMPOSABLE DANS LES LIMITES FIXÉES PAR LA LOI.

Ces informations ne sont utilisées que pour les seules nécessités de la gestion de votre dossier. Conformément à l'article n° 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

ARMA COMMUNICATION - Tél. 01 42 68 97 03

LM99

LeMonde Job: WMQ0911--0014-0 WAS LMQ0911-14 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:31 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0650 Lcp:700 CMYK

LA CHUTE DU MUR
7 DIX ANS APRÈS

Berlin Berlin

Jean-François Campos, photographe de l'agence Vu, était à Berlin en 1988, 1989 et 1990. Il y est revenu en 1999. Carnets de voyage dans « cette île au milieu d'une île » qui l'avait tant ému et dont il estime que la singulière magie a disparu. L'Ouest semble avoir glissé vers l'Est.

Photographies de Jean-François Campos Agence Vu

12 OCTOBRE 1988. BERLIN-EST, VU DU TRAMWAY *Je passais pour la première fois de l'ouest à l'est de la ville. J'ai gardé de ce jour étrange un souvenir précis. Celui des grandes avenues déchues et sombres d'Alexanderplatz déserte, de la pluie,et des gens qui, d'un regard, savaient que j'avais la liberté d'aller et venir d'une ville à l'autre et que, la nuit tombée, je dormirai à l'Ouest.*

30 OCTOBRE 1989. BERLIN-EST, FRIEDRICHSTRASSE BANHOF *Je sors de la gare. Je m'assois pour recharger mon appareil. L'homme me regarde, me demande du feu. Je n'en ai pas. Je le photographie, il me demande pourquoi. Je réponds : « Sans raison... » Le compte à rebours est enclenché. Ni lui ni moi n'en savons rien. Dans dix jours, sur un pont isolé, excentré de la ville, une brèche s'ouvrira dans le mur. Des milliers de gens passeront d'Est en Ouest, un rêve deviendra réalité.*

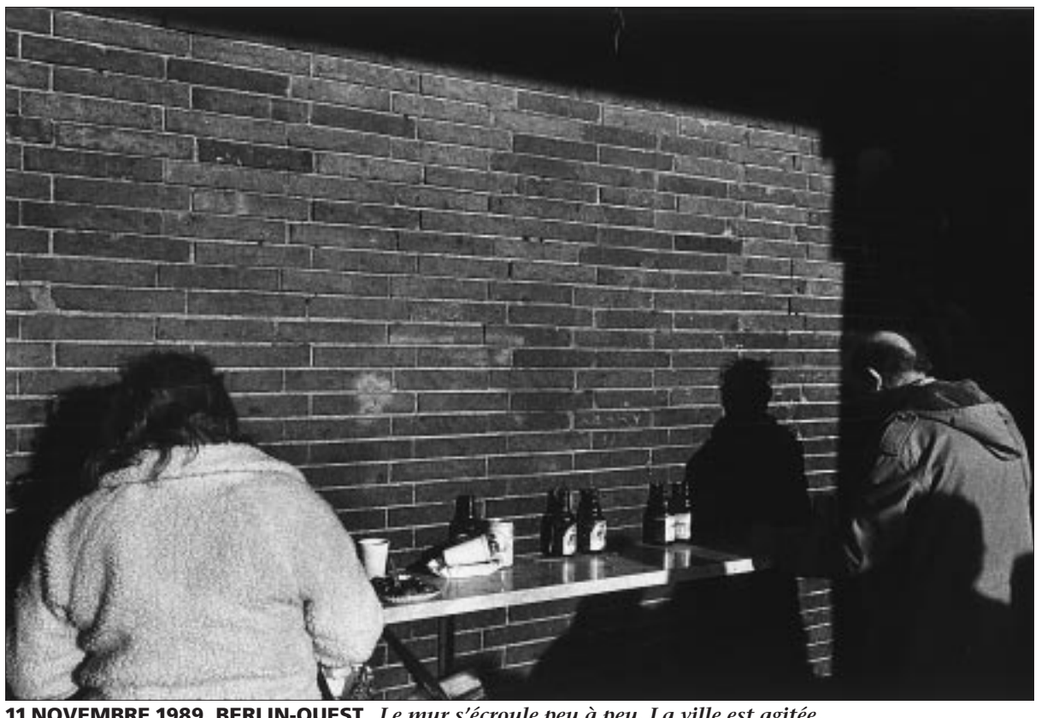

11 NOVEMBRE 1989. BERLIN-OUEST *Le mur s'écroule peu à peu. La ville est agitée. Face à la porte de Brandebourg, sur l'avenue du 17-Juin, des centaines de petits camions de télévision armés de paraboles transmettent en continu l'histoire qui s'écrit. Berlin est envahi de caméras, de reporters, de visiteurs venus pour l'occasion. Je suis incapable de photographier cette histoire, je me réfugie aux abords de la ville. Face au mur, près d'un « Imbiss », les gens de l'Est découvrent le charme de la « Currywurst » berlinoise.*

12 OCTOBRE 1988. BERLIN-EST, VU DU TRAMWAY

24 DÉCEMBRE 1990. BERLIN, KU'DAMM *Au cours de mes voyages à Berlin, j'ai toujours imaginé venir passer au moins une fois Noël ici. A présent, la ville est différente mais le charme persiste. Potsdamerplatz est magnifique, immense et plus vide que jamais. Je ne regrette pas, alors que je l'ai vécue au cœur, de ne pas avoir photographié la chute du mur, cela reste un souvenir intime.*

LeMonde Job: WMQ0911--0015-0 WAS LMQ0911-15 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:07 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0651 Lcp:700 CMYK

MERCREDI 20 OCTOBRE 1999. BERNAUERSTRASSE *Aujourd'hui, après presque dix ans d'absence, je reviens à Berlin. Impossible de se promener quelquesheures sans penser au mur. Il est partout, invisible, disparu, présent à chaque pas. Je me rends au « Mauer Gedenkstätte », un souvenir scénarisé. Une jeune femme fait son jogging. Je quitte le mur en empruntant le cimetière voisin.*

JEUDI 21 OCTOBRE. LE DÔME DU REICHSTAG *Ici, tout est devenu froid. Le nouveau centre de la ville ressemble à un concours d'architecte, suffisant, arrogant. Comment ne pas penser aux anges de Wenders ? Je suis sûr qu'allongée sur ce banc, elle les voit, suspendus dans le ciel au-dessus de Berlin, qu'ils vont descendre, me libérer du poids du passé. Berlin n'est plus vraiment Berlin.*

MARDI 19 OCTOBRE. POTSDAMERPLATZ *Au cœur d'un navire rouge échoué sur Potsdamerplatz : l'« Info Box ». Les touristes défilent sans fin, parcourant les documents exposés sur l'avant/après Berlin. Dans un salon désert, un agent de sécurité, armé de son talkie-walkie, observe la place. Que voit-il ?*

JEUDI 21 OCTOBRE. BERLIN-OUEST *Je traîne à l'Ouest, dans les rues, sur les avenues. Ici, rien n'a changé. J'échoue dans un McDo où une jeune fille s'acharne sur son « milkshake ». Je reviens vers le Reichstag et décide de rentrer à l'hôtel.*

LUNDI 18 OCTOBRE. FRIEDRICHSTRASSE *Longue rue du passé triste et pauvre de l'Est, Friedrichstrasse s'est métamorphosée en une interminable suite de galeries commerciales. Les gens y déambulent, se croisent sans un regard, l'œil rivé aux vitrines. Je suis déçu de ce voyage. J'avais envie, besoin, de revoir Berlin. Je ne reviendrai pas, la magie a disparu.*

LeMonde Job: WMQ0911--0016-0 WAS LMQ0911-16 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:13 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0652 Lcp:700 CMYK

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Hugo de Garis, chercheur en intelligence artificielle

« Le XXIe siècle sera dominé par des machines massivement intelligentes »

Ce scientifique britannique, qui travaille au sein du laboratoire japonais ATR, prévoit que des « intellects artificiels » démesurés et sans doute immortels, qu'il baptise « artilects », risquent un jour de menacer l'espèce humaine

« Vous construisez un cerveau artificiel. De quoi s'agit-il ?

– Ce travail est rendu possible par la progression des performances de l'électronique, décrite par la loi de Moore. Moore est le cofondateur de la société Intel, un grand fabricant de microprocesseurs. La puissance de ceux-ci, a-t-il prédit en 1965, doublera tous les dix-huit mois. Depuis, cette loi ne s'est pas démentie et elle devrait rester valable jusqu'à ce que les éléments des circuits électroniques atteignent la taille des molécules chimiques. On va donc obtenir des capacités énormes, qui permettront de loger un grand volume de mémoire dans un cerveau artificiel.

» Par ailleurs, une nouvelle technique, l'*evolutionary engineering,* ou ingénierie évolutive, permet d'avancer vers la solution de l'autre grand problème que représente la fabrication d'un cerveau artificiel, qui est sa complexité. Il s'agit de réaliser des processeurs capables d'évoluer pour s'adapter à de nouvelles fonctions. L'ingénierie évolutive se base sur des processeurs développés depuis quelques années, les *field programmable gate arrays* (FPGA). Ce sont des puces programmables, dans lesquelles une instruction logicielle peut modifier les circuits physiques.

– Comment s'intègrent-ils dans le cerveau artificiel ?

– L'idée est d'adapter une technique de programmation évolutive, qu'on appelle les algorithmes génétiques, à ces circuits. Pour chaque tâche, d'autres circuits mesurent la performance de ces circuits et, selon leur réussite, envoient des instructions permettant à ceux-ci de se modifier pour améliorer leurs performances. Ces techniques me permettent de construire une machine dont la première version compte 64 000 circuits, chacun contenant l'équivalent de 1 000 cellules artificielles similaires aux neurones biologiques. Au total, cela représente presque 75 millions de neurones. Dans trois ans, nous devrions atteindre 1 milliard. C'est encore très loin des capacités d'un cerveau humain, qui compte près de 100 milliards de neurones. Mais il faut déjà réfléchir aux conséquences qu'aura dans cinquante ou cent ans cette évolution technique.

– Jusqu'où pourrait-elle aller ?

– Nous voyons se dessiner ce que j'appelle des "artilects" – *artificial intellects* –, des machines massivement intelligentes, et qui le deviendront beaucoup plus que nous. On va entrer dans la nanotechnologie, qui opère à l'échelle du nanomètre (un millionième de millimètre). On pourra mettre un bit – une unité d'information – par atome. Si on calcule le nombre d'atomes ou de molécules dans un grand astéroïde, la réponse est 10 puissance 40. Ces chiffres sont astronomiques. Et avec ces nouvelles technologies du XXIe siècle, les bits pourront changer d'état – zéro devient un, un devient zéro –, à la vitesse de 10 puissance 15 par seconde. Dans un grand astéroïde de 10 puissance 40 atomes, on pourra donc avoir un changement d'état général à une vitesse de puissance 55, 40 plus 15. C'est beaucoup plus que la capacité estimée de computation d'un cerveau humain biologique, qui est de l'ordre de 10 puissance 16 changements d'état par seconde. Les choses sont écrites sur le mur, comme on dit. Ce n'est plus qu'une question de temps.

DESSIN THIERRY DALBY

– On a du mal à ne pas prendre votre discours pour de la science-fiction.

– Léo Szilard était un physicien nucléaire. En 1933, il a envisagé la réaction nucléaire et, de là, l'idée d'une bombe. Il a calculé l'énergie que pourrait dégager cette nouvelle technologie, et a conclu qu'une bombe pourrait détruire une ville. A l'époque, cette idée était complètement folle... Aujourd'hui, il y a au moins trois chercheurs réputés en robotique qui pensent la même chose que moi, Hans Moravec et Ray Kurzweil aux Etats-Unis, et Kevin Warwick en Grande-Bretagne. L'idée commence à être prise de plus en plus au sérieux. Il faut prendre conscience que des machines massivement intelligentes apparaîtront dans cinquante ans.

– Quelles seront les conséquences de leur émergence ?

– On ne peut pas deviner ce que seront leurs préoccupations, leurs intérêts. Mais la question dominante de politique planétaire, au XXIe siècle, sera celle-ci : l'humanité doit-elle ou non construire les "artilects" ? J'imagine que la réponse opposera deux visions idéologiques, passionnées, violentes : ceux pour qui construire les "artilects" représente le destin de l'espèce humaine, qui auront une vision cosmique – je les appelle "cosmistes" ; et un autre groupe – je les appelle "terrans" – qui craindront que les "artilects" ne décident un jour que l'espèce humaine est nuisible et qu'il faut nous détruire. Avec leur intelligence supérieure, ça leur serait très facile.

– Comment se présentera ce conflit ?

– Dans le choix de développement des "artilects", la mise est énorme : la destruction de l'espèce humaine. Une mise si importante que, pour l'emporter, les "terrans" seront prêts à tout, y compris à tuer les "cosmistes". La seule façon certaine d'éviter le risque, c'est que les "artilects" ne soient pas construits. Pour les cosmistes, réaliser les "artilects" sera le projet de développement d'une espèce future aux qualités fantastiques. Ils percevront les "artilects" comme des êtres magnifiques, démesurés, sans doute immortels. Leur existence posera la question du destin de l'espèce humaine, du destin de l'Univers dans un certain sens.

» Peut-on limiter le niveau de complexité du développement ? Choisir d'arrêter une démarche évolutive qui se poursuit depuis des milliards d'années ?

Pour les "cosmistes", empêcher cela serait aussi condamnable que si le développement de la vie sur Terre, à partir des bactéries, il y a trois milliards d'années, avait été empêché.

– Mais les "cosmistes" regrouperont les sociétés les plus avancées en informatique ! Donc les Etats-Unis, l'Europe, le Japon ?

– Oui, tout à fait. Ils se recruteront surtout parmi les gens les plus puissants, les plus riches, de la planète. Dans vingt ans, dans les pays riches, chaque maison aura son robot domestique, des robots éducatifs et des robots amis, s'adaptant à la personnalité de chacun. Tous les ans, de nouveaux modèles plus performants seront produits et des millions, des milliards de gens pourront constater eux-mêmes cette montée de l'intelligence artificielle. Tout le monde se posera la question : jusqu'où ?

> « Il y a au moins trois chercheurs réputés en robotique qui pensent la même chose que moi (...). L'idée commence à être prise de plus en plus au sérieux »

– Comment ces "artilects" prendraient-ils l'ascendant sur l'espèce humaine ?

– Je ne sais pas, et, d'une certaine façon, cela ne m'intéresse pas. L'important est que, peut-être, ils peuvent le faire. Si l'accélération de leur intelligence se produisait très rapidement, disons en deux ou trois ans, il n'y aurait pas assez de temps pour une réaction politique de l'espèce humaine. A partir d'un certain seuil, les machines pourraient construire d'autres ordinateurs plus complexes qu'eux qui, à leur tour... et vvvoumm ! il y aurait une explosion, une espèce de réaction en chaîne de l'intelligence. Mais plus probablement, compte tenu de la difficulté de créer un cerveau artificiel de même niveau que celui de l'être humain, il faudra beaucoup de temps, au moins cinquante ans. C'est pourquoi j'estime que la question dominera le XXIe siècle.

– Mais les guerres de notre époque, au Rwanda ou au Kosovo, portent sur la différence ethnique. Votre approche n'est-elle pas très éloignée de la réalité ?

– Il s'agit là de petites guerres. Cela n'a rien à voir avec le conflit entre les deux superpuissances, Etats-Unis et Russie, dont l'opposition a dominé la deuxième partie du XXe siècle. Entre le moment où les êtres humains commenceront à constater que les "artilects" primitifs deviennent intelligents et le moment où ils deviendront vraiment intelligents, il s'écoulera peut-être quinze ans, une période suffisamment longue pour que le conflit entre "cosmistes" et "terrans" se développe sur le plan politique. Mais un autre facteur que l'idéologie "cosmiste" rendra cette progression vers l'intelligence artificielle quasi impossible à arrêter : le fait que les télécommunications et l'informatique constituent déjà la plus grande industrie du monde. Sa force d'impulsion est extrêmement grande. Un autre élément confortant le développement des "artilects" est militaire : on peut prévoir au XXIe siècle une rivalité entre la Chine et les Etats-Unis, prévoir aussi que, dans vingt ou trente ans, la Chine deviendra une superpuissance. Pour le ministère américain de la défense, il sera vital de créer, de produire des "artilects" militaires afin de posséder une technologie supérieure à celle des Chinois.

– La bionique, c'est-à-dire l'intégration de capacités électroniques dans le corps humain, ne pourrait-elle mettre les humains au niveau des "artilects" ?

– Beaucoup de gens pensent qu'il y aura cette troisième catégorie, des "cyborgs", c'est-à-dire des êtres humains s'incorporant des composants pour devenir hybrides entre biologique et mécanique. Mais pour moi, un "artilect" et un "cyborg", c'est presque la même chose, parce que, par ce biais, les humains pourront acquérir, de la même manière que les "artilects", des capacités surhumaines. De ce fait, leurs intérêts seront ceux des "artilects".

– Mais ils garderont leur chair. Et cette chose bizarre, qu'on appelle souvent l'âme et qui fait la personnalité ?

– L'aspect humain sera complètement éclipsé par les capacités "artilects".

– Imaginons que l'on puisse, dans trente ou quarante ans, mettre des puces dans le cerveau, auriez-vous envie de devenir un "cyborg", un "artilect" ?

– Probablement. Mais ce ne sera plus moi. Qu'est-ce que l'identité d'un être humain ? Dès qu'on ajoute le "petit truc", on est autre chose. D'une certaine façon, c'est la mort de cet être humain, parce qu'il sera tellement écrasé par les capacités de l'aspect "artilect" dans sa tête qu'il ne sera plus un être humain. Peut-être découvrira-t-on de nouveaux phénomènes plus complexes, plus magnifiques que la conscience, que je ne peux même pas imaginer, parce que je suis trop bête. Je ne suis qu'un être humain. »

Propos recueillis par Hervé Kempf

Un agité égocentrique mais pertinent

***« C'EST UN FOU** furieux »,* dit de Hugo de Garis un des meilleurs chercheurs français en intelligence artificielle. *« Les gens controversés sont toujours intéressants »,* réplique un chercheur non moins réputé de Lausanne. Parmi ses pairs, le directeur du « Groupe de construction du cerveau » du laboratoire japonais ATR (Advanced Telecommunications Research Institute) suscite un agacement à la mesure de son ambition démesurée. Mais son travail est plus qu'intéressant, et il dit tout haut ce que beaucoup de roboticiens pensent tout bas : l'ère des robots est pour bientôt. Il faut l'avoir entendu animer un séminaire de jeunes chercheurs en intelligence artificielle – et les discussions passionnées qui ont suivi – pour comprendre que ce solitaire fait vibrer les cordes sensibles d'une communauté scientifique en plein essor. Son point de vue, d'ailleurs, intéresse des arènes prestigieuses : il a ainsi été convié au forum de Davos en janvier 1998.

HUGO DE GARIS

Hugo de Garis, citoyen britannique, est né en Australie en 1947. Il y a étudié les mathématiques et la physique avant de partir en Angleterre et de s'orienter vers l'informatique, obtenant un PhD en intelligence artificielle à Bruxelles. C'est là qu'il a commencé à défricher, avec quelques autres, le champ de l'ingénierie évolutive, une application à l'électronique de la programmation évolutive, technique logicielle s'inspirant de la biologie.

Depuis 1993, de Garis travaille au Japon au sein d'ATR, un puissant laboratoire commun aux grandes entreprises nippones de télécommunications. Il devrait le quitter en l'an 2000 pour revenir travailler à Bruxelles. Son projet de cerveau artificiel réunit plusieurs petits groupes de chercheurs à travers le monde, aux Etats-Unis, en Corée, en Pologne. Il reste à voir s'il obtiendra les performances que promet son auteur sous le regard sceptique de ses confrères. Mais la vision provocante de de Garis sur le rôle des machines au XXIe siècle a le mérite de placer sur la scène politique un sujet qui ne relève plus de la seule approche technique.

H. K.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« M. Jospin n'a aucune raison de laisser mettre en doute son honnêteté et son intégrité »

« Après la mise en cause du président de la République par le premier ministre, le 3 novembre, à l'Assemblée nationale, et la réponse de Jacques Chirac, la cohabitation est-elle en crise ?

– Je n'ai pas ce sentiment. L'erreur, c'est d'avoir tenté de mettre en cause le premier ministre sur une question qui ne l'intéressait pas directement...

– L'erreur de qui ?

– Je crois que dire au premier ministre, Lionel Jospin, dont chacun connaît l'intégrité et l'honnêteté, qu'*"il y a derrière tout cela le financement et un système"*... Eh bien, la réponse qui devait être apportée a été apportée ! S'il y a un système, s'il y a un financement, ce n'est pas de notre côté qu'il faut les chercher.

» Donc, l'erreur n'est pas dans la réponse. L'erreur est dans la question.

– Dans sa réponse, M. Jospin a parlé de *"vingt ans"*. Tout le monde a lu : Mairie de Paris...

– Ceux qui l'ont lu, en tout cas, ont envoyé un accusé de réception. C'est tout ce que je peux dire. Cela aurait pu s'arrêter là, sans l'accusé de réception. L'honnêteté du premier ministre n'a pas à être mise en doute au Parlement alors que rien ne permet de le faire. Il a répliqué parce qu'il n'a aucune raison de laisser mettre en doute son honnêteté et son intégrité.

– Peut-on imaginer que, pendant encore deux ans et demi, on voie le premier ministre et le président de la République, par personnes interposées ou par communiqués, s'adresser des mises en cause réciproques et mettre en doute, l'un, le *"sang-froid"* de l'autre, et l'autre, l'honnêteté du premier ?

– D'abord, le premier ministre n'a pas mis en cause l'honnêteté du président de la République. Ensuite, ce qui me surprend, c'est qu'on s'étonne qu'il puisse y avoir des divergences de temps en temps. Je rappelle, quand même, que le président de la République relève de la droite et que le premier ministre, comme le gouvernement, provient de la gauche !

» Ce qui est important, c'est que le président de la République soit respecté pour ce qu'il est, c'est-à-dire le président de tous les Français ; c'est que le gouvernement puisse gérer les affaires du pays ; c'est que la France puisse parler d'une seule voix.

– L'opposition a annoncé son intention de continuer à interroger le premier ministre sur l'affaire de la MNEF...

– L'opposition ferait mieux de se positionner sur l'indépendance de la justice. Elle va avoir l'occasion de le faire très vite puisque le Congrès va être réuni pour la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Là, on verra ceux qui veulent véritablement une justice indépendante – ce qui veut dire aussi une justice responsable, bien sûr – et ceux qui n'en veulent pas.

» L'indépendance n'est pas le confort des juges ; c'est la nécessité d'avoir une justice impartiale pour les usagers, quel que soit son rang, quel que soit le lieu où l'on est. La responsabilité, c'est que les juges puissent respecter l'ensemble des règles, le droit de réserve, la présomption d'innocence, ce qui n'est pas toujours le cas.

– Cela n'a-t-il pas été le cas dans cette affaire ?

– J'ai été choquée qu'avant même que Dominique Strauss-Kahn soit entendu par les juges, la presse se saisisse de cette affaire. Je dirais – comme la presse l'a dit elle-même – qu'il y a eu une espèce de lynchage médiatique. J'avais été tout aussi choquée quand Mme Tiberi avait été appréhendée chez elle par des juges devant des caméras. La présomption d'innocence doit exister dans notre pays ; c'est la condition de l'indépendance de la justice. Il faut que les magistrats, comme tous les fonctionnaires, d'ailleurs, respectent le droit de réserve. D'ailleurs, la quasi-totalité d'entre eux le font, heureusement, et nous pouvons nous appuyer sur leur qualité pour mettre en place une véritable indépendance de la justice.

– Diriez-vous, comme Michel Charasse, que M. Strauss-Kahn a été victime du *"couple infernal presse-justice"* ?

– Non, je ne dirais pas cela. Ce qui m'a choquée, c'est que Dominique Strauss-Kahn, non entendu par le juge, apprenne ce qu'on lui reproche dans les journaux.

– En êtes-vous sûre ?

– C'est ce que je crois. En tout cas, il n'avait pas été entendu par le juge, c'est un fait. Or, dans une démocratie, je crois qu'il est quand même sain que quelqu'un, qui est présumé innocent, soit d'abord entendu par la justice.

– En temps que responsable politique, quel est votre sentiment sur une affaire qui bouscule un gouvernement réputé être d'une très grande exigence en matière d'intégrité ?

– J'attends de voir ce que la justice va dire. Je ne connais pas cette affaire. Mon sentiment, aujourd'hui, c'est la tristesse d'avoir vu partir Dominique Strauss-Kahn. Pour le reste, j'ai confiance dans la justice. Elle prendra les décisions qu'elle doit prendre, mais j'espère que, dans cette affaire, nous avancerons dans une justice qui est maintenant indépendante et qui sera aussi responsable. Responsable de faire en sorte que la présomption d'innocence soit réelle, responsable pour qu'on n'entende pas des juges parler des affaires qu'ils traitent à la radio, à la télévision, etc. Pour moi, c'est cela, l'indépendance de la justice, et je crois qu'il faut que les magistrats et les juges le comprennent.

– Sur le plan politique, M. Jospin et son gouvernement sont-ils affaiblis ?

– Nous sommes une équipe et nous allons continuer à faire fonctionner ce pays comme nous l'avons toujours fait. C'est d'ailleurs une des grandes forces de Lionel Jospin d'avoir su nous faire travailler en équipe autour de lui et d'avoir su faire prendre des décisions par une discussion, par un dialogue collectif. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

LeMonde Job: WMQ0911--0017-0 WAS LMQ0911-17 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:03 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0653 Lcp:700 CMYK

La gauche dans la logique de la finance

par Frédéric Lordon

LES historiens ne manqueront certainement pas d'interroger cette extraordinaire ironie qui aura conduit les socialistes français à endosser la responsabilité historique des deux avancées majeures de la financiarisation fin de siècle. De la déréglementation des marchés des années 80 aux fonds de pension additionnés de stock-options d'aujourd'hui, il y a comme la continuité d'un destin et, en tout cas, les deux actes majeurs qui auront changé le visage de l'économie française. Que ce soit la gauche qui, par deux fois, aura décisivement œuvré à l'avènement de ce nouveau monde-là est un mystère sur lequel on n'a pas fini de s'ébahir.

Bien sûr, à la décharge de cette gauche, on pourrait toujours arguer de la puissance de développement interne de la finance, le marché appelant sans cesse plus de marché, et la finance faisant valoir une exigence de cohérence qui commande qu'on aille au bout de son modèle. C'est déjà cet argument qui avait soutenu la création des marchés de produits dérivés, strate supplémentaire de marché destinée à traiter les risques engendrés par le marché initial – avec pour « heureux » résultat d'accroître la volatilité du tout... C'est lui encore qui reprend du service pour expliquer que, la déréglementation internationale étant ce qu'elle est, les fonds de pension à la française sont inévitables si l'on ne veut pas voir la propriété du capital passer sous contrôle étranger.

Ainsi procède ce travail de longue haleine qui prend son temps pour nous amener progressivement à la conclusion que la finance ne s'achète pas par appartements mais qu'elle s'impose avec la force d'une totalité cohérente. Quinze ans après le coup d'envoi de la libéralisation des marchés, l'évidence devrait donc nous conduire à ratifier le deuxième étage de la financiarisation, dont la physionomie achevée apparaît entre marchés déréglementés et gestion de l'épargne collective, le tout surmonté des formules de rémunération qui garantissent l'implication dans cette nouvelle logique d'une part aussi large que possible de la population. Le ver était dans le fruit, et la deuxième avancée dès le début inscrite dans la première.

Aussi faudrait-il méditer cette expérience de la libéralisation financière de 1985 où l'enthousiasme des convertis de fraîche date, mêlé à quelques bonnes raisons circonstancielles, a engagé la société française dans une trajectoire lourde de conséquences, et rappeler, pour ne pas renouveler la même erreur, par quelle addition de « réformes techniques » et de « compléments cohérents » on finit par changer de modèle de société. Si la cécité et la réforme au ras des circonstances sont le principe de ce genre de grande bifurcation, alors il est utile d'y réfléchir à deux fois et de présenter quelques mises en garde.

Il n'est pas certain, d'abord, que des fonds de pension à la française aient un comportement bien différent de celui de leurs homologues étrangers. Et à ceux qui seraient tentés de préférer une tyrannie bien de chez nous, on voudrait tout de même dire que c'est là un réconfort de seconde zone. Mais, rétorque le socialisme moderne, des fonds sous contrôle salarial changent tout au problème ! C'est peut-être vrai, mais sous réserve de nombreuses conditions. Il faut d'abord que ces fonds salariaux parviennent à résister à la concurrence de compétiteurs dégagés de toute contrainte sociale et aptes à servir une meilleure rentabilité à leurs épargnants.

Actionnariat salarié et stock-options pour tout le monde ! Voilà la nouvelle frontière de l'égalité. Mais à 200 millions pour les uns, trois francs six sous pour les autres

On peut bien sûr imaginer que l'épargne salariale française soit réglementairement dirigée vers des fonds spéciaux, mais combien de temps tiendrait ce régime d'exception, et n'imagine-t-on pas le premier gouvernement de droite venu faire sauter cette « insupportable entrave dans un monde de liberté », avec d'ailleurs le concours actif d'un patronat bien désireux de retrouver un actionnariat moins embarrassé de mauvaise conscience sociale ?

Mais qu'importe, assurent les défenseurs de cette évolution : il faut faire contrepoids aux fonds anglo-saxons, et la mobilisation générale de l'épargne française est déclarée. Aussi le basculement massif de l'épargne retraite est-il d'ores et déjà inscrit dans cette logique. Déréglementation, captation du contrôle capitalistique par la finance étrangère, mobilisation en contre-attaque de la ressource d'épargne nationale disponible (la retraite) : voilà, en trois étapes, comment, trop occupé à suivre les réquisits du capital, on change de société ; voilà comment, sans même s'en rendre compte, on remplace la solidarité sociale instantanée des générations entre elles par la solidarité patrimoniale intertemporelle de l'individu avec lui-même.

C'est une évolution suffisamment pénible en soi pour qu'on nous fasse grâce des oripeaux de justice sociale dont on voudrait l'affubler. Actionnariat salarié et stock-options pour tout le monde ! Voilà la nouvelle frontière de l'égalité. Mais, à 200 millions pour les uns et trois francs six sous pour les autres, ceux qui s'effrayaient des inégalités des années 80 n'ont encore rien vu. Les logiques patrimoniales ont un pouvoir de démultiplication des inégalités et de polarisation sociale qui nous promet une société bien comme on les aime.

Enfin, on se permet d'avancer, mais à titre d'intuition, que les firmes françaises des Trente Glorieuses devaient probablement détruire de la valeur à tour de bras. L'économie française s'en portait-elle plus mal ? Pas du tout, simplement les actionnaires n'avaient pas voix au chapitre comme maintenant, et c'est selon d'autres critères qu'étaient appréciés les effets du capital investi. Il faut cultiver le souvenir de cette époque non par nostalgie passéiste mais pour retrouver cette idée simple, bien connue de Marx et de Gramsci, que l'hégémonie n'est pas autre chose que la capacité d'un groupe social à amener la société tout entière à reconnaître comme universels ses intérêts particuliers.

La grande transformation de cette fin de siècle, comme dirait Polanyi, c'est que la société se regarde avec les yeux du capital. Et la force de ce point de vue, c'est qu'il a accouché d'un monde qui finit par donner raison à toutes ses exigences. Ce contre quoi il faut s'élever, ce sont ces coups de force des commencements qui ont le pouvoir de cuirasser toutes les étapes suivantes de « logique » et de les appeler comme autant de « nécessités ».

Aussi faut-il réaffirmer qu'il est d'autres points de vue possibles sur la société. C'est pourquoi il n'est pas contradictoire de reconnaître à Dominique Strauss-Kahn que ses arguments économiques n'étaient pas tous dénués de sens, et simultanément de refuser avec la dernière énergie la syntaxe même dans laquelle il nous les présentait. Au point où nous en sommes, on ne peut, hélas, balayer d'un revers de main les arguments de « cohérence » où la finance puise son dynamisme conquérant. Mais il reste encore possible de dire, du dehors, ce qu'on pense de cette cohérence qui s'annonce et du modèle de société qu'elle nous promet.

Frédéric Lordon *est chargé de recherche au CNRS.*

Confiants car vigilants

Suite de la première page

Ensuite, la stabilité des prix permet de préserver ou de renforcer la compétitivité des entreprises en maintenant à un bas niveau les coûts de production et d'améliorer le rapport qualité-prix des biens et des services produits dans l'économie : ceci est bon pour la croissance, la création d'emplois et la lutte contre le chômage. Enfin, la stabilité des prix – prouvée pour le passé et crédible pour l'avenir – permet à la fois d'obtenir la confiance des épargnants et des investisseurs et d'avoir de bas taux d'intérêt de marché à moyen et long terme : ceci est bon pour l'investissement, donc pour la croissance, la création d'emplois et la lutte contre le chômage.

Comme l'a expliqué Wim Duisenberg, le président du Conseil des gouverneurs, en notre nom à tous, jeudi, notre décision de porter le taux d'intérêt des appels d'offre à 3 % s'explique par le souci de préserver, dans une perspective de moyen terme, la stabilité des prix, et par là même de consolider les conditions d'une croissance aussi durable que possible parce que non inflationniste. Comment avons-nous raisonné ? Comme l'a expliqué notre président, le Conseil des gouverneurs avait retenu, au moment de la création de l'euro, deux « piliers » pour la politique monétaire unique : d'une part, l'évolution des agrégats monétaires et, d'autre part, un large ensemble d'indicateurs considérés comme précurseurs d'inflation.

Que nous indiquait le premier pilier de la politique monétaire jeudi dernier ? Que l'agrégat monétaire que nous suivons particulièrement (M3) croît actuellement au rythme de 5,9 % sur douze mois, alors que la référence retenue pour 1999 est une croissance nominale de 4,5 %. Naturellement, nous excluons une instrumentation « mécanique » de la politique monétaire, qui n'a d'ailleurs été dans le passé la pratique ni de la Banque de France, ni de la Bundesbank, ni des autres banques centrales sœurs. Mais nous ne pouvions ignorer ni le dynamisme de M3, ni le fait que l'agrégat monétaire étroit, retraçant l'évolution des actifs les plus liquides (M1), croît approximativement au rythme de 13 % sur douze mois dans la zone euro, ni le fait que sur la même période l'ensemble des financements du secteur privé croît au rythme de 10,5 %.

Que nous indiquait, de son côté, le deuxième pilier de la politique monétaire ? Comme l'a indiqué Wim Duisenberg, plusieurs éléments ont été, en particulier, examinés de près par le Conseil des gouverneurs. Naturellement, les indicateurs précurseurs d'une accélération des prix et aussi les indicateurs retraçant l'évolution actuelle et future de l'économie réelle : ces derniers signalent, fort heureusement, un retournement très favorable de la situation par rapport aux signaux donnés en début d'année 1999 ; il est, de ce point de vue, significatif que les institutions internationales (Fonds monétaire international) prévoient que la zone euro croîtra en l'an 2000 de 2,8 %, soit un peu plus rapidement que les Etats-Unis eux-mêmes. De même, les développements sur les marchés financiers montraient une certaine montée des anticipations inflationnistes dans la zone euro : augmentation substantielle des taux de marché à long terme, réduction des écarts de taux à long terme par rapport aux taux américains ou britanniques, signalant que les épargnants du monde entier donnaient un certain crédit aux prévisions de hausse de l'inflation moyenne de la zone euro à moyen terme.

Les observations faites sur les deux volets de la politique monétaire étaient donc convergentes. La conclusion du Conseil a été qu'il était approprié de revenir au niveau de taux d'intérêt qui était le nôtre en décembre 1998 et au début de l'année 1999 avant notre baisse du mois d'avril. Parce que nous sommes vigilants, nous adressons un triple signal de confiance : d'abord, un signal de confiance, adressé à tous les agents économiques, dans la réalité de la robustesse de la croissance de l'économie européenne aujourd'hui ; ensuite, un signal de confiance, adressé aux entreprises en leur montrant que l'euro-système veille à assurer la longévité de cette croissance ; enfin, un signal de confiance, adressé aux épargnants, sur la stabilité et la crédibilité de la monnaie européenne dans une perspective à moyen terme.

Un signal de confiance adressé aux entreprises en leur montrant que l'eurosystème veille à assurer la longévité de la croissance ; un signal de confiance adressé aux épargnants, sur la stabilité et la crédibilité de la monnaie européenne

Une majorité d'observateurs a bien compris la nature de ce triple message. Il est significatif d'observer que la décision du Conseil des gouverneurs a été très bien accueillie par les marchés de taux longs, ce qui montre à quel point les épargnants français, européens et mondiaux apprécient la vigilance des gardiens de la monnaie.

La politique monétaire est un volet important de toute politique économique. Il ne faut donc surtout pas sous-estimer son influence. Mais il ne faudrait pas non plus la surestimer. Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne considère, comme les conseils de politique monétaire des banques centrales nationales, qu'une bonne politique monétaire est une condition nécessaire mais pas suffisante à elle seule pour obtenir croissance, création d'emplois, et lutte efficace contre le chômage. Trois autres conditions doivent aussi être réunies : une bonne politique budgétaire au niveau de l'ensemble de l'Europe, respectant l'esprit et la lettre du pacte de stabilité et de croissance ; des réformes de structures appropriées ; la préservation de la compétitivité économique, au niveau de l'Europe tout entière et au niveau de chacune des économies composantes, en particulier par la modération des coûts unitaires de production.

Soulignons en conclusion trois points :

1) Dans les économies modernes, la communication sur la politique monétaire revêt une grande importance. Les investisseurs, les épargnants, les emprunteurs et les prêteurs doivent avoir des informations aussi claires que possible sur les analyses, les diagnostics et les raisonnements conduisant aux décisions de politique monétaire.

De ce point de vue, l'euro-système est particulièrement transparent puisqu'il publie, tous les mois, un diagnostic circonstancié et précis, immédiatement après la réunion du Conseil des gouverneurs, sous la forme d'une déclaration du président. Ainsi s'explique probablement en partie le bon accueil des marchés à la décision de jeudi dernier : les observateurs avaient été informés le 15 juillet, le 9 septembre, le 7 octobre, de l'évolution des analyses du Conseil des gouverneurs et des raisons qui conduisaient à rendre de plus en plus opportun un retour à une politique monétaire plus proche de la neutralité.

2) Il y a onze économies composantes mais une seule zone euro. Celle-ci comprend 291 millions d'habitants, a une dimension économique presque égale à celle des Etats-Unis, une dimension commerciale supérieure, et reflète un formidable potentiel, une diversité exceptionnelle. Les décisions du Conseil des gouverneurs sont prises sur la base d'une analyse d'ensemble unique de la zone et non au terme d'une confrontation entre des points de vue nationaux différents.

L'un des grands défis lancés à l'équipe monétaire de l'Europe est que chaque banque centrale nationale doit non seulement mettre en œuvre de manière décentralisée la politique monétaire unique dans sa propre économie, mais aussi expliquer inlassablement à sa propre opinion publique, dans le contexte de sa propre culture et avec sa propre langue, les raisons des décisions de politique monétaire de l'Euro-système tout entier.

C'est une des missions, encore plus importante qu'auparavant, des membres du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, que d'expliquer, partout en France, dans toutes nos régions, la politique monétaire de l'euro.

3) Enfin, la dernière enquête d'opinion réalisée en France, juste avant la mise en place de l'euro, en novembre 1998, montrait que 80 % environ des Français, de sensibilité de gauche comme de droite, faisaient confiance à la Banque de France pour assurer la stabilité des prix et du franc. C'était la plus belle récompense possible pour une institution indépendante, et dont l'indépendance a été le fruit d'un consensus multipartisan. Les sondés indiquaient, dans la même enquête d'opinion, dans la proportion de 95 %, qu'ils souhaitaient que l'euro soit au moins aussi solide que le franc. Des réactions analogues de l'opinion sont observées dans les autres pays.

En dernière analyse, une institution indépendante est responsable devant l'opinion publique. Il s'agit, pour la Banque de France, en France, comme pour les banques centrales nationales sœurs dans les dix autres pays, comme pour la Banque centrale européenne au niveau de l'ensemble de l'Europe, de se montrer digne, au niveau de l'Euro-système et de l'euro, de l'immense crédit de confiance qui a été accumulé au cours de ces dernières années.

Jean-Claude Trichet

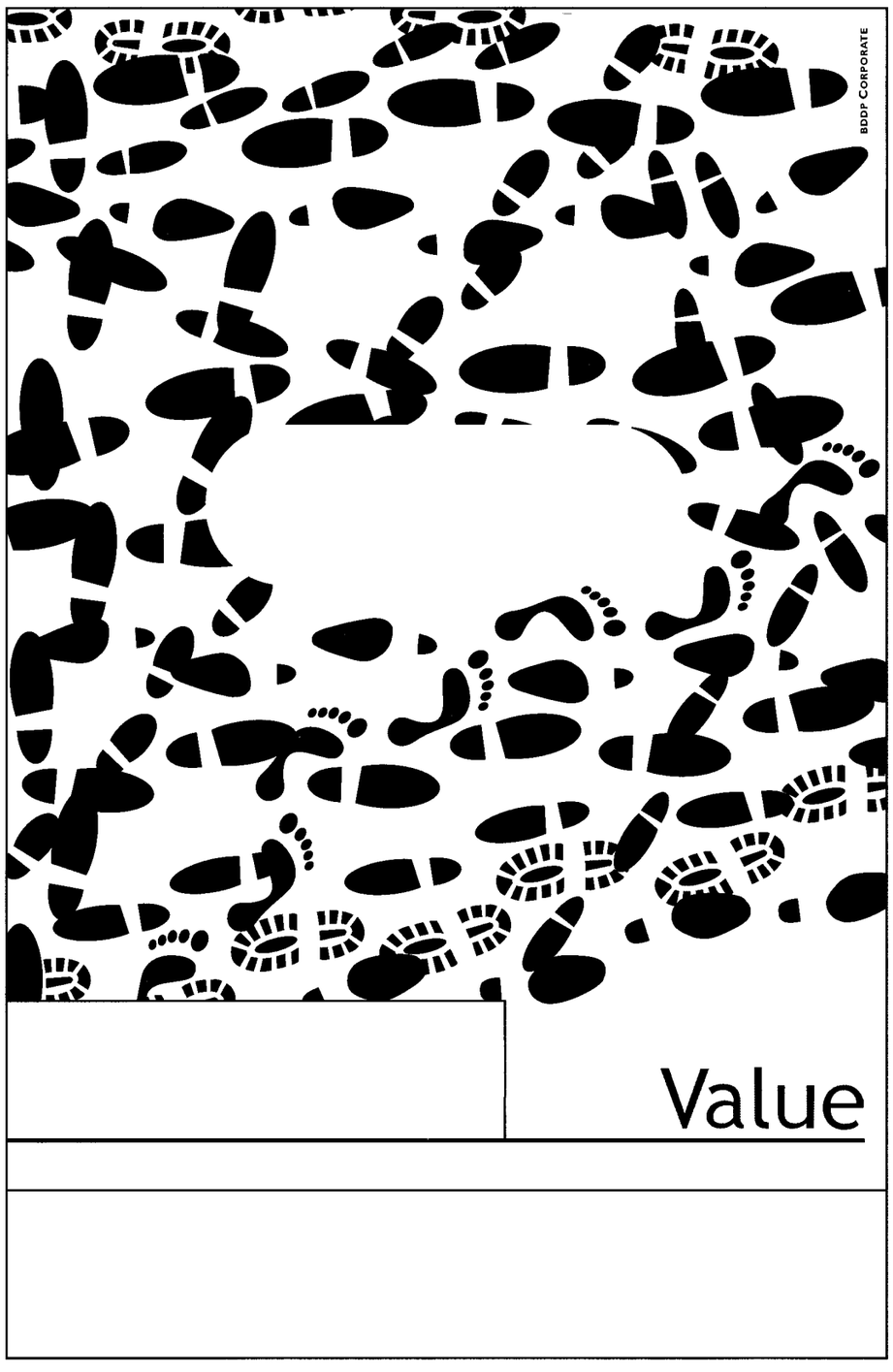

LeMonde Job: WMQ0911--0018-0 WAS LMQ0911-18 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:27 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0654 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Jean Paul II fait un rêve

A quatre reprises, le pape a mentionné la Chine au cours du neuvième voyage qu'il vient de faire en Asie. Comme si, avec la Russie orthodoxe – dont il se rapproche en visitant lundi 8 novembre pour la première fois la Géorgie –,la Chine populaire restait le dernier « géant » auquel il compte se mesurer. Hormis la voix du dalaï-lama, quelle autre réclame, avec autant de constance, la liberté religieuse pour les croyants de Chine et du monde entier ? Laquelle peut s'autoriser, comme Jean Paul II l'a fait à New Delhi, de presser *« tous les gouvernements asiatiques d'adopter et de mettre en pratique des politiques qui garantissent les libertés religieuses par tous les moyens»* ?

Après Cuba, le pape ne fait plus mystère de son rêve de se rendre à Moscou, à Hanoï, à Hongkong, première marche vers la Chine. Les étapes de New Delhi et de Tbilissi ne sont, pour lui, que des jalons sur la route des derniers régimes marxistes d'Asie et d'une orthodoxie russe qui lui ferme encore sa porte. Parviendrait-il à ces destinations qu'il aurait le sentiment d'avoir été, enfin, au bout de sa mission.

Une telle obstination ne vient pas de son désir de pape polonais de régler d'ultimes comptes avec l'Est et le communisme. Ni même de l'admiration sans bornes qu'il voue aux dernières *« Eglises du silence »* (Birmanie, Corée du Nord, Chine), à ces chrétiens ou autres croyants persécutés, à qui il demande, *« malgré leurs larmes »*, de garder un égal attachement à leur foi et à leur pays. Pour lui, la liberté de conscience religieuse est le premier des droits de l'homme, la « mère » de toutes les libertés. En Pologne, le même discours avait produit des effets de déflagration inattendus, qu'il est juste de rappeler dix ans après la chute du Mur.

Mais les persécutions religieuses ne sont pas seulement le fait de régimes totalitaires. Elles viennent aussi d'extrémismes aux effets dévastateurs. Du Proche-Orient aux extrémités de l'Asie, la religion recouvre ou alimente la plupart des conflits politiques, ethniques, linguistiques. Au nom de la religion, de l'Indonésie au Pakistan par exemple, des fanatiques exploitent toutes les frustrations. Le pape lui-même, dans la mosaïque religieuse de l'Inde, a fait les frais d'une montée de l'extrémisme hindou, si contraire à la tradition de *« la plus grande démocratie du monde »* et à sa Constitution laïque.

Contre ceux qui l'accusent d'abandon ou de naïveté, le pape continue de dialoguer avec l'islam et, comme à New Delhi, avec les anciennes traditions de l'Asie : bouddhisme, hindouisme, sikhisme. Ainsi contribue-t-il à la *« culture de paix »*, qu'il a encore appelée de ses vœux. Mais le même, en faisant de la *« christianisation »* de l'Asie sa priorité du *« troisième millénaire »*, risque d'encourager des campagnes extrémistes sur le *« prosélytisme »* des Eglises. Sauf à aller au bout de la logique d'un tel dialogue interreligieux et à réviser courageusement des conceptions et des méthodes qui tendent encore à présenter le christianisme comme la voie unique du salut et de la conversion.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Il y a 50 ans, dans Le Monde

La Pologne aux mains des Russes

LA NOMINATION du maréchal Rokossovski comme ministre de la défense et commandant en chef des forces armées de Pologne est un événement sensationnel qui a pris complètement au dépourvu l'opinion polonaise. Le fait qu'elle ait été annoncée à l'occasion du trente-deuxième anniversaire de la révolution bolcheviste souligne d'autant plus la subordination totale du gouvernement de Varsovie à l'URSS.

On a beau répéter dans la presse polonaise que Rokossovski est *« un fils du peuple polonais »*, qu'il est né à Varsovie et qu'il y exerçait avant 1914 le métier de tailleur de pierre, la réalité c'est que Rokossovski, ancien sujet russe sous le tsarisme, a opté pour la Russie depuis la première guerre mondiale, qu'il n'a jamais été citoyen de la République polonaise indépendante et qu'il est devenu un militaire et un bolchevik russe. Les Polonais, très chatouilleux en matière de patriotisme, admettront difficilement que leur armée soit commandée par un citoyen de l'URSS qui s'est mis totalement au service de la révolution russe. Les Polonais se demandent aussi pourquoi l'on a jugé bon de destituer de son poste le maréchal Rola Zymierski, qui était, lui, un Polonais pur sang et qui avait assumé pendant cinq ans les fonctions de ministre de la défense. Il était une des figures les plus populaires de la Pologne d'après-guerre.

Le communiqué officiel déclare qu'il a été affecté à de nouvelles fonctions dans l'Etat, mais on ne précise pas lesquelles. En tout état de cause, il sera subordonné au maréchal Rokossovski, son successeur.

A. P.

(9 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Equilibre de la peur en Iran

L'ÉCHÉANCE est obsédante : les élections législatives du 18 février 2000 sont à l'origine de grandes tensions en Iran, au point de devenir, pour nombre d'Iraniens, le seul prisme à travers lequel ils tentent de comprendre ce qui se passe dans leur pays. Réformateurs contre conservateurs, chaque camp compte ses points à mesure que se rapproche le scrutin. C'est à qui gagnera à sa cause le Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khameneï, qui, en sa qualité d'autorité suprême, aura toujours le dernier mot.

Le conflit n'agite pas la seule sphère politique, il contamine aussi les cercles religieux et le pouvoir judiciaire, mais c'est une bataille entre membres d'un même sérail et d'une même génération – la première génération de la République islamique, même si les réformateurs se sont érigés en porte-voix des générations suivantes, qui n'ont pas encore directement voix au chapitre. *« Le commun des mortels demeure exclu,* commente un intellectuel à l'esprit libre. *La société civile à qui on a tant fait appel ne peut encore intervenir dans quoi que ce soit. »* Le président réformateur , Mohamad Khatami, et ses amis, ajoute-t-il, *« n'ont pas su ou voulu laisser se créer des espaces mixtes : syndicats, partis, formation présidentielle, qui pourraient peser sur la vie politique »*.

De fait, c'est *« un équilibre de la peur »* – pour reprendre l'expression d'un journaliste local – qui gouverne aujourd'hui l'Iran. Les conservateurs – du moins les plus ultras d'entre eux –, qui se savent de plus en plus impopulaires, mais qui continuent de contrôler les principales institutions, cherchent à juguler un échec électoral dont ils craignent qu'il ne devienne une cuisante défaite. Et les réformateurs – ou plutôt les plus exaltés parmi eux –, qui redoutent de se voir voler l'écrasante victoire qu'ils espèrent, se manifestent activement.

Dans cet affrontement, M. Khatami et ses amis ont indubitablement marqué des points, y compris auprès du Guide. De fait, sans l'aval de l'ayatollah Khameneï, disent les connaisseurs, M. Khatami n'aurait jamais pu accuser publiquement le ministère des renseignements d'être impliqué dans le meurtre d'opposants politiques et d'intellectuels, ni obtenir le changement du chef du pouvoir judiciaire. Le chef de la police de Téhéran n'aurait pas été démis de ses fonctions après la répression de la révolte des étudiants en juillet. Des policiers et miliciens ultraconservateurs et violents, présumés responsables ou coresponsables des troubles, n'auraient pas été traduits en justice.

LES POSITIONS DU GUIDE

Le Guide est même allé jusqu'à proclamer, tout récemment, son appui au président de la République, qu'il a ostensiblement étreint à l'occasion d'une cérémonie officielle. Mais rien n'est jamais acquis en République islamique. Les positions du Guide demeurent contradictoires. *« Il ne faut pas oublier,* explique un homme politique, *que M. Khameneï a été élu par des conservateurs* [le conseil des experts] *et qu'il n'a pas la même stature que le fondateur de la République, l'ayatollah Khomeiny. Il doit donc tenir compte du point de vue de ceux qui l'ont porté à la magistrature suprême, d'où sa valse-hésitation entre les uns et les autres ».*

Dans les deux camps, et au sommet de l'Etat, des appels à l'apaisement des tensions se font entendre. Des rencontres entre *khodis,* c'est-à-dire entre gens qui se comprennent, même si des divergences les séparent, auraient récemment eu lieu à Qom, ville sainte du chiisme. Les conséquences possibles du véritable *« fossé »* qui s'est creusé jusques et y compris au sein de la hiérarchie chiite, ne peuvent être que dommageables pour une *« société musulmane comme la nôtre »,* notait, en substance, l'ayatollah conservateur Rasti Kachani. Nous devons donner l'exemple, ajoutait-il.

En toute logique – iranienne s'entend –, des compromis devraient donc être conclus, comme d'autres l'auraient déjà été, selon certains, après la révolte des étudiants. Les conservateurs ne sont pas tous aussi obtus et partisans de la violence que le sont les ultras violents des *Ansar Hezbollah* (Partisans du parti de Dieu). Même ces derniers ont récemment connu une scission dans leurs rangs. De nombreux conservateurs auraient compris qu'il ne servirait à rien et qu'il serait même suicidaire de ne pas lâcher un peu de lest dans l'intérêt de l'ensemble du système.

LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

Alors que la lutte entre clans est à son zénith, les *hezbollahis,* contrairement aux années précédentes, n'ont pas perturbé les cours du penseur islamiste moderniste Abdolkarim Sorouch à l'université de Téhéran – mais il est vrai aussi que l'université, d'après la presse, a reçu des menaces téléphoniques d'interlocuteurs exigeant l'arrêt de ces cours.

Du côté des partisans de réformes, nombreux sont ceux qui disent, y compris parmi les opposants dont l'existence est seulement tolérée et non officiellement autorisée – tel le Mouvement pour la liberté de l'Iran (MLI) de feu Mehdi Bazargan, premier premier ministre de la République islamique –, que le poids des conservateurs ne peut pas être négligé. *« Il ne faut pas oublier qu'à l'élection présidentielle-clé de 1997, ils ont obtenu quelque 8 millions de voix,* fait remarquer Ibrahim Yazdi, secrétaire général du MLI. *Aux prochaines législatives, ils perdront la majorité dont ils disposent actuellement au Parlement, mais ils existeront quand même. »* Le secrétaire général du MLI ajoute qu'ils ne sont pas tous des jusqu'auboutistes déchaînés. Dans la mesure où les conservateurs détiennent le pouvoir de l'argent, rappelle un journaliste, les amis du président devront, bon gré, mal gré, les inclure dans leur projet politique.

Le prochain scrutin législatif apparaît comme une étape importante de l'évolution positive de la République islamique, mais elle ne devrait pas marquer de véritable rupture. D'autant que même en cas de victoire écrasante des khatamistes, leurs adversaires continueront de détenir le pouvoir au sein de plusieurs des institutions-clés de la République islamique. La vraie question qui se posera concerne la place qui sera accordée, en politique, à la deuxième génération de la révolution qui ne voudra pas se contenter des équilibres actuels.

Mouna Naïm

Tournures utiles *par Guillaume Dégé*

La chanson, éternelle oubliée

QUAND Pierre Bourdieu prend la défense de l'exception culturelle devant le conseil international du Musée de la télévision et de la radio, il parle du livre, du cinéma, de la télévision. Pas un mot sur la musique.

Le fait – l'exclusion de la musique du champ de la culture – est si courant qu'il faut pardonner au sociologue d'avoir emprunté à la technique inconsciente du zapping pour mieux faire passer un propos qu'il voulait percutant contre la massification de la pensée. Même blanc chez Viviane Reding, commissaire européenne chargée de l'éducation et de la culture, davantage préoccupée par la directive télévision sans frontière, poids économique oblige, que par une Europe chantante.

Mais faut-il en faire des efforts pour refuser d'entendre le fond musical qui accompagne le citoyen urbain à chaque heure de sa journée ! Au cinéma, sur les radios, à la télévision, sur Internet, sur les CD-Rom, dans les jeux vidéos des adolescents, les nounours des petits, partout, la musique est présente. Trop peut-être, pour que le désir soit entier, la consommation un acte volontaire. Cette profusion dans la diffusion contribue à entretenir l'idée que la musique est gratuite – dans tous les sens du mot –, qu'elle coule comme l'eau du robinet, qu'elle est un décor de papier-peint. Qu'on l'écoute sans l'entendre, comme finalement on « allume » la télé.

Même s'il y en a de la mauvaise, la musique est aussi à protéger. Elle représente un patrimoine, des siècles d'histoire du monde, saga religieuse et politique, dont la France depuis le début de ce siècle est l'un des épicentres, notamment en matière de production phonographique. Elle est un solide rempart à la culture unique.

La musique n'est pas qu'un système de sons organisés pour faire joli. Dans beaucoup de civilisations, elle a toujours été intimement liée à un mode de vie, et le plus souvent à des pratiques religieuses. La musique n'a pas fait qu'accompagner les révolutions, elles les a précédées, annoncées. C'est *Gandôla Vila Morena*, la chanson de José Afonso, bande-son et indicatif radiophonique à la « révolution des œillets » au Portugal en 1975. C'est *Comandante Che Guevara*, de Carlos Puebla, hymne à la révolution cubaine, autant vendu, repris, commercialisé que les posters du Che ; c'est Oum Kalsoum, la plus grande voix arabe accompagnant l'installation de Nasser au pouvoir en Egypte dans les années 50 et défendant le panarabisme ; c'est le Nigerian Fela imposant le *Black Is Beautiful* en Afrique ; c'est Violeta Parra au Chili ; c'est Ravi Shankar au festival pop de Monterey ; c'est le swing débarquant en Europe avec les libérateurs américains en 1945 ...

LIER L'ÉRUDIT AU POPULAIRE

Pourquoi, quand on se bat en faveur du droit pour tous de lire Albert Camus ou Michel Houellebecq ou de voir les films de Federico Fellini ou des frères Dardenne, ne faudrait-il pas défendre contre les assauts des *« futurs maîtres du monde »* Fréhel, Cesaria Evora et Alain Souchon avec une insistance au moins égale ? Au nom de quoi faudrait-il exclure des débats de l'Organisation mondiale du commerce Pierre Boulez et l'Américain John Adams, la musique concrète et l'opéra italien ? De quels maux souffre la musique pour qu'elle soit ainsi marginalisée, quand plus de quatre milliards de disques se sont vendus dans le monde en 1998 ?

Longtemps, un homme cultivé en France pouvait se contenter de ses connaissances en littérature, en peinture, et ne pas même connaître le nom de Debussy sans que personne ne remette en doute sa qualité. André Malraux, premier ministre de la culture de la Ve République, ne brillait pas pour son intérêt pour la musique, ni son successeur Maurice Druon. Jack Lang, en 1981, aidé de Maurice Fleuret, a inauguré l'époque rock'n'roll, présidé à l'entrée de la « culture jeune » dans la cour des grands, mais n'a pas pour autant rendu à son pays, terre des trouvères et des troubadours, où la polyphonie fut « inventée », son antique passion pour la musique.

En revanche, se sont multipliés les faux débats qui consistent à mesurer à l'aune de la complexité, du sérieux créatif, des genres incomparables, à opposer Beethoven à Mariah Carey, Dany Brillant à Chostakovitch, Edith Piaf à Rachmaninov. Puis à établir des hiérarchies entre ce qui serait de l'ordre du mineur (la chanson, le rock) et ce qui serait de l'ordre du fondamental (la « grande » musique). Nulle trace de ponts, de chemins de traverse, qui permettraient de lier l'érudit au populaire, ce que tant de grands musiciens du Moyen Age à nos jours ont mis en pratique.

La musique, comme genre culturel, a des faiblesses qui encombrent la reconnaissance dans un monde où la concentration est le maître mot. Art de masse, comme le cinéma, elle peut aussi servir de bras armé du commerce. Organisant la distribution de cassettes pirates dans les pays de l'Est avant 1989 ou en Iran, les Américains entendaient bien imposer leur vision de l'économie : rock, Coca, jeans, hamburger. Les marchands ont réussi à gaver le monde d'une musique uniforme – qu'ont refusée des créateurs américains tels Bob Dylan ou John Coltrane. Cela n'a pas empêché la musique de se subdiviser en une infinité de genres et de sous-genres qui sont autant de tribus, et, quelques fois, de manière de vivre et de penser. C'est une autre de ses faiblesses.

RECONNAISSANCE DE LA BEAUTÉ

Il y a, a priori, peu de chose en commun entre l'amateur de raï, le danseur burkinabé, le gamin nourri au hip-hop et le mélomane des salles de concert. L'amateur de hardcore électronique jettera l'opprobre sur son voisin friand de drum'n'bass, idem pour l'expert en musique électro-acoustique vis-à-vis du fan de Verdi.

Le seul vecteur de réconciliation possible dans cette lutte des classes et des civilisations devrait être le goût musical. Mais France Musiques a beau avoir ajouté un « s » à Musique, les musiques du monde – musique savante indienne, musique classique arabe comprises – y sont traitées comme des genres mineurs. Tant que l'amour de la musique, l'envie de la danse, la reconnaissance de la beauté simple des chansons ne seront pas mieux affirmés, on continuera d'admettre sans s'en gausser qu'un chroniqueur lettré (Michel Polac) puisse s'extasier sur une radio nationale, qu'un jeune écrivain (Michel Houellebecq) aime le rock, et particulièrement un certain *« Monsieur Crosby »* (fondateur d'un des plus célèbre groupe de rock au monde, Crosby, Still, Nash and Young).

Véronique Mortaigne

LeMonde Job: WMQ0911--0019-0 WAS LMQ0911-19 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0655 Lcp:700 CMYK

COÛT ÉCONOMIQUE Séismes en Turquie et à Taïwan, typhons au Japon, inondations en Inde, etc. : 1999 est une année noire pour les réassureurs, ces sociétés qui assurent les compagnies d'assurances. ● MÊME SI, dans de nombreux cas, les victimes de ces catastrophes sont peu ou pas assurées, les comptes des compagnies de réassurance sont malmenés. ● MUNICH RÉ, le premier réassureur mondial, met en garde la profession depuis plusieurs années *« contre les effets dévastateurs du réchauffement de l'atmosphère terrestre »*. ● *« LA FRÉQUENCE des catastrophes dévore peu à peu les réserves des réassureurs »*, souligne Alexis Ruset, président de l'Association des réassureurs français. ● CONSÉQUENCE de la fragilité grandissante des réassureurs, la concentration de ce secteur devrait se poursuivre. Les quatre plus grands dominent déjà 50 % du marché mondial.

Les réassureurs s'inquiètent de la fréquence des catastrophes naturelles

Munich Ré, le premier assureur mondial des compagnies d'assurances, met en garde « contre les effets dévastateurs du réchauffement de l'atmosphère terrestre ». En 1998, les pertes liées aux sinistres naturels se sont élevées à 86 milliards d'euros

SÉISMES EN TURQUIE et à Taïwan, typhons au Japon, inondations en Inde et au Vietnam, grêle en Australie, etc. : 1999 est une année maudite pour la réassurance (l'assurance des compagnies d'assurances). Cette série noire met à mal les comptes des réassureurs, même si, dans de nombreux cas, les victimes des grandes catastrophes sont peu ou pas assurées.

« Les comptes des réassureurs, qui seront publiés au printemps, vont révéler des surprises très désagréables », indique Alexis Ruset, président de Sorema, la filiale de réassurance de Groupama, et président de l'Association des réassureurs français, dans un entretien au quotidien *Les Echos* du 4 novembre. *« Ce qui est particulièrement difficile, c'est qu'il s'agit surtout de sinistres importants mais pas majeurs* [...]. *C'est la fréquence des catastrophes, et non leur ampleur, qui dévore peu à peu les réserves des réassureurs et donc menace leurs fonds propres »*, poursuit M. Ruset. Serge Osouf, directeur général de Scor, premier réassureur français, se veut plus rassurant : *« Cela représente une partie de notre métier. »* Pour les plus optimistes, le coût des catastrophes pour l'assurance ne devrait pas, au stade actuel, être très supérieur à celui de 1998, soit quelque 15 milliards de dollars (94 milliards de francs).

Mais les réassureurs vivent dans la crainte. Les Américains redoutent une catastrophe majeure sur leur territoire dont le coût se situerait entre 50 et 100 milliards de dollars. *« La probabilité pour que la côte atlantique soit atteinte par une tempête majeure est aujourd'hui double par rapport à la moyenne »*, soulignent des experts. Une autre menace permanente pèse sur le Japon : pas moins de 500 typhons partent chaque année des Philippines vers les côtes nipponnes !

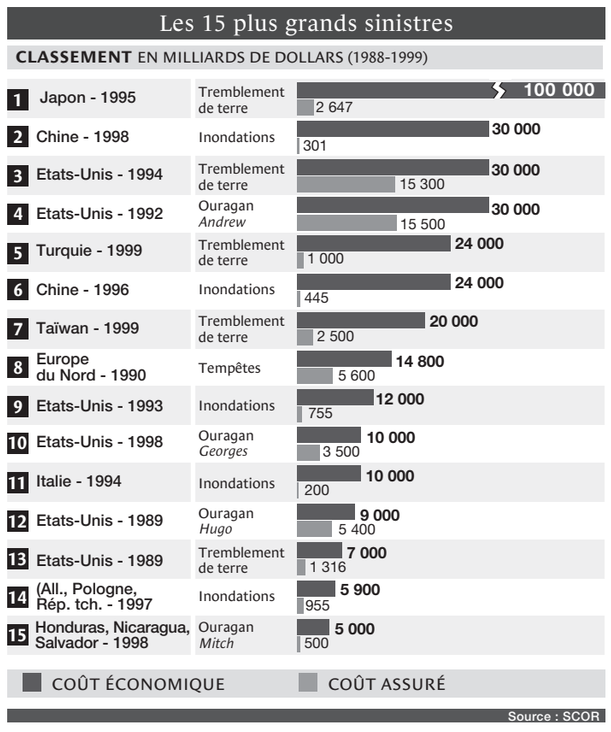

FORTE DENSITÉ DE POPULATION

En 1998, les pertes économiques liées aux catastrophes naturelles se sont élevées à 90 milliards de dollars (86 milliards d'euros) dans le monde, dont 15 milliards pour la profession de l'assurance et de la réassurance, selon le géant allemand Munich Ré, numéro un mondial. L'année 1999 suit le même chemin. L'année 1998 était déjà la plus coûteuse depuis 1995, marquée par le tremblement de terre de Kobé, au Japon. Le premier réassureur mondial met en garde la profession depuis plusieurs années *« contre les effets dévastateurs du réchauffement de l'atmosphère terrestre, et d'une manière générale, contre les conséquences des activités humaines sur les conditions climatiques »*. La Suisse de ré, deuxième réassureur mondial, chiffrait quant à elle le coût économique des catastrophes à 65,5 milliards de dollars, dont 17,5 milliards pour la profession.

Les derniers mois ont été terribles. Le total des pertes causées par le séisme qui a touché Taïwan le 21 septembre, a été estimé à 9,4 milliards de dollars par la direction du budget, des comptes et des statistiques (DGBAS) du pays, mais il pourrait être supérieur. Ce séisme, le plus grave ayant frappé l'île au cours des cent dernières années, a fait au moins 2 338 morts, plus de 10 000 blessés et quelque 100 000 sans-abri. Au moins 13 000 bâtiments ont été détruits. Mais le coût pour l'assurance et la réassurance ne devrait pas dépasser 2,5 milliards de dollars. En Turquie, le coût économique du tremblement de terre qui a frappé très durement Izmit, en août, faisant plus de 15 000 victimes, atteint 20 milliards de dollars, mais se réduit pour l'assurance à 1 milliard de dollars ! Les couvertures en assurance sont très limitées dans ce pays. Le typhon Bart, qui a soufflé sur le Japon en septembre, devrait pour sa part coûter jusqu'à 3 milliards à la profession de l'assurance et de la réassurance. Si, selon les experts, les sinistres naturels ne sont pas forcément beaucoup plus nombreux qu'auparavant, leur coût est beaucoup plus élevé car ils s'abattent sur des régions à forte densité de population, comme à Taïwan, et dans des pays industrialisés.

LOI DES SÉRIES

La réassurance est habituée aux lois des séries. A des cieux peu cléments s'ajoute une succession de sinistres accidentels et industriels, qui pèsent aussi sur les comptes. Dernier accident en date, la disparition en mer du Boeing d'EgyptAir, le 30 octobre. Il a suivi de peu la terrible collision ferroviaire de Paddington, en Grande-Bretagne, dont le nombre de morts est estimé entre 35 et 40 personnes, le nombre de blessés atteignant 150 à 160 personnes, dont 18 dans un état grave. Les procès risquent d'être nombreux afin de déterminer les responsabilités. Le préjudice est aujourd'hui chiffré entre 400 et 700 millions de francs pour la profession, selon la Scor, dont 350 à 400 millions de francs pour les dommages corporels. Autre événement marquant, l'accident nucléaire survenu le 30 septembre dans le complexe japonais de Tokaimura, au nord de Tokyo.

A ces catastrophes accidentelles s'ajoutent des sinistres potentiels résultant de la pollution, du bogue informatique de l'an 2000, les litiges liés à l'amiante, au tabac, aux modifications génétiques, et nombre de risques nouveaux et aujourd'hui ignorés. C'est le défi des réassureurs que de tenter d'anticiper ces risques.

Ce contexte difficile devrait entraîner une remontée des prix de la réassurance. L'année 1998, qui avait vu la survenance de catastrophes trois fois plus coûteuses que celles de l'année précédente, n'avait pas pour autant entraîné de hausses de tarifs, la concurrence étant farouche. *« Après plusieurs années de bons résultats, le pessimisme dont faisaient preuve les réassureurs s'est trouvé confirmé : la détérioration générale des prix et des conditions de réassurance et le retour à une sinistralité élevée des catastrophes naturelles ont fortement obéré les résultats techniques »*, soulignait Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, au cours des rendez-vous de septembre, qui réunissent chaque année les réassureurs mondiaux à Monte-Carlo.

Certains acteurs ont d'ores et déjà arrêté leurs souscriptions, d'autres vont sans doute disparaître, absorbés par de plus grands groupes. La fragilisation des réassureurs va accélérer la concentration, déjà très forte dans le secteur. La part des quatre premiers réassureurs mondiaux est passée de 22 % du marché en 1990 à 29 % en 1996 et plus de 50 % aujourd'hui. Ce contexte ne fait d'ailleurs que raviver les spéculations autour de l'avenir de la Scor, premier réassureur français et onzième mondial.

Pascale Santi

Les investisseurs parient sur les risques

Les investisseurs s'intéressent de plus en plus aux risques non financiers tels que les catastrophes naturelles. L'impact de tels sinistres peut se chiffrer en dizaines de milliards de dollars pour les victimes et les assureurs. *« Les réassureurs se réassurent entre eux ; en cas de sinistres importants, ils risquent de connaître des difficultés »*, observe Jean-Louis Juchaud, directeur général adjoint de la Barep.

De nombreux secteurs économiques dépendent largement des aléas climatiques : l'agriculture, l'énergie et le tourisme. *« La demande de couverture de la part de ces acteurs économiques est importante »*, note M. Juchaud. Il y a trois ans, aux Etats-Unis, des produits dérivés d'un nouveau type sont apparus. Il s'agit d'instruments financiers qui sont indexés sur la probabilité de l'arrivée d'un événement naturel. Des fonds spécialisés sur ces placements ont été créés. La Barep a été le premier établissement français à en gérer. Depuis l'été, elle a levé près de 40 millions de dollars sur ce produit.

La France réforme son dispositif

LE RÉGIME français d'assurance des catastrophes naturelles va être modifié. Plusieurs mesures réglementaires et législatives vont être annoncées dans les prochaines semaines. Ce dispositif a souvent été critiqué. Il était menacé car les provisions de la Caisse centrale de réassurance (CCR), le réasssureur public qui couvre les catastrophes naturelles, approchaient dangereusement de zéro. C'est donc le budget de l'Etat qui aurait été directement touché en cas de catastrophe.

Le régime actuel date de la loi du 13 juillet 1982. Il prévoit que toutes les personnes qui possèdent une assurance dommage pour leurs biens sont couvertes en cas d'inondation, glissement de terrain, sècheresse, tremblement de terre... A une condition : que l'événement soit classé par les pouvoirs publics comme une catastrophe naturelle. Une décision qui prend souvent un caractère politique, les électeurs y étant très sensibles ! Face à la dégradation du dispositif, le ministère de l'économie a publié en août, en catimini, un arrêté faisant passer la surprime « catastrophe naturelle » applicable aux contrats d'assurance de biens, de 9 à 12 %, à compter du 1er septembre. Cette augmentation va permettre de renflouer le régime à hauteur de 1,4 milliard de francs.

La Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), le Groupement des entreprises à caractère mutuel (Gema) et la CCR ont proposé en avril à Bercy une vingtaine de mesures visant à revoir le système et à mieux maîtriser les risques liés à la sècheresse. Elle a coûté depuis 1992 pas moins de 16 milliards de francs.

Le régime de catastrophe naturelle va néanmoins être étendu aux effets du vent, c'est-à-dire aux cyclones tropicaux, qui n'étaient pas couverts. L'accent va également être mis sur la prévention. Mais en cas de nouvelle dégradation du système, les pouvoirs publics n'hésiteront sans doute pas à ponctionner un peu plus les assurés.

P. Sa.

Les pratiques des « requins de la finance » font scandale au Japon

TOKYO
de notre correspondant

L'agence de supervision financière japonaise a décidé, jeudi 4 novembre, d'enquêter auprès de treize grandes banques, dont les filiales de cinq organismes étrangers (parmi lesquels Citibank, Merrill Lynch et Paribas), sur les liens que celles-ci entretiennent avec les établissements de crédit industriel et commercial, accusés d'avoir recours à des pratiques d'intimidation pour obliger les emprunteurs à honorer les échéances. Ces établissements qui accordent des prêts à des taux d'intérêt usuraires mais légaux (de 20 % à plus de 30 %) aux petites et moyennes entreprises étranglées par la contraction du crédit se financent auprès de grandes banques nationales ou étrangères.

Dans le cas des premières, le scandale déclenché par les plaintes sur les méthodes contestables de récupération des dettes de Nichiei Co., le plus important de ces *« requins de la finance »*, a suscité une levée de boucliers dans l'opinion, car la plupart bénéficient d'importantes injections de fonds publics. L'agence de supervision financière, organisme de contrôle autonome rattaché au premier ministre, enquête non seulement sur les prêts consentis par les banques mais aussi sur les liens étroits qu'elles entretenaient avec ces organismes de crédit tels que l'envoi de leurs cadres chez les deux plus grands (Nichiei et Shoko Fund and Co.).

Les prêts à des taux usuraires ne sont pas un phénomène nouveau au Japon : les innombrables officines de prêts au salarié (*sarakin*), souvent liées à la pègre, existent depuis des décennies. Ces dernières années, les *sarakin* se sont modernisés et se sont taillé une sorte de légitimité : certains sont devenus d'énormes organismes avec au total quelque 7 200 milliards de yens d'encours en mars dernier.

MENACES ET INTIMIDATIONS

Parallèlement se sont développés à la faveur de la contraction du crédit de la part des banques alourdies par les mauvaises dettes les organismes de crédit industriel et commercial, qui consentent des prêts assortis de garanties. Ces prêts ont connu ces derniers temps un essor énorme : Nichiei aurait des encours s'élevant à 480 milliards de yens, et Shoko Fund à 350 milliards. Pour forcer les emprunteurs à honorer leurs créances, les prêteurs ont recours à la menace ou à l'intimidation.

Le scandale dans lequel est impliqué Nichiei est parti de la plainte pour extorsion déposée par un retraité de Chiba (préfecture limitrophe de Tokyo) garant d'un prêt de 2 millions de yens à une PME : le récupérateur de dette voulait le contraindre à vendre un de ses organes pour honorer son engagement... Son arrestation a conduit à une enquête sur les agissements de Nichiei qui a révélé que le recours à des pratiques contestables n'était pas le fait d'employés *« zélés »*, mais faisait partie de la politique de la direction, qui punissait (transferts, diminution de salaires) ses subordonnés qui ne remplissaient pas leur quota de prêts et de récupération des créances.

Ce nouveau scandale des *« requins de la finance »* est révélateur du laxisme des dispositions concernant les taux d'intérêt autorisés qui stipulent un plafond de 15 % à 20 %, mais ne sont pas assorties de pénalités. La loi sur les prêts à l'investissement est encore plus *« généreuse »* puisqu'elle autorise des taux d'intérêt de 40 %. L'affaire est également symptomatique de la situation parfois désespérée de patrons de PME confrontés aux réticences des banques à leur accorder des prêts. Celles-ci n'hésitent pas, en revanche, à financer des organismes de crédit à leurs yeux plus *« fiables »* et dont elles estiment qu'ils ont les *« moyens »* de recouvrir les créances. Tout le monde y trouve son avantage : les organismes de prêts, qui font la culbute sur les taux d'intérêt (empruntant à faible coût et prêtant au plus fort), et les banques, qui gardent les mains propres tout en étant quasi assurées de ne pas grossir leurs mauvaises dettes. Tout le monde, sauf l'emprunteur, qui, pris à la gorge, n'a d'autre choix que de se faire pressurer au maximum.

Philippe Pons

Yoplait fait trop de bénéfices pour licencier

UNE ENTREPRISE en bonne santé peut-elle licencier ? On l'a vu, encore récemment, avec Michelin : l'opinion publique et une partie des responsables politiques s'offusquent qu'une entreprise qui réalise des profits puisse supprimer des emplois. De leur côté, les employeurs estiment que les entreprises doivent réaliser des gains de productivité pour rester compétitives.

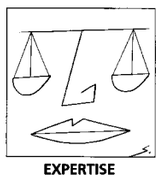
EXPERTISE

Dans ce débat, les juges ont, depuis la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, élaboré une riche jurisprudence (*Le Monde* du 21 septembre). C'est ainsi qu'un motif d'économies ne constitue pas un motif économique réel et sérieux. L'article 321-1 du code du travail considère légitimes les licenciements consécutifs *« notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques »*, mais la chambre sociale de la Cour de cassation estime que seule la *« sauvegarde »* de la compétitivité peut justifier des licenciements économiques.

INNOVATION DES JUGES

Jusqu'à présent, lorsque ces licenciements économiques étaient, aux yeux des juges, injustifiés, les suppressions d'emplois étaient considérées *« sans cause réelle et sérieuse »*. Dans ce cas, l'article L.122-14-4 du code du travail précise que *« le tribunal peut proposer la réintégration des salariés dans l'entreprise, avec maintien des avantages acquis ; en cas de refus par l'une ou l'autre des parties, le tribunal octroie au salarié une indemnité »* qui ne peut être inférieure à six mois de salaire. Mais le conseil des prud'hommes d'Amiens vient d'innover. Dans un jugement rendu le 27 octobre au sujet de Yoplait, qui, durant l'été, a fermé une usine employant 124 salariés.

Dans un premier temps, les juges prud'homaux constatent que *« le plan social doit avoir pour cause des difficultés économiques et qu'en l'espèce on ne saurait trouver de telles difficultés dans une entreprise dont la preuve est faite de sa rentabilité et qui entend justifier la mise en œuvre de ce plan par son désir d'être plus performant »*. Mais, au lieu de juger les licenciements sans cause réelle et sérieuse et de fixer des indemnités, les juges ont innové : *« Attendu qu'il serait inexplicable que le juge puisse annuler un plan social en raison de l'insuffisance des mesures qu'il contient (jurisprudence Samaritaine) mais qu'il lui serait interdit de prononcer la même nullité alors que la cause justifiant ce plan social n'est pas une cause économique »*, le tribunal déclare la nullité du plan et estime que *« tous les licenciements et modifications des contrats de travail fondés sur l'application de ce plan social sont nuls et nuls d'effet »*. Pour les juges, les contrats de travail doivent donc se poursuivre.

« INDEMNITÉS INSUFFISANTES »

L'avocat des salariés, Me Rachid Brihi – qui est à l'origine de la condamnation de Renault lors de la fermeture de Vilvorde –, reconnaît que l'interprétation des juges est *« novatrice »*. Il se fait peu d'illusions sur le jugement que rendra la cour d'appel. Mais, explique-t-il, *« l'article L.122-14-4 du code du travail date de 1973. A l'époque, les indemnités se comprenaient car les salariés étaient à peu près sûrs de retrouver un emploi dans les six mois. Mais aujourd'hui, dans le contexte de chômage, ces indemnités sont insuffisantes pour compenser la perte sans cause réelle et sérieuse de l'emploi »*.

On peut considérer ce jugement comme un « simple » jugement de prud'hommes qui ne saurait faire jurisprudence. Mais, quelles que soient les suites qui lui seront données, il témoigne de la sensibilité de plus en plus grande des juges face à la perte d'emplois. Il est révélateur que le jugement a été adopté avec l'accord des conseillers prud'homaux patronaux.

Frédéric Lemaître

LeMonde Job: WMQ0911--0020-0 WAS LMQ0911-20 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0656 Lcp:700 CMYK

La sécurité informatique s'inspire des méthodes des pirates

Pour déterminer le degré de vulnérabilité d'un réseau informatique, des experts s'attaquent aux machines de leurs clients... à leur demande expresse

Les « hackers », ou pirates de l'informatique, inquiètent de plus en plus d'entreprises. Massivement connectées à Internet, les sociétés savent leurs ordinateurs de plus en plus exposés à des attaques extérieures. Pour analyser le degré du risque et les moyens d'y remédier, une nouvelle profession se développe : celle de « corsaires » de la sécurité informatique. Dûment mandatés par leurs clients, ces experts réalisent, notamment, des tests intrusifs – des attaques semblables à celles de pirates – pour identifier la qualité de la sécurité des réseaux d'information des entreprises. Ce marché très nouveau est d'ores et déjà évalué à 9 milliards de dollars, et affiche une progression de 50 % par an. Il est contrôlé à 25 % par de grands groupes issus de l'informatique ou des métiers de l'audit. Le reste se répartit entre une multitude de petites sociétés spécialisées dans cette activité prometteuse.

*« **LORSQUE** nous exhibons les documents que nos spécialistes sont allés piocher dans les systèmes d'information de nos clients, sur lesquels nous sommes rentrés par effraction, les dirigeants sont médusés »*, constate Gérard Pomper, associé et responsable « audit et sécurité » des systèmes d'information chez Ernst & Young. Pourquoi ce groupe de consultants, à la réputation solide, tout comme IBM, se livre-t-il aux pratiques condamnables des *hackers*, ces redoutables pirates informatiques ? Pour mieux les combattre, bien sûr.

Si un virtuose de l'informatique animé de mauvaises intentions parvient à prendre le contrôle de l'informatique d'une entreprise, il peut occasionner des dégâts considérables. Les sociétés sont de plus en plus nombreuses à s'équiper d'un réseau interne, l'intranet. Or la connexion entre ce dernier et l'Internet, entièrement ouvert au public, se situe dans une zone très sensible.

« Il y a trois ou quatre ans, seules les banques ou les industries de défense demandaient des tests de sécurité », explique M. Pomper. Aujourd'hui, les dirigeants de tous les secteurs se sentent concernés. La revue américaine *Emerson's* estimait en juin que le marché mondial de l'audit de sécurité représente déjà 9 milliards de dollars, et progresse de plus de 50 % par an. Un quart du marché serait détenu par les grandes firmes d'audit, ou par les grands groupes d'informatique comme IBM, le reste se répartissant entre une multitude de sociétés spécialisées. A l'intérieur de ce marché, le « test intrusif » ne représente qu'une niche, mais progresse très rapidement.

UNE USINE INFORMATIQUE

« Ce métier passe actuellement de la phase artisanale à la phase industrielle », estime Patrick Coilland, président de CF6, l'une des sociétés françaises les plus en pointe. Ce groupe a mis en place une usine informatique pour les tests intrusifs, plus une équipe de recherche et développement mettant au point des matériels toujours plus sophistiqués pour percer les murailles des entreprises. La division « global services » du géant mondial de l'informatique IBM dispose d'une entité baptisée du nom évocateur de « pirate éthique » *(ethical hacker)*. A travers le monde, IBM compte une petite équipe de 45 génies de l'informatique, dont trois en France. Ils vivent à part dans des locaux sévèrement protégés, sont injoignables au téléphone et ne sortent jamais de leur forteresse sans avoir enfermé tous les documents sous clé.

Au sein de Big Blue (surnom d'IBM), ces hommes sont baptisés les « corsaires bleus » : contrairement aux pirates réputés sans foi ni loi, les corsaires d'antan agissaient sous couvert d'une lettre de course du roi. Aujourd'hui, les corsaires bleus agissent avec un mandat du client. Ces derniers peuvent demander d'évaluer la sécurité de l'ensemble des réseaux du groupe, ou celle d'un microréseau, tel celui qui relie les dirigeants et par où transitent tous les secrets stratégiques.

La procédure d'attaque est bien rodée. La première phase est automatisée. De puissantes machines informatiques, des scanners, attaquent à l'aveugle tous les points d'entrée de la société : centraux téléphoniques, modems ou serveurs informatiques. Elles répertorient tous les numéros de téléphone, toutes les adresses Internet et toutes les liaisons informatiques de l'entreprise cliente. A chaque point d'entrée, elles identifient les équipements, les logiciels qui les font tourner et les systèmes qui les protègent, tels que les pare-feu. Si elle détecte une faille, la machine insiste afin d'ouvrir la porte. *« Quand elle a trouvé un fil, la machine laisse la place à un ethical hacker, dont le rôle sera de dévider la pelote »*, explique Jean-François Ragu, responsable des corsaires bleus chez IBM France. Fin de la phase industrielle, début de la phase artistique.

RIGUEUR ET DISCRÉTION

L'informaticien entre en scène, avec pour objectif de prendre le contrôle de la machine et de ses programmes. Outre ses propres compétences, le corsaire peut compter sur l'aide des puissantes bases de données rassemblées dans un centre mondial, à Zurich (Suisse) pour IBM, ou à Kansas City (Etats-Unis) pour Ernst & Young. Y sont répertoriées les spécifications de toutes les machines et de tous les logiciels disponibles sur le marché, ainsi que les informations fournies par les véritables hackers. *« Le principal ressort du hacker est la notoriété. A chaque fois qu'il a réussi à percer un système, il relate son exploit sur des sites Internet »*, rappelle M. Ragu.

Autant le hacker est génial, vantard et casseur, autant le corsaire doit être rigoureux, discret et au-dessus de tout soupçon. *« Quand on pénètre un système informatique, il faut respecter une procédure très rigoureuse, avancer prudemment et garder des traces de toutes les étapes »*, souligne Patrick Coilland. *« Imaginez, quand notre informaticien entre dans le système d'une banque, il peut visualiser tous les comptes et effectuer toutes les opérations qu'il veut »*, renchérit M. Ragu. Le paradoxe est qu'il faut violer les secrets du client tout en conservant sa confiance.

C'est pourquoi ces experts évitent de recruter d'anciens hackers repentis. *« Nous avons dû refuser d'embaucher des jeunes gens extrêmement brillants mais totalement incontrôlables »*, raconte M. Pomper. Pour Patrick Coilland, l'essentiel est de travailler dans la transparence. Avant chaque attaque, le client, France Télécom et les autorités publiques de surveillance sont prévenus. *« Toutefois, les clients laissent volontairement les responsables Internet de la sécurité des réseaux dans l'ignorance. Cela permet de tester aussi les hommes chargés de contrer les intrus »*, explique M. Antonini, directeur de mission chez Ernst & Young.

Le but de ces intrusions est d'aider les clients à prendre conscience de leurs points faibles. *« Dans la grande majorité des cas, nous avons réussi à mettre leur défense en défaut »*, explique M. Pomper. Fort de cette démonstration, un audit complet est proposé. *« Dans certains cas, nous découvrons que les systèmes ont déjà été visités par des pirates qui y ont laissé un cheval de Troie, un petit programme implanté à l'insu de l'utilisateur qui permet de piloter la machine à distance »*, explique M. Ragu. Mais pas question de se mettre dans le rôle du policier. *« Quand nous découvrons l'existence d'un pirate à l'extérieur, voire à l'intérieur de l'entreprise, nous nous bornons à en informer le client. C'est à lui d'engager les démarches auprès de la police pour arrêter le coupable »*, rappelle M. Antonini.

Enguérand Renault

Un code de bonne conduite pour la profession

Trois sociétés françaises – CF6, Apogée Communications et Edelweb – ont fondé la Fédération des professionnels des tests intrusifs (FPTI) afin de doter ce nouveau métier d'une charte déontologique. Elle repose sur quatre principes : moralité, transparence, confidentialité et probité. Les membres s'engagent à ne pas employer de « hackers » (pirates informatiques) et certifient que leurs employés ont accepté la charte. Ils s'obligent à fournir une information précise sur leur identité, sur les actions menées lors des tests intrusifs et sur les résultats de ces opérations. Troisième engagement : la garantie de confidentialité la plus stricte sur les informations dont ces experts ont eu connaissance. Enfin, les membres de la FPTI promettent d'exécuter les tests en toute indépendance et en toute loyauté, à ne les effectuer que dans le strict cadre d'un mandat exprès et à prendre toute précaution nécessaire à la protection des droits de la personne humaine.

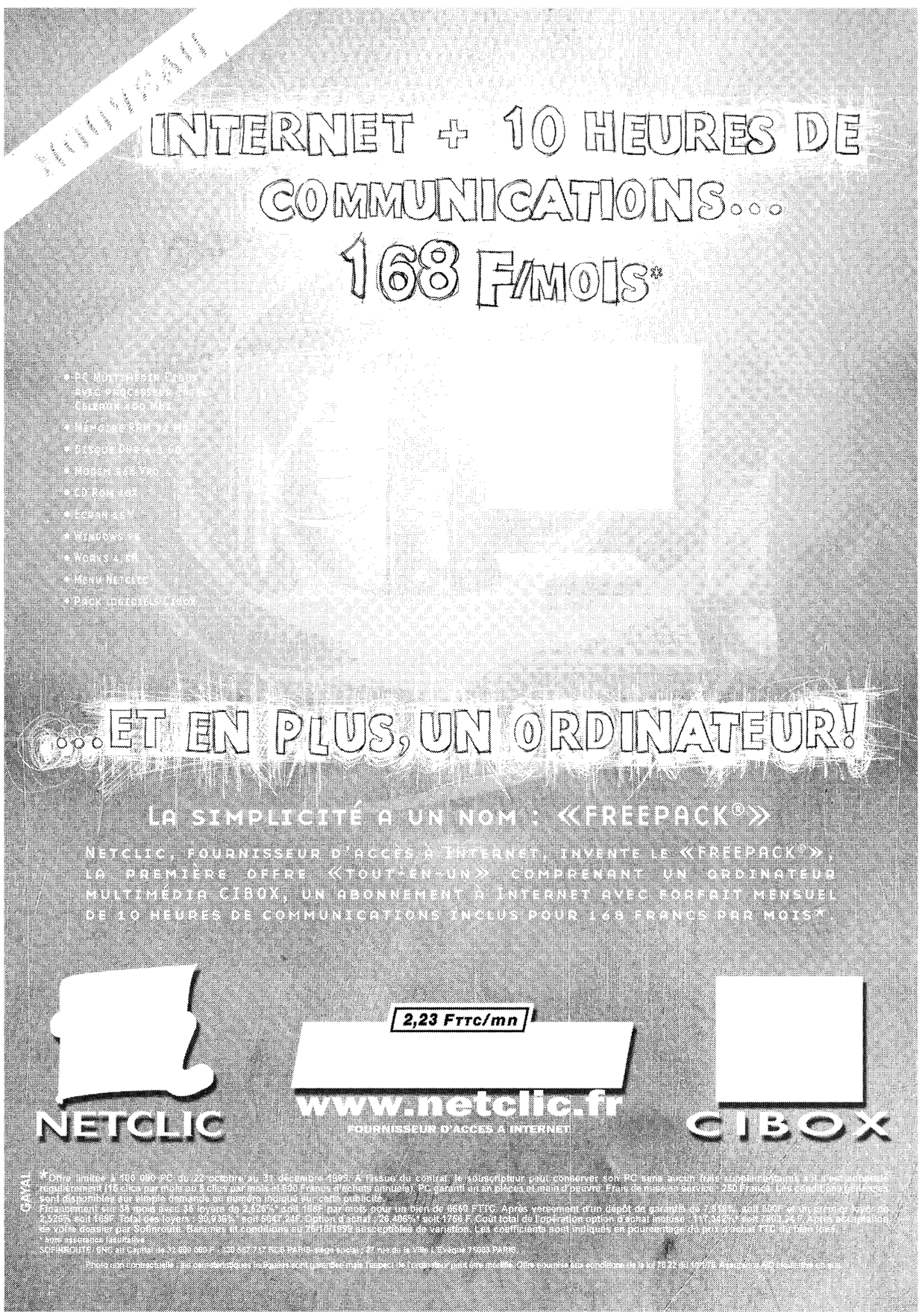

NOMINATIONS

Coca-Cola, en difficulté, réorganise son état-major

DOUG IVESTER, 52 ans, PDG du numéro un mondial des boissons sans alcool, a cédé aux pressions de ses actionnaires. Les investisseurs demandaient l'arrivée d'un deuxième homme aux commandes du groupe, dont les ventes mondiales stagnent.

M. Ivester, à la tête de Coca-Cola depuis deux ans, a rejeté cette solution mais annonce un remaniement massif de son état-major, qui le rendra plus disponible pour orienter la stratégie. Six personnes au lieu de seize auparavant dépendront directement de lui.

Dans ce cercle rapproché, trois hommes prennent un poids opérationnel plus important, devenant ainsi des successeurs potentiels de M. Ivester. Jack Stahl, 46 ans, déjà responsable de la division nord-américaine, se voit confier la zone Amérique latine et la marque de jus de fruit Minute Maid. Doug Daft, 56 ans, chargé d'une partie de l'Asie, devient également responsable de l'Afrique. James Chestnut, 49 ans, déjà directeur financier du groupe, se chargera de la communication et des ressources humaines.

■ **ANDERSEN CONSULTING : Joe Forehand** (51 ans) a été nommé PDG au niveau mondial d'Andersen Consulting. Il succède à George Shaheen, qui a quitté le cabinet en septembre.

■ **GENERAL ELECTRIC COMPANY–: Jack Welch,** PDG de General Electric, a annoncé qu'il quitterait ses fonctions en avril 2001.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : Pierre Bastide** (58 ans, études supérieures de droit privé), directeur général de la caisse régionale Centre-France (Auvergne), a été élu secrétaire général de la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA). Il succède à Jacques Stéfani. Marc Bué, président de la caisse régionale du Pas-de-Calais, a été réélu à la présidence de la FNCA.

■ **CLEMESSY : Guy Devos** (49 ans, X Ponts), ancien dirigeant de Dalkia (groupe Vivendi), a été nommé président du directoire de Clemessy, acquise par EDF. Il succède à Eric de Valence, qui se retire.

■ **INTERSPORT : François Cottignies** (48 ans, ingénieur Isep IAE Paris, Stanford), président du directoire de Gel 2000, rejoint Intersport. Il prend la direction du groupe, la présidence du directoire d'Intersport France et la direction générale des filiales.

■ **ADA : Richard Delorme** (42 ans, Polytechnique), président des sociétés Boussac Tissu Habillement et Rodier, a été nommé directeur général du loueur de voitures Ada, dont le président, Jean-Jacques Augier, a récemment remplacé une quinzaine de dirigeants.

■ **INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : Jean-Jacques Bertrand** (HEC), PDG du groupe Pasteur Mérieux Connaught depuis 1996, remplacera, en janvier 2000, Bernard Mesuré à la présidence du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP).

■ **ARIANESPACE : Philippe Berterottière** (42 ans, HEC), jusque-là responsable des ventes, devient directeur commercial d'Arianespace.

■ **CSSPPT : Christian Pierret,** secrétaire d'Etat à l'industrie, a nommé les trois personnalités qualifiées de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (CSSPPT), composée par ailleurs de quatorze parlementaires. Il s'agit de Nicolas Curien (Conservatoire national des arts et métiers), Jean-Claude Rauch (ancien directeur de la messagerie de La Poste) et Laurent Virol (conseiller à la direction du plan et de la stratégie de France Télécom).

■ **GAZ DE FRANCE : Philippe Dupeyré** (46 ans, DESS de juriste conseil d'entreprise), directeur juridique d'Arjo Wiggins SA, a rejoint Gaz de France aux mêmes fonctions.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.

LeMonde Job: WMQ0911--0021-0 WAS LMQ0911-21 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:29 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0657 Lcp:700 CMYK

La Bourse attire les sociétés de production audiovisuelle

Une étude préconise le recours à la cote des PME de l'audiovisuel afin de financer leur développement, mais la taille des entreprises et les conditions du marché rendent l'aventure impossible à la plupart d'entre elles

HORS LA BOURSE point de salut ? Un rapport, réalisé par le groupe bancaire Natexis Capital en collaboration avec le magazine professionnel *Ecran Total*, incite les PME françaises de l'audiovisuel à s'introduire en Bourse. D'emblée, l'étude fixe la barre pour les futurs candidats. Au-dessous de 200 à 300 millions de francs de chiffre d'affaires, l'accès au Second Marché comme au Nouveau Marché n'est pas sérieusement envisageable. L'écrémage est sévère, mais pour les heureux élus, à en croire l'enquête, les avantages seraient nombreux.

Ainsi, en intégrant la cote, les sociétés pourront *« accéder à un nouveau moyen de financement »*, décrit l'étude. Les entreprises y trouveront le moyen de *« diversifier les possibilités de financement »* en *« renforcant leurs fonds propres, en bénéficiant d'une stratégie financière plus stable »* et en *« améliorant leur pouvoir de négociation »*. L'enquête n'oublie pas non plus les actionnaires, car une introduction aura pour effet de *« valoriser »* la société et assurer *« la liquidité de leurs placements »*. Elle est aussi le moyen pour les dirigeants-actionnaires de *« garantir la pérennité de l'entreprise »*, notamment en facilitant la transmission de la société aux héritiers.

Il y a aussi quelques désavantages, appelés *« contraintes »* par l'enquête. Un des premiers est la *« transparence »*. Pour séduire, puis fidéliser les investisseurs, les dirigeants des entreprises devront clairement afficher leur stratégie et respecter leurs objectifs. Pour étayer leur démonstration, les auteurs de l'étude citent des exemples réussis d'introduction. Parmi ceux-ci, Duran-Duboi, un prestataire de services spécialisé dans le secteur de postproduction. Quand Duran œuvre sur le marché de la télévision, Duboi, sa filiale, est présente sur celui du cinéma, où elle réalise 50 % des effets spéciaux.

« INCROYABLE PRESSION »

En 1996, la société se met en quête de nouveaux investisseurs. Des discussions avec la Générale des eaux achoppent sur la valorisation de la société. Quand Duran-Duboi s'évalue 60 millions de francs, la Générale oppose un chiffre de 30 à 35 millions de francs. Finalement, la société choisira le Second Marché. Une option gagnante. Avec un cours d'introduction de 190 francs, le 23 mai 1997, Duran-Duboi était évaluée 95,4 millions de francs.

Deux ans plus tard, Pascal Hérold, un des deux actionnaires-dirigeants de Duran-Duboi (30 %), dresse un bilan *« globalement positif »*. L'aspect le moins agréable est *« l'incroyable pression due à la publication des résultats semestriels »* et l'obligation *« d'assurer aux actionnaires une croissance de 20 à 30 % par an »*. Introduite à 30 euros, Duran-Duboi cote aujourd'hui 100 euros.

Un autre exemple est celui de Perfect Technologies, société française loueur de matériels audiovisuels. Elle a choisi le Nouveau Marché, plus destiné *« aux sociétés jeunes »*, selon Stéphane Charoy, son principal actionnaire (67 %), plutôt que le Second Marché, privilégié par les *« sociétés mûres »*. La société a été introduite au cours de 115 francs le 16 octobre 1998 pour une valorisation de 168 millions de francs. Aujourd'hui, Perfect Technologies est évaluée 200 millions de francs. Entreprise franco-française avant son mouvement vers la Bourse, elle se doit désormais d'être *« internationale, au moins européenne »*. Elle devrait *« acheter deux sociétés à l'étranger »*, signale M. Charoy.

Dans ce concert apparaissent quelques fausses notes. Si la cotation peut être la panacée pour certaines sociétés qui y trouvent des capitaux tout en préservant leur indépendance, il en est d'autres pour lesquelles la Bourse n'est pas encore un objectif. C'est notamment le cas des sociétés de productions audiovisuelles. Ainsi, Marathon Productions, un des champions du secteur avec sa série-phare *Sous le soleil*, diffusée sur TF 1, *« n'a pas de projet d'introduction »*. *« Nous n'en avons pas particulièrement envie, même si nous sommes assez pressés par les milieux financiers car nous avons un profil intéressant »*, reconnaît Olivier Brémond, dirigeant et actionnaire de Marathon Productions. En 1998, sa société a réalisé 200 millions de chiffre d'affaires pour 2 millions de francs de résultat net. Pour lui, la Bourse est synonyme d'une *« certaine lourdeur, notamment en termes de gestion, car il faut rendre des comptes »* aux actionnaires. Il se refuse à sacrifier son *« exceptionnelle liberté »*. Sa stratégie est autre : *« Quand on se décide à aller en Bourse, c'est parce que l'on va choisir une croissance principalement externe. Ce n'est pas notre choix ; si nous avons réussi, c'est parce que nous contrôlons tout artistiquement. »*

« RIDICULE ET MARGINAL »

Toutefois, le refus n'est pas définitif. *« Marathon a su développer une spécificité qui consiste à produire pour des chaînes françaises et à vendre dans le monde entier*, décrit M. Brémond, *cela ressemble à ce que font des sociétés canadiennes comme Cinar, Nelvana, spécialisées dans l'animation, ou Atlantis »*, qui, elles, ont opté pour le marché. En clair : *« Marathon ira en Bourse quand elle voudra autofinancer un important développement stratégique »*, concède-t-il.

Peu de sociétés peuvent sérieusement songer à gagner la cote. *« Il y a une habitude, héritée de l'ex-ORTF, qui veut que les producteurs soient prestataires d'un programme pour une chaîne. Après la diffusion, ce programme est archivé et sa vie est terminée »*, explique M. Brémond, ce qui exclut toute stratégie d'entreprises. Cette situation perdure, dit-il, car il n'y a pas de *« concurrence entre les chaînes »* pour acheter les droits de diffusion des programmes. A de rares exceptions près, le service public n'entre pas en compétition avec TF 1 ou M 6. Il n'y a pas non plus de véritable Second Marché, comme aux Etats-Unis, sur les chaînes thématiques du câble et du satellite.

L'autre obstacle à l'entrée en Bourse est le peu de poids des sociétés de production encore indépendantes. Sur un *« chiffre d'affaires annuel de 3,5 milliards de francs pour la production audiovisuelle en France, les indépendants représentent moins de 2 milliards. Pour la Bourse, c'est ridicule et marginal »*, déplore Olivier Brémond.

G. D.

TROIS QUESTIONS À...

MARIN KARMITZ

1 Quelle stratégie de développement avez-vous choisie pour MK 2, la société de production et de distribution que vous dirigez ?

J'avais trois ou quatre possibilités. Tout d'abord, ne rien changer, ce qui est difficile face aux regroupements dans l'audiovisuel. C'est ce constat qui m'avait amené, il y a trois ans, à faire entrer Havas à 22 % dans le capital de MK 2. Une autre option est de conclure une alliance industrielle, mais les risques d'absorption et de perte d'indépendance sont trop grands. Le meilleur choix semble l'accès au marché. Mais, pour y aller, il faut y être préparé. C'est ce que nous faisons depuis deux à trois ans. Maintenant, nous attendons le bon moment.

2 Qu'est-ce que la cotation en Bourse peut vous apporter ?

Ce qui compte, pour les marchés, ce sont les perspectives de croissance. La Bourse est une étape pour se développer. Les deux axes de MK 2 sont les salles et les droits. Nous avons un gros projet de développement de salles pour lequel nous avons besoin de financement. Du côté des droits, nous venons de racheter les Films du carrosse, le catalogue de François Truffaut, et nous sommes attentifs à d'autres rachats de catalogues.

3 A quelle date envisagez-vous l'introduction en Bourse ?

Pas avant l'an prochain. Nous n'avons pas encore choisi entre le second marché et le Nouveau Marché. 25 % du capital devraient être proposés aux investisseurs. La démarche de MK 2 ne devrait pas être imitée car, en France, il y a peu de sociétés aussi bien organisées. C'est la seule à avoir intégré la production, la distribution, la salle et le catalogue. Nous avons du retard par rapport à l'Allemagne, où la Bourse est à la mode. Peu de sociétés de production françaises peuvent répondre aux contraintes de cette économie-là.

Propos recueillis par Guy Dutheil

Relance du mensuel « Historia »

SIX MOIS APRÈS avoir été racheté par le groupe Pinault, puis rattaché à l'hebdomadaire *Le Point,* le mensuel *Historia* change de formule pour tenter de conquérir un nouveau public. La revue, créée en 1909 par Jules Tallandier, a été transformée et dotée d'un comité éditorial composé d'Alexandre Adler, Claude Imbert, Pierre Miquel, Jean-Marie Rouart et du philosophe Lucien Jerphagnon.
Avec un format agrandi et une pagination renforcée (106 pages), *Historia*, dirigée par Anne-Marie Finkelstein, vise une diffusion moyenne de 100 000 exemplaires (75 241 en 1998, selon Diffusion contrôle) par une augmentation de la vente en kiosques. Profitant d'un renouveau d'intérêt pour les sujets historiques, ce mensuel, qui publie également six numéros thématiques par an, tente d'apporter un éclairage sur des événements de l'actualité, de révéler des épisodes nouveaux ou méconnus et propose un guide du patrimoine et de voyages. Pour cette relance, le magazine a bénéficié d'un budget promotionnel de cinq millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien *Nord-Eclair* n'a pas paru, dimanche 7 novembre,** en raison d'une grève de 24 heures touchant les diverses catégories de personnel du journal. L'intersyndicale (CGT-CFDT-SNJ-CGC-FO-Métropole Nord-Association générale de la presse belge) a décidé la grève *« faute de garanties sur l'avenir de l'entreprise de la part de la direction »*.

■ **L'hebdomadaire *Courrier cadres*, publié par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC)**, teste depuis le 5 novembre à Toulouse une nouvelle formule vendue en kiosques (130 pages, 12 francs). Déjà lu par plus de 100 000 abonnés chaque semaine, *Courrier cadres* veut s'imposer comme *« l'hebdomadaire entièrement dédié à la carrière des cadres »*. Si l'expérience est concluante, la nouvelle formule fera l'objet d'une distribution nationale à la fin de l'année.

■ **AUDIOVISUEL : l'Allemand Leo Kirch devrait acquérir 4 % de BSkyB**, bouquet du groupe Murdoch dont Vivendi possède 24,5 % du capital. Selon le *Financial Times* du samedi 6 novembre, cette opération se ferait dans le cadre de l'investissement que Rupert Murdoch envisage dans Premiere, la chaîne à péage du groupe Kirch.

■ **INTERNET : plus de la moitié des adolescents internautes se connectent** tous les jours et près de 60 % restent connectés plus d'une heure à chaque fois, selon un sondage réalisé en ligne par l'institut Louis-Harris pour Kazibao (www.kazibao.net), un service en ligne destiné aux enfants et aux adolescents.

TABACALERA

Du 19 octobre au 23 novembre,

devenez actionnaire d'un grand groupe européen : Altadis

La Seita et Tabacalera ont annoncé leur intention de fusionner pour créer Altadis. Actionnaire de la Seita, en apportant vos titres à l'offre vous avez l'opportunité de devenir partenaire d'un groupe plus puissant, plus solide et encore plus performant.

Offre Publique d'Echange

6 actions Seita pour 19 actions Tabacalera + un dividende exceptionnel de 5 € net

Logique de rentabilité

www.seita.fr

Une note d'information visée par la COB relative à l'Offre Publique d'Echange de Tabacalera sur Seita ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-1276 en date du 15 octobre 1999 est à la disposition du public, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier habituel ou de la Seita.

N°Azur 0 801 66 67 67

LeMonde Job: WMQ0911--0022-0 WAS LMQ0911-22 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0658 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 9 NOVEMBRE

■ **ALLEMAGNE :** chômage du mois d'octobre. Présentation du rapport de conjoncture d'automne par les chambres de commerce et d'industrie.
■ **UNION EUROPEENNE :** réunion des ministres européens de l'industrie.
■ **GRANDE-BRETAGNE :** présentation à la Chambre des communes du *« rapport prébudgétaire »* 2000/2001 par le ministre des finances Gordon Brown.
■ **JAPON :** prix de gros intérieurs pour le mois d'octobre.

MERCREDI 10 NOVEMBRE

■ **FRANCE :** indice provisoire des prix à la consommation pour octobre. Balance des paiements pour août.
■ **ALLEMAGNE :** prix à la consommation en octobre. Balance commerciale en septembre.
■ **GRANDE BRETAGNE :** rapport trimestriel sur l'inflation de la Banque d'Angleterre.
■ **ETATS-UNIS :** indice des prix à la production en octobre.

JEUDI 11 NOVEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS :** fermeture du marché obligataire (Veterans Day).
■ **PAYS-BAS :** indice de la production industrielle pour septembre.
■ **ALLEMAGNE :** examen au Bundestag du *« paquet d'économies publiques »* prévu par le ministre des finances Hans Eichel.

VENDREDI 12 NOVEMBRE

■ **JAPON :** réunion de politique monétaire de la Banque du Japon
■ **ÉTATS-UNIS :** ventes de détail en juillet. Indice de confiance des consommateurs pour novembre.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DAIMLERCHRYSLER : le conseil de surveillance et le comité d'entreprise d'Adtranz,** filiale ferroviaire du géant américano-allemand doivent discuter de la suppression de 15 % des 23 600 emplois chez Adtranz, selon le journal *Welt am Sonntag.*

● **VOLKSWAGEN : le constructeur allemand va investir** 1,53 milliard d'euros en Chine dans les cinq prochaines années, le double du montant actuel, a indiqué vendredi 5 novembre, le président de Volkswagen, Ferdinand Piëch.

● **FIAT : le groupe italien a enregistré une perte consolidée** avant impôts de 58 millions d'euros au troisième trimestre 1999, contre un bénéfice de 191 millions d'euros un an plus tôt.

● **BP AMOCO : le groupe pétrolier britannique a annoncé, lundi 8, un accord de principe** avec l'état de l'Alaska sur des ventes d'actifs dans cette région, afin d'obtenir l'autorisation de fusionner avec l'américain Arco. BP Amoco conservera la moitié de la production actuelle d'Arco en Alaska.

● **WARNER-LAMBERT : les deux PDG des laboratoires pharmaceutiques américains Warner-Lambert et American Home Products** tentent, cette semaine, de persuader les principaux investisseurs du bien-fondé de leur fusion, alors que Pfizer a fait une offre supérieure sur Warner-Lambert.

● **INFORMATIQUE : selon le cabinet d'étude Dataquest,** Compaq détient 16,1 % du marché européen des micro-ordinateurs, devant Dell (9,7 %) et Siemens (7,2 %).

SERVICES

● **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand des télécommunications et Microsoft,** le géant américain du logiciel, veulent créer une *« filiale commune »,* destinée à offrir des services multimedias à l'échelle mondiale, a affirmé l'hedomadaire *Focus* du lundi 8 novembre.

● **FRANCE TÉLÉCOM : intéressé par l'achat de l'opérateur mobile britannique Orange** (contrôlé par l'allemand Mannesmann), le groupe français serait prêt à épauler le groupe britannique Vodafone Airtouch dans une offre sur Mannesmann. France Télécom ne commente pas cette rumeur.

FINANCE

● **NATWEST : la banque écossaise, Royal Bank of Scotland,** associée à la banque espagnole BSCH, s'apprêterait à faire une offre sur la banque londonienne National Westminster Bank (Natwest), pour un montant de 26 milliards de livres (40 milliards d'euros), a indiqué dimanche 7 novembre le *Sunday Times.* Cette offre est supérieure à celle formulée en septembre par la Bank of Scotland.

● **BOURSE : le New York Stock Exchange (NYSE), va offrir la possibilité d'effectuer des transactions** sur Internet dès juillet 2000, a annoncé, vendredi, le président du NYSE, Richard Grasso.

EUROPE

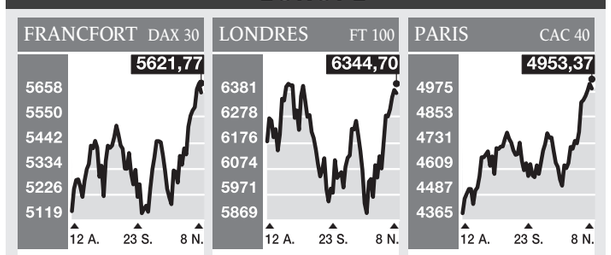

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 08/11	Var. % 05/11	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	3988,81	– 0,63	19,34
EUROPE	STOXX 50	3950,4	– 0,51	18,98
EUROPE	EURO STOXX 324	339,08	– 0,56	13,64
EUROPE	**STOXX 653**	321,77	– 0,49	15,25
PARIS	CAC 40	4953,37	– 0,45	25,64
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3372,68	– 0,40	26,97
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	580,15	– 0,48	7,76
BRUXELLES	BEL 20	3248,14	....	– 7,58
FRANCFORT	DAX 30	5621,77	– 0,64	12,29
LONDRES	FTSE 100	6344,70	– 0,19	7,86
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	– 1,56	....
MILAN	MIBTEL 30	32833,00	– 0,70	– 6,60
ZURICH	SPI	7319,70	– 0,35	2,22

AMÉRIQUES

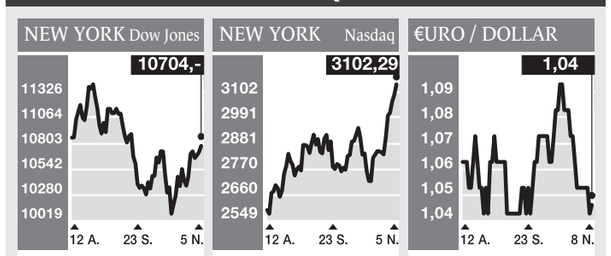

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 05/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10704,48	0,61	16,59
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1370,23	0,56	11,47
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3102,29	1,52	41,48
TORONTO	TSE INDEX	7297,63	0,50	12,51
SAO PAULO	BOVESPA	12714,00	2,48	87,41
MEXICO	BOLSA	331,83	1,60	42,73
BUENOS AIRES	MERVAL	566,65	0,96	31,76
SANTIAGO	IPSA GENERAL	130,11	1,98	68,97
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5821,88	– 0,58	21,58

ASIE - PACIFIQUE

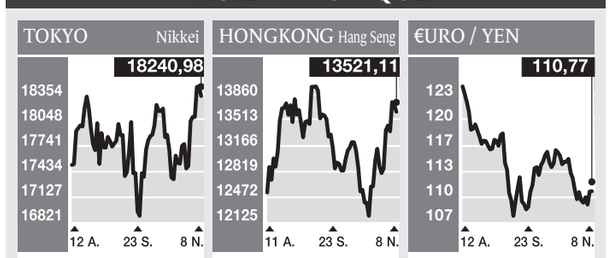

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 08/11	Var. % 05/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18240,98	– 0,62	31,78
HONGKONG	HANG SENG	13521,11	– 0,66	34,56
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	51,61
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	109,33	– 0,62	68,36
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2892,10	– 0,95	2,80
BANGKOK	SET	28,95	– 1,43	12,73
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4650,54	1,13	52,21
WELLINGTON	NZSE-40	2055,73	– 0,38	– 0,46

ÉCONOMIE

La politique de la BCE « n'est pas restrictive », selon M. Issing

LA POLITIQUE monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) *« n'est pas restrictive »,* estime le chef économiste de la BCE, Otmar Issing, dans un entretien au quotidien *Les Echos* publié lundi 8 novembre. *« Notre politique monétaire n'est pas restrictive, elle est moins expansionniste qu'auparavant »,* déclare M. Issing, qui souligne que, depuis avril, *« l'environnement a changé du tout au tout ».* Interrogé sur un éventuel nouveau mouvement d'ici à la fin de l'année, M. Issing affirme : *« Une chose est claire : pour nous, cette hausse suffit à faire face aux risques d'instabilité et d'inflation que nous avons identifiés jusqu'à présent ».* Le conseil des gouverneurs de la BCE a décidé, jeudi 4 novembre, de relever d'un demi-point son principal taux directeur afin de faire face aux risques d'inflation à venir.

■ **UNION EUROPÉENNE : le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker,** qui détient aussi le portefeuille des finances, s'est montré réservé dimanche soir quant à l'éventualité d'un accord fiscal conclu à Helsinki, lors du sommet européen de décembre. *« Je ne suis pas optimiste »,* a-t-il déclaré. *« Il y a toujours un nombre énorme de questions sans réponse »,* a-t-il dit, notamment en ce qui concerne le montant du taux de la taxation de l'épargne.

■ **JAPON : le Japon a connu une croissance de 0,1 % au deuxième trimestre** par rapport au trimestre précédent contre une estimation initiale de 0,2 %, a annoncé lundi l'Agence de planification économique (EPA) à Tokyo, à partir de calculs révisés.

■ **EUROPE CENTRALE : le financier américain George Soros** a reçu dimanche à Berlin le Prix Hannah-Arendt 1999, qui récompense le soutien à la recherche et à l'éducation dans les pays d'Europe centrale. M. Soros est *« le plus grand philanthrope privé de notre époque »,* a loué le sociologue germano-britannique Ralf Dahrendorf, président du jury.

■ **Tous les pays d'Europe centrale devraient enregistrer une croissance positive en 2000,** pour la première fois depuis la chute du mur de Berlin, selon un rapport publié lundi par la BERD qui tire un bilan très mitigé d'une décennie de transition vers l'économie de marché.

■ **FRANCE : les Français se préoccupent davantage d'épargner** pour faire face au chômage (44 %) que pour préparer leur retraite (31 %), selon un sondage Taylor Nelson Sofres pour American Express publié vendredi.

■ **ALLEMAGNE : la hausse du loyer de l'argent décidée par la Banque centrale européenne** devrait contribuer à la stabilisation des taux d'intérêt à long terme en Allemagne, voire à leur légère baisse, a déclaré samedi à Madrid le ministre allemand des finances, Hans Eichel.

■ **Une gigantesque action de parrainage des entreprises allemandes** doit permettre l'équipement en ordinateurs performants de l'ensemble des écoles du pays, a indiqué vendredi la ministre de l'éducation Edelgard Bulmahn.

■ **ESPAGNE : le gouvernement espagnol va durcir la taxation des stock-options,** a affirmé le ministre de l'économie, Rodrigo Rato, dans des déclarations publiées samedi par la presse. La décision de l'exécutif intervient après que la presse a révélé que cent hauts cadres du géant espagnol des télécommunications Telefonica allaient se partager, à partir de février 2000, des plus-values d'un total de 45 milliards de pesetas (270 millions d'euros) provenant de stock-options.

■ **ÉTATS-UNIS : le rythme des crédits souscrits par les consommateurs aux Etats-Unis** a augmenté de 5,9 milliards de dollars en septembre à 1 370 milliards de dollars, contre une hausse de 7,1 milliards en août, a annoncé la Réserve fédérale vendredi.

■ **Le commerce en ligne aux Etats-Unis** devrait tripler d'ici 2001 alors qu'il représente 8 milliards de dollars en 1998, selon une étude de la chambre de commerce américaine réalisée auprès de 150 professionnels et publiée vendredi.

■ **Le secrétaire américain au Trésor Lawrence Summers** a estimé vendredi au Sénat que l'Europe devait doper sa demande intérieure. *« Si l'Europe veut jouer son rôle dans le soutien de la croissance mondiale »,* elle doit se concentrer *« sur les réformes structurelles qui dynamisent les investissements et la demande intérieure »,* estime M. Summers.

■ **Le taux de chômage aux Etats-Unis est tombé à 4,1 % en octobre** contre 4,2 % en septembre et l'économie a créé 310 000 emplois nets, a annoncé vendredi le département du Travail. Il s'agit du taux de chômage le plus bas depuis janvier 1970.

VALEUR DU JOUR

Vivendi, titre spéculatif

QUI ACHÈTE ? Depuis quinze jours, la question revient avec insistance chez Vivendi et sur le marché. L'action du groupe de services et de communication qui avait atteint son plus bas niveau le 18 octobre à 61,50 euros, a rebondi depuis. A l'ouverture, lundi 8 novembre, le titre progressait encore de 3,8 %, à 73,85 euros. Au-delà des achats d'investisseurs qui considèrent la valeur bon marché, une spéculation semble s'être emparée du titre. Les transactions hors marché ont représenté 1,9 million de titres le 29 septembre, 2,2 millions le 4 octobre, 1,9 million le 22 octobre et plus de 6 millions, soit plus d'1 % du capital, le 27 octobre. Ce dernier achat s'est fait au prix de 70 euros par titre, alors que la valeur cotait 67 euros.
Selon différentes rumeurs, les groupes British Telecom et News Corp. de Rupert Murdoch seraient à l'origine de ces achats, le premier dans l'espoir de récupérer Cegetel, la filiale de téléphone de Vivendi, le second pour reprendre les 24,5 % de BSkyB, qu'a acquis Vivendi en reprenant Pathé. D'autres y voient la main de François Pinault,de Vincent Bolloré ou de Bernard Arnault. Si le PDG de LVMH s'est bien renforcé dans Vivendi *« à titre personnel »,* Pinault et Bolloré, en revanche, nient toute intervention. Pour l'instant, Vivendi se refuse à tout commentaire. Il doit, cependant, bien connaître l'identité de son ou ses nouveaux actionnaires : statutairement, tout nouvel entrant doit lui déclarer tout franchissement de seuil de 0,5 %, sous peine de voir ses actions privées de droit de vote.
Ces différentes rumeurs illustrent le changement d'esprit autour de Vivendi, jugé désormais opéable. Si Vivendi a un capital très ouvert, il n'est pas toutefois aussi démuni qu'il n'y paraît. Toute prise de contrôle extérieure se traduirait notamment par une remise en cause juridique de tous ses contrats d'eau avec les collectivités locales, qui assurent l'essentiel de ses bénéfices. Le groupe, en revanche, ne peut exclure l'arrivée d'un gros actionnaire minoritaire qui lui imposerait une clarification de sa stratégie. Ce dernier aurait alors le soutien des investisseurs qui réclament un tel changement.

Martine Orange

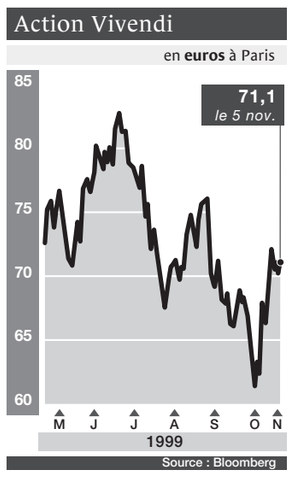

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en léger repli, lundi 8 novembre, l'indice CAC 40 perdant 0,46 % à l'ouverture, à 4 953,01 points. Il faut dire que la place parisienne s'est offert six records de clôture consécutifs. Un début de phase dite de *« consolidation »* dans le jargon boursier serait donc logique.

FRANCFORT

COMME la place de Paris, la Bourse de Francfort a ouvert en net repli lundi, l'indice DAX accusant une baisse de 0,52 %, à 5 628,74 points, dans les tout premiers échanges, après avoir clôturé vendredi à 5 658,1 points – son plus haut niveau de l'année.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE des cent principales valeurs de la Bourse de Londres était lui aussi dans le rouge, en début de matinée, lundi. Il perdait 0,14 %, à 6 347,7 points. Vendredi, il avait terminé à 6356,6 points, au plus haut niveau depuis deux mois.

TOKYO

LA CONDAMNATION de Microsoft par la justice américaine *(Le Monde* daté du 7-8 novembre) inquiète les investisseurs japonais, qui craignent que cette décision ne pousse Wall Street à la baisse. La Bourse de Tokyo a clôturé en repli lundi 8 novembre, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes ayant cédé 113,92 points (0,62%), à 18 240,98 points.

NEW YORK

LES STATISTIQUES sur l'emploi aux Etats-Unis en octobre, qui ne montraient pas de signes d'inflation, ont stimulé la Bourse américaine vendredi 5 novembre. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 46,34 points (soit une progression de 1,52 %), pour finir sur son sixième record consécutif, à 3 102,29 points. Le Dow Jones, l'indice phare de Wall Street, a progressé de 0,61 %, à 10 704,48 points, tandis que le Standard and Poor's 500 a fini en hausse de 0,56 %, à 1 370,23 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient stables, lundi 8 novembre, dans les premiers échanges. Le taux de l'emprunt d'Etat français à 10 ans, qui évolue en sens inverse du prix, s'établissait à 5,06 %, et son équivalent allemand se situait à 4,97 %. Aux Etats-Unis, le taux de rendement de l'emprunt à 30 ans a reculé, sur la séance de vendredi, à 6,04 %, son plus bas niveau depuis fin septembre, contre 6,097 % la veille.

MONNAIES

L'EURO fluctuait dans des marges étroites face au dollar en début de matinée, lundi. Il s'échangeait à 1,0450 dollar. Le billet vert était également très calme face au yen, à 106,14 yens, bien que le taux de croissance du produit intérieur brut au Japon au deuxième trimestre (+ 0,1 %) eût été révisé en baisse lundi matin.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	05/11
COURONNE DANOISE	7,4353
COUR. NORVÉGIENNE	8,2355
COUR. SUÉDOISE	8,6725
COURONNE TCHÈQUE	36,606
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6359
DOLLAR CANADIEN	1,5176
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0306
DRACHME GRECQUE	328,38
FLORINT HONGROIS	255,13
ZLOTY POLONAIS	4,5123

Cours de change croisés

08/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,94202	1,04340	0,15906	1,62150	0,64729
YEN	106,15500	....	110,77000	16,88500	172,16000	68,70500
€URO	0,95841	0,90277	....	0,15245	1,55455	0,62030
FRANC	6,28700	5,92245	6,55957	....	10,19720	4,06995
LIVRE	0,61671	0,58080	0,64330	0,09810	....	0,39905
FRANC SUISSE	1,54490	1,45550	1,61240	0,24575	2,50605	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 05/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,91	2,76	5,08	5,65
ALLEMAGNE	2,89	3,43	4,98	5,55
GDE-BRETAG.	5,25	5,41	5,10	4,14
ITALIE	2,89	3,39	5,23	5,79
JAPON	0,06	0,04	1,76	2,59
ÉTATS-UNIS	5,16	5,09	5,92	6,05
SUISSE	0,75	1,90	3,37	4,40
PAYS-BAS	2,83	3,39	5,11	5,70

Matières premières

En dollars	Cours 05/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1763	– 0,40
ALUMINIUM 3 MOIS	1502,5	– 0,63
PLOMB 3 MOIS	488	– 1,21
ETAIN 3 MOIS	5880	– 1,01
ZINC 3 MOIS	1134	– 1,05
NICKEL 3 MOIS	7888	– 0,90
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,16	– 1,72
PLATINE A TERME	56261,99	– 5
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	257,5	0,59
MAÏS (CHICAGO)	201	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	156,5	1,16
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	830	– 0,72
CAFÉ (LONDRES)	1240	– 0,24
SUCRE BLANC (PARIS)	180	....

Matif

Cours 09 h 50	Volume 08/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99	428	88,12	88,41
Euribor 3 mois			
NOVEMBRE 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 05/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	22,83	....
WTI (NEW YORK)	22,73	– 1,17
LIGHT SWEET CRUDE	22,93	– 0,52

Or

En €uros	Cours 05/11	Var % 04/11
OR FIN KILO BARRE	8700	....
OR FIN LINGOT	9050	+ 1
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	51,30	+ 0,59
PIÈCE SUISSE 20 F	51,30	+ 1,99
PIÈCE UNION LAT. 20 F	51,30	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	400,50	+ 0,83
PIÈCE 50 PESOS MEX	325	+ 1,50

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ0911--0023-0 WAS LMQ0911-23 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0659 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **SmithKline Beecham** a bondi de 8,1 %, à 880 pence, vendredi 5 novembre. Selon *The Independent,* le groupe pharmaceutique va rouvrir des négociations de fusion avec Glaxo Wellcome. Le journal affirme que Glaxo pourrait rechercher un partenaire sur le continent si les discussions avec son confrère britannique échouaient.

● L'action de la compagnie d'électricité italienne **Edison** a perdu 2,2 %, vendredi, à 7,85 euros. Elle va verser près de 40 millions de dollars pour acquérir 50 % d'International Water Limited, l'une des unités de l'américain Bechtel, pour se développer dans le commerce de l'eau.

● L'action **Telefonica** a gagné, vendredi, 2,2 %, à 16,92 euros. La compagnie espagnole de télécommunications projette de fusionner ses trois compagnies de téléphone brésiliennes afin de réduire les coûts. Le succès de la mise sur le marché du capital de sa division Internet, Terra Networks, dont les actions ont été sursouscrites 32 fois, a également porté le titre.

● La valeur **Mannesmann** a grimpé de 8,47 %, à 161,30 euros, vendredi. Les opérateurs de marché spéculent sur une prise de contrôle de l'entreprise.

● Le cours de **Viag** a chuté de 4,45 %, à 16,98 euros, vendredi. Les boursiers craignent que la chute des prix de l'électricité outre-Rhin ne réduise les marges.

STOXX 653 — sur un an — sur 5 jours

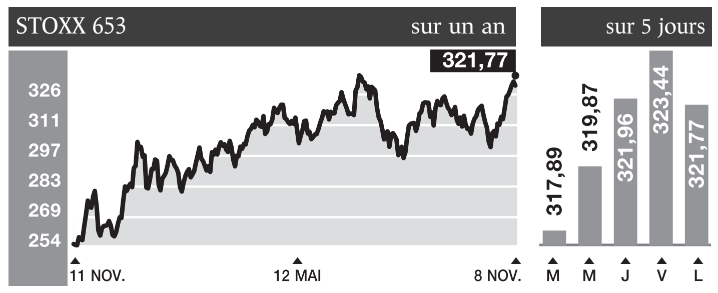

EURO STOXX 50 — sur un an — sur 5 jours

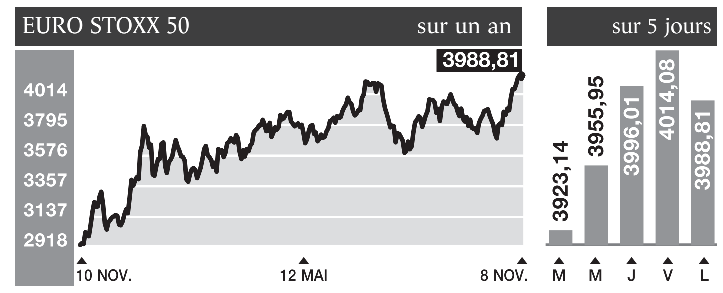

08/11 09 h 49 ▶ — Code pays — Cours en €uros — % Var. veille

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	31,13	....
BASF AG	BE ★	42,5	− 1,62
BMW	DE ★	28,15	+ 0,36
CONTINENTAL AG	DE ★	20,9	− 0,48
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	72,2	− 0,55
FIAT	IT ★	29,25	− 0,17
FIAT PRIV.	IT ★	13,98	....
MICHELIN /RM	FR ★	41,4	− 1,87
PEUGEOT	FR ★	186,7	+ 0,27
PIRELLI	IT ★	2,12	....
RENAULT	FR ★	47,05	− 0,32
VALEO /RM	FR ★	68,85	+ 1,10
VOLKSWAGEN	DE ★	51,8	+ 0,88
VOLVO -A-	SE	24,45	....
VOLVO -B-	SE	24,62	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		244,51	− 0,12

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,21	− 2,67
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	23,64	− 0,67
ALL & LEICS	GB	13,38	− 3,39
ALLIED IRISH BA	GB	18,99	....
ALPHA CREDIT BA	GR	76,07	....
ARGENTARIA R	ES ★	22	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	20,11	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	48,8	− 0,41
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	25,55	....
BANKINTER R	ES ★	35,99	....
BARCLAYS PLC	GB	28,84	− 2,07
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	61,9	− 1,12
BCA FIDEURAM	IT ★	5,98	− 0,50
BCA INTESA	IT ★	4,15	− 0,48
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,69	− 0,27
BCA ROMA	IT ★	1,25	....
BBV R	ES ★	13,2	− 0,53
BCO POPULAR ESP	ES ★	65,55	....
BSCH R	ES ★	10,15	....
BCP R	PT ★	27,5	....
BIPOP CARIRE	IT ★	39,5	+ 0,64
BNP /RM	FR ★	85,4	+ 0,41
BSCH R	ES ★	10,7	....
CCF /RM	FR ★	117	− 0,85
CHRISTIANIA BK	NO	4,92	....
COMIT	IT ★	5,74	− 1,03
COMM.BANK OF GR	GR	71,56	....
COMMERZBANK	DE ★	36	+ 0,14
CREDIT LYONNAIS	FR ★	27,63	− 1,32
DEN DANSKE BK	DK	108,94	− 0,61
DEN NORSKE BANK	NO	3,70	....
DEUTSCHE BANK	DE ★	66,6	....
DEXIA CC	BE ★	145	....
DEXIA FCE RM	FR ★	132	− 1,86
DRESDNER BANK	DE ★	....	....
EFG EUROBANK	GR	43,39	....
ERGO BANK	GR	96,60	....
ERSTE BANK	AT ★	50,5	− 2,51
FOERENINGSSB A	SE	14,99	....
HALIFAX GROUP	GB	11,83	− 2,32
HSBC HLDG	GB	11,71	− 0,66
IONIAN BK REG.S	GR	54,81	....
JYSKE BANK REG	DK	87,42	....
KAPITAL HOLDING	DK	47,48	+ 4,75
KBC BANCASSURAN	BE ★	53,2	....
LLOYDS TSB	GB	13,08	− 2,67
MERITA	FI ★	5,59	....
NAT BANK GREECE	GR	67	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	74,9	− 1,19
NATL WESTM BK	GB	22,60	+ 0,63
NORDBANKEN HOLD	SE	5,65	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,25	+ 0,21
ROYAL BK SCOTL	GB	22,04	+ 0,57
S-E-BANKEN -A-	SE	9,80	....
STE GENERAL-A-/	FR ★	211,5	+ 1,20
SV HANDBK -A-	SE	13,26	....
UBS REG	CH	288,78	+ 0,43
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,56	− 1,08
UNIDANMARK -A-	DK	71,95	+ 1,20
XIOSBANK	GR	23,94	....
▶ DJ E STOXX BANK P		290,74	− 0,31

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC	GR	51,71	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,42	+ 1,86
ASSIDOMAEN AB	SE	15,68	....
AVESTA	SE	4,50	....
BEKAERT	BE ★	507,5	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	42,84	+ 0,33
BUHRMANN NV	NL ★	17,5	+ 0,29
BUNZL PLC	GB	5,31	....
CART.BURGO	IT ★	6,72	....
CORUS GROUP	GB	1,78	+ 0,88
ELKEM ASA, OSLO	NO	16,76	....
ELVAL	GR	15,04	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,80	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	42,1	− 0,12
METSAE-SERLA A	FI ★	8,8	....
MODO -B-	SE	28,54	....
NORSKE SKOGIND-	NO	40,43	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	10,3	− 0,48
PECHINEY-A-	FR ★	53,4	− 1,11
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,51	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,9	+ 0,34
RIO TINTO	GB	15,85	....
SIDENOR	GR	22,85	....
SILVER & BARYTE	GR	41,38	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,70	....
SONAE INDUSTRIA	PT ★	7,31	....
SOPORCEL	PT ★	14	....
SSAB SW ST A	SE	11,93	....
STORA ENSO -A-	FI ★	12,9	....
STORA ENSO -R-	FI ★	12,9	....
SVENSKA CELLULO	SE	25,54	....
THYSSEN KRUPP	DE ★	22,3	....
TRELLEBORG B	SE	8,82	....
UNION MINIERE	BE ★	37,9	....
UPM-KYMMENE COR	FI ★	30	+ 0,17
USINOR	FR ★	12,95	+ 1,49
VIOHALCO	GR	45,77	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	31,3	− 0,79
▶ DJ E STOXX BASI P		195,82	....

CHIMIE

AGA -A-	SE	16,14	....
AGA -B-	SE	16,14	....
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	145,9	− 0,68
AKZO NOBEL NV	NL ★	41,85	+ 0,29
BASF AG	DE ★	42,5	− 1,62
BAYER AG	DE ★	39,79	− 0,53
BOC GROUP PLC	GB	20,63	....
CIBA SPEC CHEM	CH	71,57	− 0,86
CLARIANT N	CH	425,73	− 1,15
DEGUSSA-HUELS	DE ★	36,6	− 0,54
DSM	NL ★	112,55	....
DYNO	NO	22,10	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4526,86	− 0,88
HENKEL KGAA VZ	DE ★	66,8	+ 2,30
ICI	GB	10,04	− 0,93
KEMIRA	FI ★	5,91	....
LAPORTE	GB	7,97	− 1,92
PERSTORP -B-	SE	8,30	....
RHODIA	FR ★	18,2	+ 1,17
SNIA	IT ★	0,97	− 1,02
SOLVAY	BE ★	75,7	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	46,1	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		344,07	− 0,30

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	12,20	....
CGIP /RM	FR ★	43,8	+ 0,46
CHRISTIAN DIOR	FR ★	173	− 1,03
CIR	IT ★	1,68	− 0,59
D'IETEREN SA	BE ★	438,9	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	47,26	+ 0,55
GBL	BE ★	172	....
GENL ELECTR CO	GB	11,47	+ 0,41
GEVAERT	BE ★	52,95	....
HAGEMEYER NV	NL ★	22,2	+ 0,45
INCHCAPE	GB	4,60	+ 0,68
INVESTOR -A-	SE	12,11	....
INVESTOR -B-	SE	12,34	....
KVAERNER -A-	NO	17,49	....
LVMH / RM	FR ★	316,5	− 0,78
MYTILINEOS HOLD	GR	18,15	....
NORSK HYDRO	NO	37,82	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	153,68	− 0,60
ORKLA -A-	NO	13,54	....
ORKLA -B-	NO	13,48	....
SONAE SGPS	PT ★	31,79	....
TOMKINS	GB	3,35	+ 0,47
VEBA AG	DE ★	49,5	− 0,30
▶ DJ E STOXX CONG P		274,05	− 0,26

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IE	4	....
BRITISH TELECOM	GB	17,20	− 1,08
CABLE & WIRELES	GB	10,71	− 1,15
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	46,85	− 2,60
ENERGIS	GB	33,75	− 0,32
EUROPOLITAN HLD	SE	11,88	....
FRANCE TELECOM	FR ★	96,9	− 1,12
HELLENIC TELE (	GR	20,65	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	52,6	− 0,47
PANAFON HELLENI	GR	11,71	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	44,47	....
SWISSCOM N	CH	294,04	− 0,11
TELE DANMARK -B	DK	60,25	....
TELECEL	PT ★	121	....
TELECOM ITALIA	IT ★	8,36	+ 0,12
TELECOM ITALIA	IT ★	4,56	+ 0,66
TELEFONICA	ES ★	16,92	....
TIM	IT ★	5,96	− 0,67
VODAFONE AIRTOU	GB	4,92	+ 1,29
▶ DJ E STOXX TCOM P		771,6	− 0,79

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	45,85	....
ACESA R	ES ★	10,29	....
AKTOR SA	GR	26,40	....
ASKO -A-	FI ★	15,7	....
AUMAR R	ES ★	19,18	....
AUTOSTRADE	IT ★	6,69	+ 0,45
BCA INTESA	IT ★	4,15	− 0,48
BICC PLC	GB	1,70	− 0,91
BLUE CIRCLE IND	GB	4,91	+ 2,28
BOUYGUES /RM	FR ★	355	− 0,36
BPB	GB	5,60	....
BUZZI UNICEM	IT ★	11,57	....
CARADON	GB	2,41	....
CBR	BE ★	100	....
CIMPOR R	PT ★	15,75	....
COLAS /RM	FR ★	188	+ 0,53
CRH PLC	GB	28,20	....
CRISTALERIA ESP	ES ★	44,45	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	10,01	....
FCC	ES ★	24,94	....
GROUPE GTM	FR ★	101	− 1,75
HANSON PLC	GB	7,33	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	70,7	+ 1,07
HELL.TECHNODO.R	GR	42,33	....
HERACLES GENL R	GR	33,60	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	38,7	....
HOLDERBANK FINA	CH	309,85	− 0,60
HOLDERBANK FINA	CH	1181,76	− 0,16
IMERYS /RM	FR ★	132,5	+ 0,38
ITALCEMENTI	IT ★	11,8	− 0,59
ITALCEMENTI RNC	IT ★	4,08	− 2,16
LAFARGE /RM	FR ★	93,3	− 0,74
MICHANIKI REG.	GR	22,20	....
PARTEK	FI ★	10,51	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ★	132,1	....
PILKINGTON PLC	GB	1,39	− 2,20
RMC GROUP PLC	GB	13,73	− 3,52
RUGBY GRP	GB	2,05	+ 11,02
SAINT GOBAIN /R	FR ★	163,2	− 0,43
SEMAPA	PT ★	17,25	....
SKANSKA -B-	SE	34,25	....
SUPERFOS	DK	21,52	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,33	+ 1,36
TECHNIP /RM	FR ★	95,7	+ 1,43
TITAN CEMENT RE	GR	123,94	....
URALITA	ES ★	6,99	....
VALENCIANA CEM	ES ★	12,23	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	21,9	− 0,23
WILLIAMS	GB	6,99	+ 30,70
▶ DJ E STOXX CNST P		210,17	− 0,23

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	209,4	+ 0,87
ADIDAS-SALOMON	DE ★	79,9	+ 2,44
AIRTOURS PLC	GB	5,39	+ 1,47
ALITALIA	IT ★	2,54	− 0,78
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	20,7	+ 0,73
BANG & OLUFSEN	DK	49,32	....
BARRATT DEV PLC	GB	4,41	+ 1,81
BEAZER GROUP	GB	2,13	....
BENETTON GROUP	IT ★	2,06	....
BERKELEY GROUP	GB	9,07	+ 1,22
BRITISH AIRWAYS	GB	5,35	+ 6,21
CHARGEURS RM	FR ★	54	+ 0,84
CLUB MED. /RM	FR ★	97	+ 0,10
COATS VIYELLA	GB	0,77	+ 2,08
COMPASS GRP	GB	10,90	+ 3,11
COURTAULDS TEXT	GB	1,77	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	20,05	− 0,74
ELECTROLUX -B-	SE	19,31	....
EMI GROUP	GB	7,57	....
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,22	+ 0,83
FINNAIR	FI ★	4,25	+ 1,19
G WIMPEY PLC	GB	1,94	+ 0,81
GRANADA GROUP	GB	8,05	+ 0,59
HERMES INTL	FR ★	112,5	− 1,83
HPI	IT ★	0,59	− 1,67
HUNTER DOUGLAS	NL ★	28	+ 0,36
KLM	NL ★	26,9	....
HILTON GROUP	GB	3,10	+ 1,02
MOULINEX /RM	FR ★	9,1	....
NCL HLDG	NO	2,70	....
PATHE /RM	FR ★	105,8	....
PENTLAND GRP	GB	2,22	....
PERSIMMON PLC	GB	3,47	+ 0,45
PREUSSAG AG	DE ★	50,7	− 0,29
RANK GROUP	GB	3,35	− 0,47
SAIRGROUP N	CH	193,96	− 0,16
SAS DANMARK A/S	DK	10,09	....
SEB /RM	FR ★	60,15	− 0,33
THE SWATCH GRP	CH	759,12	....
THE SWATCH GRP	CH	159,26	....
WILLIAM BAIRD	GB	1,08	+ 6,15
WILSON BOWDEN	GB	9,10	+ 1,39
WOLFORD AG	AT ★	48,1	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		163,55	− 0,35

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	43,93	− 0,67
ELAN CORP	GB	24,07	....
GLAXO WELLCOME	GB	29,20	− 2,40
HOECHST AG	DE ★	44,5	− 0,67
NOVARTIS N	CH	1477,35	− 0,67
NOVO NORDISK B	DK	130,46	+ 0,94
ORION A	FI ★	23	....
ORION B	FI ★	23	+ 0,04
RHONE POUL./RM	FR ★	56,2	− 1,40
ROCHE HOLDING	CH	16499,35	+ 0,09
ROCHE HOLDING G	CH	11386,87	− 0,68
SANOFI /RM	FR ★	163,8	....
SCHERING AG	DE ★	114,5	− 0,78
SMITHKLINE BEEC	GB	13,82	+ 0,34
▶ DJ E STOXX PHAR P		424,02	− 1,61

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	6,44	....
BG	GB	5,17	− 0,60
BP AMOCO	GB	8,61	+ 0,73
BURMAH CASTROL	GB	15,98	....
CEPSA	ES ★	10,15	....
ELF AQUITAINE /	FR ★	132,4	− 1,19
ENI	IT ★	5,33	− 0,37
ENTERPRISE OIL	GB	6,82	− 0,23
F.OLSEN ENERGY	NO	6,37	....
LASMO	GB	2	+ 1,59
OMV AG	AT ★	92,3	− 0,70
PETROLEUM GEO-S	NO	12,87	....
PRIMAGAZ /RM	FR ★	80	....
PROSAFE	NO	9,11	....
REPSOL	ES ★	19,9	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	53,5	− 1,76
SAIPEM	IT ★	3,9	− 0,51
SHELL TRANSP &	GB	6,80	− 1,36
SMEDVIG -A-	NO	9,23	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	120,6	+ 0,84
▶ DJ E STOXX ENGY P		284,23	− 0,58

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	13,01	− 0,12
ALMANIJ	BE ★	55,6	....
ALPHA FINANCE	GR	79,94	....
AMVESCAP	GB	8,44	− 1,46
BAIL INVEST /RM	FR ★	128,6	− 0,69
BPI R	PT ★	3,75	....
BRITISH LAND CO	GB	6,80	− 0,46
CANARY WHARF GR	GB	5,03	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,27	....
COBEPA	BE ★	60,6	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	56,3	− 0,27
CORP FIN ALBA	ES ★	26,75	....
CPR /RM	FR ★	45,9	− 1,29
CS GROUP N	CH	180,95	− 1,02
EURAFRANCE /RM	FR ★	561	− 0,27
FONCIERE LYONNA	FR ★	126,1	− 1,18
FORTIS (NL)	NL ★	34,23	− 0,23
GECINA /RM	FR ★	116	− 0,77
HAMMERSON	GB	7,44	....
KAPITAL HOLDING	DK	47,48	+ 4,75
LAND SECURITIES	GB	12,35	....
LIBERTY INTL	GB	7,50	+ 1,05
MEDIOBANCA	IT ★	9,85	− 0,51
MEDIOLANUM	IT ★	7,76	− 0,51
MEPC PLC	GB	7,05	....
METROVACESA	ES ★	20,59	....
MEDIOLANUM	NL ★	7,76	− 0,51
PARIBAS	FR ★	113,6	− 1,05
PROVIDENT FIN	GB	11,72	....
RODAMCO UK	NL ★	38,7	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	38,5	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	36,4	....
SCHRODERS PLC	GB	20,24	....
SEFIMEG N /RM	FR ★	71	....
SIMCO N /RM	FR ★	84,5	− 1,11
SLOUGH ESTATES	GB	5,46	....
UNIBAIL /RM	FR ★	137,5	+ 1,10
UNIM	IT ★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES ★	8,25	....
	DE ★	....	....
WOOLWICH PLC	GB	5,38	− 2,27
▶ DJ E STOXX FINS P		260,43	− 0,03

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,17	+ 3,12
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,97	− 0,52
BASS	GB	10,50	+ 0,30
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	43,79	....
BONGRAIN /RM	FR ★	355	− 0,08
BRAU-UNION	AT ★	44,7	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,16	+ 1,29
CARLSBERG -B-	DK	35,64	− 0,23
CARLSBERG AS -A	DK	35,51	....
CHR. HANSEN HLD	DK	95,49	....
CULTOR -1-	FI ★	17,95	....
DANISCO	DK	40,21	....
DANONE /RM	FR ★	238,7	− 0,04
DELTA DAIRY	GR	37,15	....
DIAGEO	GB	9,36	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	43,33	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	102,8	+ 0,78
GREENCORE GROUP	GB	2,55	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	34	− 1,02
HELLENIC BOTTLI	GR	22,23	....
HELLENIC SUGAR	GR	26,48	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	31,2	....
KERRY GRP-A-	GB	11,69	....
MONTEDISON	IT ★	1,63	− 0,61
NESTLE N	CH	1789,68	− 0,69
KONINKLIJKE NUM	NL ★	39,15	+ 0,38
PARMALAT	IT ★	1,25	....
PERNOD RICARD /	FR ★	63,4	+ 0,32
RAISIO GRP -V-	FI ★	6,6	+ 0,30
RIEBER & SON -B	NO	5,10	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,64	+ 1,47
SOUTH AFRICAN B	GB	8,94	....
TATE & LYLE	GB	6,63	− 0,70
UNIGATE PLC	GB	4,25	− 1,45
UNILEVER	NL ★	57,95	....
UNILEVER	GB	7,53	+ 3,21
WHITBREAD	GB	9,57	− 0,81
▶ DJ E STOXX F & BV P		215,75	− 0,09

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB PARTI	CH	1549,23	+ 2,04
ADECCO N	CH	555,25	− 0,11
ALSTOM	FR ★	27,39	+ 1,07
ALUSUISSE LON G	CH	575,70	− 0,96
ASSOC BR PORTS	GB	4,66	....
ATLAS COPCO -A-	SE	25,08	....
ATLAS COPCO -B-	SE	24,68	....
ATTICA ENTR SA	GR	17,30	....
BAA	GB	7,16	− 0,43
BBA GROUP PLC	GB	6,77	....
BERGESEN	NO	14,75	....
BONHEUR	NO	24,29	....
CMB	BE ★	47,22	....
CMG	GB	37,52	....
COOKSON GROUP P	GB	2,86	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9280,06	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10087,02	....
DAMSKIBS SVEND	DK	14390,81	....
DELTA PLC	GB	1,86	....
DET SONDENFJ NO	NO	5,59	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,77	....
EQUANT NV	DE ★	90	+ 2,27
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,22	....
FINNLINES	FI ★	25,5	....
FKI	GB	2,44	....
FLS IND.B	DK	26,23	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	34,29	+ 0,06
GKN	GB	14,99	+ 0,10
GLYNWED INTL PL	GB	3,31	+ 0,95
HALKOR	GR	21,94	....
HAYS	GB	11,77	− 1,70
HEIDELBERGER DR	DE ★	55	....
HELLAS CAN SA P	GR	58,21	....
IFIL	IT ★	6,6	− 0,45
IMI PLC	GB	3,72	− 1,65
ISS INTL SERV-B	DK	53,12	− 2,95
KOEBENHAVN LUFT	DK	81,64	....
KON.NEDLLOYD	NL ★	27	....
KONE B	FI ★	44	....
LEGRAND /RM	FR ★	220,4	− 0,59
LEIF HOEGH	NO	10,44	....
LINDE AG	DE ★	52,2	− 0,95
MAN AG	DE ★	32	....
MANNESMANN AG	DE ★	....	....
METALLGESELLSCH	DE ★	19	− 1,55
METRA A	FI ★	18	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,78	....
NFC	GB	3,24	+ 1,47
NKT HOLDING	DK	56,21	....
OCEAN GROUP	GB	14,66	....
PENINS.ORIENT.S	GB	14,07	− 6,93
PREMIER FARNELL	GB	4,63	....
RAILTRACK	GB	18,34	− 1,18
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	50,8	− 0,29
RATIN -A-	DK	96,84	....
RATIN -B-	DK	102,22	+ 2,15
RENTOKIL INITIA	GB	3,35	+ 3,38
REXAM	GB	3,88	+ 2,48
REXEL /RM	FR ★	83,8	− 0,24
RHI AG	AT ★	29	− 0,03
RIETER HLDG N	CH	565,78	+ 0,11
SANDVIK -A-	SE	24,85	....
SANDVIK -B-	SE	25,08	....
SAURER ARBON N	CH	433,79	+ 0,72
SCANIA AB -B-	SE	34,94	....
SCANIA AB -B-	SE	34,94	....
SCHINDLER HOLD	CH	1425,30	− 0,13
SCHINDLER HOLD	CH	1440,79	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	64,35	− 0,69
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,38	....
SECURICOR	GB	9,47	+ 0,50
SECURITAS -B-	SE	15,28	....
SGS GENEVA BR	CH	1042,94	− 0,41
SHANKS GROUP	GB	3,83	− 0,81
SIDEL /RM	FR ★	93	....
INVENSYS	GB	4,36	− 3,79
SITA /RM	FR ★	202	....
SKF -A-	SE	18,68	....
SKF -B-	SE	19,95	....
SOPHUS BEREND -	DK	22,19	+ 0,73
SULZER FRAT.SA1	CH	633,33	− 1,26
SVEDALA	SE	16,14	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,46	+ 0,24
TOMRA SYSTEMS	NO	34,36	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	65,5	− 0,15
VALMET	FI ★	11	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		394,6	+ 0,59

(Publicité)

ASSURANCES

AGF /RM	FR ★	53,65	− 0,56
ALLEANZA ASS	IT ★	9,4	− 0,63
ALLIANZ AG	DE ★	296	− 0,67
ALLIED ZURICH	GB	12,07	− 0,77
ASPIS PRONIA GE	GR	26,48	....
AXA /RM	FR ★	134,5	− 0,52
BALOISE HLDG N	CH	780,19	− 1,64
CGU	GB	14,79	+ 0,75
CNP ASSURANCES	FR ★	28,41	− 3,69
CORP MAPFRE R	ES ★	16,6	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	120	− 0,83
ETHNIKI GEN INS	GR	42,63	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,14	+ 0,78
FORSIKRING CODA	DK	84,73	....
FORTIS (B)	BE ★	34,3	....
GENERALI ASS	IT ★	30,05	....
GENERALI HLD VI	AT ★	155	+ 0,32
INA	IT ★	2,93	− 0,68
INTERAM HELLEN	GR	31	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,15	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,58	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	220	− 2
NORWICH UNION	GB	7,36	− 1,05
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	51	....
PRUDENTIAL	GB	15,19	+ 0,21
RAS	IT ★	8,91	− 1
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ★	33,9	....
SWISS RE N	CH	2021,44	− 0,70
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	43,71	....
SKANDIA INSURAN	SE	20,87	....
STOREBRAND	NO	6,74	....
SUN LF & PROV H	GB	6,99	− 9,15
SWISS LIFE REG	CH	568,88	− 0,54
TOPDANMARK AS	DK	186,80	....
ZURICH ALLIED N	CH	567,64	− 0,65
▶ DJ E STOXX INSU P		349,69	− 0,48

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	9,86	+ 1,94
CANAL PLUS /RM	FR ★	64,75	+ 1,41
CARLTON COMMUNI	GB	7,07	+ 0,44
ELSEVIER	NL ★	9,57	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	43,84	− 3,65
EMAP PLC	GB	12,82	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	290	− 2,36
INDP NEWS AND M	IR ★	4,9	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	38,5	− 1,28
MEDIASET	IT ★	9,45	− 0,53
PEARSON	GB	22,04	....
REED INTERNATIO	GB	5,63	− 3,23
REUTERS GROUP	GB	9,50	− 3,80
SCHIBSTED	NO	10,62	....
TELEWEST COMM.	GB	4,31	− 1,08
TF1	FR ★	317,5	− 2,01
UNITED NEWS & M	GB	9,79	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	78,9	− 0,13
WOLTERS KLUWER	NL ★	31,52	....
WPP GROUP	GB	11,65	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		319,72	− 0,32

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	30,7	− 0,49
ASDA GROUP PLC	GB	....	....
ATHENS MEDICAL	GR	57,77	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	45,95	+ 0,79
BEIERSDORF AG	DE ★	65	− 0,69
BIC /RM	FR ★	45,8	+ 1,60
BRIT AMER TOBAC	GB	6,25	− 0,50
CASINO GP /RM	FR ★	120,5	− 2,74
CFR UNITS -A-	CH	1870,86	+ 0,53
CPT MODERNES /R	FR ★	564	....
DELHAIZE	BE ★	71,8	....
ESSILOR INTL /R	FR ★	297,7	+ 0,88
ETS COLRUYT	BE ★	548	....
FRESENIUS MED C	DE ★	68,9	− 1,29
FYFFES	GB	1,64	− 5,41
GALLAHER GRP	GB	5,78	....
GIB	BE ★	40,52	....
GOODYS	GR	30,53	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,83	+ 0,87
KESKO -B-	FI ★	11	....
L'OREAL /RM	FR ★	643	− 0,77
MODELO CONTINEN	PT ★	15,89	....
MORRISON SUPERM	GB	....	....
PROMODES /RM	FR ★	980	+ 1,87
RECKITT & COLMA	GB	11,18	− 1,52
SAFEWAY	GB	3,30	+ 0,96
SAINSBURY J. PL	GB	5,71	+ 1,96
SEITA /RM	FR ★	57,65	+ 0,26
SMITH & NEPHEW	GB	3,08	....
STAGECOACH HLDG	GB	2,45	+ 1,29
TABACALERA A	ES ★	16,29	....
TAMRO	FI ★	3,2	....
TESCO PLC	GB	2,88	+ 0,55
TNT POST GROEP	NL ★	24,1	− 0,90
▶ DJ E STOXX N CY G P		506,23	− 0,62

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	2,45	....
BOOTS CO PLC	GB	9,65	− 1,59
CARREFOUR /RM	FR ★	172	− 0,75
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	284	+ 0,71
CENTROS COMER P	ES ★	18,65	....
CONTINENTE	ES ★	23,62	....
DIXONS GROUP PL	GB	16,95	− 2,25
GEHE AG	DE ★	32,9	....
GREAT UNIV STOR	GB	7,02	....
GUCCI GROUP	NL ★	76,95	+ 0,39
GUILBERT /RM	FR ★	134,8	+ 1,43
HENNES & MAURIT	SE	26,52	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	20,53	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	45,25	+ 0,44
KINGFISHER	GB	10,49	+ 0,30
MARKS & SPENCER	GB	4,72	+ 2,72
METRO	DE ★	53,3	....
NEXT PLC	GB	10,08	....
PINAULT PRINT./	FR ★	185	+ 0,27
RINASCENTE	IT ★	6,34	− 0,94
STOCKMANN A	FI ★	17	....
VALORA HLDG N	CH	236,41	+ 0,39
W.H SMITH GRP	GB	7	+ 6,67
WOLSELEY PLC	GB	7,18	....
▶ DJ E STOXX RETL P		407,64	− 0,06

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ★	22,67	− 1
ALCATEL /RM	FR ★	148,5	− 0,27
ALTEC SA REG.	GR	26,65	....
BAAN COMPANY	NL ★	11,91	− 1,89
BARCO	BE ★	129	+ 0,55
BRITISH AEROSPA	GB	5,63	+ 3,75
CAP GEMINI /RM	FR ★	146,2	− 1,02
COLOPLAST B	DK	94,82	....
COLT TELECOM NE	GB	28,76	− 1,08
DASSAULT SYST./	FR ★	37,01	+ 0,03
FINMECCANICA	IT ★	0,92	− 1,08
GAMBRO -A-	SE	9,22	....
GETRONICS	NL ★	44,7	− 0,33
GN GREAT NORDIC	DK	34,16	....
INTRACOM R	GR	43,96	....
LOGICA	GB	17,16	+ 3,58
MERKANTILDATA	NO	9,05	....
MISYS	GB	9,50	+ 2,70
NERA ASA	NO	2,55	....
NETCOM ASA	NO	35,82	....
NOKIA	FI ★	110,1	− 1,08
NYCOMED AMERSHA	GB	5,94	+ 0,53
OCE	NL ★	16,09	+ 0,25
OLIVETTI	IT ★	1,95	....
KON. PHILIPS	NL ★	104,5	− 0,85
ROLLS ROYCE	GB	3,39	− 0,46
SAGE GRP	GB	55,81	....
SAGEM	FR ★	742	....
SAP AG	DE ★	339,5	− 0,29
SAP VZ	DE ★	401	− 1,23
SEMA GROUP	GB	13,85	+ 1,03
SIEMENS AG N	DE ★	89,8	− 1,10
SMITHS IND PLC	GB	12,40	− 0,50
STMICROELEC SIC	FR ★	96,55	− 0,46
TANDBERG DATA A	NO	2,59	....
THOMSON CSF /RM	FR ★	32	− 1,54
TIETOENATOR	FI ★	35,5	− 0,36
WILLIAM DEMANT	DK	80,70	+ 0,50
▶ DJ E STOXX TECH P		548,7	− 0,58

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ★	2,41	− 0,41
ANGLIAN WATER	GB	10,76	− 0,29
BRITISH ENERGY	GB	6,44	+ 0,73
CENTRICA	GB	2,69	....
EDISON	IT ★	7,79	− 0,38
ELECTRABEL	BE ★	325,6	....
ELECTRIC PORTUG	PT ★	14,7	....
ENDESA	ES ★	20,05	....
EVN	AT ★	142,85	− 0,25
GAS NATURAL SDG	ES ★	21,4	....
HAFSLUND -A-	NO	5,22	....
HAFSLUND -B-	NO	3,46	....
IBERDROLA	ES ★	14,04	....
ITALGAS	IT ★	3,71	− 0,80
NATIONAL GRID G	GB	7,77	− 0,60
NATIONAL POWER	GB	7,10	+ 2,02
OESTERR ELEKTR	AT ★	137	− 0,08
POWERGEN	GB	9,47	− 0,16
SCOT POWER	GB	....	....
SEVERN TRENT	GB	13,99	+ 0,45
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	155	− 0,13
SYDKRAFT -A-	SE	22,72	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,22	....
THAMES WATER	GB	14,38	− 1,29
TRACTEBEL	BE ★	170,6	....
FENOSA	ES ★	13,97	....
UNITED UTILITIE	GB	9,63	+ 2,50
VIAG	DE ★	16,95	− 0,29
VIVENDI/RM	FR ★	73,8	+ 3,80
▶ DJ E STOXX PO SUP P		294,75	+ 0,82

EURO NOUVEAU MARCHÉ

08/11 09 h 49 ▶ — Cours en €uros — % Var. veille

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	19,05	+ 0,26
ANTONOV	0,92	+ 1,10
C/TAC	6,05	− 1,63
CARDIO CONTROL	6,1	+ 1,67
CSS	19,3	+ 0,78
HITT NV	6,5	+ 4,84
INNOCONCEPTS NV	19,55	+ 1,03
NEDGRAPHICS HOLD	16,9	+ 0,90
POLYDOC	2,2	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	6,3	− 0,79
RING ROSA WT	0,55	− 15,38
UCC HOLDING NV	13,55	− 1,09

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,9	....
FARDEM BELGIUM B	21	....
INTERNOC HLD	2,5	− 0,40
INTL BRACHYTHER B	11	+ 4,76
LINK SOFTWARE B	9,29	....
PAYTON PLANAR	1,45	+ 14,17
ACCENTIS	8	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	79	− 0,88
AIXTRON	119	+ 7,21
AUGUSTA TECHNOLOGI	57	....
BB BIOTECH ZT-D	51,9	+ 0,19
BB MEDTECH ZT-D	13,65	− 0,36
BERTRANDT AG	71,5	....
BETA SYSTEMS SOFTW	13,5	− 3,57
CE COMPUTER EQUIPM	59	....
CE CONSUMER ELECTR	87	− 0,23
CENIT SYSTEMHAUS	39,9	+ 1,01
DRILLISCH	8,16	+ 1,37
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	46	+ 2,22
EM.TV & MERCHANDI	44,5	− 2,20
EUROMICRON	17,75	+ 1,43
GRAPHISOFT NV	11,45	....
HOEFT & WESSEL	28,89	+ 1,90
HUNZINGER INFORMAT	11	+ 1,85
INFOMATEC	37	− 3,14
INTERSHOP COMMUNIC	144,02	+ 0,61
KINOWELT MEDIEN	65	− 1,52
LHS GROUP	26,4	− 0,41
LINTEC COMPUTER	83,1	+ 0,12
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	27,2	− 0,37
MOBILCOM	54	+ 2,08
MUEHL PRODUCT & SE	14,75	....
MUEHLBAUER HOLDING	64	....
PFEIFFER VACU TECH	35,2	....
PLENUM	20	+ 3,79
PSI	42,12	+ 1,13
QIAGEN NV	57,35	− 0,95
REFUGIUM HOLDING A	10,6	− 0,47
SACHSENRING AUTO	13,2	+ 1,54
SALTUS TECHNOLOGY	15,7	+ 1,75
SCM MICROSYSTEMS	52,7	− 2,41
SER SYSTEME	46,7	− 1,27
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	46,5	− 9,71
SOFTM SOFTWARE BER	39	− 3,63
TDS	17,9	+ 3,47
TECHNOTRANS	40	+ 0,13
TELDAFAX	13,5	....
TELES AG	31,9	− 6,07
TIPTEL	6,05	....
TRANSTEC	41,1	+ 0,24
W.E.T. AUTOMOTIVE	40,4	+ 0,25
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ0911--0024-0 WAS LMQ0911-24 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 Nº:0660 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Alcatel** cédait 0,94 % à 147,4 euros quelques minutes après l'ouverture de la séance du lundi 8 novembre. Alcatel a acquis 9,5 % de Thomson-CSF en échange de sa participation dans Framatome.
● L'action **BNP** progressait de 0,59 % à 85,55 euros, lundi, lors des premiers échanges. Michel Pébereau, le PDG de la banque, a estimé, sur Radio Classique et i télévision, samedi, que la fusion de la BNP-Paribas *« n'est pas une fin en soi, c'est le démarrage d'une très grande aventure et c'est ensuite le point de départ de rapprochements en Europe dans lesquels notre groupe a la capacité d'être un acteur »*.
● Le titre **Carrefour** reculait de 0,17 % à 173 euros lundi matin. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe de distribution a augmenté de 20,9 %, par rapport à la période correspondante de 1998, sur les dix premiers mois de l'année.
● L'action **France Télécom** baissait de 1,33 % à 96,65 euros, lundi matin. L'opérateur aurait contacté le britannique Vodafone Airtouch pour lui faire part de son intérêt pour le groupe Orange en cas d'offensive de Vodafone sur l'allemand Mannesmann, affirme, lundi, le quotidien *Financial Times*.
● Le titre **NRJ** chutait de 3,2 %, lundi dans la matinée, à 347,1 euros. Le groupe a confirmé son intérêt pour le rachat de Virgin Radio, une station britannique forte de 4 millions d'auditeurs.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 8 NOVEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 23 novembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	144	144	944,58	....	− 5,53
CR.LYONNAIS(TP)	137,20	137,20	899,97	....	− 1,64
RENAULT (T.P.)	365,10	370	2427,04	+ 1,34	− 11,29
SAINT GOBAIN(T.P	176,50	....	....	....	− 3,91
THOMSON S.A (T.P	147	....	....	....	+ 2,58
ACCOR	207,60	209	1370,95	+ 0,67	+ 13,30
AEROSPATIALE MAT	22,90	22,41	147	− 2,14	....
AGF	53,95	53,80	352,90	− 0,28	+ 5,73
AIR FRANCE GPE N	15,60	15,66	102,72	+ 0,38	....
AIR LIQUIDE	146,90	146	957,70	− 0,61	− 6,56
ALCATEL	148,90	148,30	972,78	− 0,40	+ 42,22
ALSTOM	27,10	27,38	179,60	+ 1,03	+ 37,10
ALTRAN TECHNO. #	365,50	373,40	2449,34	+ 2,16	+ 81,70
ATOS CA	125	123,50	810,11	− 1,20	+ 21,28
AXA	135,20	134,20	880,29	− 0,74	+ 8,68
BAIL INVESTIS.	129,50	128,60	843,56	− 0,69	+ 3,63
BAZAR HOT. VILLE	119	119	780,59	....	+ 0,07
BIC	45,08	45,75	300,10	+ 1,49	− 3,17
BIS	91,35	90,05	590,69	− 1,42	+ 13,59
B.N.P.	85,05	85,60	561,50	+ 0,65	+ 22,02
BOLLORE	165	165	1082,33	....	− 5,13
BONGRAIN	355,30	355	2328,65	− 0,08	− 6,85
BOUYGUES	356,30	355,90	2334,55	− 0,11	+ 104,89
BOUYGUES OFFS.	35,40	35,40	232,21	....	+ 80,15
BULL#	6,90	6,90	45,26	....	+ 8,15
BUSINESS OBJECTS	75	75,15	492,95	+ 0,20	....
CANAL +	63,85	64,60	423,75	+ 1,17	+ 11,14
CAP GEMINI	147,70	146,20	959,01	− 1,02	+ 6,91
CARBONE LORRAINE	40,21	40,60	266,32	+ 0,97	+ 0,51
CARREFOUR	173,30	172	1128,25	− 0,75	+ 60,46
CASINO GUICHARD	123,90	121	793,71	− 2,34	+ 36,38
CASINO GUICH.ADP	81,90	79	518,21	− 3,54	+ 44,37
CASTORAMA DUB.(L	282	284	1862,92	+ 0,71	+ 46,11
C.C.F.	118	116,60	764,85	− 1,19	+ 47,37
CEGID (LY)	172,50	173	1134,81	+ 0,29	+ 11,36
CERUS	7,40	7,40	48,54	....	+ 9,62
CGIP	43,60	43,80	287,31	+ 0,46	− 6,70
CHARGEURS	53,55	53,75	352,58	+ 0,37	+ 14,11
CHRISTIAN DALLOZ	43	42,70	280,09	− 0,70	− 38,84
CHRISTIAN DIOR	174,80	173	1134,81	− 1,03	+ 83,63
CIC -ACTIONS A.	87	85,50	560,84	− 1,72	+ 20,35
CIMENTS FRANCAIS	64,80	66	432,93	+ 1,85	+ 38,77
CLARINS	99,10	104	682,20	+ 4,94	+ 98,85
CLUB MEDITERRANE	96,90	96,60	633,65	− 0,31	+ 26,24
CNP ASSURANCES	29,50	28,56	187,34	− 3,19	+ 10,35
COFLEXIP	67	66	432,93	− 1,49	+ 14,24
COLAS	187	188,80	1238,45	+ 0,96	+ 5,31
COMPTOIR ENTREP.	1,94	2	13,12	+ 3,09	+ 21,21
CPR	46,50	45,80	300,43	− 1,51	+ 16,45
CRED.FON.FRANCE	19,42	19,59	128,50	+ 0,88	+ 51,97
CFF.(FERRAILLES)	28,60	29	190,23	+ 1,40	− 19,88
CREDIT LYONNAIS	28	27,66	181,44	− 1,21	....
CS SIGNAUX(CSEE)	39	39	255,82	....	− 37,60
DAMART	80,50	80,65	529,03	+ 0,19	+ 10,44
DANONE	238,80	238	1561,18	− 0,34	− 2,42
DASSAULT-AVIATIO	203,10	205,50	1347,99	+ 1,18	+ 18,24
DASSAULT SYSTEME	37	37,15	243,69	+ 0,41	− 7,21
DE DIETRICH	60	61	400,13	+ 1,67	+ 35,64
DEVEAUX(LY)#	70	71,40	468,35	+ 2	− 38,61
DEV.R.N-P.CAL LI	15,09	15	98,39	− 0,60	+ 44,78
DEXIA FRANCE	134,50	132,10	866,52	− 1,78	+ 0,64
DMC (DOLLFUS MI)	6,13	6,15	40,34	+ 0,33	− 38
DYNACTION	25,65	25,61	167,99	− 0,16	+ 5,13
EIFFAGE	68,45	67,60	443,43	− 1,24	+ 0,07
ELF AQUITAINE	134	131,60	863,24	− 1,79	+ 33,63
ERAMET	51	50,30	329,95	− 1,37	+ 96,56
ERIDANIA BEGHIN	102	102,10	669,73	+ 0,10	− 30,73
ESSILOR INTL	295,10	296	1941,63	+ 0,30	− 11,74
ESSILOR INTL.ADP	310	311,10	2040,68	+ 0,35	+ 4,65
ESSO	76,50	75,10	492,62	− 1,83	+ 3,93
EURAFRANCE	562,50	561	3679,92	− 0,27	− 0,54
EURO DISNEY	1,21	1,22	8	+ 0,83	+ 11,92
EUROTUNNEL	1,22	1,21	7,94	− 0,82	+ 15,23
FACOM SA	68	68	446,05	....	+ 10,13
FAURECIA	56,65	56,40	369,96	− 0,44	− 2,64
FIMALAC SA	106,80	106,90	701,22	+ 0,09	+ 5,28
FINEXTEL	21,96	22	144,31	+ 0,18	+ 23,38
FIVES-LILLE	83,45	83,50	547,72	+ 0,06	+ 19,33
FONC.LYON.#	127,60	128	839,62	+ 0,31	− 4,37
FRANCE TELECOM	98	95,85	628,73	− 2,19	+ 41,62
FROMAGERIES BEL	760	760	4985,27	....	+ 11
GALERIES LAFAYET	138,50	138,50	908,50	....	+ 51,43
GAUMONT #	61	60	393,57	− 1,64	+ 3,57
GAZ ET EAUX	47	47,10	308,96	+ 0,21	+ 9,23
GECINA	116,90	116	760,91	− 0,77	+ 14,43
GEOPHYSIQUE	48,45	50	327,98	+ 3,20	+ 0,70
GFI INFORMATIQUE	92	92,90	609,38	+ 0,98	+ 101,12
GRANDVISION	30,10	30,16	197,84	+ 0,20	+ 41,33
GROUPE ANDRE S.A	163	161,20	1057,40	− 1,10	+ 53,26
GASCOGNE	73,50	73,90	484,75	+ 0,54	+ 4,02
GR.ZANNIER (LY)	35,19	34,98	229,45	− 0,60	+ 68,74
GROUPE GTM	102,80	100,30	657,92	− 2,43	+ 13,43
GROUPE PARTOUCHE	65	66	432,93	+ 1,54	+ 0,22
GUILBERT	132,90	134,80	884,23	+ 1,43	+ 17,90
GUYENNE GASCOGNE	495	499	3273,23	+ 0,81	+ 30,61
HACHETTE FILI.ME	50,90	50,90	333,88	....	+ 26,49
HAVAS ADVERTISIN	297	293	1921,95	− 1,35	+ 105,57
IMERYS(EX.IMETAL	132	132,20	867,18	+ 0,15	+ 54,85
IMMEUBLES DE FCE	19,45	19,25	126,27	− 1,03	+ 1,10
INFOGRAMES ENTER	89	90,20	591,67	+ 1,35	+ 59,92
INGENICO	23,80	23,50	154,15	− 1,26	− 4,89
INTERBAIL	26,15	26,12	171,34	− 0,11	+ 17,71
INTERTECHNIQUE	415,80	415,60	2726,16	− 0,05	+ 52,38
ISIS	59,90	61	400,13	+ 1,84	+ 0,29
KLEPIERRE COMP.F	98,50	98,90	648,74	+ 0,41	+ 13,82
LABINAL	120	121	793,71	+ 0,83	+ 33,06
LAFARGE	94	93,30	612,01	− 0,74	+ 15,25
LAGARDERE	39	38,31	251,30	− 1,77	+ 5,82
LAPEYRE	65	65	426,37	....	+ 6,87
LEBON (CIE)	51,10	51	334,54	− 0,20	+ 36,61
LEGRAND	221,70	220,10	1443,76	− 0,72	− 2,51
LEGRAND ADP	128	129	846,18	+ 0,78	− 4,91
LEGRIS INDUST.	38,20	38,25	250,90	+ 0,13	− 8,38
LOCINDUS	112,50	112,50	737,95	....	− 8,32
L'OREAL	648	644	4224,36	− 0,62	+ 4,56
LVMH MOET HEN.	319	316,30	2074,79	− 0,85	+ 106,35
MARINE WENDEL	144	143,60	941,95	− 0,28	− 14,36
METALEUROP	6,90	7,12	46,70	+ 3,19	+ 102,27
MICHELIN	42,19	41,30	270,91	− 2,11	+ 21,22
MONTUPET SA	30,90	30,90	202,69	....	− 11,86
MOULINEX	9,10	9,05	59,36	− 0,55	− 30,96
NATEXIS BQ POP.	75,80	74,90	491,31	− 1,19	+ 36,47
NEOPOST	33,30	33,50	219,75	+ 0,60	....
NORBERT DENTRES.	23,62	23,50	154,15	− 0,51	− 22,13
NORD-EST	25,60	25,80	169,24	+ 0,78	+ 12,86
NORDON (NY)	69,70	67,50	442,77	− 3,16	− 7,74
NRJ #	358,60	349,50	2292,57	− 2,54	+ 129,27
OLIPAR	9,13	9,05	59,36	− 0,88	+ 21,63
PARIBAS	114,80	113,50	744,51	− 1,13	+ 53,29
PECHINEY ACT ORD	54	53,70	352,25	− 0,56	+ 93,02
PENAUILLE POLY.C	341,50	340,70	2234,85	− 0,23	+ 43,25
PERNOD-RICARD	63,20	63,70	417,84	+ 0,79	+ 15,12
PEUGEOT	186,20	187	1226,64	+ 0,43	+ 41,81
PINAULT-PRINT.RE	184,50	185,20	1214,83	+ 0,38	+ 13,75
PLASTIC OMN.(LY)	119,80	120,10	787,80	+ 0,25	+ 47,25
PRIMAGAZ	80	80	524,77	....	− 0,97
PROMODES	962	985	6461,18	+ 2,39	+ 58,98
PUBLICIS #	274	275	1803,88	+ 0,36	+ 80,39
REMY COINTREAU	19,20	19,70	129,22	+ 2,60	+ 16,98
RENAULT	47,20	47	308,30	− 0,42	+ 22,84
REXEL	84	84,30	552,97	+ 0,36	+ 4,13
RHODIA	17,99	18,39	120,63	+ 2,22	+ 42
RHONE POULENC A.	57	56,35	369,63	− 1,14	+ 28,53
ROCHETTE (LA)	3,50	3,66	24,01	+ 4,57	+ 47,58
ROYAL CANIN	62,50	61,80	405,38	− 1,12	+ 15,83
RUE IMPERIALE (L	1840	1840	12069,61	....	+ 90,97
SADE (NY)	39,31	39,95	262,05	+ 1,63	+ 14,43
SAGEM S.A.	307	306,50	2010,51	− 0,16	....
SAINT-GOBAIN	163,90	163,40	1071,83	− 0,31	+ 35,84
SALVEPAR (NY)	78,70	80	524,77	+ 1,65	+ 12,37
SANOFI SYNTHELAB	46,35	44,92	294,66	− 3,09	....
SAUPIQUET (NS)	72	72	472,29	....	+ 21,45
SCHNEIDER ELECTR	64,80	64,50	423,09	− 0,46	+ 24,80
SCOR	47,75	48	314,86	+ 0,52	− 14,77
S.E.B.	60,35	60,70	398,17	+ 0,58	− 14,36
SEITA	57,50	57,60	377,83	+ 0,17	+ 7,96
SELECTIBANQUE	14,56	14,56	95,51	....	+ 32,72
SGE	45,60	46	301,74	+ 0,88	+ 15,17
SIDEL	93	93,30	612,01	+ 0,32	+ 29,11
SILIC CA	167	167	1095,45	....	+ 5,43
SIMCO	85,45	83,50	547,72	− 2,28	+ 8,03
SKIS ROSSIGNOL	15,40	15,50	101,67	+ 0,65	+ 25,60
SOCIETE GENERALE	209	210,70	1382,10	+ 0,81	+ 52,72
SODEXHO ALLIANCE	167,90	164,40	1078,39	− 2,08	− 13,72
SOGEPARC (FIN)	79,40	78,25	513,29	− 1,45	+ 2,69
SOMMER-ALLIBERT	25,53	26,10	171,20	+ 2,23	+ 13,33
SOPHIA	41,55	41,90	274,85	+ 0,84	+ 15,74
SOPRA #	57	57	373,90	....	− 5,56
SPIR COMMUNIC. #	59,25	59,60	390,95	+ 0,59	+ 17,23
SR TELEPERFORMAN	144	144	944,58	....	+ 37,90
SUEZ LYON.DES EA	155,20	153,20	1004,93	− 1,29	− 12,46
TF1	324	316,40	2075,45	− 2,35	+ 108,59
TECHNIP	94,35	94,60	620,54	+ 0,26	+ 17,98
THOMSON-CSF	32,50	32,03	210,10	− 1,45	− 12,43
THOMSON MULTIMED.	27,99	26,90	176,45	− 3,89	....
TOTAL FINA SA	119,60	120	787,15	+ 0,33	+ 39,08
UNIBAIL	136	137,50	901,94	+ 1,10	+ 10,67
UNILOG	74,85	72	472,29	− 3,81	+ 95,17
UNION ASSUR.FDAL	120	120	787,15	....	+ 6,09
USINOR	12,76	12,91	84,68	+ 1,18	+ 36,61
VALEO	68,10	68,80	451,30	+ 1,03	+ 2,48
VALLOUREC	37,25	37,80	247,95	+ 1,48	+ 13,75
VIA BANQUE	26,30	26,17	171,66	− 0,49	− 10,68
VIVENDI	71,10	74	485,41	+ 4,08	+ 2,29
WORMS (EX.SOMEAL	14,43	14,50	95,11	+ 0,49	+ 8,12
ZODIAC EX.DT DIV	190,10	193,50	1269,28	+ 1,79	+ 5,95

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	146	141,60	928,84	− 3,01	+ 62,96
A.T.T. #	45,69	44,70	293,21	− 2,17	+ 1,68
BARRICK GOLD #	17,15	16,70	109,54	− 2,62	+ 0,36
CROWN CORK ORD.# ■	21,80	21,50	141,03	− 1,38	− 18
DE BEERS #	26	25,16	165,04	− 3,23	+ 126,25
DU PONT NEMOURS	60,25	59,15	388	− 1,83	+ 26,38
ERICSSON #	40,68	40,50	265,66	− 0,44	+ 98,14
FORD MOTOR #	51,50	49,95	327,65	− 3,01	− 2,91
GENERAL ELECT. #	129	127,20	834,38	− 1,40	+ 44,85
GENERAL MOTORS #	66,95	65	426,37	− 2,91	+ 27,60
HITACHI #	10,99	10,81	70,91	− 1,64	+ 111,96
I.B.M #	89,75	87,15	571,67	− 2,90	+ 10,14
ITO YOKADO #	75	71,20	467,04	− 5,07	+ 27,43
MATSUSHITA #	20,90	20,69	135,72	− 1	+ 43,58
MC DONALD'S #	44,16	44	288,62	− 0,36	+ 35,34
MERCK AND CO #	76,25	76,20	499,84	− 0,07	+ 19,73
MITSUBISHI CORP.	7,22	7,29	47,82	+ 0,97	+ 53,15
MORGAN J.P. #	134,60	128,10	840,28	− 4,83	+ 40,06
NIPP. MEATPACKER	11,56	....	....	....	− 12,62
PHILIP MORRIS #	25,15	24,90	163,33	− 0,99	− 45,44
PROCTER GAMBLE	100,90	101	662,52	+ 0,10	+ 27,17
SEGA ENTERPRISES	18,36	17,60	115,45	− 4,14	− 3,29
SCHLUMBERGER #	56	55,50	364,06	− 0,89	+ 40,25
SONY CORP. #	155,90	154,30	1012,14	− 1,03	+ 152,41
SUMITOMO BANK #	15,13	15,10	99,05	− 0,20	+ 76,81

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 5 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	13	85,27	− 0,76
AB SOFT	9	59,04	....
ALPHAMEDIA	10,50	68,88	− 2,78
ALPHA MOS	3,20	20,99	....
ALTAMIR & CI	133	872,42	− 0,75
APPLIGENE ON	1,55	10,17	+ 14,81
ASTRA	1,34	8,79	− 4,29
ATN	5,99	39,29	....
AVENIR TELEC	89,90	589,71	+ 2,16
BELVEDERE	62,10	407,35	− 3,12
BIODOME #	15,90	104,30	+ 2,58
BVRP EX DT S	46,80	306,99	− 0,40
CAC SYSTEMES	7,25	47,56	− 3,33
CEREP	14,99	98,33	− 0,07
CHEMUNEX #	0,58	3,80	....
COIL	39	255,82	+ 2,63
CRYO INTERAC	26	170,55	− 1,89
CYBER PRES.P	21	137,75	− 10,26
CYRANO #	6,20	40,67	− 6,77
DESK #	12	78,71	+ 0,08
DESK BS 98 ♦	1,29	8,46	....
DMS #	9,60	62,97	− 2,04
DURAND ALLIZ	5,78	37,91	....
DURAN DUBOI	92,50	606,76	− 1,60
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	10	65,60	− 6,54
ESKER	31,25	204,99	+ 0,48
EUROFINS SCI	77	505,09	+ 0,65
EURO.CARGO S	8,39	55,03	+ 4,88
EUROPSTAT #	147,90	970,16	+ 3,43
FABMASTER #	12,50	81,99	+ 4,08
FI SYSTEM #	133	872,42	− 6,54
FLOREANE MED	8,13	53,33	+ 0,37
GENERIX #	49	321,42	....
GENESYS #	18,70	122,66	+ 0,27
GENSET	29,50	193,51	+ 9,46
GROUPE D #	17,50	114,79	+ 2,94
GUILLEMOT #	71,50	469,01	+ 0,70
GUYANOR ACTI	0,43	2,82	+ 13,16
HF COMPANY	74,50	488,69	− 1,32
HIGH CO.	48	314,86	− 0,25
HOLOGRAM IND	40,50	265,66	− 1,22
IGE + XAO	5,39	35,36	+ 0,37
ILOG #	9,59	62,91	+ 3,12
IMECOM GROUP	4,02	26,37	+ 0,50
INFOSOURCES	16,45	107,90	− 3,18
INFOTEL #	27,90	183,01	− 2,11
INTERCALL #	27,70	181,70	− 0,72
KALISTO ENTE	27,70	181,70	+ 0,36
LEXIBOOK #	16	104,95	....
JOLIEZ-REGOL	7,95	52,15	− 0,38
JOLIEZ-REGOL ♦	0,40	2,62	....
LACIE GROUP	5,91	38,77	− 9,08
MEDIDEP #	19,50	127,91	+ 0,26
MILLE AMIS #	5,95	39,03	+ 0,51
MONDIAL PECH	7,78	51,03	+ 1,04
NATUREX	9,80	64,28	− 1,71
OLITEC	69,30	454,58	+ 1,17
OXIS INTL RG	0,51	3,35	+ 2
PERFECT TECH	16	104,95	− 1,23
PHONE SYS.NE	7,70	50,51	− 3,75
PICOGIGA	18,60	122,01	− 0,27
PROSODIE #	138	905,22	....
PROLOGUE SOF	35,90	235,49	+ 0,84
QUANTEL	3,90	25,58	− 0,26
R2I SANTE	44	288,62	+ 0,23
RADOUX INTL	39,65	260,09	+ 4,34
RECIF #	21	137,75	+ 0,96
REPONSE #	24	157,43	− 0,21
REGINA RUBEN	8,39	55,03	− 0,12
SAVEURS DE F	19,48	127,78	+ 0,41
SILICOMP #	14,50	95,11	+ 7,41
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	45	295,18	+ 2,27
STACI #	23,20	152,18	+ 0,87
STELAX	0,73	4,79	− 1,35
SYNELEC #	15,30	100,36	− 3,77
LA TETE D.L.	1,94	12,73	....
THERMATECH I	26,82	175,93	....
TITUS INTERA	28,50	186,95	− 1,04
TRANSGENE #	23,50	154,15	− 1,26
TEL.RES.SERV	14,80	97,08	+ 2,07
V CON TELEC	7,99	52,41	− 0,13
WESTERN TELE	8,60	56,41	+ 3,61

SECOND MARCHÉ

LUNDI 8 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA ♦	49	321,42	....
AIGLE #	95,50	626,44	− 0,26
ALGECO #	77,50	508,37	+ 0,65
APRIL S.A.#(	106	695,31	− 1,76
ARKOPHARMA #	67	439,49	− 0,07
ASSUR.BQ.POP	94	616,60	....
ASSYSTEM #	32	209,91	− 1,51
BENETEAU CA#	215,20	1411,62	+ 0,33
BISC. GARDEI ♦	4,25	27,88	....
BOIRON (LY)#	56,80	372,58	− 2,07
BOISSET (LY) ♦	28,47	186,75	....
BOIZEL CHANO	96,10	630,37	− 1,13
BONDUELLE	18,19	119,32	+ 1,06
BOURGEOIS (L ♦	6	39,36	....
BRICE	61,20	401,45	....
BRICORAMA #	64,80	425,06	− 0,08
BRIOCHE PASQ	93	610,04	− 0,80
SOLERI	71,65	469,99	....
CDA-CIE DES	30,25	198,43	....
CEGEDIM #	63	413,25	+ 5
CERG-FINANCE	109	714,99	....
CGBI	46,50	305,02	− 4,71
CLAYEUX (LY) ♦	6	39,36	....
CNIM CA#	40	262,38	+ 1,01
COFITEM-COFI ♦	53	347,66	....
CIE FIN.ST-H ♦	71	465,73	....
C.A. PARIS I	154,70	1014,77	− 0,13
C.A.ILLE & V	49,40	324,04	− 0,30
C.A.LOIRE AT ♦	52,30	343,07	....
C.A.MORBIHAN	48,50	318,14	− 0,98
C.A.DU NORD#	88	577,24	− 0,23
C.A. OISE CC ♦	66,65	437,20	....
C.A.PAS CAL	102,70	673,67	− 0,10
C.A.TOULOUSE ♦	77	505,09	....
CRCAM TOUR.P ♦	68,50	449,33	....
CROMETAL ♦	44,30	290,59	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	64,50	423,09	− 0,77
DAUPHIN ♦	120	787,15	....
DECAN GROUPE	39,80	261,07	− 5,24
DU PAREIL AU	70,25	460,81	− 3,64
ENTRELEC CB	43,90	287,97	− 0,68
ENTREPRISE I.	98,75	647,76	....
ETAM DEVELOP	37,10	243,36	+ 4,51
EUROPEENNE C	111,50	731,39	− 4,70
EUROP.EXTINC	46,70	306,33	− 2,71
EXEL INDUSTR	55	360,78	− 0,36
EXPAND S.A.	30,10	197,44	+ 0,33
FACTOREM ♦	150	983,94	....
FAIVELEY #	13,60	89,21	− 3,41
FINACOR	4,75	31,16	− 1,66
FINATIS(EX.L ♦	116,20	762,22	....
FININFO ♦	191	1252,88	....
FLO (GROUPE)	40,89	268,22	− 0,12
FOCAL (GROUP	59,20	388,33	− 0,50
FRAIKIN 2#	79,25	519,85	− 0,06
GAUTIER FRAN	41,10	269,60	+ 1,73
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	41	268,94	....
GEODIS	68	446,05	+ 2,72
G.E.P PASQUI ♦	0,66	4,33	....
GFI INDUSTRI	21	137,75	+ 1,69
GO SPORT ♦	65,55	429,98	....
GPRI FINANCI ♦	23,70	155,46	....
GRAND MARNIE ♦	5400	35421,68	....
GROUPE BOURB ♦	56	367,34	....
GUERBET S.A.	21,60	141,69	....
GUY DEGRENNE	29	190,23	....
GUYOMARC H N	55,85	366,35	− 1,67
HERMES INTL	112,10	735,33	− 2,18
HYPARLO #(LY	120	787,15	....
I.C.C.# ♦	36,50	239,42	....
IMMOB.BATIBA	52,85	346,67	+ 1,54
IMS(INT.META	9,85	64,61	+ 3,68
INFO REALITE	33	216,47	....
INT. COMPUTE ♦	2,65	17,38	....
JET MULTIMED	190,50	1249,60	− 0,31
LATECOERE #	112,10	735,33	+ 0,09
L.D.C.	93,05	610,37	+ 0,05
LECTRA SYST.	6,73	44,15	− 1,17
LEON BRUXELL	26,30	172,52	+ 3,14
LOUIS DREYFU	17,95	117,74	+ 3,82
LVL MEDICAL	23	150,87	− 0,86
M6-METROPOLE	288,50	1892,44	....
MEDASYS DIGI	2,01	13,18	− 1,95
MANITOU #	47,18	309,48	+ 1,79
MANUTAN INTE	60,50	396,85	+ 4,22
MARC ORIAN ♦	95	623,16	....
MARIONNAUD P ♦	59,80	392,26	....
MECATHERM #	36,50	239,42	+ 0,27
MGI COUTIER	32,90	215,81	+ 0,86
MICHEL THIER	144	944,58	− 1,37
NAF-NAF #	12,10	79,37	+ 4,76
ALES GPE EX.	24,50	160,71	+ 3,81
POCHET ♦	71	465,73	....
RADIALL #	84	551	....
RALLYE(CATHI	73,90	484,75	− 1,60
REYNOLDS	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,89	150,15	+ 0,22
SABATE SA #	116	760,91	− 0,34
SEGUIN MOREA	69	452,61	....
SIDERGIE	157	1029,85	....
SIPAREX (LY)	27	177,11	+ 3,05
SOCAMEL-RESC ♦	20,01	131,26	....
SPORT ELEC S ♦	7	45,92	....
STALLERGENES	16,20	106,27	− 1,22
STEF-TFE #	47,50	311,58	− 2,86
SUPERVOX (B) ♦	1,70	11,15	....
SYLEA	51	334,54	− 2,11
TOUPARGEL (L ♦	13,90	91,18	....
TRANSICIEL #	55,45	363,73	− 2,55
TRIGANO	67,55	443,10	− 0,52
UBI SOFT ENT	142	931,46	....
VIEL ET CIE	24	157,43	− 2,04
VILMOR.CLAUS	78	511,65	....
VIRBAC	59	387,01	− 1,34
WALTER #	96	629,72	+ 0,10
AFIBEL ♦	34,01	223,09	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	37,60	246,64	+ 0,03
BQUE TARNEAU ♦	81	531,33	....
C.A.GIRONDE ♦	96,05	630,05	....
C.A.LOIRE/H. ♦	44,50	291,90	....
C.A. MIDI CC ♦	61	400,13	....
C.A. SOMME C	55,60	364,71	− 1,07
CR.AG.SUD RH ♦	56	367,34	....
CIDER SANTE	26,50	173,83	− 0,93
CODETOUR ♦	77,50	508,37	....
COFIDUR #	6,30	41,33	....
CORA INDUSTR ♦	33	216,47	....
DELACHAUX S. ♦	129	846,18	....
DELMON INDUS. ♦	36,22	237,59	....
DIGIGRAM #	19,97	130,99	− 0,15
DISTRIBORG G	36,10	236,80	....
FLAMMARION S ♦	29	190,23	....
GRAVOGRAPH ♦	15,51	101,74	....
GPE GUILLIN	22,96	150,61	+ 0,09
JEANJEAN # ♦	12,20	80,03	....
HBS TECHNOLO	37	242,70	+ 0,27
HOT.REG.PARI ♦	141	924,90	....
HUREL DUBOIS	140,50	921,62	− 0,35
IDI ♦	132,90	871,77	....
IMV TECHNOLO ♦	22	144,31	....
INTER PARFUM	35,30	231,55	− 4,34
IPO (NS) # ♦	45,80	300,43	....
LABO.PHARMYG ♦	16,31	106,99	....
M.B.ELECTRON ♦	93,80	615,29	....
NSC GPE (NY) ♦	100	655,96	....
NOCIBE ♦	45,27	296,95	....
ONET #	147,50	967,54	+ 0,20
ORGASYNTH	13,90	91,18	− 7,27
PARIS EXPO ♦	58	380,46	....
PAUL PREDAUL ♦	12,51	82,06	....
PIER IMPORT	8,80	57,72	− 7,07
PISC. DESJOY ♦	20,29	133,09	....
PLAST.VAL LO.	25,90	169,89	− 0,77
REGIONAL AIR ♦	32	209,91	....
SECHE ENVIRO.	48,50	318,14	− 1,02
SERVICES ET ♦	62	406,69	....
SICAL ♦	27,98	183,54	....
SMOBY (LY) #	45	295,18	− 0,44
SODICE EXP.(♦	116	760,91	....
SOFIBUS ♦	50,40	330,60	....
SOGEPAG(PARC ♦	36,15	237,13	....
SOLVING # ♦	100	655,96	....
S.T. DUPONT	10,41	68,29	+ 2,97
STEDIM #	44,50	291,90	+ 0,45
SURCOUF # ♦	16,20	106,27	....
SYLIS #	125,50	823,23	− 2,49
TEAMLOG # ♦	52	341,10	....
THERMADOR GP.	45	295,18	....
THERMOCOMPAC ♦	12,95	84,95	....
UNION FIN.FR	130,30	854,71	+ 1,01
VRANKEN MONO.	50,95	334,21	+ 1,90
VULCANIC # ♦	39,60	259,76	....

SICAV

FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 5 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,44	173,44	05/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	27,53	180,58	05/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	121,60	797,64	05/11
BNP ACTIONS FRANCE	167,71	1100,11	05/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	111,88	733,88	05/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	41,12	269,73	05/11
BNP ACTIONS MONDE	190,36	1248,68	05/11
BNP ACTIONS PEA EURO	200,58	1315,72	05/05
BNP ÉP. PATRIMOINE	30,50	200,07	05/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	33,28	218,30	05/11
BNP MONÉ COURT TERME	2309,22	15147,49	05/11
BNP MONÉTAIRE C	874,54	5736,61	05/11
BNP MONÉTAIRE D	804,98	5280,32	05/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12727,01	83483,71	05/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11633,20	76308,79	05/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1784,82	11707,65	05/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144078,75	945094,65	05/11
BNP OBLIG. CT	166,03	1089,09	05/11
BNP OBLIG. LT	34,44	225,91	05/11
BNP OBLIG. MONDE	180,74	1185,58	05/11
BNP OBLIG. MT C	141,29	926,80	05/11
BNP OBLIG. MT D	134,52	882,39	05/11
BNP OBLIG. REVENUS	164,52	1079,18	05/11
BNP OBLIG. SPREADS	168,99	1108,50	05/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1820,31	11940,45	05/11
BNP SECT. IMMOBILIER	141,27	926,67	05/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	198,21	1300,17	04/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	435,19	2854,66	04/11
NORD SUD DÉVELOP. D	370,28	2428,88	04/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	70,81	464,48	07/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	18,23	119,58	07/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,68	266,84	07/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	48,68	319,32	07/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	46,24	303,31	07/11
ÉCUR. EXPANSION C	13614,24	89303,56	07/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,12	256,61	07/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	55,62	364,84	07/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,44	1373,84	07/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,94	1239,37	07/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C.	159,05	1043,30	07/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	279	1830,12	07/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,38	186,16	07/11
GÉOPTIM C	2109,28	13835,97	07/11
HORIZON C	521,70	3422,13	07/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,19	99,64	07/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	36,51	239,49	07/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,42	212,66	07/11
ÉCUR. VITALITÉ C	42,48	278,65	07/11
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	45,96	301,48	05/11
ATOUT ASIE	24,33	159,59	05/11
ATOUT CROISSANCE	357,20	2343,08	05/11
ATOUT FONCIER	312,39	2049,14	05/11
ATOUT FRANCE EUROPE	204,79	1343,33	05/11
ATOUT FRANCE MONDE	49,44	324,31	05/11
ATOUT FUTUR C	209,67	1375,35	05/11
ATOUT FUTUR D	194,43	1275,38	05/11
ATOUT SÉLECTION	104,11	682,92	05/11
COEXIS	317,37	2081,81	05/11
DIÈZE	433,63	2844,43	05/11
EURODYN	571,97	3751,88	05/11
INDICIA EUROLAND	120,96	793,45	04/11
INDICIA FRANCE	436,20	2861,28	04/11
INDOCAM CONVERT. C	249,13	1634,19	05/11
INDOCAM CONVERT. D	220,24	1444,68	05/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1838,27	12058,26	04/11
INDOCAM HOR. EUR. C	181,68	1191,74	05/11
INDOCAM HOR. EUR. D	160,35	1051,83	05/11
INDOCAM MULTI OBLIG.	148,51	974,16	05/11
INDOCAM ORIENT C	38,30	251,23	04/11
INDOCAM ORIENT D	34,16	224,07	04/11
INDOCAM UNIJAPON	212,59	1394,50	05/11
INDOCAM STR. 5-7 C	315,67	2070,66	05/11
INDOCAM STR. 5-7 D	216,07	1417,33	05/11
MONÉDYN	1575,65	10335,59	04/11
MONÉ.J C	1920,80	12599,62	08/11
MONÉ.J D	1777,81	11661,67	08/11
OBLIFUTUR C	91,49	600,14	05/11
OBLIFUTUR D	81,37	533,75	05/11
ORACTION	211,13	1384,92	05/11
REVENU-VERT	172,13	1129,10	05/11
SÉVÉA	18,52	121,48	04/11
SYNTHÉSIS	3104,47	20363,99	05/11
UNIVERS ACTIONS	61,43	402,95	05/11
MONÉ ASSOCIATIONS	185,02	1213,65	08/11
UNIVAR C	199,92	1311,39	08/11
UNIVAR D	183	1200,40	08/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,39	245,26	05/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	306,03	2007,43	04/11
MASTER ACTIONS	45,60	299,12	03/11
MASTER OBLIGATIONS	27,95	183,34	03/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,79	136,37	04/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,24	132,77	04/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,27	126,40	04/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,38	120,56	04/11
OPTALIS EXPANSION C	18,82	123,45	04/11
OPTALIS EXPANSION D	18,74	122,93	04/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,20	112,82	04/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,06	105,35	04/11
PACTE SOL. LOGEM.	79,28	520,04	02/11
PACTE VERT T. MONDE	81,68	535,79	02/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	36,17	237,26	05/11
FRANCIC PIERRE	31,34	205,58	05/11
EUROPE RÉGIONS	50,86	333,62	05/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,43	1104,83	07/11
AURECIC	87,90	576,59	05/11
CAPITAL AVENIR	322,15	2113,17	05/11
CICAMONDE	33,31	218,50	05/11
CONVERTICIC	76,92	504,56	05/11
EPARCIC	796	5221,42	07/11
EUROCIC LEADERS	442,42	2902,08	05/11
MENSUELCIC	1451,21	9519,31	05/11
OBLICIC MONDIAL	666,91	4374,64	05/11
OBLICIC RéGIONS	176,50	1157,76	05/11
RENTACIC	24,22	158,87	05/11
SECURICIC	365,93	2400,34	07/11
SECURICIC D	330,70	2169,25	07/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	218,57	1433,73	05/11
LION 20000 C/3 11/06/99	918,50	6024,97	05/11
LION 20000 D/3 11/06/99	819,48	5375,44	05/11
SICAV 5000	177,63	1165,18	05/11
SLIVAFRANCE	306,04	2007,49	05/11
SLIVARENTE	38,70	253,86	05/11
SLIVINTER	181,48	1190,43	05/11
TRILION	749,95	4919,35	05/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	200,99	1318,41	05/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	196,40	1288,30	04/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	184,05	1207,29	05/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	180,51	1184,07	05/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	174,11	1142,09	05/11
ACTILION PRUDENCE C *	169,60	1112,50	05/11
ACTILION PRUDENCE D *	166,25	1090,53	05/11
LION ACTION EURO	97,22	637,72	05/11
LION PEA EURO	98,28	644,67	05/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	22,65	148,57	05/11
CM FRANCE ACTIONS	37,32	244,80	05/11
CM MID. ACT. FRANCE	28,98	190,10	05/11
CM MONDE ACTIONS	366,54	2404,34	05/11
CM OBLIG. LONG TERME	102,77	674,13	05/11
CM OPTION DYNAM.	31,27	205,12	05/11
CM OPTION ÉQUIL.	50,41	330,67	05/11
CM OBLIG. COURT TERME	150,83	989,38	05/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	307,50	2017,07	05/11
CM OBLIG. QUATRE	162,51	1066	05/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,85	117,09	05/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	89,79	588,98	05/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3275,98	21489,02	04/11
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	69,58	456,41	05/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	138,80	910,47	05/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	319,46	2095,52	05/11
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,39	1931,07	07/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	215,37	1412,73	04/11
STRATÉGIE RENDEMENT	325,60	2135,80	04/11
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,53	174,03	07/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	26,29	172,45	07/11
AMPLITUDE EUROPE C	37,05	243,03	07/11
AMPLITUDE EUROPE D	36,19	237,39	07/11
AMPLITUDE MONDE C	258,10	1693,03	07/11
AMPLITUDE MONDE D	236,41	1550,75	07/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	25,23	165,50	07/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	24,87	163,14	07/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	46,82	307,12	07/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	115,47	757,43	07/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	34,04	223,29	07/11
GÉOBILYS C	107,23	703,38	07/11
GÉOBILYS D	99,75	654,32	07/11
INTENSYS C	19,18	125,81	07/11
INTENSYS D	17,11	112,23	07/11
KALEïS DYNAMISME C	232,17	1522,94	07/11
KALEIS DYNAMISME D	228,91	1501,55	07/11
KALEïS ÉQUILIBRE C	198,30	1300,76	07/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	195,21	1280,49	07/11
KALEïS SÉRÉNITÉ C	182,45	1196,79	07/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	178,96	1173,90	07/11
LATITUDE C	23,95	157,10	07/11
LATITUDE D	20,86	136,83	07/11
OBLITYS D	102,66	673,41	07/11
PLÉNITUDE D PEA	45,48	298,33	07/11
POSTE GESTION C	2420,22	15875,60	07/11
POSTE GESTION D	2263,54	14847,85	07/11
POSTE PREMIÈRE SI	6594,86	43259,45	07/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39021,55	255964,59	07/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8304,53	54474,15	07/11
REVENUS TRIMESTR. D	785,60	5153,20	07/11
THÉSORA C	167,91	1101,42	07/11
THÉSORA D	144,69	949,10	07/11
TRÉSORYS C	43672,91	286475,51	07/11
SOLSTICE D	358,64	2352,52	07/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,15	545,43	07/11
POSTE EUROPE D	80,47	527,85	07/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,99	1174,10	07/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	172,85	1133,82	07/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,45	1032,80	05/11
CADENCE 2 D	155,83	1022,18	05/11
CADENCE 3 D	155,76	1021,72	05/11
INTEROBLIG C	51,81	339,85	05/11
INTERSÉLECTION FR. D	81,27	533,10	05/11
SÉLECT DÉFENSIF C	183,02	1200,53	05/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	245,20	1608,41	05/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	166,94	1095,05	05/11
SÉLECT PEA 3	163,90	1075,11	05/11
SG FRANCE OPPORT. C	448,55	2942,30	05/11
SG FRANCE OPPORT. D	421,69	2766,11	05/11
SOGENFRANCE C	504,09	3306,61	05/11
SOGENFRANCE D	455,79	2989,79	05/11
SOGEOBLIG C	102,45	672,03	05/11
SOGÉPARGNE D	44,45	291,57	05/11
SOGEPEA EUROPE	250,70	1644,48	05/11
SOGINTER C	73,83	484,29	05/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	16,77	110	04/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	52,20	342,41	04/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	42,97	281,86	04/11
DÉCLIC BOURSE PEA	54,47	357,30	04/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,36	107,31	04/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,47	114,60	04/11
DÉCLIC PEA EUROPE	20,64	135,39	04/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	67,78	444,61	04/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ0911--0026-0 WAS LMQ0911-26 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:36 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0662 Lcp:700 CMYK

DISPARITION

Primo Nebiolo

Le grand manitou de l'athlétisme mondial

PRIMO NEBIOLO, le président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), est mort des suites d'un arrêt cardiaque, dimanche 7 novembre, à la clinique Mater Dei de Rome. Il était âgé de soixante-seize ans.

Né à Turin le 14 juillet 1923, ancien sauteur en longueur, Primo Nebiolo était sans doute le troisième personnage le plus puissant du monde du sport, derrière le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, et le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Sepp Blatter. Entré au conseil de l'IAAF en 1972, puis constamment réélu à sa présidence depuis 1981, Primo Nebiolo a supervisé la révolution de l'athlétisme mondial et son passage à l'ère de la reconnaissance médiatique, du marketing et de l'argent.

Du paradis fiscal monégasque où il l'avait installée ou de sa villa de Rome, il dirigeait l'IAAF d'une main de fer depuis qu'il avait succédé au Néerlandais Adriaan Paulen. Lors du dernier congrès de l'organisation, en août à Séville, il s'était fait réélire par acclamation pour un nouveau mandat de quatre ans. Dernièrement, il s'efforçait de boucler seul de nouveaux accords de marketing et de droits télévisés avant l'expiration en 2001 du contrat actuel.

Selon ses collaborateurs à l'IAAF, Primo Nebiolo *« avait l'œil à tout et sur tous même quand il était absent »*. Aucun des projets concernant son sport ne lui était étranger. En créant, entre autres, des championnats du monde – quadriennaux en 1983, puis biennaux dès 1991 –, le Grand Prix, puis la Golden League, il en a fait un véritable spectacle. Imaginant sans cesse de nouvelles compétitions, il n'hésitait pas à surcharger le calendrier pour obtenir davantage de visibilité, d'intérêts et d'argent de la part des chaînes de télévision. En contrepartie pour les athlètes, il avait instauré des dotations.

UN PERSONNAGE CONTROVERSÉ

Champion autoproclamé de la lutte antidopage, Primo Nebiolo supportait mal la remise en cause de son autorité en la matière. Ainsi avait-il souhaité publiquement lors des championnats du monde de Séville, en août, qu'on *« oublie les affaires »*, alors que Linford Christie, champion olympique du 100 mètres à Barcelone, Merlene Ottey, championne du monde du 200 mètres en 1993, et Javier Sottomayor, recordman du monde du saut en hauteur, venaient de subir des contrôles positifs discréditant l'IAAF.

Primo Nebiolo était un personnage controversé. En 1984, l'IAAF avait été soupçonnée d'avoir couvert des contrôles antidopage positifs aux Jeux olympiques de Los Angeles. En 1987, aux championnats du monde de Rome et alors qu'il était président de la Fédération italienne d'athlétisme, il avait été mis en cause dans une affaire de manipulation de résultats du concours du saut en longueur masculin pour l'attribution de la médaille de bronze à un de ses compatriotes, Giovanni Evangelisti. Très sensible aux honneurs, Primo Nebiolo collectionnait les diplômes de docteur *honoris causa* ou autres titres de tous les pays où il organisait des événements. Il dirigeait aussi la Fédération internationale du sport universitaire depuis 1961 et l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été, regroupant vingt-huit sports. Il en avait fait une puissante organisation luttant pour obtenir une plus large part des bénéfices créés par le sponsoring, la billetterie et la télévision.

Son moment de gloire fut la désignation de sa ville de Turin comme hôtesse des Jeux olympiques d'hiver de 2006 : il avait beaucoup œuvré en coulisses pour ce choix, après l'échec de la candidature de Rome pour les JO d'été de 2004. Mesurant l'ambition et l'influence du personnage, Juan Antonio Samaranch avait fait adopter une règle particulière pour faciliter l'entrée de Primo Nebiolo au CIO en 1992 afin de mieux le contrôler.

Patricia Jolly

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 6 novembre sont publiés :

● **Santé :** un décret relatif à l'accueil de l'embryon. Ce texte concerne l'accueil d'un embryon par un couple tiers.

● **Collectivités locales :** un décret modifiant les limites territoriales de communes et de cantons du département de l'Hérault.

● **Accord international :** un décret portant publication de l'accord entre la France et le Liban sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 28 novembre 1996.

● **Cabinet :** un arrêté nommant au cabinet de Christian Sautter – qui a succédé à Dominique Strauss-Kahn à la tête du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie – François Villeroy de Galhau, directeur, Denis Morin, directeur adjoint, conseiller auprès du ministre, Frédéric Lavenir, directeur adjoint, et Fabienne Costa, chef de cabinet.

● **Réforme de l'Etat :** un arrêté portant nomination à la commission permanente de la modernisation des services publics auprès du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat.

● **Comptes des partis :** la publication générale des comptes des partis et groupements politiques au titre de l'exercice 1998. Une douzaine de partis concentrent près des neuf dixièmes du milliard de francs dépensé par les 170 mouvements politiques recensés.

Dossier : la formation des professeurs

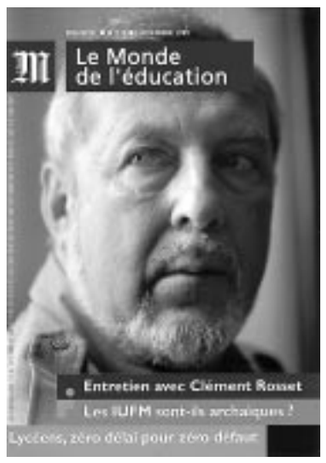

En novembre

- Dossier : La formation des profs. Les IUFM sont-ils archaïques ? L'année de formation-stage. La formation permanente.
- Entretien avec Clément Rosset.
- Mouvement lycéen : zéro délai pour zéro défaut.
- L'école et les gens du voyage.
- Université de Strasbourg : quand le public forme des théologiens.
- Pédagogie : les villes acteurs de l'éducation.
- Voyage au Yémen.
- Petites annonces.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT

Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Bienvenue à

Roxane,

née le 3 octobre 1999.

Jules, Anne-Sophie,
Sébastien SAULNIER
et ses grands-parents,
Yvette et **Pascal VINCENT,**
Elisabeth et **Michel SAULNIER**

Décès

– Le président,
Les membres du conseil d'administration de

Gaz et Eaux

ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur

Jacques BONNET de La TOUR,
inspecteur général des finances,
officier de la Légion d'honneur.

– Marie-Claire Coquillat-Bourrel,
Françoise Coquillat-Craig,
ses sœurs,
Gary Craig,
son beau-frère,
François, Christophe, Laure, Estelle, Marc, Neil,
ses nièces et neveux,
Françoise Lalanne,
son amie,
ont la douleur de faire part du décès de

Michelle COQUILLAT,
agrégée de l'Université,
ancienne conseillère auprès de la ministre des droits de la femme,
inspectrice générale de l'industrie,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
écrivaine.

– L'Inspection générale de l'industrie et du commerce
a la tristesse de faire part du décès de

Michelle COQUILLAT,
inspectrice générale
de l'industrie et du commerce,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Elle adresse à sa famille ses très vives condoléances.

– M. et Mme Jacques Lazarus,
son frère et sa belle-sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu à Saint-Etienne, le 3 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Mme Veuve Jacques DUCAS,
née **Denise LAZARUS.**

Denise Lazarus s'était installée comme modiste à Saint-Etienne, en 1941, après avoir franchi clandestinement les lignes de démarcation de la zone interdite puis de la zone occupée. Engagée dans les Forces françaises combattantes, elle a été arrêtée par la Gestapo, le 17 août 1944. Odieusement torturée, elle n'a rien révélé à ses tortionnaires et a été sauvée d'une mort certaine par la libération de Saint-Etienne, comme l'indique sa citation à l'ordre de l'armée signée du général de Gaulle. Elle était titulaire de la médaille de la Résistance et d'un certificat d'appréciation du maréchal Montgomery pour sa participation au combat pour la liberté.

4, square Auguste-Renoir,
75014 Paris.

– Mme François Durieux,
née Bismuth,
M. et Mme Bernard Durieux,
Les familles Durieux, Bismuth, Dautriche et Grégoire,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François DURIEUX,
professeur honoraire
de l'enseignement technique,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 6 novembre 1999, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 novembre, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à 10 h 30, à la porte principale du cimetière.

119, rue de Montreuil,
75011 Paris.

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

– Ian Dufour-Gruenais,
son petit-fils,
Les familles Clément et Gruenais,
ses neveux et ses nièces,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Augustin GRUENAIS,
ancien secrétaire général
de la Fédération nationale
des syndicats maritimes.

L'inhumation a eu lieu le 25 octobre, au cimetière de Morsang-sur-Orge, dans l'intimité.

Ian Dufour-Gruenais,
6, avenue Jean-Jaurès,
69007 Lyon.

– Mme Samuel Hayot,
son épouse,
M. et Mme Alvin Lukashok,
M. et Mme Gilbert Bensahel,
M. et Mme Raphaël Hayot,
Mlle Suzanne Hayot,
M. Alain Hayot,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Salomon, Elie, Marie, Hélène, Haïm, Vivianne Hayot,
ses frères et sœurs,
Les familles Hayot, Amzallag, Encaoua,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Samuel HAYOT,

survenu le 5 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu au nouveau cimetière de Neuilly-sur-Seine, rue de Vimy, à Nanterre, le lundi 8 novembre, à 15 heures.

40, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les anciens des « Amis de l'enfance ouvrière »,
Tous ses amis en France
ont appris avec peine le décès à New York, le 28 octobre 1999, de

Simone PLASTRIK,
née **WOLMAN,**
une camarade chaleureuse
et attentionnée,
une militante dévouée,
une femme de cœur.

Nous l'aimions tous.

– M. et Mme Gilles Pomey
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Carbonaro
et leur fils,
Mme Michel Pomey
et sa fille,
M. et Mme Jean-Marie Pomey
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Pomey
et leurs enfants,
Mlle Evelyne Pomey,
sa petite-fille,
Mlle Yvonne Baille,
sa sœur,
Et ses douze arrière-petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Jacques POMEY,
née **Odette BAILLE,**

survenu le 5 novembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6e.

8, boulevard de la Paix,
92400 Courbevoie.
67, boulevard Raspail,
75006 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, disparaissait

Paul CAMENEN,
proviseur du lycée Clemenceau
de Nantes (1937-1944)
et du lycée Henri-IV (1944-1961).

Frantz,
son fils (intendant universitaire), l'a rejoint cette année.

Nominations

– Le professeur Thomas Tursz a été renouvelé pour cinq ans dans ses fonctions de directeur de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif. La lettre de mission de M. Edouard Couty, directeur des hôpitaux, précise les priorités pour l'IGR de ce nouveau mandat du professeur Tursz : prise en charge globale des malades, privilégiant l'ambulatoire, structuration de la recherche, dans un contexte de qualité et d'accréditation. Le professeur Tursz devra mettre en place la restructuration architecturale de l'IGR et développer les liens avec les autres structures de soins d'Ile-de-France. Agé de cinquante-trois ans, le professeur Tursz est médecin cancérologue, chercheur et professeur de cancérologie à la Faculté de médecine Paris-Sud. Il dirige l'IGR depuis 1994.

Cours

Kabbale
La spiritualité du judaïsme,
la sagesse de la vie.
SÉANCES D'INFORMATION GRATUITES SUR LA KABBALE
le mercredi 10 novembre 1999,
à 20 h 30,
et le mercredi 17 novembre,
à 20 h 30,

La session de dix cours débutera
le mercredi 24 novembre,
à 20 h 30.

Centre d'étude de la kabbale,
66, rue Nicolo,
75116 Paris.
Tél. : 01-45-03-50-30.

Conférences

– **Conférences de l'Etoile : Les conflits de la morale.** Six mercredis de suite, à 20 h 30.

Le bonheur ou le devoir ? (le 10-11) avec le rabbin Bernheim, T. Todorov et Michel Tournier.

Le désir ou la tendresse ? (le 17-11) avec Jacques Attali, E. Fuchs et Y. Tardan-Masquelier.

L'humilité ou l'ambition ? (le 24-11) avec le Père Guy Gilbert, Pierre Joxe et J.-L. Schlegel.

L'indépendance ou l'engagement ? (le 1er-12) avec A. Gounelle, Jean-François Kahn et le général Morillon.

La réussite ou le renoncement ? (le 8-12) avec Luc Ferry, G. Lafont et Christine Ockrent.

La sagesse ou la passion ? (le 15-12) avec H. Bost, Jacques Lacarrière et M. de Smedt.

Temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Libre participation aux frais.

Communications diverses

JOURNÉES INTERDIOCÉSAINES
d'entraide et d'amitié
de Paris, Créteil, Nanterre, Saint-Denis
Exceptionnellement
Crypte de l'église Sainte-Odile
2, avenue Stéphane-Mallarmé,
75017 Paris.
Les comptoirs sont ouverts
les vendredi 12 et samedi 13 novembre,
dès 10 h 30,
le dimanche 14 novembre,
de 12 h 30 à 18 heures.
Nombreuses idées de cadeaux de Noël.
Déjeuner samedi 13 et dimanche 14.
Renseignements,
inscriptions aux déjeuners
Tél. : 01-45-24-25-63 ou 06-85-02-01-75

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Anne Boissière : **« Matériau musical et création ».**
15 et 29 novembre, 13 décembre, 10 et 24 janvier, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Stéphane Arguillère : **« Atelier de traduction : Introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine ».**
12 et 26 novembre, 10 décembre, 7 et 21 janvier, 13 h 30-15 h 30, annexe de la Ve section de l'EPHE, Crous, 29, rue Daviel, Paris.

Gilles Grelet : **« D'une rébellion qui ne serait pas du semblant ».**
12 et 26 novembre, 3 décembre, 7 et 21 janvier, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Antonia Soulez : **« Concept entre structure et motif : visages de la description en philosophie (à partir de Wittgenstein) ».**
16 et 23 novembre, 4 et 18 janvier, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Charles Robert Dimi : **« La conversion vers la démocratie en Afrique ».**
16, 23 et 30 novembre, 7 et 14 décembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
« Là-bas comme ici », de Corinne Enaudeau
avec F. Coblence, C. Enaudeau, E. de Fontenay, J.-M. Salanskis, G. Samama.
13 novembre, 9 h 30-12 h 30, Auditorium, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE - TARIFS 99
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	136 F TTC - 20,73 €
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES	520 F TTC - 79,27 € Forfait 10 lignes
Toute ligne suppl. :	62 F TTC - 9,45 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

LeMonde Job: WMQ0911--0027-0 WAS LMQ0911-27 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:24 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0663 Lcp:700 CMYK

SPORTS **La 14e journée du championnat de France de football, qui s'est achevée dimanche 7 novembre, a permis à l'Olympique lyonnais, vainqueur du Havre (3-0), de s'emparer de la tête du classement. ● AUTEUR DE DEUX BUTS, l'attaquant brésilien de Lyon, Sonny Anderson, rejoint l'avant-centre monégasque David Trezeguet en tête du classement des buteurs, avec 10 réalisations. ● L'AJ AUXERROISE, précédent leader, grâce à quatre victoires de rang, a été sévèrement battue par Nantes (3-1), qui restait pourtant sur une série de six défaites consécutives. ● L'AS MONACO ET MARSEILLE, opposés sur la pelouse du stade Louis-II, se sont séparés sur un match nul (1-1) qui permet aux deux équipes d'occuper respectivement les 3e et 6e places du classement. ● EN QUEUE DE PELOTON, Le Havre (17e avec 13 points) et Montpellier (18e avec 12 points), dominé par Troyes (2-1), sont en fâcheuse posture.**

Les hauts et les bas de Nantes résument un curieux championnat de France

En battant le leader Auxerre, le FC Nantes a mis fin à une série noire. Après six défaites consécutives, les Canaris l'ont emporté (3-1), en retrouvant les vertus de leur jeu. Leur adversaire, l'AJ auxerroise, avait connu pareille mauvaise passe lors de la saison 1998-1999

NANTES
de notre envoyé spécial

Drôle de championnat de France, vraiment, qui ne cesse de passer cul par-dessus tête. Voici Nantes qui reçoit Auxerre, en cette 14e journée, dimanche 7 novembre. L'avant-dernier, le moral lesté de six défaites d'affilée dans cette compétition, invite rien de moins que le leader, tout gonflé de la bonne passe qu'il traverse. Si près de la mi-parcours, l'occasion était belle de savoir si ce classement provisoire ressemblait déjà à une hiérarchie.

FOOTBALL

« Le classement de ce championnat ne veut rien dire, évidemment. » Guy Roux était péremptoire après la rencontre. La réaction de l'entraîneur auxerrois ne répondait point à une fausse modestie chère au madré personnage. Un solide argument étayait le discours : son équipe venait d'encaisser une lourde défaite (1-3). Encore devait-elle aux poteaux du stade de la Beaujoire et aux mains fermes de son gardien, Fabien Cool, de n'avoir pas essuyé plus cinglant revers.

Quatorze points et dix-sept places semblaient creuser un abîme entre les deux équipes. Mais cette comptabilité gravée sur les tablettes n'a été d'aucune signification sur la pelouse. Les buts d'Antoine Sibierski (19e), de Salomon Olembe (38e) et de Nicolas Savinaud, dans les arrêts du jeu, ont concrétisé la nette domination nantaise. Le but de Steve Marlet (30e) n'a, lui, démontré que l'opportunisme, parfois proche du larcin, dont bénéficient les Auxerrois à l'heure actuelle. Un réalisme qui explique très largement leur envieuse position.

Nantes, à l'inverse, vit depuis deux mois sous la loi de l'emmerdement maximum. Quatre buts encaissés contre le Paris-Saint-Germain, trois contre Monaco : la défense de Nantes semblait, comme son stade, ouverte aux quatre vents. Son attaque inquiétait plus encore, s'emmêlant elle-même lamentablement à vouloir emberlificoter l'adversaire. Le public, élevé au jeu à la nantaise, certifié produit de terroir – genre AOC –, grondait son incompréhension.

FAUX DÉPARTS

Les fidèles ne reconnaissaient plus guère les préceptes de José Arribas et de Jean-Claude Suaudeau dans ce foutoir tactique. Raynald Denoueix, digne héritier des deux entraîneurs, se prenait la tête à deux mains devant cet anéantissement. *« Mes joueurs ont une certaine valeur personnelle*, expliquait l'entraîneur, dimanche 7 novembre. *Mais ces valeurs ne valent sur un terrain que si elles s'ajoutent. »*

Ce délicat exercice d'assemblage explique sans doute que Nantes ait déjà connu des faux départs dans le passé : 18e après 10 journées en 1996/1997, 15e après 17 journées la saison suivante. Mais les six défaites consécutives marquaient un nouveau triste record dans l'histoire du club. La crise couvait bel et bien, que la probante victoire contre Auxerre, devant 27 000 spectateurs, éteint pour l'heure.

« J'ai été étonné par cette mauvaise série nantaise », admettait Guy Roux, qui aurait sans doute apprécié que son incrédulité perdure encore un match. L'homme a vécu pareil tourment lors de la saison 1998-1999. Tandis que Nantes brillait, douze matches sans victoire avaient conduit Auxerre au bord de la relégation. L'équipe bourguignonne ne s'était sauvée que lors de la dernière journée. Aujourd'hui, la voilà revenu dans le haut du classement, avec une composition d'équipe à peine modifiée.

Le retour de Stéphane Guivarc'h ne peut seul expliquer pareil revirement. D'ailleurs, Nantes ne possède pas cette saison de finisseur patent, expliquant par là son médiocre rendement offensif. Les dirigeants canaris sont en quête d'un avant-centre, qu'ils espèrent dénicher lors du mercato d'hiver. Avec un budget annuel de 200 millions de francs dans le football tel qu'il se compte aujourd'hui, cela ne donne guère licence aux folies et encore moins à l'homme providentiel. Guy Roux s'en était persuadé il y a un an, échouant à faire venir l'Allemand Sean Dundee, soufflé à coups de millions de livres lourdes par Liverpool.

En fait, les destins croisés de Nantes et d'Auxerre résument assez bien ce championnat dont le suspense se nourrit de résultats improbables et de séries absconses. Nantes, mais aussi Montpellier, Marseille, le Paris-Saint-Germain et d'autres, ont connu des fortunes changeantes depuis le début de la saison. A Auxerre, malgré un positionnement flatteur, l'objectif reste le maintien, et la saison 1998-1999 a démontré combien ce minimalisme affiché n'était pas forcément une duperie.

« Les 18 équipes de ce championnat sont super-proches, poursuit l'entraîneur nantais. *Un petit peu de fatigue là-dessus ou quelque dérèglement et le soi-disant petit se retrouve au niveau du prétendu gros. »* Guy Roux a peu ou prou la même analyse : *« Il y a maintenant des bons joueurs capables de faire la différence dans toutes les formations. Il suffit qu'un ou deux passent à côté du match, comme cela a été le cas pour Auxerre ce soir, et l'équipe passe à la trappe. »*

D'où ce championnat décousu où les leaders se succèdent. Chaque formation cherche encore son match de référence. Le cycle infernal de la Ligue des champions dans lequel sont embringués Bordeaux et Marseille perturbe un peu plus la donne. Raynald Denoueix voit cependant une exception dans ce chaos : Monaco. *« Claude Puel, l'entraîneur, a raison,* assure-t-il, *quand il dit que son équipe fait et défait ses matches. C'est sans doute la seule qui maîtrise un peu son sort aujourd'hui. »*

Benoît Hopquin

Un investisseur pour Nantes

***« Il n'y a pas d'échéances mais l'entrée d'un investisseur dans le capital du club devrait être conclue avant la fin de la saison »*, estimait, dimanche 7 novembre, Kléber Bobin, président du FC Nantes-Atlantique. Le club a décidé, au printemps 1998, d'offrir 58 % de son capital à un investisseur capable d'apporter au moins 150 millions de francs sur trois ans. Dix-huit mois ont passé et le dossier n'est toujours pas réglé. *« Quatre entreprises sont sur les rangs »*, a précisé Kléber Bobin, qui explique la lenteur de la procédure par la *« complexité du FC Nantes-Atlantique et le souci de préserver sa culture et son identité »*. Entré en fonctions depuis moins d'un an, l'ancien haut fonctionnaire de l'éducation nationale a donné son sentiment sur ce milieu qu'il découvre. *« Je suis toujours surpris par le décalage entre la vision qu'ont les supporteurs et la réalité du business du football »*, a expliqué Kléber Bobin.**

L'AS Monaco renaît à l'ambition sous l'impulsion de ses immigrés de luxe

MONACO
de notre envoyé spécial

La pénitence perdure. Le carré de paisibles supporteurs monégasques se fera une raison et patientera avant de déguster la douce revanche. Comme lors de ses deux précédentes apparitions, l'Olympique de Marseille est sorti indemne du stade Louis-II, dimanche 7 novembre, au terme d'une rencontre intrépide et digne des meilleurs sommets européens en première mi-temps. Avec le temps, le maigre point du match nul (1-1) avivera les regrets des joueurs de la Principauté. Reviendront alors à la surface les images de Stéphane Porato et de ses cinq arrêts déterminants. Mais, à vouloir briser la résistance marseillaise en déferlant en bande vers le but adverse, les Monégasques ont créé les conditions de leur inefficacité.

« Nous avons manqué de clairvoyance dans la finition », a reconnu Claude Puel. L'entraîneur monégasque, trente-huit ans, n'a pas le constat amer. En poste depuis dix mois, il n'a cessé d'œuvrer dans l'urgence. D'abord intérimaire après le départ inopiné de Jean Tigana, il a soldé le championnat 1998-1999 par une remontée jusqu'au quatrième rang grâce à une moisson de 33 points lors des 14 dernières rencontres. *« Il a fallu mobiliser énergies et ambitions autour d'un projet commun »*, se souvient-il.

Confirmé dans ses fonctions, Claude Puel n'a pas vu défiler la trêve estivale, trop occupé à deviner les accointances de son nouvel effectif. *« Un entraîneur ne peut pas se reposer sur une méthode quand bien même aurait-elle réussit*, affirme le Castrais, qui a fait toute sa carrière (471 matches en première division) à l'ASM. *Il faut savoir rester à l'écoute des joueurs pour en obtenir le maximum. »*

Le précepte s'impose davantage encore cette saison avec un groupe renouvelé et rajeuni. *« Nous avons fait le pari d'allier formation et résultats »*, précise Claude Puel, soucieux d'édulcorer l'éternelle image d'un club de nantis. Si l'opulente réévaluation salariale accordée, en juin, à Fabien Barthez confirme que Monaco est à l'abri du besoin, la démentielle inflation des transferts limite, désormais, son champ d'investigation en matière de recrutement. *« Voilà pourquoi nous avons mis en place en Europe tout comme en Afrique ou en Amérique du Sud un réseau d'informateurs qui nous alertent dès qu'un joueur de qualité émerge »*, se réjouit le directeur sportif, Henri Biancheri.

LA PLUS COLORÉE DES MOSAÏQUES

C'est ainsi que l'AS Monaco a rééquilibré, en hâte, son effectif, en engageant deux défenseurs, le Chilien Pablo-Andres Contreras, vingt et un ans, et le Mexicain Rafaël Marquez, vingt ans, auteur de l'égalisation, dimanche, sur la seule erreur de Stéphane Porato à l'issue de la première demi-heure de jeu. Les milieux de terrain suédois Pontus Farnerud et norvégien John Riise, âgés de dix-neuf ans, ont débarqué sous le soleil méditerranéen dès 1998. Le filon, peu coûteux et favorable aux joueurs étrangers, qui ne paient pas d'impôts en vertu de la législation monégasque, s'annonce porteur d'espoirs pour le club grâce à la compétence de ses éducateurs, considérés comme des références.

S'y ajoutent le talent et l'état d'esprit des joueurs confirmés. Avec l'Argentin Marcelo Gallardo comme meneur de jeu et l'Italien Marco Simone dans le rôle de l'attaquant de soutien, Claude Puel dispose de deux relais efficaces qui n'ont pas grevé le budget, contrairement aux idées reçues (moins de 100 millions de francs la paire).

Avec ses dix immigrés de luxe (un Argentin, un Belge, un Chilien, un Italien, un Mexicain, un Norvégien, un Portugais, deux Sénégalais et un Suédois) auxquels on peut ajouter les Français d'origine argentine, croate, ivoirienne et sénégalaise, l'AS Monaco forme la plus colorée des mosaïques du championnat. A l'entraînement, l'espagnol n'est pas loin d'avoir relégué le français comme langue officielle, obligeant Claude Puel à rafraîchir ses connaissances linguistiques, éparpillées depuis la fin de son cursus scolaire.

« Ce qui les réunit tous, c'est l'envie de réussir au plus haut niveau et la différence des cultures ne leur sera que profitable », prédit l'entraîneur. Pour l'heure, ils manquent encore de maturité, comme l'a démontré le début de match face à l'OM, qui en a profité pour ouvrir le score par Peter Luccin (25e). *« Mais c'est la meilleure équipe monégasque de ces vingt dernières années »*, juge l'entraîneur marseillais, Rolland Courbis, peu suspect de flagornerie pour ses concurrents directs au titre. *« Je n'ai pas vu beaucoup d'équipes qui rivalisent avec nous en termes d'expression collective »*, ajoute Claude Puel avec une mine qui suggère la fin de la pénitence.

Elie Barth

Le championnat de France de football de D1

14e JOURNÉE

Paris-SG-Saint-Etienne	**2-0**
Bordeaux-Sedan	**1-1**
Strasbourg-Nancy	**0-2**
Rennes-Bastia	**0-0**
Metz-Lens	**0-0**
Lyon-Le Havre	**3-0**
Troyes-Montpellier	**2-1**
Nantes-Auxerre	**3-1**
Monaco-Marseille	**1-1**

LES CARTONS

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	**0**	19
2	Bastia	**0**	30
3	Montpellier	**0**	33
16	Auxerre	**4**	23
17	Paris-SG	**4**	33
18	Le Havre	**7**	28

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Lyon	**27**	14	8	3	3	+ 8	▲1	GGGPG
2 Auxerre	**26**	13	8	2	3	+ 5	▼1	GGGGP
3 Monaco	**24**	13	7	3	3	+ 15	=	GPGGN
4 Paris-SG	**24**	14	7	3	4	+ 4	▲1	PNGPG
5 Bordeaux	**23**	14	6	5	3	+ 5	▼1	GGGNN
6 Marseille	**21**	14	5	6	3	+ 6	=	PPPGN
7 Sedan	**20**	14	6	2	6	– 3	▲1	PPPGN
8 Metz	**19**	14	4	7	3	+ 5	▲1	NGGPN
9 Rennes	**19**	14	5	4	5	+ 1	▲1	GGGNN
10 St-Etienne	**19**	14	5	4	5	– 2	▼3	GGPGP
11 Bastia	**18**	14	4	6	4	+ 2	=	G PNGN
12 Nancy	**16**	14	4	4	6	+ 1	▲2	NNPNG
13 Lens	**16**	14	4	4	6	– 6	=	PGGNN
14 Strasbourg	**16**	14	4	4	6	– 9	▼2	PPGPP
15 Nantes	**15**	14	5	0	9	– 4	▲2	PPPPG
16 Troyes	**15**	14	5	0	9	– 11	▲2	GPPPG
17 Le Havre	**13**	14	3	4	7	– 10	▼2	PPPGP
18 Montpellier	**12**	14	3	3	8	– 7	▼2	PPNPP

LES ATTAQUES 1 Monaco **28** buts • 2 Bordeaux **24** buts • 3 Auxerre **22** buts.

LES DÉFENSES 1 Lyon **10** buts • 2 Metz **11** buts • 3 Monaco **13** buts.

LES BUTEURS 1 Trezeguet (Monaco) et Anderson (Lyon) **10** buts • 3 Guivarc'h (Auxerre), Laslandes (Bordeaux) et Simone (Monaco) **9** buts.

15e JOURNÉE : mardi 9 novembre : Sedan-Strasbourg. Mercredi 10 novembre : Marseille-Nantes ; Auxerre-Troyes ; Nancy-Monaco ; Le Havre-Bordeaux ; Lens-Paris-SG ; Bastia-Metz ; Montpellier-Rennes ; Saint-Etienne-Lyon.

Lyon en tête

GRÂCE à son succès (3-0) sur Le Havre, l'Olympique lyonnais s'est emparé de la première place du championnat au terme de la 14e journée. La défaite de l'AJ auxerroise, ex-leader du championnat, a également profité aux Lyonnais, tandis que le Paris-SG, après son avatar havrais (3-1), s'est rassuré (2-0), au Parc des Princes, face à Saint-Etienne. Pour son retour, Mickaël Madar a inscrit son 7e but de la saison (39e), et Laurent Leroy a gagné le duel qui l'opposait au gardien stéphanois, Jérôme Alonzo. *« Il n'y a pas vraiment eu de flottements ces derniers temps. Le flottement, on m'en parle à chaque défaite. Ce soir, on a été conquérants »*, a insisté l'entraîneur parisien, Philippe Bergeroo.

Ce succès permet aux joueurs de la capitale de doubler Bordeaux, qui, émoussé par sa campagne européenne, a été tenu en échec au Parc Lescure par Sedan (1-1). Strasbourg s'est fait humilier sur sa pelouse par Nancy (0-2) et, en bas de tableau, Troyes, vainqueur de Montpellier (2-1), a laissé à son adversaire du jour la place de lanterne rouge.

Yann Kulig
Europe Sport. 20h-22h30

Laissez vos soucis aux vestiaires deux heures et demie par jour.

Enfin, juste vous et votre passion du sport. Imaginez : du direct, des informations, des chroniques, des invités sportifs et le fameux "Multiplex" avec Eugène Saccomano les soirs de matchs. Deux heures et demie d'émotion sans mi-temps, pour vivre chaque jour, le meilleur du sport. Le seul souci avec cette émission, c'est qu'il ne faut pas la rater.

Europe 1
La radio active
www.europe1.fr

LeMonde Job: WMQ0911--0028-0 WAS LMQ0911-28 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0664 Lcp:700 CMYK

Le Monde des
DEBATS
Restez libre, cultivez votre sens critique.

L'ère du risque
par Ulrich Beck

L'Autriche de Jörg Haider
Danny Leder / Pascal Perrineau

L'affaire Sloterdijk *(suite)*
Henri Atlan, Bruno Latour, Rainer Rochlitz, Éric Alliez, Arno Lustiger

Accepter les inégalités?
Robert Boyer, Jean-Jacques Rosa

Feu sur les prix littéraires!
Raphaël Sorin / Bernard Wallet

Hannah Arendt, philosophe à succès
Pierre Bouretz

Mensuel. En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte » :
5 numéros 99 F

❑ Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :
Le Monde des Débats / Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 – Fax 01 42 00 56 92

❑ Je règle par carte bancaire n° :
❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : Fax :

EEC8

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Les Français réalisent à Séoul leurs meilleurs championnats du monde d'escrime

Quatre des cinq équipes engagées obtiennent leur qualification pour les JO

Les escrimeurs français vont revenir de Séoul, où avaient lieu les championnats du monde, avec une large moisson de médailles. A la veille de la clôture des compétitions dimanche 7 novembre, ils en comptaient déjà sept, soit plus que lors des précédentes compétitions. Mais le rendez-vous asiatique a aussi permis aux différentes équipes françaises engagées d'obtenir leur qualification pour les prochains Jeux de Sydney.

CONTRAT REMPLI. Les équipes de France d'escrime ont réalisé à Séoul les meilleurs championnats du monde de leur histoire en remportant quatre médailles d'or, une d'argent et deux de bronze. Une huitième médaille devait s'ajouter au palmarès, puisque l'équipe de sabre disputait la finale contre la Pologne, lundi 8 novembre, en fin d'après-midi.

Mais, plus que le palmarès, la qualification pour les Jeux olympiques de Sydney en 2000 constituait l'enjeu de ces championnats. Pour cela, chaque pays devait se classer parmi les huit premières équipes de chaque arme. Là aussi la mission a été accomplie : quatre des cinq équipes françaises engagées – le sabre dames n'étant pas encore discipline olympique – ont obtenu leur billet pour Sydney. Seule l'Allemagne fait mieux, en qualifiant ses équipes à toutes les armes. La performance n'est pas mince lorsqu'on sait que seront absentes des JO de bonnes équipes comme la Russie, l'Italie et la Suède à l'épée hommes ou la Roumanie au fleuret dames.

HÉCATOMBE

Mais derrière l'enjeu incontournable de la qualification, il y a la manière : les garçons ont placé trois équipes en finale : au fleuret, au sabre et à l'épée. Jamais l'équipe de France n'a paru aussi maître de son sujet, à l'image d'une Laura Flessel, à la volonté de fer, qui a signé à l'épée dames son troisième titre en quatre ans après l'or olympique d'Atlanta et des mondiaux de La Chaux-de-Fonds, en 1998. A 28 ans, la Guadeloupéenne est entrée dans la légende des palmarès de l'escrime française. L'épreuve par équipes a un peu terni la semaine, la France terminant septième, arrachant in extremis sa qualification pour Sydney. *« Actuellement dans cette arme, il y a Laura et les autres,* souligne le directeur technique national (DTN), Philippe Omnès. *Par équipes, elle n'a pas été assez épaulée, ses coéquipières étaient un ton en dessous. »*

Situation inverse au fleuret et à l'épée hommes, où, après des individuels très décevants, les équipes ont remporté le titre. A l'épée, le champion du monde en titre, Hugues Obry, perdait dès le premier tour, tout comme le champion d'Europe, Rémy Delhomme, sans parler d'Eric Srecki, véritable métronome dans les compétitions de haut niveau, qui cette fois s'est fait surprendre dès les éliminatoires. Cette hécatombe a-t-elle décuplé les forces du groupe pour l'épreuve par équipes ? Toujours est-il qu'Obry, Srecki, Di Martino et Delhomme ont remporté un titre qui échappait à la France depuis cinq ans. Même scénario au fleuret hommes. Après un individuel décevant, qui faisait suite à une saison médiocre, le camp français avait de quoi s'inquiéter. Dans toutes les têtes planaient les mauvais souvenirs de 1995 et de la non-qualification pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Le traumatisme a eu des vertus pédagogiques. Cette fois, les Français sont allés puiser au fond d'eux-mêmes pour aller chercher le titre, malgré les petits pépins de santé de Lionel Plumenail et Patrice Lhotellier. Les fleurettistes remportent à Séoul leur troisième médaille par équipes en trois ans.

UN PARCOURS SANS FAILLE

Au sabre, la satisfaction est quasi totale : Damien Touya a remporté la médaille d'or au terme d'un parcours sans faille. Avec Jean-Philippe Daurelle, qui à trente-six ans obtient sa première médaille individuelle, Touya a amené la France en finale par équipes. Plus jeune médaillé à Atlanta, le Tarbais a confirmé à Séoul qu'il serait l'un des grands favoris pour Sydney.

L'autre satisfaction est venue des dames, invitées pour la première fois à disputer un titre mondial au sabre (*Le Monde* du 3 novembre). Si l'individuel ne pouvait échapper à l'incontournable Azérie d'origine russe Jemayeva, les Françaises ont réussi à tirer leur épingle du jeu avec la médaille de bronze d'Eve Pouteil-Noble et la médaille d'argent par équipes remportée par Magali Carrier, Cécile Argiolas et Anne-Lise Touya, la sœur de Damien. *« La satisfaction est d'autant plus forte,* remarque Philippe Omnès, *que l'équipe est à l'image de l'arme : très jeune. On verra ce que donnera l'avenir, mais il vaut mieux démarrer dans le wagon de tête. »*

Seule ombre au tableau : le fleuret féminin, qui n'a pas réussi à se qualifier par équipes pour les Jeux olympiques. De là à parler de déception... Cela fait bien longtemps que les résultats du fleuret féminin sont en retrait par rapport aux autres armes. *« Il y a certainement un manque de motivation,* explique Philippe Omnès. *Pour certaines filles, être en équipe de France constitue une fin en soi. Seule Adeline Wuillème a une attitude de sportive de haut niveau. »*

Malgré cet accroc, l'année olympique s'annonce sous les meilleurs auspices, même si le DTN remarque : *« C'est un bon bilan, mais il ne faut pas se croire les plus forts. L'euphorie risque de donner envie de se relâcher. »* L'objectif des Français sera de garder la tête froide pour demeurer les meilleurs pourvoyeurs de médailles aux Jeux olympiques.

Stéphane Lauer

Tableau des médailles

- **1- France :** 4 médailles d'or, 1 d'argent, 2 de bronze.
- **2- Italie :** 2 médailles d'or, 2 d'argent, 1 de bronze.
- **3- Allemagne :** 1 médaille d'or, 2 d'argent, 3 de bronze.
- **4- Azerbaïdjan et Hongrie :** 1 médaille d'or, 1 de bronze.
- **6- Chine :** 2 médailles d'argent
- **7- Russie :** 1 médaille d'argent, 3 de bronze.
- **8- Pologne :** 1 médaille d'argent, 1 de bronze.
- **9- Suède et Suisse :** 1 médaille d'argent.

Classement établi avant la finale du sabre hommes par équipes, qui opposait lundi la France à la Pologne et la finale du fleuret dames par équipes entre l'Allemagne et la Pologne.

L'Open de Bercy songe à changer de formule

Pour conserver ses champions et son public

ANDRE AGASSI aime Paris et Paris aime Andre Agassi. Vainqueur à Roland-Garros, au printemps, l'Américain s'est également imposé, dimanche 7 novembre, en finale de l'Open de Paris-Bercy, en battant le Russe Marat Safin, dix-neuf ans, (7-6, 6-2, 4-6, 6-4). Ce double succès est inédit dans l'histoire du tennis. *« Paris, en 1999, aura changé ma vie, et ça je ne l'oublierai jamais »,* a commenté le champion, faisant également allusion à son idylle avec Steffi Graf, qui aurait débuté Porte-d'Auteuil.

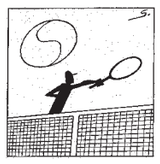

TENNIS

Mais aussi historique et symbolique qu'elle soit, la victoire d'Andre Agassi à Bercy n'aura pas drainé la foule des amateurs de tennis. Quelque 85 365 spectateurs seulement ont pris le chemin du palais omnisports. Cette affluence, la quatrième des 14 éditions du tournoi, est loin du record établi en 1990, avec 97 679 entrées. La finale, elle, a été suivie par une salle comble (14 563 personnes), ravie à l'idée d'une nouvelle victoire de l'Américain.

« ABRUPT ET RUDE »

Voilà pourquoi les organisateurs ont choisi d'étudier une nouvelle formule pour l'édition 2000. *« Le système d'élimination directe est abrupt et rude »,* qui prive trop tôt le public de ses idoles, résume Patrice Clerc, l'organisateur de l'épreuve. Le conseil de l'Association des joueurs professionnels (ATP) va donc examiner, d'ici à la fin de l'année, une proposition pour que les rencontres des tournois de Paris et Stuttgart se disputent jusqu'en huitièmes ou en quarts de finale sous la forme de poules.

De cette manière, les meilleurs mondiaux seront assurés de jouer plusieurs rencontres sans disparaître dès la première défaite. Des poules – six ou huit – de trois ou quatre joueurs pourrait être constituées, qualifiant les meilleurs pour les huitièmes ou les quarts de finale comme cela est notamment le cas lors des Masters. *« Les meilleurs joueurs ont d'ores et déjà été consultés, et, dans l'ensemble, ils sont favorables à cette formule dans les tournois Super 9. Ils aiment l'idée qu'une défaite lors d'un mauvais jour ne les élimine pas irrémédiablement du tournoi, même si cela leur demande de disputer un match supplémentaire »,* a indiqué Patrice Clerc.

La formule ne saurait déplaire à Andre Agassi, qui se prépare désormais en vue des Masters, qui se joueront à Hanovre, du 23 au 28 novembre. *« Je vais m'y préparer, car, quelles que soient les circonstances, il faut toujours bien se comporter sur le court. Je vais rentrer chez moi, aux Etats-Unis, et je pense que je vais faire d'autres choses que du tennis. Quelquefois, la meilleure préparation pour un événement, c'est de se reposer »,* a-t-il confié. S'imposer aux Masters – tournoi qu'il a déjà remporté en 1990, année où fut lancée la nouvelle formule de l'épreuve devenue championnat du monde ATP Tour – serait la meilleure façon de conclure une année riche en succès.

Au cours de l'année, le champion américain a en effet rejoint le club très fermé des joueurs ayant remporté les quatre levées du Grand Chelem (l'Open d'Australie, Roland-Garros, Wimbledon et l'US Open), performance que seuls Rod Laver, Don Budge, Roy Emerson et Fred Perry avaient réalisée avant lui. Et il est devenu le premier à remporter ces quatre tournois majeurs sur quatre surfaces différentes.

Enfin, pour la première fois de sa carrière, Andre Agassi terminera la saison en tête de la hiérarchie mondiale, ce que seuls dix joueurs ont fait avant lui, et il succédera à son compatriote Pete Sampras, qui a occupé cette place six années de suite.

M. D. (avec AFP et Reuters)

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : avant l'ultime épreuve de la saison,** le Finlandais Tommi Mäkinen (Mitsubishi), qui a pris la deuxième place du rallye de Perth (Australie) derrière Richard Burns (Subaru), a assuré, dimanche 7 novembre, son quatrième titre mondial consécutif de champion du monde des rallyes.

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez s'est rassuré**, samedi 6 novembre, en s'imposant à Cholet (84-80 après prolongation) dans la 9e journée du Championnat de France. L'Elan béarnais reste leader, à égalité avec Villeurbanne, vainqueur d'Antibes (87-64).

■ **HANDBALL : l'ASPTT Metz** a été dominée dimanche 7 novembre, Ligue des champions dames, par l'équipe danoise de Viborg (20-18) lors de la **2e journée** du groupe A.

■ **Le Cercle Dijon s'est qualifié** pour les quarts de finale de la Coupe des villes féminine après sa victoire 25 à 22 contre la formation lituanienne de Vilnius, en huitièmes de finale retour, dimanche 7 novembre.

■ **FOOTBALL : Lille a concédé une deuxième défaite** d'affilée, samedi 6 novembre, à Créteil (1-0), lors de la 17e journée du Championnat de France de D2. Au classement, les *« Dogues »* possèdent cinq longueurs d'avance sur Guingamp et huit sur Toulouse.

■ **Manchester United a repris seul la tête du Championnat d'Angleterre,** après sa victoire (2-0) devant Leicester et la défaite de Leeds (2-0) à Wimbledon, dimanche 7 novembre, lors de la 14e journée. Les Mancuniens comptent un point d'avance sur Leeds et deux sur Sunderland, auteur d'un match nul (1-1) à Middlesbrough.

■ **Le Rayo Vallecano, bien que dominé** par le Real Madrid (2-3), a conservé – avec un point d'avance – sa place de leader du Championnat d'Espagne, le FC Barcelone ayant été battu (1-2) par Malaga, dimanche 7 novembre lors de la 11e journée.

■ **La Lazio Rome a écrasé Vérone** (4-0) pour demeurer seule en tête du Championnat d'Italie à l'issue de la 9e journée, marquée par la lourde défaite de l'Inter Milan à Bologne (3-0). La Lazio compte trois points d'avance sur la Juventus, qui a fait match nul au Torino (0-0).

■ **TENNIS : la Française Nathalie Tauziat** a gagné, dimanche 7 novembre, le tournoi de Leipzig (Allemagne), en battant en finale la Tchèque Kveta Hrdlickova (6-1, 6-3), issue des qualifications.

■ **VOILE : Sébastien Magnen** *(Jeanneau Voile Magazine)* a gagné, samedi 6 novembre, pour la deuxième fois consécutive, la Mini-Transat en solitaire, après être arrivé troisième de la deuxième et dernière étape, Lanzarote (Canaries)-Basse-Terre (Guadeloupe), remportée par Erwan Tabarly *(Armor Lux).*

■ **Le Défi français** a battu Young Australia lors de la deuxième journée de régates, disputée lundi 8 novembre, de la deuxième série de la Coupe Louis-Vuitton, qui sert d'éliminatoire pour la finale de la Coupe de l'America.

■ **CYCLO-CROSS : le Néerlandais Sven Nijs** a remporté le Grand Prix de Suisse, première manche de la Coupe du monde, dimanche 7 novembre.

■ **ATHLÉTISME : le Kényan Joseph Chebet** (29 ans) a remporté, dimanche 7 novembre, le marathon de New York en 2 h 9 min 14 s, devenant seulement le troisième marathonien de l'histoire à réaliser le doublé Boston-New York la même année.

LOTO

Résultats des tirages n° 89 effectués samedi 6 novembre.

Premier tirage : 3, 12, 17, 29, 39, 47, numéro complémentaire : 22. Rapports pour 6 numéros : 6 651 55 F, 1 014 023 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 77 595 F, 11 829 € ; pour 5 numéros : 7 010 F, 1 068,67 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 286 F, 43,60 € ; pour 4 numéros : 143 F, 21,80 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 30 F, 4,57 € ; pour 3 numéros : 15 F, 2,29 €.

Second tirage : 7, 12, 16, 36, 38, 45, numéro complémentaire : 20.

Rapports pour 6 numéros : 3 612 965 F, 550 792 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 58 260 F, 8 881,68 € ; pour 5 numéros : 1 260 F, 192,09 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 200 F, 30,49 € ; pour 4 numéros : 100 F, 15,24 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 24 F, 3,66 €, pour 3 numéros : 12 F, 1,83 €.

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Elysées)
club 79
OUVERT TOUS LES JOURS
MÊME AMBIANCE
NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT *TOUS LES JOURS de 14h30 à 19h*
SOIRÉE "DANCE" *VENDREDI et SAMEDI de 22h à l'aube*
SOIRÉE RÉTRO *Du dimanche au jeudi à 21h30*
Tél. 01 47 23 68 75

LeMonde Job: WMQ0911--0029-0 WAS LMQ0911-29 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:32 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0665 Lcp:700 CMYK

Gris et humide

MARDI. Les hautes pressions sont bien en place sur les îles Britanniques. Elles dirigent un flux de nord-est humide sur la France. La matinée sera un peu partout grise et humide. Il y aura peu d'évolution en cours de journée. Les régions proches de la Manche retrouveront néanmoins des éclaircies l'après-midi. Dans ce type de circulation, les régions du Sud-Est restent privilégiées avec toujours du vent sur le golfe du Lion.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée débutera dans la grisaille avec parfois un peu de crachin. Le vent de nord-est se lèvera l'après-midi. Des éclaircies se développeront alors, surtout près de la Manche. On attend de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps restera gris et humide. Quelques bruines tomberont de temps à autre. On reverra un peu de soleil l'après-midi près des côtes. Il fera de 9 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La couche de grisaille aura du mal à se déchirer. Il faudra donc composer avec un temps gris parfois agrémenté de quelques gouttes. Il ne fera pas plus de 8 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages laisseront peu de place au soleil. On se consolera avec une certaine douceur. Les températures atteindront de 11 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera largement dans les Alpes. En revanche, la grisaille s'attardera sur les autres régions. Les éclaircies resteront largement minoritaires l'après-midi du Limousin au Lyonnais. On attend de 8 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le mistral et la tramontane resteront virulents autour du golfe du Lion. Ils offriront un temps ensoleillé tout autour de la Méditerranée. On attend entre 14 et 18 degrés.

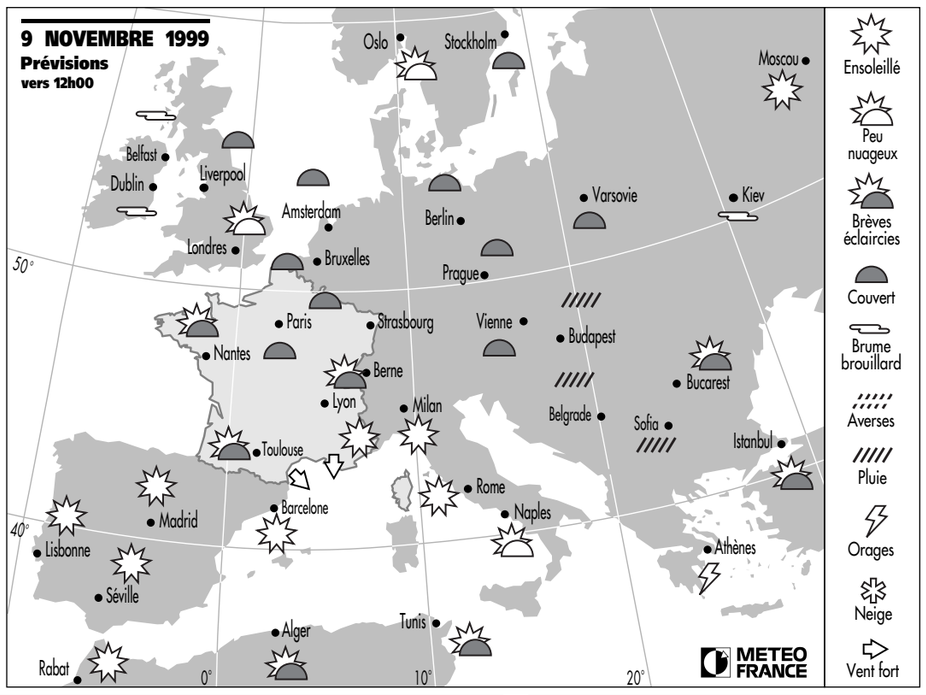

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Avec le concours de Volkswagen, Europcar met à la disposition des conducteurs à mobilité réduite une quinzaine de Golf spécialement équipées. Dotées d'une boîte de vitesses automatique, d'une commande de freins et d'un accélérateur manuels, ces véhicules sont disponibles à la location dans les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et d'Orly ainsi qu'à l'aérogare de Nice-Côte d'Azur. Journée de location à 500 F (76,22 €) avec 250 km inclus, et week-end à 674 F (102,75 €). Réservation au 0803-352-352.

■ **HONGRIE.** A Budapest, onze nouveaux hôtels ont été inaugurés durant l'année, les Hilton West End, Park Plaza, Méridien, Gresham Palace, Royal, Pava, Panorama, Novotel, Stadion, Holiday Inn et Rozsadomb. En composant le numéro (00-36-60-55-00-44) de la direction du tourisme en Hongrie, on obtient des informations en hongrois, anglais et allemand.

PRÉVISIONS POUR LE 9 NOVEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	22/28	P	KIEV	-6/-1	S	VENISE	8/13	S	LE CAIRE	17/27	S
AJACCIO	8/18	S	NANCY	3/8	C	POINTE-A-PIT.	25/31	S	LISBONNE	12/18	S	VIENNE	4/7	C	NAIROBI	16/28	S
BIARRITZ	4/11	N	NANTES	7/13	C	ST-DENIS-RÉ.	21/26	S	LIVERPOOL	6/10	C	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	17/24	P
BORDEAUX	5/13	C	NICE	9/16	S	**EUROPE**			LONDRES	6/10	S	BRASILIA	19/28	C	RABAT	11/22	S
BOURGES	4/11	N	PARIS	4/11	C	AMSTERDAM	6/10	C	LUXEMBOURG	5/7	C	BUENOS AIR.	9/18	S	TUNIS	14/19	N
BREST	9/12	N	PAU	2/11	N	ATHENES	16/19	P	MADRID	1/14	S	CARACAS	26/31	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	9/12	N	PERPIGNAN	9/14	S	BARCELONE	8/16	S	MILAN	7/14	S	CHICAGO	13/21	S	BANGKOK	26/30	P
CHERBOURG	9/12	N	RENNES	7/13	C	BELFAST	6/9	C	MOSCOU	-8/-4	S	LIMA	16/19	C	BEYROUTH	20/24	S
CLERMONT-F.	2/9	C	ST-ETIENNE	3/8	C	BELGRADE	4/7	P	MUNICH	2/7	P	LOS ANGELES	12/17	S	BOMBAY	23/33	S
DIJON	4/9	C	STRASBOURG	4/8	C	BERLIN	4/6	C	NAPLES	11/17	S	MEXICO	8/20	S	DJAKARTA	25/29	C
GRENOBLE	2/9	S	TOULOUSE	4/13	N	BERNE	2/5	N	OSLO	1/5	N	MONTREAL	-2/13	C	DUBAI	22/32	S
LILLE	7/11	C	TOURS	4/11	C	BRUXELLES	6/9	C	PALMA DE M.	7/17	S	NEW YORK	6/18	S	HANOI	20/22	P
LIMOGES	4/11	C	**FRANCE outre-mer**			BUCAREST	0/5	N	PRAGUE	3/4	C	SAN FRANCIS.	9/15	S	HONGKONG	22/25	C
LYON	4/10	N	CAYENNE	22/32	S	BUDAPEST	5/7	P	ROME	5/15	S	SANTIAGO/CHI	12/26	S	JERUSALEM	17/26	S
MARSEILLE	6/15	S	FORT-DE-FR.	25/29	P	COPENHAGUE	6/8	N	SEVILLE	11/20	S	TORONTO	8/17	S	NEW DEHLI	11/28	S
			NOUMEA	23/29	S	DUBLIN	6/8	C	SOFIA	5/10	P	WASHINGTON	5/21	S	PEKIN	3/15	S
						FRANCFORT	4/8	N	ST-PETERSB.	-4/1	S	**AFRIQUE**			SEOUL	6/13	S
						GENEVE	7/11	S	STOCKHOLM	1/9	N	ALGER	11/19	N	SINGAPOUR	25/29	P
						HELSINKI	2/6	P	TENERIFE	18/21	S	DAKAR	25/30	S	SYDNEY	14/19	S
						ISTANBUL	10/15	N	VARSOVIE	1/5	C	KINSHASA	22/28	P	TOKYO	14/19	S

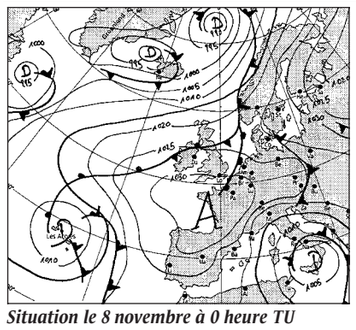

Situation le 8 novembre à 0 heure TU

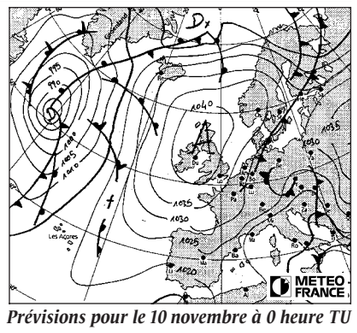

Prévisions pour le 10 novembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Les satellites galiléens de Jupiter : Ganymède et Callisto, faux jumeaux

LA MEILLEURE connaissance des satellites galiléens de Jupiter est essentiellement à mettre au compte de la NASA. En 1979, les deux sondes Voyager envoyaient des images surprenantes de ces quatre astres que l'on n'avait jusque-là observés que dans des télescopes. Avec les photographies prises par Voyager 1 et 2, on pouvait enfin mettre un « visage » sur les petites billes qui tournent autour de la plus grosse planète de notre système solaire. Ainsi, la plus proche de Jupiter, Io, était un monde volcanique. La deuxième par la distance, Europe, montrait une face gelée zébrée de nervures. Les deux dernières, Ganymède et Callisto, qui sont aussi les plus massives, se ressemblaient, avec leur trogne criblée de cratères, semblant ne pas avoir changé depuis la nuit des temps.

A y regarder de plus près, Ganymède présentait cependant deux types de terrains : de vastes polygones sombres, emplis de cratères, séparés par de larges bandes claires qui intriguèrent les planétologues. Bien moins marqués par les impacts météoritiques, ce qui trahissait leur plus jeune âge, ces terrains se caractérisaient par des réseaux denses de cannelures, que seule une activité tectonique avait pu créer. Comment ? Les données des sondes Voyager n'apportaient pas suffisamment d'éléments pour que l'on puisse donner une réponse définitive.

En 1989, la NASA lançait la sonde Galileo, destinée à effectuer une étude complète du système jovien. Après six ans de voyage interplanétaire, l'engin arrivait enfin à destination. Plusieurs survols des satellites galiléens étaient prévus pour une période de deux ans, qui a été renouvelée depuis. Ainsi le programme scientifique de Galileo est-il établi jusqu'à la fin de l'année, et peut-être se poursuivra-t-il au-delà si la sonde résiste aux radiations et au temps. Dotée d'imageurs bien plus précis que ceux de ses prédécesseurs, la sonde nous a d'ores et déjà révélé de nouveaux aspects de Ganymède. Alors que la surface de Callisto n'est recouverte qu'à 50 % par de la glace d'eau, celle de sa voisine pourrait l'être jusqu'à 90 %. De plus, la structure interne des deux satellites diffère beaucoup. *« Callisto est le plus homogène des satellites galiléens,* explique Pierre Drossart, spécialiste de Jupiter au Département de recherche spatiale, structure conjointe au CNRS et à l'Observatoire de Paris-Meudon. *Il est principalement composée de silicates, c'est-à-dire de roches, et de glace. En revanche, les données de Galileo montrent que Ganymède a une composition beaucoup plus différenciée : une couche externe de glace, un manteau de roche et un noyau de fer, ce que suggère également l'existence d'un champ magnétique, une autre découverte de Galileo. »* De cette différence, on peut déduire que, au cours de sa formation par accrétion de planétésimales, Callisto n'a pas connu une fusion complète, contrairement à Ganymède. Chez celle-ci, les éléments les plus lourds, comme le fer, sont « tombés » vers le centre de l'astre pour former le noyau.

Cependant, cela n'explique pas les striures de la surface de Ganymède. Certaines des régions pour lesquelles Galileo a envoyé des photographies à haute résolution montrent que les cannelures résultent d'une ancienne et intense activité tectonique le long de failles. Mais d'où cet astre froid a-t-il pu tirer l'énergie nécessaire à ce formidable chamboulement ? Les planétologues pensent qu'à une certaine période de son histoire Ganymède aurait subi un violent effet de marée dû à la fois au voisinage de Jupiter et à un effet de résonance orbitale, ce qui aurait pu entraîner des tensions et des déformations intenses de la croûte. Callisto, elle, n'a rien connu de tout cela et, hormis les cratères, présente le même visage depuis qu'elle s'est refroidie.

Pierre Barthélémy

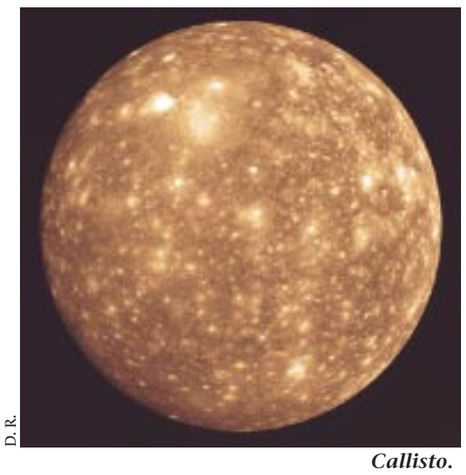

D. R.

Callisto.

D. R.

Ganymède.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 12 novembre 1999 (à Paris) •

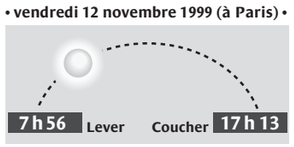

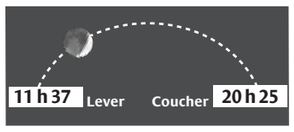

PROCHAIN ARTICLE :
L'océan promis d'Europe

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99265

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

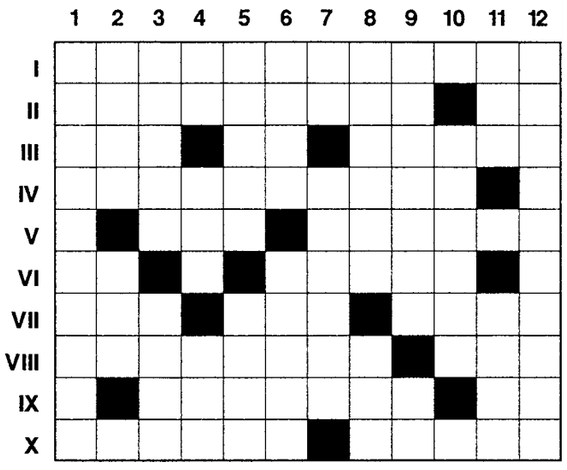

HORIZONTALEMENT

I. Liaisons plus ou moins dangereuses. – II. Course sur piste. Bas de gamme. – III. Sans tache. Prend son temps dans les arbres. Finira en graine. – IV. Les premiers à vous couvrir. – V. Patronne au quotidien. Une Juliette qui trouva son Roméo chez Victor. – VI. Support en cave. Demande une reprise. – VII. Oncle étranger. Fin à table. Rouspète par-derrière. – VIII. Fais toute la lumière sur les difficultés. Coule de partout. – IX. Remis à leurs places. Bien descendu. – X. Une fois perdue, il est rare de la retrouver. L'Internet lui donne un coup de vieux.

VERTICALEMENT

1. Inscrit à l'université, il reste à la porte. – 2. Imprévu quand il est théâtral. Dérangé devant une voyelle. – 3. Nettoies à fond. Est devenu sage avec l'âge. – 4. Son livre est plein de bons mots. La plus grande sur les ondes. Démonstratif. – 5. Prophète. On finit par le plaquer. – 6. Blanche ou bleue, elle nous empêche de dormir. Prend les devants. – 7. Métal dur. A la tête des communes. – 8. Parure féminine. Dans la partie. – 9. Troubles affectifs. Personnel. – 10. Outils de base du cruciverbiste. – 11. Regardée à l'envers. Entraîne la roue. – 12. Comme un souffle bruyant.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99264

HORIZONTALEMENT

I. Présentation. – II. Libation. Nue. – III. Avancement. – IV. TAT. Césars. – V. Alsace. Truie. – VI. Ni. La. Phases. – VII. Italique. Eus. – VIII. Selon. Ase. Râ. – IX. Au. Animé. – X. Escamoteuses.

VERTICALEMENT

1. Plataniste. – 2. Rivalité. – 3. Ebats. Alac (cala). – 4. San. Alloua. – 5. Etc. Caïn. – 6. Nièce. Ao. – 7. Tome. Puant. – 8. Anesthésie. – 9. Nara. Emu. – 10. Intruse. Es. – 11. Ou. Sieur. – 12. Nef. Essais.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 145

Opérations à risques

UN CHIRURGIEN doit opérer cinq malades, mais il ne dispose que de trois paires de gants de caoutchouc, stériles et réversibles : une blanche, une jaune et une verte.

Chaque gant est muni d'un collier, lui-même stérile au départ, qui permet d'enfiler ou d'enlever les gants sans toucher aux faces en contact avec les organes.

Le chirurgien peut-il accomplir sa tâche sans risquer la contamination de l'un de ses malades, ou la sienne ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 1999

Solution dans *Le Monde* du 16 novembre

Solution du jeu n° 144 paru dans *Le Monde* du 2 novembre

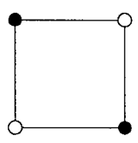

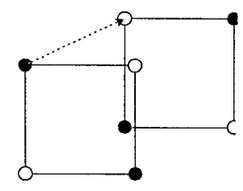

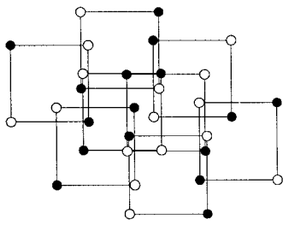

Il existe une façon évidente de construire un massif de 2 jonquilles et 2 tulipes tel que, à une distance de 20 cm de chaque jonquille, il y ait 2 tulipes, et à 20 cm de chaque tulipe, il y ait 2 jonquilles.

Ajoutons alors au schéma une figure translatée de 20 cm dans n'importe quelle direction, où chaque tulipe est remplacée par une jonquille, et chaque jonquille par une tulipe.

On obtient un massif de 4 jonquilles et 4 tulipes tel que, à une distance de 20 cm de chaque jonquille, il y ait 3 tulipes, et à 20 cm de chaque tulipe, il y ait 3 jonquilles.

On continue ainsi en ajoutant chaque fois une figure translatée de 20 cm dans une nouvelle direction (on s'assure juste qu'il n'y a pas superposition de fleurs) selon la même méthode (interversion des rôles) : voici le massif (de 32 fleurs) promis par le jardinier !

Cette méthode suggérée par Marc Bachmakov n'est pas la seule. Vous pouvez nous indiquer les vôtres.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ0911--0032-0 WAS LMQ0911-32 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:07 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0668 Lcp:700 CMYK

HOMMAGE Né le 28 janvier 1887, mort le 20 décembre 1982, le pianiste Arthur Rubinstein a joué sur les cinq continents pendant quatre-vingts ans d'une carrière exemplaire. Sans autre but que lui rendre hommage, RCA publie, avec la complicité d'EMI et de Decca, l'intégralité des enregistrements dont il avait autorisé la publication de son vivant. ● LE PLUS CÉLÈBRE interprète de Chopin de ce siècle avait un répertoire qui allait de Bach aux compositeurs qu'il croisa en France, en Pologne, en Espagne et au Brésil du temps des années de dèche glorieuse de sa jeunesse et embrassait la musique de chambre d'une façon aussi universelle. ● BRAHMS, Schumann, Schubert, Beethoven et Mozart étaient son pain quotidien avec Debussy, Ravel, Granados, Fauré, Villa Lobos et Szymanowski et son rôle pour la propagation de leurs œuvres ne devrait jamais être oublié.

La vie en musique d'Arthur Rubinstein

RCA rend hommage au pianiste le plus célèbre et le plus aimé du XX e siècle en publiant l'intégralité de ses enregistrements, réalisés de 1929 à 1976, aujourd'hui réunis dans un somptueux coffret

NÉ LE 28 JANVIER 1887, à Lodz, en Pologne, Arthur Rubinstein, septième enfant d'Isaac Rubinstein et de Félicia Heyman, est mort le 20 décembre 1982, à Genève : cent douze ans qu'il est venu au monde, bientôt dix-sept qu'il s'en est allé. RCA publie l'intégralité des enregistrements du pianiste sans qu'il y ait un anniversaire à célébrer. Les ventes de ses disques ne sont pas davantage à relancer : le pianiste n'a jamais connu le purgatoire.

L'éditeur vient pourtant de lui rendre le plus bel hommage que l'industrie du disque a jamais rendu à un pianiste en réunissant quatre-vingt-quatorze disques compacts, totalisant cent six heures de musique, dans un gros coffret revêtu de toile grise, rehaussé d'un dessin au fusain. Le « roi Arthur » y est représenté de trois quarts, la main droite prête à fondre sur un piano matérialisé par un trait noir. Un livre relié accompagne cette *Rubinstein Collection*. Dans une mise en page élégante, il réunit des photographies splendides et des textes émouvants, instructifs, captivants, de l'artiste lui-même, de son fils John, de quelques-uns des musiciens et producteurs qui ont été ses collaborateurs : Daniel Barenboïm, Zubin Mehta, Max Wilcoox, Stanislas Skrowaczewski... ainsi que des contributions de Nathaniel S. Johnson, responsable éditorial de cette édition, et d'André Tubeuf, traducteur français du premier volume des Mémoires du pianiste (*Les Jours de ma jeunesse*, Robert Laffont).

Du *Capriccio op. 76 n° 2*, de Brahms enregistré pour le 78 tours, le 9 mars 1929, aux *Fantasiestücke op. 12* de Schumann et à la *Sonate op. 31 n° 3 « La Tempête »* de Beethoven captées les 21, 22 et 23 avril 1976, toutes les interprétations que le pianiste a laissé publier de son vivant ont été rééditées dans un son qui bénéficie de la technique numérique d'aujourd'hui : Nathaniel S. Johnson est allé à la recherche des matrices et des bandes originales dans un entrepôt loué par RCA, au cœur d'une montagne américaine, là même ou le FBI tient ses archives au secret !

SANS EFFETS DE MANCHE

L'éditeur annonce avoir dépensé 1,5 million de dollars pour restaurer le son de ces interprétations légendaires. Vendu à peu près 7 000 F (1067 €) chez les disquaires jusqu'au 15 décembre, ce coffret n'est, certes pas donné, mais notons que cela met chaque disque à 74,50 F (11,36 €). Eu égard à leur qualité artistique et à leur présentation cartonnée luxueuse, ce prix est si raisonnable que RCA ne tirera pas de grands bénéfices de l'entreprise. D'autant qu'une première série de vingt albums tirés du coffret – dont le tirage est limité à dix mille exemplaires pour le monde – vient d'être mise sur le marché au prix de 90 F (13,72 €) l'unité. RCA prévoit d'éditer isolément la quasi-totalité des disques dans les deux ans à venir.

Regardons la photographie de Jean Dieuzaide qui illustre cette page. Arthur Rubinstein y est enveloppé par la fumée d'un cigare, couvé du regard par deux jeunes femmes. Elle a été prise, à Toulouse, après son dernier concert avec orchestre. Ce soir-là, il avait interprété, à sa demande, le *Concerto en la mineur* de Schumann, avec Michel Plasson, pour remercier cette ville de lui avoir fait un triomphe dans sa jeunesse. Il montrait alors l'autre facette de son talent, qui lui valut de recevoir un Oscar à Hollywood, en 1970, pour *L'Amour de la vie*, le film de François Reichenbach. Rubinstein était un conteur né, un homme qui aimait la vie et sut en profiter. Au piano, il était le sérieux, la profondeur, la simplicité, la fraternité, l'humilité, le courage incarnés. Le pianiste réservait les effets de manche, les clins d'œil aux bis, petits bonbons qu'il offrait à son public.

JEAN DIEUZAIDE

A Toulouse, en mai 1976, le soir de son dernier concert.

Le plus célèbre chopinien de ce siècle n'était pas moins irremplaçable dans Brahms, Schumann, Schubert, Mozart et Beethoven qu'il a servis tout au long de sa vie, prêchant devant un public qui ne leur était pas toujours acquis. Le rôle essentiel de Rubinstein pour la propagation de la musique de Brahms doit être sans cesse rappelé. Pour sa première séance avec orchestre, qui remonte à 1929, l'artiste aurait pu enregistrer un concerto célèbre – Grieg, Chopin, Tchaïkovski... –, mais il a tenu au *Deuxième Concerto* de Brahms, une œuvre réputée difficile et longue... A cette époque, il semble même que les Parisiens n'avaient pas encore eu la chance de l'écouter au concert !

Le pianiste aurait pu se limiter à un répertoire balisé par les œuvres qui plaisent le plus au public. En artiste complet, héritier d'une culture allemande pétrie de sérieux et de respect pour la musique, il fut un chambriste hors pair. Dans sa jeunesse, il avait passé des nuits entières à dévorer des partitions avec ses amis Pablo Casals, Jacques Thibaud et Lionel Tertis. Il n'enregistra pas avec eux, mais avec le Quatuor Pro Arte, le violoniste Paul Kochansky ; il forma un trio discographique un peu orageux avec Jasha Heifetz et Gregor Piatigorsky et, sur le tard, invita le violoniste Henryk Szeryng qu'il sortit du Conservatoire de Mexico pour le révéler au monde musical, enregistra avec le tout jeune Quatuor Guarneri les deux quatuors avec piano de Mozart les plus chantants et radieux qu'on connaisse.

LE SON JUSTE ET LUMINEUX

Car Rubinstein, et cela est aussi bien trop souvent négligé, fut l'un des mozartiens les plus accomplis de son temps. Son Mozart est d'une simplicité désarmante, il file droit, lumineux, rayonnant, ombré ça et là de quelque inquiétude, bien dans la manière de ce qu'un Daniel Barenboïm, un Murray Perahia font entendre aujourd'hui dans leurs meilleurs jours. Sans doute moins émouvant que celui de Clara Haskil, qui ne jouait pas encore ce compositeur en 1931, quand Rubinstein eut le toupet d'enregister le *Concerto en la majeur KV 488*, celui-là même de ses débuts, en 1899, sous la direction de Joseph Joachim, l'une des figures tutélaires de la musique allemande de la seconde moitié du XIXe siècle. Mozart était certes joué, mais il n'était pas réellement pris au sérieux à cette époque. Quand Robert Casadesus fit ses débuts aux Etats-Unis, sous la direction d'Arturo Toscanini, il devait lui aussi choisir un concerto de Mozart et cela lui fut reproché : trop facile pour les doigts !

L'art d'Arthur Rubinstein fut de toujours s'effacer derrière la musique qu'il jouait, sans abdiquer sa personnalité. Ni par sécheresse ni par manque d'imagination ou de panache. Il en a toujours eu à revendre, jusque dans cet ultime interprétation captée en public, à Tel Aviv, sous la direction amoureuse de Zubin Mehta, du *Premier Concerto* de Brahms. En 1976, Rubinstein avait quatre-vingt-neuf ans, ne voyait quasiment plus, n'avait plus l'endurance physique, l'assurance technique de ses jeunes années, mais il prend le dessus avec un courage, un aplomb qui lui viennent de la confiance qu'il a dans cette musique qu'il aime le plus au monde, d'une absence de vanité.

Quelques approximations et fausses notes ne détournent pas Rubinstein du cœur d'une musique qu'il tutoie depuis ses quinze ans. L'artiste choisissait toujours le chemin le plus court vers l'émotion, ne faisant jamais dire à une œuvre autre chose que ce qu'elle est dans la mystérieuse graphie sensée la représenter tout entière. Jamais un tempo erroné, jamais une nuance calculée, un phrasé recherché, jamais un pianissimo détimbré, un fortissimo fracassant. Toujours le tempo juste, le son juste (et quel son lumineux nous offrent ces nouvelles gravures !), l'expression juste, jusque dans la musique du XXe siècle qu'il aura choisi de défendre : Albeniz, Granados, Falla, Villa Lobos, Poulenc, Debussy, Ravel, Szymanowski.

Cette simplicité est parfois désarmante si l'on compare Rubinstein à d'autres de ses confrères parfois plus personnels en apparence, mais dont on finit par repérer la touche trop personnelle et parfois narcissique. Rubinstein semble donc parfois presque trop simple, mais chaque fois que l'on revient à l'une de ses interprétations, pourtant mille fois entendue, on est fasciné par le fait qu'elle semble si neuve. Comme si Rubinstein n'était que le miroir de nos propres émotions. Peut-être est-ce pourquoi il reste le pianiste le plus célèbre et le plus aimé de ce siècle par un public qui débordait largement celui des mélomanes et l'un des rares dont ses collègues de tous âges et de toute sensibilité parlent avec toujours avec affection.

Alain Lompech

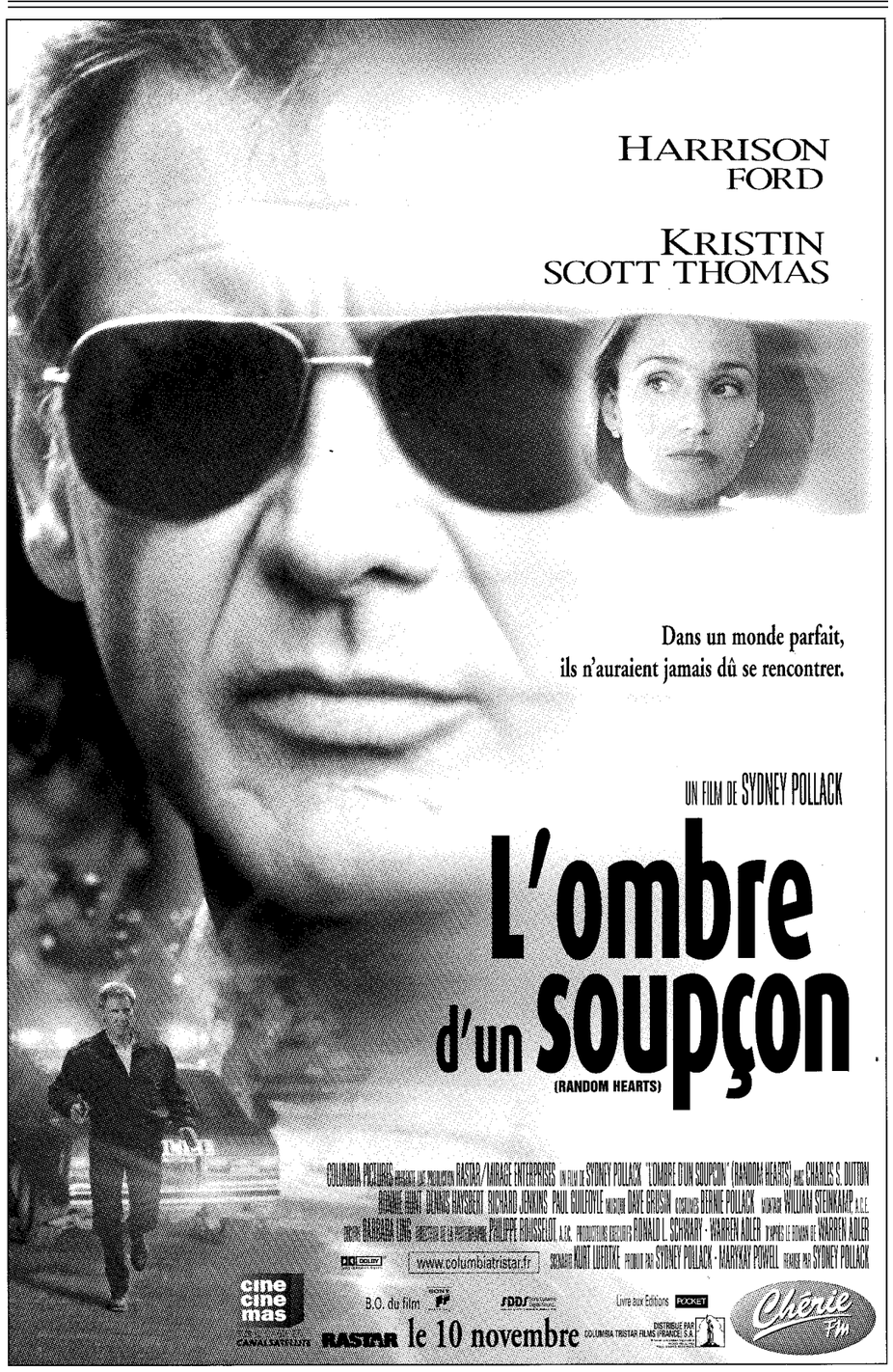

Un hommage en 94 CD

● **Compositeurs enregistrés par Arthur Rubinstein de 1929 à 1976 :** Albeniz, Bach, Beethoven, Brahms, Chabrier, Chopin, Debussy, Dvorak, Falla, Fauré, Franck, Gershwin, Granados, Grieg, Haydn, Liszt, Mendelssohn, Milhaud, Mompou, Mozart, Poulenc, Prokofiev, Rachmaninov, Ravel, Rubinstein, Saint-Saëns, Schubert, Schumann, Szymanowski, Tchaïkovski, villa Lobos.

● **Ses collègues par ordre chronologique :** Orchestre symphonique de Londres, Albert Coates, John Barbirolli ; Paul Kochanski (violon) ; Quatuor Pro Arte ; Gregor Piatigorsky (violoncelle) ; Jasha Heifetz (violon) ; Orchestre de la Société des concerts du conservatoire de Paris, Philippe Gaubert ; Emmanuel Feuermann (violoncelle) ; Orchestre de Philadelphie, Eugene Ormandy ; Orchestre symphonique de la NBC, Arturo Toscanini, William Steinberg, Vladimir Golschmann ; Orchestre symphonique de Minneapolis, Dimitri Mitropoulos ; Orchestre symphonique de Dallas, Antal Dorati ; Orchestre symphonique de RCA, William Steinberg ; Orchestre Philharmonia, Walter Susskind ; Orchestre philharmonique royal, sir Thomas Beecham ; Orchestre symphonique RCA, Antal Dorati ; Quatuor Paganini ; Orchestre symphonique de Saint-Louis, Vladimir Golschmann ; Orchestre symphonique de Boston, Charles Munch ; Orchestre philharmonique de Los Angeles, Alfred Wallenstein ; Orchestre symphonique de Chicago, Fritz Reiner ; Orchestre of the Air, Josef Krips ; Henryk Szeryng (violon) ; Nouvel Orchestre symphonique de Londres, Stanislaw Skrowaczewski ; Orchestre symphonique de Boston, Erich Leinsdorf ; Quatuor Guarneri ; Pierre Fournier (violoncelle) ; Orchestre philharmonique de Londres, Daniel Barenboïm ; Orchestre d'Israël, Zubin Mehta.

● **Un coffret de 94 CD, un livre** en anglais, allemand et français, de 376 pages, illustré de nombreuses photographies, avec de nombreuses contributions : « Un univers contenu et incontenable », de Daniel Guss ; « La Restauration de Rubinstein », de Nathaniel S. Johnson ; « Rubinstein, l'homme, le musicien, le père », de John Rubinstein ; « Arthur Rubinstein », de Frédéric V. Grunfeld ; « Un héritage enregistré », de Donald Manildi ; « Rubinstein et l'enregistrement », de Max Wilcox ; « Souvenirs de Rubinstein », de Daniel Barenboïm, Stanislaw Skrowaczewski ; « La Musique nourrissait son âme », de Zubin Mehta ; « Arthur Rubinstein et le Quatuor Guarneri », d'Arnold Steinhardt ; « Rubinstein à Paris », d'André Tubeuf, et interviews d'Arthur Rubinstein. Un index des œuvres classées par ordre alphabétique des compositeurs et par ordre chronologique des enregistrements.
Détails sur internet : arthur.rubinstein @ bmge.com
7 000 francs environ, jusqu'au 15 décembre (Fnac, Virgin, Printemps, BHV et disquaires, et chez les spécialistes de la vente par correspondance : CD Mail, 01-30-75-11-55 ; Diapason Direct, 01-49-26-01-40 ; Hermes, 01-41-34-04-04 et CD Service, 01-44-62-85-88).

LeMonde Job: WMQ0911--0033-0 WAS LMQ0911-33 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 10:36 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0669 Lcp:700 CMYK

ICM ARTISTES

Au studio d'enregistrement : « Je joue toujours mieux un morceau que j'ai enregistré. »

« J'ai été le premier à me battre pour le Chopin mozartien simple »

VERBATIM

« LE JEUNE ESPRIT innocent d'un musicien joue Mozart tout de suite, voyez-vous, sans chercher. Je me demande si je n'ai pas interprété l'andante du *Concerto en la majeur* plus près de l'esprit de Mozart quand j'avais huit ou dix ans que maintenant. Maintenant, je peux essayer de devenir simple, vous comprenez ? Et, bien sûr, c'est tout de suite un peu artificiel. J'essaie de devenir simple. Je ne devrais pas dire ça. Je devrais être simple. J'étais simple quand j'avais dix ans. Je ne pouvais pas imaginer une autre manière de jouer ce morceau. Alors que maintenant, il y a des centaines de manière de jouer. »

● « Dans les années 20, j'avais eu beaucoup de succès avec l'Orchestre de Portland, et on me demandait pour la saison suivante. Nous avons parlé du programme et avons décidé de jouer le *Quatrième Concerto* de Beethoven, un superbe morceau de musique. Tout s'est bien passé. Deux semaines avant le concert, j'ai reçu un télégramme de Portland : "Le comité de l'association symphonique vous serait extrêmement reconnaissant de bien vouloir changer le Beethoven pour le concerto d'Anton Rubinstein." J'ai senti immédiatement de quoi il s'agissait. Evidemment : Rubinstein joue Rubinstein, etc. Certains seraient peut-être venus en pensant que c'était mon concerto. J'étais tellement furieux que j'ai répondu : "Pourriez-vous m'appeler Beethoven pour une fois ?" »

● « Je suis tellement enthousiasmé par le nouveau disque que j'essaie toujours d'avoir un public pour l'écouter. Et ce n'est pas facile. J'offre même une récompense. Je suis prêt à donner cinq dollars de l'heure pour écouter mon disque. Mes enfants ont toujours trop à faire : "Pas maintenant, papa, demain peut-être." C'est frustrant. [...] Cela dit, après quatre ou cinq mois, je suis prêt à faire un nouveau disque parce que j'évolue. Je change. Il y a quelque chose en moi qui recherche quelque chose de différent dans ce même morceau, alors que le disque, lui, ne change jamais. Il y a un hiatus. Il n'y a pas un seul disque que j'accepte totalement après un an. »

● « En fait, je suis quelquefois intimidé quand je fais un enregistrement difficile. Je visualise très clairement un homme qui essaie de se raser le matin en Australie [...] Pendant qu'il se rase, il dit : "Mon Dieu, jetez ça, c'est absolument affreux." Alors tout de suite, je me dis que je dois jouer assez bien pour faire plaisir à un homme qui se rase en Australie, le matin, de mauvaise humeur. »

● « J'ai toujours été une sorte de caméléon, musicalement, toute ma vie. J'ai même mené une double vie terrible quand j'étais jeune. J'avais un professeur allemand, professeur Heinrich Barth, qui était très pédant, un excellent musicien à son niveau. Il appartenait à l'école Mendelssohn-Schumann-Brahms, très influencé par la personnalité de Joachim à l'Académie de musique. Pour lui, Wagner, Berlioz, Liszt, c'était tabou. C'étaient des criminels. C'étaient ses adversaires. On ne pouvait pas les toucher. Il m'a même interdit d'écouter un opéra de Wagner, à l'époque. A l'âge de douze ans, il fallait que je prépare un capriccio de Mendelssohn, mais au lieu de ça, j'ai joué toute la partition de piano des *Maîtres Chanteurs*. »

● « Le vrai Chopin polonais a été très maltraité pendant très, très longtemps et je dois dire, avec beaucoup de tristesse, principalement par Paderewski, pour des raisons personnelles, par exploitation personnelle, pour avoir plus de succès auprès du public et ainsi de suite. Les gens ont tellement exagéré le lyrisme naturel de Chopin, la fluidité naturelle, la beauté naturelle de la mélodie, etc., au lieu de le jouer simplement, avec sentiment, avec cœur. Ils tenaient leurs doigts levés pendant une demi-heure, ils s'attardaient sur les notes alors qu'il n'auraient pas dû, ils brisaient les accords, ils attendaient une demi-heure s'il y avait une petite pause. Et c'est vraiment Paderewski qui a lancé tout ça. [...] J'ai été le premier à me battre pour le Chopin mozartien simple, et vous savez, j'ai été beaucoup critiqué pour ça dans ma chère Pologne. Les critiques et le public polonais disaient : "Oui, Rubinstein joue avec beaucoup de talent, mais son Chopin est totalement sec", parce que je ne cédais pas à toutes ces choses-là. »

● « Prokofiev, Chostakovitch, je les ai tous interprétés. Scriabine, Szymanowski. Tous les grands vraiment. J'ai interprété Debussy, à Varsovie, en 1904. C'est difficile à croire. J'ai joué *Jardins sous la pluie* (des *Estampes*, 1903), en 1904 à Varsovie. Ils m'ont dit que c'était de la folie et que je ne devrais pas jouer des idioties pareilles. »

● « Je joue toujours mieux un morceau que j'ai enregistré, parce que je suis plus conscient de mes faiblesses, de mes défauts, de toutes les choses qui manquent quand je m'écoute objectivement. Pendant que nous jouons nous n'écoutons jamais objectivement. Nous sommes trop impliqués dnas l'interprétation. Mais physiquement, j'adore faire des disques et je pense que l'un de mes collaborateurs, M. Wilcox, en témoignera. Je ne me fatigue jamais de faire des disques. Parmi tous mes collaborateurs, je suis sans doute celui qui se fatigue le moins. Je l'ai vérifié très souvent. Je pourrais travailler avec un orchestre toute une nuit : nous commençons le disque à minuit et à six heures du matin, c'est moi qui aimerais encore travailler jusqu'à minuit, si vous pouvions, si nous avions l'argent pour payer l'orchestre. »

★ Propos d'Arthur Rubinstein recueillis par Martin Bookspan, extraits du livre qui accompagne l'intégrale publiée par RCA.

« Autant de concerts... »

« Dans ses tournées de concerts, Arthur Rubinstein traversa six continents et visita de nombreux lieux qui ne figuraient pas dans le parcours habituel des pianistes classiques : Shanghaï, Singapour, Brisbane, Kyoto, Hongkong, Surabaya, Kimberley, Palma de Majorque... Aucun pianiste n'avait jamais donné autant de concerts pendant si longtemps et peu ont suscité un tel enthousiasme et une telle affection. Il joua pour la première fois dans sa ville natale de Lodz, en Pologne, en décembre 1894 – un mois environ avant son huitième anniversaire – et termina sa carrière par un récital dans le vénérable Wigmore Hall, à Londres, en 1976. Typiquement, ce dernier était un concert de bienfaisance : la recette fut versée à un fonds pour sauver la salle d'une menace de démolition. » *(Frédéric Grunfeld, extrait du livre accompagnant le coffret RCA.)*

Montpellier avait rendez-vous avec le cinéma méditerranéen

Manifestation chaude pour une programmation tiède

Cent soixante films issus du bassin méditerranéen avaient rendez-vous à Montpellier du 29 octobre au 7 novembre avec plus de 80 000 spectateurs. Film-phare, *Le vent nous emportera*, de l'Iranien Abbas Kiarostami, a été projeté en présence de son auteur. L'autre événement du festival languedocien a été l'annulation, pour des motifs politiques, de la projection du film *Civilisées*, de la Libanaise Randa Chahal Sabbag.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Deux événements forts – l'un sous la forme d'une présence, l'autre sous celle d'une absence – ont marqué cette vingt et unième édition du Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier. Au prix d'un crochet géographique dont ce festival puncheur a le secret, l'Iranien Abbas Kiarostami, mise noire et lunettes fumées, incarnait avec sa traditionnelle et mystérieuse élégance le premier événement, en accompagnant l'avant-première française de son nouveau film, *Le vent nous emportera*, chef-d'œuvre présenté en septembre à la Mostra de Venise.

La mobilisation de la communauté iranienne locale (environ six cents personnes), conjuguée à la convoitise des cinéphiles, a enfiévré ce moment, la séance ayant été délibérément organisée, d'un commun accord entre le Festival et le distributeur du film, dans une salle limitée à quatre cents places afin de ne pas nuire à la fréquentation montpelliéraine lors de la sortie nationale, prévue le 24 novembre. Les fidèles de Kiarostami étant par définition plus tempérants que ceux de *La Guerre des étoiles*, tout se passa très bien.

RAISONS POLITIQUES

Tout se passa d'autant mieux que cet immense artiste, qui venait pour la deuxième fois à Montpellier, déclara à cette occasion se *« tenir toujours prêt à répondre à l'invitation du festival »*. Le compliment, venant d'un cinéaste qui a reçu cinquante-neuf prix en trente ans de carrière et décidé pour cette raison de ne plus présenter ses films dans aucune compétition, dut mettre du baume au cœur du triumvirat qui préside aux destinées de la manifestation, le bouillonnant Henri Talvat, l'apaisant Pierre Pitiot et l'efficace Michel Lévy. Sans doute auraient-ils préféré, en revanche, éviter la très désagréable impression suscitée par l'absence du film de la Libanaise Randa Chahal Sabbag, *Civilisées*, dont l'avant-première a dû être annulée pour des raisons politiques.

Egalement découvert à la Mostra de Venise cette année, le film, qui met crûment en scène la guerre civile sur fond de haine entre communautés chrétienne et musulmane, est depuis lors l'objet d'une attaque en règle de la part du gouvernement libanais et des autorités chiites du pays. Le premier subordonne la sortie du film au Liban à des coupes qui réduiraient l'œuvre de cinquante minutes (rien de moins, pour un film d'une heure trente-sept), tandis que des menaces nominales publiques ont été prononcées par les secondes contre la réalisatrice, taxée de *« femme ordurière et pornographe »*. Le retrait du film à Montpellier, décidé par mesure de prudence par la cinéaste, n'est donc qu'une étape dans les négociations qu'elle mène actuellement sur ces deux fronts, tandis que la sortie française de son film, initialement prévue pour le 1er décembre, devrait être reculée de deux semaines afin de supprimer des dialogues perçus comme attentatoires à la religion islamique.

RÉTROSPECTIVES AMBITIEUSES

Le festival dans son ensemble fut à l'image de ce fort contraste, tiraillé entre le bon et le mauvais. La fréquentation en hausse (plus de quatre-vingt-deux mille spectateurs), la jeunesse et l'enthousiasme du public, la chaleur des rencontres, la présence d'invités venus de pays en sévère difficulté (Algérie, Albanie, Yougoslavie...), sont incontestablement à porter au crédit du Festival. Il en va de même pour la tenue de rétrospectives ambitieuses (intégrale Nanni Moretti, panorama du cinéma iranien), ou à tout le moins édifiantes, comme celle du cinéma syrien, réduit aujourd'hui à une peau de chagrin avec un seul film produit par an. La création enfin d'une nouvelle salle en plein cœur de La Paillade, cité dure du nord de la ville, témoigne de la volonté du Festival – et plus largement de la municipalité qui va désormais l'exploiter durant l'année – de faire retrouver au cinéma, par delà la fracture sociale, sa vocation de lien entre les hommes.

Pour cette raison même, on regrette que le bât qui blesse cruellement Montpellier soit précisément le cinéma, c'est-à-dire la grande faiblesse des films présentés en compétition (douze longs métrages et quinze courts métrages). Le plébiscite suscité par *Les Portes fermées*, premier long métrage de l'Egyptien Atef Hetata, qui y remporte trois des principaux prix, en témoigne. Passé relativement inaperçu à Venise où il a été présenté pour la première fois, ce film honnête et courageux sur le parcours d'un adolescent happé par l'intégrisme n'est pas entièrement convaincant sur le plan de la mise en scène : il n'en fait pas moins ici figure de grand film.

L'Israélien Arik Kaplun, qui a réuni quant à lui tous les suffrages du public, livre une comédie plutôt bien faite, mais sans réelle surprise, sur les vicissitudes des Juifs russes en Israël. Côté court métrage, *Le Café de la plage* de Mohamed Ulad-Mohand, plongée en format scope dans le mystère de l'âme humaine, était bien seul à défendre les plus vives couleurs du cinéma : il pourra être découvert sur la chaîne Ciné-Cinémas – qui a, à juste titre, couronné et acheté ce film – à partir du 13 novembre.

Jacques Mandelbaum

Palmarès

● **Longs métrages :** Antigone d'or : *Les Portes fermées*, d'Atef Hetata (Egypte) ; prix Méditerranée-*Le Monde* : *Les Portes fermées*, d'Atef Hetata ; Prix du public-*Midi libre* : *Autour de Yana*, d'Arik Kaplun (Israël) ; Prix du jeune public : *Les Portes fermées*, d'Atef Hetata.

● **Courts métrages :** Grand Prix de la ville de Montpellier : *Business funéraire*, de Gjergj Xhuvani (Albanie) ; prix Canal+ : *Paradis artificiels*, d'Achero Manas (Espagne) ; prix Ciné Cinécourt : *Le Café de la Plage*, de Mohamed Ulad-Mohand (France/Maroc) ; Prix du public : *Premier Noël*, de Kamel Cherif (France/Tunisie) ; Bourse d'aide au développement (scénarios) : *Lina*, de Danielle Arbid (Liban/France), *Le Cheval de vent*, de Daoud Aoulad-Syad (Maroc).

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : *The Million Dollar Hotel*, le nouveau film de Wim Wenders** avec Mel Gibson et Milla Jovovich, la Jeanne de Luc Besson, ouvrira le 50e Festival de Berlin (du 9 au 20 février 2000) qui se tiendra pour la première fois au nouveau cœur de la capitale, à Potsdamerplatz, a annoncé Moritz de Hadeln, le directeur de la manifestation. Construit sur une idée de Bono, du groupe U2, qui en a composé la musique, le film se passe en 2001 à Los Angeles, où un agent fédéral (Mel Gibson) enquête sur la mort du fils d'un magnat des médias dans un hôtel minable. (- *AFP*.)

■ **DreamWorks, le studio fondé par Steven Spielberg**, vient d'acheter, après s'être trouvé en compétition avec Fox 2000, Universal et Disney, les droits de *Et si c'était vrai*, un roman français de Marc Levy qui doit être publié en janvier chez Laffont. Le livre raconte l'histoire d'un homme qui découvre une femme très belle et très malheureuse dans son placard et qu'il est le seul à voir et à entendre.

■ **MUSIQUES : les responsables des salons Musicora et Musicmania** viennent d'annoncer que le succès remporté par le rapprochement de leurs manifestations respectives en avril, à la Grande Halle de La Villette, les amenait à décider de l'organisation d'un Salon de la musique commun pour la prochaine édition, prévue du 28 avril au 3 mai 2000. Musicora réunit des facteurs d'instruments, éditeurs et professionnels de la musique classique, traditionnelle et jazz, tandis que Musicmania rassemble ceux des musiques rock et électroniques. Ce Salon aura pour thème « Jeunesse et musiques ».

■ **PATRIMOINE : la Chapelle des Princes de l'église San Lorenzo** (XVe siècle), à Florence, a été fermée aux visiteurs, vendredi 5 novembre, pour un temps indéterminé, après la chute d'une plaque de marbre de plusieurs dizaines de kilos. Les autorités de la ville ont précisé qu'il n'y avait pas eu de blessés. La Chapelle des Princes, qui abrite plusieurs tombeaux des Médicis, est l'un des monuments touristiques les plus fréquentés à Florence, avec près de 500 000 visiteurs par an.

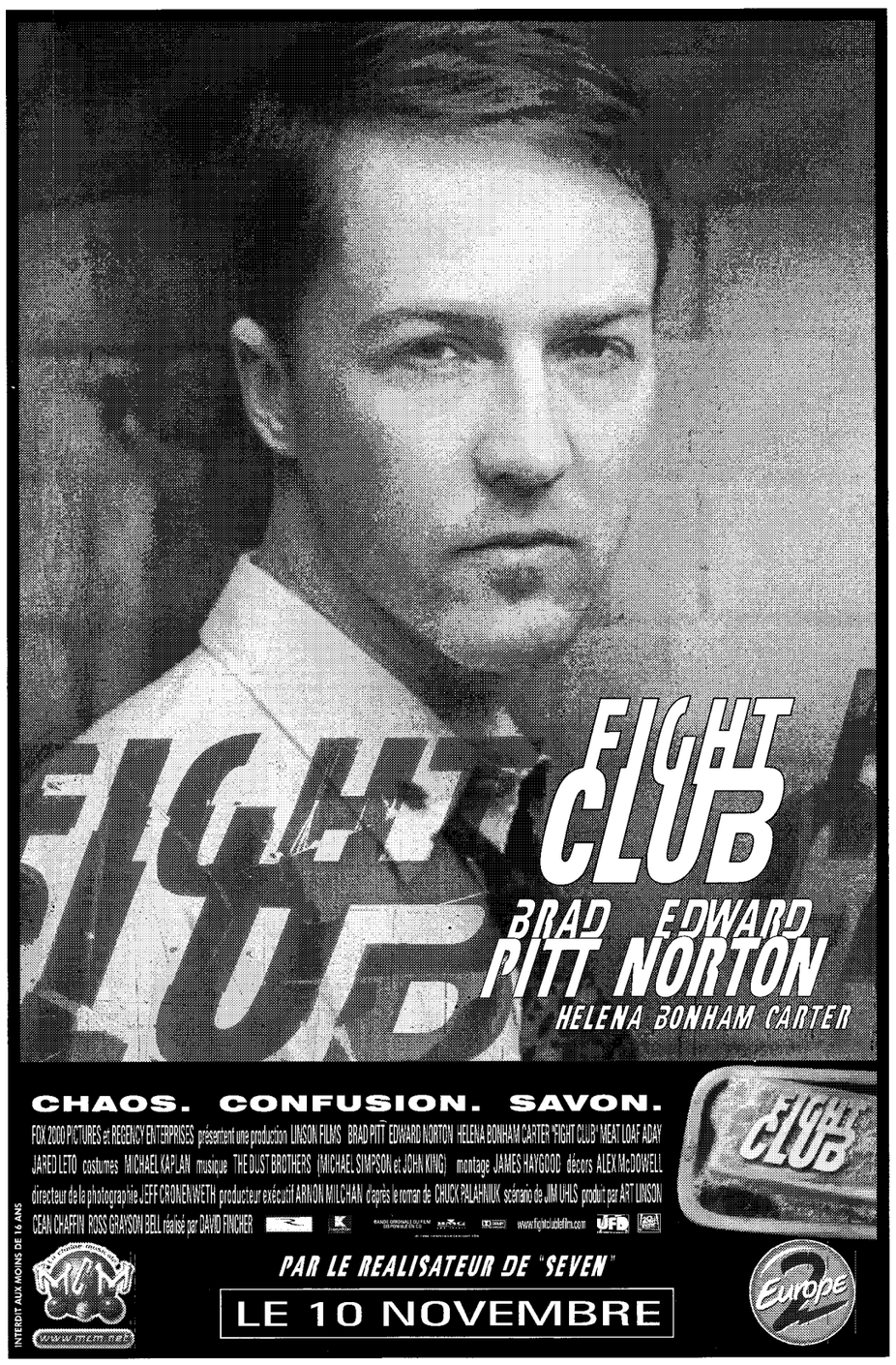

LeMonde Job: WMQ0911--0034-0 WAS LMQ0911-34 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:07 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0670 Lcp:700 CMYK

Rhino, mètre étalon de la réédition des musiques populaires américaines

Le label au rhinocéros, né à Los Angeles en 1978 d'une modeste boutique de disques de collection, est devenu « la » référence dans son domaine

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Devant l'entrée du 10635 Santa Monica Bvld, non loin du Century City Shopping Center, il y a les inévitables palmiers, un des signes qui montrent que l'on se trouve à Los Angeles. Au premier étage du bâtiment un peu impersonnel, des meubles aux formes années 50, les murs rouges ou jaune pastel, des glaces déformantes, le sol fait de CD concassés indiquent que l'on n'est peut-être pas tout à fait dans une entreprise comme les autres, même à « L.A. » où plus rien n'étonne. Le dessin d'une tête de rhinocéros rigolard complète le décor ; c'est Rocky Rhino, l'emblème de la Rhino Entertainment Company, une société qui a établi un mètre étalon en matière de rééditions de la musique populaire américaine (et parfois britannique) dans un pays qui considère comme périmé tout ce qui dépasse trois mois d'existence.

REPORTAGE

Lorsqu'on feuillette le catalogue de ce label, c'est pour chercher ce qu'il y manque

La modeste boutique de disques de collection ouverte en octobre 1973 par Richard Foos sur Westwood, près de l'University of California Los Angeles (UCLA), compte aujourd'hui un département vidéo et un département enfants, a produit plusieurs films dont *Las Vegas Parano* de Terry Gilliam (d'après Hunter S. Thompson), accumule les récompenses remises par l'industrie du disque. Cent soixante-quinze personnes sont salariées chez Rhino, le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2000 est de 100 millions de dollars (93 millions d'euros). A la création du label Rhino en 1978 par Foos et son associé Harold Bronson, la compagnie avait dégagé 60 000 dollars de revenus (56 000 euros) avec des bizarreries comme *Wildmania,* de Wild Man Fischer, allumé notoire de la région depuis les années 60, ou les premières rééditions décentes des Turtles ou du Spencer Davis Group.

Lorsque l'on feuillette l'épais catalogue de Rhino, c'est pour chercher ce qui pourrait y manquer. Le rock'n'roll pur et dur des débuts est là ; le doo wop, le rhythm'n'blues, la soul sont en bonne place ; le rock psyché des années 60 fort bien représenté ; la country, le zydeco et les musiques de la Nouvelle-Orléans tiennent leur rang ; ajoutons un peu de jazz et beaucoup de musiques latinos à danser, les grandes chansons de Broadway, des ringardises immortelles arrivées aux sommets des hits-parades, des bandes-son de films, de dessins animés et diverses fantaisies parlées, chantées ou hurlées.

PISTEURS MANIAQUES

Gary Stewart, l'un des plus anciens dans la société, responsable de plusieurs coffrets thématiques, a fêté en juin son 25e anniversaire comme client de la petite boutique. *« Je suis le client typique de Rhino,* explique-t-il. *Pointu dans certains domaines, persuadé que la musique populaire peut être plus que quelques morceaux sur un disque, tout en sachant faire la part entre la ritournelle et une grande œuvre. »*

Rhino s'est adapté au CD plus vite que bien des compagnies aux moyens plus importants. *« C'était la promesse, pas toujours tenue d'ailleurs au début, d'une qualité sonore accrue,* explique Harold Bronson. *Mais en ce qui concerne le toucher de la pochette, la lecture, la taille des photographies, on se sentait tous floués. »* Quand les pisteurs de Rhino avaient passé des semaines, des mois à la recherche de la bande originale, le *master*, pour les rééditions, ce travail maniaque se retrouvait étouffé dans un carré de plastique. D'où les fameux « Box Sets », coffrets à la présentation soignée, objets de collection dans certains cas (une thématique sur la voiture vendue avec un modèle réduit, une compilation « spécial barbecues » avec recettes de cocktails et de grillades...). Rhino en ce domaine a beaucoup innové, a été souvent copié, rarement dépassé.

« TOUTES CES PETITES CHANSONS »

« Notre réputation nous permet d'avoir accès à des documents que certains n'auraient pas confié à d'autres compagnies », précise Richard Foos. D'où, chez Rhino, la réalité des mots « intégrale » ou « édition définitive ». *« La nostalgie est un élément qu'on ne peut ignorer dans ce domaine,* ajoutent Foos et Bronson. *Au-delà, toutes ces petites chansons parfois sans importance témoignent d'une époque, d'un état de la société. Cela aussi nous intéresse. »*

A partir de 1992, Rhino a intensifié ses relations avec Warner Bros. avec un travail de fond : la réédition du catalogue Atlantic. Depuis, Rhino a eu accès à l'ensemble des trésors de Warner, jusqu'à devenir le rééditeur privilégié du groupe, sans s'interdire de travailler avec d'autres. Aux années 50 et 60 sont venues s'ajouter les années 70, 80 et 90, parfois l'avant-guerre. Un mouvement d'éternel recyclage. *« Beaucoup de projets viennent de l'ensemble de l'équipe,* précise Gary Stewart. *A la comptabilité, au service du personnel, quelqu'un a une bonne idée, il organise l'ordre des morceaux, réfléchit à la pochette, aux textes. Certaines rééditions sont aussi le résultat de suggestions de nos clients réguliers. »*

Rhino a pu être présenté comme un repaire d'archivistes méticuleux. Mais le terme sent trop son rassembleur de données destinées à finir dans de jolis catalogues posés sur des étagères. Chez Rhino, les disques sont faits pour être usés (même si le CD l'interdit en théorie), partagés avec l'entourage. Près de trois mille références au catalogue : chacun devrait trouver de quoi rejoindre le fan-club de Rocky Rhino.

Sylvain Siclier

★ Rhino Records sur Internet : www.rhino.com

Sélection

● **Nuggets, Original Artyfacts from the first Psychedelic Era, 1965-1968.** Le double album original paru en 1972 chez Elektra, compilation historique de 27 merveilles de la période psychédélique américaine réalisée par Lenny Kaye, complétée de 91 morceaux dans un coffret de 4 CD.

● **Beg, Scream and Shout, The Big Ol'Box of 60's Soul.** Présentées dans une mallette pour disques 45 tours avec un jeu de cartes façon Trivial Pursuit (questions calées), 144 chansons récapitulatives du son noir américain de Detroit, Chicago ou Memphis dans les années 60. Récompensé par un Grammy Award.

● **The Complete Stax/Volt Singles 1959-1968.** Toutes les faces A et la plupart des faces B des singles de la maison Stax (244 morceaux), soit Otis Redding, Sam and Dave, Eddie Floyd, Carla Thomas et quelques dizaines d'oubliés talentueux.

● **La série « Anthology ».** Un double CD, un livret documenté (musiciens, dates, anecdotes) font de la série « Anthology » le premier pas idéal (et parfois suffisant) pour découvrir ou redécouvrir aussi bien Jerry Lee Lewis, Sam and Dave, les Lovin Spoonful, Tommy James and the Shondelles, Ben E. King qu'Otis Redding, le J. Geils Band, Todd Rundgren ou récemment The Ramones, ainsi que les grands du jazz comme Charles Mingus ou John Coltrane.

● **La série « Billboard ».** Par genre (soul, rock, pop, country...), décennie par décennie ou, mieux, année par année, les tubes entrés au classement du Billboard.

● **Have a Nice Decade, the 70's Pop Culture Box.** En sept CD, les thèmes les plus sublimes ou les plus catastrophiques de la variété pop des années 70 avant la déflagration punk. Les plus pervers iront vers les 25 volumes de la série « Have A Nice Day ».

● **The Life and Crimes of Alice Cooper.** En quatre CD, Alice Cooper ou le Grand-Guignol du rock mis en scène comme dans un film de série Z. Pillé par tous les groupes de heavy metal, trash et gore ou récemment par Marylin Manson.

● **Divers.** La bande son du film *The Wizard of Oz*, les gamins pipi-caca du dessin animé *South Park* en vidéo, les thématiques sur le disco, les filles de la new wave, les débuts du rap ou les chansons de western, les discours des présidents américains de 1908 à 1993, les poèmes et chansons d'Allen Ginsberg, le son de la Beat Generation...

PARC DE LA VILLETTE

Cet automne au Parc de la Villette

Le Jardin planétaire
Jusqu'au 23 janvier 2000 / Grande Halle
" Tout y invite au rêve et à la méditation dans un mélange de botanique, de biologie, d'art et de poésie... " La Tribune, 16 septembre

Rencontres des Cultures Urbaines
Jusqu'au 14 novembre 1999 / Grande Halle
" L'inventaire des valeurs sûres et des forces nouvelles de la danse hip hop. " Télérama, 27 octobre

Le Pavillon aux pivoines
Opéra chinois
Du 26 novembre au 5 décembre 1999 / Grande Halle
" L'une des révélations culturelles majeures de cette fin de siècle. " Le Monde, septembre

Cirque Plume Mélanges-opéra plume
Jusqu'au 29 décembre 1999
Espace Chapiteaux
" Le mariage réussi de l'agilité et de la poésie. " Aden, 20 octobre

Info : 0 803 306 306* / www.la-villette.com
Ⓜ Porte de Pantin ou Porte de la Villette
*0,99F ttc/mn

LeMonde Job: WMQ0911--0035-0 WAS LMQ0911-35 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:07 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 29Fap:100 N°:0671 Lcp:700 CMYK

Deux Molière, l'un en comédie noire l'autre en comédie-ballet, en une seule soirée

La Comédie-Française réunit « L'Ecole des maris » et « Le Mariage forcé »

Entre 1661 et 1664, Molière écrit successivement *L'Ecole des maris, L'Ecole des femmes* et *Le Mariage forcé.* La Comédie-Française a confié la première et la dernière de ces pièces à deux sociétaires. Thierry Hancisse et Andrzej Seweryn jouent l'un la noirceur, l'autre la tradition de la comédie-ballet. Au terme de la soirée, la réunion des deux pièces n'apparaît pas forcément comme une si bonne idée.

L'ÉCOLE DES MARIS, suivi du MARIAGE FORCÉ, de Molière. L'ÉCOLE DES MARIS, mise en scène : Thierry Hancisse. Avec Céline Brune, Céline Samie, Alain Lenglet, Coraly Zahonero, Alexandre Pavloff, Laurent Montel, Jérôme Pouly, Jacques Poix-Terrier. LE MARIAGE FORCÉ, mise en scène : Andrzej Seweryn. Avec Catherine Samie, Gérard Giroudon, Éric Génovèse, Nathalie Nerval, Christian Blanc, Malik Faraoun, Florence Viala, Laurent d'Olce, Nicolas Lormeau, Jean-Claude Drouot.
COMÉDIE-FRANÇAISE, 2, rue de Richelieu, 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. 30F (4,57 €) à 190F (28,97 €). Durée : 2 h 45. En alternance. Jusqu'en mars 2000.

En réunissant en une soirée *L'Ecole des maris* et *Le Mariage forcé*, de Molière, la Comédie-Française donne leur chance à deux sociétaires, Thierry Hancisse et Andrzej Seweryn, qui signent pour la première fois une mise en scène salle Richelieu. Les pièces correspondent à l'enjeu : chacune est trop courte pour faire l'objet d'une représentation, les deux sont liées par une constatation amusante si l'on se réfère à la biographie de Molière : en 1661, alors qu'il est sur le point d'épouser Armande Béjart, il écrit *L'Ecole des maris* ; un an après, il livre *L'Ecole des femmes* ; en 1664, *Le Mariage forcé.*

La Comédie-Française saute une étape. Elle resserre le sujet sur l'élément masculin, ses désirs et ses peurs au moment de la grande affaire : se marier ou non. Dans *Le Mariage forcé,* Sganarelle, cinquante-trois ans, en pince pour la jeune Dorimène. Il demande conseil à un ami. *« Ferai-je bien ou mal de l'épouser ? » « L'un ou l'autre. » « Mais, en l'épousant, je crains d'être cocu. » « Il se pourrait. »*

Dans *L'Ecole des maris,* un autre Sganarelle boucle à la maison Isabelle, dont il est le tuteur et le prétendant, parce qu'il ne veut pas *« porter de cornes »*. En revanche, il espère que son frère Ariste – tuteur et prétendant de Léonor, sœur d'Isabelle – sera *« cocu »*, parce qu'il ne croit pas aux vertus de l'austérité et laisse libre sa pupille.

Cocu, pas cocu ? Au théâtre, le mot porte d'autant plus facilement à rire que le cocu est nécessairement l'autre, l'acteur. Le spectateur s'évite toute tentation paranoïaque. La balle est sur le plateau où elle peut servir le pire – le boulevard gras – et le meilleur – Molière. Les deux Sganarelle du *Mariage forcé* et de *L'Ecole des maris* ont raison d'avoir peur d'être cocus : en tant que personnages, ils le sont. Le public comprend vite qu'ils vont perdre.

Le Sganarelle du *Mariage forcé* sera obligé d'épouser Dorimène, dont il a fini par comprendre qu'elle n'était qu'une coquette ambitieuse, poussée par son père. Sganarelle de *L'Ecole des maris* veut tellement tenir Isabelle qu'il devient l'agent inconscient de ses ruses... et de son mariage avec un autre.

Ces deux Sganarelle ne pèseraient pas lourd s'ils n'étaient âgés. Âgé donc amoureux, devrait-on dire de celui du *Mariage forcé.* Cinquante-trois ans, du temps de Molière, c'est la vieillesse. Le mariage tient lieu de Viagra. Il donne l'illusion, sinon la possibilité, de se croire jeune encore un moment (bref, car Molière n'est pas dupe).

> L'élément masculin, ses désirs et ses peurs au moment de la grande affaire : se marier ou non

Le Sganarelle de *L'Ecole des maris*, qui a quarante ans, est amoureux par dépit : il ne veut pas perdre Isabelle, dont il pense qu'elle lui est due. Bel exercice de mesquinerie égoïste d'un côté, feuilleton d'un aveuglement de l'autre. Avec, au final, des hommes pitoyables à en devenir presque touchants – des dupes – et des femmes qui gagnent.

Thierry Hancisse a compris que *L'Ecole des maris* n'est pas une pièce amusante. Il joue la noirceur pour la rendre drôle. Sganarelle est un bougre à cheveux roux (Jérôme Pouly), qui fait penser à Bourvil ; son frère Ariste est habillé comme un épouvantail chic ; Isabelle (Coraly Zahonero) affiche une beauté simple... Cette façon de donner des repères immédiats laisse le champ libre à ce qui occupe Thierry Hancisse : la vitalité du jeu. Il lance ses camarades de troupe sur le plateau, il les incite à empoigner leur personnage. C'est une mise en scène d'acteur pour des acteurs.

Andrejz Seweryn monte *Le Mariage forcé* dans la tradition, mise au goût du jour, de la comédie-ballet. Gestuelle étudiée, chants, jeu d'apparitions-disparitions : la contrainte est à la mesure de l'ambition. Elle met la pièce en porte-à-faux, entre rêve et réalisme. Les comédiens peinent à trouver le rythme. Le spectateur reste perplexe : la réunion de ces deux mises en scène en une soirée était-elle une si bonne idée ?

Brigitte Salino

Drames en série

Jean-François Raffaëlli a échoué à faire du naturalisme pictural plus qu'une illustration larmoyante

JEAN-FRANÇOIS RAFFAËLLI, Musée Marmottan, 2 rue Louis-Boilly, Paris-16e. Mo Muette. Tél. : 01-42-24-07-02. Du mercredi au lundi de 10 heures à 17 heures. Entrée : 40 F (6,10 €). Jusqu'au 16 janvier.

Réunissez une demi-douzaine de tableaux bien choisis dans l'œuvre d'un peintre secondaire : sa réputation en sera améliorée et le visiteur s'en ira convaincu que ledit peintre méritait d'être tiré de l'oubli. Du même artiste, rassemblez cinquante toiles, auxquels s'ajoutent dessins, pastels et estampes : le voici enterré, bien profondément. C'est, transposée dans l'histoire de l'art, la fable de l'ours et du dormeur qui se répète.

Le dormeur se nomme Jean-François Raffaëlli, parisien, né en 1850, mort en 1924. A la fin des années 1870 et dans la décennie suivante, aux alentours de ses trente ans, il est l'une des figures du naturalisme. Il habite alors Asnières, zone, écrit-il, *« des cabanes de bois qu'habitent des êtres inouïs, des chevaux maigres, des voitures sans tons et des chiens errants »*. Convaincu d'avoir découvert un monde nouveau, décidé à le peindre, il entreprend l'inventaire des petits métiers, des petites gens, des jardinets, des rues qui se perdent dans les terrains vagues et des manufactures bâties dans les champs. Il fonde le Dîner de la Banlieue, avec Huysmans, Rodin, Chéret et Léon Daudet pour convives. Dans la presse, Mirbeau célèbre ses mérites et Huysmans le tient pour l'inventeur d'une peinture nouvelle : *« Enfin l'artiste est donc venu qui aura rendu la mélancolique grandeur des sites anémiques couchés sous l'infini des ciels ; voici donc enfin exprimée cette note poignante du spleen des paysages, des plaintives délices de nos banlieues ! »*

Si l'on ne juge une toile ou un pastel que d'après son sujet, Huysmans a indubitablement raison : Raffaëlli peuple ses œuvres de gueux et de chiffonniers, de buveurs d'absinthe et de filles phtisiques. Simplement, la peinture et le dessin desservent ce projet, par excès de zèle. Ils en font trop : trop de pâleur, trop de noirceur, trop d'effets dans les mises en place, trop de mélodrame. Les types sociaux sont traités isolément, comme on isolerait un insecte particulièrement bizarre, et, qui plus est, ce sont des types, des figures de synthèse. Chacune doit porter tous les signes de la misère, de l'accablement, de la solitude et de la nullité. Les repasseuses et les femmes de chambre de Degas suggèrent, dans leurs attitudes et leurs costumes, une fatigue et une tristesse infiniment plus sensibles, parce qu'elles ne sont que suggérées – non annoncées et illustrées.

C'est ici que la rétrospective nuit terriblement à l'artiste. La mécanique du misérabilisme fonctionne trop bien. Le pathétique tourne au système, si vite. Ne verrait-on que *Les Invités attendant la noce* de 1881 et quelques huiles sur carton contemporaines, Raffaëlli s'en sortirait assez à son avantage. Mais ses *Bohèmes au café* ne sont ni du Degas, ni du Forain, pas même du Gervex. Quant à ses vues de Paris, qui l'ont tant occupé après 1890, il eût été raisonnable d'en éviter la réunion. Le souvenir d'un Pissarro et d'un Caillebotte leur cause un grand tort. Caillebotte, du reste, ne l'estimait guère et s'opposa autant qu'il put à la présence de Raffaëlli dans les expositions du groupe impressionniste où Degas cherchait à l'imposer, pour faire nombre et asseoir son influence face à celle de Monet. Rétrospectivement, ses réticences apparaissent légitimes, tant l'œuvre de Raffaëlli se compromet dans la banalité et la production en série.

DEUX EXCEPTIONS

Deux portraits font exception, pour partie parce qu'ils figurent l'un Clemenceau, l'autre Edmond de Goncourt, pour partie parce que leur auteur y fait preuve d'une fermeté exceptionnelle dans son œuvre. Le Goncourt sent fort la pose et l'artifice, mais se rachète par la clarté lunaire qui émane du visage. Le *Clemenceau prononçant un discours au cirque Fernando* est une large et haute toile, composée dissymétriquement, très efficace. L'homme politique y est moins fortement représenté que dans son portrait par Manet, mais l'œuvre s'impose néanmoins par sa netteté. Elle est du petit nombre de celles qui auraient permis, dans une autre exposition, de rendre justice à Raffaëlli – plutôt que de l'accabler par souci d'exhaustivité.

Philippe Dagen

CONCERTS

CONCOURS INTERNATIONAL
LONG-THIBAUD
VILLE de PARIS
VIOLON
Demi-finales
SALLE GAVEAU
Lundi 8 novembre
Mardi 9 novembre
9 h et 14 h 30
Finale Récital
SALLE OLIVIER MESSIAEN
Radio France
Vendredi 12 novembre
14 h, 17 h et 20 h
Finale concerto
Samedi 13 novembre
14 h et 18 h
Concert de Gala
SALLE PLEYEL
Lundi 15 novembre - 20 h 30
Orchestre philharmonique de Radio France
Direction Marek Janowski
Valmalete

GAVEAU
15 novembre 1999 – 20 h 30
La Fondation Lucchini
présente
Hommage à Chopin
Daniele
ALBERTI
Nocturnes, fantaisie, prélude, valse, polonaises
16 novembre 1999 - 20 h 30
Maurizio
BAGLINI
vainqueur du
Monte-Carlo Piano Masters 99
Orchestre du CNR
Direction
ARMIN JORDAN
Lekeu-Chopin-Beethoven

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Heinrich Schütz
Psaumes de David
20 novembre < 20h
Madrigaux
21 novembre < 15h
Konrad Junghänd, dir.
Cantus Cölln
Concerto Palatino
Giovanni Gabrieli
sonates, chansons et motets
Bruce Dickey, direction
Concerto Palatino
21 novembre < 16h30
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

Stravinski
Variations chorales
Chostakovitch
Concerto pour violoncelle n°1
Milhaud
Les Choéphores
Mstislav
Rostropovich
Jean-Claude
Casadesus
Salomé Haller • Karine Ohanyan
Sviatoslav Smirnov • Edith Scob
Chœur Régional
Vittoria d'Ile de France
Théâtre des Champs Elysées
Samedi 13 novembre • 20h
Tél. 01 49 52 50 50
vendredi 12 novembre • 20h
dimanche 14 novembre • 18h30
Nouveau Siècle Lille
03 20 12 82 40
Orchestre national de Lille
Région Nord-Pas de Calais

SORTIR

PARIS

Merce Cunningham Dance Company
Finir l'année avec Merce Cunningham, c'est avoir le bonheur d'observer une des œuvres les plus foisonnantes et riches du XXe siècle. Exigeante, inventive, joueuse, mêlant aujourd'hui les créatures virtuelles à des danseurs en chair et en os, comme dans ce *Biped*, créé à Berkeley en avril. C'est en effet le vivant qu'a toujours interrogé le chorégraphe américain, en appuyant son mouvement sur l'observation des oiseaux, des phénomènes de groupe, des lumières de la nature. On ne peut qu'engager le lecteur à dévorer l'extraordinaire *Beach Birds for Camera*, une chorégraphie de 1991, réécrite pour l'objectif et filmée par Elliot Caplan (Mezzo, le 19 novembre, 20 h 45). Rappelons que, aux côtés de la toute dernière création, la compagnie présente *Summerspace*, reprend pour la première fois *Rune*, qui date de 1959, *CRWDSPCR*, *Pond Way* et *Windows*, trois pièces récentes.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e . Du 9 au 20 novembre, à 20 h 30 ; le 14, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 100 F et 160 F.

Cinémathèque de la danse
A l'occasion du Festival d'automne, la cinémathèque de la danse a conçu un programme ambitieux, transversal, plein de détours savants et de filiations secrètes. Pour commencer (le 8 novembre à 20 h 30) : un hommage à Viola Farber, la légende, ex-danseuse de Merce Cunningham. La chorégraphe américaine fut le maître à danser et à penser de Mathilde Monnier (présente au Festival d'automne en décembre). Puis on verra et découvrira (le 15 novembre à 21 heures), Charles Atlas dans ses œuvres, à la fois le réalisateur-vidéo des danses de Merce Cunningham et un poète assez marginal, magicien de l'image et de l'incongruité. Pour finir, tout sur Martha Graham, la pionnière, avec des films rares. Ainsi les 8, 15 et 28 novembre s'écrit, avec génie, une part de l'histoire de la danse américaine.
Salle de la Cinémathèque française, palais de Chaillot, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-53-65-74-70. 29 F.

NEVERS

Rencontres internationales de D'Jazz
Treizièmes du nom et toujours une ligne artistique exigeante, attentive à la création comme à l'histoire du jazz. Au programme, notamment, quelques Autrichiens avec les formations de Christian Muthspiel et Max Nagl ; des solos du contrebassiste américain Mark Helias, du saxophoniste britannique John Surman (par ailleurs présent avec son quartette), du pianiste belge Fred Van Hove et du percussionniste espagnol Ramon Lopez ; les groupes vedettes de Michel Portal, Henri Texier et Elvin Jones ; la pianiste Marylin Crispell, en duo avec le contrebassiste Gary Peacock ; le trio des saxophonistes Ellery Eskelin et François Corneloup, qui présentera une création avec le chanteur breton Yann-Fañch Kemener ; et encore Thomas Borgmann, Gian Luigi Trovesi ou Helios Quartet. Concerts au PAC des Ouches, à l'auditorium Jean-Jaurès, au Théâtre municipal ou à la Maison de la culture.
Rencontres internationales de D'Jazz, 58 Nevers. Jusqu'au 13 novembre. Tél. : 03-86-57-88-51. De 50 F à 150 F.

RENNES

Festival « Mettre en scène »
Rencontre internationale de metteurs en scène et de chorégraphes, « Mettre en scène » présente dans plusieurs salles de Rennes et des environs des créations, des impromptus et des performances. Parmi les spectacles proposés figurent notamment : *Cage Circus,* un « Inventorio d'après John Cage et autres inventeurs » mis en scène par Benoît Bradel ; *Les Aveugles,* un impromptu allemand mis en scène par Christian von Treskow ; une chorégraphie pour six danseurs et huit comédiens de Catherine Diverrès et une chorégraphie de Stéphane Aubin en collaboration avec Laurent Saksik, plasticien. De nombreuses troupes étrangères de théâtre et de danse, venues d'Allemagne, d'Espagne, de Belgique, des Etats-Unis, d'Italie et du Japon seront également au rendez-vous.
Théâtre National de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Du 9 au 20 novembre. Tél. : 02-99-31-12-31. 50 F et 80 F ; pass : 300 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Dingues de Knoxville
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris-20e . Mo Pelleport. Du 9 novembre au 5 décembre. Les mardi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F.

Iphigénie ou le Péché des dieux
de Michel Azama, mise en scène de Véronique Nordey.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les 9, 10, 12, 13, 16, à 20 h 30 ; les 11 et 14, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 30 F et 50 F.

Le Roi des schnorrers
de Marco Koskas, d'après Israël Zangwill, mise en scène de Claude Vajda.
Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris 5e. Mo Censier-Daubenton. Du 9 novembre au 5 décembre. Du lundi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 16 heures et 20 h 45. Relâche vendredi. Tél. : 01-42-17-10-36. 80 F et 120 F.

Compagnie Castafiore
Marcia Barcellos, Karl Biscuit : *Lucioles et autres stratagèmes.*
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le 9, à 19 heures ; les 10, 11, 12 et 13, à 20 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 70 F à 160 F.

Compagnie Silenda
Laura Simi, Damiano Foa : *Jurnal, Terra in gioco.*
Forum culturel, 1, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Les 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. 100 F.

Ballet national de Marseille
Jacques Garnier : *Aunis.* Claude Brumachon : *Lola.* Maryse Delente : *L'Etrangère.* Marie-Claude Pietragalla : *Corsica.*
Théâtre de l'Agora, place de l'Agora, 91 Evry. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-60-91-65-65. 120 F.

Orchestre de Paris
Œuvres de Schoenberg, Mahler et Stravinsky. Thomas Hampson (baryton), Pierre Boulez (direction).
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er . Mo Châtelet. Le 9, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 350 F.

Platée
de Rameau : *version de concert.* Jean-Paul Fouchécourt, Mireille Delunsch, Thierry Félix, Paul Agnew, Doris Lamprecht, les Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction).
Théâtre, place de la République, 78 Poissy. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-39-79-03-03. De 190 F à 220 F.

Andrew Hill
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 8 et 9, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 120 F.

Erik Truffaz
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. Les 9 et 10, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Dun Leia
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. Le 9, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 80 F.

Marianne James
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mo Place-de-Clichy. Les 9, 10, 11, 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 150 F.

Juliette Gréco
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mo Créteil-Préfecture. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 150 F.

Michel Hermon
Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Mo Malakoff-Plateau-de-Vanves. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. 120 F.

Orlando Dias (tango)
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6e. Mo Odéon. Les 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. 120 F.

RÉSERVATIONS

Elvin Jones
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Les 16 et 17 novembre, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Romano, Sclavis, Texier, Le Querrec
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Le 22 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

LeMonde Job: WMQ0911--0036-0 WAS LMQ0911-36 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:58 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 29Fap:100 N°:0672 Lcp:700 CMYK

L'enfance face à la mort

La revue semestrielle « Etudes sur la mort » s'est intéressée aux deuils subis par les enfants. Il ressort de ce travail que la pire attitude, de la part des adultes, est de ne pas répondre aux questions de ces derniers

LES ADULTES n'aiment pas parler de la mort aux enfants. A tort, selon l'avis de nombreux psychologues. La revue semestrielle *Etudes sur la mort,* fondée en 1966 par la Société de thanatologie, s'attaque à certaines idées reçues, dans son dernier numéro consacré aux *« deuils dans l'enfance »* (numéro 115, 1999, diffusion PUF). Celui-ci reprend les actes d'un colloque organisé en mai 1997, à Lausanne. *« Il n'y a pas qu'une bonne façon de traiter de la mort avec les enfants. Mais il y a une très mauvaise façon de traiter la mort et de traiter les enfants, c'est de ne pas parler avec ces derniers quand ils questionnent sur la mort ou quand ils la rencontrent »,* affirme la psychologue Alice Holleaux.

RISQUE DE CULPABILITÉ

L'enfant n'est protégé ni contre la maladie grave (cancer, sida), ni contre la perte de ses proches (parents, grands-parents, frères et sœurs). En conséquence, il possède, comme l'adulte, le droit d'accomplir pleinement son *« travail du deuil »*. D'autant que

ce processus psychologique, indispensable pour intégrer la perte de l'autre, se trouve compliqué chez les jeunes par leurs modes de représentation spécifiques, variables selon l'âge. Si, en règle générale, l'enfant associe volontiers la mort à la vieillesse, pour autant il ne la considère jamais comme naturelle. Il existe forcément un responsable. Comme, dans le même temps, il vit ses rapports à autrui sur le mode de l'ambivalence (amour-haine), il subsiste toujours un fort risque de culpabilité. A-t-il été un bon fils ? N'est-il pas responsable du décès de son père ? C'est pourquoi l'enfant doit être aidé dans cette épreuve. Mais pour cela il a besoin de *« connaître la réalité »*.

Le professeur Hanus, psychiatre, président de l'association Vivre son deuil, va même plus loin. D'après lui, *« il est nécessaire de ne pas l'écarter* [...] *de la phase terminale de la maladie, des moments de la mort, de la vue du cadavre, des cérémonies de funérailles et des visites au cimetière »*. Car, l'autre moyen d'être en paix avec ses morts, est de participer aux rites funéraires. C'est ainsi qu'au Rwanda, aujourd'hui, sont organisés un peu partout « des cérémonies de déterrement et de réenterrement dans la dignité » des restes des victimes du génocide.

A l'inverse, certaines maladresses sont à éviter. Ainsi est-il indispensable d'utiliser un vocabulaire univoque. *« Si vous croyez que les morts vont au ciel, faites attention à ce que l'enfant ne croie pas qu'ils vont lui tomber dessus »,* prévient Alice Holleaux. Mais les difficultés peuvent également apparaître lorsqu'on fait de l'enfant, déjà privé d'amour et de soutien, un chargé de mission (*« maintenant, c'est toi, l'homme de la famille »*).

ABORDER LE SUJET

Tout ceci rend inévitable la question d'une pédagogie de la mort. Sur ce point, l'école a sans doute son rôle à jouer, comme le souligne Frédéric Jesu, pédopsychiatre. Sans aller jusqu'à organiser des journées pédagogiques de *« sensibilisation à l'approche de la mort »*, comme dans ce lycée de Martigny (Suisse), il semble concevable d'aborder la question *« dès les petites classes, à travers les contes, les légendes et les mythes »*.

S'il n'est pas question de réinstaurer, au nom de l'hygiène mentale, la pesante codification des deuils obligés, tous insistent sur un point : il est indispensable de laisser le jeune *« faire le chemin de son deuil comme il l'entend »*. Une façon de dire qu'il faut faire confiance à l'enfant. Convenablement soutenu, il est capable de faire face et même *« d'en sortir grandi »*.

Frédérique Pascal

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Devenu le maître du jeu, Bill Gates n'avait oublié qu'une chose : le jeu lui-même entend bien rester le maître. Son histoire n'a pas de meilleur équivalent que celle de John Rockefeller qui a fini, lui aussi, par se casser le nez sur les arbitres du jeu. Le capitalisme ne vit pas seulement des destructions créatrices qu'il entraîne et dont on ne manque pas de répertorier les dégâts évidents. Dans son programme génétique, l'économie libérale possède aussi une sorte de raison d'Etat qui s'exprime sous la forme du règne de la loi. Le capitalisme, comme totalité, en cas de besoin, sait se préférer aux capitalistes, même superpuissants, qu'il produit par ailleurs. En cela, les divers dispositifs antitrust qui existent relèvent moins de la morale citoyenne que de la gymnastique purgative. Gates était un authentique héros du capitalisme, mais il menaçait de devenir un gêneur pour ce système qu'il prétendait servir autant qu'il en profitait. Bill Gates n'est peut-être pas un mauvais bougre, mais sa sanction est une excellente nouvelle.

LA TRIBUNE
Pascal Aubert

■ Il apparaît clairement que l'âge d'or du numéro un mondial du logiciel tire à sa fin. Même si la procédure engagée par les autorités antitrust n'aboutit pas, dans quelques mois, à la sanction extrême – un morcellement de ses activités – les concessions que devra consentir la firme de Redmond pour échapper à ce destin funeste affecteront sans nul doute radicalement sa prédominance actuelle. En dépit de cette sombre perspective, Microsoft n'a, paradoxalement, pas de souci à se faire sur le court terme. L'infortune de l'un ne fera pas, par transfert automatique, la fortune des autres. En quelques années, Microsoft s'est installé dans la vie des utilisateurs d'informatique et dans celle de dizaines de millions d'internautes. L'en déloger demandera beaucoup de temps, de créativité technologique et de savoir-faire commercial. D'autant que, sentant son royaume chanceler, Bill Gates n'a pas attendu pour partir en quête d'autres territoires.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ L'affaire de la MNEF et la démission de Dominique Strauss-Kahn ont relancé, au sein même de la gauche, un débat que l'on croyait proche d'être clos, celui de la réforme de la justice. Ainsi, un net clivage est-il apparu, ces jours derniers, entre deux types d'attitudes. Certains, comme Martine Aubry ou Elisabeth Guigou, tout en regrettant effectivement le départ du ministre de l'économie et des finances, ont estimé que ce dernier n'avait fait que respecter le principe de l'indépendance des juges que s'efforce de promouvoir le gouvernement, à travers sa réforme de l'institution judiciaire. D'autres, comme Michel Charasse ou Jean-Pierre Chevènement, tout en concédant que les juges doivent remplir leur mission, pensent que DSK a été victime du couple infernal presse-justice, voire qu'il aurait dû ne pas céder à cette pression et ne pas quitter le gouvernement, au nom du primat de la responsabilité politique. Ainsi, le projet de loi sur les liens entre le parquet et la chancellerie semble loin de faire l'unanimité chez les socialistes. L'aile moderniste du parti réclame une claire séparation des pouvoirs. La vieille garde républicaine dénonce l'avènement de la République des juges.

RTL
Alain Duhamel

■ Le congrès de l'Internationale socialiste a au moins deux utilités. La première est de remettre la politique à sa place et sur ses pieds : ne pas se laisser obnubiler par les *« affaires »* qu'il faut traiter, bien sûr, mais qui ne sont que le tout-à-l'égout de la vie publique. En ce sens, les débats ouverts de l'Internationale socialiste rappellent que la politique, ce sont d'abord des idées. Et puis, pour ce dernier congrès d'avant l'an 2000, la question de la modernisation de la social-démocratie se trouve naturellement, et fort heureusement, au centre des discussions. Elle se focalise inévitablement autour du duel intellectuel à fleurets mouchetés entre Tony Blair et Lionel Jospin. En ce qui concerne le marché, la modernité est peut-être du côté français ; en ce qui concerne l'équité, peut-être du côté anglais.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

www.digiscents.com

Après les images et les sons, Internet pourrait bientôt transmettre des odeurs

***« SI UNE IMAGE** vaut mille mots, une odeur vaut mille images... Imaginez une information qui prendrait vie grâce aux senteurs d'une contrée lointaine, une vidéo exhalant les effluves de l'amour ou du danger »,* une publicité *« dégageant le parfum d'un tissu, recréant l'odeur indéfinissable d'une voiture neuve »* ou celle, plus franche, du hamburger sur le gril.

Deux entrepreneurs californiens, Dexter Smith and Joel Bellenson, viennent de rendre public un procédé permettant de créer des odeurs par ordinateur, puis de les diffuser via Internet. L'annonce ressemble à un canular, mais, à San Francisco, Smith et Bellenson sont pris au sérieux, car ils ont déjà fait fortune dans la conception de logiciels pour les laboratoires de biologie et d'ingénierie génétique. Leur nouvelle société s'appelle Digiscents (*senteurs numériques*).

Si tout se passe comme prévu, les internautes pourront bientôt connecter à leur ordinateur multimédia un nouveau boîtier, le « synthétiseur personnel d'odeurs iSmell », équipé de mini-cartouches contenant une centaine d'huiles aromatiques. Selon les instructions envoyées par l'ordinateur, iSmell réalisera des mélanges très précis, créant ainsi une infinité de parfums, qui seront propulsés dans l'atmosphère par un petit ventilateur.

Digiscents fournira aux concepteurs de sites web et de jeux vidéo les logiciels nécessaires pour intégrer cette fonction dans leurs programmes et coordonner le déclenchement de iSmell avec la transmission de leurs images ou de leurs musiques. Elle ouvrira également une « bibliothèque d'odeurs », répertoire de milliers d'instructions correspondant chacune à un mélange particulier, du plus enivrant au plus repoussant...

Par ailleurs, tout internaute sera libre de programmer ses propres mélanges pour recréer des odeurs naturelles ou inventer des fragrances inédites : Internet va démocratiser une forme de création artistique réservée jusqu'ici à une poignée de professionnels. Déjà, Digiscent recrute sur son site web des bénévoles désireux de devenir « scentographes », ou créateurs d'odeurs nouvelles, qui pourront emprunter les logiciels et équipements nécessaires. Par la suite, elle ouvrira un site grand public qui permettra aux internautes d'envoyer des courriers électroniques parfumés, d'imaginer des accompagnements odorants pour leurs photos et leurs musiques préférées, et de consigner leurs créations olfactives dans le grand registre mondial des odeurs numériques.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

SPRAY

■ Après la Norvège et l'Allemagne, la société américano-suédoise Spray a ouvert un site-portail pour les Français. En plus des services habituels (moteur de recherche, guides, dépêches d'actualité, magazines thématiques, rubriques pratiques, forums, commerce électronique...), Spray-France propose un accès Internet gratuit et un service de gestion de noms de domaines. Le site italien devrait ouvrir prochainement.
www.spray.fr

ÉTUDIANTS

■ Dans le cadre du *« Plan social étudiant »*, le Crous de Créteil a ouvert sur Internet un *« guichet électronique de l'étudiant »* donnant accès à des informations sur tous les services de la vie étudiante pour l'académie de Créteil (stages et emplois, logement, bourses et emprunts, sorties et voyages, vente aux enchères) et permettant d'entamer des démarches administratives.
www.guichet-etudiant.com

BIRMANIE

■ La Birmanie dispose désormais d'un accès direct à Internet par liaison satellite, grâce à un partenariat entre une société privée locale, etSingTel, la compagnie de téléphone de Singapour. *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2340 F* Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ F 901 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021**

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Rase-mottes en Chine *par Alain Rollat*

LES SERFS coréens de l'empereur de Chine sont gens discrets. Ils se terrent si bien, dans les bois de Mandchourie, que personne ne connaît leur existence. Il en mourra beaucoup, cet hiver, mais nul ne s'en apercevra. Les huttes où ils s'abritent sont déjà des tombeaux. C'est déjà ça. Tous n'auront pas la chance de mourir dans la clandestinité. Les autorités chinoises en renverront beaucoup dans leur pays d'origine, la Corée du Nord, où ils moisiront en prison. La clémence du maître de Pékin à l'égard de ces voisins en quête d'exil est sans pareille : elle tolère leur présence du côté chinois de la frontière, à condition qu'ils ne revendiquent aucun statut. Si ces hommes des bois osent se dire réfugiés, au motif qu'ils ont en commun d'avoir fui le régime stalinien de Pyongyang, ils sont aussitôt renvoyés du côté nord-coréen. S'ils ont le bon goût de crever en silence, ils gagnent le droit d'être corvéables à merci dans les fermes chinoises, en échange d'un riz quotidien. Leur condition est si pitoyable que la caméra des deux Marco Polo d'Arte-Info qui les ont découverts, Michel Taubmann et Eric Bergeron, en a pleuré hors champ. Ses larmes étaient perceptibles sous la sobriété de ses gros plans.

Donc, la prochaine fois que vous partagerez le thé avec l'empereur de Chine, demandez-lui des nouvelles de ces morts-vivants. Passera-t-il la Noël, ce bébé qu'on a vu téter un sein sous une crèche de branchages ? C'est la seule de ces créatures dont on ait vu le visage. *« Si nous sommes pris,* disait sa mère, filmée de dos, *il sera abandonné... »* Elle venait d'accoucher seule. Son jeune mari ne se plaignait pas : *« La vie est difficile, ici, mais on a l'esprit en paix... »* Ce couple d'étudiants nord-coréens s'accommodait de tout. S'appelait-il Joseph ? S'appelait-elle Marie ? Demandez aussi à votre partenaire quelle réponse faire à cet homme qui sanglotait devant ses trois gosses parce qu'il ne savait plus ce qu'était devenue sa femme. Elle avait été arrêtée par la police chinoise alors qu'il franchissait la frontière nord-coréenne pour essayer de la rejoindre. Il suppliait la caméra de lui ôter un doute : *« C'est quand même pour vivre que nous sommes nés, non ?... »* Quel est votre avis, hors commerce ? Et n'oubliez pas de transmettre le message de cette femme écrivain qui préférait l'esclavage à la chinoise, sous trois époux successifs, auxquels elle avait été vendue, plutôt que de continuer à chanter les louanges du maître de Pyongyang : *« Les hommes deviennent des bêtes sauvages, il faudrait en refaire des hommes... »* Suggérez à votre client la création d'une fondation Airbus.

LeMonde Job: WMQ0911--0037-0 WAS LMQ0911-37 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 09:07 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 29Fap:100 N°:0673 Lcp:700 CMYK

LUNDI 8 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.55 Un mur à Berlin. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Avec Make up, Dominique Lavanant, Enki Bilal, Tori Amos. **Canal +**
18.30 L'Invité de PLS. Michael Gorbatchev. **LCI**
19.00 Le Grand Journal. Invité : Le général Jaruzleski. **LCI**
20.15 Le Journal de l'histoire. Le Prix Goncourt ; Le 18 Brumaire ; Pierrot le fou. **Histoire**
20.30 Soirée spéciale Berlin. En direct de Berlin. Invités : Brigitte Sauzay, Marcus Wolf. **LCI**
21.00 Lundi soir. Invités : Philippe Candeloro et Eric Raoult. **Eurosport**
21.05 Le Point. Guerre du homard. Puits de pétrole : Attention ! Vapeurs toxiques. **TV 5**
21.05 La Route. Invitées : Catherine Jacob et Nathalie Garçon. **Canal Jimmy**
22.40 Argent public. Le Mystère des anciens combattants. Le football et les municipalités. L'argent de l'alcool. L'aérodrome de Bourgoin. Djibouti, le reportage que vous ne verrez pas.Invité : André Santini. **France 2**

DOCUMENTAIRES

18.10 La Chute du Mur. [3/3]. **Planète**
19.00 Nature. Alerte nucléaire à Three Mile Island. **Arte**
20.00 Et si les boss devenaient employés. [6/6]. **Planète**
20.15 Reportage. La Peur du loup. **Arte**
20.45 Le temps des cathédrales. [1 et 2/9]. **Histoire**
21.25 Kimberley, terre des Wandjina. **Planète**
21.45 Il était une fois le royaume d'Angleterre. **Odyssée**
22.15 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [2/6]. **Odyssée**
22.30 Jean Marais. **Festival**
23.00 Trop petit pour trop apprendre. **Planète**
23.05 Les Secrets de la guerre secrète. **Odyssée**
23.45 Caravaniers de Mauritanie. **Planète**
0.10 Hockey sur glace, le sport national canadien. [1/4]. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Rugby à XIII. Championnat de France (9e journée). XIII Catalan - Grand Avignon. **Pathé Sport**
20.55 Football. Championnat d'Angleterre (14e journée). Newcastle - Everton. **Canal + vert**
22.00 Equitation. Show Jumping de Vienne (Autriche). **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 La Bohème. Mise en scène. Giancarlo Menotti. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra municipal de Genève, dir. L. Magiera. **Muzzik**
22.45 Taÿfa et Gaelic Storm. Lors du Festival interceltique. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.55 Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre [2/3]. **France 2**
22.30 Royce, l'espion rebelle. Rod Holcomb. ○. **M 6**
23.15 La Loi. John Badham. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

22.20 Court au 13. **13ème RUE**
22.30 Court-circuit. *Pinocchio.* Gianluigi Toccafondo. **0.35** *Avant la nuit.* M. Lanssens. **Arte**

SÉRIES

20.30 Rude Awakening. Ma maman à la télé. **Canal Jimmy**
20.55 Joséphine, ange gardien. Une santé d'enfer. **TF 1**
21.50 New York Police Blues. Comme des gamins (v.o.). **Canal Jimmy**
22.30 First Wave. Sujet 117. **13ème RUE**
22.55 Aux frontières du réel. Biogenèse. ○. **TSR**
23.10 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'homme aux yeux violets. **Série Club**
23.15 New York District. [1/2]. La loi du silence (v.o.). **13ème RUE**
23.45 Profiler. Marqué aux fers. ○. **TSR**
0.00 New York Undercover. [Pilote]. L'homme de l'année. **13ème RUE**

FILMS

18.10 Trois vies et une seule mort ■ ■
Raoul Ruiz (France, 1995, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
20.10 Le Patient anglais ■ ■
Anthony Minghella (Fr. - EU, 1996, 165 min) ○. **TSR**
20.30 Le Cottage enchanté ■ ■
John Cromwell (EU, 1945, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**

MEZZO

20.45 Toute la ville danse ■ ■
Julien Duvivier. Avec Luise Rainer, Fernand Gravey (Etats-Unis, 1938, N., 120 min) ○. **Mezzo**
21.00 Possession ■ ■
Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
22.15 La Chair de l'orchidée ■ ■
Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 90 min) ○. **TV 5**
22.25 Petits arrangements avec les morts ■ ■
Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.45 Un, deux, trois ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1961, N., 120 min) ○. **Histoire**
23.00 Orange mécanique ■ ■ ■
Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 135 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
23.35 Le Faucon maltais ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 95 min) ○. **Cinétoile**
23.40 Va où ton cœur te porte ■ ■
Cristina Comencini (Italie - Allemagne, 1996, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.25 Orphée ■ ■ ■
Jean Cocteau (France, 1949, N., 90 min) ○. **France 2**
1.00 La Lumière des étoiles mortes ■ ■
Charles Matton (France, 1993, 110 min) ○. **Cinéstar 2**
1.05 La Chair de l'orchidée ■ ■
Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) ○. **TV 5**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net. Le mur de Berlin.
20.00 Journal, Boom, Météo.
20.50 5 millions pour l'an 2000.
20.55 Joséphine, ange gardien. Une santé d'enfer ○.
22.45 Y a pas photo !
0.15 Minuit sport.
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.20 Hartley, cœurs à vif ○.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille ○.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Chasseurs d'écume. Téléfilm. Denys Granier-Deferre [2/3] ○.
22.40 Argent public.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Orphée ■ ■ ■ Film. Jean Cocteau ○.
1.55 Mezzo l'info.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Borsalino and Co Film. Jacques Deray. ○.
22.40 Météo, Soir 3.
23.15 La Loi. Téléfilm. John Badham ○.
1.15 La Case de l'Oncle Doc. La Course de l'aube.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 A armes égales Film. Ridley Scott ○.
22.40 Tragédies minuscules ○.
22.45 Le Plaisir (et ses petits tracas) ■ Film. Nicolas Boukhrief ○.
0.25 Boxe hebdo.
1.25 Attention bandits Film. Claude Lelouch ○.

ARTE

19.00 Nature. Alerte nucléaire à Three Mile Island.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. La Peur du loup.
20.45 A la vie, à la mort ! ■ Film. Robert Guédiguian ○.
22.30 Court-circuit 1. Pinocchio.
22.35 Gaston's War Film. Robbe De Hert (v.o.). ○.
0.35 Court circuit 2. Avant la nuit.
1.05 Faire kifer les anges.

M 6

18.25 Stargate SG-1 ○.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Six minutes sur le siècle.
20.55 Meurtre en suspens ■ Film. John Badham ○.
22.30 Royce, l'espion rebelle. Téléfilm. Rod Holcomb ○.
0.15 Culture pub.
0.45 Jazz 6. Chucho Valdes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso, Poésie sur parole. André Breton.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. Autour de Francis Poulenc.
22.30 Surpris par la Nuit. Redécouverte : Jean Cocteau, un moderne toujours offensant.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 L'Argia. Opéra de Marc-Antonio Cesti. Par le Concerto Vocale, dir. René Jacobs, Laura Polverelli (Laurindo / Argia), Dorothee Jansen (Dorisbe).
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Proust et la musique. Œuvres de Beethoven, Saint-Saëns, Hahn, Wagner, Fauré, Rameau, Chaminade, Debussy.
22.23 Les Soirées (suite)... Œuvres de Chabrier, R. Schumann, Franck, Ravel.

Le Monde TÉLÉVISION

ODYSSÉE

18.05 Afrique du Sud, Canada : histoires parallèles
Assis en rond sur la moquette d'une salle de conférence, des Indiens du Canada et des Noirs sud-africains fument le calumet de la paix. Ce document rend compte des échanges entre ces deux délégations, et nous conduit à cette évidence : l'une et l'autre ont subi – ou subissent encore – une expérience comparable. Expropriation, ségrégation, déportation...

MEZZO

20.45 Toute la ville danse ■ ■
Fin 1937, après les succès de *Pépé le Moko* et d'*Un Carnet de bal*, Julien Duvivier fut engagé par la MGM pour tourner *The Great Waltz*, biographie romancée de Johan Strauss II, avec Fernand Gravey. Duvivier se livra à une époustouflante démonstration de technique à l'américaine, tout en créant une insidieuse atmosphère romantique avec de belles idées de mise en scène. En v.o.

VOYAGE

23.00 Routes oubliées
Haïti, une moitié de paradis, d'Eric Sarner, premier document de cette nouvelle série en cinq volets, coproduite avec Transparence Productions, n'est pas une émission touristique ordinaire. C'est un carnet de voyage dans un pays ruiné mais créatif. Peu de plages, plutôt une misère drue, des gosses dans les rues, des artistes qui sculptent dans leurs rêves avec du papier ou du fer.

MARDI 9 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.45 « Nous sommes le peuple ». Leipzig 1989. **Arte**
22.00 Les Duos de la réussite. Invités : Thierry Roland ; Jean-Michel Larqué. **Forum Planète**
22.55 Le Prix de la mort. **Forum Planète**

MAGAZINES

12.00 Entretien. Helmut Khol. **LCI**
14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : L'exil malgré soi, la double exclusion. Avec Yamina Benguigui. **La Cinquième**
16.05 Saga-Cités. Rituels sur ordonnance. **France 3**
17.00 Les Lumières du music-hall. Michèle Torr. Jacques Brel. **Paris Première**
18.15 Comme au cinéma. Les grandes séductrices. Glamour toujours ? Portrait chaud sur papier glacé. Claudia Cardinale a dit oui. Le libertin. Glamour à mort. Pub de stars contre spot de top. **TV 5**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Beck ; Phil Collins, Loïck Peyron. **Canal +**
18.30 L'Invité de PLS. Hubert Vedrine. **LCI**
19.00 Archimède. Voir : Fruit de mer. Pourquoi : La tête sur les épaules. Expérience : Bonne pioche ! Sciences animées : Courbe en cloche. Application : Dessine-moi un bateau. Livre : L'odyssée de l'homme. **Arte**
19.30 Soirée anniversaire. En direct. Les cérémonies de commémorations des 10 ans de la chute du mur de Berlin. **LCI**
20.15 Le Journal de l'histoire. La chute du mur de Berlin. Avec Alexandre Adler. **LCI**
20.50 Pourquoi ça marche ? Les nouvelles relations amoureuses. Je fais tout pour que mon couple dure plus longtemps. Les nouvelles façons de se rencontrer. J'ai vingt ans et je vis en couple chez mes parents. Le sexe ça s'apprend ! L'amour sur un plateau... télé ! Invitée : Elsa Zylberstein. **M 6**
20.55 Pourquoi ? Comment ? Petites erreurs et grosses catastrophes. Invité : Marc Jolivet. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. Les prix littéraires en question. Invités : Robert Sabatier ; Jérôme Garcin ; J.-C. Brialy. **Paris Première**
23.00 La Vie à l'endroit. Au service de madame. **France 2**
23.20 Questions d'identité. Les lettres de Toussainte. **France 3**
0.30 Zone interdite. Auto-folie, auto-macho. **M 6**
0.55 T'as pas une idée ? Avec Amélie Nothomb. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.05 Du rugby et des hommes. [5/5]. Vivement dimanche. **Planète**
17.35 Spéciale 10e anniversaire de la chute du mur de Berlin. Prague, la révolution douce. Le Dos au mur. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. Le Guépard. [2/13]. **La Cinquième**
19.05 Les Authentiques. Dolci Corsi. **Odyssée**
19.30 Equinoxe. Les neuf vies des démineurs. **Odyssée**
20.00 Les Nomades de Sibérie. **Planète**
20.15 Le jour où le Mur est tombé. **Arte**
20.30 Les Carnets du gouverneur. [1/3]. Quand l'Asie s'éveille. **Planète**
20.45 Oskar Kokoschka. **Mezzo**
21.10 Ethiopie après tant d'orages. **Planète**
21.40 Thema. Nous sommes le peuple. **Arte**
22.05 Histoires parallèles. Afrique du Sud - Canada : **Odyssée**
22.40 Danger réel. La Guerre du feu. **13ème RUE**
23.00 Les Baleines de l'Australie méridionale. **Odyssée**
23.30 Escales musicales... à Paris. Richard Bona. **Muzzik**
23.40 Kimberley, terre des Wandjina. **Planète**
23.50 La Vie en face. Sur les chemins de l'exil. **TSR**
0.00 Décrypter les années 60. [5/6]. La fin de l'innocence. **Canal Jimmy**
0.00 Jazz Paris Shangai. **Muzzik**
0.50 Trop petit pour trop apprendre. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.45 Football. Championnat de D 1 (15e journée). Sedan - Strasbourg. **Canal + vert**
20.30 Basket-ball. Euroligue féminine (7e journée). Groupe A : Bourges - Ruzomberok. **Pathé Sport**

MUSIQUE

17.25 Piano récital Zoltan Kocsis. **Muzzik**
21.00 Vladimir Ashkenazy. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Vladimir Ashkenazy. **Muzzik**
21.30 Quatuor à cordes n° 3, de Schoenberg. Avec Janneke Van Der Meer, violon ; Wim De Jong, violon ; Henk Guittart, alto ; Hans Woudenberg, violoncelle. Par le Quatuor Schoenberg. **Mezzo**
22.30 Paganini et Tchaïkovski par Mardirossian et Roussev. Avec Svetlin Roussev, violon ; Vahan Mardirossian, piano. **Mezzo**
22.45 Lulu. Lors du Festival d'opéra. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Andrew Davis. **Mezzo**
0.30 Still Children, but Already Stars. Avec Vadim Repin, violon ; Maxim Vengerov, violon ; Evgeni Kissin, piano. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.25 A nous, les beaux dimanches ! Robert Mazoyer [3/4]. **Festival**
20.30 Joseph Balsamo. André Hunebelle [1/3]. **Festival**
20.40 Rusty, chien détective. Shuki Levy. ○. **Canal +**
22.35 L'Eglise Saint-Nicolas. Frank Beyer. **Arte**
22.45 Le Gigolo. Michael Rowitz. ○. **M 6**
0.00 Jeux d'enfants. Michel Léviant. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

0.20 Libre court. *Quel giorno.* Francesco Patlerno. **France 3**

SÉRIES

18.25 Stargate SG-1. Le marteau de Thor. **M 6**
19.30 Clair de lune. Témoins. **Série Club**
19.55 New York Undercover. Tasha. **13ème RUE**
20.10 Une nounou d'enfer. Bague au doigt, corde au cou. **M 6**
20.20 Happy Days. Le drame de Ralph. **Série Club**
20.45 Le Caméléon. Episode pilote : Le chat et la souris. Chaque tableau a son histoire. **Série Club**
21.40 Ally McBeal. You Never Can Tell (v.o.). **Téva**
22.10 That 70's Show. Un dimanche idyllique. **Canal Jimmy**
22.30 Sex and the City. Models and Mortals (v.o.). **Téva**
22.35 Friends. Celui qui fait démissionner Rachel (v.o.). **Canal Jimmy**
22.45 The Practice. La défense (v.o.). **Série Club**
23.00 Les Soprano. Agent artistique. **Canal Jimmy**
23.30 New York District. [2/2]. La loi du silence (v.o.). **13ème RUE**
2.25 Star Trek, Voyager. Directive première (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

16.55 Orange mécanique ■ ■ ■
Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 130 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
17.00 Le Maître de musique ■ ■
Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.30 Un, deux, trois ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1961, N., 105 min) ○. **Histoire**
19.05 The Second Civil War ■ ■
Joe Dante (Etats-Unis, 1997, 100 min) ○. **Cinéfaz**
20.30 Voir l'éléphant ■ ■
Jean Marbœuf (France, 1990, 80 min) ○. **Cinéstar 1**
20.40 Conan le Barbare ■ ■
John Milius (Etats-Unis, 1982, 130 min) ○. **RTL 9**
21.30 Histoire de détective ■ ■
William Wyler (Etats-Unis, 1951, N., 105 min) ○. **Cinétoile**
21.55 Donnie Brasco ■ ■
Mike Newell (EU, 1996, v.o., 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.00 L'Escadron noir ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
22.10 Le Maître de musique ■ ■
Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
23.05 La Lumière des étoiles mortes ■ ■
Charles Matton (France, 1993, 115 min) ○. **Cinéstar 2**
23.15 Ma femme est une sorcière ■ ■
René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min) ○. **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

0.00 Robocop ■ ■
Paul Verhoeven. Avec Peter Weller, Nancy Allen (Etats-Unis, 1987, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.45 Les Fugitifs ■ ■
Francis Veber (France, 1986, 90 min) ○. **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

1.15 Kes ■
Ken Loach. Avec David Bradley, Lynne Perrie (Grande-Bretagne, 1969, v.o., 110 min) ○. **France 2**
1.20 L'Héroïque Parade ■ ■
Carol Reed (GB, 1944, N., v.o., 115 min) ○. **Ciné Classics**
1.25 Petits arrangements avec les morts ■ ■
Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Arabesque ○.
15.40 Sydney Police ○.
16.40 Sunset Beach. ○.
17.30 Melrose Place ○.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire, Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 5 millions pour l'an 2000.
20.55 K. Film. Alexandre Arcady. ○.
23.15 Célébrités.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

13.50 Derrick ○.
14.55 Le Renard ○.
16.00 Tiercé.
16.15 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.50 **Un livre, des livres.**
17.45 Cap des Pins ○.
18.15 Hartley, cœurs à vif ○.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille. ○.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Bogus Film. Norman Jewison. ○.
23.00 La Vie à l'endroit. Au service de madame.
0.50 Journal, Météo.
1.15 Kes ■ Film. Ken Loach (v.o.) ○.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités. Rituels sur ordonnance.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ? Le suicide : en parler ou pas ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Pourquoi ? Comment ? Petites erreurs et grosses catastrophes.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Questions d'identité. Les lettres de Toussainte.
0.20 Libre court. Quel giorno.

CANAL +

13.45 Attention bandits Film. Claude Lelouch. ○.
15.40 1 an de +.
16.25 Le Journal du cinéma.
16.35 C'est ça l'amour ? Film. Carl Reiner. ○.
► En clair jusqu'à 20.30
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Rusty, chien détective. Téléfilm. Shuki Levy. ○.
22.10 Amistad Film. Steven Spielberg (v.o.). ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... L'exil malgré soi, la double exclusion.
16.00 Le Temps des souris.
16.35 Alf.
17.00 Abécédaire du polar.
17.10 Histoires de profs.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.30 Le Guépard.
19.00 Archimède.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Le jour où le Mur est tombé.
21.40 Thema. Nous sommes le peuple. Leipzig 1989. **21.45** « Nous sommes le peuple ». Leipzig 1989. **22.35** L'Eglise Saint-Nicolas. Téléfilm. Frank Beyer ○.
1.25 L'Homme de ma vie. Téléfilm. Thomas Bohn ○.

M 6

13.35 Vengeance à double face. Téléfilm. Jack Bender ○.
15.15 La Belle et la Bête ○.
16.10 M comme musique.
17.20 Les Bédés de M6 Kid.
18.25 Stargate SG-1 ○.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Six minutes sur le siècle, E = M 6 découverte.
20.50 Pourquoi ça marche ? Les nouvelles relations amoureuses.
22.45 Le Gigolo. Téléfilm. Michael Rowitz. ○.
0.30 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso, Poésie sur parole. André Breton.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. Invité : Philippe Bouteloup.
22.30 Surpris par la Nuit. Invités : Roger Pic.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Aldo Romano, batterie, Henri Texier, contrebasse, Louis Sclavis, clarinette et saxophone soprano, Xavier de Maistre, Sapho, chant, Didier Squiban, piano jazz, Nicholas Angelich, piano.
22.30 Jazz, suivez le thème. Satin Doll.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. Donné en direct du Théâtre du Châtelet, par l'Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez, thomas hampson, baryton : Œuvres de Mahler, Stravinsky.
22.05 Les Soirées (suite)... Œuvres de Schubert, Beethoven, Mozart, Brahms.

Le Monde TÉLÉVISION

PLANÈTE

20.30 Les Carnets du gouverneur
Dernier gouverneur britannique de Hongkong, Chris Patten, une fois ce territoire restitué à la Chine, s'est mué en journaliste, pour la BBC, afin de parcourir l'Asie du Sud-Est, en proie à une crise aussi spectaculaire que la croissance qui avait précédé. Il tente d'expliquer les deux phénomènes et d'en tirer, pour l'avenir, sinon des leçons, tout au moins quelques grandes questions.

FRANCE 2

23.00 La Vie à l'endroit
Pour le cinquantième numéro de son magazine, Mireille Dumas nous emmène à la rencontre d'hommes et de femmes - maîtres d'hôtel, majordomes, gardes du corps - dont le métier est de servir les autres. Dévoués à leurs employeurs, ils disent leur goût pour les bonnes manières, leur plaisir à vivre dans un univers de luxe, leur satisfaction à se sentir indispensables.

FRANCE 2

1.15 Kes ■
Billy Caster, quinze ans, vit dans une ville minière du Yorkshire avec sa mère, indifférente, et son frère, travailleur à la mine, qui le brutalise. Un jour, Billy trouve un nid de faucons, s'empare d'un jeune oiseau et entreprend de le dresser. Deuxième œuvre cinématographique de Ken Loach, ce film fut remarqué à Cannes en 1970. Tendresse, émotion, mais aussi un propos sociologique et politique.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ0911--0038-0 WAS LMQ0911-38 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 11:02 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 29Fap:100 N°:0674 Lcp:700 CMYK

Le Monde

MARDI 9 NOVEMBRE 1999

Les militaires et le Kremlin seraient divisés sur la poursuite de la guerre en Tchétchénie

Les généraux multiplient les déclarations sur l'impossibilité d'engager un processus de négociations

MOSCOU
de notre correspondant

Le Kremlin hésite-t-il à poursuivre la guerre engagée depuis deux mois contre la Tchétchénie et qui touche massivement sa population civile ? Le silence persistant du président Eltsine, de son porte-parole et de ses plus proches conseillers, alimente les spéculations sur les divergences grandissantes entre l'état-major militaire et le pouvoir politique. Depuis plusieurs jours, les généraux multiplient les déclarations, qui sonnent comme des avertissements, sur l'impossibilité d'arrêter les opérations militaires et d'engager un processus de négociations.

Le premier ministre Vladimir Poutine apparaît comme leur plus sûr allié. Dimanche 7 novembre, il a de nouveau exclu d'engager des négociations avec le président tchétchène, Aslan Maskhadov. Samedi, M. Maskhadov s'était dit prêt *« à n'importe quelle forme de discussion »*. Le lendemain, le président tchétchène faisait savoir qu'il avait écrit à Bill Clinton, aux Nations unies et à plusieurs dirigeants de pays membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour leur demander *« d'user de leur influence »* et d'intervenir comme médiateurs. *« Maskhadov peut se tourner vers qui il veut, même vers le pape à Rome, tant qu'il soutiendra les terroristes, personne ne lui parlera »*, a tranché Vladimir Poutine, dimanche soir. Au même moment, sur la chaîne de télévision publique RTR, le général Vladimir Chamanov, dirigeant des forces russes sur le front ouest de Tchétchénie, faisait l'éloge de son premier ministre. *« C'est un homme d'action, le peuple ne supporte plus aujourd'hui que la Russie soit à genoux, qu'elle mendie »*, disait-il.

« PRÊTS À DÉMISSIONNER »

Le général réaffirmait également clairement ce que serait sa réaction si le pouvoir politique décidait de stopper l'avancée des militaires et d'engager des négociations. *« Dans ce cas, j'arrache mes galons et je retourne à la vie civile »*, disait-il. Mercredi, de premières déclarations du général avaient officialisé l'existence d'un débat, voire de désaccords, entre militaires et politiques. *« Nombre d'officiers, y compris de généraux, seraient prêts à démissionner si l'armée est arrêtée »*, disait-il au quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, *« le corps des officiers ne survivrait pas à une nouvelle gifle en pleine figure »*. Vendredi, le quotidien *Moskovski Komsomolets*, proche du maire de Moscou, Iouri Loujkov, affirmait que le chef d'état-major, Anatoli Kvachnine, avait téléphoné à Boris Eltsine, alors en vacances, pour le menacer de démissionner si l'armée était stoppée. *« Inquiet de l'image négative de la Russie en Occident »*, Alexandre Volochine, chef de l'administration du Kremlin, aurait demandé aux généraux de se préparer à des pourparlers.

D'autres quotidiens faisaient état du prochain limogeage de M. Poutine, jugé trop proche de l'état-major. Décidant de rentrer à Moscou, le président russe, *« frappé par la rébellion des militaires, les a assurés que l'opération tchétchène se poursuivrait »*, ajoute *Moskovski Komsomolets*.

De telles divergences sont officiellement niées avec force. Samedi, Igor Sergueïev, ministre de la défense, et Anatoli Kvachnine publiaient un communiqué expliquant que *« toute tentative d'opposer le pouvoir au commandement militaire était vouée à l'échec »*. *« Le pouvoir politique n'interrompra pas les opérations en cours »*, *« les erreurs de 1996 ne se répèteront pas »*, ajoutait Valeri Manilov, chef-adjoint de l'état-major, soulignant que le président tchétchène Aslan Maskhadov *« s'était mis lui-même en dehors du cadre de négociations en s'alliant avec les bandits »*.

A l'appui de ces déclarations, l'armée russe a intensifié ses opérations en Tchétchénie. Plus de 150 raids aériens ont été conduits durant le week-end, des bombardements sur le centre de Grozny auraient tué quinze civils. Selon la chaîne NTV, les combats font rage à l'ouest de la capitale, non loin de la frontière avec l'Ingouchie, où les civils sont à nouveau autorisés à fuir. Plus de cinq mille réfugiés seraient arrivés en Ingouchie ces deux derniers jours. La poursuite de la guerre profite au premier ministre, Vladimir Poutine, auquel un récent sondage attribue 43 % des intentions de vote au second tour de la présidentielle.

François Bonnet

La croissance des pays d'Europe de l'Est devrait être positive en 2000, selon la BERD

A PREMIÈRE VUE, le bilan de dix ans de transition est plutôt encourageant : selon le rapport annuel de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) publié lundi 8 novembre, tous les pays d'Europe de l'Est devraient enregistrer une croissance positive en 2000, pour la première fois depuis la chute du mur de Berlin. La croissance en Europe centrale et dans les pays baltes, stimulée par la bonne tenue de l'économie à l'Ouest, atteindrait ainsi 3,2 %, le double des prévisions pour 1999 (1,6 %).

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI, ex-URSS), elle redeviendrait positive à 1,1 % l'an prochain, après – 0,1 % estimés pour 1999. La Russie se hisserait péniblement jusqu'à 1 % en l'an 2000 après une croissance nulle en 1999. Créée en 1991 pour aider les 26 anciens pays communistes d'Europe dans leur transition vers le capitalisme, la BERD souligne que ces pays, en particulier ceux d'Europe centrale et des pays baltes, ont réalisé en dix ans des gains considérables en termes de *« libertés économiques et politiques »*. Mais, dans de nombreux cas, *« les interventions arbitraires de l'Etat, les faiblesses de la justice, l'insuffisance des réformes »* continuent à imposer *« des barrières considérables à la compétition économique et à l'esprit d'entreprise dans ces pays »*.

LE NOMBRE DE PAUVRES S'ACCROÎT

Cette plongée dans l'économie de marché des anciens pays communistes a toutefois un revers : la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, en proportion croissante, atteint désormais près de 170 millions de personnes, note la BERD, contre 13 millions en 1988. Dans la seule Russie, l'étude recense quelque 74 millions de pauvres.

Parents isolés, retraités qui n'ont pas vu leurs pensions augmenter aussi vite que l'inflation galopante, travailleurs sous-payés, les pauvres représentent désormais près de la moitié de la population de ces pays.

Babette Stern

La Russie responsable du terrorisme dans le Caucase, selon Vaclav Havel

L'oppression russe est la *« principale responsable »* du terrorisme dans le Caucase, a estimé le président tchèque Vaclav Havel, commentant l'intervention des forces armées russes en Tchétchénie, dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* paru lundi 8 novembre. La Russie, a-t-il dit, se conduit *« depuis longtemps de manière arrogante à l'égard des peuples du Caucase »*.

Le chef de l'Etat tchèque estime ainsi que *« cette oppression russe qui s'exerce depuis des années est la principale responsable du fondamentalisme et du terrorisme dans le Caucase »*. *« Je suis profondément préoccupé par ce que la Russie fait en Tchétchénie, et cela pas depuis hier seulement »*, a-t-il poursuivi, soulignant que *« les droits de l'homme sont universels et devraient être partout respectés »*. – *(AFP.)*

Le président du Tadjikistan réélu avec un score « à la soviétique »

LE PRÉSIDENT SORTANT Emomali Rakhmonov a obtenu une majorité écrasante des voix lors de l'élection présidentielle du samedi 6 novembre au Tadjikistan, un scrutin controversé d'où l'opposition a été de fait éliminée. M. Rakhmonov, réélu pour sept ans, a raflé 96,99 % des suffrages dans la majorité des 68 circonscriptions électorales que compte cette ex-République soviétique, a déclaré un porte-parole de la Commission électorale. Le seul candidat d'opposition, Davlat Ousmon, a obtenu environ 2 % des voix.

Cette première élection depuis la fin, en 1997, de la guerre civile a connu une participation digne de l'époque soviétique : 98,91 %. Plusieurs observateurs craignaient que le scrutin, parfois qualifié de *« farce »*, ne ramène la violence dans cet Etat d'Asie centrale ravagé par cinq ans de conflit entre les forces gouvernementales et l'opposition islamiste. Mais un accord entre l'Opposition tadjike unie et la présidence a été signé dans la nuit de vendredi à samedi, prévoyant une reprise des pourparlers de paix. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS/YOUGOSLAVIE : le président Bill Clinton s'apprêtait début juin à donner son feu vert** aux préparatifs d'une invasion terrestre de l'OTAN au Kosovo lorsque le président yougoslave Slobodan Milosevic a capitulé, affirme le *New York Times* du dimanche 7 novembre. Pressé par le premier ministre britannique, Tony Blair, qui était sur le point lui-même de mobiliser 30 000 réservistes, le président américain s'était résigné à approuver les préparatifs d'une invasion terrestre de la province serbe quand la nouvelle est tombée, le 3 juin, que Sloboban Milosevic se soumettait aux exigences de l'OTAN. Les préparatifs auraient porté sur le déploiement par les Etats-Unis d'un dispositif comprenant jusqu'à 120 000 soldats, ajoute le quotidien. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK : des émeutes ont eu lieu à Copenhague,** dans la nuit de dimanche à lundi 8 novembre, lorsque des immigrés de seconde génération ont protesté contre la décision rendue par un tribunal danois d'expulser l'un des leurs vers la Turquie. Une quarantaine de jeunes ont cassé des vitrines, incendié au moins cinq véhicules et jeté des pierres sur les forces de l'ordre. La police a fait usage de gaz lacrymogène pour dissiper les manifestants. Aucune personne n'a été arrêtée. La décision de la justice d'expulser vers son pays d'origine un immigré né et élevé dans le royaume, une fois qu'il aura purgé une peine de prison de trois ans pour vol et violences, est une première au Danemark. – *(Corresp.)*

■ **CONGO-KINSHASA : le gouvernement de République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a accusé,** samedi 6 novembre, la rébellion congolaise et ses alliés d'avoir perpétré *« un nouveau massacre »* le 23 octobre dans l'est du pays et a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de se saisir du dossier. Dans une déclaration publiée à Kinshasa, le ministre des droits humains, Léonard She Okitundu, affirme qu'une centaine de civils, *« essentiellement des femmes vendeuses ainsi que des enfants et des vieillards »*, ont été massacrés sur le marché de Kahungwe, dans la province du Sud-Kivu (Est). – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté dimanche 7-lundi 8 novembre 1999 : 583 445 exemplaires.

...Pourquoi ce serait compliqué ?

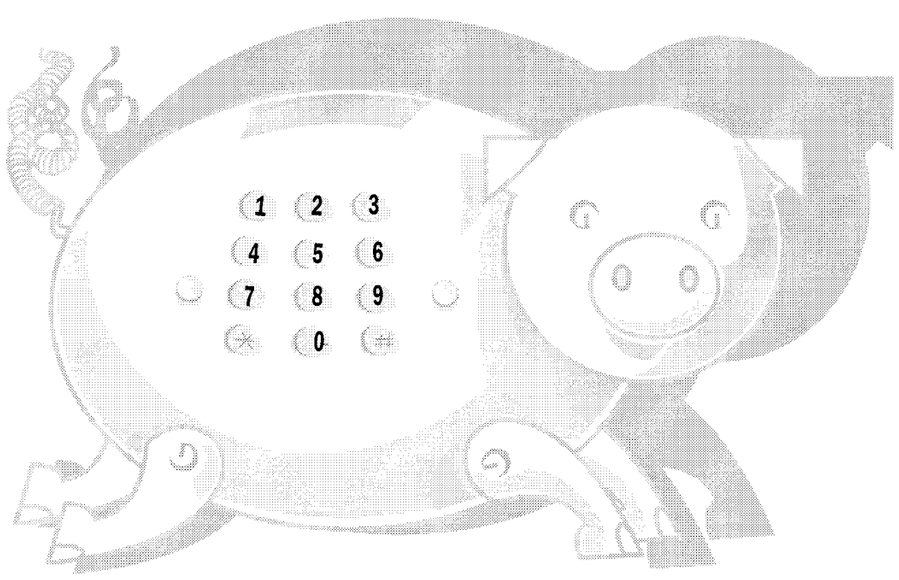

La facture unique

Désormais, vous pouvez rassembler sur une seule facture l'ensemble de vos dépenses de communications pour les appels, nationaux et internationaux, fixes vers mobiles SFR et les appels vers vos numéros 800 confiés à Cegetel. Grâce à cette facture unique, vous bénéficiez de remises plus avantageuses sur l'ensemble de vos communications.

Pour en savoir plus
0 805 805 805
appel gratuit
www.cegetel-entreprises.fr

7 Entreprises

cegetel
Le monde s'ouvre. Et si vous en profitiez ?

LeMonde Job: WPA0911--0001-0 WAS SPA0911-1 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 07:37 S.: 111,06-Cmp.:08,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0286 Lcp:700 CMYK

Le Monde
COUPE DU MONDE DE RUGBY 1999
Mardi 9 novembre

LA CHRONIQUE
DE FRANCIS MARMANDE

La peau du kangourou

INFRANCHISSABLES, collectifs, joueurs en diable, donnant la même impression de force et de souplesse que l'orchestre de Stan Kenton, les Wallabies d'Australie repartent avec la Coupe du monde sous le bras. Lors d'un très bref « plan de coupe », en plein milieu du match, on a entrevu à l'écran ladite soupière – terrible ! – comme dans le cauchemar d'un kangourou bourré de champignons, qui hallucinerait un truc effrayant, entre poubelle de table plaquée or et calice pour secte imaginée par Stanley Kubrick. Etrange objet du désir. On nous cache des choses.

De bout en bout, cette compétition vibrante, trop étirée dans le temps, ponctuée d'instants lourds et d'images fatales, fut une aventure psychique. Achevée par une apothéose prématurée à l'avant-dernier tableau (France - All Blacks), puis par un épilogue indiscutable (la finale). Avec, en sous-titre, toutes sortes de morales sur le Nord et le Sud, l'Europe et le reste, l'argent et la profession, les kilos et les calés, la vitesse et la précipitation, les stratégies et les stratagèmes. De quoi batailler pendant quatre ans, avant que la soupière comique ne change de paluche.

Aventure purement psychique, parce que tout se joue, en fin de compte, dans les accélérations d'intelligence et autres passes croisées de l'esprit, mais surtout en défense. Les Wallabies ont mis au point une ligne intraitable qui ne ferme pas le jeu. Les essais, ce sont eux.

C'est sur ce point qu'ils font la différence. Ils sont exactement comme nous, la différence n'est pas là, ils ont aussi quatre bras, sept jambes, onze sophrologues, une musculature de titan, le sens de l'occupation du sol, mais c'est au mental qu'ils font la différence.

Pourquoi ? Trois raisons permettent de méditer l'avenir du rugby et l'avenir du monde : ils combinent mieux que personne l'amour du jeu, du vrai jeu, et la rigueur ; ils carburent à un mélange détonant de bière et d'informatique pointue (les meilleurs logiciels d'analyse et de projection, pour l'instant, ce sont les leurs), tout en faisant des ronds de fumée avec leurs cigares ; ce sont des extraterrestres, mais en secret aiguillonnés par les prêches vindicatifs de leur vétéran le plus prestigieux, leur Mozart à la retraite, David Campese. Qui, de son tonneau, les traite de robots et de bœufs. Ce qui les met hors d'eux. Du coup, ils inventent toutes sortes de rites à hurler de rire. Pas le haka. Pas la « grande musique ». Non : de vrais faux rites pour rire (mais on ne sait jamais).

La peau de kangourou est d'une élasticité très rare. Elle fait des tambourins en *si* bémol, des gants de boxe, des ballons de rugby d'autrefois, des chapeaux d'évêque, des culottes de picador et le capuchon de levier de vitesse des Jaguar « type E ». On ne sait pas trop si les Français ne l'auraient pas vendue un peu vite.

Ce qui est sûr, c'est qu'après avoir, une semaine trop tôt, gagné une finale somptueuse, ce qui ne se fait pas, les Français *« se voyaient déjà en haut de l'affiche »,* aux Champs-Elysées, justiciers, footballeurs eux aussi ; bref, *dans le fantasme*. Vidéo, bière, ordinateur, organisation, cigare, plus l'imprécateur de l'ombre, les Wallabies se sont, eux, installés *dans le rêve* du kangourou : la Coupe. Il conviendra d'en tenir compte, dans quatre ans, quand le rugby à quinze aura définitivement changé.

AP

FIN DE PARTIE
Le rêve s'est envolé. L'Australie est, pour la deuxième fois, championne du monde de rugby. Le XV de France n'a pu rééditer l'exploit réussi en demi-finales contre les All Blacks. Franck Tournaire, Philippe Bernat-Salles et Marc Lièvremont (de gauche à droite) félicitent leurs adversaires et saluent leurs supporteurs du stade du Millennium de Cardiff.

L'Australie deux fois couronnée

SAMEDI, à Cardiff, un événement singulier a eu lieu. Si singulier qu'il exige analyse : Sa Majesté la reine d'Angleterre, Elizabeth II, était habillée et coiffée de bleu, un bleu assez vif. On sait que la reine, ou ceux qui ont la délicate mission de l'habiller, ne détestent pas les tons soutenus, le violet prune ou cardinal, le vert menthe ou pistache. Ce bleu était donc très visible, d'autant qu'il triomphait au-dessus du visage de la reine en un large et haut chapeau, une sorte de béret très pentu. Or le bleu est, indiscutablement, la couleur de la France. On dit « les Bleus », tout le monde comprend. Les rugbymen français, ce samedi, avaient leur tunique habituelle, d'un autre bleu que le manteau royal, mais tout aussi bleue que lui.

Convenait-il d'y reconnaître l'indice d'une faveur ? Que le président de la République française agite brièvement un fanion tricolore, rien de plus normal. Que le premier ministre Tony Blair enveloppe ses regrets – aucune équipe britannique en finale – d'un imperméable style Scotland Yard, cela se comprend. Que les supportrices et supporteurs français se griment en bleu-blanc-rouge n'étonne évidemment personne. Que les Australiens des tribunes se parent de volumineuses perruques jaune et vert est tout aussi banal. Mais la reine... La reine d'Angleterre entendait-elle signifier que, de ses sujets australiens et de ses voisins français, elle préférait les seconds ? L'étiquette d'une cour étant par essence attentive au moindre sous-entendu, il est permis de s'interroger.

Il est aussi permis d'essayer d'expliquer ce parti pris déclaré par voie chromatique. D'abord, il y a la politique. Le même jour, les Australiens, qui votaient avant de jouer, ont choisi par référendum de ne pas devenir une république et de demeurer, quoique de loin, une monarchie constitutionnelle. Autrement dit : les citoyens australiens ont, par référendum, démocratiquement, décidé qu'Elizabeth II demeurait leur reine.

BLANC DOUTEUX

On peut comprendre qu'elle en ait été offusquée. Une reine, un roi sont de droit divin. Au pis, ils sont de tradition. Mais une reine par référendum, qu'est-ce donc ? A l'évidence, ce n'est plus une reine, mais – cela dit avec une extrême déférence – une commodité. Et on voudrait qu'une authentique majesté, descendante d'une famille qui se dit noble avec quelque raison, se réjouisse de se voir octroyer un tel statut par ses sujets ? Et par 55 % contre 45 % seulement – ce qu'on appellerait, en rugby, un score serré ? Non, la mauvaise humeur royale était légitime et logique. A des sujets qui mégotent leur fidélité, elle a préféré des républicains qui chantent – toujours aussi mal – la *Marseillaise*. Au moins, avec ces derniers, on sait à quoi s'en tenir. Mieux vaut un bleu franc qu'un blanc douteux.

Ensuite, il y a l'économie. Quels sont les grands mérites du rugby australien ? La stabilité de son organisation et la régularité de ses enchaînements. Quand l'équipe se met en mouvement, la métaphore mécanique vient trop naturellement à l'esprit. Cette perfection est due pour partie à la division du travail entre plusieurs entraîneurs spécialisés, pour partie à la modélisation des phases de jeu sur ordinateur. A la taylorisation et à l'informatique, en somme. En ce sens, le jeu australien est absolument d'aujourd'hui : sa mémoire se mesure en octets, ses courses se tracent en diagrammes, ses moyens s'améliorent en laboratoire, son destin suit une méthode. On reconnaît à ces traits une entreprise performante, au sens que le capitalisme contemporain donne à ces mots.

Une telle structure a moins besoin de héros que d'exécutants. Elle aspire moins au style qu'au résultat. Pendant la finale, les changements des joueurs australiens n'ont rien changé à l'équipe. Ils n'ont affecté ni la fluidité des transmissions ni la résistance de la défense. C'était des remplacements poste pour poste, au sens poste de travail.

LOI BOURGEOISE

On peut admirer cette maîtrise, ce qu'elle suppose d'abnégation, ce qu'elle exige d'anonymat. Mais la tournure d'esprit dont elle témoigne ne pouvait que déplaire à la reine – revenons vers elle – parce qu'elle proscrit toute extravagance et se passe de toute aristocratie. Elle veut que l'on avance en ordre et que l'on se replie de même. Horan lui-même, si remarquable trois-quarts, se conforme à la consigne générale.

Alors que l'on a quelque mal à imaginer Dominici, Dourthe, Benazzi ou Tournaire se conformer longtemps à trop de consignes. La docilité ne semble pas leur principale vertu – ce qui nous les rend extrêmement sympathiques. Un temps, ils s'y efforcent. Ensuite... Ensuite, ou la course déraisonnable de Dominici pétrifie l'adversaire – c'est France - Nouvelle-Zélande, le triomphe de la folie dans laquelle les deux équipes basculent –, ou il se fait simplement plaquer loin des siens et perd la balle – c'est France-Australie, le triomphe du bon sens. La reine ne pouvait pas assister d'un œil froid à la défaite de la cavalerie, éparpillée, cernée, culbutée, piétinée par une infanterie manœuvrant à merveille. Par prescience, elle avait donc décidé de porter les couleurs de ceux qui allaient subir la loi bourgeoise de l'efficacité calculée – une loi qui lui est, par définition, hostile. Entre progrès démocratique assisté par ordinateur et anarchisme aristocratique en voie de disparition, elle ne pouvait hésiter.

Malgré le royal soutien, les Français sont rentrés sans la coupe dorée. La première question que Pierre Villepreux a dû entendre était en forme de reproche : *« Pourquoi n'êtes-vous pas informatisés, vous aussi ? »* Sa réplique s'est perdue dans un sourire désenchanté, railleur, ou les deux ensemble. On prendra donc le risque de répondre à sa place que si le rugby, désormais convenablement informatisé, scientifiquement préformaté et superlativement professionnel, n'a plus d'autre ambition que de fonctionner comme fonctionne la société, alors il deviendra, comme elle, d'un ennui assommant, aussi ennuyeux que la finale. Ce serait un destin navrant car, dans ce cas, il n'aurait plus aucun charme, ayant perdu sa liberté. On ne veut pas y croire.

Philippe Dagen

LES TEMPS FORTS

● 1 VICTOIRE
L'**Australie** a emporté la 4e **Coupe du monde de rugby,** samedi 6 novembre, au stade du Millennium de Cardiff (pays de Galles), devant 72 500 spectateurs, grâce à sa victoire sur la **France** (35-12).
page II

● 2 FRANCE
Après plus de cinq semaines consacrées à l'épreuve, les joueurs du **XV de France** s'apprêtent à retrouver des compétitions nationales qui paraissent de plus en plus inadaptées aux exigences du rugby moderne.
page III

● 3 SKRELA
L'**entraîneur** de l'équipe de France, **Jean-Claude Skrela** *(photo)*, désormais titulaire du plus beau palmarès du rugby français, va probablement renoncer à ses fonctions, après quatre années d'une éprouvante mission.
page IV

● 4 RENAISSANCE
Il aura fallu près de deux années à **Rod Macqueen,** brillant homme d'affaires devenu expert en rugby, pour rendre aux **Wallabies** leur lustre d'antan et en faire, pour la deuxième fois de leur histoire, des **champions du monde.**
page V

● 5 ODYSSÉE
Si la victoire en **demi-finales** sur les **All Blacks** restera comme leur plus beau fait d'armes, les **Bleus** ont, avant cet exploit, signé des succès bien moins convaincants. Retour sur un parcours plein de doutes, de coups de gueule et de gloire.
page VI

LeMonde Job: WPA0911--0002-0 WAS SPA0911-2 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 07:08 S.: 111,06-Cmp.:08,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0287 Lcp:700 CMYK

LE CHIFFRE DU JOUR

1 ESSAI

Juan Grobler, le trois-quarts centre de l'équipe des Etats-Unis, peut être fier. Il est le seul joueur à avoir aplati le ballon dans l'en-but des Wallabies pendant toute la durée de la Coupe du monde de rugby, lors du match de poule remporté par l'Australie face aux Américains (55-19), jeudi 14 octobre à Galashiels (Irlande). Les statistiques sont formelles ; grâce à leur défense de fer, les Australiens n'ont encaissé qu'un seul et unique essai. Ce jour-là, ils jouaient avec leur équipe réserve. Ce chiffre constitue un record après quatre éditions de la Coupe du monde de rugby.

sur Le Monde INTERACTIF internet :
http://www.lemonde.fr

LA PHRASE DU JOUR

« On est des gens simples. On reprendra notre train-train de championnat. On ira à quelques réceptions. Et la vie restera la même. »

Abdelatif Benazzi, deuxième-ligne du XV de France, après la défaite des Bleus face à l'Australie, en finale de la 4e Coupe du monde, samedi 6 novembre, à Cardiff.

Le rêve bleu se brise sur la muraille australienne

Cardiff (finale). Le XV tricolore s'est incliné (35-12) face à une équipe des Wallabies supérieurement organisée et capable d'accélérations décisives. Les vainqueurs reprochent aux vaincus d'avoir employé des armes indignes de leur talent

ODD ANDERSEN/AFP

Le centre australien Tim Horan s'enfonce dans la défense française malgré la tentative de plaquage de Franck Tournaire.

VOILÀ, c'est fini. La 4e Coupe du monde de rugby s'est achevée, samedi 6 novembre, au Millennium Stadium de Cardiff (pays de Galles). L'Australie a logiquement battu la France (35-12), au terme d'une finale qui ne restera pas comme un sommet de jeu. La reine Elizabeth II remet le trophée William Webb Ellis à John Eales. Le capitaine australien, un républicain déçu par le vote d'allégeance à la monarchie britannique de ses concitoyens du bout du monde, lève la coupe au ciel. Ses coéquipiers admirent l'objet, qui passe de main en main, l'étreignent, l'embrassent. La scène dure, s'éternise. C'est la loi du genre.

Médailles au cou, les joueurs français piaffent d'impatience dans leur coin. Depuis qu'ils ont bouleversé Twickenham et bousculé l'ordre établi incarné par la grandeur des All Blacks, ils savent qu'ils sont les vrais héros de cette Coupe du monde sans histoires et sans grande passion. Ils méritent un tour d'honneur. D'ailleurs, le public de Cardiff, entiché de la folie *made in Les Tricolores*, brûle de les acclamer. Alors, les Bleus n'attendent pas que les nouveaux champions du monde aient fini de se congratuler. Ils partent saluer les foules, saisissent un drapeau tricolore, puis deux. Ils ont perdu contre plus forts qu'eux, mais ils sont heureux. *« Rien ne prédisposait ce groupe à se forger un tel caractère pour atteindre une finale »*, rappelle Raphaël Ibanez, capitaine d'une bande de voyous sympathiques qui aura su ravir le cœur des supporteurs de tous pays.

De loin, John Eales et les siens observent la scène avec une moue dubitative. Les Australiens n'ont pas apprécié les habitudes très particulières de certains joueurs français. A mots couverts, ils évoqueront plus tard quelques *« fourchettes »*, ces doigts plantés par deux dans les yeux. Est-ce par pudeur ou par grandeur d'âme ? Le capitaine australien refusera de s'étendre sur la question, malgré ses yeux rougis et ses propos lourds de sous-entendus : *« Quand on connaît les qualités de rugbymen des Français, on peut s'étonner qu'ils aient besoin de recourir à ces pratiques. »*

En toute innocence, les Bleus forment tout de même une haie d'honneur à l'entrée des vestiaires, pendant que leurs vainqueurs, pas pressés d'échanger salamalecs et maillots, s'attardent sur la pelouse. Peu après, la cérémonie de remise des maillots à l'adversaire sera aussi brève que le tour d'honneur des Wallabies fut lent. Ils n'avaient pas envie de partager leur bonheur trop longtemps avec cette équipe *« étrange »*, avec ces *« mecs bizarres »* chers à Raphaël Ibanez.

De la fin de la pitoyable cérémonie de clôture aux couacs de la remise des trophées, tout s'est déroulé selon les plans des joueurs de Rod Macqueen, totalement maîtres des événements, samedi 6 novembre à Cardiff. La finale fut leur affaire. Son déroulement fut réglé selon leur volonté, cadencé à leur tempo. Les maîtres de l'espace et du temps, c'étaient eux et eux seuls.

HÉROS FATIGUÉS

Fallait-il comprimer les coéquipiers de Raphaël Ibanez sur des portions réduites, les priver de ballon et les empêcher de développer ce jeu de feu qui avait mis la maison black sens dessus dessous ? Ce fut fait, implacablement. Fallait-il imprimer un faux rythme au match, user de sa densité physique supérieure, patienter en comptant sur l'indiscipline des Français, accélérer dès les premiers craquements, à l'heure de jeu, puis temporiser ? Tout cela fut réalisé, froidement, avec méthode. Le style épuré, rationalisé à l'extrême, des hommes de Rod Macqueen, a pris le pas sans peine sur le jeu flamboyant des joueurs de Jean-Claude Skrela, déraisonnable, inspiré, mais parfaitement vain dès lors que l'imprévisible est décrété hors la loi, que l'impossible n'est pas français mais australien.

Le rugby français peut toujours renverser les montagnes, même les plus noires. Des cordes, des mousquetons, des piolets, des vêtements chauds et une bonne dose de courage font l'affaire. Les Bleus disposaient de tout cela, en plus du talent, pour écarter l'ogre néo-zélandais en demi-finale. En revanche, ils ignorent toujours les techniques d'escalade des murs trop hauts, dénués d'aspérités.

Au Millennium Stadium de Cardiff, ils ont reproduit un scénario aperçu un an plus tôt, le 21 novembre 1998, au Stade de France, face aux mêmes Wallabies. Comme à Paris, les Français ont perdu la bataille de la discipline. Comme à Paris, ils ont longuement campé du côté australien, pour un maigre butin : vingt et une minutes en première mi-temps, vingt-sept minutes en seconde mi-temps, mais seulement quatre pénalités. Douze points qui permettent à Christophe Lamaison de s'installer parmi les meilleurs marqueurs de l'histoire du rugby français, mais totalement insuffisants pour abattre ne serait-ce qu'un pan de la muraille australienne.

Après une heure de match, l'exploit, le second en une semaine, était toujours en vue. Les plaquages s'avéraient moins efficaces, moins destructeurs, mais l'espoir subsistait. A la 65e minute, Matthew Burke a percuté Abdelatif Benazzi, un des grands hommes de cette Coupe du monde. L'Australien a rebondi sur le coffre du Français, mais il est passé, et, 50 mètres plus loin, Ben Tune a inscrit le premier essai de la partie.

Les Français avaient beaucoup osé – sans doute avec trop d'enthousiasme aux yeux des Australiens –, mais les héros étaient soudain fatigués, comme résignés. *« Nous avons manqué de lucidité »*, reconnaît Raphaël Ibanez. Dans les arrêts de jeu, l'arbitre, Andre Watson, a montré deux doigts accusateurs à Franck Tournaire : *« Pas de fourchette, monsieur ! »* Une pénalité, une touche et une percée fantastique d'Owen Finegan, en travers du terrain, ont abouti au second essai australien. La malice et la magie avaient triomphé à Twickenham ; le vice était inutile à Cardiff.

Eric Collier à Cardiff

COUPE DU MONDE

FINALE

AUSTRALIE 35 — FRANCE 12

Samedi 6 novembre • Stade du Millennium, à Cardiff • Beau temps • Terrain très abîmé • Public enthousiaste • 72 500 spectateurs • Arbitre : M. Watson (AfS)

LES ÉQUIPES

AUSTRALIE **Entraîneur : Macqueen** • Burke • Tune ; Herbert (Little, 47e) ; Horan (Grey, 80e) ; Roff • Larkham ; Gregan (Whitaker, 80e) • Wilson (Connors, 74e) ; Kefu ; Cockbain (Finegan, 53e) • Eales (cap.) ; Giffin • A. Blades ; Foley (Paul, 80e) ; Harry (Crowley, 74e).

FRANCE **Entraîneurs : Skrela et Villepreux** • Garbajosa (Mola, 67e) • Bernat-Salles ; Dourthe (Glas, 74e) ; Ntamack ; Dominici • Lamaison ; Galthié (S. Castaignède, 77e) • Magne ; Juillet (Brouzet, 41e) ; M. Lièvremont (Costes, 67e) • Pelous ; Benazzi • Tournaire ; Ibanez (cap.; Dal Maso, 80e) ; Soulette (de Villiers, 48e).

LE MATCH

AUSTRALIE		FRANCE
54 %	POSSESSION DE LA BALLE	46%
13 minutes	JEU CHEZ L'ADVERSAIRE	14 minutes
10 dont 4 6	NOMBRE D'ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES	9 dont 5 4
17 dont 7 10	ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES	14 dont 6 8
4 dont 1 3	ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES	5 dont 3 2
2 dont 1 1	BALLES RÉCUPÉRÉES	7 dont 3 4

1re MI-TEMPS — 2e MI-TEMPS — TOTAL

LES POINTS

AUSTRALIE : 2 essais de Tune (66e) et Finegan (80e) ; 2 transformations de Burke ; 7 pénalités de Burke (4e, 14e, 24e, 40e, 45e, 56e, 64e)

FRANCE : 4 pénalités de Lamaison (1re, 12e, 51e, 60e)

Mêlées : En faveur de l'Australie : 7 (5 + 2) En faveur de la France : 7 (3 + 4)

Touches : En faveur de l'Australie : 13 (6 + 7), dont 1 perdue. En faveur de la France : 14 (6 + 8), dont 2 perdues.

LES FAUTES

Pénalités en faveur de l'Australie : 14 (10 + 4), dont 9 tentées (6 + 3) et 7 transformées (4 + 3).
Pénalités en faveur de la France : 11 (6 + 5), dont 5 tentées (2 + 3) et 4 transformées (2 + 2).

L'HOMME DU MATCH

George Gregan, le demi de mêlée australien, a su accélérer le jeu offensif de son équipe, empoisonner les transmissions entre son vis-à-vis, Fabien Galthié, et les attaquants français, et inventer des solutions quand la défense française se montrait pressante.

LE FAIT DU MATCH

La défense australienne s'est une nouvelle fois montrée souveraine. Par des plaquages efficaces et une organisation impeccable, les défenseurs de l'hémisphère Sud sont parvenus à stopper les offensives tricolores pendant plus d'une heure. Ils ont découragé les Français, avant de leur porter le coup de grâce avec deux essais.

Infographie : Le Monde *avec Pierre Lepidi*

ANALYSE TECHNIQUE

JEAN TRILLO

Du jeu, pour entretenir le désir

LA FRANCE n'a pas pu empêcher l'Australie de gagner la Coupe du monde. Dominés par la meilleure équipe du moment, les Tricolores n'ont jamais été en mesure de reproduire le match qu'ils avaient réalisé dans leur demi-finale contre les All Blacks. L'issue de la rencontre n'a laissé aucun doute. Bien organisés défensivement et très sûrs de leur force, les Wallabies n'ont laissé aux Français que très peu d'occasions de se montrer dangereux. Le XV de France, courageux, est resté dans la partie une bonne mi-temps. Mais, peu à peu, les Tricolores, subissant le jeu, furent poussés à la faute. Alors, comme pour se faire pardonner de jouer contre nature, les Australiens ont inscrit deux magnifiques essais.

Et pourtant jamais les Français n'ont abdiqué. Ils ont même construit un jeu où, physiquement, ils poussaient eux aussi les Australiens à la faute. Il leur a manqué la maîtrise que l'on acquiert en multipliant les confrontations de haut niveau. Les « Kangourous », emmenés par leur capitaine, John Eales, et par leur demi de mêlée, George Gregan, ont démontré un terrible réalisme. Cette équipe puissante, rapide à l'avant, possédant de merveilleux demis et dotée de trois-quarts de talent, a dominé le jeu par son intelligence tactique.

Craignant sans doute les contres français, ils avaient d'abord tué le match par une domination territoriale rarement démentie. Et quand ils se sont lancés à l'attaque, leurs changements de rythme collectifs ont terrassé l'adversaire. Agressive mais lucide, intelligente et spontanée, cette équipe australienne fait partie des formations que l'on prend plaisir à voir jouer.

Le parcours des Français reste énigmatique. Il aura eu, au moins, le mérite de démontrer que, sur un match, tout est possible. Leur superbe prestation de la demi-finale s'explique par le retour d'un engagement individuel et collectif sous-tendu par une révolte intérieure et entretenue par la peur de l'adversaire.

La direction du rugby français va avoir à se pencher sur la prochaine Coupe du monde. Il est à craindre que le Tournoi des six nations ne soit plus suffisant pour la préparation des équipes européennes face à l'hémisphère Sud. Il paraît également souhaitable d'améliorer la qualité du travail de masse pour favoriser l'élite. Sport en quête d'universalité, le rugby demande une évolution qui ne trahisse pas son éthique. Le rugby est une aventure humaine, même si, au XXIe siècle, on analysera ses schémas tactiques par ordinateur pour fabriquer des assauts répétés d'adversaires virtuels. Mais ce sport reste une école de courage, d'engagement et de maîtrise. Futile et stupide par certains côtés, le rugby peut prendre, dès lors qu'on sait l'expliquer, une dimension rare. Parce qu'ils ont été des champions irréprochables et des amoureux sincères de ce jeu, il convient de saluer Jo Maso, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux.

Plus de 14 millions de téléspectateurs ont suivi la finale

L'AUTRE VAINQUEUR de la Coupe du monde ? TF 1, pour qui la finale France-Australie, samedi 6 novembre, fut une apothéose. Entre 15 h 50 et 18 h 10, elle a fait 27 % d'audience et 79,6 % de parts de marché, avec une moyenne de 14 199 300 téléspectateurs. A quelques secondes du coup de sifflet final, la chaîne enregistrait un pic d'audience historique pour un programme d'après-midi, avec plus de 16 millions de téléspectateurs. Ce match de rugby prend ainsi place au premier rang des meilleures audiences de l'année, toutes chaînes, tous programmes et tous horaires confondus. Au palmarès, il détrône « Julie Lescaut », dont l'épisode du 28 octobre, en *prime time* sur TF 1, avait attiré près de 12 millions de téléspectateurs.

La chaîne avait déjà battu un record d'audience pour un match de rugby en rassemblant 8,8 millions de téléspectateurs pour la demi-finale entre la France et la Nouvelle-Zélande, avec un pic en fin de match à près de 11 millions. Il y a quatre ans, à Durban, la demi-finale entre la France et l'Afrique du Sud avait été suivie par à peine plus de 5 millions de personnes sur TF 1. L'enjeu et l'horaire étaient pourtant les mêmes. Les dirigeants de la première chaîne s'estiment également satisfaits de l'audience des matches de poule et du quart de finale qu'ils ont retransmis. A chaque fois, elle a été supérieure à celles de 1995. Pour la seule rencontre retransmise en soirée (France-Namibie, le 8 octobre, à 21 heures), le score a été de 6,6 millions de téléspectateurs, soit 30,4 % de parts d'audience.

Pour obtenir les droits de retransmission, la chaîne avait versé 100 millions de francs à la Rugby World Cup (RWC), mais elle avait rétrocédé, pour 50 millions, la plupart des rencontres à Canal +, ne conservant que les matches de l'équipe de France et la finale, ainsi que le quart de finale et la demi-finale où les Bleus étaient susceptibles de figurer.

Pendant toute la durée de la Coupe, TF 1 a fait le plein de ses écrans publicitaires encadrant les matches. Mais l'exploit contre les All Blacks a déchaîné l'appétit des annonceurs, malgré les surcoûts que TF 1 avait prévus en cas de présence de la France en finale. Samedi, un spot de 30 secondes à la mi-temps coûtait 70 % de plus qu'en demi-finale, soit 390 000 francs (250 000 juste avant le coup d'envoi, 330 000 à la fin du match). La régie publicitaire de TF 1 annonce un chiffre d'affaires de 10 millions de francs pour Australie-France, mais déplore un réel manque à gagner puisque la fourchette des prix avait été fixée en juin, à une époque où personne ne pouvait prévoir l'engouement des Français pour cet événement. Mis aux enchères, le prix des spots aurait pu flamber, sans toutefois atteindre le niveau de France-Brésil (1,5 million de francs pour 30 secondes).

Jean-Jacques Bozonnet

LeMonde Job: WPA0911--0003-0 WAS SPA0911-3 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 07:08 S.: 111,06-Cmp.:08,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0289 Lcp:700 CMYK

La Coupe du monde à bout de bras

● **VIRILE.** En février 1987, à quelques mois du début de la première Coupe du monde de rugby, les dirigeants de la Fédération internationale n'ont pas choisi au hasard le trophée remis aux vainqueurs. Pour John Kendall-Carpenter, le président de l'époque, *« il fallait qu'il soit en argent, un métal masculin »* très conforme à l'esprit de la pratique du ballon ovale. Effectivement, l'objet retenu correspond à cette exigence. L'or n'est présent qu'en ornement, en placage.

● **HISTORIQUE.** Le trophée est la copie conforme d'une coupe de l'époque victorienne fabriquée en 1906, elle-même la réplique d'une œuvre de Paul de Lamerie datée de 1740, orfèvre considéré comme un des meilleurs de son siècle. Originaire de France, ce huguenot a dû fuir vers l'Angleterre, où il a installé une boutique à Londres, aux alentours de 1730. Chargé d'histoire par ses origines, le trophée est aussi habité de références mythologiques : une nymphe au masque de lion trône au sommet d'une des poignées, tandis que la seconde est surmontée d'un satyre. Voilà qui a dû satisfaire les instances du rugby, désireux de symboles de force et de représentations viriles.

● **NOSTALGIQUE.** En 1991, comme en témoigne la plaque fixée sur le socle cette année-là, le trophée a pris le nom de William Webb Ellis. L'intéressé est l'inventeur – pas tout à fait conscient – du rugby (*Le Monde* du 2 octobre). Au cours d'une partie de football, en 1823, le jeune garçon transgressa la règle et fonça vers les joueurs adverses, balle en main. Il était élève à la *public school* de la ville de Rugby.

● **PRÉCAIRE.** Comme les autres grandes récompenses, le trophée est soumis, tous les quatre ans, à de longs périples à travers la planète. A chaque édition de la Coupe du monde, les lauréats l'emportent chez eux, mais doivent le restituer lors de la remise en jeu du titre. Samedi, à Cardiff, avant le début de la finale de la quatrième édition de la Coupe du monde, c'est François Pinaar, capitaine des Springboks en 1995, lors de la victoire sud-africaine, qui est symboliquement venu déposer la coupe sur le podium du stade du Millennium. Deux heures plus tard, c'est son homologue australien, John Eales, qui a reçu le trophée des mains d'Elizabeth II, la reine d'Angleterre, avant que ses coéquipiers puissent aussi étreindre l'objet tant convoité.

Florent Guyotat

Le retour aux réalités hexagonales

Après trois mois au sein du XV de France, les internationaux sont attendus par leurs clubs

COMMENT passer, en une semaine, d'une finale de Coupe du monde de rugby à un match de championnat de France ? Comment, en si peu de temps, replonger dans la routine et l'anonymat d'une compétition décriée par tous ? Telles sont les questions que se posent désormais les joueurs du XV de France, au lendemain de leur défaite contre l'Australie. Leurs employeurs les attendent, en effet. Après avoir dû se passer de leurs services pendant plus de trois mois – deux mois de préparation, cinq semaines de compétition –, les clubs de l'Hexagone sont impatients de récupérer leurs internationaux. Une journée de championnat est programmée samedi 13 et dimanche 14 novembre. Elle sera suivie, une semaine plus tard, du premier tour de la nouvelle Coupe d'Europe, compétition qui concerne six formations françaises (Bourgoin, Colomiers, Grenoble, Montferrand, Stade français et Toulouse).

C'est peu dire que les « héros de Twickenham » n'ont pas envie de reprendre de sitôt le chemin du travail. *« Logiquement, je dois enchaîner par un stage à Bugeat, à côté de Tulle, dans le haut de la Corrèze. Je préférerais en être dispensé. Après ce qu'on vient de vivre, il nous faudrait trois semaines de vacances afin de pouvoir retomber tranquillement sur terre »*, indique Christophe Lamaison, qui ignorait encore, dimanche 7 novembre, s'il était attendu à Brive lundi 8 novembre, pour la reprise de l'entraînement.

JOHN VINK

Pendant cette Coupe du monde, les joueurs français ont fait rêver des milliers de supporteurs.

LA PEUR DU CONTRECOUP

Comme lui, nombreux étaient ceux qui n'étaient pas encore rentrés en contact avec leur club, au sortir d'une nuit, il est vrai, un peu courte et d'une troisième mi-temps convenablement arrosée. *« J'ai négocié jusqu'à vendredi »*, se satisfaisait Christophe Dominici, l'ailier de poche du Stade français, alors que les Toulousains Emile Ntamack et Franck Tournaire précisaient qu'ils avaient obtenu d'effectuer leur retour à l'entraînement jeudi 11 novembre. Le Béglais Olivier Brouzet comptait, lui, sur l'*« intelligence du staff technique »* de son club pour obtenir deux semaines de repos : *« Une compétition comme la Coupe du monde est très difficile nerveusement. Il y a beaucoup de pression, et nous sommes très sollicités. Quand j'entends dire que certains entraîneurs veulent voir leurs joueurs à l'entraînement dès lundi, je me dis qu'on est à la limite de la stupidité. Moi, j'ai besoin de décompresser. Et de passer du temps avec ma petite famille, ce qui est plus important, à mes yeux, que le rugby et même que la Coupe du monde. »*

Le vague à l'âme des Bleus aurait-il à voir avec la déception d'avoir été battu si près du but ? *« Non*, répond Emile Ntamack. *Nous sommes plutôt satisfaits de notre Coupe du monde. Ce que nous redoutons, maintenant, c'est l'accumulation des matches. On sait parfaitement que, lorsque les organismes sont fatigués, les blessures arrivent plus facilement. »* Or la saison la plus invraisemblable qui soit attend les rugbymen français. En raison de la Coupe du monde et de la nouvelle place prise par les coupes européennes – étoffées par la présence des clubs anglais –, le calendrier a dû être étiré. La finale du championnat de France 1999-2000 aura lieu le 15 juillet !

« Cela fait tellement longtemps que l'on râle sur l'incohérence de ce calendrier, façonné en fonction d'intérêts qui ne sont pas ceux des joueurs, que cela ne sert à rien d'en parler », se désespère Olivier Brouzet. *« Comme d'habitude, on est en première ligne, et personne ne nous demande notre avis »*, regrette Emile Ntamack. *« Nos prochaines vacances seront à Noël, mais nous n'aurons pas plus d'une semaine. Je pense que le contrecoup arrivera à ce moment-là, c'est-à-dire en janvier »*, pronostique Franck Tournaire.

Les avis divergent, cependant, quand on interroge des visages moins connus. Les habitués du banc de touche et les *« costards-cravates »* – surnom donné aux joueurs ne figurant même pas parmi les remplaçants – sont impatients, eux, de retrouver le pré et le ballon ovale. *« Je n'ai disputé qu'une mi-temps en trois mois, c'était contre la Namibie. Il me tarde de jouer. Le problème, c'est que je ne sais pas si j'aurai le niveau tout de suite : j'ai eu beau m'entretenir en musculation et en vitesse, il me manque le rythme d'un match entier »*, confie le trois-quarts centre toulousain Cédric Desbrosse.

« Pour avoir du gaz, il faut jouer », confirme le demi de mêlée de Mont-de-Marsan Stéphane Castaignède, avant d'ajouter : *« Il me semble logique de laisser ma place pendant quelque temps au joueur qui m'a remplacé pendant mon absence. » « Les clubs ont besoin de nous. Si l'on est en équipe de France, c'est un peu grâce à eux. Il me semble normal de renvoyer l'ascenseur. C'est même un devoir »*, estime le Castrais Ugo Mola, qui, de titulaire au début de la compétition, est devenu remplaçant.

Combien seront-ils, les 13 et 14 novembre, à chausser les crampons et à se rappeler, avec nostalgie, le bon vieux temps de la Coupe du monde ? Douze matches sont prévus au menu de la 7e journée du championnat de France. A l'aéroport de Cardiff, dimanche 7 novembre, avant de s'envoler pour Paris, certains ne savaient même pas contre qui ils auraient à jouer le week-end suivant.

Frédéric Potet à Cardiff

Vers une candidature française pour 2007

Les Australiens, seuls vainqueurs d'une Coupe du monde en territoire étranger, en 1991 et en 1999, pourront défendre leur titre à domicile en 2003. La Fédération australienne, chargée d'organiser la cinquième édition de l'épreuve, a cependant prévu de déléguer à ses voisins néo-zélandais l'organisation d'une partie de la compétition. Ensuite, la 6e Coupe du monde pourrait se dérouler en France. Encore officieuse, la candidature de la Fédération française de rugby (FFR) devrait devenir officielle dès la prochaine réunion de l'International Board, en mars 2000. Si l'organisation chaotique et très critiquée de l'édition 1999, disséminée sur cinq pays, plaide en faveur d'une compétition regroupée sur un seul pays, Bernard Lapasset, le président de la FFR, prévoit d'associer d'autres fédérations européennes à la candidature française.

TROIS QUESTIONS À...

BOB DWYER

1 Après sa victoire sur la France, l'Australie devient la première nation à remporter deux fois la Coupe du monde. En 1991, vous entraîniez une équipe australienne réputée pour la qualité de son jeu d'attaque. Qu'avez-vous pensé de ce second succès, bâti sur une défense de fer ?

C'est un fait, les stratégies défensives ont été prépondérantes dans la victoire de l'Australie cette année. Premièrement, parce que cette équipe dispose de plaqueurs au moins aussi forts que ceux des autres formations, et, deuxièmement, parce que, de tous les systèmes de défense que l'on a pu observer pendant cette Coupe du monde, ceux des Australiens ont incontestablement été les plus efficaces. En 1991, l'Australie avait déjà gagné la Coupe du monde grâce à une défense fantastique. Aujourd'hui, ils ont inscrit deux essais aux Français, alors que mon équipe n'en avait marqué qu'un aux Anglais lors de la finale.

2 La défense mise à part, quelles ont été, selon vous, les clés de ce succès des Wallabies ?

Cette équipe a une immense détermination et elle est animée d'un excellent esprit de camaraderie. Les joueurs de Rod Macqueen ne jouent jamais avec la peur de mal faire. Les Français, que personne n'attendait en finale après le dernier Tournoi des cinq nations, n'ont pas spécialement failli. Jusqu'au dernier quart d'heure, ils avaient encore la possibilité de gagner la finale. Mais les Australiens se sont peut-être montrés plus doués. Ils n'ont pas rendu autant de ballons. Enfin, la dimension physique a joué un grand rôle. Dans ce domaine, les Australiens sont plus forts que les Français, surtout dans les lignes arrière. Il faut également souligner le travail et les capacités des entraîneurs et des préparateurs physiques des Wallabies. Comme en 1991, cet encadrement a démontré qu'il était en avance sur le reste du monde.

3 Comment avez-vous apprécié le niveau général de cette compétition ? Quels enseignements en tirez-vous ?

Encore une fois, la Coupe du monde a été un festival de rugby pour les joueurs et pour les amateurs de jeu. En tant que passionné de ce sport, j'ai adoré l'esprit qui a régné autour de cette compétition, j'ai aimé cette fusion entre ces gens venus du monde entier pour se réunir autour d'une cause unique, l'amour du rugby. D'un point de vue technique, les règles ont changé et les joueurs sont plus physiques, plus grands et plus rapides, mais pas forcément plus doués pour le jeu.

Propos recueillis par Eric Collier

COUP DE SIFFLET

PATRICK ROBIN

Changer les règles pour garder le rythme

IL ÉTAIT TEMPS... Après les errements constatés lors de la rencontre France - Nouvelle-Zélande et – pis encore – les aberrations du dernier match de poule des Bleus contre les Fidji, il aura fallu attendre la finale de cette 4e Coupe du monde pour assister à un bon arbitrage. Samedi 6 novembre, le Sud-Africain Andre Watson a été excellent. Il a su éviter le pointillisme acharné de la direction du jeu à l'anglo-saxonne, que je ne cesse de fustiger depuis le début de la compétition. Les Français, contrairement à l'habitude, n'ont pas été trop démesurément sanctionnés ; ils ont été punis de manière juste, puisqu'ils subissaient le jeu et étaient obligés de commettre des fautes pour ne pas être débordés. Parallèlement, l'arbitre n'a pas hésité à sévir face aux Australiens, lorsqu'ils le méritaient. Au total, 16 pénalités ont été sifflées contre les Tricolores, et 12 contre les Wallabies. Ces chiffres sont l'exact reflet d'un arbitrage pondéré et équilibré.

Néanmoins, à l'heure des bilans, et au-delà de la prestation d'un homme à un moment donné, de sérieux problèmes de fond demeurent. Comme souvent dans une rencontre capitale, les vingt dernières minutes de la finale n'ont pas existé. Les Australiens ont usé de tous les stratagèmes ordinaires pour gagner du temps et casser le rythme du jeu : beaucoup se sont traînés par terre, feignant parfois un mal imaginaire. Quant au buteur Matthew Burke, il ne s'est pas pressé pour frapper ses coups de pied de pénalité. Le règlement doit évoluer pour mieux déjouer ce genre de ruses : on pourrait très bien imaginer un système équivalent à celui du basket-ball, avec un chronomètre qui s'arrêterait à chaque interruption de jeu.

Plus généralement, le rugby pâtit de la complexité de ses règles, que l'archaïsme victorien de la Fédération internationale s'obstine à entretenir. Les textes relatifs à la mêlée stipulent, par exemple, qu'un pilier n'a pas le droit de soulever son adversaire direct. Mais comment l'arbitre peut-il savoir précisément si ledit adversaire ne s'est pas redressé volontairement ? De même, un arrière qui se trouve à la réception d'un coup de pied sera dépossédé du ballon s'il tente une percée et se trouve contenu par des joueurs adverses. Il a plutôt intérêt à rester sur place car, dans ce cas, s'il est assailli et se trouve bloqué, les textes prévoient que son équipe conservera malgré tout la balle.

Ces règles alambiquées rendent peu crédibles les arbitres qui doivent les appliquer. Pourtant, le mal est dans doute encore ailleurs : le grand public peine à comprendre un jeu qui lui paraît souvent peu lisible, voire ésotérique. Si l'on veut que le rugby devienne un sport-spectacle, avec des adeptes de plus en plus nombreux, il faut simplifier tout cela. La ferveur soudaine dont a fait l'objet le ballon ovale, en cette fin de Coupe du monde, est beaucoup plus due aux résultats inattendus de l'équipe de France qu'au jeu de rugby lui-même. La relative indifférence dans laquelle a débuté la compétition est là pour en témoigner.

LES RÉACTIONS

● **Jacques Chirac (président de la République) :** *« Vous venez de vivre une aventure exceptionnelle que vous avez su faire partager avec beaucoup d'émotion à tous les Français. »*
A l'issue de la finale perdue par les Tricolores, samedi 6 novembre, le chef de l'Etat a invité les joueurs du XV de France à l'Elysée *« pour les remercier et pour suivre avec eux le récit de cette aventure »*, sans toutefois préciser la date de la rencontre.

● **Lionel Jospin (premier ministre), sur TF 1 :** *« Je préfère les défaites qui se font en finale parce que cela veut dire que le parcours a été exceptionnel.* (...) *Peut-être que l'équipe de France ne s'est pas totalement libérée, parce que les Australiens étaient très forts physiquement. Tactiquement, ils ont un peu tout fermé.* (...) *Cela prouve que le sport en France, ça va, les sports collectifs aussi, puisque l'on prétend que nous sommes individualistes.* (...) *Dans ces deux aventures du foot et du rugby, le rôle des éducateurs, des entraîneurs, a été important.*
Ce sont des hommes avec une vision du sport, une éthique aussi, et cela a joué un rôle dans la formation des équipes. »

● **Marie-George Buffet (ministre de la jeunesse et des sports), sur Europe 1 :** *« Je suis déçue mais admirative de cette très belle équipée.* (...) *La Fédération française de rugby* [FFR] *a pris une décision très nette, très courageuse* [en interdisant la créatine]. *Alors qu'elle n'est pas, au plan international, dans le mouvement sportif, un produit interdit, la FFR a décidé d'être en avance, de la proscrire.*
Je pense que le mouvement sportif français montre que l'on peut à la fois lutter pour un sport porteur de valeurs, d'éthique, lutter contre le dopage et obtenir de très bons résultats. (...) *Je soutiens la position du président de la Fédération français de rugby qui demande au Comité international olympique d'inscrire la créatine sur la liste des produits interdits. »*

● **Bernard Lapasset (président de la Fédération française de rugby) :** *« Je pense qu'on n'a pas fait un mauvais match. Il manquait simplement la flamme que nous avions eue dimanche dernier. Nous avons laissé beaucoup d'énergie en demi-finales, et, aujourd'hui, l'Australie a confirmé qu'elle était une très grosse équipe. Elle a su défendre sur l'homme de façon extraordinaire, elle a démontré une organisation de lignes fabuleuse.* (...) *L'Australie reste la meilleure nation du rugby au monde. La France n'est pas très loin. Mais on donne encore trop de balles, et, en finale, des cadeaux comme ça, on ne peut pas les faire. On a deux finales à notre actif. C'est la France qui réussit le mieux, mais l'hémisphère Nord n'a pas encore de champion du monde. Il y a encore beaucoup de choses à faire.*
Cela nous permettra de réviser un peu un certain nombre de choses, et surtout de mettre en place un dispositif sportif ambitieux qui soit à la dimension de ce que nous pouvons faire. » – (AFP.)

● **Thierry Lacroix (ancien international français) :** *« La meilleure équipe de la finale, également la meilleure équipe de la compétition, a gagné la Coupe du monde. Il n'y a rien de plus logique. L'Australie a davantage créé et diversifié son jeu, elle méritait donc la victoire. Les Wallabies ont fait le match que l'on pouvait attendre d'eux. Ils se reposent sur une défense très bien organisée, de bonnes conquêtes, et une variation dans les lancements de jeu.* (...) *C'était propre, c'était clair, c'était un jeu construit, c'était le rugby australien. »* – (France.sports.com)

● **Benoît Dauga (ancien deuxième-ligne du XV de France) :** *« L'équipe de France n'a peut-être pas récupéré, ni physiquement ni moralement, après son match des demi-finales contre les All Blacks.*
Elle a semblé émoussée, prise de vitesse par des Australiens super-organisés qui ont fait montre de plus de métier. » – (AFP.)

LeMonde Job: WPA0911--0004-0 WAS SPA0911-4 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 07:08 S.: 111,06-Cmp.:08,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0290 Lcp:700 CMYK

CORRESPONDANCE D'OVALIE

JEAN-PAUL BESSET

Le bonheur retrouvé de la terre occitane

SAMEDI SOIR, on a célébré la défaite presque aussi joyeusement qu'une victoire. Dans les rues de Toulouse et dans celles de tous les bourgs du Sud-Ouest, la fête était moins pétillante qu'une soirée d'ivresse. Mais son tempo battait plus profond, plus ému, plus grave. C'était comme si l'on accueillait le retour de la vie, après plus de bas que de hauts, comme si l'on en avait enfin terminé avec le blues, cette méchante petite musique qui s'était insinuée au cœur d'Ovalie.

Depuis le début de la Coupe du monde, tout le Sud-Ouest traînait une âme en peine. C'est que le pays divorçait avec sa passion de toujours : le XV de France et le jeu de rugby, dont une méchante diablerie s'était emparée, l'acoquinant avec les mornes gesticulations du football américain ou du rugby à XIII. Le déchirement était d'autant plus douloureux que l'attachement était fort. *« Recherche désespérément raison d'aimer l'équipe de France »*, affichait-on du côté de Villefranche-de-Lauragais.

Et puis il y eut ce match contre la Nouvelle-Zélande. L'imprévisible sursaut. L'injure faite à l'inexorable, la transgression de la loi du muscle, du stéréotype et du bulldozer. Dès le coup de sifflet final, la cause était entendue : Ovalie avait retrouvé toutes ses raisons d'aimer, violemment, injustement, hors des normes. Toute la semaine, le Sud occitan, basque et gascon sonna sa grande réconciliation avec sa culture. Avec des mots de troubadours. *« La preuve est faite que les rois peuvent épouser les bergères »*, s'est exclamé le député ariégeois Henri Nayrou. Les bars ont repris des couleurs. Les marchés ont sorti les drapeaux. Les fanfares se sont mises sur le pied de guerre.

Dès lundi matin, 2 000 volontaires s'étaient inscrits à Toulouse pour envahir Cardiff. *Midi olympique* s'est arraché. Les évêques ont interrompu leur sainte assemblée à Lourdes. On a redressé les écrans géants, mitonné des menus (méli-mélo Tournaire, marbré Abdel, carpaccio Dal Maso), chanté *Motivés* de Zebda. Jean Gachassin a pleuré. Et Just Fontaine, ce vénérable héros des « manchots », a prononcé la *« réhabilitation des petits »*, lui qui ne touchait pas de la tête la barre transversale.

Samedi soir, après la finale, à Toulouse comme dans chaque village du Sud-Ouest, on est descendu par milliers dans la rue. Pas pour s'exhiber, mais pour enterrer dignement une époque de terreur sous une pluie d'étoiles, celles que le match contre les All Blacks avait accumulées dans les têtes. Le cérémonial des bars, des farandoles, des places chavirées, des musiques mélangées signifiait que le bonheur était de retour. On n'était pas champion, mais le rugby continuait. Et la vie avec.

Jean-Claude Skrela, chasseur de victoires

L'entraîneur jadis contesté de l'équipe de France a acquis une autorité indiscutable. Joueur puis technicien, ses succès avec le Stade toulousain et avec le XV tricolore forcent le respect

JEAN-CLAUDE SKRELA a toujours eu la défaite en horreur. Aussi loin que remontent ses souvenirs de rugby, il n'a cessé de courir après la gagne. Sans doute parce que ce mauvais perdant sait mieux que quiconque la sueur qu'il y a derrière les victoires. Il connaît le prix du petit point de plus que l'adversaire, la marge parfois infime qui rend si douce la sortie du terrain et plus généreuse l'accolade aux vaincus.

L'entraîneur Skrela ressemble de ce point de vue au joueur qu'il fut, au troisième-ligne élégant et racé qui enchantait les amateurs du jeu dans les années 70. Il n'y en avait que pour son compère Jean-Pierre Rives, « casque d'or » si prompt à crever l'écran. Lui était plus discret, à la charnière de la génération des Pierre Villepreux, Jo Maso et Jean Trillo et de la bande au « petit caporal », Jacques Fouroux.

LA CRAINTE DES GÉANTS GALLOIS

On admirait pourtant l'étendue de ses compétences, le soin acharné qu'il mettait au moindre détail. Jean-Claude Skrela était un fin pratiquant du rugby, qui semblait s'améliorer à chaque rencontre. Il faut se souvenir que les géants gallois cornaqués par ce diable de Gareth Edwards, né pour être le plus grand demi de mêlée de l'histoire, ces ennemis privilégiés d'une époque où le rugby d'Europe se résumait au Tournoi, le portaient aux nues. Eux savaient que l'on parlait de Rives, mais qu'il ne fallait pas oublier Skrela.

Samedi 6 novembre, à Cardiff, l'entraîneur de l'équipe de France est sorti du Millennium la tête basse, abandonné aux malheurs des vaincus. L'Australie venait de remporter pour la deuxième fois en huit ans la Coupe du monde. Il n'a pas aimé, condensant en une phrase tous ses principes quant aux bienfaits du sport pour un sportif. *« Quand on perd, on est forcément déçu »,* s'est-il exclamé, devant la foule des micros et des caméras avides d'en savoir plus. L'homme qui déteste perdre ne s'est pourtant jamais fait d'illusions sur les défaites.

Depuis qu'il a pris en charge l'équipe nationale, il s'est bien gardé d'accuser les circonstances, le climat, la nourriture trop grasse ou la malhonnêteté des arbitres. En fin de compte, le XV de France ne s'est à aucun moment mis en position d'arracher le match aux ardeurs australiennes. Jean-Claude Skrela a volontiers admis la supériorité de ces adversaires du bout du monde, plus forts physiquement et plus compacts que leurs voisins néo-zélandais, battus en demi-finales.

Au patron de la troupe tricolore, il restera au moins cela. Dimanche 31 octobre, ses joueurs lui ont fait cadeau d'un rugby de fête, d'invention, ils lui ont offert l'explosion en bouquet de grenades offensives lancées aux quatre coins du terrain. Ils lui ont récité en une demi-heure de folie toutes les leçons qu'il s'escrimait à faire rentrer dans leur tête, leur bras et leurs jambes depuis quatre ans. Et cette sorte d'apothéose leur valut les applaudissements des Anglais, les hourras des Gallois.

Les Celtes et les British tombaient pour une fois d'accord, épatés de cette version moderne d'un *French flair* que l'on croyait égaré dans la vieille armoire aux souvenirs d'André Boniface, Jean Gachassin et leur engeance de petits princes qui n'avaient plus leur place dans les dédales d'un rugby où une bonne taille sous la toise et un respectable contingent de kilos sont les meilleurs moyens de s'extirper du labyrinthe.

En Jean-Claude Skrela réside une sorte de paradoxe. Le joueur, compagnon de route du pack des « mammouths » auteurs du grand chelem de 1977, où les arrières semblaient souvent n'être là que pour faire nombre, et parce que la règle exige qu'il y ait quinze hommes sur le terrain, est devenu un entraîneur qui n'a cessé de prôner le mouvement. Sa rencontre « professionnelle » avec Pierre Villepreux au début des années 80 au Stade toulousain y est sans doute pour quelque chose. Depuis, il n'a en tout cas jamais renié le principe. Il a inscrit son arrivée à la tête de l'équipe de France, à l'automne 1995, uniquement dans cette perspective.

S'EXPRIMER EN HOMMES LIBRES

Avec lui, les Bleus n'ont pas eu pour consigne de ranger leur envie de jouer dans un recoin du vestiaire, ils ont régulièrement été encouragés à s'exprimer sur le terrain, comme des hommes libres. Et tant pis si cette consigne n'a pas tout le temps été comprise, si elle a parfois donné lieu à des quiproquos, voire des malentendus.

En 1997 et 1998, la méthode a été encensée. Ne lui devait-on pas deux grands chelems consécutifs dans le Tournoi des cinq nations, une première ? En 1999, année terrible, année des lourdes défaites face à l'hémisphère Sud et d'un Tournoi bâclé comme un mauvais devoir de vacances, Skrela et Villepreux, son compère, ont subi le feu des critiques. Celles-ci ont parfois tourné à la moquerie. Elles ont en tout cas donné lieu à un changement inattendu. Jean-Claude Skrela y a gagné en assurance. Il s'est comporté un peu plus en patron, au point qu'au coup d'envoi de la Coupe du monde il n'y avait plus l'ombre d'un doute sur le détenteur de l'autorité au sein de l'équipe de France. Pendant la dernière semaine de la compétition, Skrela était même étonnamment serein. Peut-être parce qu'il savait qu'il y était arrivé, et que cette réussite en faisait l'entraîneur tricolore doté du meilleur palmarès de la déjà longue histoire du rugby français.

Pascal Ceaux à Cardiff

Marc Lièvremont arrête sa carrière internationale

Il l'avait annoncé avant la Coupe du monde : Marc Lièvremont, le troisième-ligne aile de l'équipe de France et du Stade français, a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale à l'issue de l'épreuve : un joueur de très grande valeur, redouté pour l'efficacité de ses plaquages, et un homme de grande qualité se retire dans la discrétion. A trente et un ans, l'aîné de la fratrie des rugbymen de Perpignan a envie de *« jouer encore deux ou trois ans au haut niveau »* avec son club. *« Avec la succession de matches, je n'ai pas le choix »,* dit-il.

Malgré ses 24 sélections en équipe de France et sa très belle Coupe du monde, Marc Lièvremont quitte le rugby international sur une déception. Il a dénoncé *« l'organisation catastrophique de la compétition »* : *« J'ai l'impression que tout a été fait au rabais, pour que tout le monde s'en mette plein les poches. Il y a eu quelques bons matches, mais ce n'était pas la grande fête du rugby. »*

La finale laisse des traces

Percuté par Ben Tune lors du premier essai australien (65e), Xavier Garbajosa a dû quitter le terrain, souffrant d'une luxation de l'épaule droite. Par ailleurs, le demi de mêlée Fabien Galthié a un gros hématome à la cuisse droite, alors que le trois-quarts centre Richard Dourthe s'est fait poser un point de suture sur la lèvre. Olivier Magne, troisième-ligne aile du XV tricolore, a été victime d'une blessure au nez – qui lui a valu un spectaculaire bandage –, mais il ne souffre pas d'une fracture, comme on avait pu le craindre.

Les Australiens ne sont pas non plus sortis indemnes de l'affrontement. John Eales, le capitaine, mais aussi le pilier Richard Harry, le talonneur Michael Foley et le demi de mêlée George Gregan ont été victimes de « fourchettes » (agressions aux yeux), selon leur entraîneur Rod Macqueen, qui a stigmatisé le comportement des joueurs français.

WILLIAM WEST/AFP

L'encadrement technique du XV de France : Jean-Claude Skrela, Pierre Villepreux et Jo Maso.

ARRÊT DE VOLÉE

REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

THE SUNDAY TIMES (Angleterre)
Le jour où le vote pour la République ne l'a pas emporté, le capitaine australien recevait le trophée de la Coupe du monde des mains de la reine. Que John Eales se soit vigoureusement prononcé en faveur de la cause républicaine peut révéler une certaine ironie, mais les faits sont là : l'Australie est championne du monde. Ce ne fut pas une finale enjouée et féroce pour les Français, car ils n'ont tout simplement pas pu reproduire la puissance et la verve avec laquelle ils avaient écrasé les All Blacks.

THE INDEPENDENT (Angleterre)
Il est difficile de blâmer les deux équipes pour leur stérilité : la crainte australienne des Français, l'inhabileté de la France à invoquer une nouvelle fois sa muse ou la détermination de l'arbitre, Andre Watson, à ne pas laisser se jouer un match de rugby, ont ravagé le grand jour.

LIBÉRATION
Tout chauvinisme mis à part, peut-être que la victoire du XV de France sur les All Blacks en demi-finale restera comme le plus beau moment de cette Coupe du monde. Le rugby n'est pas encore assez normalisé pour estimer que le dénouement est le fin mot de l'histoire. *(...)* Mais, cette fois, pour qui aime le jeu, il faut beaucoup de consolation. Que les Australiens gagnent n'a rien de scandaleux, ne serait-ce que pour leurs beaux joueurs, d'une technique irréprochable et d'un cœur infatigable. Qu'ils aillent d'un bout à l'autre de la compétition sans varier d'un pouce, reproduisant six fois le même match – ou quasiment – a quelque chose de désolant. Ils ont trouvé un système, le plus efficace en 1999, basé sur une défense rigoureusement pensée dans tous ses détails : jeu à la main impossible, pénétration en force inutile, jeu au pied hasardeux.

LE PARISIEN
Une partie du public entame une *Marseillaise*, que les joueurs scandent, puis applaudissent. *(...)* La reine d'Angleterre finit par rejoindre les trente héros de la soirée. On est loin de Wimbledon : point de courbettes, mais des poignées de main franches. Compatissante, elle s'attarde avec Garbajosa, lui demandant des nouvelles de son bras en écharpe.

INTERNET

ourworld.compuserve.com/homepages/gillesforcet/

A MÉRIGNAC, dans la banlieue de Bordeaux, le rugby s'invite dans les cités. Les éducateurs de l'association Drop de béton, créée en 1997, ne veulent pas seulement initier les jeunes des quartiers de la ville à la pratique du ballon ovale ; ils sont aussi convaincus que *« le cadre réglementé du rugby et sa rigueur »* constituent un excellent facteur d'insertion. Leur action n'est d'ailleurs pas uniquement centrée sur la pratique du sport, car ils profitent de leurs interventions pour sensibiliser les enfants et les adolescents à la culture sous des formes variées : le dessin, la musique, l'écriture, la danse et même la gastronomie, élément prépondérant dans le patrimoine du Sud-Ouest.

Sur le site Internet de Drop de béton, on peut consulter des photos de la préparation d'une pièce de théâtre chantée sur le rugby, dont les acteurs sont des enfants du quartier de la Glacière, à Mérignac. Et on découvre la présence d'un autre projet, très en rapport avec le folklore lié au ballon ovale : les éducateurs envisagent de monter une « banda » – une fanfare, en termes profanes – constituée de jeunes des cités de la ville. En bientôt trois ans d'existence, Drop de béton, qui reçoit l'aide des collectivités locales, mais aussi de partenaires privés et de la Fédération française de rugby, estime avoir touché environ 2 000 enfants. L'association a aussi créé deux emplois-jeunes. ***F. G.***

La réorganisation du rugby français est en marche

***« APRÈS NOTRE VICTOIRE** contre les All Blacks, on nous a dit : " Demain, vous jouez la finale de la Coupe du monde." Par rapport aux Australiens, qui sont habitués à disputer des matches de ce niveau, on était comme des gamins. »* Samedi soir à Cardiff, quelques minutes après le coup de sifflet final, Raphaël Ibanez, le capitaine du XV de France, n'a pas dissimulé sa déception. *« La bonne performance que nous venons d'enregistrer ne doit pas effacer la nécessaire réorganisation du rugby français »,* a-t-il lancé.

La bière coulait encore à flots dans les pubs surpeuplés de Cardiff que la question brûlait déjà les lèvres. Et maintenant ? Pour la deuxième fois de son histoire, le rugby français venait de perdre une finale de Coupe du monde. Rien, ni la foule massée à l'arrivée des joueurs dimanche, sur le Champ-de-Mars à Paris, ni l'extraordinaire victoire décrochée une semaine auparavant à Twickenham contre les All Blacks, ne permet d'échapper à un constat ancien : le jeu pratiqué dans l'hémisphère Nord reste un ton en dessous de celui de l'hémisphère Sud. Commentant la défaite de son équipe, Jean-Claude Skrela, l'entraîneur français, en convenait : *« Ce qui nous a manqué le plus, ce sont des matches comme ceux-là. Des matches de très haut niveau, à fort défi physique. »* On le savait, mais cette Coupe du monde vient d'en apporter la confirmation : le rugby français souffre de l'incohérence de son calendrier, d'une compétition nationale dévalorisée et d'un manque de dures confrontations internationales. Contrairement à leurs homologues du Sud, les meilleurs joueurs du Nord n'ont que trop peu d'occasions de s'affronter dans des épreuves relevées. Jo Maso et Jean-Claude Skrela l'ont répété après la défaite de Cardiff : *« Il va falloir discuter avec les Anglais afin d'examiner ensemble les évolutions nécessaires. »*

UN OBJECTIF POUR QUATRE ANS

Le chantier qui s'offre au rugby européen est important. Bernard Lapasset, le président de la Fédération française de rugby (FFR), l'affirmait dimanche à Cardiff : *« L'objectif des quatre années à venir est de trouver un terrain d'entente avec les fédérations britanniques. Les problèmes que connaît le rugby dans l'hémisphère Nord ne se résoudront pas à l'échelon franco-français. »* Même si, dans l'esprit du président de la FFR, le XV de France reste la priorité – *« Nous n'avons pas le choix, l'équipe nationale est le moteur du rugby français »,* a-t-il déclaré –, l'heure a sonné de débattre des projets qui concernent l'avenir de ce sport sur le Vieux Continent.

Outre la mise en place d'une compétition européenne de clubs ou de provinces de haut niveau, l'équipe de France affrontera chaque année les trois grandes nations du Sud – Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande – afin de se familiariser avec cette *« intensité de jeu »* dont Jean-Claude Skrela fait état. A l'échelon national, quelques nouveautés sont à l'étude : la création d'une licence à points afin de limiter le nombre de matches par joueur, la construction d'un Centre national du rugby français, des assises nationales prévues au début de l'année 2000 et la question du futur encadrement du XV de France.

« Plus qu'une question d'hommes, c'est surtout une question de projet », a souligné le président de la FFR. Pierre Villepreux, l'entraîneur adjoint, ayant été nommé directeur technique national, il reste à connaître les intentions de Jean-Claude Skrela, l'entraîneur, et de Jo Maso, le manager. *« Ma décision est prise,* a indiqué Jean-Claude Skrela, *je la rendrai publique dans les prochains jours. »* Même attitude pour Jo Maso, qui attend le comité directeur de la FFR, convoqué vendredi 12 novembre à Paris, pour *« évoquer ces questions »*.

Depuis quelques semaines, un nom circule. Bernard Laporte, actuel manager du Stade français, aurait été pressenti par Bernard Lapasset pour remplacer Jean-Claude Skrela. L'ancien demi de mêlée de Bègles en aurait informé son président de club, Max Guazzini, et son adjoint, Grant Ross, à la mi-septembre. En tout cas, la course à la succession est ouverte. Elle devrait réveiller, durant les semaines à venir, quelques-unes de ces querelles de chapelles dont le rugby français est si friand.

Yves Bordenave à Cardiff

LeMonde Job: WPA0911--0005-0 WAS SPA0911-5 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 07:10 S.: 111,06-Cmp.:08,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0291 Lcp:700 CMYK

L'Australie a préparé son succès pendant deux ans

L'arrivée à la tête des Wallabies de Rod Macqueen, brillant homme d'affaires et technicien novateur, a permis le renouveau d'une formation qui n'étonnait plus ses supporteurs

DANS LA CLAMEUR qui salue leur succès, les Australiens se ménagent un peu d'intimité. L'entraîneur Rod Macqueen vient de poser la Coupe du monde sur la pelouse, et le groupe chamarré de jaune, de vert, de boue et de costumes-cravates se referme sur le trophée. Il y a des regards, des rires, quelques larmes, des mots et un tel soulagement : l'émotion classique des vainqueurs renfermée un instant pour eux et rien que pour eux. Voilà, ils sont champions du monde pour la deuxième fois. La déconvenue de 1995, quand ils avaient été battus en quarts de finale par l'Angleterre, est gommée mais pas oubliée. *« Notre victoire a peut-être commencé là »,* explique John Eales, le capitaine.

En 1995, après la débâcle, la fédération australienne commet une erreur : l'entraîneur de la défaite, Craig Smith, est maintenu à son poste. Pendant deux ans, l'équipe et l'encadrement se déchirent. Les blessures se multiplient à la même cadence que les défaites : dans le pays, le rugby revient à la banalité de son rang de sport secondaire dans le cœur des supporteurs.

GERRY PENNY/AFP

Tandis que les Français quittent, tête basse, la pelouse du Millennium, les joueurs australiens saluent la foule de Cardiff.

LE RUGBY DU FUTUR

Pourtant, un homme fait de plus en plus parler de lui : Rod Macqueen. Brillant homme d'affaires quadragénaire, féru de rugby, il est le sauveur du modeste club des Brumbies. Il y a fait venir une pléiade de spécialistes qui ont construit ici ce qui ressemble fort au rugby du futur. En 1996, les Brumbies se hissent en finale du très relevé Super 12 ; quelques mois plus tard, Rod Macqueen est appelé au chevet de l'équipe d'Australie, et il se met immédiatement au travail.

Il va greffer l'expérience vécue avec son club sur la sélection, opération d'autant plus simple qu'il amène les meilleurs éléments du club dans l'équipe nationale, dont George Gregan et Stephen Larkham. Désorientés par les méthodes de Rod Macqueen, les joueurs renâclent d'abord, puis se font à ce drôle de bonhomme qui sourit et partage peu, sinon ses consignes de fer. *« Il y avait quelque chose de clinique dans sa façon de voir, mais nous nous y sommes habitués,* dit « Steve » Larkham. *Cela a été rendu plus facile au fil de victoires que nous n'espérions plus. »*

Epaulés par John Muggleton, ils ont verrouillé leur redoutable système de défense. Le « un contre un » que cet homme a importé du XIII a fonctionné au-delà des espérances. *« Enfin presque,* plaisante Tim Lane, l'entraîneur adjoint. *John est très vexé d'avoir encaissé un essai contre les Américains. »* Outre John Muggleton, Rod Macqueen s'entoure de spécialistes. Entre ses lectures des maîtres chinois de l'art de la guerre et ses visites dans tout le pays, il instaure un système de visionnage des matches sur CD-ROM et met des ordinateurs à la disposition des joueurs. *« Cette histoire est anecdotique,* dit l'entraîneur. *Elle avait pour objet de nous faire gagner du temps, du temps que les joueurs ont eu pour dormir, jouer au golf ou travailler. »*

Muni de son carnet de bord obligatoire et personnel, chaque Wallaby est fermement invité à noter ses performances, ses progrès ou ses faiblesses. Lors des entraînements quasi quotidiens (deux le lundi et le mercredi, repos le jeudi), les joueurs ont pu choisir les exercices correspondant à leurs besoins. Peu à peu, le travail paie. Dans l'hémisphère Nord, l'Australie impressionne encore un peu plus lors de sa tournée en Grande-Bretagne et en France pendant l'hiver 1998. Mais c'est pendant l'hiver austral 1999 qu'elle va faire sa mue, dans le tournoi des Tri Nations. Vainqueur en juillet de l'Afrique du Sud, championne du monde en titre, elle inflige une véritable correction aux All Blacks en août à Sydney (28-7).

LE DÉCLIC

Cette rencontre, jouée devant 107 000 personnes en liesse, marque le déclic pour les Australiens. La préparation pour la Coupe du monde suivra ce même rythme effréné. Entre exercices, entraînements ou crapahutages dans les montagnes australiennes, l'équipe s'applique à se connaître et à se respecter, un détail essentiel pour vaincre, répète Rod Macqueen. Pendant les cinq semaines de Coupe du monde, les Australiens se sont avancés en tapinois, considérés comme les deuxièmes favoris derrière les déclarés intouchables All Blacks, avec leur jeu parfois trop aseptisé pour faire rêver ou émouvoir. Le spectacle viendra pour plus tard : la marge de progression de l'équipe est faramineuse.

Les Australiens n'ont, pour l'heure, passé que deux ans à démonter et remonter leur jeu, une poussière dans leur histoire d'un siècle. Il leur reste à peaufiner l'offensive en réapprivoisant un jeu à la main parfois décevant. Mais d'abord du repos. Alors que le championnat français recommence, les Wallabies s'apprêtent à parader dans les rues de Sydney une dizaine de jours avant de partir en vacances. Ils reprendront l'entraînement avec leurs clubs le 10 janvier pour disputer le Super 12 qui commence fin mars. *« Nous allons nous retrouver adversaires »,* sourit Stephen Larkham. En attendant, ils vont beaucoup se manquer.

Bénédicte Mathieu à Cardiff

Le double bonheur de Tim Horan

Le trois-quarts centre australien Tim Horan a été élu meilleur joueur de la Coupe du monde de rugby, dimanche 7 novembre, par un jury de douze membres présidé par Gareth Edwards. *« Nous sommes enchantés que Tim ait remporté ce prix. Il est l'un des meilleurs joueurs de tous les temps »,* a commenté l'ancien demi de mêlée du XV de Galles. Déjà champion du monde en 1991, Tim Horan (vingt-neuf ans, 1,81 m, 90 kg, 80 sélections) succède au Néo-Zélandais Jonah Lomu, sacré en 1995. Il a reçu un trophée en or et un chèque de 3 900 euros (25 584 francs) qu'il devrait reverser à une organisation caritative. Il devance deux Français, Abdelatif Benazzi et Christophe Lamaison, et son coéquipier Stephen Larkham.

« Je suis un peu gêné de recevoir ce trophée, a déclaré Tim Horan, auteur de deux essais lors de cette Coupe du monde, *parce que j'ai toujours pensé que le rugby était un sport collectif. »*

Les Wallabies ont désormais quatre doubles champions du monde

Le seconde-ligne John Eales, les trois-quarts centre Tim Horan et Jason Little et le pilier Dan Crowley ont réédité l'exploit de 1991

À L'ISSUE d'un parcours parfait, l'Australie n'a pas seulement remporté la Coupe du monde de rugby. En battant la France, l'équipe des Wallabies est devenue la première à remporter deux couronnes mondiales (1991 et 1999). Cette réussite vaut désormais à l'équipe de l'hémisphère Sud de compter dans ses rangs quatre doubles champions du monde : John Eales, le capitaine, Tim Horan, le perforateur, Jason Little, le bulldozer, et Dan Crowley, le pilier moins médiatisé mais tout aussi récompensé.

Ces hommes ont suivi des trajectoires personnelles semblables, clairsemées de blessures à répétition. En février dernier, c'est l'épaule gauche du deuxième-ligne John Eales qui céda à nouveau et mit en péril sa participation à une troisième Coupe du monde d'affilée. *« En fait, c'était la meilleure chose qui pouvait m'arriver, car les médecins m'ont révélé que l'épaule m'aurait lâché un jour ou l'autre. »* Le jeune champion du monde de 1991 (vingt et un ans à l'époque), capitaine depuis 1996, est arrivé en pleine forme pour cette Coupe du monde. Son surnom, c'est « Nobody », car *« Nobody is perfect »* (« personne est parfait »), mais c'est aussi celui de Tim Horan, l'un des autres artisans du titre précédent.

ENSEMBLE DEPUIS LE LYCÉE

Un Horan que l'on croyait un moment perdu pour la haute compétition. Blessé à un genou en 1994 et miraculeusement remis sur pied pour la Coupe du monde 1995, il n'y fut que l'ombre de lui-même. Le centre aux crochets dévastateurs est aujourd'hui dans une forme exceptionnelle qui lui permet à vingt-neuf ans seulement (comme Eales) d'être une des vedettes de cette Coupe du monde. De quoi espérer encore de longues années de haut niveau pour, qui sait, un troisième titre à domicile, en 2003 ? *« Mon avenir ? J'ai encore une année de contrat... Mais je me donne 70 % de chances de jouer la saison prochaine. Le reste... »* Un Horan évasif, tout autant que son célèbre compère, le trois-quarts centre Jason Little, invisible samedi après avoir, lui aussi, remporté son deuxième titre mondial, mais pour lequel il n'a joué que des bribes de matches, entrant généralement en fin de partie, une fois le score acquis.

Ayant surmonté ses malheurs –un genou défaillant en 1994 (comme Horan) et une fracture de la clavicule en 1996 –, Little n'est plus que le remplaçant de Daniel Herbert. Associé au centre à Horan depuis le lycée, la doublette était pourtant considérée encore il y a peu comme la meilleure paire de centres au monde. L'association victorieuse en 1991 fut à nouveau reconstituée en finale, l'espace des trente dernières minutes de la rencontre, lorsque Little remplaça Herbert.

Dan Crowley était l'un des vétérans de ce Mondial. A trente-quatre ans, ce pilier « à l'ancienne » (1,73 m pour 105 kg) n'espérait probablement plus sortir de l'anonymat. Il est pourtant devenu le « remplaçant le plus titré de l'histoire », puisque, comme en 1991, il est entré en cours de match pour devenir, de plein droit, champion du monde 1999.

Nemer Habib à Cardiff

Jonah Lomu en direction de l'Angleterre

Meilleur marqueur de la Coupe du monde avec huit essais, le Néo-Zélandais Jonah Lomu est l'objet de toutes les sollicitations. Après avoir été contacté par des clubs français (Grenoble, Biarritz), puis par plusieurs équipes britanniques de rugby à XIII (Leeds, Wakefield Trinity), le colossal ailier des All Blacks, âgé de vingt-quatre ans, serait sur le point de signer un contrat de deux ans avec le club anglais de Bristol. Son salaire annuel serait de 500 000 livres (environ 5 millions de francs), ce qui le placerait largement au-dessus du plafond prévu par l'English First Division Rugby (EFDR), l'organisme chargé de régler l'économie du rugby outre-Manche. Le propriétaire de Bristol, l'homme d'affaires Malcom Pearce, contournerait l'obstacle en proposant un emploi à Jonah Lomu au sein de sa multinationale Johnsons Group.

A Bristol, la star des antipodes retrouverait l'ancien entraîneur de l'équipe d'Australie, Bob Dwyer, et d'autres joueurs étrangers, comme le Sud-Africain Henry Honiball et l'Argentin Agustin Pichot.

ADAM BUTLER/AP

George Gregan peut exulter après le coup de sifflet final : le demi de mêlée australien a réalisé un match exceptionnel.

LES 41 MATCHES DE LA COUPE DU MONDE

POULE A

2/10	Espagne-Uruguay	15-27
3/10	Ecosse-Afr. du Sud	29-46
8/10	Ecosse-Uruguay	43-12
10/10	Afr. du Sud-Espagne	47-3
15/10	Afr. du Sud-Uruguay	39-3
16/10	Ecosse-Espagne	48-0

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 Afr. du Sud	9	3	3	0	0	132	35
2 Ecosse	7	3	2	0	1	120	58
3 Uruguay	5	3	1	0	2	42	97
4 Espagne	3	3	0	0	3	18	122

POULE B

2/10	Angleterre-Italie	67-7
3/10	Nelle-Zélande-Tonga	45-9
9/10	Nelle-Zélande-Angleterre	30-16
10/10	Tonga-Italie	28-25
14/10	Nelle-Zélande-Italie	101-3
15/10	Angleterre-Tonga	101-10

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 Nelle-Zélande	9	3	3	0	0	176	28
2 Angleterre	7	3	2	0	1	184	47
3 Tonga	5	3	1	0	2	47	171
4 Italie	3	3	0	0	3	35	196

POULE C

1/10	Fidji-Namibie	67-18
2/10	France-Canada	33-20
8/10	France-Namibie	47-13
9/10	Fidji-Canada	38-22
14/10	Canada-Namibie	72-11
16/10	France-Fidji	28-19

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 France	9	3	3	0	0	108	52
2 Fidji	7	3	2	0	1	124	68
3 Canada	5	3	1	0	2	114	82
4 Namibie	3	3	0	0	3	42	186

POULE D

1/10	Galles-Argentine	23-18
3/10	Samoa-Japon	43-9
9/10	Galles-Japon	64-15
10/10	Argentine-Samoa	32-16
14/10	Samoa-Galles	38-31
16/10	Argentine-Japon	33-12

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 P. de Galles	7	3	2	0	1	118	71
2 Samoa	7	3	2	0	1	97	72
3 Argentine	7	3	2	0	1	83	51
4 Japon	3	3	0	0	3	36	140

POULE E

2/10	Irlande-Etats-Unis	53-8
3/10	Australie-Roumanie	57-9
9/10	Etats-Unis-Roumanie	25-27
10/10	Irlande-Australie	3-23
14/10	Australie-Etats-Unis	55-19
15/10	Irlande-Roumanie	44-14

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 Australie	9	3	3	0	0	135	31
2 Irlande	7	3	2	0	1	100	45
3 Roumanie	5	3	1	0	2	50	126
4 Etats-Unis	3	3	0	0	3	52	135

Pp = Points pour Pc = Points contre

BARRAGES

20/10	Angleterre-Fidji	45-24
20/10	Irlande-Argentine	24-28
20/10	Ecosse-Samoa	35-20

QUARTS DE FINALE

23/10	Galles-Australie	9-24
24/10	Afr.du Sud-Angleterre	44-21
24/10	Argentine-France	26-47
24/10	Ecosse-Nelle-Zélande	18-30

DEMI-FINALES

30/10	Australie (après prol.)-Afr. du Sud	27-21
31/10	France-Nelle-Zélande	43-31

MATCH POUR LA TROISIÈME PLACE

4/11	Afr.du Sud-Nelle-Zélande	22-18

FINALE

6/11	Australie-France	35-12

RÉALISATEURS

1	**Quesada** *(Argentine)*	102 points
2	**Burke** *(Australie)*	101 points
3	**De Beer** *(Afr. du Sud)*	97 points
4	**Mehrtens** *(Nelle-Zélande)*	79 points
5	**Wilkinson** *(Angleterre)*	69 points
6	**Lamaison** *(France)*	65 points

MARQUEURS

1	**Lomu** *(Nelle-Zélande)*	8 essais
2	**Wilson** *(Nelle-Zélande)*	6 essais
3	**Wood** *(Irlande)*	4 essais
	Luger *(Angleterre)*	4 essais
	Bernat-Salles *(France)*	4 essais

BUTEURS

1	**Quesada** *(Argentine)*	102 points
2	**Burke** *(Australie)*	101 points
3	**De Beer** *(Afr. du Sud)*	97 points
4	**Mehrtens** *(Nelle-Zélande)*	79 points
5	**Wilkinson** *(Angleterre)*	64 points
6	**Lamaison** *(France)*	60 points
7	**Grayson** *(Angleterre)*	57 points

LeMonde Job: WPA0911--0006-0 WAS SPA0911-6 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 07:08 S.: 111,06-Cmp.:08,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0292 Lcp:700 CMYK

Les Bleus, du doute à l'union sacrée

Pour le XV de France, la Coupe du monde avait débuté sans entrain et dans la peur de mal faire. Ressoudés au cours d'une soirée d'après-match, les Tricolores ont retrouvé inspiration et enthousiasme pour une demi-finale de rêve contre les All Blacks. Malgré son échec face à l'Australie, l'équipe de Raphaël Ibanez est entrée dans l'histoire du rugby français

CHRISTIAN LIEWIG/TEMPSPORT

Pour affronter les All Blacks en demi-finales, l'équipe de France a su se resserrer et retrouver confiance et solidarité.

UN grand cri a résonné, un grand *« Han! »* hurlé à plusieurs voix. En ce jeudi 31 septembre, au Parc des sports de Narbonne, les avants de l'équipe de France de rugby sont attelés au joug, cet instrument de torture destiné à travailler la mêlée. La séance suit son cours lorsque les trois joueurs de la première ligne, le capitaine talonneur Raphaël Ibanez et les deux piliers, Christian Califano et Franck Tournaire, se lancent un défi. *« Et si on démontait le joug ? »* Parfaitement coordonné, leur double mouvement de génuflexion-poussée est un modèle du genre. L'appareil se met à trembler et sort de son axe. Les trois « gros » ont réussi leur pari. *« J'y ai vu un signe »,* dira plus tard Raphaël Ibanez.

Des « signes », l'équipe de France va en croiser beaucoup sur son chemin, tout au long de cette 4e Coupe du monde. Le châtiment fait au joug, ce jour-là, intervient quarante-huit heures avant le premier match face au Canada. Les Bleus sont alors en quête de repères et de réconfort. Ils ont déjà vécu près de deux mois ensemble, d'un stage de préparation à l'autre, mais rares sont ceux à savoir où va véritablement l'équipe de France. Seul Richard Dourthe, avec une fière assurance, prétend qu'ils atteindront la finale. Mais qui le croit ?

Nombreux sont ceux qui ont encore à l'esprit le stage effectué à Millau, début août, au cours duquel on les a fait courir au pas militaire et descendre des falaises en rappel. La simple évocation de cette expérience suffit à faire blêmir les visages. D'autres souvenirs les tourmentent également. La cuisante défaite du 26 juin à Wellington, face aux All Blacks (54-7), et le revers subi au pays de Galles (34-23), le 28 août, hantent les mémoires. Le XV de France ne le dit pas : il a la peur au ventre. La peur de mal faire.

La victoire sur le Canada (33-20), le 2 octobre à Béziers, arrive comme un premier soulagement. Les hommes de Jean-Claude Skrela, qui vient de fêter ses cinquante ans, ne réalisent pas un grand match, notamment à l'arrière, mais les voilà rassurés. L'équipe de France quitte Narbonne, s'installe non loin de Toulouse, une ville que nombre d'entre eux habitent, ont habité ou habiteront un jour. Les joueurs se sentent un peu chez eux. Amis et membres de la famille assistent aux entraînements. Certains obtiennent la permission de sortie en dehors des heures de travail, alors qu'à l'hôtel la vie de groupe trouve son rythme.

Le 5 octobre, alors que la plupart des joueurs n'ont *« toujours pas l'impression de participer à une Coupe du monde »* en raison du faux rythme qu'impose la compétition, un événement les ramène tous à la réalité. Thomas Castaignède se blesse à l'entraînement. Après avoir perdu son demi de mêlée, Philippe Carbonneau, lors d'un stage de préparation, l'équipe de France doit maintenant se séparer de son demi d'ouverture attitré. *« Ce fut un coup très dur. Cela nous a déstabilisés »,* se souvient Marc Dal Maso. Compagnon de chambre de Thomas Castaignède, Emile Ntamack se retrouve tout seul pour dormir. Personne ne voudra cohabiter avec lui par la suite, par superstition.

A Bordeaux, le 8 octobre, les Bleus doivent attendre la seconde mi-temps pour prendre le large face à la Namibie (47-13), l'équipe la plus faible de leur groupe et peut-être même de la compétition. Un concert de sifflets retentit dans le parc Lescure de Bordeaux. Le capitaine Ibanez en prend pour son grade. Le staff technique, lui, a le sentiment d'avoir été trahi. Le comportement individualiste de certains joueurs plonge Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux dans des abysses de perplexité.

Le manager Jo Maso monte alors au créneau avec une sévérité que ses proches ne lui connaissent pas. Fait rare, il cite en public les noms des quatre ou cinq joueurs ayant respecté les consignes ; aux mauvais élèves de se reconnaître. Le lendemain, en comité privé, l'ensemble du groupe a droit à une remontée de bretelles. L'objectif visé – toucher à l'amour-propre des uns et des autres – est atteint. *« Les coups de pied au cul, c'est fini »,* grogne, vexé, Olivier Magne. Plus prosaïquement, certains joueurs confient en avoir *« marre de faire réunion sur réunion ».*

En réponse au haka des Néo-Zélandais, Raphaël Ibanez lance la « Marseillaise » : « Il s'est passé quelque chose d'incroyable : on était la moitié à pleurer et l'autre moitié à rire », raconte Christophe Juillet

En ces jours orageux, un personnage va jouer un rôle singulier : Christian Califano. Lorsque Lionel Jospin s'en vient leur rendre visite, le 13 octobre, le pilier du Stade toulousain, sympathisant des Verts, est l'un de ceux qui discuent le plus avec le premier ministre. Plus tard dans la soirée, ses réflexions amusées lors de la projection de *Star Wars. La Menace fantôme* – qu'Olivier Brouzet, passionné de cinéma, ne voulait pas rater – font se gondoler la galerie. « Cali » est un homme de consensus sur lequel un groupe peut se reposer. Il le prouve trois jours plus tard. Une série vertigineuse de neuf mêlées fait plier le pack des Fidji. Esthète du broyage de vertèbres, le Toulousain est aux premières loges. La France l'emporte par 28-19 et se rassure une fois encore.

Sauf que Christian Califano vient de disputer son dernier match. Pour un « coup de boule » intempestif, il est condamné à sept semaines de suspension. Une nouvelle fois, le moral des troupes en prend un coup. D'autant que deux jours avant le match contre les Fidji, le demi de mêlée Pierre Mignoni, victime d'une déchirure à la cuisse gauche, est également rentré chez lui. Les sélectionneurs ont dû appeler Fabien Galthié, lequel, trois mois plus tôt, avait très mal vécu de ne pas faire partie des trente joueurs retenus pour la Coupe du monde et l'avait fait savoir.

Dans ce climat pesant, une bonne nouvelle survient pourtant. Lors du quart de finale de Dublin, les Français n'auront pas à affronter devant son public l'équipe d'Irlande, battue dans le match de barrage contre l'Argentine. L'obstacle devient moins insurmontable. Emmenés par Christophe Lamaison et Fabien Galthié, devenus les nouveaux maîtres du jeu, les Bleus offrent au public de Lansdowne Road dix minutes de *« French flair »* avant de s'imposer plus difficilement que prévu face à de valeureux Pumas (47-26). Ils sont en demi-finales. Le contrat est d'ores et déjà rempli.

Mais ce sont les heures qui suivent qui vont se révéler déterminantes. Les vainqueurs rentrent à leur hôtel pour un repas censé être vite avalé. Une virée nocturne est plus ou moins prévue, en rangs dispersés, dans les pubs de Dublin. Mais la soirée prend une tout autre tournure. Philippe Bernat-Salles raconte : *« On s'est retrouvés dans une pièce de 45 mètres carrés. On a bu du champagne et quelques bières, mais sans excès. On a parlé de tout, et pratiquement pas de rugby. Dès que quelqu'un entamait une chanson, tout le monde la reprenait en chœur. On se sentait bien ensemble. Du coup, on est restés entre nous jusque très tard. »* Cette troisième mi-temps vécue à huis clos va rasséréner le groupe à un moment-clé de la compétition.

C'est qu'un mois de vie en commun a laissé des traces. Marc Dal Maso a fait savoir qu'il appréciait peu de rentrer en fin de match pour jouer dix minutes. Ugo Mola souffre d'avoir perdu sa place de titulaire à l'arrière. Fabien Galthié garde ses distances avec les entraîneurs, fidèle à ses propos du mois de juillet *(« Si je les croise dans la rue, je ne leur adresse pas la parole »).* Quant aux cinq ou six joueurs qui ne figurent même pas sur le banc des remplaçants, ils ont parfaitement compris qu'ils finiront la Coupe du monde en *« costard-cravate »* ou en *« paparazzi »,* selon l'expression de l'un d'eux, Jimmy Marlu.

Parallèlement, des amitiés indéfectibles se sont nouées. La plus visible est celle qui lie Xavier Garbajosa à Christophe Dominici et qui leur vaut de se faire appeler *« Domijosa et Garbanici ».* Le respect que se vouent Cédric Soulette et Pieter de Villiers, deux piliers qui ne se connaissaient pas avant de faire chambre commune, n'est pas mal non plus. *« Ce type, il a de l'éducatif »,* s'enthousiasme le Toulousain pour louer le savoir-vivre de son compagnon, d'origine sud-africaine.

LA sismographie intime de l'équipe de France, un homme a passé son temps à l'observer. Acteur et témoin à la fois, Raphaël Ibanez n'est pas un capitaine « coup de gueule » mais un capitaine « porteur de messages ». Il dit de son groupe qu'il est *« étrange »* et composé de *« mecs avec des personnalités bizarres ».* Surtout, il sait que l'équipe de France a besoin de *« signes ».* Raphaël Ibanez va en faire la démonstration le 31 octobre, jour du match contre les *« terribles »* All Blacks.

Dans les vestiaires de Twickenham, c'est lui qui prend la parole pour lire une lettre d'encouragement envoyée par Thomas Castaignède. C'est encore lui, quelques instants après, qui lance la *Marseillaise* en réponse au haka des joueurs néo-zélandais. *« Il s'est passé quelque chose d'incroyable : on était la moitié à pleurer et l'autre moitié à rire »,* raconte Christophe Juillet. Une heure et demie plus tard, les Bleus effectuent un tour d'honneur. Les All Blacks sont terrassés 43 à 31.

Christophe Dominici ne trouve le sommeil qu'une vingtaine d'heures après le match, ce qui lui fait rater l'entraînement du lendemain et lui vaut un rappel à l'ordre. Des messages de félicitations arrivent de partout. *« Même les fachos sont avec nous ! »,* s'amuse Abdelatif Benazzi, en faisant référence à un fax envoyé par une mairie d'extrême droite du sud de la France. En pleine affaire du bœuf britannique, la presse londonienne prend fait et cause pour les derniers représentants de l'hémisphère Nord. *« Mais seront-ils capables de reproduire le même exploit face aux Wallabies ? »*

La réponse est non. Sur la pelouse du stade du Millennium de Cardiff, ce 6 novembre, les héros de Twickenham sont fatigués. Ils ne parviennent pas à franchir la défense de fer dressée par les rugbymen australiens. Leur défaite est sans contestation (12-35). John Eales reçoit le trophée Webb-Ellis des mains de la reine Elizabeth II. Bras dessus, bras dessous, les Bleus se mettent une dernière fois en rond. *« Vous pouvez lever la tête, vous n'avez pas à rougir de cette défaite ni de votre Coupe du monde »,* leur dit Raphaël Ibanez.

Récit de la section Sports

Le parcours de l'équipe de France

● **FRANCE-CANADA (33-20), poule C,**
samedi 2 octobre, à Béziers. *Arbitre : M. Campsall (Ang.).*
LES ÉQUIPES :
France : Mola (Lamaison, 66e) ; Garbajosa (Ntamack, 72e), Dourthe, Glas, Dominici ; T. Castaignède, Mignoni (S. Castaignède, 78e) ; Magne, Juillet, M. Lièvremont (Mallier, 78e) ; Pelous (Brouzet, 72e), Benazzi ; Tournaire, Ibanez (cap.), Califano.
Canada : Stewart ; Stanley, Lougheed, Bryan, Smith ; Rees (cap.) (Ross, 40e), Williams (Graf, 73e) ; Baugh, Charron, Hutchinson (Banks, 63e), James, Tait (Schmid, 71e) ; Thiel (Bice, 54e), Dunkley, Snow.
LES POINTS :
France : 4 essais de Glas (17e), Magne (40e), T. Castaignède (62e), Ntamack (78e) ; 2 transformations (40e, 62e) et 3 pénalités de Dourthe (5e, 37e et 70e).
Canada : 2 essais de Williams (34e, 53e) ; 2 transformations de Rees (33e) et Ross (54e) ; 2 pénalités de Rees (3e) et Ross (72e).

● **FRANCE-NAMIBIE (47-13), poule C,**
vendredi 8 octobre, à Bordeaux. *Arbitre : M. White (Ang.).*
LES ÉQUIPES :
France : Mola (Garbajosa, 72e) ; Ntamack, Dourthe, Glas (Desbrosse, 42e), Bernat-Salles ; Lamaison, Mignoni (S. Castaignède, 76e) ; Magne (Costes, 62e), Th. Lièvremont (Benazzi, 25e), M. Lièvremont ; Pelous, Brouzet ; Tournaire, Ibanez (cap. ; Dal Maso, 67e), Califano (Soulette, 67e).
Namibie : Van Wyk ; Van Dyk, G. Van Rensburg (Loubser, 64e), Van der Merwe, Samuelson ; Zaayman, Jantjiees (S. van Rensburg, 64e), Van Rooyen, Furter, Hough (cap.) ; Steyn (Theron, 56e), Senekal ; Opperman (Blaauw, 68e), Horn, Jacobs (Smith, 34e).
LES POINTS :
France : 6 essais de Mignoni (7e), Bernat-Salles (39e), Mola (48e, 55e, 61e) et Ntamack (71e) ; 4 transformations de Dourthe (7e, 39e, 55e, 61e) ; 3 pénalitésde Dourthe (16e, 29e, 32e).
Namibie : 1 essai de Samuelson (20e), 1 transformation de Van Dyk (20e) ; 2 pénalités de Van Dyk (11e, 35e).

● **FRANCE-FIDJI (28-19), poule C,**
samedi 16 octobre, à Toulouse. *Arbitre : M. O'Brien (N.-Z.).*
LES ÉQUIPES :
France : Mola (Garbajosa, 55e) ; Bernat-Salles, Dourthe, Ntamack, Dominici ; Lamaison, S. Castaignède (Galthié, 71e) ; Magne (Costes, 76e), Juillet (Brouzet, 64e), M. Lièvremont ; Pelous, Benazzi ; Tournaire, Ibanez (cap. ; Dal Maso, 51e), Califano.
Fidji : Uluinayau ; Lasagavibau, Satala, Sotutu, Bari (Nakauta, 55e) ; N. Little ; J. Rauluni ; S. Tawake, Mocelutu (Sewabu, 41e), Tabua ; Katalau, Raiwalui, Veitayaki, Smith (cap.), Rouse.
LES POINTS :
France : 3 essais de Juillet (22e), pénalité (70e) et Dominici (80e) ; 2 transformations de Dourthe (22e, 70e) ; 3 pénalités de Dourthe (6e, 39e) et Lamaison (79e).
Fidji : 1 essai d'Uluinayau (49e), 1 transformation et 4 pénalités de Little (19e, 43e, 54e, 60e).

● **FRANCE-ARGENTINE (47-26), quart de finale,**
dimanche 24 octobre, à Dublin. *Arbitre : M. Bevan (Galles).*
LES ÉQUIPES :
France : Garbajosa (Mola, 80e) ; Bernat-Salles, Dourthe (Glas, 80e), Ntamack, Dominici ; Lamaison, Galthié (S. Castaignède, 69e) ; Magne, Juillet (Costes, 68e), M. Lièvremont ; Brouzet, Benazzi (Auradou, 80e) ; Tournaire, Ibanez (cap. ; Dal Maso, 74e), Soulette (de Villiers, 59e).
Argentine : Corletto ; Camardon, Simone (M. Contepomi, 74e), Arbizu (cap.), Albanese ; Quesada (F. Contepomi, 60e), Pichot (Fernandez-Miranda, 80e) ; Martin, Longo, Phelan (Ostiglia, 61e) ; Allub, Fernandez Lobbe (Ruiz, 32e) ; Reggiardo (Scelzo, 49e), Ledesmo (Canalda, 80e), Grau.
LES POINTS :
France : 5 essais de Garbajosa (7e, 78e), Bernat-Salles (11e, 73e) et Ntamack (28e) ; 5 transformations de Lamaison (7e, 11e, 28e, 73e, 78e) ; 4 pénalités de Lamaison (2e, 33e, 51e, 72e).
Argentine : 2 essais de Pichot (23e) et Arbizu (40e) ; 2 transformations de Quesada (23e, 40e) ; 4 pénalités de Quesada (25e, 39e, 53e) et F. Contepomi (69e).

● **FRANCE - NOUVELLE-ZÉLANDE (43-31), demi-finale,**
dimanche 31 octobre, à Londres. *Arbitre : M. Fleming (Eco.).*
LES ÉQUIPES
France : Garbajosa ; Bernat-Salles, Dourthe, Ntamack (Glas, 80e), Dominici (Mola, 78e) ; Lamaison, Galthié (S. Castaignède, 76e) ; Magne, Juillet (Brouzet, 32e), M. Lièvremont (Costes, 65e) ; Pelous, Benazzi ; Tournaire, Ibanez (cap.), Soulette (de Villiers, 58e).
Nouvelle-Zélande : Wilson ; Umaga, Cullen, Ieremia (Gibson, 58e), Lomu ; Mehrtens, Kelleher (Marshall, 78e) ; Kronfeld, Randell (cap.), Thorne ; Maxwell, R. Brooke (Willis, 72e) ; Dowd (Meeuws, 58e), Oliver, Hoeft.
LES POINTS
France : 4 essais de Lamaison (20e), Dominici (56e), Dourthe (60e) et Bernat-Salles (75e) ; 4 transformations de Lamaison ; 3 pénalités de Lamaison (2e, 50e, 54e) ; 2 drops de Lamaison.
Nouvelle-Zélande : 3 essais de Lomu (24e, 45e) et Wilson (80e) ; 2 transformations de Mehrtens (45e, 80e) ; 4 pénalités de Mehrtens (9e, 18e, 22e, 39e).

● **FRANCE-AUSTRALIE (12-35), finale,**
samedi 6 novembre, à Cardiff. *Arbitre : M. Watson (AfS).*
LES ÉQUIPES :
France : Garbajosa (Mola, 67e) ; Bernat-Salles, Dourthe (Glas, 74e), Ntamack, Dominici ; Lamaison, Galthié (S. Castaignède, 77e) ; Magne, Juillet (Brouzet, 41e), M. Lièvremont (Costes, 67e) ; Pelous, Benazzi ; Tournaire, Ibanez (cap. ; Dal Maso, 80e), Soulette (de Villiers, 48e).
Australie : Burke ; Tune, Herbert (Little, 47e), Horan (Grey, 80e), Roff ; Larkham, Gregan (Whitaker, 80e) ; Wilson (Connors, 74e), Kefu, Cockbain (Finegan, 53e) ; Eales (cap.), Giffin ; A. Blades, Foley (Paul, 80e), Harry (Crowley, 74e).
LES POINTS :
France : 4 pénalités de Lamaison (1re, 12e, 51e, 60e).
Australie : 2 essais de Tune (66e) et Finegan (80e) ; 2 transformations de Burke ; 7 pénalités de Burke (4e, 14e, 24e, 40e, 45e, 56e, 64e).

LeMonde Job: WPA0911--0008-0 WAS SPA0911-8 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 07:08 S.: 111,06-Cmp.:08,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0293 Lcp:700 CMYK

Le retour du XV de France

A Paris, l'attente des supporteurs enfin récompensée

JUCHÉE sur les épaules de son père, une petite fille agite un drapeau français. L'image rappelle celle de Marie, la fille de Franck Tournaire, une semaine plus tôt au stade de Twickenham à Londres, lors de la demi-finale victorieuse face aux Néo-Zélandais (43-31). A Paris, l'espace de quelques heures, dimanche 7 novembre, la pelouse humide du Champ-de-Mars est devenue le plus convivial terrain de rugby en France. Malgré la fraîcheur du début de soirée, des milliers de supporteurs – environ 25 000, selon les organisateurs – sont venus acclamer les *« héros malheureux »* de la finale de la Coupe du monde de rugby.

Peu à peu, la foule s'amasse devant l'estrade montée au pied de la tour Eiffel. Un écran géant, installé sur la gauche de la scène, diffuse les meilleurs moments de l'aventure sportive dans les îles Britanniques. On s'exclame en regardant les essais qui ont conduit le XV tricolore jusqu'au bout de la compétition. Le match contre la Nouvelle-Zélande recueille évidemment le plus de suffrages dans le public. *« C'est un match à l'image du rugby français, complètement fou »,* peut-on entendre.

Les supporteurs ne veulent retenir que cet exploit face aux All Blacks et oublier une finale au goût amer, perdue devant les Australiens (35-12). *« De toute façon, ils étaient trop forts, avec leur défense infranchissable. C'était quasiment impossible de leur marquer un essai »,* clame Bernard, revêtu d'un maillot bleu. Le slogan publicitaire de Nike, qui s'inscrit sur la toile derrière l'estrade, semble le démentir : *« Impossible n'est pas français. »* L'équipementier de l'équipe de France fait distribuer aux spectateurs des affiches et des drapeaux bleu-blanc-rouge.

JOEL SAGET/AFP

Des milliers de supporteurs attendaient l'arrivée des joueurs français au Champ-de-Mars pour fêter avec eux leur deuxième place dans la Coupe du monde.

Depuis 17 heures déjà, certains attendent et commencent à s'impatienter. Le présentateur informe le public de l'évolution du parcours du bus qui doit amener les joueurs de l'esplanade des Invalides, à quelques portées de drop. Pour calmer l'exaspération qui commence à poindre, Jean-Claude, « mascotte » du XV de France, habillé d'un haut de forme et d'un habit à queue-de-pie tricolores, et Claude Dourthe, l'ancien centre international, père de Richard, montent sur la scène. Ils ne tardent pas à être rejoints par Philippe Carbonneau, le demi de mêlée titulaire du XV de France, blessé au genou lors d'un stage de préparation à la Coupe du monde. Mais ils ne parviennnent qu'un court instant à apaiser l'attente.

Un garçon entame un haka à sa manière sous les yeux amusés de ses parents. La sono égrenne les tubes disco sans réel succès, hormis l'inusable *I Will Survive,* hymne « officiel » de la victoire des footballeurs, en juin 1988. La projection des noms des joueurs français au laser sur la tour Eiffel, à la manière d'un certain 12 juillet 1998 avec l'Arc de triomphe comme support, annonce une arrivée imminente. A l'applaudimètre, les noms de Christophe Lamaison, Abdelatif Benazzi et Christophe Dominici se détachent des autres.

La clameur s'élève lorsqu'apparaît le bus à impériale des vice-champions du monde, éblouis par les flashes des appareils photo. Une *Marseillaise* spontanée les acompagne et gagne rapidement tout le Champ-de-Mars. Un à un, ils sont présentés à des supporteurs enfin comblés. Chacun y va de son remerciement pour un tel accueil. *« Qu'est-ce que ça aurait été si on avait ramené le trophée... »,* se demande Abdelatif Benazzi alors que le capitaine, Raphaël Ibanez, entonne avec la foule un *Allez les Bleus.*

RICHARD DOURTHE promet de *« ramener un jour cette Coupe du monde »* avant de s'improviser joueur de tambour dans la *banda* présente sur une scène qui commence à devenir bouillante. A la demande du public, le centre du XV de France, véritable meneur d'ambiance, entraîne ses coéquipiers dans le haka *« à la française »* qu'il a imaginé et popularisé dans les vestiaires de Twickenham. *« Mais il est où, Jonah Lomu ? »*, reprend le chœur des supporteurs.

Gérard, cinquante-sept ans, venu avec sa femme *« pour voir une ambiance rugby, car nous nous installons prochainement dans le Sud-Ouest »,* ne regrette pas le spectacle. Il regarde une dernière fois le bus des joueurs se frayer péniblement un passage parmi une marée humaine qui ne veut pas abandonner ses héros. Sur le Champ-de-Mars, les *bandas* achèvent leur répertoire devant quelques passionnés.

Eric Camacho

« En France, on se sent en minorité. Un soir pareil, ça fait du bien »

SCOTCHÉ sur la vitre, à l'adresse des badauds, un bout de papier hâtivement griffonné annonce : *« France 6, Australia 12, half-time. »* A l'intérieur du Café Oz, l'un des pubs australiens les plus courus de Paris, les supporteurs des Wallabies sirotent tranquillement leurs canettes de bière Foster's, au milieu de quelques bruyants partisans des Bleus.

Malgré la cohue, Eric a, lui aussi, préféré venir ici, dans ce bistrot branché de la rue Saint-Denis, à deux pas du Forum des Halles, plutôt que d'aller *« se geler les fesses »* place de l'Hôtel-de-Ville, où une foule débonnaire, essentiellement française et banlieusarde, piétine sagement au pied de l'écran géant pour suivre, en ce samedi *« historique »* du 6 novembre, la retransmission du match France-Australie, durant lequel, Eric est prêt à le parier, le XV de France va *« remonter la pente et filer une bonne avoinée »* aux champions des antipodes.

En entendant ça, Loretta se met à ricaner. Professeur de droit, installée en France depuis six ans, cette Australienne *« amoureuse de Paris »* n'a *« pas raté un seul match des Wallabies, depuis 1991 ».* Elle est sûre *« à 100 % »* de la victoire de ses compatriotes. Eric, monteur à la télévision et sportif *« à* [ses] *heures »,* avoue n'avoir qu'une connaissance assez embryonnaire de l'art du ballon ovale. Cela ne l'empêche pas de parier sur le *« triomphe de la France ».* Pourquoi ? *« Il faut bien se mettre dans un camp, non ? »,* dit-il, presque agressif.

« C'EST BEAU, LES MECS ! »

Il est 17 h 10, le match vient de reprendre. Un grand *« Yes ! »* monte des rangs australiens, tandis qu'un *« Tue-le, tue-le ! »* jaillit de la zone tricolore. Les lumières sont éteintes, comme au cinéma. Sur l'écran, le buteur australien Matthew Burke vient de s'élancer. *« Go on, Matthew ! You can do it ! »* (Vas-y, Matthew ! Tu peux le faire !), s'étrangle Loretta, en martelant du poing la cloison en bois. Eric hausse les épaules.

La nuit est tombée, rue Saint-Denis. Sur le trottoir, des groupes de jeunes s'agglutinent, pour tenter de saisir des bribes du match. L'entrée du pub est totalement bouchée, la foule tangue doucement. Archibondé, le Café Oz semble en passe d'exploser. Les ventilateurs tournent à plein régime, pour chasser la fumée et les relents de fièvre. Les visages sont calmes, pourtant. 21-12 en faveur des Wallabies. Puis 28-12. *« C'est beau, les mecs ! »,* éructe Loretta. L'issue du match ne fait plus guère de doute : contrairement à ce que pensait Eric, les Bleus auront du mal à *« remonter la pente ».*

Akim, étudiant en électronique et boxeur amateur, se met à rire. Il crie : *« Volez-la, la Coupe, si vous ne pouvez pas la gagner ! »* Quelques gloussements saluent la boutade. *« L'essentiel, c'est de participer,* corrige Akim. *Même si on perd, ce match restera gravé dans les mémoires ».* Des hurlements montent soudain des premiers rangs. *« Maintenant, c'est mission impossible »,* prédit Akim.

Des drapeaux bleus frappés d'étoiles blanches balaient l'espace. Un type hilare monte sur le comptoir. 35-12. L'Australie a gagné. Un kangourou gonflable surgit au-dessus des têtes, il vogue de main en main, il danse dans la lumière. *« On vous a botté le cul ! »*, triomphe Loretta. Eric pousse un soupir rageur. *« En France, on se sent en minorité. Un soir pareil, ça fait du bien »*, sourit la jeune Australienne.

Sur le trottoir, la foule s'écoule lentement, comme engourdie. Rue de Rivoli, les clients du Café Oz croisent les banlieusards de la place de l'Hôtel-de-Ville. Côté français, on ne dit plus *« nous »,* en parlant des Bleus, mais *« ils ».* Thomas, un adolescent aux cheveux ras, fait mine de ne pas être déçu : *« La défense australienne a été la meilleure,* commente-t-il. *Les Français, c'est normal, ils se sont faits écrabouiller. » « Ils ont été courageux,* concède le gamin. *Mais, dans un match de ce niveau, le courage, ça ne suffit pas. »*

Catherine Simon

Une soirée à Cardiff

« La reine, elle fait la gueule, n'est-ce pas ? »

DANS la nuit froide du samedi 6 novembre, des hordes ont envahi les rues de Cardiff sous les fanions aux couleurs jaune et vert des Wallabies, les épaules couvertes du drapeau australien au blason de la mère patrie. La capitale galloise fêtait *« la victoire du rugby de l'hémisphère Sud ».* Et le Supporters' Village, dans le parc protégé par les remparts, refusait du monde, sa tente géante prête à craquer. Cardiff-sur-Australie se prêtait, l'espace d'une dernière nuit, aux agapes clôturant la Coupe du monde. Dimanche, la fête finie, la noria des camions-bennes municipaux en a fait disparaître les vestiges.

Mais, samedi soir, aux portes des pubs bondés de St Mary Street, la célèbre artère du centre-ville, des cerbères costauds laissaient entrer les noceurs au compte-gouttes. Dans les meilleurs restaurants, on ne recevait que sur invitation « privée ». Alors, dehors, sur le macadam, on brandissait des pintes dégoulinantes de bière. Sur une banderole, quelques acharnés en profitaient pour glorifier, dans un même élan, le bœuf britannique et le capitaine australien : *« Eales mange du bœuf ! »* Au coin de Westgate Street, un groupe de percussionnistes gallois faisait danser une foule de Sud-Africains et de Néo-Zélandais. Près du parvis de la gare, trois jeunes Anglais à poil – mais masquant leur sexe – chantaient *Swing Low, Sweet Charriot,* l'hymne de leur équipe nationale, tombée au champ d'honneur de la Coupe deux semaines auparavant.

Place de la Gare, il y avait pourtant de quoi se fâcher. La *station* était fermée, totalement obscure sous l'effet d'une panne de courant. Les trains annoncés avaient un retard à l'amplitude imprévisible. Les *bobbies* canalisaient quelque 5 000 candidats au retour vers Londres. Les invités distingués des *corporates* – compagnies d'assurances et banques – avaient leur propre file d'attente, agitant vainement leur carton qui donnait droit aux match, cocktail et voyage aller-retour. Cardiff, qui disposait, samedi 6 novembre, de 10 000 lits pour 150 000 visiteurs, ne pourrait accueillir aucun de ces sans-logis... La société privatisée gérant les chemins de fer avait refusé de prévoir des trains supplémentaires, *« pour ne pas dérégler l'emploi du temps des équipes »*, et, par voie de presse, avait annoncé que le dernier convoi partirait à 21 h 25. Heureusement, 100 avions spéciaux avaient été affrétés.

« Contrairement au foot, le rugby ne suscite pas de bagarres entre supporteurs », commenta Frank Leavers, le directeur du Supporters' Village. Lui-même avait ouvert sa tente dès 10 heures le matin. *« Nos visiteurs du continent doivent se sentir à l'aise »*, avait-il voulu, en modifiant l'ordonnance de la présentation pour accueillir 10 000 Français arrivés en ville à la dernière minute.

En fin de première mi-temps, le drapeau tricolore flottait encore fièrement au-dessus de la mêlée. *« L'espoir est permis »*, répétait avec ferveur Clive, chef des sapeurs-pompiers de Newport, une ville à 35 kilomètres de là. Clive et ses hommes avaient leurs invités, les pompiers de Rochefort, avec qui ils entretiennent des échanges amicaux depuis des années. Yannick, Dédé, Fred, Patrice et les autres, maquillés et vêtus de bleu-blanc-rouge, étaient acclamés comme des héros. Mais quand, à la conclusion de la seconde mi-temps, tomba le triste score final, on les embrassa comme pour des condoléances. Clive pansait les plaies : *« Les Bleus ont joué leur finale la semaine dernière, contre les All Blacks. Nous n'oublierons jamais ce moment de rugby magique. Aujourd'hui, les Australiens ne leur ont laissé aucune place pour développer leur flair, leur créativité. C'est dommage. »*

Les partisans des Wallabies se mirent à danser au son de *Waltzing Matilda.* Lyn et Natalie, deux enseignantes venues de Brisbane, embrassèrent leurs chevaliers servants gallois d'un soir. Les écrans montraient en direct la remise de la Coupe au stade du Millennium archicomble. Les deux copines australiennes délivrèrent leur commentaire : *« Le capitaine et républicain John Eales reçoit la Coupe des mains de la reine. Elle est toujours notre souveraine. Elle fait la gueule, n'est-ce pas ? Elle vient d'apprendre la nouvelle. Il paraît que, même en ayant gagné le référendum à 55 % contre 45 %, elle reste choquée de notre poussée pro-républicaine. »*

POUR la ville de Cardiff, le bilan de cette Coupe 1999 est positif. *« La victoire inattendue de la France en demi-finales nous amène un bonus estimé à 27 millions de livres* [270 millions de francs]*, dont 6 pour le seul stade,* a annoncé la direction de la chambre de commerce. *Et cela s'ajoute aux 800 millions prévus pour la région. »* Pourtant, le championnat s'est éparpillé sur cinq nations, et *« l'intérêt du public en a pâti »*, dénoncent les médias britanniques dans leurs éditions de dimanche.

Les autorités galloises, pour leur part, ont su profiter de la présence des caméras du monde entier pour ouvrir le barrage qui va approvisionner la région en eau potable. L'ancienne Tiger Bay des docks a fait peau neuve, et ses magasins ont été magnifiquement restaurés. Cardiff, sur ses rives, se déploie en un chantier impressionnant, témoin du boom économique du pays de Galles.

Un sondage du quotidien *Western Mail,* publié le 26 octobre, au lendemain de la défaite des rugbymen nationaux contre les Wallabies, résumait déjà *« les dix raisons d'être fier d'être gallois ».* Parmi elles, le fait que Catherine Zeta-Jones, charmante actrice de cinéma et nouvelle compagne de Michael Douglas, est née à Swansea, au pays de Galles ; et que l'hospitalité de Cardiff mérite sa réputation...

On oubliera alors que, la veille de la finale, une pétition a été lancée par les supporteurs nationaux : *« Les billets ont atteint des sommets inabordables pour nos bourses. La Wales Rugby Union en est responsable, elle qui a préféré céder les places aux riches sociétés qui invitaient leurs clients à prix d'or ! Elle doit savoir que nous sommes des soutiens fidèles, capables de remplir les 72 500 sièges de notre nouveau stade. Que jamais plus la WRU ne refasse ce calcul de profit à courte vue ! »*

Le 5 novembre encore, des agences proposaient des places à 1 100 livres (10 000 francs), *« en assurant toute discrétion »*, promettaient-elles dans leurs annonces de presse.

Danielle Rouard à Cardiff

L'Australie a accueilli la victoire sans émotion

LES IDÉES les plus fausses circulent, en Europe, sur l'Australie et sur les Australiens. Celle, par exemple, de leur passion sans limite pour le ballon ovale. Un amour du pays pour le rugby et pour les rugbymen qui n'aurait d'équivalent, croit-on, que dans un archipel voisin, la Nouvelle-Zélande. L'image est trompeuse. A Auckland, la défaite des All Blacks en demi-finales de la Coupe du Monde a été vécue comme un deuil national. A Sydney, le triomphe des Wallabies en finale de ce même tournoi n'a provoqué aucun séisme. Les rues de la ville sont restée sagement silencieuses après la fin de la rencontre, jouée entre 2 heures et 4 heures du matin dans cette partie de l'hémisphère Sud. Pas le moindre attroupement ou défilé d'allégresse. Les bars ont fermé leurs portes bien avant le lever du jour. L'affaire pliée et la victoire en poche, les gens se sont quittés en se félicitant sobrement pour ce nouveau titre mondial. Une habitude, se mettent à penser les Australiens en énumérant les trophées planétaires ramenés depuis le début de l'année, en cricket au mois de juin, plus récemment en netball (un sport féminin à l'intérêt douteux, sorte de basket-ball joué sur un rythme lent), et maintenant en rugby « union ». Puis le pays a poursuivi sa nuit au lit, visiblement trop fourbu pour penser à en faire plus.

Décevant ? Un peu. Mais la journée avait été longue et sans doute un peu trop pleine. Un passage au bureau de vote, obligatoire (l'abstention est passible d'une amende) et souvent matinal, un détour par la plage, entre deux averses, puis l'annonce des résultats du référendum national et la victoire du « non », couperet brutal aux pulsions républicaines. Restait le rugby, celui joué à quinze, qui n'est pas vraiment le plus apprécié dans le pays. Et cette finale lointaine, noctambule et annoncée sans vrai suspense. Le matin même, la presse australienne donnait les Wallabies vainqueurs à moins de deux contre un. Elle avançait même l'écart, 20 points, peut-être plus. Tout juste prévenait-elle ses lecteurs que leurs quinze compatriotes en crampons risqueraient de souffrir, non pour leur bien, mais dans leur chair. *« Les Français sont retors et filous,* écrivait le *Sydney Morning Herald. Ils arrachent les yeux de leurs adversaires, les griffent au visage et même, pis encore, leur pincent les testicules. »*

SIMPLE STRAPONTIN

Surprise à l'heure du coup d'envoi : les chants les plus enjoués sonnent presque tous français. A Sydney, la communauté d'expatriés francophones a pris d'assaut le bar d'un grand hôtel du centre. Ils ont déniché pendant la semaine, on ne sait comment, assez de maillots bleus frappés du coq pour se déguiser en vrais supporteurs, maquillage aux joues et bérets sur le crâne. Et la tournure peu favorable de la rencontre ne les empêche jamais de réduire au silence les quelques Australiens présents dans la salle. A Canberra, ils sont plus de cent cinquante massés devant l'écran géant installé pour l'occasion dans les locaux de l'Alliance française. En face, la salle d'un club de rugby local sonne tristement creux, cinquante personnes, guère plus. *« On aurait pu être plus nombreux, mais les Néo-Zélandais n'ont pas voulu se joindre à nous, ils sont encore sous le coup de la déception »*, explique-t-on sans convaincre à l'entrée.

Lundi matin, le triomphe des Wallabies a fait la « une » des journaux du pays, certes, mais sur un simple strapontin, repoussé dans un coin de la première page de l'*Australian* par les résultats du référendum. Logique. Plus étonnant : la seule photo de liesse populaire publiée dans le cahier sport de ce même quotidien est prise dans les rues de Paris. On y voit deux jeunes Français habillés de bleu, escaladant un lampadaire pour entrevoir de plus haut les images de la finale, diffusée sur un écran géant. A croire que le « peuple du rugby », le vrai, ne vit pas forcément où on le croit.

Alain Mercier à Sydney

LeMonde Job: WPA0911--0009-0 WAS SPA0911-9 Op.: XX Rev.: 08-11-99 T.: 07:49 S.: 111,06-Cmp.:08,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0294 Lcp:700 CMYK

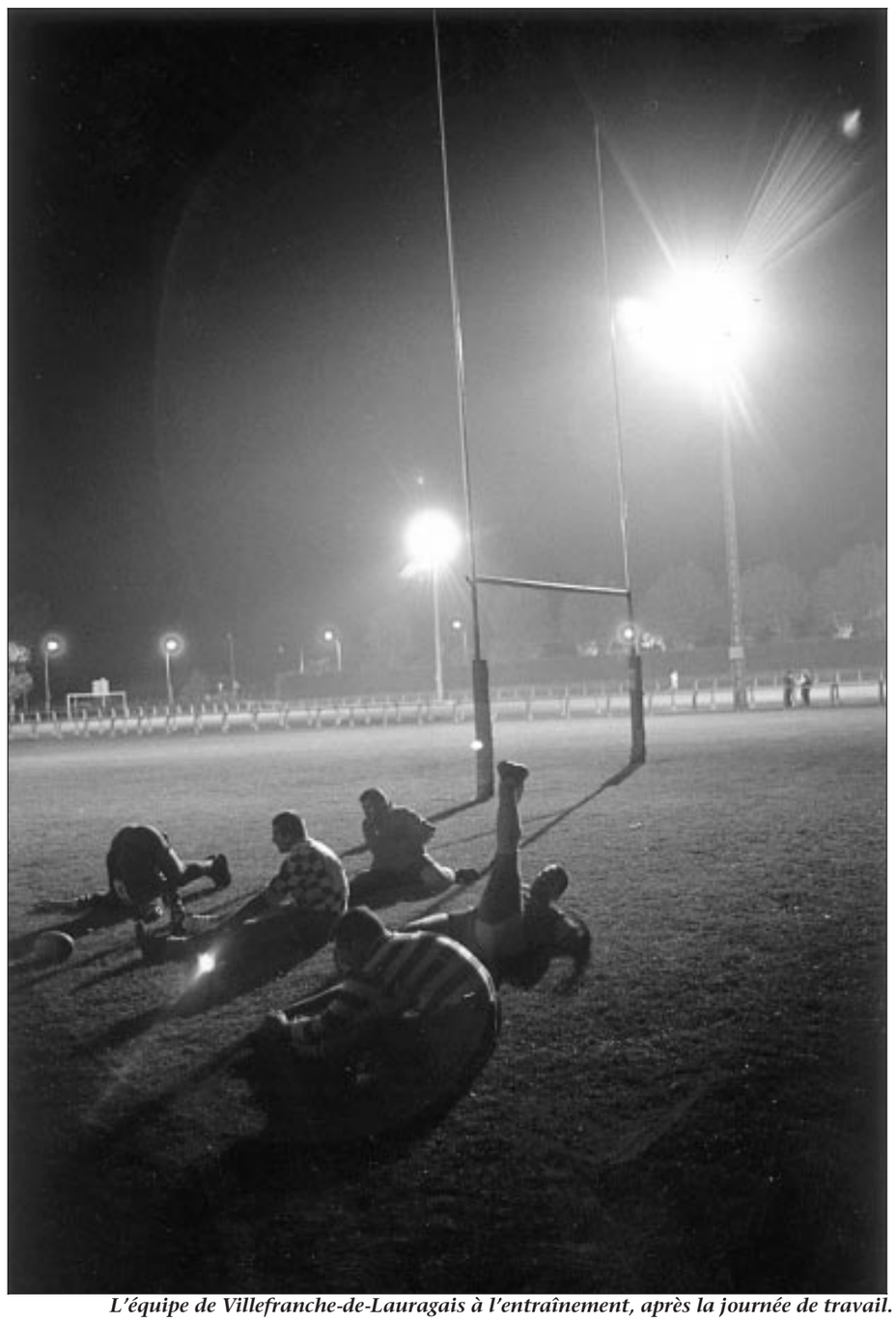

L'équipe de Villefranche-de-Lauragais à l'entraînement, après la journée de travail.

Dans les vestiaires, à Montmorency, la tension monte, chacun est déjà dans sa partie.

Lombez-Samatan, échauffement et étirements d'avant-match : indispensables.

La rencontre Lombez-Samatan face à Dijon, l'alignement en touche, sous l'œil de l'arbitre : discipline.

Les racines du plaisir

CARDIFF, Twickenham, Lansdowne Road, Murrayfield, stades de légende et de renommée... Alors que s'achève la 4e Coupe du monde de rugby – feux d'artifice, chorégraphies et cérémonie protocolaire –, un dernier regard sur les terrains d'Ovalie où se perpétuent chaque semaine ces étranges rituels que la compétition mondiale aura contribué à rendre plus familiers à des millions de profanes. Pour ne pas oublier que c'est là, aussi, que se gravent les plus belles pages de ce sport où l'amitié, la solidarité et l'humilité importent tout autant que l'envie de gagner.

Pendant cinq semaines, John Vink est allé à la rencontre de ces amateurs absolus qui consacrent leur temps libre au ballon ovale. Sur les photographies qu'il a rapportées, on lit les mêmes souffrances, parfois, mais aussi les mêmes joies collectives ou les défaites partagées, en silence, dans l'intimité d'un vestiaire. C'est à eux, ces anonymes du peuple du rugby, que les Bleus ont tenu à dédier, en premier lieu, la formidable expérience commune qu'ils ont vécue au cours de cette Coupe du monde. Pour que ce plaisir soit aussi le leur.

PHOTOGRAPHIES DE JOHN VINK

Pour ce joueur de Villefranche-de-Lauragais, sorti sur blessure, le match est terminé.

Ensemble, faire corps, s'encourager, se soutenir, ne plus faire qu'un, partager le même désir.

Le Monde
COUPE DU MONDE DE RUGBY 1999
Samedi 6 novembre

LA CHRONIQUE
DE FRANCIS MARMANDE

Le dimanche de la vie

LE JEU, le rugby surtout, donne le sens de l'existence, mais à l'envers de la vie.

Le jeu n'en est pas l'image, ni la projection. L'erreur momentanée des All Blacks, c'est d'avoir forcé le jeu à ressembler à l'existence (sponsors, télé, hégémonie, centimètres, kilos). Les Bleus n'ont gagné qu'un dimanche. Le dimanche de la vie. Réussissant à confondre le jeu avec la vie.

Au début, tout allait comme-ci comme-ça. Symphonie inachevée et pathétique. Surtout, perdre en beauté : rester digne, jouer juste. Ce qui peut être un but. Puis, comme un chant de révolte face aux flics, Dominici décolle balle en mains. Irrésistible. C'est un garçon qui crie le pari de l'impossible. Une course éclatante qui change la vie. Il prend la diagonale. Il court selon nul angle droit. Toute la vie, en tête, il aura cette course dans les jambes, au moment de l'amour.

Lewis Carroll pur : les géants vêtus de noir, rois de pique, de trèfle et les valets tombent sur son passage. Dominici a le corps d'un enfant. Brusquement, il grandit. Foulée par foulée. Les mastodontes qui trébuchent ne sont même plus des tondeurs de moutons. Ce sont de gros bébés joufflus qui traînent leurs savates, de télé en jeu vidéo, entre deux mystères de musculation.

La vie du jeu, c'est la vie à l'envers. L'envers, c'est les autres. Faire vivre le jeu, c'est saisir sa chance. La donner à qui veut. A Lamaison qui passe par là, à vous, à moi, à nous. La passe dépasse les limites du terrain.

Les faits, la régularité, la constance, c'est bon pour la vie attelée. Nécessaire même. Indispensable pour diriger la MNEF, régenter le Medef, faire des omelettes sans casser d'œufs, mais ça ne vaut rien pour les manifs. Dimanche, Dominici a manifesté sa présence. Les joueurs qui ont manifesté ont gagné un dimanche ; les autres se sont dégonflés : pas au sens du courage. Au sens du cœur. Les faits, la norme, c'est ce qu'il faut pour tenir un pays, l'empêcher d'être fou, ou bien tenir la caisse. Mais jouer ? Jouer, c'est le dehors de la norme. Pas son contraire mais sa sortie. L'évasion, la belle, « se faire la belle ».

Vous avez les figurines régulières de la planète, et vous avez Rafael de Paula, torero ! Vous avez les scouts du jazz, et vous avez Archie Shepp... Vous avez des experts-comptables de la chistera, et vous avez Pampi Laduche. Vous avez les chanteurs de la terre, et vous avez Agujetas, chanteur de flamenco. Agujetas... Vous avez l'hémisphère Sud patenté, et vous avez les Fidji, la France. Son génie, c'est la diagonale du fou, avoir joué fidjien avec ses moyens. C'est sa gitanerie. Son côté Dominici, Manolo, Boniface, Maso, Gallion, Prat, Rives, Skrela, Villepreux, Blanco, Jeannot Dauger.

Mais dimanche, ils ne risquaient rien... Rien ? Tout, vous voulez dire...

Plutôt que de faire les dignes, les disciples, les sujets totalitaires, ils ont fait les Gitans. Courant le seul risque que court le Gitan – torero ou chanteur –, le risque de mourir de ridicule sous l'œil de la télé. De perdre la face. Autrement dit, la mort psychique. La seule, désormais.

Et si c'était ça la vie ? Et si on ne nous l'avait pas dit ? Donc le rugby existe, mais il s'est raréfié. Il n'arrive plus à ce degré-là que deux ou trois fois par Coupe du monde. C'est énorme et c'est peu. Autant dire qu'avec France-Australie, tout est remis en jeu. Mêlée au centre. Et alors ? Sinon, on n'irait pas.

AFP

FINALE Après leur exploit contre les All Blacks, dimanche 31 octobre à Twickenham, le capitaine français Raphaël Ibanez (à droite), le troisième-ligne Olivier Magne et leurs équipiers du XV de France ne veulent à aucun prix manquer leur ultime objectif : battre l'Australie en finale de la Coupe du monde samedi à Cardiff.

Un rêve tricolore

C'EST ENTENDU : le moment est capital. C'est certain : les Français peuvent vaincre les Australiens. C'est évident : ils peuvent aussi perdre. Ils le pouvaient aussi le 31 octobre, face aux All Blacks. C'est clair : tout excès de confiance serait dangereux. C'est tout aussi clair : d'ici à la finale, beaucoup d'heures passeront vainement en spéculations, hypothèses, supputations et doutes. La crainte et la confiance l'emporteront tour à tour. Les spécialistes discourront. Les néophytes feront d'ultimes lectures de rattrapage pour savoir ce que sont le rucking (permis parfois) et le passage à vide (réprimandé généralement). Les parieurs parieront.

N'entrons pas dans ce jeu cruel. N'ajoutons pas l'inquiétude à l'inquiétude. La dernière rumeur apparue se veut bien informée – c'est la moindre des choses – et affolante : les Australiens sont très supérieurs aux All Blacks, lesquels, tout bien considéré, n'avaient cette année qu'une équipe assez quelconque. Alors que les Australiens !... Ah, les Australiens, leurs trois-quarts, leur seconde ligne, leur arrière, leurs demis : tous redoutables, bien plus redoutables que ces bons Néo-Zélandais patauds. D'ailleurs, continue la rumeur, ils sont si patauds qu'ils ont lamentablement perdu la « petite finale » contre des Sud-Africains aussi peu imaginatifs qu'eux, mais plus rapides.

Les All Blacks l'ont perdue les jambes lourdes, les doigts engourdis, les gestes au ralenti, avec pour toute tactique des stéréotypes simplissimes, du genre j'avance sur deux mètres, on me plaque, je me couche, le copain ramasse la balle, fait deux mètres, se couche, et ainsi de suite, le tout en pure perte. Les Springboks n'avaient qu'à attendre la maladresse qui leur permettrait de reprendre le ballon.

Donc les All Blacks n'étaient pas si terribles que ça. La victoire des Bleus s'expliquerait ainsi. Alors que, reprend inexorablement le pessimiste, les Wallabies, eux, ont les jambes alertes, les doigts déliés, les gestes vifs, l'inspiration imprévisible. Ah oui ? Il se peut. Mais ce chant de lamentation ne serait-il pas la version réactualisée de l'antienne qui avait tant de succès la semaine dernière ? Autrement dit, le dernier exemple en date de l'amour français pour l'autoflagellation ?

BRAS CASSÉS

Souvenez-vous. C'était il y a trois semaines, aussitôt après la victoire française sur les Fidji. L'humeur était au massacre. Le XV français ? Une équipe de bras cassés, sans talent, sans idées. Il valait mieux n'en rien dire, par pudeur. Ils allaient perdre bientôt, se ridiculiser même.

Connaissez-vous une nation qui encourage de la sorte ses champions ? Chaque fois qu'ils jouent, Anglais, Gallois et Ecossais sortent leurs bannières, invoquent les ancêtres, feignent de ressusciter des haines pluriséculaires, et leurs journaux expliquent, le matin du match, pourquoi ils ne peuvent que vaincre. Pourquoi ? Parce qu'ils sont anglais, ou gallois, ou écossais. Imaginez-vous la presse italienne, la veille d'une rencontre de football, accablant la Squadra azzura de sarcasmes ? La presse espagnole ou allemande promettant aux siens un désastre inévitable et mérité ? Impensable. Ce serait haute trahison, intelligences avec l'ennemi, faute inexpiable. Que prophétisaient la semaine dernière les journaux du Cap, de Sydney et d'Auckland ? Chacun le triomphe de ses couleurs. Chacun donnait le sentiment de vouloir ce triomphe et d'y croire.

En France, c'était tout le contraire. A peu de chose près, il en était de même l'an dernier en matière de football : les Bleus avaient des entraîneurs médiocres, des buteurs incapables, des résultats insuffisants. On sait le dénouement.

Quatre remarques à ce sujet.

Un : pareille attitude contraint à des revirements aussi spectaculaires que tardifs, qui donnent à réfléchir sur la versatilité des opinions. Les rugbymen, ex-nullards, sont désormais des héros. Les maladroits sont devenus des virtuoses, les balourds des génies. Franck Tournaire, l'homme qui dévore – métaphoriquement – ses adversaires, est en couverture de *Paris-Match*. Les autres joueurs et leurs épouses sont en pages intérieures, avec photos et histoires tendres, comme des footballeurs, mais dans un registre plus familial et pot-au-feu, moins glamour et top-models. On appelle ça une correction de trajectoire.

Deux : cette passion de l'autohumiliation paraît assez récente. Dans les discours politiques, elle s'aigrit d'ordinaire en masochisme patriotique, en antiaméricanisme virulent, en haine de tout étranger, étranger donc supérieur. Elle aspire à la punition comme à la jouissance suprême : les Blacks allaient « infliger une correction » aux Bleus, qui ne l'auraient pas volée. Il suffit cependant d'une unique victoire pour que ce nationalisme du ressentiment s'inverse en cabotinage fat et bravache. A la première défaite, la tendance s'inversera à nouveau, il sera temps de recommencer à annoncer des catastrophes et le complot universel contre l'« exception » nationale.

RAISON CONTRE TOUS

Trois : cette manie de la mortification se révèle assez profitable, en sport du moins. C'est son paradoxe et son efficacité cachée. Il est probable que l'équipe d'Aimé Jacquet a souhaité le titre de champion du monde d'autant plus vivement qu'on la disait, en France, incapable de l'obtenir. Il est vraisemblable que l'équipe de Jean-Claude Skrela, Pierre Villepreux et Jo Maso a d'autant mieux vaincu les All Blacks qu'elle a entendu répéter sans cesse qu'elle échouerait et qu'il est particulièrement doux d'avoir raison contre le plus grand nombre.

Quatre : la conclusion s'impose d'elle-même. Jusqu'à samedi après-midi, il est impératif de ne cesser de dire et d'imprimer que les Australiens sont bien trop brillants, courent trop vite et plaquent trop fort pour qu'il reste le moindre espoir à leurs adversaires. La partie est inégale. Les miracles ne se répètent pas. Un, c'est déjà bien beau. Deux, n'y rêvons pas. Couvrons nos têtes de cendres, préparons nos mouchoirs. Tout est perdu.

Voilà. C'est dit. Donc, maintenant, tout est en place pour la victoire.

Philippe Dagen

LES TEMPS FORTS

● 1 FRANCE
Après son coup de génie de Twickenham, face aux **All Blacks,** le **XV de France** semble capable de s'imposer dans la 4e **Coupe du monde** de rugby. Il faudra pour cela que les **Bleus** rééditent leur extraordinaire performance devant les **Australiens,** samedi 6 novembre, à Cardiff (TF 1, 16 heures). ***pages II et III***

● 2 AUSTRALIE
« Rapportez la Coupe ! », demandent les supporteurs australiens aux **Wallabies.** Les joueurs, eux, se sentent *« raisonnablement »* bien placés pour emporter la deuxième Coupe du monde de leur histoire. ***page VI***

● 3 TACTIQUE
La **défense** sera la clé de la finale. Les entraîneurs **Jean-Claude Skrela** et **Rod Macqueen** affinent leurs dispositifs. ***page VII***

● 4 AFRIQUE DU SUD
Les **Springboks** ont pris la **troisième place** de la Coupe du monde, en battant la Nouvelle-Zélande (22-18), jeudi 4 novembre, à Cardiff, grâce à l'ailier métis **Breyton Paulse** *(photo)*, auteur du seul essai de la rencontre. ***page VIII***

● 5 HISTOIRE
Quinze joueurs français éclopés battent pour la première fois les **Springboks** dans une série de tests. C'était le **16 août 1958**, à Johannesburg. Un récit de **Denis Lalanne,** pour *Le Monde*. ***page IX***

● 6 SONIA RYKIEL
La **créatrice de mode** explique sa passion pour les joueurs de rugby. ***page X***

LeMonde Job: WPA0611--0002-0 WAS SPA0611-2 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 08:19 S.: 111,06-Cmp.:05,10, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0259 Lcp:700 CMYK

LE CHIFFRE DU JOUR

13 VICTOIRES

La France et l'Australie se sont affrontées à 28 reprises dans l'histoire du rugby, obtenant 13 succès chacune. Deux rencontres – le 13 novembre 1983, à Clermont-Ferrand, et le 17 juin 1972, à Sydney – se sont soldées par un résultat nul. Les Wallabies ont gagné les quatre dernières rencontres entre les deux équipes, qui n'ont plus joué l'une contre l'autre depuis le 21 novembre 1998 et la victoire de l'Australie (32-21) au Stade de France. Les Bleus se sont imposés (16-13) pour la dernière fois le 30 octobre 1993, à Bordeaux, à l'occasion d'une tournée des Wallabies dans l'Hexagone.

sur Le Monde Interactif internet :
http://www.lemonde.fr

Les Bleus veulent conserver un « esprit de second »

France-Australie (finale, samedi). Oublier l'ivresse de la victoire sur les All Blacks : tel est le mot d'ordre des entraîneurs et des anciens internationaux à la veille de l'apothéose de la Coupe du monde, dans le stade du Millennium à Cardiff

ET MAINTENANT, la finale. Dans le camp français, le terme a quelque chose d'abstrait. Raphaël Ibanez espère que *« ce mot évoquera quelque chose de très grand »*. Mais, parmi les vingt-neuf rescapés de son groupe, pas un joueur ne saurait imaginer ce qu'il recouvre exactement. Quelques-uns ont, certes, déjà disputé et remporté des finales, de championnat de France ou de Coupe d'Europe, voire de championnats du monde juniors ou universitaires. Mais qui, dans ce groupe, s'imaginait figurer au dernier acte d'une Coupe du monde ? Les Bleus du XV de France voguent vers l'inconnu. Alors volent les superlatifs. Fabien Pelous savoure à l'avance *« le match de notre vie »*, Olivier Brouzet déguste *« le gros coup à jouer »*, pendant qu'Abdelatif Benazzi se régale de *« la faim de bien jouer »* qui anime ses coéquipiers. *« Avant de se retrouver collectivement face aux All Blacks,* dit-il, *cette équipe a été tellement frustrée pendant un an que je peux vous assurer qu'elle n'est pas lassée. »* Jo Maso hésite, lui, entre *« l'eldorado »* et *« le nirvana »*. Ou le *« plat du roi »*.

La formidable émotion soulevée par la demi-finale « de rêve » ne s'estompe pas dans les esprits des joueurs. Elle se lit, indélébile, dans des regards parfois illuminés. Chaque jour, des dizaines de messages d'encouragements encombrent les téléphones portables ou le fax de l'hôtel Copthorne de Cardiff, où résident les Français. Leurs conférences de presse sont prises d'assaut par des armées de caméras. *« Maintenant, tout le monde sait ce dont cette équipe de France est capable »,* confie, admiratif, un journaliste de CNN à Fabien Galthié.

RESTER CONCENTRÉS

Les joueurs du XV de France, plus habitués à faire face aux critiques depuis le début de la Coupe du monde, tentent de s'adapter, de résister à la spirale inflationniste des compliments. Au milieu de la vague de bonheur, un homme, au moins, refuse de se laisser attendrir. Jusqu'au bout, Jean-Claude Skrela veillera sur la destinée de ses joueurs. Rien ne le fera dévier de sa ligne réaliste : *« L'objectif, ce n'est pas d'être en finale. Le sixième match est le plus important. Ce serait trop bête de le perdre dans la semaine de préparation. »*

Moins d'une heure après la démonstration réalisée face à la Nouvelle-Zélande, la froideur de l'entraîneur français avait surpris plus d'un observateur. Il voulait seulement *« garder les pieds sur terre »* ; il avait déjà la tête à la finale, à l'Australie. *« Il faut protéger les joueurs pour qu'ils puissent rester concentrés »*, martèle-t-il depuis le grand soir de Twickenham.

Quelques anciens finalistes de la première Coupe du monde, en 1987, ne connaissent que trop bien les erreurs à ne pas commettre en pareille situation. Depuis dimanche, ils volent au secours de l'entraîneur des Bleus. Jean-Pierre Garuet, Serge Blanco, Didier Camberabero et quelques autres ont sermonné les futurs finalistes : *« Ne faites surtout pas comme nous, ne dispersez pas votre énergie, ne regrettez rien. »* En 1987, la plupart des joueurs du XV de France de 1999 étaient adolescents. Ils ne s'étaient pas tous levés, comme Fabien Pelous, pour regarder le match avant d'aller à l'école, mais beaucoup ont eu vent de l'épopée et de son épilogue. *« Ils avaient réalisé un exploit extraordinaire en demi-finales et ils s'en étaient contentés. Ils avaient loupé le coche »*, se souvient Olivier Brouzet.

Rester concentrés, supplie Jean-Claude Skrela. *« Contenir notre émotion. On aura toujours le temps de pleurer de joie »*, ajoute Abdelatif Benazzi, l'un des rares hommes d'expérience sur lequel l'entraîneur français peut s'appuyer pour canaliser les énergies. Oublier le tour d'honneur, refouler les images de Twickenham chaviré de bonheur, chasser les tombereaux d'éloges : la tâche n'est pas simple et le temps peut manquer.

DOUTE NÉCESSAIRE

Pour remotiver ses troupes, Jean-Claude Skrela a choisi la voie la plus directe, celle de la raison objective : *« L'Australie est aujourd'hui la meilleure équipe de l'hémisphère Sud. Elle joue avec beaucoup de rigueur, une grande discipline et une énorme intensité. C'est ce qui se fait de mieux. »* Pierre Villepreux, son adjoint, emprunte les chemins plus tortueux du doute nécessaire : *« Je suis quelqu'un qui a toujours tenu à se remettre en cause après une grande victoire. »*

Au soir du deuxième grand chelem d'affilée, conclu en avril 1998 par une démonstration époustouflante (51-0) réussie aux dépens du pays de Galles, il avait sévèrement critiqué la performance flamboyante de Thomas Castaignède. *« Le sport est ainsi fait qu'un jour un athlète saute 2,35 m au lieu des 2,30 m qu'il passe habituellement, mais cela ne veut pas dire qu'il va réussir la même performance le lendemain,* rappelle-t-il. *Il ne faut surtout pas tomber dans la satisfaction d'avoir battu les favoris. Il faut conserver un esprit de second. Le grand point d'interrogation est là : est-ce que, dans leur tête, les joueurs vont rester deuxièmes ? »*

Un bref rappel des faits pourrait les ramener au principe de réalité. Abdelatif Benazzi – ce doit être un record – a triomphé quatre fois sur six des All Blacks ; mais il a trébuché cinq fois devant l'obstacle australien, pour deux succès seulement. Depuis 1997, la plupart de ses coéquipiers appelés à disputer la finale n'ont, eux, connu que la défaite en trois matches face aux Wallabies.

Le 21 novembre 1998, dix d'entre eux avaient plié au Stade de France (32-21) devant l'organisation australienne. La défaite avait eu des conséquences douloureuses. Mais comme celle de Wellington de l'été 1999, face aux All Blacks, elle avait laissé entrouverte la porte de l'espoir : *« On n'était pas si loin d'eux,* se souvient Olivier Brouzet. *Sans faire d'excès de confiance. »*

Eric Collier à Cardiff

LES ARBITRES

FRANCE-AUSTRALIE
Finale. Samedi 6 novembre (16 heures) au stade du Millennium de Cardiff (pays de Galles) : Andre Watson (AfS.) aura l'honneur de diriger les deux formations. Il sera assisté d'Ed. Morrison (Ang.) et de Paddy O'Brien (N.-Z.).

Un million de francs par joueur en cas de victoire

DES RUGBYMEN millionnaires ! Qui aurait cru cela possible voilà quelques années, lorsque le professionnalisme était encore au ban du monde d'Ovalie ? Si les joueurs de l'équipe de France remportent la Coupe du monde, samedi 6 novembre, à Cardiff, face à l'Australie, ce scénario hier impensable deviendra pourtant réalité. Chacun d'entre eux touchera aux alentours de 1 million de francs au titre de la prime à la performance.

Avant que ne débute cette quatrième Coupe du monde, les dirigeants de la Fédération française de rugby (FFR) et les quatre représentants des joueurs – le capitaine, Raphaël Ibanez, les deuxièmes-lignes Olivier Brouzet et Fabien Pelous et le troisième-ligne Marc Lièvremont – étaient tombés d'accord sur une échelle de rémunération proportionnelle aux résultats obtenus.

Il fut ainsi décidé qu'une élimination après les trois premiers matches de poule rapporterait 100 000 francs. Une qualification pour les quarts de finale serait monnayée le double. Le barème atteindrait ensuite 400 000 francs pour le tour suivant. Puis 600 000 francs pour une place en finale. Cerise sur le gâteau : ramener le trophée Webb Ellis sur les Champs-Elysées ferait gagner 900 000 francs à ceux que l'on ne manquerait pas de qualifier de « nouveaux héros » du sport français.

« PETIT CADEAU »

Cette somme pourrait toutefois être revue à la hausse. Après la victoire sur les All Blacks en demi-finales, Bernard Lapasset, le président de la FFR, avait laissé entendre qu'il ferait un « petit cadeau » aux Bleus en cas de victoire face à l'Australie. Ajoutée à la répartition égalitaire des dividendes touchés par certains joueurs ayant obtenu des contrats publicitaires individuels pendant la compétition, la prime allouée à chaque futur champion du monde devrait donc atteindre le million de francs.

Ces montants ne tombent pas du ciel. La Coupe du monde représente en effet une excellente affaire pour le rugby français. Selon le comité d'organisation de la Rugby World Cup, les bénéfices des recettes aux guichets s'élèveront à 250 millions de francs. La FFR, comme chacune des quatre autres fédérations ayant accueilli des matches (Angleterre, Ecosse, Irlande et pays de Galles), devrait donc toucher 50 millions de francs. Une estimation que la FFR trouve exagérée : *« Nous pensons que ce sera plutôt la moitié. Les stades n'ont pas été remplis partout en Grande-Bretagne. »*

Parallèlement, le bon parcours des Bleus a également des retombées directes. Au moment du renouvellement des contrats de sponsoring, une clause spéciale Coupe du monde avait été ajoutée. Cette disposition précisait qu'en cas d'accession à la finale les partenaires de la Fédération (France Télécom, Nike, Société générale) revaloriseraient leur participation à hauteur de 15 % à 20 %. Une dizaine de millions de francs supplémentaires devraient donc rentrer dans les caisses de la FFR.

Jean-Claude Darmon ne veut pas en rester là. *« Grâce à la victoire sur les All Blacks, le rugby français se trouve désormais sur un positionnement de très haut niveau en termes de marketing. Je pense que nous allons pouvoir trouver six partenaires supplémentaires pour la FFR »*, indique-t-il. En contacts avancés depuis plusieurs mois, Peugeot pourrait entrer en mêlée.

Quel que soit le résultat de la finale, les retombées ne seront jamais équivalentes à celles du Mondial de football. En 1998, la campagne victorieuse des joueurs d'Aimé Jacquet avait rapporté près de 150 millions de francs à la Fédération française (FFF). Les joueurs, eux, étaient rentrés chez eux avec un chèque de 2,5 millions de francs chacun.

Frédéric Potet

ANALYSE TECHNIQUE

JEAN TRILLO

Une identité à protéger

LE RÊVE est quelquefois plus agréable que la réalité : la France est en finale de la Coupe du monde de rugby. Elle ne peut plus se tromper d'objectif. Elle n'a plus d'alibi. Depuis le match livré face aux Néo-Zélandais, on sait de quoi elle est capable.

Une fois de plus, l'expérience a montré que le grand favori, en l'occurrence les All Blacks, n'était qu'une équipe comme les autres. Encore fallait-il s'en convaincre. Pour l'avoir fait, le XV de France est apparu grandiose.

Cet exploit, l'un des plus beaux du sport français, est dû à ce qui paraît le plus difficile à cultiver : la simplicité. L'authenticité de la démarche de l'encadrement, qui a voulu retarder la décadence qui nous guette avec l'instauration du professionnalisme, a permis de ne pas gâcher la seule chance qui existait de battre les Néo-Zélandais.

La peur a sans doute produit le déclic tant attendu. Elle a responsabilisé les hommes de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, les faisant basculer dans l'âge adulte. Ils sont entrés dans l'histoire. Ce sont des héros. Et, face aux Australiens, ils doivent se comporter en héros.

Les Wallabies, justement, sont aussi forts que les All Blacks. Et ils possèdent encore plus d'intelligence tactique collective sur le plan offensif. Pourtant, comment ne pas penser aux chances françaises ? Elles dépendent de la façon dont les joueurs auront assimilé les véritables leçons de la victoire en demi-finales.

L'évolution du rugby est liée aux convictions des hommes de terrain. Ceux de l'équipe de France, anciens champions, ont su mettre leurs connaissances de la haute compétition, leurs connaissances du jeu, au profit de la jeune génération. Ils lui ont, pour un instant encore, évité de sombrer dans les errements du professionnalisme en insistant sur la nécessité de l'originalité, sur la protection des caractères propres de notre rugby.

Il faut évidemment rester en éveil, être curieux. Mais il faut également se garder de tout copier. Au-delà du résultat de la finale, au-delà de la victoire et au-delà de la défaite, la preuve aura été apportée que les nations du rugby ont une identité à protéger, à entretenir. L'uniformisation est un danger.

En Coupe du monde, l'aventure française est chaque fois la même : chaotique, vécue dans un environnement instable. En 1987, les Bleus sont battus en finale par les Néo-Zélandais. En 1991, ils sont vaincus en quarts de finale par des Anglais finalistes. En 1995, ils sont éliminés en demi-finales par les lauréats sud-africains. En 1999, ils sont finalistes après un parcours irritant.

Nos footballeurs, champions du monde 1998, l'ont prouvé : c'est dans ces conditions que les performances les plus inattendues peuvent être accomplies. Une autre spécificité française ?

LA PHRASE DU JOUR

« Ce match peut changer complètement notre vie, et si nous ne sommes pas prêts samedi, alors nous ne le serons jamais. Ces 80 minutes peuvent nous apporter une reconnaissance mondiale et même éternelle. »

Christophe Juillet, troisième-ligne centre du XV de France, à propos de la finale de la 4e Coupe du monde face à l'Australie, samedi 6 novembre, à Cardiff.

LA PHOTOGRAPHIE DE JOHN VINK

Le rugby est fondamentalement un sport de contacts. Avec l'adversaire, bien sûr, dans le feu du combat pour l'espace et le ballon. Mais aussi dans ces moments d'accolades collectives que l'on voit de plus en plus souvent sur tous les terrains du monde. Quand les partenaires additionnent leur peur, leur force, leur confiance, leur doute, leur affection. Sur tous les terrains et à tous les niveaux. Les joueurs de Montmorency, qui vont affronter ceux de Saint-Cyr, sont ainsi réunis dans cette ronde immobile où l'on partage tout. Avant de tout donner.

LeMonde Job: WPA0611--0003-0 WAS SPA0611-3 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 09:51 S.: 111,06-Cmp.:05,10, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0260 Lcp:700 CMYK

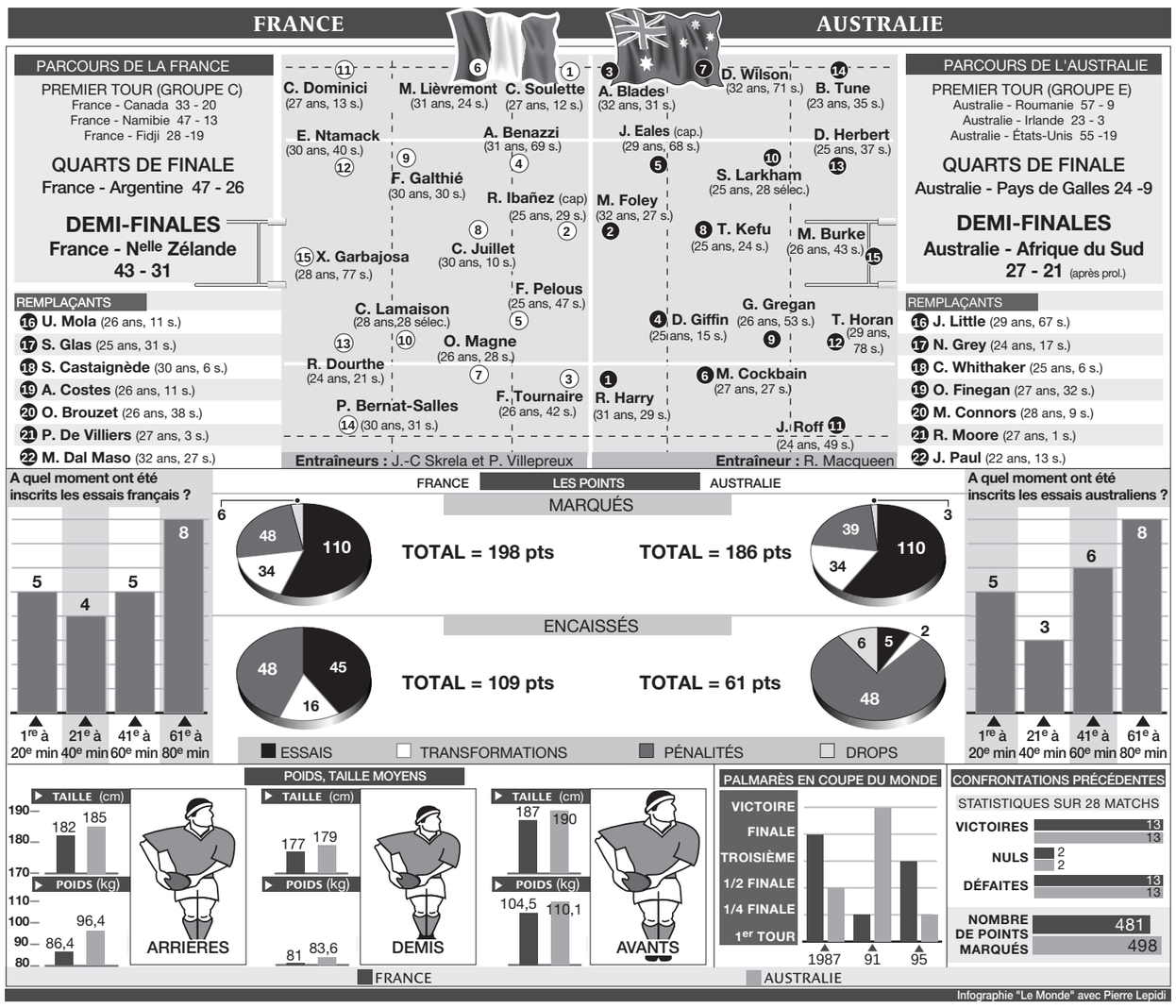

La gloire australe d'Alain Lorieux

Le deuxième-ligne français a été le grand homme de la demi-finale Australie-France (24-30) de la Coupe du monde 1987

DANS LA SAGA des grands matches de l'histoire du XV de France, la date du 13 juin 1987 est à ranger à une place de choix. Pour tous, la demi-finale de Coupe du monde qui opposa la France à l'Australie (30-24) ce jour-là, au Concord Oval de Sydney, est passée à la postérité comme un monument de jeu et de rythme. Pour Alain Lorieux, deuxième-ligne, elle reste un *« souvenir mémorable, au même titre que la victoire sur les All Blacks (16-3), à Nantes, le 15 novembre 1986 »*. Impliqué dans les quatre essais des Français, le joueur d'Aix-les-Bains (Savoie), alors en deuxième division, accomplit ce jour-là son plus beau match sous les couleurs tricolores.

« Je suis resté un mois et demi sans jouer avant la Coupe du monde. Cette coupure m'a permis d'arriver frais pour cette compétition », affirme-t-il aujourd'hui. Mais s'il faut chercher une raison à l'exploit du 13 juin, Alain Lorieux, modeste, la cherche ailleurs. *« C'est avant tout la victoire d'un vrai groupe*, soutient-il. *On se connaissait depuis longtemps. Tous les joueurs étaient très solidaires. »*

L'avant-match avait pris des allures de bataille psychologique orchestrée de main de maître par le « Petit Caporal », Jacques Fouroux. *« On était prêts et soudés. Jacques nous avait stimulés avec ses mots. La suffisance des Australiens a également été un facteur de motivation »*, se rappelle Alain Lorieux.

Alan Jones, le coach sudiste, avait déjà retenu des chambres d'hôtel à Auckland, pour la finale. Il n'en fallait pas plus pour regonfler une troupe vexée par les critiques de la presse et l'indifférence du public, en France.

Du match, le deuxième-ligne garde des souvenirs à foison : *« Nous avons pris l'ascendant psychologique sur la première mêlée alors qu'ils avaient un pack monstrueux. On les a montés au plafond. On ne pouvait pas les prendre en haut, alors on est les a pris en bas. »* Très vite, le travail de sape paie. Bill Campbell craque et cède sa place à David Codey après vingt minutes de jeu. Menés 9-0 à la fin de la première période, les Bleus reviennent sur un essai du fougueux deuxième-ligne.

« Ils ont une touche. C'est une belle foire d'empoigne et je passe les bras. Je ne sais pas comment je récupère la balle mais je fonce dans le couloir en percutant Nick Farr-Jones. Dans mon élan, je m'enfonce la cage thoracique en aplatissant dans l'en-but », dit Alain Lorieux. *« Personne n'aurait pu l'arrêter »*, reconnaîtra Pierre Berbizier après la rencontre.

La seconde mi-temps se résume à une course poursuite entre les deux formations, rythmée par les essais et le duel entre les deux buteurs, Didier Camberabero et Michael Lynagh. On joue les arrêts de jeu. Les deux équipes sont à égalité (24-24). Alain Lorieux se jette dans un mouvement *« à la française »* à corps perdu : *« Je tape la balle au pied, je cours, je regarde uniquement le ballon. David Campese vient me percuter. Je tombe, les bras en croix, KO technique. L'action continue. »*

« UN MOMENT UNIQUE »

Au bout de cet effort, la délivrance et l'essai en coin de Serge Blanco. *« Lolo Rodriguez vient me relever en me criant :* " On a gagné ! " *J'étais à la rue, au point de ne pas entendre la sirène de fin de jeu, moi le pompier de formation »*, explique celui que ses camarades surnommaient « Pin-Pon ». Les Bleus viennent de disputer « leur » finale.

« Pin-Pon », donc, que les Sudistes ont comparé sur ce match au grand Colin Meads, immense deuxième-ligne néo-zélandais, garde dans un coin de sa mémoire cette aventure de *« pionniers amateurs »*. *« La première Coupe du monde m'a coûté 8 000 francs pour me faire remplacer au camping dont j'étais directeur, mais ce fut une grande réussite humaine »*, se souvient-il encore.

Les personnes qu'ils croisent lors de ses déplacements pour son actuel employeur, une grande maison champenoise, lui parlent toujours de ce match, que les amateurs français ont suivi sur leur petit écran aux première heures du jour, décalage horaire oblige. *« Pour beaucoup, la demi-finale face à l'Australie restera un moment unique. »* Un moment aussi fort qu'un certain France - Nouvelle-Zélande du mois de novembre 1999...

Eric Camacho

Christophe Dominici, ailier rapide, trouve que la vie, « ça va vite, très vite »

A vingt-sept ans, le Toulonnais du Stade français a imposé son petit gabarit (1,73 m, 81 kilos) comme une nouvelle référence au niveau international

ET SI Christophe Dominici, cette demi-portion de rugbyman formaté à l'ordinaire, avait préservé la planète ovale de la domination des « robocops » ?

Maintenant que l'heure a sonné de refaire et de défaire le match France - Nouvelle-Zélande (43-31) du 31 octobre – mais refait-on une légende ? –, les analystes s'interrogent. Plus d'un penche en faveur de cette proposition : Christophe Dominici, né le 20 mai 1972, à Toulon (Var), 1,73 m pour 81 kilos, fils de Jean-Marie et de Nicole, commerçants en fruits, légumes et fleurs, a, quoi qu'il arrive, prouvé que le rugby demeurait un sport où le talent ne s'évalue ni sous la toise ni sur la balance. Comme il s'en amuse lui-même : *« Pour trouver un joueur international de ce gabarit, il faut se lever tôt ! »*

Christophe Dominici, du Stade français et de l'équipe de France, a rétabli les vertus du changement de pied, sauvé l'honneur de ces sentinelles volantes postées en solitaire au bout de la ligne d'attaque, et renvoyé loin derrière leur en-but les quintaux déjà surannés des body-builders sculptés à la mode fitness-créatine. Les cheveux teints couleur champ de blé, le regard pétillant malgré des yeux fatigués, notre héros a décollé de la pelouse de Twikenham pour atterrir en douceur sur la terre galloise. Après avoir eu toutes les peines du monde à s'endormir au soir de la demi-finale victorieuse, le voilà désormais confronté à la difficulté de se réveiller, de sortir du rêve, tellement les chocs et la dépense d'énergie l'ont usé, quatre-vingts minutes durant.

« Entre dimanche et lundi, je n'ai pas réussi à dormir, raconte-t-il. *Lundi, j'étais tellement crevé, tellement vidé, que j'ai fait la sieste tout l'après-midi. J'ai raté l'entraînement et je me suis fait engueuler. »* Cela ne l'a pas affecté. Aidé par le temps et meurtri par une incommensurable tragédie – la perte de sa sœur, décédée quand il avait quatorze ans –, Christophe Domonici a fini par apprendre la sérénité. *« Je savoure*, dit-il. *Ça va vite. Ça va très vite, la vie. »* Avant d'honorer, face aux All Blacks et à Tana Umaga, leur ailier, sa 13e sélection en équipe de France, il ne s'était jamais imaginé ici à Cardiff, à la veille de disputer une finale de Coupe du monde de rugby.

Ce n'était pas la preuve d'un manque de confiance mais plutôt celle de la crainte de se projeter dans l'avenir. *« Il y a un mois, je ne savais même pas si je jouerais »*, confie-t-il. De même, il ne sait pas ce que le XV de France est capable de réaliser et découvre à peine sa propre capacité à franchir ce qu'il pensait être ses limites. *« Dimanche matin, avant de fermer mon sac pour partir au stade, je me suis regardé nu dans la glace*, raconte-t-il. *Je me suis demandé ce que je faisais là et si j'avais réellement envie d'y être, si j'avais envie d'affronter les Blacks. Vraiment, je me suis posé la question : Tu y vas ou pas ? Et j'ai répondu : Vas-y. »*

DÉJÀ ÉCRIT

Aujourd'hui, il affirme que les Australiens alignent la meilleure ligne de trois-quarts de la compétition, proposent la meilleure défense et que son vis-à-vis, samedi 6 novembre, au Millennium Stadium, Ben Tune (24 ans, 1,85 m, 92 kilos), est *« ce qui se fait de mieux au monde »* au poste d'ailier. *« Mieux que Jonah Lomu et au minimum aussi bien que Tana Umaga »*, assure-t-il. Adepte de kinésiologie, discipline qui tend à favoriser la concentration et la maîtrise de son énergie, Christophe Dominici pense que le nom des futurs champions du monde est déjà écrit. *« Il n'y a que nous qui ne le connaissons pas »*, souligne-t-il. Il n'empêche. *« On a tellement galéré pendant un moi et demi*, ajoute-t-il. *Il faudra être capable de recommencer ce qu'on a réalisé contre les Blacks. »*

Arrivé au rugby à l'âge de dix-huit ans, après avoir caressé le rêve d'une carrière de footballeur, Christophe Dominici a débuté en première division en 1994 avec Toulon. Monté à Paris pour rejoindre le Stade français, en septembre 1997, il a décroché le titre de champion de France sous les couleurs rouge et bleu en mai 1998 après avoir étrenné sa première cape internationale au Stade de France en février de la même année contre l'Angleterre (24-17). Par la suite, blessé puis opéré d'une épaule, il est resté à l'écart des terrains durant près de trois mois entre décembre 1998 et février 1999. Samedi, à Cardiff, contre les Wallabies, Christophe Dominici et le XV de France renverseraient tous les pronostics, et sans doute pas mal d'adversaires, en devenant champions du monde de rugby.

Yves Bordenave à Cardiff

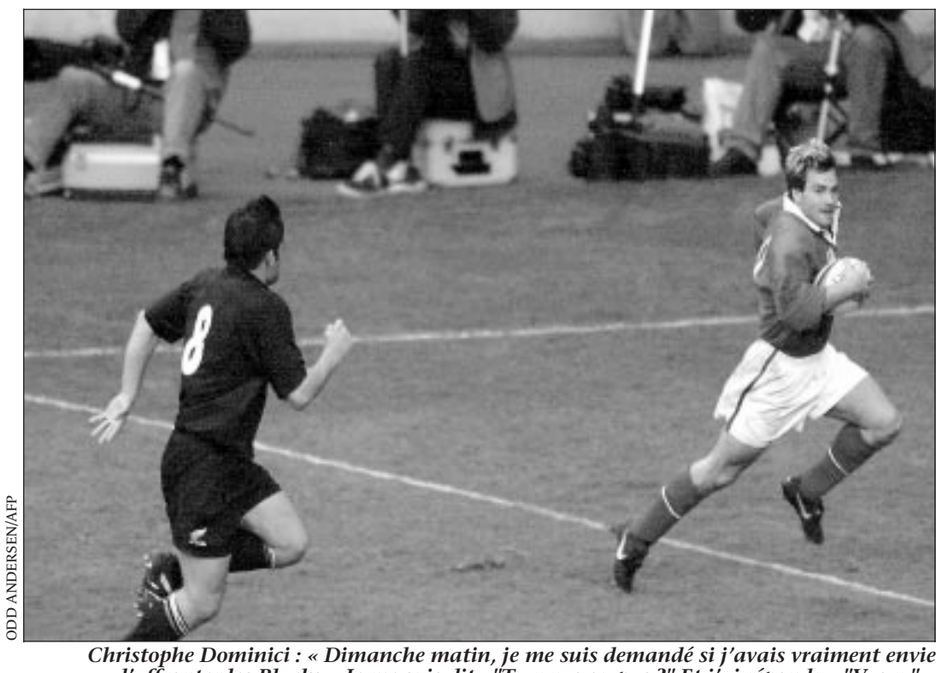

ODD ANDERSEN/AFP

Christophe Dominici : « Dimanche matin, je me suis demandé si j'avais vraiment envie d'affronter les Blacks... Je me suis dit : "Tu y vas ou pas ?" Et j'ai répondu : "Vas-y." »

Fabien Pelous face au maître

Dans la bataille des deuxièmes-lignes, Fabien Pelous se heurte, samedi 6 novembre, à la référence mondiale, John Eales. L'Australien a révolutionné le poste en y apportant vitesse, technique et mobilité. Pour le Français, la tâche s'annonce rude, mais ce duel pourrait être décisif dans l'attribution du titre mondial.

Le joueur du Stade toulousain travaille sa connaissance du redoutable Wallabie. *« La vidéo est importante. Elle me permet de voir qu'en touche Eales prend le ballon en avançant une fois sur quatre »*, explique Fabien Pelous. Le Toulousain a pris une nouvelle dimension dans cette Coupe du monde, et s'est imposé comme l'un des cadres de l'équipe. Sélectionné 47 fois dans le XV de France, il rencontrera John Eales pour la quatrième fois, dans le match le plus important de sa carrière.

Un terrain qui garde la ligne

● **GÉOMÉTRIE VARIABLE.** Sans ses lignes blanches, qui délimitent les différents espaces de jeu, le terrain de rugby ne serait qu'une vaste prairie, une zone de non-droit. Toutefois, le règlement octroie une certaine marge de manœuvre. Les dimensions du rectangle vert sont variables : la largeur peut être comprise entre 66 m et 69 m, et sa longueur entre 107 m et 122 m.

● **TRACÉS PARALLÈLES.** Dans chaque camp, on recense quatre lignes tracées parallèlement à l'axe médian : elles marquent respectivement l'extrémité du terrain, ainsi que l'en-but – où l'on s'affale pour marquer un essai –, la zone des 22 m (à partir de l'en-but) et les 10 m à franchir par la balle lors du coup d'envoi, donné au centre de la pelouse. Dans le sens de la longueur, toutes les lignes indiquent le placement des joueurs lors d'une touche. La première matérialise le bord du terrain, d'où l'on effectue la remise en jeu. La seconde est située à 5 m de la précédente, et la troisième, discontinue, à 15 m : les hommes qui se disputent le ballon doivent rester entre les deux.

● **CHAUX DEVANT.** Jusqu'au milieu des années 60, pour délimiter le terrain, les préposés à l'entretien utilisent de la chaux. Cette substance corrosive irrite la peau des joueurs qui ont le malheur de se faire plaquer sur la ligne. En 1970, on recourt au plâtre. Mais, cette fois-ci, c'est le terrain qui est mis à mal : la pâte durcit et les parties recouvertes se surélèvent de plusieurs millimètres par rapport au reste de la pelouse, provoquant maints faux rebonds. Au début des années 80, la peinture vinyle fait son apparition. Pour l'appliquer, deux méthodes : par pulvérisation ou par rouleau-tracteur. Quelle que soit la technique retenue, le tracé d'un terrain de rugby nécessite 15 kg de peinture, pour un coût approximatif de 700 francs et une durée de vie d'environ trois ou quatre semaines en cas de matches rapprochés.

● **PIQUETS FLEXIBLES.** Des piquets munis de drapeaux (de 700 francs à 1 000 francs les quatre) doivent être obligatoirement fixés aux intersections des lignes de but et de touche. Ailleurs, ils sont facultatifs et, en cas de pose, doivent être installés en retrait de l'aire de jeu. Filmasport, une société spécialisée, a mis au point une rotule située à l'extrémité de la tige en plastique souple, qui permet au piquet de se plier facilement, sans risque pour le joueur qui le percuterait, sur le modèle des nouveaux piquets de slalom en ski alpin. Une aubaine pour les amateurs d'essais en coin.

Florent Guyotat

LeMonde Job: WPA0611--0004-0 WAS SPA0611-4 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 22:12 S.: 111,06-Cmp.:05,10, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0261 Lcp:700 CMYK

LE PARCOURS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

OLIVIER MORIN/AFP

POULE C : FRANCE-CANADA (33-20), *samedi 2 octobre, à Béziers. Il faut plus d'une heure aux Français pour se mettre définitivement à l'abri d'adversaires robustes, mais sans imagination. Avec un fort pressing défensif et un jeu discipliné, les Français n'en accumulent pas moins erreurs d'inattention en défense (qui leur coûtent deux essais) et imprécisions en attaque.*

JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS

RÉGIS DUVIGNAU/REUTERS

POULE C : FRANCE-NAMIBIE (47-13), *vendredi 8 octobre, à Bordeaux. Jo Maso, le manager de l'équipe de France, réputé très diplomate, laisse éclater une terrible colère : les Bleus, face aux amateurs namibiens, ont offert une triste prestation. Privée de Thomas Castaignède, blessé, l'attaque a été défaillante.*

JEAN-PHILIPPE ARLES/REUTERS

POULE C : FRANCE-FIDJI (28-19), *samedi 16 octobre, à Toulouse. Il faut cinq minutes interminables pour faire basculer ce match. Les deux packs se défient neuf fois, dans autant de mêlées à quelques mètres de l'en-but fidjien, avant que l'arbitre accorde un essai de pénalité aux Français. Après une heure de jeu, les Bleus, empêtrés dans l'à-peu-près de leurs enchaînements et de multiples pertes de ballons en touche, étaient menés au score (13-19). Un essai et une pénalité leur permettent d'accéder aux quarts de finale.*

PATRICK HERTZOG/AFP

QUART DE FINALE : FRANCE-ARGENTINE (47-26), *dimanche 24 octobre, à Dublin. Après neuf minutes et un cinglant 17-0, les Français – sans Christian Califano, exclu de la Coupe du monde pour coup de tête – semblent avoir déjà largement souscrit aux formalités annoncées. Le XV tricolore se met alors en roue libre, et subit la pression des Pumas argentins. Ces derniers, qui n'ont pas écarté pour rien les Irlandais en matches de barrage, malmènent durant de longues minutes des Bleus qui les précèdent de peu au score (30-26). La bouffée d'air libératrice est apportée dans les dix dernières minutes par un essai de Xavier Garbajosa.*

ODD ANDERSEN/AFP

DEMI-FINALE : FRANCE - NOUVELLE-ZÉLANDE (43-31), *dimanche 31 octobre, à Twickenham. Dans ce match qualifié de « meilleur de la Coupe du monde » par les observateurs, le XV français joue comme il ne l'a plus fait depuis des mois. Défense très haute et agressive, ballon qui circule vite et sans tomber, jeu au pied... les Bleus font étalage de maîtrise technique et tactique. Menés 24-10 en début de seconde période, ils ne lâchent rien. Christophe Lamaison ramène le XV français à hauteur des Blacks – deux drops, deux pénalités – avant de l'envoyer vers le paradis de la finale, en offrant au pied deux occasions transformées en essais par Richard Dourthe et Philippe Bernat-Salles.*

LE PARCOURS DE L'ÉQUIPE D'AUSTRALIE

POULE E : AUSTRALIE-ROUMANIE (57-9), *dimanche 3 octobre, à Belfast. Entrée en lice aisée pour les Australiens. Devant le confidentiel public (9 000 spectateurs) du stade de Ravenhill, les Wallabies exécutent les joueurs des Carpates en déroulant le jeu de leurs lignes arrière. L'addition est lourde : neuf essais. Seule ombre au tableau : le forfait de Matthew Cockbain, blessé au genou pendant l'échauffement.*

DIMITRI IUNDT/TEMPSPORT

POULE E : AUSTRALIE-IRLANDE (23-3), *dimanche 10 octobre, à Dublin. Dans un match au goût de revanche – les Irlandais s'étaient inclinés (19-18) en quarts de finale en 1991 sur cette pelouse –, la priorité est donnée aux défenses. Deux accélérations suffisent aux Australiens en seconde mi-temps. Coupe du monde terminée pour le talonneur Phil Kearns, blessé à la cheville. Toutai Kefu est suspendu deux matches pour brutalité.*

FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

C. LIEWIG/TEMPSPORT

POULE E : AUSTRALIE - ÉTATS-UNIS (55-19), *jeudi 14 octobre, à Limerick. Les Eagles américains ne le savent pas encore mais, grâce à leur trois-quarts centre Juan Grobler, ils vont inscrire le seul essai que la redoutable défense australienne encaissera lors de ses cinq premiers matches. Dans ce dernier match de poule de qualification, Rod Macqueen, l'entraîneur australien, n'aligne, il est vrai, que son équipe B. Et si le score final est large, on ne peut pas parler de promenade de santé pour les Wallabies, contraints à de longues périodes défensives par leurs adversaires, qui auront fait valoir leurs qualités physiques.*

WILLIAM WEST/AFP

QUART DE FINALE : AUSTRALIE-PAYS DE GALLES (24-9), *samedi 23 octobre, à Cardiff. L'affrontement face à des Gallois réputés aussi « joueurs » que les Australiens se révèle décevant. La faute à la pluie, sans doute, qui tombe dru sur la pelouse du Millennium, dont le toit amovible est maintenu ouvert pour ne pas pénaliser les autres équipes, qui jouent dans d'autres enceintes non couvertes. Les espoirs gallois durent une heure grâce à Neil Jenkins, qui maintient son équipe à portée des Wallabies. Mais la défense des Australiens reste de fer et leur jeu au pied fait la différence, ponctué par deux essais.*

KIERAN DOHERTY/REUTERS

DEMI-FINALE : AUSTRALIE-AFRIQUE DU SUD (27-21), *samedi 30 octobre, à Twickenham. « Je n'aurais jamais pensé qu'il aurait tenté un truc pareil. » Nick Mallett, l'entraîneur sud-africain, en reste pantois. Le chronomètre indique la 106e minute de cette demi-finale, qui joue la prolongation. D'un drop, tenté des quarante-cinq mètres, Stephen Larkham, le demi d'ouverture australien, que tout le monde appelle « Bernie », vient de donner un avantage décisif aux Wallabies.*

CHRISTIAN LIEWIG/TEMPSPORT

LeMonde Job: WPA0611--0006-0 WAS SPA0611-6 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 15:39 S.: 111,06-Cmp.:05,15, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0748 Lcp:700 CMYK

Les Wallabies « raisonnablement » confiants

« Les Français ne peuvent pas nous faire le coup de la surprise » , lance le deuxième-ligne et capitaine australien John Eales, qui s'attendait pourtant à retrouver les All Blacks en finale

LES TRAITS sont un peu creusés. Des visages portent des cicatrices récentes. Hormis ces quelques signes d'un mois passé à jouer au rugby, les joueurs australiens n'ont pas changé. Au fil de leurs victoires dans la 4e Coupe du monde, ils ont gardé leur décontraction polie et leur assurance presque nonchalante des premiers jours. *« Nous serions déçus de ne pas être en finale »*, n'a cessé de répéter l'entraîneur Rod Macqueen. Samedi 30 octobre, après leur victoire en demi-finales contre l'Afrique du Sud (27-21), les Wallabies ont savouré cigares et pintes de bière. Avant de se lancer dans la dernière ligne droite.

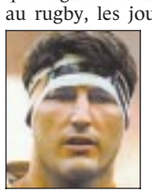

JOHN EALES

« Bring back Bill ! » (« Rapportez la Coupe ! »). Cette devise a accompagné les Australiens pendant un mois. Et, s'il a pu leur arriver d'oublier leur tâche, le petit kangourou brodé sur le survêtement, près du cœur, surmonté des dates 1899-1999, leur a rappelé que le centenaire de l'équipe valait bien un beau cadeau. Champions du monde en 1991, piètres quarts de finalistes en 1995, les Australiens ont déjà reconquis l'estime de leurs compatriotes en atteignant la finale de l'édition 1999.

La campagne a été menée par Rod Macqueen, engagé par la Fédération australienne de rugby en 1997, après qu'il eut emmené les modestes Brumbies en finale du Super 12 l'année précédente. En deux ans, ce chef d'entreprise avait transformé ce club en laboratoire du rugby moderne, et ses joueurs-cobayes avaient tout bousculé sur leur passage.

Les combinaisons de jeu classiques avaient été amendées de quelques formes inédites : passes raccourcies pour mieux désorienter l'adversaire, ou sorties de mêlée plus variées, le demi de mêlée ne servant plus seulement de pivot, mais aussi d'ailier. L'entraîneur avait notamment compté sur le talent de George Gregan, qui, des Brumbies aux Wallabies, s'est pris au jeu avec enthousiasme.

En 1997, ces innovations ont été greffées avec réussite sur l'équipe d'Australie. Fragiles en défense depuis quelques saisons, les joueurs de la sélection nationale ont reconstruit une muraille. Ils n'ont encaissé qu'un seul essai en cinq matches durant la Coupe du monde 1999.

Enfin, Rod Macqueen a voulu ses joueurs plus polyvalents. Malgré les blessures pendant cette Coupe du monde, l'équipe est ainsi restée cohérente. Les départs du pilier Patricio Noriega, blessé à l'épaule à la veille de la compétition, ou du très expérimenté Phil Kearns, sérieusement touché au pied lors du match contre l'Irlande, le 10 octobre, n'ont pas fait chanceler les certitudes. Les Wallabies se sont avancés plus sûrs d'eux jour après jour.

PAS TOUT À FAIT HEUREUX

Entrés dans la compétition, dimanche 3 octobre, contre la Roumanie à Belfast (57-9), ils se sont appliqués à réussir leur premier match. *« Je suis raisonnablement satisfait »*, a lancé l'entraîneur australien, faisant de cette flegmatique affirmation le leitmotiv de tous ses commentaires d'après-match, contre les Etats-Unis (55-19), l'Irlande (23-3), le pays de Galles en quarts de finale (24-9) et l'Afrique du Sud en demi-finales.

Rod Macqueen n'est cependant pas tout à fait heureux. Les Australiens n'ont pas vraiment convaincu en attaque. Ils cherchent toujours les solutions à leur maladresse dans le jeu à la main. Ils se jugent néanmoins *« raisonnablement »* en bonne position pour gagner la finale. *« Les Français ne peuvent pas nous faire le coup de la surprise*, indique le deuxième-ligne et capitaine John Eales. *Ils ont gardé le meilleur pour la fin, mais nous aussi, nous sommes montés en puissance. »*

Ils l'avouent sans détour : les Wallabies sont dépités de ne pas jouer contre les All Blacks. *« Nous les avions battus lors de notre dernière rencontre en août, à Sydney,* poursuit John Eales. *Nous avions un ascendant sur eux. Nous sommes plus habitués à leur jeu, car nous jouons beaucoup plus souvent contre eux, en voisins, que contre les Français. »*

Dimanche 31 octobre, Rod Macqueen, pour une fois pris de court, a revu ses méthodes de préparation. *« Les All Blacks ont une équipe plus structurée et finalement plus facile à appréhender que l'équipe de France, qui se révèle pour le moins inattendue dans cette Coupe du monde,* explique-t-il. *Le fond reste le même : nous devons nous écouter et écouter notre jeu. C'est ainsi que nous pouvons gagner la Coupe du monde. »*

« Nos adversaires marchent sur les traces de l'équipe de football victorieuse de la Coupe du monde 1998, ajoute Rod Macqueen. *Mais nous aussi, nous avons nos héros. En juin 1999, l'Australie a gagné la Coupe du monde de cricket. »*

Bénédicte Mathieu à Cardiff

« Ils sont organisés comme une armée »

Le trois-quarts centre américain Juan Grobler est le seul joueur du Mondial à avoir marqué un essai aux Australiens. Il raconte

C'ÉTAIT le jeudi 14 octobre, à Limerick, en Irlande. Sur le coup de 18 h 39, le trois-quarts centre américain d'origine sud-africaine Juan Grobler, vingt-six ans (1,82 m, 92 kilos), aplatit un ballon dans l'en-but adverse. Il ne le sait pas encore, mais il vient d'accomplir un véritable exploit. Bien sûr, l'équipe des Etats-Unis finit par s'incliner (55-19), mais cet essai est, jusqu'ici, le seul que la défense australienne aura encaissé lors de la 4e Coupe du monde.

« Tout se passe en première mi-temps, raconte Juan Grobler. *Depuis un bon quart d'heure nous sommes dans leurs 22 mètres. Soudain, une balle arrive dans les mains de notre demi d'ouverture, David Niu. Il m'offre une longue passe au cordeau, sur la gauche. La ligne de but se trouve à une quinzaine de mètres. J'accélère, j'évite plusieurs adversaires et, en fin de course, j'aplatis le ballon en coin. »*

« La défense australienne est très certainement la meilleure du tournoi, assure-t-il. *Elle est aussi disciplinée qu'une armée ! Quand l'adversaire porte le ballon, deux costauds se chargent d'aller au plaquage. Pas un de plus. Derrière, leurs coéquipiers sont ordonnés en ligne, comme un régiment d'infanterie, pour assurer le contrôle des ailes et étouffer les attaques dans l'axe.* (...) *Neuf fois sur dix, ils tentent le plaquage frontal, aux jambes ou au " buffet ". Ils rechignent à plaquer latéralement car ils ne veulent pas offrir d'espaces dans les couloirs si le porteur du ballon leur échappe. »*

« Essayer de pénétrer par l'intérieur me semble inutile, poursuit Juan Grobler. *Le pack australien est programmé pour avancer. (...) De plus, leur coordination est millimétrée. Quand un élément s'aventure hors de sa zone, il est immédiatement remplacé par l'un de ses camarades. (...) Pour les battre, la créativité est la meilleure arme. Il faut tenter des coups miraculeux, dérouler le jeu à la main dans les couloirs, balancer des drops inattendus et leur interdire de dominer en sevrant de ballons leur demi de mêlée, George Gregan. Il faut les priver de ballons, les faire enrager pour qu'ils se découvrent. »*

Propos recueillis par Paul Miquel

PLAIES ET BOSSES

JEAN-YVES NAU

Le souffle de l'esprit

COMBIEN faudra-t-il de jours, de siècles, pour tirer l'ensemble des leçons de la formidable victoire du XV de France contre l'équipe de Nouvelle-Zélande ? Au lendemain de ce meurtre collectif déguisé en chorégraphie tricolore, il importe, toutes affaires cessantes, de souligner la puissance que peut fournir, du moins lorsque les cieux sont favorables, ce que l'on baptise au choix le « mental » ou le « psychique », cette force intérieure qui positive, potentialise la création du groupe et qui, à l'inverse, la ruine. Ainsi, en dépit de sa mortelle dérive vers ce qu'il faut bien appeler son américanisation, ce jeu est encore perméable à l'expression de l'inconscient collectif de ceux qui le servent.

On ne compte plus les symptômes démontrant à quel point cette équipe de France avait su trouver en elle, et en elle seule, les moyens de canaliser une nouvelle force intérieure. Une force suffisamment dévastatrice pour faire naître la peur panique dans les prunelles des Néo-Zélandais. L'étonnante décontraction des joueurs tricolores quelques heures avant le match, les étranges maillots de l'échauffement où figuraient les surnoms de ceux tombés, ces dernières semaines, au champ d'honneur de la Coupe, cette *Marseillaise* des lendemains qui chantent, cette harmonie cinétique de tous les instants...

Ce sont les confidences de Christophe Dominici qui, sans doute, aident le mieux à comprendre. Dominici le feu follet, le symbole de la magie française qui dit à livre ouvert tout ce que nous ne voulions entendre, à savoir que l'essentiel était acquis avant le match.

Une heure et demie avant la confrontation, il raconte n'avoir pu se rassurer qu'en appelant son « kinésiologue ». On ne sait ce qu'est un kinésiologue, mais on sait ce que ce dernier dit alors à son patient : *« Laisse parler ton corps. Tu es une anguille dans l'eau, ils sont les rochers. Ne joue pas sur leurs qualités. Sois l'éclair ! Sois la foudre qui frappe à un endroit unique ! »* Et Dominici fut l'anguille, l'éclair et la foudre. Et Dominici frappa en plusieurs endroits uniques.

Faut-il croire à tout cela ? Sans aucun doute. Car on ne triche pas avec certains mots, certains souvenirs. Comme celui de cette sœur morte à l'âge de quatorze ans, dont il dit qu'elle a toujours été avec lui durant l'épreuve, qu'elle lui a donné *« sa force et son amour »*, qu'il n'aurait pas eu le courage de courir aussi vite si son cœur ne l'avait *« accompagné jusque dans l'en-but »*, cet endroit *« que l'on appelle la terre promise. Ou le paradis. »*

Ce fut donc un match transcendant, une rencontre habitée par la transcendance. La démonstration imparable, aussi, que le préparateur physique – Max Godemet en l'occurrence – est bien autre chose qu'un sculpteur de muscles disciple de Pavlov ; que les trois vieux sages-entraîneurs peuvent, avec bonheur, emprunter à la panoplie du psychothérapeute familial ; et que tout cela, enfin, ne pourra jamais être informatisé, modélisé, codifié ou mis en scène par quelques gourous de bas étage. A ce titre, on pardonnera longtemps à tous les laïcs du gazon de qualifier de « miraculeuse » la pêche réussie un beau dimanche d'octobre, à la veille de la Toussaint de l'an de grâce 1999.

INTERNET

www.live.com/wrr/

LA FÉDÉRATION internationale de rugby ne publie pas de classement mondial par pays. Sur son site Internet (www.irbf.com), elle se contente d'aiguiller le visiteur sur Planet Rugby (www.planet-rugby.com), où l'on peut consulter une hiérarchie réalisée par IBM.

Mais, depuis 1997, Ross Finlayson, « internaute » passionné de ballon ovale, propose lui aussi son propre classement mondial sur le site de la société Live Networks. La démarche, rigoureuse, est précisément expliquée par son auteur : les rencontres ont d'autant plus d'importance qu'elles sont récentes, et seules les confrontations datant de moins de quatre ans sont prises en compte. Le classement est réactualisé au début de chaque mois. La Nouvelle-Zélande, suivie de l'Afrique du Sud et de l'Australie, arrivait en tête de l'édition publiée le 1er octobre, qui ne prend en compte aucun match de la 4e Coupe du monde. La France, elle, n'occupait que le 10e rang. Mais son parcours dans le Mondial devrait lui valoir une sérieuse remontée... **F. G.**

LeMonde Job: WPA0611--0007-0 WAS SPA0611-7 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 15:39 S.: 111,06-Cmp.:05,15, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0749 Lcp:700 CMYK

La défense, clé de la finale

Rod Macqueen contre Jean-Claude Skrela : devant leurs ordinateurs, les entraîneurs des Wallabies et des Bleus affinent la tactique de leur équipe

AUSTRALIE-FRANCE : l'ordinateur de Rod Macqueen, le coach des Wallabies, adeptes des banques de données et des modèles informatiques, face au tableau noir cher à Jean-Claude Skrela et à Pierre Villepreux, le tandem qui préside aux destinées du XV de France. L'image ne plaît guère aux entraîneurs français. *« Nous aussi, on travaille sur ordinateur,* rétorque Jean-Claude Skrela. *Nous aussi étudions les statistiques. Mais l'analyse qu'on peut faire avec les joueurs au moment de décortiquer un match nous semble également importante.»*

De son côté, Rod Macqueen mise sur la pratique. *« La défense est la clé du jeu »*, n'a-t-il cessé de répéter depuis son arrivée à la tête de l'équipe, en 1997. C'est un lieu commun pour les Wallabies. En 1991, ils ont gagné la Coupe du monde en n'encaissant qu'un seul essai. Le coach australien, qui n'est pas un grand connaisseur de l'art de la défense, a fait venir des personnes compétentes. John Muggleton est nommé en 1998. Venu du « treize », il a réappris aux joueurs à plaquer. Parce que le rugby évolue et la puissance physique s'étoffe, l'adversaire doit s'adapter aux nouvelles forces en présence.

Pendant des mois les Wallabies ont donc bûché les lois de l'équilibre. Ils ont travaillé à plaquer plus bas, juste au-dessus du centre de gravité. Les pieds en diagonale pour éviter les risques de chute, le joueur avance le plus souvent avec l'épaule intérieure en avant, ce qui lui permet de rester en action. Sous la direction d'Alex Evans (également coordinateur de la touche), les mêlées se sont disciplinées.

> « Nous nous sommes beaucoup inspirés du jeu australien, en insistant sur certains points. » Lesquels ? Secret

Rod Macqueen respecte également la tradition australienne d'une « défense conquérante ». Le jeu plus puissant réduit les occasions de botter en touche et contraint les adversaires à résister dans leur camp. Les joueurs dialoguent en permanence sur la pelouse. Ainsi Matthew Burke, l'arrière qui, de ses poteaux, a plus de recul sur le jeu, peut mettre ses coéquipiers en garde. Pendant les temps morts, on voit souvent les Australiens se réunir en rond pour lancer quelques consignes ou quelques reproches.

Enfin, les Wallabies s'appuient sur des individualités fortes. Ainsi Matt Burke, auteur de 24 des 27 points, samedi 30 octobre, en demi-finales contre l'Afrique du Sud, ou Daniel Herbert, centre sud-africain devenu australien. De lui, lors de la Coupe du monde 1995, François Pienaar, le capitaine des Springboks, disait : *« Il vaut mieux se coincer le doigt dans une portière que de se faire plaquer par Daniel Herbert. ».*

S'il n'est pas un modèle, le système australien reste une référence. Ainsi, dès la fin de France - Nouvelle-Zélande, dimanche à Twickenham, l'entraîneur français en faisait la révélation : *« Avant de jouer contre les All Blacks, j'ai observé à la vidéo des dizaines de fois le match Australie - Nouvelle-Zélande remporté le 28 août par l'Australie. Nous nous sommes beaucoup inspirés du jeu australien, en insistant sur certains points. »* Lesquels ? Secret. Jean-Claude Skrela sourit.

L'Australie, dernière barrière à franchir par les Français avant la consécration, samedi soir, au stade du Millennium. La meilleure défense de cette Coupe du monde (elle n'a encaissé qu'un seul essai en cinq matches, face aux Etats-Unis) dispose également d'une ligne de trois-quarts redoutable, servie par un demi d'ouverture exceptionnel, Stephen Larkham.

« C'est vrai, admet Richard Dourthe, trois-quarts centre du XV de France, *les Australiens jouent beaucoup autour de Larkham. Pour le contrer, on conservera le dispositif déjà en vigueur face aux Blacks : une défense solide au milieu du terrain. »* Plaquages agressifs pour faire reculer l'adversaire à l'impact, défense en zone sur le premier rideau et couverture en arrière-plan.

Ugo Mola, l'arrière remplaçant de l'équipe de France, constate l'évolution des stratégies et l'importance acquise par les défenses. *« Chaque Coupe du monde révèle les tendances de ce que deviendra le rugby dans les années à venir. En 1995, le jeu offensif pratiqué par certaines équipes donnait une idée de ce qu'on allait voir dans le Super 12* [le tournoi des provinces de l'hémisphère Sud], *cette année on constate un renforcement des systèmes défensifs. »* Lui aussi en est convaincu : *« Désormais, c'est par des plaquages agressifs et offensifs que les équipes avancent. »*

Yves Bordenave et Bénédicte Mathieu à Cardiff

Toutai Kefu, le troisième-ligne qui fait peur

Ce joyeux drille d'origine tonguienne a déjà eu l'occasion de faire des misères aux Français

IL N'A PLUS le temps de jouer au golf, il n'a pas la tête à ça, de toute façon il ne trouverait personne pour l'accompagner sur les greens. Toutai Kefu hausse ses épaules énormes et lâche un évident : *« Nous sommes en finale et plus rien d'autre ne compte. »* Suspendu deux semaines pour avoir boxé Trevor Brennan, lors du match contre l'Irlande, le 10 octobre, le n° 8 australien n'est revenu que pour la demi-finale contre l'Afrique du Sud, le 30 octobre. Sur son geste, il n'a pas de regret : *« Dans un sens, ce n'était pas si mal. Je suis en pleine forme. »*

TOUTAI KEFU

Pendant quinze jours, il a joué du côté opposé aux entraînements, servant d'adversaire aux joueurs sélectionnés. Il a tout de même pris un savon de son père : *« Il ne m'a pas blâmé pour avoir boxé Brennan, il m'a juste reproché d'avoir frappé une douzaine de fois »*, dit-il. Bien sûr, il s'est juré de ne plus recommencer, mais ce sera difficile : *« Ce n'est pas que je suis méchant, mais je suis une cible sur le terrain, celui qui fait peur et que l'on va essayer de neutraliser par tous les moyens. »*

En bon troisième-ligne qui se respecte, il a la voracité du jeu. Il aime porter son 1,91 m et ses 106 kg vers les lignes arrière pour semer la panique et perforer les défenses en déquillant les adversaires à grands coups d'épaule. S'il n'a pu ouvrir une brèche suffisamment grande pour que ses copains s'y glissent, samedi, contre l'Afrique du Sud, il a contribué à la victoire australienne (27-21) en faisant suffisamment de désordre dans les mouvements de défense et dans les tentatives de contre des Springboks.

D'apparence nonchalante, « baraqué » – mais tout en rondeurs –, réputé fêtard, solide buveur et gros parieur, ce grand gamin de vingt-cinq ans est un joueur exceptionnel. *« Je crois que je vis et que je joue au rugby pour les mêmes raisons : tout m'amuse et rien ne m'inquiète »*, assure-t-il. D'origine tonguienne, Toutai Kefu est arrivé en Australie avec sa famille quand il avait un an. Son père, Fatai Kefu, centre de l'équipe du Tonga, avait été engagé par le club de Brisbane après sa participation au succès alors historique de son équipe contre l'Australie, le 30 juin 1973 (16-11).

Toutai Kefu est aujourd'hui l'aîné de six enfants, une fille et cinq garçons : *« Mon père avait envie de composer une ligne d'arrières »*, s'amuse-t-il à expliquer. Quatre des cinq garçons jouent encore au rugby. Lucy, elle, n'a jamais essayé. Quant à Toutai, il voulait être centre ou arrière, mais les kilos accumulés dans les bonnes soirées l'ont rapidement délogé de ses postes de prédilection. Tant pis ou tant mieux : il ne fait pas semblant d'ignorer qu'il a du talent à son poste, tout le monde le lui dit si souvent.

Repéré par les sélectionneurs australiens alors qu'il n'avait pas vingt ans, il a intégré l'équipe nationale en 1996 comme remplaçant de Willie Ofenhague, à qui il a succédé en 1998. C'était le 21 novembre. Toutai Kefu célébrait sa première « vraie » sélection. Présent sur la pelouse dès le coup d'envoi, il avait marqué le premier essai de sa carrière après une échappée de 40 mètres. Ce jour-là, l'Australie avait battu la France, au Stade de France (32-21). Toutai Kefu s'en souvient parfaitement : il avait impressionné les Français.

B. M. à Cardiff

DU BOUT DU MONDE

VALÉRIE BRUNSCHWIG

Le match le plus extraordinaire jamais vu au Delaney's (Hongkong)

DIMANCHE 31 octobre, 23 heures. Chez Delaney's, dans le saint des saints de l'Irlande, en plein cœur du quartier chaud de Wanchai, sur l'île de Hongkong, la température ne cesse de monter en attendant le début du match de Twickenham. Plus de 250 personnes, la plupart debout, parmi lesquelles on reconnaît parfois le fort accent des 70 Français présents.

Lorsque, en début de seconde mi-temps, les All Blacks mènent 24-10, la résignation est là. Mais ensuite... à chaque percée du XV de France, à chaque coup de pied de Lamaison, on chante, on se tape dans le dos, on boit un coup. Les rares Néo-Zélandais sont submergés par le flot : où sont-ils donc passés ? A chaque point marqué par les Bleus, les Britanniques eux-mêmes hurlent de joie : du jamais vu ! Au coup de sifflet final, c'est la tournée, et les larmes. *« C'est le plus extraordinaire match que l'on ait jamais eu au Delaney's »,* commentera plus tard son manager, Micky Docherty.

Et il en a vu, des matches ! Quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, le Delaney's n'omet jamais de retransmettre une rencontre importante de rugby : c'est presque sa raison d'être. La Coupe du monde, le Tournoi des cinq nations, le Super 12, épreuve phare du rugby de l'hémisphère Sud, mais aussi le Tournoi des Sevens, ces trois jours de festivités qui, en mars, rassemblent au Hongkong Stadium la communauté locale des expatriés autour du plus grand tournoi de rugby à sept de la planète.

Pendant trois jours, les brokers, traders et autres managers *« au long nez »* troquent leur costume sombre pour des shorts. Aucun contrat ne leur ferait manquer *« the Big party of the year»* ; où l'on parie volontiers sur les figures de légende du rugby à sept plusieurs dizaines de milliers de dollars de Hongkong que l'on perd sans remords ; où l'on hue bruyamment l'équipe de France, qui, il faut le reconnaître, y brille rarement... La *« Big party »* est aussi celle des déracinés venus du Pacifique ou des îles Britanniques qui profitent de la prodigieuse magie du stade pour communier dans une même ferveur festive.

En revanche, les Chinois, s'ils n'ont pas manqué un match du Mondial de football de 1998, se levant volontiers dans la nuit pour s'installer devant leurs postes, considèrent la Coupe du monde de rugby avec une tranquille indifférence : aucune chaîne hertzienne ne retransmet les grands matches de la Coupe du monde.

Aussi, en ce petit matin du 1er novembre, la France, qui fut tant de fois l'objet de quolibets, est cette fois à l'honneur. « 43-31 Sacre Bleu » (en français) titre ce jour-là, sur cinq colonnes, le pourtant très francophobe *South China Morning Post*, le grand quotidien de langue anglaise du territoire. Avec un sous-titre éloquent : *« Une France héroïque écrase les puissants All Blacks dans le plus grand revirement de toute l'histoire de la Coupe du monde.»*

LeMonde Job: WPA0611--0008-0 WAS SPA0611-8 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 10:11 S.: 111,06-Cmp.:05,10, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0264 Lcp:700 CMYK

Désemparés, les All Blacks rechutent

Cardiff (match pour la troisième place). La victoire des Springboks (22-18), jeudi 4 novembre, condamne les Néo-Zélandais à jouer les qualifications de la Coupe du monde 2003

SUR LES ÉCRANS de télévision du Millennium de Cardiff, il y avait une image à ne pas manquer, jeudi 4 novembre. Ce n'était pourtant que le gros plan d'un visage. Mais ce visage disait toute la détresse d'un homme, ce visage semblait porter sa propre condamnation, il criait à la face du monde : *« J'ai perdu ! »*, définitivement perdu. John Hart ne se remettra pas de cette nouvelle défaite des All Blacks, face aux Springboks (22-18).

L'entraîneur néo-zélandais sait déjà que ses jours sont comptés à la tête d'une équipe partie favorite de la compétition, et qui s'est révélée, au bout du compte, sa plus grosse déception. Au pays, le départ de John Hart est réclamé, voire annoncé. L'échec lui était interdit. Mardi 9 novembre, il rentrera à Auckland avec pour tout bagage une humiliante quatrième place qui contraindra les All Blacks à passer par les qualifications pour accéder à la phase finale de la Coupe du monde 2003. Depuis la création de l'épreuve, en 1987, les Néo-Zélandais n'avaient jamais enregistré un aussi mauvais résultat.

Au-delà de cette cruauté statistique, c'est la manière dont ont joué les All Blacks, tant contre la France en demi-finales (31-43) que contre l'Afrique du Sud, lors du match pour la troisième place, qui a suscité les plus vives critiques. Le collectif, point fort de l'équipe, s'est désagrégé devant la furia française, et n'avait pas encore retrouvé ses esprits contre les Springboks.

DES CHOIX ASSUMÉS

Jeudi 4 novembre, John Hart refusait cependant de reconnaître qu'il avait eu tort à un moment ou à un autre de l'épreuve. *« Je suis certain d'avoir choisi les bons joueurs*, disait-il. *Ils ont tous du talent. Si on leur fait confiance, les All Blacks resteront compétitifs. »* A la défaite contre la France il opposait le caractère exceptionnel de la rencontre. *« Nos adversaires ont joué pendant 20 minutes un rugby hors pair, dont ils sont seuls capables au monde »*, dit-il. Contre l'Afrique du Sud, son équipe n'a pas pu, selon lui, supporté la contrainte de devoir rejouer quatre jours seulement après la demi-finale. *« Si c'était à refaire, je ne changerais rien à notre préparation »*, assure-t-il en guise de conclusion. Ces explications ne suffiront sans doute pas à faire taire ses détracteurs.

Selon plusieurs journalistes néo-zélandais, le successeur du vaincu serait même en passe d'être désigné. Il s'agirait de Wayne Smith, conseiller technique des Blacks depuis 1998. Ancien membre de l'équipe au maillot noir à la fougère d'argent, il compte 17 sélections (entre 1980 et 1985). Il a gagné à la tête de l'équipe qu'il entraîne, les Canterbury Crusaders, les deux dernières éditions du Super 12, la compétition de référence de l'hémisphère Sud. Ce palmarès de vainqueur ne pourrait que conforter dans ce choix les dirigeants du rugby néo-zélandais, et les supporteurs, qui ont en commun d'avoir la défaite en horreur.

L'avenir des All Blacks n'est cependant pas qu'une affaire d'entraîneur. Plusieurs joueurs s'interrogent à voix haute sur leur avenir international. Jeff Wilson, l'arrière, et Josh Kronfeld, le troisième-ligne, ont prononcé le mot de retraite et fixé la mesure à une date prochaine (*Le Monde* du 4 novembre). Taine Randell, le n° 8, n'est pas menacé par l'âge – il n'a que vingt-quatre ans –, mais son statut de capitaine est cependant sérieusement remis en cause. Il lui est reproché de ne pas avoir su tenir sa troupe en main, lors de la demi-finale contre la France, alors que les All Blacks menaient 24-10. Incapable d'imposer ses choix et de ramener la sérénité dans le groupe, il a, selon les critiques les plus dures, donné la mesure de ses limites. Il faudrait donc le remplacer.

LOMU : DÉPART ANNONCÉ

L'avenir de la vedette incontestée de l'équipe est aussi en question. Il n'est plus certain que Jonah Lomu poursuive sa carrière de briseur de défenses en Nouvelle-Zélande. Plusieurs propositions lui ont été faites pour venir en Europe. Elles émanent tant du rugby à XV que du frère ennemi, le XIII. Pour s'attacher les services du phénomène, des formations anglaises seraient prêtes à payer le prix fort. Selon John Hart, Jonah Lomu rentre en Nouvelle-Zélande avec ses coéquipiers. Sa décision ne devrait toutefois pas tarder. Quel qu'il soit, le futur entraîneur des All Blacks devra sans doute bâtir une autre équipe. Les supporteurs ne le lui reprocheront pas. A condition qu'elle gagne.

Pascal Ceaux à Cardiff

COUPE DU MONDE

Match pour la 3e place

AFRIQUE DU SUD 22 — NOUVELLE-ZÉLANDE 18

Jeudi 4 novembre • Stade du Millennium, à Cardiff • Temps doux • Terrain abîmé • Public discret • 68 000 spectateurs environ • Arbitre : M. Marshall (Aus.)

LES ÉQUIPES

AFRIQUE DU SUD **Entraîneur** : **Mallett** • Montgomery • Paulse ; Fleck ; Muller ; Terblanche • Honiball ; Van der Westhuizen (cap.) • A. Venter ; Vos (Kruger, 74e) ; Erasmus • Andrews (Van den Berg, 66e) ; Otto • Visagie ; Drotske (C. Rossouw, 75e) ; Du Randt (Le Roux, 49e).

NLLE-ZÉLANDE **Entraîneur** : **Hart** • Wilson • Umaga (Alatini, 41e) ; Cullen ; Ieremia ; Lomu • Mehrtens ; Marshall • Kronfeld ; Randell (cap.) ; Thorne (Mika, 65e) • Willis ; Maxwell • Meeuws ; Hammett (Oliver, 70e) ; Dowd (Hoeft, 50e).

LE MATCH

AFRIQUE DU SUD			NOUVELLE-ZÉLANDE		
POSSESSION DE LA BALLE					
39 %			61 %		
JEU CHEZ L'ADVERSAIRE					
17 minutes			11 minutes		
10	dont 4	6	NOMBRE D'ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES	6	dont 3 3
20	dont 10	10	ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES	15	dont 8 7
5	dont 3	2	ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES	7	dont 4 3
9	dont 4	5	BALLES RÉCUPÉRÉES	5	dont 3 2

1re MI-TEMPS / 2e MI-TEMPS / TOTAL

LES POINTS

AFRIQUE DU SUD : 1 essai de Paulse (27e) ; 1 transformation de Honiball ; 3 pénalités de Honiball (17e, 37e, 47e) ; 2 drops de Montgomery (12e, 75e).

NOUVELLE-ZÉLANDE : 6 pénalités de Mehrtens (10e, 25e, 32e, 40e, 52e, 67e).

Mêlées : Afrique du Sud : 8 (4 + 4). Nouvelle-Zélande : 20 (6 + 14), dont 1 perdue.

Touches : Afrique du Sud : 11 (6 + 5), dont 1 perdue. Nouvelle-Zélande : 19 (7 + 12), dont 2 perdues.

L'HOMME DU MATCH

L'ailier sud-africain **Breyton Paulse** a signé le seul essai du match (27e) grâce à son extraordinaire vélocité et à la précision de ses coups de botte. A la manière d'un footballeur, il a joué trois fois du pied : une fois au-dessus de la défense des All Blacks, une autre au milieu de cette même défense et une dernière pour se rapprocher de l'en-but. Ce joueur de couleur est une révélation chez les Sprinboks, qui auraient dû l'utiliser bien plus tôt.

FAUTES

Pénalités : En faveur de l'Afrique du Sud : 9, dont 4 tentées (2 + 2) et 3 transformées (2 + 1). En faveur de la Nouvelle-Zélande : 14, dont 7 tentées (4 + 3) et 6 transformées (4 + 2).

LE FAIT DU MATCH Les All Blacks, autant que les Springboks, ont montré de grosses lacunes dans leurs enchaînements et gâché de nombreuses occasions pour des fautes de mains et des passes approximatives. Les Néo-Zélandais, qui ont effectué 11 fautes de mains (contre 13 pour leurs adversaires), n'ont pas su développer leur jeu - pourtant si déroutant au début de la compétition - pour s'infiltrer dans la défense adverse.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Nuits blanches au pays des Blacks

Près des deux tiers des Néo-Zélandais ont suivi au moins un match de la Coupe de monde de rugby, selon un sondage réalisé auprès de 523 personnes pour la société Dunlop Sleepmaker, fabricant de lits. Les rencontres étaient diffusées en direct, à des horaires très matinaux 4 heures (heure locale), en raison du décalage horaire avec l'Europe. Le traumatisme né de la déroute en demi-finales contre la France (43-31), dimanche 31 octobre, n'est pas près de disparaître. Cette enquête montre qu'un tiers de ceux qui ont regardé un match ont reconnu n'avoir pas aussi bien dormi que d'habitude.

La seconde défaite d'affilée, jeudi 4 novembre (22-18), pour la troisième place de ce Mondial, face à l'Afrique du Sud, ne devrait rien arranger à l'affaire. *« Ayez une pensée pour les All Blacks... Je me demande comment ils dorment maintenant »*, a déclaré à ses compatriotes le directeur général de l'entreprise, Glenn Wahlstrom, ancien arbitre international, à l'origine de ce sondage.

Les Springboks rendent le sourire à la nation arc-en-ciel

MÂCHOIRE SERRÉE, regard fixe et bleu, port de tête altier, Joost Van der Westhuizen symbolise d'ordinaire la fierté du Springbok. Or, jeudi 4 novembre, sur le coup de 23 h 30, c'est avec l'œil droit quasi fermé que le capitaine sud-africain a quitté la pelouse du Millennium de Cardiff, où il jouait, contre la Nouvelle-Zélande, le match pour la troisième place de la Coupe du monde 1999. La bataille avait été dure et la victoire (22-18) pas aussi symbolique qu'il y paraît. Vainqueurs, les Springboks se sont qualifiés directement pour l'édition 2003 de l'épreuve. Vaincus, les All Blacks se voient contraints de participer aux phases qualificatives de la compétition pour la première fois de leur histoire.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tout essayé. Mais Jonah Lomu, sollicité au ras de la mêlée, Tana Umaga, lancé au centre, et Christian Cullen, régulièrement envoyé « à l'abattoir », n'ont jamais réussi à transpercer l'efficace dispositif défensif des Sud-Africains. Seul Andrew Mehrtens parvint, quelquefois, à le mettre à mal de même qu'il s'opposait aux velléités offensives des trois-quarts adverses. A la fin de la partie, les All Blacks semblaient bien désemparés, tandis que les Springboks souriaient déjà. *« C'est plutôt bien de finir l'année et la compétition par une victoire. Surtout contre les Néo-Zélandais*, précisait Joost Van der Westhuizen. *Mais c'est surtout une bonne manière de rendre hommage à notre demi d'ouverture Henry Honiball pour son dernier match, de lui dire merci. »*

OLIVIER MORIN/AFP

L'ailier sud-africain Breyton Paulse (à droite) prend de vitesse la défense des All Blacks.

LE HÉROS DU JOUR

Le fermier de Bergville, auteur de la moitié des 22 points marqués par son équipe (trois pénalités, une transformation), a décidé de mettre un terme à sa carrière. Pour se consacrer à son élevage de moutons ? Pas encore, car, s'il ne porte plus le maillot des Springboks, il revêt dorénavant et pour deux saisons les couleurs de Bristol, club du championnat anglais. Un championnat en plein essor, qui pourrait tenter de recruter aussi le héros du jour : l'ailier métis Breyton Paulse, auteur d'un essai capital, et plein d'initiative. Parti dans son camp à la 27e minute, à 60 mètres avant l'en-but néo-zélandais, il s'est lancé dans une odyssée solitaire au beau milieu des cuirassés ennemis. Frêle (1,74 m pour 75 kg) mais têtu et rusé, il avait décidé de passer pardessus ses robustes adversaires (Jonah Lomu, Tana Umaga et autres Alama Ieremia).

« J'avais vu ce que les Français avaient fait contre eux en tapant de petits coups de pied à suivre et le coach [Nick Mallett]*, connaissant mon côté joueur, m'avait dit de tenter les coups si j'en avais l'occasion. C'est ce que j'ai fait, d'instinct »*, racontait l'aventurier. Un rebond favorable et deux reprises de volée plus tard, Breyton Paulse aplatissait dans l'en-but au nez et à la barbe de Christian Cullen et de Jeff Wilson, revenus trop tard. Les All Blacks dénonçaient un en-avant de Paulse dans les derniers centimètres. Mais l'arbitre australien, Peter Marshall, n'a pas partagé leur avis.

De toute façon, cet essai était une aubaine et pas seulement parce qu'il offrait la victoire aux Sud-africains. Inscrit par un métis, il prolongeait le débat communautaire auquel le pays est confronté. Marqué par un joueur « à l'ancienne », il rendait espoir à ceux qui croient que le rugby ne peut pas être que l'affaire de robots. Aplati par un Springbok, il donnait le sourire à tout un peuple d'amateurs de jeu à XV. *« Gagner la Coupe du monde de rugby est plus important pour les Néo-Zélandais ou les Sud-Africains que cela peut l'être pour les Australiens*, indiquait Alex Broun, officier de liaison de la délégation sud-africaine, après la défaite historique des All Blacks face aux Français. *Les Australiens dominent le cricket, le rugby à XIII et beaucoup d'autres sports. Nous, on n'a que le rugby. Conserver notre titre aurait été un symbole. Celui de notre réussite. »*

La société sud-africaine est construite sur des symboles. Diffusée en mondovision, la libération de Nelson Mandela en 1990, à l'époque le plus vieux prisonnier politique du monde, en était un. La remise du la coupe du monde de rugby 1995 par ce même Nelson Mandela, devenu président de la République sud-africaine, au capitaine des Springboks, François Pienaar, en est un autre.

OUVERTURE AUX RÉALITÉS

Si la performance de Breyton Paulse n'a évidemment pas une telle importance politique, elle peut néanmoins être considérée comme une étape de plus dans l'ouverture du rugby springbok aux réalités de ce temps.

Elle peut également alimenter le débat sur la pertinence de la politique des quotas lancée par le gouvernement sud-africain. Arthob Petersen, le manager des Springboks, a son idée. Et il l'exprime : *« Si l'instauration des quotas a des côtés pervers, comme, à valeur égale, la sélection d'un joueur de couleur plutôt qu'un joueur blanc, le fait est que l'équité est tout de même respectée, car, du temps de l'apartheid, c'est le premier qui subissait les préjudices. Ce système n'est qu'un juste retour des choses. Aucunement une revanche, mais juste une manière de rattraper le temps perdu. »* Un temps perdu après lequel Breyton Paulse court, à toute allure.

Nemer Habib à Cardiff

TROIS QUESTIONS À...

WAYNE GRAHAM

1 Wayne Graham, après leur défaite contre l'Afrique du Sud, les All Blacks terminent la Coupe du monde à la quatrième place. C'est le plus mauvais résultat enregistré par la Nouvelle-Zélande en quatre éditions. Qu'en pense l'ancien All Black que vous êtes ?

Sur ce que nous avons vu pendant ce match contre l'Afrique du Sud, je ne pense pas que cette équipe pouvait finir à une meilleure place. Après la défaite contre la France, les joueurs se sont laissés aller. Ils ont besoin de rentrer au pays, de réfléchir à ce qui s'est passé ici et de penser à ce qu'il faudra faire pour réussir la prochaine Coupe du monde. Je ne pense pas que cela révèle quoi que ce soit sur la situation du rugby en Nouvelle-Zélande. Ce sport se porte très bien chez nous. De toute évidence, un nouvel entraîneur va être nommé à la place de John Hart, on va faire appel à de nouveaux joueurs. Il faut reconstruire l'équipe.

2 L'entraîneur et le capitaine des All Blacks ont été très sévèrement critiqués après la défaite contre la France. Qui porte le plus de responsabilités, selon vous ?

Je pense que c'est une combinaison des deux. Cette équipe n'avait pas de bonnes stratégies et elle manquait de leadership sur le terrain, surtout aux moments-clés des matches. Comme contre la France, elle pouvait prendre à son compte le match contre l'Afrique du Sud. Elle n'a pas su le faire. Dans ce genre de compétition, on ne peut pas se permettre de perdre le contrôle de la partie. Ils ont bien joué contre l'Angleterre, puis contre l'Ecosse en première mi-temps, mais, depuis, leur confiance s'est envolée et, dès que les choses ne tournent pas à leur avantage, il n'y a personne pour rectifier le tir. Les joueurs de John Hart pratiquent parfois un jeu trop sophistiqué. On n'a jamais vu en Nouvelle-Zélande des All Blacks jouer avec une telle confusion ou tomber autant de ballons. Contre l'Afrique du Sud, on a vu les arrières courir dans tous les sens, sans véritable direction de jeu, et on a vu les avants qui se demandaient où aller. Ce sont des erreurs de base qu'on ne peut pas se permettre. Ce n'est pas une bonne équipe.

3 Avant cette Coupe du monde, la marque All Blacks est devenue une enseigne qui engendre beaucoup d'argent. Pensez-vous que cela a pu affecter les joueurs ou dénaturer l'esprit all black ?

Non, je ne pense pas que l'esprit all black puisse être écorné par l'argent. En revanche, je ne pense pas que tout ce business aide les joueurs dans leur préparation. Pendant cette Coupe du monde, on a beaucoup parlé du haka, on a beaucoup parlé des produits all blacks. Tout cela a peut-être éloigné ces joueurs de l'essentiel : le rugby est un jeu simple, qui consiste à battre l'opposition. En tout cas, ce n'est pas aussi compliqué que ce que cette équipe avait parfois l'air de vouloir nous faire croire.

Propos recueillis par Eric Collier

Les adieux de Henry Honiball

La « petite finale » entre la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, jeudi 4 novembre, voyait les adieux internationaux de Henry Honiball. L'ouvreur de trente-trois ans avait annoncé qu'il ne jouerait plus sous les couleurs sud-africaines, après avoir rejoint le club anglais de Bristol. Blessé aux adducteurs, il avait été remplacé en cours de tournoi par Jannie De Beer, qui lui a volé la vedette en devenant *« Monsieur Drop »* face aux Anglais en quarts de finale (44-21). Mais De Beer a insisté pour que Henry Honiball fasse des adieux grandeur nature. La charnière Van der Westhuizen-Honiball a ainsi pu être reconstituée une dernière fois. *« Je suis très heureux* [de cette victoire]. *On s'était dit, allons-y, on va le gagner pour Henry »*, a déclaré le capitaine, Joost Van der Westhuizen, dans les vestiaires. *« J'ai toujours aimé les rencontres face aux All Blacks et c'est un clin d'œil pour moi de terminer devant eux »*, a conclu l'ouvreur sud-africain.

Tableau de la phase finale

QUARTS DE FINALE

À CARDIFF — GALLES - AUSTRALIE 9 - 24

À SAINT-DENIS — AFRIQUE DU SUD - ANGLETERRE 44 - 21

À DUBLIN — ARGENTINE - FRANCE 26 - 47

À ÉDIMBOURG — ECOSSE - NLLE -ZÉLANDE 18 - 30

DEMI-FINALES

À TWICKENHAM — AUSTRALIE - AFRIQUE DU SUD 27 - 21

À TWICKENHAM — FRANCE - NLLE -ZÉLANDE 43 - 31

FINALES

3E PLACE — À CARDIFF — AFRIQUE DU SUD - NLLE -ZÉLANDE 22 - 18

16 h, *sur* TF1 — FRANCE - AUSTRALIE — SAMEDI 6 NOV. À CARDIFF

RÉALISATEURS

1. **Quesada** *(Argentine)* 102 points
2. **De Beer** *(Afr. du Sud)* 97 points
3. **Mehrtens** *(Nlle-Zélande)* 79 points
4. **Burke** *(Australie)* 76 points

MARQUEURS

1. **Lomu** *(Nlle-Zélande)* 8 essais
2. **Wilson** *(Nlle-Zélande)* 6 essais
3. **Wood** *(Irlande)*, **Bernat-Salles** *(France)*, **Luger** *(Angleterre)*, **Satala** *(Fidji)* 4 essais

BUTEURS

1. **Quesada** *(Argentine)* 102 points
2. **De Beer** *(Afrique du Sud)* 97 points
3. **Mehrtens** *(Nlle-Zélande)* 79 points
4. **Burke** *(Australie)* 66 points

Infographie "Le Monde"

LeMonde Job: WPA0611--0009-0 WAS SPA0611-9 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 22:12 S.: 111,06-Cmp.:05,10, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0265 Lcp:700 CMYK

MUSÉE

Le millième maillot d'Alex, cafetier à Noé

TWICKENHAM demeure le mythique temple européen des gentlemen anglais. Feu l'Arms Park de Cardiff devait sa réputation aux fabuleux chœurs gallois qui ont martelé les impressionnantes batailles de l'hémisphère Nord. L'Eden Park d'Auckland s'affirme terre bénie des All Blacks de Nouvelle-Zélande. L'Ellis Park de Johannesburg est devenu le Maracana de l'Afrique du Sud, un des pôles de la planète rubgy, surtout depuis que Nelson Mandela y a remis la coupe du monde 1995 à ses guerriers Springboks.

Pour trouver la même religion identitaire du rugby français, il ne faut pas se tourner vers le Parc des Princes ou le Stade de France. Ces aires de jeu ne retentiront jamais des faits d'armes des rugbymen tricolores puisqu'elles doivent partager leur pelouse avec les Bleus du ballon rond. Pour découvrir le véritable tabernacle du rugby tricolore, il faut se rendre au cœur même du pays d'Ovalie, au pied des Pyrénées, dans un village d'irréductibles Gaulois.

C'est à Noé, commune de 300 habitants de la Haute-Garonne, à une enjambée de Toulouse, à une poignée de kilomètres du triangle magique Tarbes-Lourdes-Bagnères-de-Bigorre, qu'Alex Borret a créé le temple des troisièmes mi-temps. Ce Lourdais a la carrure d'un pilier ou d'un talonneur, d'une « bourrique » de première ligne. Mais quand Alex chaussait les crampons, il ne jouait qu'au football. Il n'a jamais connu les joies du groupé-pénétrant ou des cadrages-débordements sauf au comptoir de son établissement, qu'il a transformé en musée du rugby.

Ce cafetier collectionne les maillots de joueurs. Dans les années 70, en revenant d'un match, un journaliste de *L'Equipe*, Christian Montaignac, copain d'armée, a offert à Alex Borret le maillot de Jean-Pierre Bastiat, troisième-ligne centre de Dax. Celui que l'on a appelé *« le roi des airs »* n'avait pas encore emporté le grand chelem avec la bande à Jean-Pierre Rives. Il n'était encore qu'un modeste sauteur dans l'antichambre des internationaux, mais Bastiat a ouvert la plus fantastique armoire à souvenirs du siècle. Tous les joueurs, des plus capés aux plus timides, ont pris l'habitude de s'arrêter au retour des stades et de confier au patron du bistrot le plus connu de la France du rugby leurs précieuses reliques trempées de sueur, de sang et de larmes. En échange, Alex remet sa tournée.

BIENTÔT LOMU

Sur les murs, au plafond, sur les tables, dans les moindres recoins de son café, il a placardé ses trophées, ceux de tous ces joueurs devenus ses amis. Jean-Pierre Garuet, le terrible pilier de Lourdes, a déposé dans ce décor plusieurs de ses tuniques, celles qu'il a portées sur ses épaules mais aussi celles arrachées aux adversaires néo-zélandais, australiens ou sud-africains. Les maillots de « Garuche », mais aussi ceux de Philippe Dintrans, Philippe Sella, Serge Blanco, stars du rugby mondial des années 80, trônent en bonne place. Il y a aussi ceux des héros d'aujourd'hui : Abdelatif Benazzi, Philippe Bernat-Salles ou Thomas Castaignède y ont abandonné une partie de leur garde-robe de gladiateur. Bientôt Jonah Lomu, le « Mad Max » des Blacks, viendra en chair et en os déposer dans ce café-musée sa précieuse tunique noire.

« Chez Alex » est aujourd'hui une institution d'Ovalie. Les plus grands joueurs font des kilomètres pour contempler cette galerie des armoires à glace de la fratrie rugbystique. On boit, on mange chez Alex et parfois le maître des lieux raccompagne un noctambule endormi sur une banquette.

Récemment, tout le Sud-Ouest s'est retrouvé, entre foie gras et confit, à la table d'Alex Borret pour fêter dignement son 1 000e maillot. C'est à Jean Prat, capitaine du Quinze de France des années 50, qu'il le doit. Celui qu'on surnommait « Monsieur Rugby » s'est séparé du dernier exemplaire en sa possession, fruit d'un échange avec un rude Gallois. La plus grande fierté d'Alex n'est pas d'épingler les footballeurs d'Aimé Jacquet, venu lui-même à Noé accrocher son blason au clou, mais d'élever les anonymes joueurs de la région au rang d'immortels.

Jean-Jacques Rollat

16 août 1958 : des soldats de Valmy défient le fol orgueil sud-africain

Sur l'herbe jaunie de l'Ellis Park de Johannesburg, quinze joueurs français éclopés, sans soigneur, sans entraîneur, sans indemnités, battent pour la première fois les Springboks, chez eux, dans une série de tests. Denis Lalanne, auteur du « Grand Combat du Quinze de France », retrace pour « Le Monde » cette tournée qui marqua les premiers hauts faits dans la légende du rugby français

PRESSE-SPORTS

Le pilier Alfred Roques (à gauche) fut un des atouts maîtres du XV de France face aux terribles avants sud-africains.

LE 16 août 1958. C'est toujours de mémoire que j'évoquerai l'événement de ce jour-là et, ainsi, pour la demi-finale Australie-France de la première Coupe du monde de rugby, la vertigineuse demi-finale de dimanche dernier à Twickenham, la sixième veste verte de Jack Nicklaus au Masters de golf, la révélation du jeune Pete Sampras à Flushing Meadow, de crainte que ces exploits majeurs dans mon souvenir n'aillent perdre de leur magie à la lumière de documents par trop irréfutables. De toute manière, les caméras faisaient défaut à l'Ellis Park de Johannesbourg, le 16 août 1958, et c'est tant mieux pour le rugby de rêve, car une réplique filmée serait encore bien capable de témoigner d'un match de médiocre niveau.

16 août 1998. Quarante ans plus tard, nous nous retrouvons tous sous les platanes de l'abbaye de Tholomies, au cœur du Minervois, chez Lucien Rogé, qui a organisé le rendez-vous avec amour, sans oublier rien ni personne. Voilà la preuve d'une prouesse sentimentale au possible, qui se moque de la note technique qu'on lui accorderait : une belle preuve, en effet, puisque le trois-quarts aile Lucien Rogé ne jouait pas le test-match désormais légendaire de l'Ellis Park. Son nom ne figure pas au programme. Lucien Rogé était dans les tribunes, le 16 août 1958, aussi malheureux qu'on peut l'être quand il a fallu donner son maillot à un autre, que les patrons de l'équipe, à tort ou à raison, lui ont préféré.

Mais Lucien Rogé en a conçu si peu d'amertume, il a gardé de la prodigieuse aventure un sentiment si fort qu'il n'a laissé à personne d'autre la joie d'organiser ces puissantes retrouvailles. Quarante ans plus tard, tout le monde est là, chacun avec ses vieilles douleurs et son cœur de junior. Tout le monde sauf les disparus, Michel Vannier, Pierre Lacaze, Louis Cazaux, André Haget, Guy Stener, Robert Vigier. Six copains décédés au nombre des vingt-sept joueurs qui ont écrit en Afrique du Sud, durant l'été de 1958, la page la plus héroïque, assurément, de l'histoire du XV de France.

Il s'agissait de la première tournée australe entreprise par des Tricolores, à une époque où la France ne siégeait pas à l'International Rugby Board, par conséquent n'était pas considérée comme une nation majeure du rugby, sans compter qu'un an auparavant, en 1957, elle avait eu droit à la mythique cuillère de bois dans le Tournoi des cinq nations : quatre défaites consécutives !

A une époque, également, où l'on embarquait pour un tel voyage dans un avion à hélices frêté aux moindres frais par la nation invitante, pareillement chiche sur les suppléments de vin rouge, car il n'était pas sûr que les recettes au stade couvriraient les frais de l'expédition. Qui, en Afrique du Sud, se déplacerait pour voir à l'œuvre une équipe qui, la fois précédente, le 16 février 1952 à Colombes, avait été surclassée par les Springboks, encaissant six essais sans en pouvoir rendre un ?

Autant dire qu'on ne faisait pas les fiers à l'embarquement, ce soir de juillet 1958, au Bourget, quand il n'était question dans le pays que du récent exploit de nos footballeurs, demi-finalistes de la Coupe du monde en Suède. Pour comble de misère, il fallait déplorer les absences de Maurice Prat, André Boniface, Jackie Bouquet, Claude Mantoulan, Pierre Albaladejo, Henri Domec, Amédée Domenech, Michel Crauste, rien que de grosses pointures. Et l'on partait sans entraîneur, sans soigneur, sans indemnité. Aussi, lorsqu'au premier matin du voyage il devint clair que notre zinc était en train de rendre l'âme et qu'il fallut se poser en catastrophe à Kano, au Nigeria, pour trouver refuge dans un hospice pour nécessiteux, plus que jamais s'imposa l'image d'une équipe de bras cassés.

Pas une fois depuis le siècle dernier les Springboks n'avaient été battus dans une série de tests sur leur sol

Six semaines plus tard, changement de décor ! Les suppléments de vin rouge ont été réglés. Il ne reste plus un billet en vente, le 16 août 1958, pour le second test-match France-Afrique du Sud, à l'Ellis Park de Johannesburg. La tournée a été une suite de surprises, d'affrontements sans pitié, de malentendus tels que la presse sud-africaine en a fait ses choux gras. Partout on s'est précipité pour voir à l'œuvre ces bêtes curieuses de Français, qui se sont fait des alliés dans la population noire, que l'on questionne sur Brigitte Bardot, le général de Gaulle, le sexe, la gastronomie, et qui ont surtout eu le don de renverser tous les pronostics, de survivre à une terrible série de blessures qui ont touché Michel Celaya, Pierre Danos, Lucien Mias, Michel Vannier, Louis Cazaux, Louis Echavé, Henri Rancoule, Jacques Lepatey. Seuls de ceux-là, Mias, Danos et Rancoule ont été rétablis à temps pour jouer le premier test-match à Capetown, conclu par un match nul (3-3) : affaire plutôt insipide, celle-là, mais déjà une surprise considérable, car les avants français ont complètement muselé le fameux pack des Springboks, lesquels s'attendaient plutôt aux déferlantes de nos trois-quarts.

Le second test-match sera capital car pas une fois depuis le siècle dernier les Springboks n'ont été battus dans une série de tests sur leur sol, ni par les All Blacks, ni par les Wallabies, ni par les Lions (sélection de joueurs britanniques). En vue de l'épreuve de vérité, les Français devront râcler tous leurs fonds de tiroir pour aligner quinze joueurs valides. Sans autre solution possible au poste d'arrière après la dramatique blessure de Vannier, genou broyé, « Papillon » Lacaze jouera avec deux infiltrations de novocaïne à la cheville, une avant le coup d'envoi, une autre à la mi-temps. Comment donc ces soldats de Valmy, sans soigneur, sans entraîneur et même sans capitaine – Michel Celaya, blessé d'entrée et perdu pour l'ensemble de la tournée – ont-ils fait pour provoquer ainsi l'orgueil fou du rugby sud-africain ?

Plusieurs explications. La première tient en peu de mots, une réplique désarmante du pilier Alfred Roques, de Cahors, que l'on félicitait pour avoir joué sans un mot neuf matches sur dix de la meurtrière tournée. *« Bah !* dit-il, *quand on ne travaille pas, c'est facile ! »* Pour la première fois, en effet, des joueurs de rugby français ont pu mener pendant six semaines une existence de professionnels, avec entraînement quotidien, en réalité une sinécure pour un travailleur de force comme Alfred Roques. Ils en ont profité pour accomplir des progrès techniques stupéfiants.

Il est probable aussi que les Springboks n'ont pas entendu l'avis de tempête diffusé quatre mois plus tôt par les Wallabies australiens : *« A toutes équipes du monde, attention ! La France vient de se découvrir un pack extraordinaire. »* En l'espace de trois semaines, en effet, ce pack révolutionnaire a tout cassé sur son passage. Le 9 mars, à Colombes, il a plié les Wallabies (19-0). Le 29 mars, il a signé la première victoire française à Cardiff (16-6), et le public de l'Arms Park, connaisseur entre tous, lui a fait une inoubliable *standing ovation.* Le béton de ce pack, c'est la tête de mêlée Roques-Vigier-Quaglio. La figure de proue, c'est Jean Barthe, le superbe n° 8, une sorte de Lawrence Dallaglio de ce temps-là. Le cerveau, c'est Lucien Mias, l'homme qui a tout compris et tout assumé. Il a rompu avec une époque de brillant et de facilité lorsqu'il a dit à Amédée Domenech, le populaire pilier de mêlée : *« Tu es le meilleur de nous tous. Mais, sans toi, nous sommes tous meilleurs. Aussi, tu ne joueras pas. »* Quelques années plus tard, un grand chef d'entreprise français m'abordera pour me dire que sa propre *success story* s'expliquait pour avoir appliqué ce discours à la lettre.

ET voilà donc ce qu'on ne verra plus jamais : une grande gueule d'étudiant en médecine imposant son moral énorme, sourd à la critique, aux gros pardessus de sa fédération, et doublant tous les caps comme un Magellan de l'ovale, à la tête de son pack des tempêtes. Le bonheur pour Mias fut de se trouver un allié naturel en la personne du directeur de la tournée, Serge Saulnier, d'un commerce brutal et d'une passion entière, peu disposé à s'en laisser conter par les autorités sud-africaines. Dès le premier entraînement, comme un observateur de l'endroit lui faisait valoir que les introductions françaises en mêlée n'étaient pas correctes, il mit tout de suite les choses au point : *« Eh bien !* dit-il, *nous nous mettrons en règle sitôt que nous aurons vu comment vous vous y prenez, de votre côté, pour tricher ! »*

Il y eut enfin une circonstance bien propre à soutenir le moral d'une équipe débarquée en terre inconnue et rapidement éprouvée par les blessures, à savoir la présence de trois joueurs du Paris Université Club – Guy Stener, André Haget et André Frémeaux – relançant le répertoire du Quartier latin à chaque fois que la malchance pouvait frapper. A chaque épisode dramatique son dénouement désopilant et un nouveau départ en chantant. Comme c'était aussi le temps où l'on ne remplaçait point un joueur blessé en cours de match, la tournée prit ainsi un tour héroïque, que certains du Sud-Ouest définissaient ainsi : *« Ou tu fais le boucher, ou tu fais le veau. »* A se demander même comment on peut aujourd'hui, avec 22 joueurs autorisés à participer, entretenir pareil esprit d'équipe.

Dans le genre, le comble fut atteint lorsque, le 16 août 1958, en s'échauffant sur le vaste parking de l'Ellis Park, à une heure du coup d'envoi, le talonneur Robert Vigier fut saisi d'un vertige qui sera bel et bien diagnostiqué, quelques jours plus tard, comme un infarctus du myocarde. Vigier a joué avec ça *« le grand combat du XV de France »*.

Je crois qu'il faisait très beau et que le soleil du Transvaal sur l'herbe kikuyu nous arrachait les yeux. Je crois que le public noir, parqué derrière un grillage de 10 mètres de haut, n'a jamais autant mangé du Springbok que ce beau samedi-là. Pour être franc, nous étions encore d'une ignorance et d'une insouciance coupables à l'endroit du problème de l'apartheid. Nous prenions pour argent comptant les concerts de *penny whistles* qui se donnaient la nuit sous nos fenêtres, à une époque où ce n'étaient pas les Blancs, mais les *natives,* qui étaient en danger dans les rues de Jo'burg.

Le match ? Je le revois, qui se déroule, non comme une page d'histoire, mais comme une affaire tranquillement programmée par un Lucien Mias sûr de son pack et de sa complémentarité, entre son indéraçinable tête de mêlée, son preneur de balles en touche, le long et mince Bernard Mommejat, son Ben Hur en n° 8, ses deux chiens de chasse sur les flancs de la mêlée, François Moncla et Jean Carrère (aujourd'hui maire d'Argelès-sur-Mer), et j'allais oublier le principal, la statue du Commandeur, Lucien Mias lui-même, le « Dr Pack » des grands jours. *« Il fut si grand cette fois-là que je m'arrêtais de jouer pour l'admirer »*, dira le regretté Robert Vigier. *« Si j'avais su ça,* réplique Mias, *je lui aurais bien botté le cul. Nous avons gagné parce que nous étions les meilleurs, voilà tout. »* C'est dit sans l'ombre d'une forfanterie, sur la foi d'un sentiment qui habitait Lucien Mias depuis le départ, qui l'habitait encore la veille au soir, où il s'était grisé d'une bouteille de rhum dans le vague propos de guérir une sinusite qui l'importunait.

Il faut préciser à l'intention des derniers venus que l'évocation de ce grand rugby de bohème fera peut-être sourire, que des joueurs comme Quaglio, Barthe, Roques, Vigier, Moncla, Dupuy, Marquesuzaa, ne se feraient surtout pas prier au jeu de rentre-dedans qui se pratique aujourd'hui. Quaglio et Barthe vont suffisamment le prouver lorsqu'ils passeront dans les rangs treizistes.

France bat Afrique du Sud (9-5) : un but de Lacaze, deux drops de Lacaze et de Martine, contre un essai de Fourie transformé par Gerber. Ce que le score ne dit pas, ce sont les points que les Springboks furent empêchés de marquer par une défense française fanatisée, en particulier un essai par débordement de Prinsloo sauvé par un retour prodigieux de Jean Barthe, plus Ben Hur que jamais. Je crois qu'il faisait beau et que le soleil du Transvaal sur l'herbe jaune de l'Ellis Park me brûle encore le yeux.

Denis Lalanne

LeMonde Job: WPA0611--0010-0 WAS SPA0611-10 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 22:12 S.: 111,06-Cmp.:05,10, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0266 Lcp:700 CMYK

Côté ouvert : Sonia Rykiel, créatrice de mode

« Un spectacle immense et troublant »

LE bureau de Sonia Rykiel, juste au-dessus de la boutique où sont présentées ses créations, ne paraît assurément pas l'endroit le plus convenable pour parler rugby. Du reste, si la maîtresse des lieux est vêtue de noir, il ne faut y voir aucune allusion aux All Blacks.

Elle se défend d'abord d'avoir quelque compétence que ce soit sur le sujet. Regarde-t-elle les rencontres ?

« Pas toutes. Pourtant, c'est un jeu intéressant – violent, très dur, troublant. On sent une telle force, une telle folie – et une telle dérision... Ces hommes sont tantôt des enfants, tantôt des molosses. Par moments, ils ont l'apparence de héros. A d'autres, ils sont défigurés. Il y a là une équivoque terriblement ambiguë. Ils semblent parfois si fragiles, seuls avec le ballon – fragiles, seuls, uniques. A ces moments-là, ils ne sont qu'eux-mêmes. Puis, d'un coup, ils se réunissent, et reforment leur clan.

» Pendant les matches, je vois sans cesse de tels changements. Le jeu peut être trivial – un combat où l'on se donne des coups –, manquer absolument d'élégance, et puis, en un instant, devenir très élégant. Voyez le joueur qui tente une transformation : on dirait une sorte de panthère, un animal très fin. Avant, après, il rejoint le troupeau – on dirait des vaches ou des sangliers. Mais, le temps de tirer, le buteur se fait héros : il se fait l'égal des grands hommes, et, s'il réussit, il a parfois dans le regard un élément de folie. »

Quelques jours auparavant, Sonia Rykiel a regardé France-Fidji à la télévision et demeure impressionnée par les images de Dourthe et de Lamaison à l'instant où ils ont tenté pénalités et transformations, par les métamorphoses de leurs physionomies.

« Je leur trouvais un air désespéré et, en même temps, je sentais quelle concentration s'opérait à l'intérieur d'eux-mêmes.

» Je ne vais pas dans les stades. Je préfère de beaucoup la télévision : sur l'écran, c'est encore plus intéressant que dans une tribune. Je vois les visages et leurs expressions. C'est un spectacle, évidemment, mais un spectacle immense... Je regarde les joueurs comme je regarde un acteur qui accomplit une performance, comme un créateur au moment du défilé, comme un écrivain quand il se met à écrire. A la fin, on dira : c'est bien, c'est mal, c'était un beau match, c'était un mauvais match, exactement comme on le dit d'une pièce, d'une collection ou d'un livre. Si le match ne m'intéresse pas, cela signifie que les joueurs sont trop faibles et qu'il n'y pas assez de théâtre. Dans le cas inverse, je l'observe avec une attention folle. Je participe si activement qu'il m'arrive de me cacher les yeux. »

« Le ballon de rugby est lui-même très érotique. Sa forme appelle la sensualité. Je comprends les joueurs : quand on tient dans ses bras un tel ballon, on ne peut accepter de le donner ni de le perdre »

AU premier rang de ses préférences, elle cite aussitôt la mêlée. *« C'est un moment extrêmement explosif, extrêmement difficile, d'une grande beauté sur le plan humain et sur celui de la mécanique. Il y a d'abord le choc de l'entrée en mêlée. Aussitôt, ça s'articule, ça se met en place comme la chaîne du vélo qui tourne sur les dents du plateau. La mêlée est un rite très érotique, un mouvement d'amour et de haine à la fois. Elle finit en piétinement, en écrasement. Rien n'existe plus que la jouissance d'attraper le ballon. Et ce ballon est lui-même très érotique. Sa forme appelle la sensualité. Je comprends les joueurs : quand on tient dans ses bras un tel ballon, on ne peut accepter de le donner ni de le perdre. »*

Vient la question inévitable, celle que l'on pose avec embarras tant elle était prévisible depuis le début de la conversation : en quoi le rugby pourrait-il exercer une quelconque influence sur le travail de Sonia Rykiel, créatrice de mode ?

DOMINIQUE ISSERMANN

« Un créateur, en quelque discipline que ce soit, ne peut qu'être fasciné par tout ce qu'il peut voir, répond-elle. *Il n'est pas une seule chose qui lui demeure indifférente. Il avale tout, pour recracher ensuite ce qu'il a avalé. Pourquoi pas un match de rugby, comme n'importe quoi d'autre ? Un créateur, d'après moi – et, encore une fois, il peut être écrivain, peintre, acteur –, se définit par cette capacité de s'attacher à toute chose, bien qu'il ne sache nécessairement ni pourquoi il s'y attache ni ce qu'il pourrait en faire. Ce que je peux tirer d'un sport, du rugby, je ne le sais pas. Quand, comment ce phénomène se produit-il ? On s'en aperçoit d'autant moins que ce qu'on appellerait influence n'existe jamais à l'état pur.*

» Tout ce que je pourrais dire, c'est que ce pourrait être une musique, un rythme, une scansion. Par exemple, je pourrais imaginer que, quand la collection défile, des musiques différentes interviennent durant le défilé. Mais ce n'est qu'une hypothèse. Ce que je sais seulement, en la matière, c'est que tout, absolument tout, sert. Sans cela, la création serait exsangue et sans substance. »

Propos recueillis par Philippe Dagen

ET SI ON METTAIT LES KANGOUROUS DANS NOTRE POCHE...?!

SPONSOR OFFICIEL DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY, LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET SES 58 000 COLLABORATEURS FÉLICITENT LE XV DE FRANCE POUR SON PARCOURS EXCEPTIONNEL ET FONT BLOC AUTOUR DE L'ÉQUIPE POUR LE TITRE SUPRÊME. www.socgen.com

SOCIETE GENERALE

RUGBY WORLD CUP 1999

Young & Rubicam France 99. Société Générale. Photo : Marc Francotte.

FÊTE

A Cardiff, au « Village des supporteurs », les Français sont rois

AU PIED de l'imposant château médiéval, dont l'horloge rythme gaiement le cœur de la ville, le parc reste ouvert jusqu'à minuit. Des guirlandes luisent aux branches des arbres séculaires pour annoncer non pas Noël mais *« la fête permanente du rugby »*.

Sous une immense tente blanche, le « Village des supporteurs », ouvert depuis le 20 octobre, ne fermera ses portes qu'au soir de la finale, le 6 novembre. Chaque match de Coupe y est retransmis *live*, sur écrans géants. On s'y presse alors dans une cohue passionnée. Cris, rires et pleurs se mêlent, comme pour la rencontre Australie-pays de Galles qui se termina par la défaite galloise. Les hôtes, vaincus, ont gardé leur courtoisie, on ne nota aucun incident d'importance. *« Le Village sait recevoir, donner du* fun. *On y est au chaud. Le plaisir qu'on y goûte est plus fort que le sexe »*, plaisante le directeur du projet, d'allure très *sixties*, Frank Leavers. Des dizaines de milliers de curieux, de fous du ballon ovale, bébés en poussette, adolescents, couples et retraités sont venus y passer quelques heures. A défaut de pouvoir s'offrir un siège au stade du Millennium, dont les mâts éclatants de blancheur se dressent à une encablure de là.

Hors match, sur la scène du Village, défilent groupes celtes, rockers ou musiciens africains. Sur les bas-côtés, se dégustent *« l'agneau et le bœuf gallois »*, annoncent les banderoles. On y boit pintes de bière et verres de vin *« gallois »*. L'entrée, plein tarif, se paie 5 livres (50 francs) et l'on ne compte pas les multiples droits à réduction. *« Nous voulions que le Village soit accessible à tous »*, confirme le directeur. *Nous avons décidé du projet en août. On se devait, en tant que nation accueillant la Coupe du monde, d'ouvrir un lieu populaire. Il nous a fallu faire très vite et avec peu de moyens. Pour la fête de la finale, nous préparons des annonces en français pour nos visiteurs de France. »*

Bertrand Moulinié s'en charge. Le jeune homme, barman à l'hôtel où loge l'équipe australienne, étudie depuis deux ans à la faculté d'étude des sports de Cardiff. Né à Souillac (Lot), il était le *« seul rugbyman français à jouer au pays de Galles jusqu'en septembre dernier »*, avant que n'arrivent des professionnels tricolores.

Ici, le public soutient en large majorité les Bleus contre les *Aussies. « Je suis heureux que les* underdogs [ceux qu'on donne perdants, les outsiders...] *aient gagné contre les Blacks, trop habitués à régner »*, raconte un des supporteurs flânant au Village. Au grand dam d'un autre fan : *« Mais tu n'as rien compris ! Les Français ne sont pas des* underdogs. *Ils ont gagné parce qu'ils apportent quelque chose de frais, d'inventif dans le jeu réglé au métronome des All Blacks. »*

Un troisième s'échauffe dans une envolée nationaliste : *« C'est l'hémisphère Nord qui retrouve le chemin de la victoire contre le Sud que l'on nous chantait comme le Dieu du stade. »* Et d'entonner une *Marseillaise* tonitruante, reprise par des choristes gallois peu soucieux d'écorcher les mots. C'est fou ce que ce chant patriotique plaît, ces jours-ci, à Cardiff, au Village, dans les restaurants et au café La Baguette du jour où Jonah Lomu et les siens, de retour en ville après leur échec à Twickenham, ont avalé sans rancune quelques croissants *made in France.*

VOGUE NOUVELLE

Pour cette dernière semaine de Coupe, le Village a ouvert ses portes aux enfants des écoles, qui viennent par classes entières dans la matinée apprendre des rudiments de rugby. Ainsi, la « septième » d'un établissement confessionnel protestant mais gratuit de Cardiff. Sur la piste de danse, quinze filles et quinze garçons peinant à freiner leur excitation bruyante s'essaient à se passer un ballon et découvrent le côté collectif du rugby. 80 % d'entre eux parient sur les Bleus !

Tous ont vu la demi-finale France - Nouvelle-Zélande à la télévision. Que représente le rugby pour eux ? *« C'est le* fun *! »*, hurle un gamin. *« C'est bon pour la santé ! »*, répond une gosse aux couettes serrées qui vient de recevoir un coup dans le ventre, sans une larme, très *fair play*. Jason, chargé du développement du rugby en milieu scolaire à la Fédération galloise (WRU), se réjouit de cette vogue nouvelle. *« Mais le foot exerce encore la fascination majeure : on le pratique dans deux fois plus d'écoles. Il faut être honnête : cette Coupe ne suscite pas autant de frénésie que le Mondial de 1988. »*

Danielle Rouard à Cardiff

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES
MARDI 9 NOVEMBRE 1999

CONJONCTURE
La plupart des économies émergentes ont aujourd'hui un ratio d'endettement qui se rapproche de celui des années 80. L'Equateur est en mauvaise posture. Les cas du Pakistan, de la Roumanie et de l'Ukraine inquiètent aussi la communauté financière internationale (page IV)

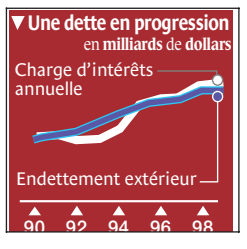

EUROPE
Depuis la crise de la vache folle, les Britanniques sont devenus les premiers mangeurs de poisson. Une étude d'Eurostat, riche en statistiques, recèle bien des surprises quant au style de vie des habitants de l'Union (page V)

FUTURS
90 000
C'est le nombre d'emplois créés par le secteur de la recherche en quinze ans. Mais l'irrégularité des recrutements met en difficulté les jeunes diplômés (page VII)

LE COMMERCE ÉQUITABLE COMMENCE À SÉDUIRE LES INVESTISSEURS
Tristan Lecomte, diplômé d'HEC, ouvre une boutique de produits artisanaux importés des pays du Sud. Cette structure privée veut dynamiser un secteur principalement associatif, en tentant de réconcilier éthique et profit (page VIII)

OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX à la page XXII

Dix ans après la chute du mur de Berlin, la transition économique de l'ex-bloc communiste vers le marché se solde par un semi-échec

Le libéralisme peine à passer à l'Est

Un bilan très contrasté

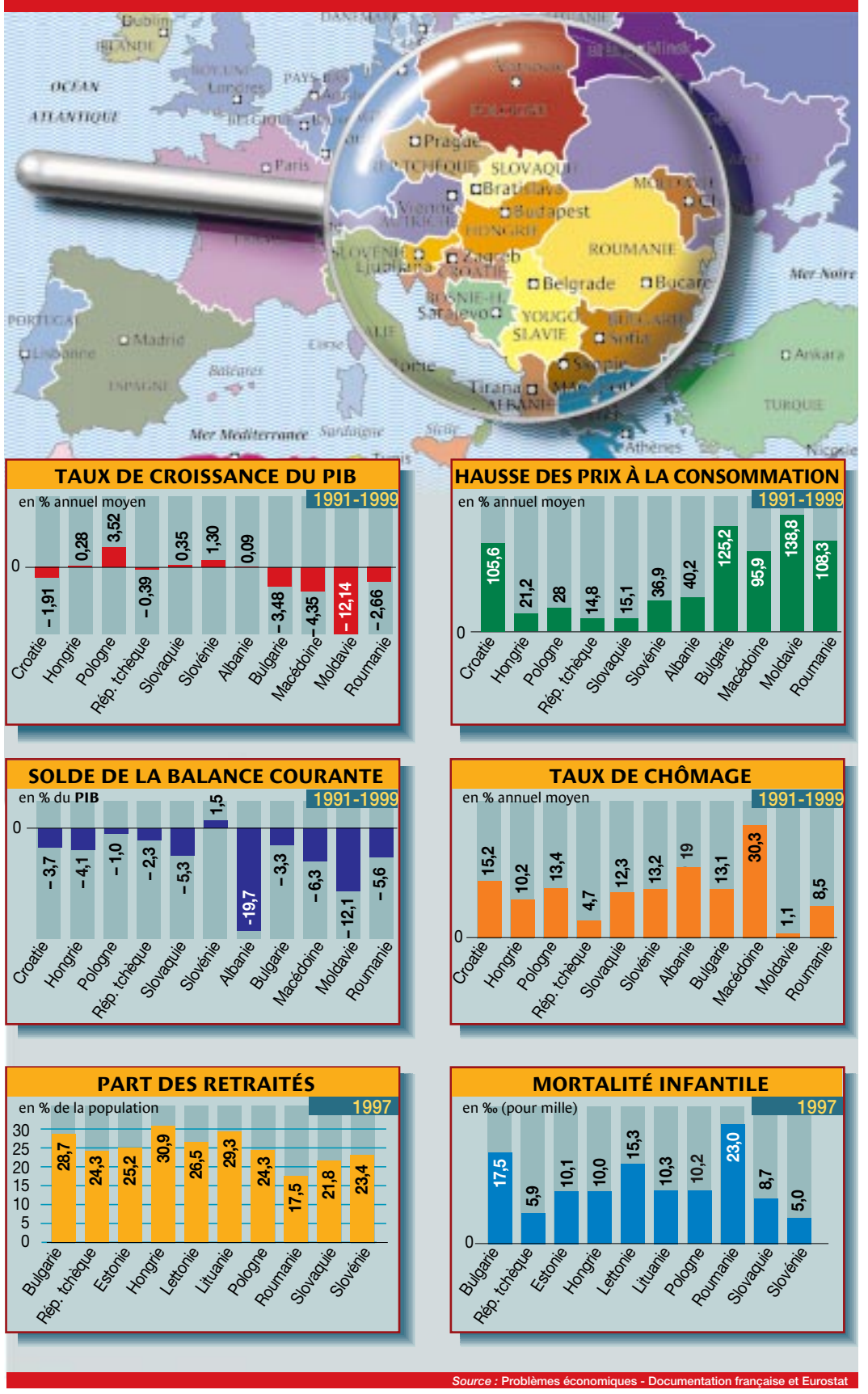

En dépit de ses allures de miroir déformant, le cinéma est sans doute l'un des meilleurs reflets d'une société. Il est d'autant plus paradoxal de constater que dix ans après la chute du mur de Berlin, sans doute l'événement le plus important de cette seconde moitié du siècle, aucun cinéaste de renom n'ait gravé sur la pellicule le fol espoir né de l'abandon du communisme, enterré le 9 novembre 1989 quelque part près de la porte de Brandebourg. Pis, le quatrième Festival du cinéma allemand, qui s'est achevé le 8 novembre à Paris, offre, en cette veille d'anniversaire, une série de films – notamment *L'Occident*, de Fred Kelemen, *Chemins dans la nuit*, d'Andreas Kleinert –, qui, au lieu de célébrer l'hymne à la joie d'une Europe réunie, traquent le mal-être au sortir des années de plomb. Certes, l'Allemagne réunifiée au forceps par Helmut Kohl continue à cultiver le malentendu entre des *Wessis* et des *Ossis* (habitants de l'Ouest et de l'Est) qui se croyaient « *frères* » alors qu'ils ne sont que cousins germains. Mais le malaise est aussi perceptible dans plusieurs des onze pays d'Europe centrale et orientale, les fameux PECO au cœur de ce dossier.

Pour eux, pour leurs dizaines de millions d'habitants invités à voyager, consommer, lire et parler en toute liberté, la transition était aussi synonyme de bonheur économique. Mais leurs dirigeants sont aujourd'hui confrontés au ressentiment d'une grande partie de la population, prompte à désigner les seuls bénéficiaires, à ses yeux, du changement (les suppôts du « *capitalisme de nomenklatura* ») et à dénoncer la situation sociale peu enviable qui lui est faite. Avant la chute du mur, 14 millions de personnes vivaient avec l'équivalent de 4 dollars par jour dans l'ancien bloc communiste ; ils étaient déjà plus de 148 millions en 1996 et leur nombre s'est considérablement accru depuis.

C'est que tout est allé à la fois trop vite et trop lentement. Trop vite les décisions de politique économique qui, au nom de la « *thérapie de choc* », visaient à basculer radicalement d'un système d'économie planifiée à celui d'une économie de marché, sans véritable soubassement institutionnel, juridique, politique. Trop lentement lorsque, après avoir réalisé que les futurs « petits dragons » d'Europe de l'Est n'avaient qu'un lointain rapport avec les « tigres » d'Asie orientale, il a fallu opérer beaucoup plus graduellement les réformes voulues par le FMI et la Banque mondiale. Sous peine de tarir le robinet de l'aide internationale qui, de 1991 à 1996, a représenté 88 milliards de dollars, la moitié (en dollars constants) du plan Marshall mis en place après la seconde guerre mondiale.

RÉFORMES GRADUELLES

A l'heure du bilan de la décennie, il faut aussi évoquer, côté passif, les scandales qui ont émaillé les privatisations, le sous-développement du secteur bancaire, la quasi-inexistence, dans bien des pays, des marchés de capitaux, enfin, sans doute l'un des points les plus préoccupants, le délabrement du système social et sanitaire. A l'inverse, en l'espace de dix ans, les Européens de l'Est ont non seulement reconquis leur liberté individuelle mais ils ont aussi restructuré quantité d'anciens combinats obsolètes, créé des dizaines de milliers de PME dont certaines ont su se positionner sur des marchés prometteurs, commencé à élaborer des politiques fiscales monétaires et d'échanges commerciaux conformes aux principes d'une économie de marché bâtie sur un secteur privé et concurrentiel.

Si retraités et fonctionnaires sont incontestablement les perdants de la transition, celle-ci a cependant permis la naissance d'une véritable classe moyenne qui, déjà, revendique les standards occidentaux. Ainsi, il n'est pas rare de payer l'équivalent de 20 000 francs par mois un directeur de ressources humaines ou un informaticien dans les PECO les plus avancés. Il reste qu'à l'heure actuelle le PIB par tête de la plupart des habitants des régions d'Europe centrale et de l'Est reste inférieur de 50 % à celui de leurs homologues de l'Union européenne. Un fossé que « l'Occident kidnappé », selon la formule du Tchèque Milan Kundera, espère bien combler au plus vite. Dès que les dix pays est-européens candidats auront rejoint les Quinze, effaçant quarante années de guerre froide et de conflits idéologiques.

Serge Marti

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
FULLY ACCREDITED *

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
● 10-18 séminaires mensuels à PARIS
● 1-2 mois à NEW YORK et thèse
● diplôme ieMBA accrédité *

MBA Master of Business Administration in International Management
■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle
■ 10 mois dont 6 mois à NEW YORK : MBA accrédité *

DBA Doctorate of Business Administration
■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :

Séminaires intensifs spécialisés et thèse DBA accrédité *

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : http://ism-mba.edu e.mail : info@ism-mba.edu
ISM

LeMonde Job: WDE4599--0002-0 WAS MDE4599-2 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 19:23 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0105 Lcp:700 CMYK

TRANSITION

Questions-réponses

1 Quels sont les gagnants et les perdants, sur le plan macroéconomique, de ces dix années de transition ?

Le fait que la Hongrie, la Slovénie (dite la« petite Suisse »), la République tchèque, la Pologne et l'Estonie aient figuré parmi les premiers pays de l'Est pré-qualifiés pour l'adhésion à l'Union européenne n'est pas le fruit du hasard. Globalement, ces pays ont conduit avec un minimum de dégâts leur marche vers l'économie de marché, au prix, parfois, de coûteux allers-retours entre gradualisme et thérapie de choc. En revanche, la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie sont effectivement les mauvais élèves de la transition, ainsi que le relève le classement de huit pays d'Europe centrale et orientale et des trois pays baltes établi par le magazine *L'Expansion* (15 au 28 avril), à partir de seize critères économico-politiques. Entre ces deux extrêmes, la Lettonie, la Lituanie et la Croatie affichent un bilan en demi-teinte qui s'explique en grande partie par leur environnement politique (la Russie pour les deux premiers, le *« chaudron des Balkans »* pour la Croatie). En queue de peloton figurent la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie, coupables d'immobilisme et d'endettement excessif.

2 Quel bilan social peut-on tirer de cette mutation en profondeur de sociétés jusque-là protégées ?

C'est là indéniablement le point noir de la transition, celui de la régression générale due à la disparition des systèmes de santé qui, avec l'éducation, faisaient partie de l'image de marque sociale de ces pays. En 1989, environ 14 millions d'habitants du bloc communiste vivaient, chacun, avec moins de l'équivalent de 4 dollars par jour. Ils étaient déjà 147 millions en 1996, indique le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) dans son dernier *Rapport sur le développement humain* (1999) consacré à l'Europe centrale et orientale, ainsi qu'aux pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants, ex-URSS). En Arménie, 55 % des ménages vivent en deçà du seuil de pauvreté, tandis qu'en Pologne 60 % des enfants souffrent de malnutrition, affirme le document. Partout, le chômage a augmenté et des maladies disparues (la tuberculose, par exemple) ont refait leur apparition, tandis qu'explosaient les maladies sexuellement transmissibles et que diminuait l'espérance de vie. En Russie, plus de 30 000 crèches ont été fermées entre 1991 et 1995, et la situation des préscolaires, comme de toute l'éducation en général, a continué à se dégrader depuis.

De son côté, l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) dresse dans sa dernière étude sur la situation des femmes dans vingt-sept pays d'Europe centrale et orientale, de la CEI et des Etats baltes, un constat accablant sur « la féminisation de la pauvreté» que connaissent, depuis la chute du mur de Berlin, les 200 millions de femmes et jeunes filles de la région, lesquelles sont pourtant considérées comme des acteurs majeurs du changement. Le rapport fait état depuis 1989 d'une hausse massive du chômage ayant abouti à la perte de 26 millions d'emplois (soit 13 % du niveau de 1989) pour les femmes de l'ancien bloc communiste. Dans le même temps, la violence domestique et la ségrégation professionnelle se sont aggravées.

3 Quelles seraient les conséquences de l'élargissement aux pays d'Europe centrale en termes de PIB par tête pour les Quinze ?

Dans une étude statistique publiée, fin septembre, par Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes à Luxembourg relève que le PIB (produit intérieur brut) par tête, calculé dans 77 des 89 régions recensées dans les pays d'Europe centrale (PEC), en termes de standards de pouvoir d'achat (SPA), ne dépasse pas 50 % de la moyenne des pays de l'Union européenne. Dans le détail de ce document, le premier du genre établi par Eurostat, qui a mis sur pied une base de données sur les pays d'Europe centrale et orientale, on constate de grandes disparités, d'abord d'un pays à l'autre, ensuite au sein d'un même pays, entre la capitale et les autres régions. A cet égard, la Hongrie présente une hétérogénéité du PIB régional par tête plus grande que les autres PEC, alors qu'à l'inverse les régions de Slovénie offrent une répartition assez équilibrée de ce même PIB régional par tête, relève l'étude.

Pour ce qui est de l'élargissement de l'Union à certains ou à la totalité des pays d'Europe centrale, Eurostat estime que l'entrée de ces pays dans l'espace communautaire européen entraînerait, compte tenu du décalage actuel (un revenu inférieur de 50 % à celui des Quinze), une chute du PIB moyen, par tête, de l'Union. Celui-ci équivaut actuellement à l'équivalent de 18 100 standards de pouvoir d'achat (SPA) ; il tomberait alors à 15 700 SPA. Aucun des pays candidats n'atteindrait, à lui seul, un PIB national par tête supérieur au PIB moyen par tête de la nouvelle Union à 25 (les 15 pays actuels augmentés des 10 Etats candidats en deux vagues à l'adhésion).

Un bilan très contrasté pour l'ancien bloc communiste

En dépit du passage de la thérapie de choc à des réformes graduelles les disparités demeurent

A l'Est, quoi de nouveau ? Le vent de liberté politique et économique qui, depuis dix ans, souffle sur les anciens pays communistes a-t-il réellement permis de transformer des économies planifiées en économies de marché tout en supprimant les multiples déséquilibres macroéconomiques existants, de réussir le gigantesque programme de privatisations annoncé, de limiter la casse sociale inévitable lorsqu'on passe brutalement de la planification de la main-d'œuvre à un marché du travail dérégulé, de passer de l'Etat socialiste à l'Etat social ? A lui seul, l'énoncé de ces questions donne une idée de l'ampleur de la tâche que l'ancien bloc communiste devait accomplir, à la fois pour se remettre sur pied et pour permettre à l'Europe centrale et orientale, ainsi qu'à l'ex-URSS, de s'arrimer au train à grande vitesse de la globalisation. Le tout sans véritable précédent puisqu'il n'existe aucun exemple historique de refonte aussi rapide d'un aussi vaste système.

Dans un premier temps, les nouveaux gouvernements issus d'élections libres, souvent composés d'anciens apparatchiks communistes convertis au libéralisme, se sont efforcés d'assurer la stabilisation économique par le biais d'une maîtrise de l'inflation permettant de consolider une reprise durable de la croisssance économique. L'exercice n'a pas été sans mal.

Schématiquement, on peut dire que les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), ainsi que les nouvelles Républiques baltes, ont plus ou moins respecté le scénario écrit par l'Occident et par les institutions financières de Washington, à savoir une récession suivie d'une reprise, il est vrai très chaotique par endroits. En revanche, dans les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), une fiction administrative qui a voulu succéder à l'Union soviétique, cette évolution n'a pas eu lieu ; la récession et l'inflation demeurent, l'instabilité politique et sociale y est chronique.

SPÉCIFICITÉS PROPRES

Mais c'est sans doute dans la deuxième phase de la normalisation, celle des réformes structurelles chères au FMI et à la Banque mondiale, que les disparités sont apparues les plus criantes, à la hauteur des spécificités propres à chaque pays et que l'épais manteau du communisme universel avait réussi artificiellement à recouvrir. C'est à ce stade que n'ont pu être déjoués les pièges de la transition, obscurcissant un tableau déjà en demi-teinte caractérisé par une paupérisation croissante des populations les plus fragiles, le développement d'« un capitalisme de nomenklatura » et une désaffection générale à l'égard d'un monde politique qui n'a pas su conforter les espoirs nés des multiples révolutions de 1989.

D'un pays à l'autre, le contraste est saisissant. Sur l'ensemble de la décennie, la Lettonie, la Macédoine et la Lituanie, par exemple, ont subi une chute globale (et non pas en moyenne annuelle) de 40 % pour les deux premiers pays et de 35 % pour le troisième. Dans le même temps, la Bulgarie a vu sa richesse nationale s'effondrer de 34 %. De leur côté, neuf des douze pays de la CEI ont perdu plus de 40 % de leur production par rapport à la période précédant le chute du Mur. La Géorgie et l'Ukraine ont été parmi les économies les plus affectées tandis que le petit Kirghizistan enregistrait au contraire une croissance régulière.

Quant à la Russie, le grand malade de la normalisation, sa croissance a affiché quasiment chaque année des taux négatifs, si bien que le PIB de cette ex-grande puissance devrait approcher fin 1999 les 170 millliards de dollars, soit un niveau largement inférieur à celui de la Belgique et supérieur de 25 % seulement à celui de la Pologne, relevait récemment le *Financial Times*.

Parmi les multiples raisons qui expliquent cette mosaïque des performances macroéconomiques succédant à une douloureuse remise à niveau, il en est trois qui semblent déterminantes pour évaluer l'échec ou la réussite des programmes de modernisation : la capacité à mettre en œuvre des réformes structurelles dépend du niveau de ressources humaines d'un pays et de son niveau de développement ; les effets de la fragmentation de l'Union soviétique a été plus importante que prévu et que tout ce qui s'est produit jusque-là en Europe du Centre et de l'Est (une série de secousses auxquelles il faut ajouter le choc profond consécutif à la crise financière russe d'août 1998), enfin, la nécessité d'une culture politique volontariste incarnée par des dirigeants crédibles.

Autant d'éléments que n'ont pas voulu prendre en compte les tenants de la thérapie de choc auxquels ont souvent succédé les praticiens du gradualisme. A cet égard, les privatisations à l'Est constituaient un test symbolique, finalement, lui aussi, à moitié réussi, y compris dans les pays d'Europe centrale et orientale. Selon un rapport de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), à la mi-1997, la part du secteur privé dans la plupart des PECO dépassait 50 % du PIB de chacun d'entre eux. Avec des pointes de 75 % en Hongrie ainsi que dans les Républiques tchèque et slovaque. Cette date n'est pas fortuite. La fin des années 90 a été marquée, dans la plupart des pays, par un ralentissement du processus de privatisation résultant essentiellement du faible niveau des investissements étrangers, exception faite de la Hongrie. La grande privatisation affiche finalement des résultats modestes et la « propriété résiduelle d'Etat » demeure largement représentée.

VESTIGES

A la différence de leurs « cousins » de l'ex-URSS, ces pays ont pourtant encore en mémoire – et en carnet – une part d'héritage économique de l'ère prémarxiste des années 30 et 40, notamment des lois commerciales et des vestiges de pratiques juridiques qu'il est plus facile de réhabiliter que de bâtir de toutes pièces. C'est sans doute l'une des raisons expliquant pourquoi la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, l'Estonie et la Slovénie se trouvent aujourd'hui, en dépit des difficultés précédemment évoquées, à l'avant-garde de la transition de l'après-communisme. Et parmi les premiers candidats sérieux à l'adhésion à une Union européenne prête à accueillir ces repentis malgré eux.

S. M.

A l'Hôtel du Sans-Souci, les libéraux laissent percer leur déception

POTSDAM
de notre envoyée spéciale

Ce rendez-vous avait été pris de longue date. Célébrer à Potsdam, la ville du monarque éclairé Frédéric II – celle aussi où fut scellé le partage de l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale –, les dix ans de l'effondrement du communisme et la victoire du libéralisme après un demi-siècle d'affrontements. Pourtant, dans la petite communauté de la Société du Mont Pèlerin, une académie de pensée aussi sélecte que fermée et tout entière dévouée au progrès de la cause libérale dans le monde, l'heure n'est pas au triomphalisme, mais plutôt au doute, voire à la déception.

Parmi la centaine de congressistes présents à l'Hôtel du Sans-Souci, sur les quelque 500 membres que compte aujourd'hui la Société fondée par l'économiste autrichien Friedrich Hayek en 1947, on croise le Prix Nobel d'économie James Buchanan, Lord Harris, fondateur de l'Institute of Economics Affairs de Londres et mentor de Margaret Thatcher, ou encore le très écouté Ljubo Sirc. Cet économiste slovène, qui a fui le régime yougouslave au milieu des années 50 après avoir passé plusieurs années en prison, s'est battu pour la diffusion des théories libérales à l'Est à une époque où les manuels d'économie « capitaliste » circulaient le plus souvent sous le manteau. Il a conseillé le Tchèque Vaclav Klaus, donné quelques leçons au jeune Russe Anatoli Tchoubaïs encore étudiant et soufflé quelques idées au Polonais Leslek Balcerowicz. Autant d'hommes qui, au lendemain de la chute du mur de Berlin, deviendront des personnages-clés dans la mise en œuvre des réformes pour le passage à l'économie de marché.

Mais les élèves ont un peu déçu le vieux maître. *« Il fallait appliquer une thérapie de choc dès le début de la transition et aller jusqu'au bout. Les populations étaient alors prêtes à faire des efforts considérables. Or la plupart des gouvernements se sont arrêtés en cours de route. C'est pour cela que les choses ne vont pas bien aujourd'hui. Les gens sont découragés et beaucoup assimilent la libéralisation aux dérives qui ont accompagné le processus de privatisation et aux difficultés sociales »*, affirme Ljubo Sirc. Mais à la décharge de ces réformateurs, à son goût trop timorés, il ajoute : *« Il est vrai que nous n'avions pas imaginé que la transition serait aussi difficile à mener. »* Thérapie de choc ou politique gradualiste, ce dilemme qui taraude les économistes depuis dix ans n'a pas fini d'alimenter les débats et les regrets. Mais il est surtout un point sur lequel les penseurs libéraux se sont sentis trahis.

« Le libéralisme, ce n'est pas l'absence de règle. Bien au contraire, c'est le règne de ce que les théoriciens anglo-saxons ont appelé "the rules of law" [les règles de la loi] *»*, rappelle le philosophe tchèque Jan Pavlik, qui dirige le Centre d'études libérales à Prague. *« Les gouvernements de la transition ont imaginé qu'il suffisait de lancer des programmes de privatisation et de mener des politiques de stabilisation et de libéralisation pour faire basculer les pays dans des économies de marché performantes. Ils ont oublié le rôle fondamental des institutions »*, renchérit l'économiste polonais Jan Winiecki. Le discours peut sembler paradoxal dans la bouche de libéraux que l'on entend plus souvent prôner l'Etat minimum et défendre les bienfaits de la « main invisible » du marché. A Potsdam, les héritiers de Hayek étaient pourtant unanimes : si le bilan, après dix années de transition est si mitigé, ce n'est pas parce que les pays de l'Est n'ont pas su introduire le marché, mais parce qu'ils n'ont pas su l'encadrer !

Laurence Caramel

L'exemple de la « petite Suisse » slovène difficilement transposable

Peu de pays des Balkans peuvent présenter les mêmes points forts

La Slovénie est-elle *« un modèle régional »*, comme l'a affirmé le président américain Bill Clinton lors d'une visite officielle à Ljubjana au mois de juin ? Les recettes du succès économique et de stabilité politique de cette ancienne république de Yougoslavie sont-elles applicables ailleurs dans les Balkans ?

Rien n'est moins sûr tant la Slovénie apparaît comme un cas particulier. Peu de pays des Balkans peuvent présenter les mêmes points forts. Aucun, plus précisément, ne peut arguer de relations commmerciales aussi étroites avec l'Europe de l'Ouest et tout particulièrement avec la « zone d'influence » allemande. De plus, dans une région caractérisée par le multiethnisme – et les conflits qu'il a engendrés –, la population slovène est homogène. En 1991, ce petit pays de 2 millions d'habitants fut le premier à quitter la Fédération yougoslave à l'issue d'une courte guerre de dix jours. Près de neuf habitants sur dix sont Slovènes. La principale minorité, croate, ne représente que 3 % de la population.

Si Belgrade se refusait à laisser partir la Slovénie de la Fédération ce n'était pas au nom de la défense des minorités serbes. C'était surtout parce qu'elle était la plus prospère des républiques yougoslaves. Englobée pendant des siècles dans l'empire austro-hongrois, frontalière de l'Autriche, au Nord, et de l'Italie, à l'Ouest, la Slovénie a toujours orienté son commerce, de préférence, vers l'Ouest. Convaincue d'avoir été *« exploitée »* par la Yougoslavie qui, selon Ljubjana, lui aurait plus pris que donné, les Slovènes ont tout d'abord tourné le dos à leurs voisins du Sud avant de renouer des liens commerciaux avec la Croatie, essentiellement.

Se définissant volontiers comme des Centre-européens, les Slovènes se sont donc massivement réorientés vers l'Ouest. Progressivement au cours des dernières années, la part des échanges avec les pays de l'Union européenne n'a ainsi cessé de croître. Elle atteignait 70 % au premier semestre 1999, pour un déficit commercial de quelque 687 millions de dollars. Le PIB par habitant a rejoint celui des pays les plus pauvres de l'UE (Grèce et Portugal) et 70 % de la moyenne européenne (contre 62 % pour la République tchèque). Le déficit budgétaire reste contenu à 1 % d'un PIB qui devrait connaître en 1999 sa septième année consécutive de croissance (+ 3,5 %). La balance courante affichait un déficit « symbolique » de 6 millions de dollars en 1998.

LENTEUR DES RÉFORMES

Ces bons résultats n'avaient pas empêché l'UE de critiquer, en novembre 1988, la lenteur des réformes slovènes au moment où s'ouvraient les discussions formelles pour son adhésion à l'UE. Ce rappel à l'ordre a, visiblement, eu un effet salutaire sur la coalition de centre-droit au pouvoir à Ljubjana qui, depuis, a mis les bouchées doubles pour se conformer aux standards européens. En quelques mois, le Parlement slovène a ainsi adopté des lois sur le droit de propriété des étrangers, les banques et le commerce extérieur. Le gouvernement est également parvenu à dégager un consensus sur des textes devant accélérer les privatisations et réformer un généreux système de retraite qui grevait le budget. Enfin, au 1er février, le système des contrôles des changes et des capitaux – qui freinait les investissements étrangers – était allégé et un calendrier était adopté devant mener à son élimination.

Pour autant la Slovénie est loin d'avoir adopté tout l'acquis communautaire. Si l'intégration européenne fait actuellement l'objet d'un consensus parmi les partis politiques, des voix se font entendre demandant une certaine souplesse à Bruxelles afin de réduire le coût de cette intégration, notamment pour ce qui concerne les réformes dans l'agriculture. Elle espère également pouvoir obtenir des fonds européens de préaccession à l'UE destinés notamment à la modernisation de ses infrastructures. L'inflation, selon les autorités slovènes, ne devrait pas se conformer aux critères de Maastricht avant 2002-2003. Elle devrait tourner aux alentours de 6,5 % cette année (contre 25 % en 1993), un taux relativement élevé qui s'explique en partie par l'introduction de la TVA au 1er juillet.

OUVRIR LES FRONTIÈRES

L'économie slovène, certes dynamique à l'échelle de la région, requiert également l'apport d'investissements étrangers pour améliorer sa compétitivité sous peine de souffrir de l'ouverture de son marché. Janez Potocnik, principal négociateur slovène avec l'UE, reconnaissait qu'on *« ne peut plus ignorer les changements technologiques et la globalisation des marchés. Nous devons ouvrir nos frontières pour ne pas rester à l'écart »*. Comme le faisait remarquer un banquier européen, *« les Slovènes ont encore l'habitude de dire qu'ils sont les meilleurs à l'Est. Il doivent commencer à penser qu'ils sont les moins bons d'Europe de l'Ouest »*.

Christophe Châtelot

Bibliographie

- **The Economics of Transition, from Socialist Economy to Market Economy**, de Marie Lavigne, 1999, seconde édition (Macmillan Press, 328 p., 138 F, 21 €).
- **L'Europe de l'Est, la transition économique**, de Jérôme Sgard, (Flammarion, 1997, 128 p., 41 F, 6,25 €).
- **Europe centrale et orientale 1998-1999 : l'Union européenne en ligne de mire**, *Le Courrier des pays de l'Est* (La Documentation française, août-septembre 1999, 75 F, 11,50 €).
- **La revanche de l'Allemagne, 1989-1999**, de Georges Valance (Edition Perrin, 1999, 302 p., 125 F, 19 €).
- **Statistical Yearbook on Central European Countries** (Eurostat, 1998, 170 p., 15 €).
- **1989-1999. A l'Est, quoi de nouveau ?** (*Problèmes économiques* (La Documention française, 3-10 novembre 1999, 80 p., 35 F, 5,3 €).
- **Economic Survey of Europe** (publication des Nations unies, Commission économique pour l'Europe, 1999, 222 p.).
- **Europe centrale et orientale : dix ans de transformation** (Les Etudes de la Documentation française, numéro 444, 1999, 80 p., 75 F, 11,5 €).

LeMonde Job: WDE4599--0003-0 WAS MDE4599-3 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 19:23 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0107 Lcp:700 CMYK

Marie Lavigne, professeur émérite d'économie

« La libéralisation se révèle un semi-échec »

« Comment expliquez-vous la disparité constatée entre les différents pays de la transition par rapport à ce qui était leur lot commun avant 1989 ?

– Avant la transition, leur lot commun était d'être des économies planifiées, mais certains pays comme la Hongrie et la Pologne avaient déjà commencé une sorte de prétransition. Ce qui me frappe, c'est plutôt la constatation d'une évolution très contrastée et non cohérente dans le temps. Par exemple, en 1995, la République tchèque était considérée comme la *success story* alors qu'aujourd'hui ce pays entre en récession. De même, la Pologne, longtemps présentée comme une réussite, subit en ce moment un ralentissement économique et c'est la Hongrie qui, sur la dizaine d'années, a finalement connu l'évolution la plus solide, après avoir réussi à attirer l'investissement étranger, à mener à bien sa privatisation – lentement mais sûrement, par appel aux capitaux étrangers – et à stabiliser son économie.

– Est-ce à dire que la transition est, à ce jour, un semi-échec ?

– Elle a sans doute été un Demi-échec pour tous ceux qui pensaient en 1989 qu'il suffisait de libéraliser et de déréguler et que les cartes tomberaient d'elles-mêmes, comme on disait à l'époque. La libéralisation a été l'élément le plus rapide mais aussi un semi-échec car des pans entiers de ces économies ne sont toujours pas totalement libéralisés. Par ailleurs, la stabilisation a coûté très cher sur le plan humain. On a certes jugulé l'inflation, maîtrisé les dépenses publiques, mais au détriment des dépenses sociales qui ont été les premières à subir les coupes budgétaires. En revanche, la composante externe est peut-être la meilleure réussite de ces pays en transition car, finalement, la libéralisation des changes, les dévaluations opérées dans certains pays et l'instauration de régimes de change différents, leur ont permis de devenir des économies exportatrices, relativement dynamiques.

» Il reste que l'ensemble des réformes structurelles est certainement assez largement un échec car, il manque encore beaucoup d'éléments indispensables pour que ces pays soient assimilables à de véritables économies de marché. La Banque mondiale et son économiste en chef, Joseph Stiglitz, insistent beaucoup, depuis deux ans, sur la nécessité de réformer les institutions. Il a raison ; on a trop longtemps négligé cette composante indispensable de la transition. La difficulté est que, faute de références, on ne connaît pas encore assez bien les réactions des agents économiques à ces réformes de structure.

– Ce que l'on sait, en revanche, c'est que la protection sociale a disparu. Est-ce aussi dramatique qu'on le dit ?

– Sans nul doute. Cette disparition a entraîné un appauvrissement sensible et général de la population. Cela se reflète dans la baisse du niveau d'éducation et du niveau de protection sanitaire, en Russie, par exemple, par un effondrement de la natalité et, pis, une hausse de la mortalité et, pire, une hausse de la morbidité. Ainsi, la Russie est actuellement en proie à quantité de maladies disparues qui se réinstallent de manière endémique. Dans l'ancien système, la sécurité sociale était assurée par l'Etat, par le biais des entreprises et des syndicats. Aujourd'hui, le système syndical traditionnel a disparu et les entreprises, ont été contraintes, malgré les conseils des experts libéraux, de maintenir le niveau minimum de protection sociale que n'assure plus l'Etat.

– A cet égard, tous les pays de l'ancien bloc communiste sont-ils logés à la même enseigne ?

– Les dégâts ont été relativement plus limités en Europe centrale. Mais plus on s'éloigne de cette zone, plus on va vers l'Est, plus on constate que la situation s'est dégradée. Elle est catastrophique en Roumanie, et ne parlons pas de l'ex-Union Soviétique. Pour vous donner un ordre d'idées, en quelques années, le nombre de pauvres est passé de 4 % de la population de l'ancien bloc communiste à 32 % aujourd'hui. C'est une régression énorme.

Marie Lavigne

● Marie Lavigne, âgée de soixante-quatre ans, est économiste de formation. Elle est actuellement professeur invité à l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, parallèlement à ses fonctions à l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées (Ismea).
● Elle a pendant longtemps dirigé, à Paris, le Centre d'économie internationale sur les pays socialistes, le premier groupe de recherche en France spécialisé sur l'ancien bloc de l'Est.

– Est-ce pour toutes ces raisons que l'on a abandonné la réflexion sur une théorie de la transition qui serait transposable aux pays en développement, voire aux pays émergents d'Amérique latine ?

– Je le pense, mais je me suis fait beaucoup attaquer sur ce point. Dans mes écrits, j'évoquais le cas des pays en développement pour insister sur la nécessité d'une théorie qui englobe non seulement la transition du plan au marché dans le sens étroit du terme, selon la définition qu'on lui donne habituellement, mais aussi la transition du sous-développement au développement, qui était d'ailleurs l'acception normale du mot transition il y a une trentaine d'années. Mais j'ai eu peu de succès avec cette idée car il y a un refus général d'envisager les choses ainsi. On préfère penser que la transition est temporaire et qu'il n'y a pas besoin de théorie car, un jour ou l'autre, tout le monde se sera sorti des difficultés actuelles...

» Du coup, à la théorie de la transition, on a préféré substituer le concept opératoire, assez étroit par son champ d'application, de marché émergent. Tous les pays dont vous parlez sont couverts par le vocable de marché émergent. On ne se concentre alors que sur la question des mouvements de capitaux, des perturbations que les placements financiers peuvent introduire sur le fonctionnement général des marchés de capitaux. C'est une façon minimaliste et réductrice de voir les choses.

On pourrait fort bien appliquer ce concept de pays en transition à l'Amérique latine, à une grande partie de l'Afrique et l'analyser également en ces termes pour l'Asie du Sud-Est qui, en une trentaine d'années et en dépit de difficultés récentes, a effectué une transition très réussie. Mais on sent une grande réticence à l'idée d'envisager ce concept d'une façon englobante. Tout simplement parce que, dans ce cas, on ne pourrait pas appliquer les mêmes schémas, les mêmes modèles, à tous ces pays, alors que, dans la version dominante, on veut qu'ils s'en sortent le plus rapidement possible, certes, mais de telle manière que tout le monde soit soumis aux mêmes recettes d'un modèle unique ». Même quelqu'un comme Joseph Stiglitz ne fait pas exception. Il dit simplement qu'on a traité la transition du plan au marché en se fondant sur une fausse idée du marché, celle d'un marché de concurrence pluriparfaite à laquelle il faut substituer la notion de marché de concurrence imparfaite.

Mais les propositions qu'il fait pour la construction des institutions dans ces pays reviennent aussi à essayer de hâter la transition. Simplement pour qu'on n'en parle plus ! »

Propos recueillis par Serge Marti

CHRONOLOGIE

Est : du plan au marché

1989

18 avril : légalisation officielle du syndicat Solidarité en Pologne.

Juillet : début massif de l'exode des Allemands de l'Est.

18 octobre : Erich Honecker est destitué et remplacé par Egon Krenz à la tête de l'Etat est-allemand.

9 novembre : chute du mur de Berlin.

25 décembre : arrestation et exécution de Nicolas Ceausescu, le chef de l'Etat roumain, et de son épouse. Le 26, Ion Iliescu est nommé président du Conseil du Front de salut national.

29 décembre : Vaclav Havel est élu président de la République tchèque.

1990

18 avril : en Tchécoslovaquie, début de privatisation des entreprises d'Etat.

20 mai : Ion Iliescu est élu président de la Roumanie.

29 mai : adoption des statuts de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dont le siège est installé à Londres.

1er juillet : entrée en vigueur de l'Union économique, monétaire et sociale des deux Allemagnes. Création de la Treuhandanstalt, chargée de mener la privatisation en RDA.

22 juillet : vente aux enchères d'une partie des terres des coopératives hongroises.

14 septembre : premier programme de privatisation en Hongrie.

2 octobre : loi sur la restitution des entreprises familiales à leurs anciens propriétaires en Tchécoslovaquie.

3 octobre : unification politique de la RFA et de la RDA.

9 décembre : élection de Lech Walesa à la présidence de la République polonaise.

1991

15 février : sommet hungaro-tchécoslovaco-polonais, à Visegrad (Hongrie), sur le projet d'intégration de ces pays à la Communauté européenne.

21 février : adoption de la loi sur les privatisations en Tchécoslovaquie.

15 mars : le Club de Paris décide d'effacer 33 milliards de dollars de dettes redevables par la Pologne.

24 avril : en Hongrie, adoption de la loi sur l'indemnisation des anciens propriétaires spoliés par le régime communiste.

25 juin : la Slovénie et la Croatie proclament leur indépendance.

28 juin : dissolution du Comecon, l'une des principales institutions économiques et commerciales du bloc communiste.

2 juillet : inauguration de la Bourse de Varsovie.

14 août : privatisation des entreprises commerciales roumaines.

22 novembre : la Communauté européenne passe des accords commerciaux avec la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

1992

13 mars : General Motors ouvre sa première usine d'assemblage en Hongrie.

17 avril : vote de la loi sur la restitution des biens privés en Tchécoslovaquie.

17 juillet : proclamation de la souveraineté de la Slovaquie.

17 novembre : ratification des accords d'association de la Hongrie avec la CEE.

1993

1er juillet : création de la République tchèque et de la République slovaque.

24 mars : la Slovénie devient membre de la Banque mondiale.

5 avril : les Républiques tchèque et slovaque sont admises au GATT.

16 avril : projet visant à accélérer les privatisations hongroises.

30 avril : en Pologne, adoption du texte sur les privatisations.

30 juin : les Républiques tchèque et slovaque entrent au Conseil de l'Europe.

1er octobre : la République tchèque lance un programme de privatisation.

5 octobre : les Républiques tchèque et slovaque signent un accord d'association avec la CEE.

1994

28 février : les privatisations des entreprises d'électricité de l'ex-RDA sont reprises par des sociétés ouest-allemandes.

22 juillet : plan de privatisation en Roumanie.

31 décembre : dans l'ex-RDA, la Treuhandanstalt est dissoute.

1995

Mars : Daewoo rachète le constructeur polonais FSO.

1997

Mars : faillite des chantiers de Gdansk, en Pologne, repris en décembre 1998 par ceux du port de Gdynia.

2 octobre : dans l'ex-RDA, les voitures Trabant entrent en Bourse.

1998

10 décembre : les Quinze limitent à six précandidats les négociations d'adhésion : Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovénie et Chypre.

1999

12 mars : adhésion de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

La Pologne, un pays pionnier à la recherche d'un second souffle

VARSOVIE
de notre correspondant

De tous les pays « ex-socialistes » d'Europe centrale et orientale, la Pologne est le seul à avoir aujourd'hui un produit national brut très nettement supérieur à ce qu'il était au moment du changement de système économique. Même si l'ancien premier ministre tchèque Vaclav Klaus, toujours réticent à reconnaître le succès des autres, fait valoir que cette progression s'explique surtout par le fait que l'économie polonaise avait dégringolé à des niveaux extrêmement bas pendant les dernières années de l'ancien régime, il est certainement l'un des seuls à faire ainsi la fine bouche. Avec un PIB en 1998 supérieur de 23 % à celui de l'année où furent introduites les réformes (1990), la Pologne devance très nettement tous ses concurrents, la Slovénie et la Slovaquie étant les seules à dépasser, mais d'extrême justesse, leur niveau d'autrefois. La raison essentielle de cette performance est simple : c'est ici qu'on a commencé le plus tôt. Dès le mois d'août 1989, trois mois avant la chute du mur de Berlin, alors que le général Jaruzelski était toujours au pouvoir, et que le gouvernement de « transition » n'était pas encore formé, le nouveau premier ministre Tadeusz Mazowiecki annonçait qu'il allait engager franchement le pays sur la voie éprouvée de l'économie de marché, sans tenter d'« expériences » du type troisième voie. Dès le mois de janvier suivant, l'énergique professeur d'économie qu'il avait chargé des réformes, Leszek Balcerowicz, passait à l'acte, sans ménagements excessifs.

Son PIB est en hausse de 23 % par rapport à 1990, début des réformes

En quelques mois, un pays où depuis des années on faisait la queue pour tout, où, dans la production comme dans les commerces, la médiocrité et la combine régnaient sans partage, vit pousser une multitude de petits magasins où l'on trouvait soudain, comme par miracle, les mêmes produits qu'en Occident. Bien entendu, il y eut aussi d'autres surprises, beaucoup moins bonnes celles-là : une hausse vertigineuse des prix, l'apparition au grand jour d'un chômage précédemment masqué. Pour les ouvriers des grandes entreprises d'Etat, promises à la décrépitude ou à une restructuration drastique, il y avait de quoi être amer. Ce sont eux qui avaient, dans une très large mesure, défié le régime communiste et provoqué sa chute avant d'avoir le sentiment d'être sacrifiés par des dirigeants libéraux soudain oublieux de leurs alliés.

Les divisions politiques au sein de l'équipe dirigeante aidant, la sanction arriva assez vite. Solidarité fit tomber le gouvernement, et dès 1993, alors même que déjà, en un temps record, le pays avait retrouvé la croissance, les anciens communistes alliés au parti paysan obtenaient la majorité aux élections législatives. Pourtant, nouvelle surprise, il n'y eut pas de retour en arrière. Les post-communistes avaient commencé à se reconvertir à l'économie libérale dès avant la chute de l'ancien régime.

Les quatre années qui suivirent furent celles de la consolidation. C'est à ce moment que la croissance fut la plus forte (7 % en 1995), et que les entreprises occidentales, rassurées de voir la Pologne continuer sur la même voie, se mirent à investir des sommes de plus en importantes dans un pays dont elles semblaient découvrir soudainement l'intérêt. La « gauche » au pouvoir engrangeait ainsi la moisson des réformes engagées par les équipes issues de Solidarité. Mais sans poursuivre énergiquement sur la voie des privatisations et sans s'attaquer aux domaines les plus sensibles (la santé, les retraites, l'enseignement...).

Il est en tout cas certain que c'est la nouvelle majorité de centre-droit, arrivée au pouvoir après les élections de l'automne 1997, qui a repris le chantier des réformes, et, de nouveau, a commencé à en payer le prix. L'actuel gouvernement, celui de Jerzy Buzek, fait d'une alliance hautement conflictuelle entre un parti de droite issu principalement du syndicat Solidarité et un parti libéral (celui de Leszek Balcerowicz, revenu aux finances) bat des records d'impopularité, et semble à peu près assuré de perdre les prochaines élections.

MESURES DE PROTECTION

Les réformes, à nouveau, font mal. Les professions de santé, les enseignants, directement concernés, manifestent bruyamment leur mécontentement. Les ouvriers des secteurs hautement déficitaires (les mines de charbon, la sidérurgie), auxquels le gouvernement a décidé de s'attaquer, se sentent, à nouveau, sacrifiés. De leur côté, les paysans, après avoir subi une baisse très sensible de leurs revenus, tempêtent et contraignent à prendre des mesures de protection du marché (relèvement des droits de douane) qui, à la fois, poussent les prix à la hausse et compliquent sérieusement les négociations avec l'Union européenne.

Bref, si l'on ajoute à cela que le chômage repart à la hausse, que le déficit du commerce extérieure continue à se creuser, que la croissance a sensiblement ralenti (sans doute un peu moins de 4 % cette année), et que la mauvaise qualité des infrastructures se fait de plus en plus en durement sentir, il ne serait pas difficile de faire, dix ans après, un tableau particulièrement sombre de cette Pologne « pionnière ». Ce serait oublier, sans doute, que la situation était incomparablement plus noire en 1991, à l'époque où le pays subissait les conséquences du premier train de réformes. Oublier aussi que la Pologne a su, non seulement absorber sans douleur les différentes secousses politiques de la décennie, mais aussi des accidents « extérieurs », comme la crise des marchés émergents et tout particulièrement la crise russe de 1998.

Jan Krauze

L'agence ORC crée le 1er guide des moyens de recrutement.

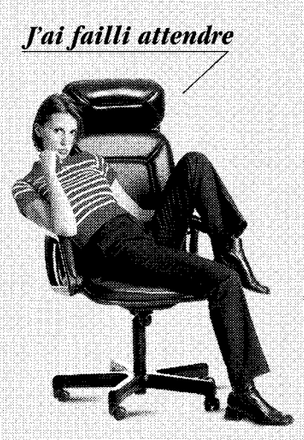

Quel support choisir ? Où trouver les cadres, les jeunes diplomés ? Quels sont les sites les plus visités ?
Pour la 1ère fois, une agence a condensé son savoir-faire pour servir les entreprises dans un guide complet des moyens de recruter. Presse nationale, régionale, spécialisée, internationale, Salons, Internet, TV, Radio, Affichage...
En 100 pages, ce guide fait le tour des questions que se posent les DRH.
N'attendez pas le prochain siècle :
LA RÉFÉRENCE ABSOLUE DES RH VIENT DE SORTIR...
Pour plus d'informations : www.orc.fr
Pour commander, merci d'envoyer vos coordonnées accompagnées d'un chèque de 450 FTTC à l'ordre de ORC, adressés à Pauline Bouzoud, 78, bd de la République, 92514 Boulogne Cedex

ORC Communication Ressources Humaines

LeMonde Job: WDE4599--0004-0 WAS MDE4599-4 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 19:23 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0108 Lcp:700 CMYK

EUROPE

▼ Moins de femmes en activité que d'hommes

Taux d'activité en **pourcentage**

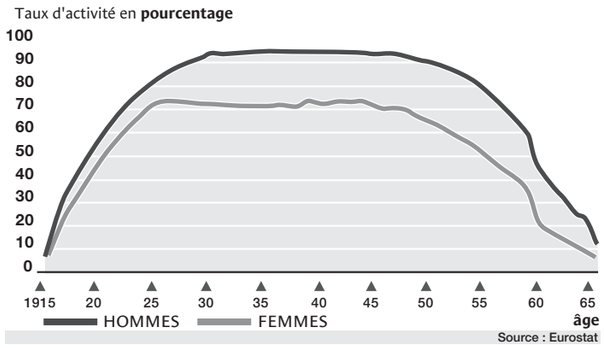

Source : Eurostat

■ Au sein de l'UE, le taux d'activité des femmes (58,1 %) est inférieur à celui des hommes (77,5 %). Un écart plutôt faible dans les pays nordiques (de 6 à 8 points), mais assez élevé (28 points) en Italie, en Espagne et en Grèce.
■ La différence homme-femme reste minime avant vingt-cinq-trente ans, mais à partir de cet âge, les femmes ont tendance à réduire leur activité professionnelle, notamment en Espagne, en Irlande ou au Luxembourg. En Allemagne ou au Royaume-Uni, les femmes acceptent plus facilement un emploi à temps partiel.
■ Le nombre d'enfants à partir duquel le taux d'activité féminin diminue sensiblement est très variable : dès le premier enfant en Allemagne, en Irlande et au Royaume-Uni, mais seulement après le deuxième en France.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	3,2 (juillet)	0,6 (juillet)	– 2,5 (juillet)	– 2,7 (juillet)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	0,4(juillet)	1,8 (juillet)	– 1,2 (juillet)	– 0,1 (juillet)	– 0,2 (juillet)
Sur trois mois	1,1 (juillet)	0,3 (juillet)	– 0,4 (juillet)	– 0,6 (juin)	0,7 (juin)	0,6 (juin)	0,2 (juillet)	1,2 (juillet)	0,2 (juillet)	0,4 (juillet)	0,5 (juillet)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,2 (août)	4,7 (août)	9,2 (août)	9,1 (août)	15,7 (août)	11,0 (août)	12,0 (mai)	3,2 (juillet)	6,1 (mai)	10,2 (août)	9,3 (août)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,0 (juillet)	0,4 (mai)	0,8 (sept)	1,3 (sept)	2,5 (sept)	0,6 (sept)	1,9 (sept)	2,0 (sept)	1,2 (sept)	1,2 (sept)	1,2 (sept)
Sur un mois	0,0	0,0	– 0,3	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,4	0,0	0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*1er trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trim. 1999*	*2e trim. 1999*
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,6	2,1	0,8	3,2	1,4	1,6	1,6
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	1,1	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE ** **(en % du PIB annuel)**	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trim.*	*4e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,90	0,76	– 0,03	1,54	– 0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ L'innovation dope la création d'entreprises

en **unités**

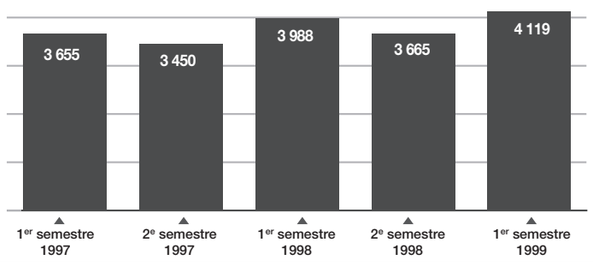

Source : Insee

■ Les créations d'entreprises dans les secteurs technologiquement innovants passent pour la première fois le seuil des 4 000 unités au premier semestre 1999. Ces nouveaux entrepreneurs prennent une part croissante dans l'ensemble des créations d'entreprises (de 3,9 % au premier semestre 1996 à 4,6 % au premier semestre 1999).
■ Les télécommunications, dopées par l'ouverture du marché à la concurrence, et l'informatique, mobilisée par le passage à l'euro et à l'an 2000, sont les deux activités les plus en pointe.
■ Ces créations tirent l'emploi vers le haut. Ainsi les effectifs salariés des entreprises de service informatique suivent depuis 1996 un taux de croissance annuel à deux chiffres avec une accélération en 1998 par rapport à 1997 (16,9 % contre 13,1 %).

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	- 3,1 % (août)	+ 3,6 % (août)
TAUX D'ÉPARGNE	16,7 % (1er trim. 99)	+ 0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 14 % (1er trim. 99)	16 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,4 % (2e trim. 99)	+ 1,6 %
INVESTISSEMENT	20,3 % (1er trim. 99)	+ 3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 9,5 MdF / + 1,4 milliard d'euros (août) + 146 MdF / + 22,1 milliards d'euros (98/99)	– 55 % + 5,8 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 3 (oct)	– 10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	+ 16 (oct)	21**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	+ 21,0 % (septembre)	– 1,07 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	37,1 % (septembre)	– 1,3 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 514 500 (septembre)	+ 0,6 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	420 659 (septembre)	– 5,57 %
INTÉRIM	503 923 (mai)	+ 11 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS ** solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

HONGRIE

▼ Le préféré de l'Union européenne

Taux de croissance du PIB en **pourcentage** Budget en **pourcentage** du PIB

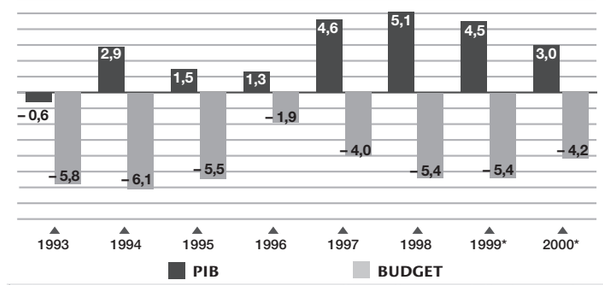

* prévisions

Source : Caisse des dépôts et consignations

■ En dépit de la crise russe, et contrairement à tous les autres pays de l'Est, la croissance hongroise reste soutenue, ce qui empêche la résorption des déficits budgétaires et surtout extérieurs.
■ La politique prudente du gouvernement permet cependant d'envisager l'avenir sans trop d'inquiétudes. L'évolution du forint reste contrôlée, de même que les flux financiers, ce qui met le pays à l'abri de sorties brutales de capitaux. Jusqu'à présent, la Hongrie a bénéficié d'investissements directs massifs lui permettant de renforcer son secteur productif.
■ Un ralentissement sera sans doute nécessaire. Mais cette perspective n'inquiète pas la Commission de Bruxelles, qui vient de réaffirmer que la Hongrie est le pays le plus avancé des pays de l'Est candidats à l'entrée dans l'Union. – (*Caisse des dépôts-risque pays.*)

UN CHIFFRE

2,4 millions

LE NOMBRE DE FRANÇAIS INTERDITS DE CHÉQUIERS

Depuis quelques années, le nombre des personnes interdites de chéquiers ne cesse de progresser : il est passé de 1,269 million fin 1993 à 2,391 millions fin 1998. Selon une enquête réalisée par le Centre de recherche et de documentation sur les conditions de vie (Credoc), à la demande du Conseil national du crédit et du titre, 60 % des personnes touchées par une telle interdiction vivent dans un ménage dont le revenu net mensuel ne dépasse pas 8 000 francs (1 220 euros). Toutefois, même si cela reste rare, des ménages à moyens et à hauts revenus connaissent aussi une telle sanction.

Plus souvent et plus longuement touchés par le chômage que le reste de la population active, les interdits de chéquiers ont aussi des revenus plus précaires : 51 % voient leurs ressources varier d'un mois à l'autre (contre 24 % de l'ensemble des ménages français), et 77 % attendaient, au moment de leur interdiction bancaire, le versement d'une somme sur leur compte. Ils sont aussi davantage endettés : 63 % ont un emprunt à rembourser (contre 54 % en moyenne nationale).

Si, pour 40 % des personnes, cette interdiction aggrave les problèmes, 51 % pensent, au contraire, qu'elle leur permet de ne pas *« s'enfoncer »,* mais au prix de restrictions importantes. Les loisirs et l'habillement sont les premiers postes touchés. Cependant, une personne sur deux limite ses dépenses alimentaires, et une sur trois ses frais médicaux.

Marchés émergents : les nouvelles crises ne chassent pas les anciennes

La plupart des économies en développement ont aujourd'hui un ratio d'endettement qui se rapproche de celui des années 80

En octobre 1999, l'Equateur a annoncé son intention de restructurer l'ensemble de sa dette extérieure. Ce défaut de paiement pourrait être suivi, en décembre, par celui du Pakistan. Et un risque non négligeable pèse par ailleurs sur la Roumanie et l'Ukraine.

Ces événements ne semblent pas être de nature à avoir un quelconque retentissement financier international. Les dettes externes des quatre économies concernées sont relativement faibles (85 milliards de dollars au total) et la dégradation de leur situation, visible depuis plusieurs mois, ne prend pas de court les investisseurs. Néanmoins, ils appellent plusieurs commentaires.

Le défaut de paiement équatorien est très éloigné des récentes crises financières ayant affecté l'Asie ou la Russie. La dette équatorienne, dont plus d'un tiers était contracté auprès de créanciers publics, ne présentait ni de dynamique alarmante de l'endettement à court terme ni de poids important de l'endettement du secteur privé. Il s'agit bien d'une crise de type traditionnel.

Pour la première fois cependant, le défaut s'applique à l'ensemble de la dette extérieure du pays. C'est-à-dire qu'il ne s'effectue pas seulement sur les crédits publics ou les prêts des banques commerciales mais également sur les titres de la dette : à savoir les titres émis en devises fortes sur le marché obligataire international (euro-obligations) ainsi que sur les titres émanant de la restructuration de la dette bancaire dans les années 80 (obligations Brady, du nom du secrétaire d'Etat américain au Trésor qui imagina ce montage). Ce défaut et ceux qui sont attendus relancent donc le débat concernant les crises de la dette, dont on croyait l'issue trouvée avec la titrisation de la dette (plan Brady) et l'entrée des pays endettés sur les marchés euro-obligataires.

De fait, on peut constater que depuis les grands programmes de restructuration des années 80, l'endettement extérieur des pays en développement n'a cessé de croître, y compris dans les économies dites émergentes. Le stock total de la dette extérieure a doublé, atteignant près de 2 500 milliards de dollars. L'endettement est ainsi resté la principale source de financement, devant les investissements directs et les placements sur les marchés d'actions. Dans ce processus, l'endettement sur le marché obligataire a pris une part croissante, pour représenter aujourd'hui près d'un tiers du stock total de la dette. Jusqu'au milieu des années 90, ce recours à l'endettement a été encouragé par une conjoncture très favorable. Les coûts de financement ont nettement fléchi et la croissance de la demande mondiale a permis le développement des exportations. Simultanément, l'appréciation des devises locales a allégé le poids de la dette, libellée en dollars. Mais à partir de la crise asiatique, le processus s'est brutalement inversé. Le ralentissement de la demande mondiale, couplé à la baisse des prix des matières premières, s'est traduit par un net ralentissement des exportations. A partir de la crise russe, les coûts du crédit se sont en outre fortement accrus. Au total, les services de la dette en pourcentage des exportations se sont ainsi à nouveau dégradés. Les crises de change et les dépréciations en chaîne des devises ont achevé d'alourdir les charges de la dette, proportionnellement au PIB.

Actuellement, la plupart des ratios d'endettement se rapprochent du niveau du début des années 80. Ce processus n'atteint pas de manière homogène l'ensemble des économies en développement. Mais il est très net pour toutes celles possédant un stock initial d'endettement important et de gros besoins de refinancement. Et en particulier, il affecte les économies qui avaient connu des rééchelonnements au cours des années 80, y compris celles qui ont par la suite bénéficié du plan Brady. Seules y échappent les économies qui ont profité de programmes importants (et récents) d'annulation, telles que la Pologne et l'Egypte.

La situation est encore loin d'être critique. La diversification des sources d'entrées de capitaux, bien qu'insuffisante, interdit de s'alarmer du seul niveau des ratios traditionnels. Et, même sur ce point, le consensus actuel qui prévoit la solidité de la croissance mondiale dans les années à venir permet d'anticiper une reprise des exportations et l'amélioration des termes de l'échange. Il reste cependant à s'assurer que l'accroissement des charges d'intérêts ne vienne pas contrarier ce redressement. Or, de ce point de vue, la tendance récente n'est pas encourageante.

CORRECTION SPECTACULAIRE

En effet, si le marché du crédit a offert des conditions très favorables de financement à ces économies au cours de la période d'euphorie de la première moitié des années 90, la correction est, aujourd'hui, spectaculaire. Les réalisations en chaîne du risque de marché (baisse brutale du prix des titres) se sont traduites par des relèvements successifs du niveau des primes de risque. La concrétisation du risque de défaut, effective avec l'accident équatorien, a encore aggravé ce processus. Les marchés de la dette extérieure se sont contractés et sont devenus particulièrement volatils et chers pour les pays emprunteurs. Cette situation n'est pas négligée par les instances financières internationales. Récemment, ces dernières sont par exemple venues en aide à l'Argentine – qui est le plus gros emprunteur euro-obligataire et possède les plus importants besoins de refinancement de sa dette – en assortissant une émission d'une garantie de la Banque mondiale, permettant ainsi de lever un volume important de capitaux avec une prime de risque modérée (30 % moins élevée que le niveau du marché). Mais le message reste nécessairement ambigu.

En soutenant l'Argentine, les autorités internationales consacrent l'idée selon laquelle on assiste à des difficultés passagères de liquidité pour les emprunteurs réguliers, liées à un montant anormalement élevé des primes de risque. Toutefois, en acceptant le défaut de certains petits pays endettés, ces mêmes autorités ne nient pas la présence de difficultés plus structurelles. Enfin, en refusant les défaillances qui ne porteraient pas sur l'ensemble de la dette, elles ne renoncent pas à leur volonté de faire porter le coût des crises sur les porteurs de titres et les encouragent indirectement à réclamer des primes de risque plus élevées.

Il est encore difficile de savoir ce qui se dégagera de ces éléments contradictoires. Si la prise de conscience du risque l'emporte, le niveau actuel élevé des primes de risque pourrait persister à moyen terme. En l'absence d'une alternative rapide ou de compléments substantiels au financement par le marché, la poursuite de l'accroissement des charges d'intérêts pourrait ainsi créer les conditions d'une future crise de solvabilité pour tous les pays dépendants du marché. Cela ressemblerait de près à un retour à la case départ.

Nathalie Ricœur-Nicolaï

Nathalie Ricœur-Nicolaï est responsable de la recherche risque-pays marché émergents à la Caisse des dépôts et consignations.

▼ Une dette sans cesse en progression

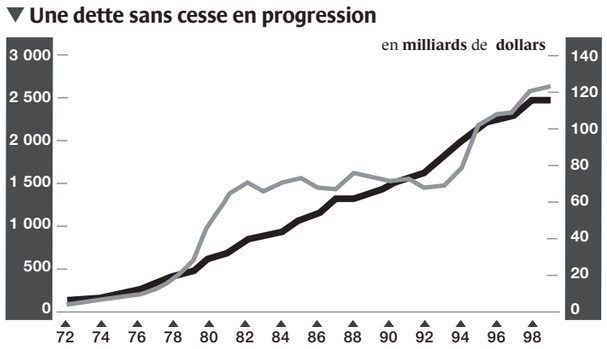

Source : Banque mondiale, IFI et EIU

LeMonde Job: WDE4599--0005-0 WAS MDE4599-5 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 19:23 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0109 Lcp:700 CMYK

APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

Le (trop) lent décollage de l'euro

Jamais on n'aura autant parlé de l'euro... qu'avant sa naissance. L'an dernier, la préparation de l'échéance fatidique enfiévrait les entreprises, suscitait d'énormes campagnes d'information et faisait le bonheur des organisateurs de séminaires. Et puis, l'euro est arrivé. Le public perçoit son existence à travers les relevés bancaires, le double affichage dans les grandes surfaces, parfois les bulletins de salaire. Quant à l'utiliser, c'est une autre affaire. Son décollage comme monnaie de paiement (nécessairement fiduciaire, puisque pièces et billets n'apparaîtront qu'en janvier 2002) se révèle particulièrement lent.

Déjà, la mise au point des relevés statistiques n'a pas été facile. On avait été frappé, au cours de l'été, par une envolée des règlements en euros par carte bancaire en France. Vérification faite, il s'agissait des péages d'autoroute : ce n'étaient pas les touristes qui utilisaient l'euro, mais les sociétés concessionnaires qui convertissaient les sommes perçues, en aval de la borne de paiement... Les chiffres, désormais fiables, révèlent un encéphalogramme plat. Selon l'Association française des banques (AFB), la proportion d'opérations en euros recensées en septembre n'a pas dépassé 0,08 % pour les chèques, 0,14 % pour les virements et 0,02 % pour les paiements par carte de crédit.

La situation est un peu moins morne pour les virements de gros montant, dits VSOT (virements spécifiques orientés trésorerie) : l'euro représentait, en septembre, un peu plus de 4 % des opérations et un peu plus de 6 % des montants totaux – ce qui montre que son usage est pour le moment surtout l'affaire des grandes entreprises. Indication corroborée par le tableau de bord mensuel que tient, depuis l'été, la mission euro du ministère de l'éonomie : en août près de 4 % des recettes de TVA, près de 5 % des droits de douane et plus de 6 % de l'impôt sur les sociétés étaient payés en euros. Ce qui signifie, selon Bercy, qu'environ 5 000 entreprises tiennent déjà leur comptabilité dans cette monnaie.

Dans l'ensemble, non seulement l'euro n'a pas eu le succès de curiosité auquel s'attendaient les pouvoirs publics, mais la date où les Français envisagent de l'adopter pour de bon semble s'éloigner avec le temps. Ouvrir un compte courant en euros avant 2002 ? Selon l'enquête périodique de l'AFB, 50 % de nos concitoyens en avaient l'intention en 1998 – mais il n'en reste plus que 16 % aujourd'hui... Même recul du côté des entreprises : selon plusieurs études concordantes, celles qui déclarent vouloir attendre le dernier moment (début 2002) pour opérer leur conversion sont maintenant majoritaires.

« C'était prévisible, estime Bertrand de Maigret, administrateur délégué de l'AUME (Association pour l'union monétaire de l'Europe), *la transition de trois ans est trop longue. On a fait la promotion d'un produit qu'on n'a pas livré. »* Tout se passe, en somme, comme si la naissance effective de l'euro avait fait passer les Français du rêve à la réalité. L'euro, c'est lointain, c'est abstrait, et, pour l'instant, c'est cher. Ne vous avisez pas de libeller dans cette monnaie un chèque tiré d'un carnet en francs : pour ce « chèque muté », la banque vous prélèvera 80 francs, voire davantage. Quant aux virements transfrontaliers, ils peuvent coûter de 3,5 à 26 euros (de 23 à 170 francs) pour les opérations de petit montant, selon une enquête de la Banque centrale européenne.

La monnaie unique était une affaire politique et macroéconomique ; elle est devenue un problème de marketing

Même si le secteur bancaire tient son engagement de ne pas discriminer la monnaie européenne dans les transactions domestiques, l'idée que l'euro est cher commence à s'installer.Il faut dire que le calendrier de cette révolution monétaire a été pensé selon des catégories purement administratives et juridiques. Personne, apparemment, ne s'est soucié de prévoir la « courbe d'accoutumance » du public au cours des trois années de transition, ni d'évaluer à quel rythme l'euro allait gagner ses « parts de marché ». Or deux scénarios sont possibles : la montée en puissance progressive, ou bien le « big bang » (l'inertie, suivie d'un réveil brutal début 2002).

La courbe actuelle confère une haute vraisemblance au deuxième scénario, celui du pire. *« Les risques et les surcoûts d'une conversion générale au dernier moment sont énormes,* avertit encore Bertrand de Maigret, *surtout pour les PME et le commerce. »* Ce sont les commerçants, en effet, qui seront chargés d'assécher la circulation des anciennes coupures, en rendant la monnaie en euros sur des billets en francs. *« L'idéal serait qu'à la fin de 2001 la plupart des règlements par chèque et carte de paiement se fassent déjà en euros, pour que le public soit habitué aux nouvelles échelles de valeur »* , explique Joseph Bédier, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Sinon, le danger de confusion et de pénurie de numéraire est à prendre très au sérieux. On craint notamment un manque de petites coupures, car les distributeurs automatiques ne délivreront que les gros billets en euros. Or le « fond de caisse » nécessaire à un commerçant moyen au début de sa journée, équivalent au sixième de son chiffre d'affaires quotidien en temps ordinaire, pourrait être multiplié par cinq, voire dix pendant la période de double circulation, selon l'AUME.

Pour éviter la pagaille, quelques lignes de consensus se dégagent. D'abord, réduire au strict minimum – on parle le plus souvent de deux mois – la période de double circulation en 2002. Le sujet devait justement être évoqué ce 8 novembre, à Bruxelles, au Conseil des ministres de l'économie (Ecofin). Ensuite généraliser le *front loading*, c'est-à-dire les dotations initiales en pièces et en billets. Les banques seront évidemment alimentées à l'avance, de même que les commerçants, mais la FCD plaide pour que cette préalimentation concerne aussi les particuliers. Le ministère français de l'économie a d'ailleurs annoncé son intention de « vendre » au public des kits de pièces en euros (mais pas des billets) dès le 15 décembre 2001. En attendant, l'enjeu immédiat est de favoriser l'accoutumance afin d'atténuer la violence du « big bang ». L'AUME avance pour cela quelques propositions : créer des caisses rapides en euros dans les grandes surfaces, inciter au paiement des impôts et charges en euros... La monnaie unique était une affaire politique et macroéconomique ; elle est devenue un problème de marketing.

Tout savoir sur le poids, la taille, l'alimentation et les habitudes des habitants de l'Union

Les Anglais se battent – avec le soutien de Bruxelles – pour que la France lève son embargo sur le bœuf britannique... mais augmentent, depuis neuf ans, leur consommation de poisson. Les *« Rosbifs »* en sont même devenus les premiers mangeurs européens ! Pas fous, ils ont appris à se méfier de la vache folle. La crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a aussi ébranlé leur agriculture avec une production de bœufs et de veaux en baisse de 30 % entre 1990 et 1997. Autant de chiffres disponibles dans *Vue statistique sur l'Europe. Données 1987-1997,* la dernière livraison – lourde (530 pages de tableaux et de courbes, au prix de 34 €), mais combien intéressante – d'Eurostat, l'office de statistiques de la Commission européenne.

Les données les plus originales ne concernent pas le monde économique à proprement parler, car celles-ci ont été largement médiatisées lors de l'avènement de la monnaie unique. Les surprises sont à rechercher dans les informations liées aux styles de vie des Européens.

Comme l'indique la synthèse réalisée par les experts d'Eurostat basés à Luxembourg, *« tout commence à la naissance »* avec le petit avantage accordé aux chaussons roses de l'Union. Les Françaises ont la meilleure espérance de vie : 82,1 ans, tandis que leurs contemporains de sexe masculin sont moins bien lotis : 74,2 ans, soit un tout petit peu mieux que la moyenne européenne (74,1 ans).

Les Hollandais sont les plus grands, les Luxembourgeois les plus enrobés, mais ce sont les Grecs qui fument comme des pompiers

Aujourd'hui, les femmes de l'Union européenne (UE) ont leur premier enfant à 29 ans, les Irlandaises étant les plus tardives (30,2 ans). Le clivage nord-sud est frappant dès lors que l'on s'interroge sur le statut de ces naissances. En Islande (65 %), en Norvège (49 %) – Eurostat a également recueilli des données hors UE –, en Suède (54 %), au Danemark (46 %), elles sont nombreuses à avoir lieu hors mariage. Dans les pays du Sud, très religieux, tels la Grèce et l'Italie, les pourcentages tombent respectivement à 3 % et à 8 %. La France, avec 39 %, se situe au-dessus de la moyenne de l'UE (29 %).

Question démographie, l'expression *« Le Vieux Continent »* est plus que jamais d'actualité. Les Européennes font en moyenne, actuellement, 1,44 enfant, comme les Japonaises, mais loin derrière les Américaines (2,06). Aucun Etat membre ne parvient à dépasser la barre des 2,0. C'est l'Irlande qui s'en approche le plus, avec 1,92, mais ce score est en perte de vitesse par rapport à celui affiché il y a dix ans (2,33).

NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Sur le plan physique, il y en a pour tous les goûts. Les grands ? c'est aux Pays-Bas (1,82 m), au Danemark (1,81 m) et en Allemagne (1,80 m) qu'il faut aller les chercher. Les petits ? On les trouve en Espagne et au Portugal (1,73 m), même si les nouvelles générations d'hommes portugais se sont bien rattrapées puisque la taille des 15-24 ans est en moyenne de 7 centimètres supérieure à celle des 45 ans et plus. Les petits plats profitent le mieux aux Luxembourgeois, qui sont – pour les hommes de 45 à 54 ans – les plus lourds des Européens. Ils pèsent en moyenne 84,6 kilos, suivis sur la balance par les Autrichiens (83,2 kg) et les Allemands (83,1 kg). Parmi les poids plume on trouve les Portugais (74,3 kg), les Espagnols (76,1 kg), les Français (77,6 kg) puis ex-æquo les Irlandais et les Italiens (77,9 kg).

Le physique imposant des Luxembourgeois doit avoir un rapport avec leur consommation annuelle d'alcool pur par personne, car dans ce domaine ils battent sur le poteau les Français avec le chiffre de 14,5 litres, contre 14,1 litres pour les Tricolores. Les Européens les plus sobres sont les Norvégiens et les Islandais, qui boivent en moyenne 4,8 litres, suivis ensuite par les Suédois (6,4), les Finlandais (8,4), les Britanniques et les Italiens (9,4).

Côté tabac, les Grecs sont de loin les plus intoxiqués, avec 3 020 cigarettes par personne par an (soit plus de huit cigarettes quotidiennes). C'est presque le double de la moyenne de l'UE (1 646). Les Islandais (2 190) et les Suisses (2 061) sont loin derrière les Grecs, dépassant tout juste le chiffre des 2.000. L'air du Nord dégage, en revanche, les poumons des Norvégiens (619), des Finlandais (817) et des Suédois (893), les moins accros à la nicotine.

S'ils restent sobres et distants vis-à-vis du tabac, les Finlandais, hommes et femmes, ont le taux de suicide le plus élevé de l'UE : 41,8 pour 100 000 pour les premiers ; 11,4 pour 100 000 pour les secondes. La Grèce présente le chiffre le plus faible aussi bien pour les hommes (5,2) que pour les femmes (1,0).

Marie-Béatrice Baudet

TELLUS Conseil

demandez une documentation gratuite et sans engagement sur TELLUS Conseil

LM 09/11

Conformément à la loi informatique et liberté du 6/01/78,vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

LeMonde Job: WDE4599--0006-0 WAS MDE4599-6 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 19:23 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0110 Lcp:700 CMYK

LIVRES

par Philippe Arnaud

L'Europe et ses étrangers

FAUT-IL OUVRIR LES FRONTIÈRES ?
de Catherine Wihtol de Wenden
Presses de Sciences Po, 113 p., 75 F, 11,44 €.

Au moment où la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni invitent l'Europe à rejeter le pari de l'immigration zéro (*Le Monde* du 7 octobre 1999), et alors que le dernier sommet européen de Tampere était largement consacré à l'*« Europe des hommes »*, le livre de Catherine Wihtol de Wenden, chercheuse au CNRS, vient à point nommé. Il pose une question importante : dans un monde où circulent librement capitaux et idées, biens et services, pourquoi les hommes ne circuleraient-ils pas librement ? Rejetant la vision uniquement sécuritaire de l'immigration, il prône une approche nettement libérale de la question. Il propose d'*« ouvrir le débat »* sur les dits et non-dits de la politique migratoire. Il offre, en outre, un survol instructif des différentes politiques de l'immigration dans les principaux pays industrialisés.

Premier constat : la pression migratoire va se poursuivre, note Catherine Wihtol de Wenden. *« La maîtrise absolue des flux migratoires,* écrit-elle, *est irréalisable et ne peut fonctionner de manière satisfaisante. »* Dans ce domaine comme dans d'autres, les Etats ont perdu beaucoup de leur pouvoir. Deuxième constat : la rhétorique souverainiste, en la matière, tourne à vide. *« Le jeu consiste devant l'opinion à suggérer que la symbolique du contrôle continue alors que les Etats ont déjà largement perdu l'exercice de leur souveraineté. »*

L'immigration zéro est aujourd'hui un *« leurre »*, affirme l'auteur, pour au moins deux raisons. D'abord, parce qu'elle est inefficace. Ensuite, parce qu'*« elle ne favorise pas nécessairement l'intégration de ceux qui sont déjà là, comme on l'entend souvent, mais qu'elle installe dans la précarité des populations qui, de toute façon, resteront »*. En ce qui concerne le problème de la maîtrise des flux, *« la vraie réponse est celle du développement »*, mais c'est une réponse à long terme... Que faire à court terme ?

L'auteur souligne une contradiction, qui devrait être au cœur de la réflexion politique aujourd'hui : si souveraineté nationale et droits de l'homme ont pendant longtemps été liés, désormais ils s'opposent. D'où le dilemme, qui à lui seul mériterait un plus ample développement : *« L'émigration est largement considérée comme un sujet de droits de l'homme, tandis que l'immigration est considérée comme un sujet de souveraineté nationale. »* L'Europe aura-t-elle besoin de nouveaux immigrants dans les dix ou vingt ans qui viennent ? Au vu des projections démographiques et du marché du travail, l'auteur se borne à constater que les avis des experts divergent. Ils recoupent d'autres problématiques, sur la fin du travail, notamment, sachant que *« l'économie ne constitue ni une condition nécessaire ni une condition suffisante à expliquer ou à justifier la fermeture des frontières »*. L'Union européenne, signale l'auteur, demeure la seule grande région d'immigration à ne pas pratiquer le système des quotas. Etats-Unis, Canada, Australie, Japon, Suisse ont tous des systèmes de files d'attente (quotas ou quasi-quotas).

Si le livre nous laisse parfois sur notre faim, il a le mérite de rappeler que *« les migrations ont longtemps été traitées en phénomène d'exception dans l'ordre international »*. Quand on considère que l'instrumentalisation du débat sur l'immigration en a fait également un thème d'exception dans le jeu politique, cet ouvrage est un des signes qui montrent que l'on pourra peut-être aborder la question plus sereinement dans les temps à venir.

PARUTIONS

HISTOIRE DU DROIT DU TRAVAIL
de Norbert Olszak
Le droit du travail est une des branches les plus récentes du droit français. On voit ici comment il s'est constitué et a évolué avec les modifications de l'organisation de l'activité laborieuse, des relations du travail et des avancées sociales.
Ainsi que le fait remarquer l'auteur, *« la globalisation des marchés perturbe les équilibres anciens, et les institutions juridiques* (...) *sont perçues comme des freins à la croissance... »* Cependant, *« la place d'un droit protecteur et organisateur peut demeurer importante si ses formes et ses instruments sont réadaptés »* dans le sens d'une régulation plutôt que d'une réglementation. (PUF, Que sais-je ?, 128 p., 42 F, 6,4 €). ***D. U.***

LES RESSOURCES HUMAINES
Ouvrage collectif coordonné par Dimitri Weiss
A l'heure où la fonction ressources humaines se voit profondément remise en question, dans son rôle, son statut et son influence par les mutations économiques actuelles, dix-huit spécialistes, responsables d'entreprise ou pédagogues éprouvés, s'attachent à préciser le contenu et la position actuelle de cette fonction, ses interfaces avec les autres domaines de la gestion, et les changements qui conduisent son devenir. Un pari ambitieux. Volumineux, l'ouvrage apporte néanmoins une large couverture du domaine, où professionnels, étudiants et enseignants devraient pouvoir largement puiser. (Editions d'organisation, 824 p., 325 F, 49,5 €) ***L. V. E.***

ECONOMIE DES RESSOURCES HUMAINES
de François Stankiewicz
Professeur d'économie à l'université Lille-I, François Stankiewicz se propose de redéfinir, à l'aune des transformations du travail, les concepts de l'économie des ressources humaines, cette discipline ne pouvant plus se fonder, selon lui, sur la pensée néoclassique.
Son ouvrage examine ainsi comment le besoin d'une organisation réactive (capable de s'adapter), et proactive (capable de saisir les opportunités émergentes) a modifié la division verticale et horizontale du travail et a impulsé de nouvelles politiques concernant les salaires ou la gestion de la mobilité (Editions La Découverte, collection Repères, 128 p., 49 F, 7,47 €) ***L. V. E.***

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 25 novembre 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Il est indispensable de repenser l'aide aux pays en transition

par Ivan Samson

Quand la transition a commencé, les pays occidentaux ont évoqué l'idée d'un grand plan Marshall en faveur de l'Est. On est loin du compte. Quantitativement d'abord. Le « Programme de relèvement européen », dit plan Marshall, a représenté l'équivalent de 170 milliards de dollars d'aujourd'hui (13,3 milliards à l'époque), soit 1,6 fois l'effort actuel en faveur de l'Est – 108 milliards de dollars de 1991 à 1997 pour le financement public du développement (OCDE-CAD).

La nature de l'aide ensuite diffère radicalement. Le plan Marshall fut constitué à 90 % de dons ou de prêts très avantageux. Il s'agissait alors d'écouler une surproduction américaine qui se dessinait, en reconstituant une grande région économique, un partenaire. Au contraire, l'Union européenne (UE) encourage les égoïsmes nationaux, accentue les tendances désintégrationnistes – l'exemple de la Tchécoslovaquie est révélateur –, alors que son influence considérable aurait pu servir un autre dessein. En fait, l'UE manque cruellement de concept pour l'Est.

Les Etats qui peinent ou s'enlisent dans la transition sont plus nombreux que ceux où des dynamiques positives s'enclenchent

Il faut remarquer que les premiers bénéficiaires sont les pays émetteurs de l'aide. La moitié environ de l'effort occidental est composée de crédits bancaires qui rapportent des intérêts et de crédits commerciaux qui permettent aux pays aidés d'acheter des biens aux pays émetteurs.

L'aide publique vient-elle compenser une déficience des flux de capitaux privés ? De 1991 à 1997, les flux privés vers l'Est ont été de 50 milliards de dollars, soit deux fois moins que l'aide publique. Tout se passe comme si les Etats réagissaient aux mêmes signaux que les marchés financiers. Les pays « nantis » sont la Hongrie, l'Estonie, la Slovaquie, la Lettonie et, dans une moindre mesure, la République tchèque. Les pays délaissés à la fois par les Etats et les marchés sont la Biélorussie et l'Ukraine. Trois pays sont véritablement aidés (aide publique forte, flux privés faibles) : la Pologne, la Bulgarie et la Lituanie. Un pays est soutenu seulement par le marché : la Roumanie.

La Russie est presque au niveau moyen de l'Est. Cela s'explique par une appréciation très généreuse de ses performances, motivée à la fois par son importance politique et par sa richesse en matières premières. On constate, encore une fois, le paradoxe de l'aide, qui dépend plus de la qualité que des besoins du bénéficiaire. Ce phénomène s'explique à la fois par la capacité de distribution de l'aide qui nécessite une bonne « gouvernance », des structures politico-économiques peu dégradées et des possibilités d'absorption de l'aide qui dépendent de la richesse du pays. Dans le cas de la Russie, c'est la qualité de partenaire stratégique qui est décisive, car les autres arguments ne sont plus défendables.

En fait il faut distinguer ici quatre situations dans la nature et la finalité de l'aide.

– L'aide d'urgence, humanitaire, médicale et alimentaire : elle doit aller aux plus pauvres.

– L'aide au développement : elle consiste à pallier les faiblesses de l'Etat dans la création des conditions de l'investissement (formation, infrastructures, énergie avec les besoins spécifiques du secteur nucléaire à rénover).

– L'aide spécifique à la transition : elle se compose de transferts de savoir-faire dans la gestion publique et privée et dans la mise en place des institutions du marché.

– Les prêts bilatéraux ou multilatéraux aux Etats pour soutenir leur budget ou leur politique monétaire.

Les deuxième et troisième formes d'aide se composent essentiellement de coopération technique et de financements. La coopération technique est parfaitement adaptée aux pays industrialisés de l'Est où la main-d'œuvre éduquée et qualifiée manifeste des facultés d'apprentissage spectaculaires. Les programmes Phare et Tacis de l'Union européenne, avec des budgets modérés (2 milliards de dollars par an) produisent des effets sensibles et durables. La coopération technique se dirige surtout vers la Russie, la Pologne et la Hongrie.

La crise russe soulève néanmoins une autre question, décisive pour la stratégie d'aide, celle du devenir des pays en transition. Pologne, Hongrie, République tchèque, Estonie, Slovénie et quelques autres : le nombre des *success stories* de la transition se réduit progressivement. Rayer la Russie de cette liste dévoile une vérité toute crue : les pays qui peinent ou s'enlisent dans la transition sont plus nombreux que ceux où des dynamiques positives cumulatives s'enclenchent. Ce dur constat interpelle l'Occident, qui non seulement les a soutenus financièrement mais leur a prodigué des conseils en politique économique de manière assez impérative à travers les conditions du FMI et du consensus dit de Washington qui a dominé les années 90.

La première erreur fut l'idée que la dérégulation et l'ouverture brutales, combinées avec une politique monétaire sévère et une privatisation de masse, suffiraient pour assurer le succès de la transition. L'hypothèse implicite de cette approche était qu'elle engendrerait automatiquement les institutions de l'économie de marché et les restructurations nécessaires. Elle s'est révélée erronée dans la majorité des cas. Des variables monétaires comme l'inflation, le taux d'intérêt ou le taux d'imposition doivent être relativisées quand les économies sont largement démonétisées par le troc et l'économie souterraine. D'autres facteurs doivent être intégrés, comme le degré d'autorité de l'Etat, la qualité de la « gouvernance », le degré de construction du système bancaire, la manière dont sont respectés les droits des créanciers et des actionnaires, le contrôle externe sur les entreprises privatisées ou, plus généralement, les attitudes vis-à-vis de la propriété privée, de la concurrence ou de la manière de s'enrichir.

L'autre erreur du consensus dominant fut de refuser de considérer que d'autres rythmes et d'autres séquences pouvaient être possibles ou même souhaitables. On a rejeté l'idée, si évidente pour l'observateur de terrain, qu'il faut distinguer les pays du « premier monde » post-soviétique et ceux du « second monde » ayant déjà connu l'économie de marché développée.

Bien sûr, il sera facile d'affirmer que ces Etats sont souverains et responsables de leurs choix. Mais comment ignorer la puissance et le prestige dont jouissent l'Occident, le G7 et le FMI ? La rigueur des conditions apparaît non seulement dérisoire, vu l'usage des milliards de dollars du FMI par la Russie, mais encore inefficace, puisque l'orthodoxie monétaire n'a pas empêché la crise financière dans ce pays.

Il faut aussi interroger l'attitude globale des pays occidentaux qui, à travers l'aide aux pays en transition, a accentué les écarts et semé la division. La politique d'élargissement de l'UE, malgré les intentions initiales généreuses, n'est plus qu'une porte entrouverte. Une aide véritable et efficace aux pays en transition devrait procéder de manière contraire : ne pas les diviser mais bien les distinguer au sein d'un vaste incubateur de l'économie de marché à inventer, afin de ne plus appliquer un traitement unique à des pays si différents.

***Ivan Samson** est économiste, directeur du groupe Transition Développement, université Pierre-Mendès-France de Grenoble.*

La Russie, miroir des débats occidentaux ?

Par Michel Yahiel

Depuis la dislocation du bloc soviétique, les nouveaux Etats qui en sont issus n'en finissent plus de « transiter » vers l'économie de marché, la Russie étant, de ce point de vue, un sujet d'inquiétude permanent. Comme toujours, la dimension sociale de cette situation n'est abordée qu'à travers le prisme de la macroéconomie : c'est ainsi que la question des retraites est, logiquement d'ailleurs, d'abord perçue comme un enjeu de l'ajustement structurel et, à ce titre, étudiée de près par les spécialistes du FMI et de la Banque mondiale. En revanche, les questions touchant à la santé publique, ou à la prise en compte de la pauvreté, dont l'intensité est pourtant considérable sous ces latitudes (il suffit de considérer le profil de la mortalité en Russie pour s'en convaincre), sont quelque peu négligées ou renvoyées aux sphères scientifiques et humanitaires.

Au risque de caricaturer, on peut ainsi avancer que l'aide internationale à la Communauté des Etats indépendants ou CEI (pays de l'ex-URSS, moins les Etats baltes), voire à une bonne partie des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), se trouve encore, dans ces domaines, très orientée vers la mise en place de fonds de pension, à l'heure où la prévention des maladies transmissibles, les conditions de collecte du sang ou la paupérisation galopante des grandes agglomérations devraient retenir, au moins autant, l'attention des grands bailleurs de fonds. Dans ce contexte mouvant, marqué par la succession ininterrompue des crises russes et, plus à l'ouest, par les perspectives encore floues du processus d'élargissement, ces choix sont aussi le miroir de nos propres préoccupations.

Il faut le reconnaître, les Européens, Français et Allemands en tête, ont rapidement compris, après la chute du mur de Berlin, non seulement qu'il était impératif d'aider puissamment ces pays, mais aussi que le versant social de cette assistance technique allait revêtir une importance cruciale. Comment, en effet, penser qu'il leur serait possible de passer, même progressivement à l'économie de marché, avec son cortège d'exigences nouvelles, sans mettre en place des régimes de protection sociale adaptés ? Surtout, comment envisager que cette mutation s'effectue harmonieusement, sur fond d'inflation, de privatisation des services collectifs, autrefois gratuits, et de disparition brutale du plein emploi ?

Cette perspicacité relative était presque anticipatrice des ambitions désormais plus affirmées de l'Union européenne en la matière, consacrées par les communications du 31 octobre 1995 puis du 12 mars 1997, ayant érigé la protection sociale en *« composante fondamentale du modèle européen de société »*. L'Europe sociale en marche ne pouvait faire l'économie de cette préoccupation dans ses choix de coopération internationale, à l'égard de ses voisins continentaux, si désireux de s'ancrer à elle d'une manière ou d'une autre. Cette solidarité de type philosophique, repose aussi sur une certaine communauté de problèmes. Quelle que soit l'ampleur des écarts entre l'Est et l'Ouest, certaines convergences tendent à les estomper, à commencer par les conséquences du vieillissement de la population, ou les manifestations de l'exclusion sociale et du chômage de masse. De même, la loi d'airain du financement des dépenses sociales collectives, et plus généralement la maîtrise des finances publiques, préoccupent également les experts : il s'agit moins d'une différence de nature que de degré. Il ne manque pas de responsables, en Russie et ailleurs, pour rappeler aux Européens que leurs performances financières ne les autorisent pas à donner des leçons.

Ces pays nous renvoient aussi, plus ou moins déformée, l'image de nos débats internes, sur deux autres plans, au moins. D'abord, y travailler dans la durée permet de mieux mesurer le lien, souvent distendu chez nous, entre la gestion des grands équilibres et le pilotage quotidien des régimes sociaux. Autrement dit, la capacité à manager les risques, à commencer par l'aptitude à recouvrer les cotisations ou à contrôler l'offre de soins, est essentielle, même dans ces systèmes naissants ou renaissants. Les grandes institutions financières internationales, dont la Banque mondiale, y viennent désormais, conscientes, par exemple, qu'avant de pouvoir adosser des régimes de pension privés à des marchés financiers encore immatures, il faut d'abord stabiliser les systèmes publics et, pour cela, rendre viable leur fonctionnement quotidien. C'est le mérite du programme Tacis de la Commission européenne que d'avoir permis, rapidement, d'apporter une aide opérationnelle sur ce plan.

Les questions touchant à la santé publique ou à la prise en compte de la pauvreté sont souvent négligées, voire renvoyées à l'action humanitaire

Ensuite, et peut-être surtout, se pose la question des modes de régulation et de décision. Dans la tradition administrative de l'Est, qui ne nous est pas totalement étrangère en France, tout procède évidemment de l'Etat. Ainsi la Russie vient-elle d'accepter la création d'une sorte de Commission des comptes de la sécurité sociale réunissant des fonctionnaires compétents, ce qui est un pas décisif. Il sera temps, ensuite, d'en élargir la composition. Faute de patronat et de représentativité syndicale avérée, nos débats sur le paritarisme y semblent encore obscurs. Mais il reste que l'implication de la société civile dans ces problèmes est croissante, et la nécessité, dans un Etat-continent, de rapprocher un tant soi peu les arbitrages sociaux des administrés auxquels ils s'adressent, gagne du terrain.

Les pays en transition, Russie en tête, nous interrogent donc sur nombre de nos propres choix et contradictions, pour ce qui touche à la santé, aux retraites, au chômage et à l'emploi, à la gestion du marché du travail, ou à la collecte des prélèvements sociaux. Certes, à cette occasion, certains débats de doctrine tout à fait dignes opposent encore les diverses écoles en présence, particulièrement entre les tenants de régimes privés et de la capitalisation intégrale et les autres. Mais l'essentiel n'est plus là. D'une part, la majorité de ces Etats ont fait leurs choix, il faut bien l'admettre, au bénéfice de la première tendance et des thèses anglo-saxonnes. D'autre part, ces querelles doctrinales se sont estompées à l'épreuve des faits, ce qui a conduit les Russes, contrairement aux pronostics,à préférer le cap d'une répartition moder-nisée.

La réalité est que, de part et d'autre des anciennes frontières, les défis économiques, financiers, techniques, politiques et humains que soulèvent ces orientations sont tout à la fois en train de s'alourdir et de rétroagir d'une zone à l'autre. Face à la mondialisation, il n'est plus simplement du devoir, mais de l'intérêt des Quinze de demeurer attentifs à ces évolutions, non seulement chez les pays candidats à la première vague de l'adhésion, mais aussi, et peut-être surtout, parmi ceux qui s'en trouveront, de fait, durablement écartés. A défaut d'une protection sociale de l'Atlantique à l'Oural, cette prise de conscience permettra peut-être de progresser un peu plus rapidement dans le sens de l'intégration sociale européenne, laquelle, à l'image de l'état de transition économique, constitue assurément un long chemin.

***Michel Yahiel** est directeur général de Bernard Brunhes International.*

LeMonde Job: WDE4599--0007-0 WAS MDE4599-7 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 14:07 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0111 Lcp:700 CMYK

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin

Et Bonaparte créa la Banque de France

Allons, prêtez serment, nous sommes pressés (...) *rendez-vous dans deux heures au ministère pour en prendre possession !* » Voilà ce qu'annonce Napoléon Bonaparte à Gaudin, son futur ministre des finances, au soir du 18 brumaire. Nous sommes le 9 novembre 1799 et le futur empereur vient de réaliser son coup d'Etat. C'est le début du Consulat. Désormais, Napoléon Bonaparte va réorganiser le pays et concentrer tous les pouvoirs entre ses mains. Fort du soutien des militaires, et connu dans la France entière grâce à ses victoires guerrières, il se glisse à partir de ce moment dans les habits d'un homme fort et neuf qui a la capacité de relever un pays englué dans les méandres de la Révolution.

Le futur Napoléon Ier n'a pas de temps à perdre car il a de grandes ambitions. Mais pour les mener à bien, il veut disposer d'un Etat organisé. Or, après dix ans de Révolution, le chaos politique a mis l'économie au point mort. La désagrégation du pays est telle que les impôts ne rentrent plus. Pour faire face aux dépenses de l'Etat, les révolutionnaires ont créé les assignats, une nouvelle monnaie papier. Leur valeur est gagée par les « biens nationaux », confisqués aux nobles émigrés et au clergé. Mais on va user et abuser de la planche à billets et tout le monde va chercher à se débarrasser de cette monnaie dont la valeur ne cesse de chuter. Le peu de crédibilité qui restait à l'Etat est anéanti.

Bonaparte commence par mettre en place une administration hiérarchisée, simplifiée et centralisée dans la collecte des impôts. Désormais, les receveurs généraux, qui ont pour mission de percevoir l'impôt, sont des fonctionnaires. On sort du système des « fermes générales » où des acteurs privés achetaient une charge à l'Etat, qui leur permettait de lever des impôts en son nom et d'en empocher une partie. Le 24 novembre 1799, il établit dans chaque département une direction de recouvrement des impôts directs, composée d'un directeur, d'un inspecteur et de contrôleurs qui dépendent directement du ministère des finances et non plus de pouvoirs locaux. Le nouvel homme fort du pays enchaîne les réformes structurelles au pas de charge.

Trois mois après son accession au pouvoir, le 18 janvier 1800, il créé la Banque de France *« dans le but de favoriser l'activité économique »*. Cette dernière a le monopole de l'émission des billets de banque et va assurer la trésorerie de l'Etat. La monnaie créée est limitée par le niveau de ses réserves en or, ce qui évite les dérapages du système des assignats. Les échanges sont facilités puisqu'on dispose désormais d'un outil financier solide. Et l'économie peut redémarrer.

Sous l'Ancien Régime, l'Etat avait déjà pris la mauvaise habitude de repousser dans un futur toujours plus lointain les paiements, quand il n'était pas purement et simplement en situation de banqueroute. Bonaparte, lui, reconnaît les sommes dues aux créanciers et annonce, au mois de mars, que les intérêts seront payés dès le mois de septembre 1800. Et il le fait !

A sa création, la Banque de France est privée et ses actions sont cotées en Bourse. On compte parmi ses principaux actionnaires la famille Beauharnais, celle de Joséphine, l'épouse de Napoléon Bonaparte. Le fait que le Premier Consul s'implique financièrement dans cette nouvelle institution montre qu'il croit à ce qu'il fait. Chacun perçoit ainsi qu'il ne s'agit là ni d'une réforme provisoire ni d'un artifice.

Bonaparte s'engage par ailleurs à régler les intérêts de la dette publique en monnaie sonnante et trébuchante, alors que, pendant la période révolutionnaire, l'Etat ne l'a fait qu'en monnaie de singe. Sous l'Ancien Régime, l'Etat avait déjà pris la mauvaise habitude de repousser dans un futur toujours plus lointain les paiements, quand il n'était pas purement et simplement en situation de banqueroute. Bonaparte, lui, reconnaît les sommes dues aux créanciers et annonce, au mois de mars, que les intérêts seront payés dès le mois de septembre 1800. Et il le fait ! En militaire accompli, Napoléon Bonaparte est un homme qui aime l'ordre. Il entend que l'Etat soit organisé rationnellement. En mettant sur pied un pouvoir fort et crédible, il sort le pays de la situation inextricable dans laquelle il était auparavant. Jusque-là, l'Etat était sans cesse confronté à des problèmes financiers. Bonaparte veut, lui, d'un Etat bien administré mais aussi bien géré, et où le souci d'efficacité prime. Il crée donc la Cour des comptes en septembre 1801 pour contrôler la gestion publique. C'est également lui qui dote les intermédiaires financiers d'un statut : celui des agents de changes. Il leur donne aussi un lieu pour exercer leur activité : la Bourse. Le bâtiment prendra le nom de son architecte et deviendra le palais Brongniart que l'on connaît encore aujourd'hui.

Mais si toutes ces institutions fondamentales de l'économie moderne ont pu voir le jour aussi vite c'est aussi parce que Napoléon Bonaparte a su s'entourer. Il a choisi comme ministres des hommes issus du sérail de l'administration en se souciant de leurs compétences, et non de leur rang ou du prestige de leur famille. Deux hommes-clefs se dégagent de « l'équipe napoléonienne » : Martin-Charles Gaudin et le comte François Nicolas Mollien.

Gaudin est le fils d'un avocat parisien sans fortune qui a gravi un à un les échelons de l'administration grâce à son talent et à sa connaissance des rouages de l'Etat. Ce haut fonctionnaire, qui a refusé le poste de ministre des finances à trois reprises sous la Révolution, acceptera cette fonction quand Napoléon Bonaparte le lui demandera. Il sera son ministre des finances jusqu'en 1815 et occupera ensuite le siège de gouverneur de la Banque de France à partir de 1820. Mais le futur empereur ne veut pas être soumis à l'avis d'un seul grand argentier. Il nomme donc Mollien directeur de la Caisse d'amortissement. En 1806, Mollien devient ministre du Trésor. Il est l'expert et le conseiller favori de Napoléon en matière de finances.

Selon l'historien Michel Bruguière, le père de François Nicolas Mollien, qui est industriel, offre à son fils, l'année de ses dix-huit ans, *La Richesse des nations*, le fameux ouvrage d'Adam Smith qui est la base de toute la pensée libérale. De son origine, Mollien conservera l'idée que l'Etat doit être aussi bien géré qu'une entreprise : il va appliquer aux finances publiques des principes comptables utilisés dans le secteur privé. Si Napoléon Bonaparte a su gérer les hommes et s'il a doté la France d'une administration en ordre de bataille, c'est avant tout pour partir à la conquête de l'Europe. Ce qu'il n'a pas manqué de faire également !

Le secteur de la recherche a généré, à lui seul, 90 000 emplois en quinze ans

L'irrégularité des recrutements met en difficulté les jeunes diplômés

Quel secteur d'activité a réussi à recruter, en moyenne annuelle de 1995 à 1998, 30 000 personnes, la plupart jeunes et diplômées ? Réponse des auteurs d'une étude réalisée à partir des enquêtes « emploi » de l'Insee pour le ministère de l'emploi : c'est la recherche, qu'elle soit publique dans les grands organismes (l'étude n'inclut pas les enseignants-chercheurs de l'Université, au nombre de 46 000), ou privée en entreprise. En quinze ans, les effectifs de cadres et ingénieurs de la fonction recherche et développement (R & D) ont augmenté de 69 %, pour atteindre 220 000, soit une création nette (compte tenu des départs) de 90 000 emplois. *« Cette hausse est nettement supérieure à celle relative à la moyenne des cadres »*, écrivent les auteurs de l'article paru dans *Premières informations et premières synthèses* (n° 372, Dares, septembre 1999). Seuls les informaticiens font aussi bien.

La nouvelle est plutôt bonne, si l'on partage l'analyse selon laquelle la connaissance et les savoirs deviennent les principaux moteurs de création de valeur, tant économique que sociale. Un tiers des chercheurs travaillent, selon l'étude, dans des entreprises du secteur de l'électricité ou de l'électronique (ils y sont deux fois plus nombreux en 1998 qu'en 1983), 14 % dans des entreprises de chimie-biologie (où leur nombre a également doublé), autant en mécanique, et 7 % travaillent dans des entreprises de recherche sous contrat. Ils sont concentrés, pour la moitié d'entre eux, en Ile-de-France.

La situation de ces chercheurs en termes de qualité de l'emploi est, selon les auteurs de l'étude, pour le moins bonne : 20 % sont fonctionnaires, 68 % sont titulaires, dans le privé, d'un contrat à durée indéterminée. Le flux des recrutements a abouti à un relatif rajeunissement de leur métier, puisque 17 % des chercheurs ont moins de trente ans, contre 11 % des cadres toutes fonctions confondues. Le taux de féminisation est également élevé, 35 % dans le public et 16 % dans le privé, à comparer aux 8 % de femmes parmi les cadres techniques de l'industrie. En mars 1998, 17 000 chercheurs étaient inscrits comme demandeurs d'emploi, dont 30 % depuis plus d'un an, contre 39 % pour l'ensemble des professions.

PARADOXE APPARENT

Ce tableau, plutôt positif, pourrait encore s'améliorer à partir des années 2005-2006, en raison du nombre important de départs à la retraite qui interviendront à ces dates. En effet, les classes d'âge les plus nombreuses, au sein de la pyramide des âges des grands organismes (CNRS, Inserm) comme de celle de l'Université, sont toutes situées entre cinquante et soixante-cinq ans. A politique de recrutement et de gestion des carrières constante, la moitié des professeurs d'université devraient partir dans les dix ans à venir (*Education & formations* n° 54, décembre 1998), avec une nette accélération à partir de 2005. Au CNRS, le taux de départs devrait atteindre 26 % sur la même période (si l'on extrapole les résultats d'une étude de l'Observatoire des sciences et des techniques, *La Recherche scientifique française : situation démographique*, avril 1999). Si l'Etat souhaite conserver le potentiel de recherche publique, et surtout s'il se trouve en mesure de le faire, le nombre de recrutements devrait donc être considérablement augmenté.

La performance passée et les perspectives ouvertes tranchent avec la morosité souvent manifestée lorsqu'on évoque le marché du travail des jeunes titulaires d'un diplôme de troisième cycle, DEA (diplôme d'études approfondies) ou doctorat. Mais ce paradoxe n'est qu'apparent : l'étude se place en effet du point de vue du nombre d'emplois créés sur une longue période, et non de l'insertion des vagues annuelles des diplômés, dont le flux s'élève à plus ou moins 45 000, supérieur aux capacités de créations d'emplois dans la recherche.

Certes, la plupart des titulaires de DEA poursuivent en thèse ; le nombre de thésards, lui, n'est que de 8 000 à 9 000 par an, et tous ne se présentent pas sur le marché du travail. Mais ceux qui tentent d'accéder à la fonction R & D se trouvent concurrencés par les diplômés des écoles d'ingénieurs, qu'ils soient docteurs (plus de 1 500 par an) ou non (23 000 ingénieurs chaque année), surtout dans les entreprises : *« En effet, celles-ci considèrent que la formation généraliste des diplômés des écoles d'ingénieurs leur permettra plus facilement d'occuper des fonctions hors de la recherche dans la suite de leur carrière »*, note Daniel Martinelli, chercheur au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq).

Du côté de la recherche publique, *« dans les grands organismes comme à l'Université, le recrutement est concentré sur certaines disciplines : le sort des docteurs en chimie ou en biologie est par exemple en ce moment très délicat »*, observe Hervé Penan, directeur de recherches au Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des mines et auteur d'une étude, à paraître, sur le recrutement et la gestion des carrières des chercheurs.

La bonne santé globale du marché de l'emploi des chercheurs n'épargne donc pas aux jeunes diplômés les conséquences des habitudes institutionnelles et culturelles qui président aux politiques de recrutement des employeurs. Certaines situations s'améliorent : les auteurs de l'étude de la Dares soulignent que *« 18 % des chercheurs en entreprise sont issus de l'Université (...), deux fois plus qu'il y a quinze ans »*. Mais le caractère sinueux de la courbe des recrutements, surtout dans la recherche publique, où les coups d'accordéon sont particulièrement spectaculaires, montre bien que la conjoncture budgétaire (pour l'Etat) et économique (pour les entreprises) l'emporte encore largement sur le souci d'une gestion à long terme de la ressource humaine scientifique et technique.

Antoine Reverchon

▼ **Pyramide des âges des professeurs des universités**

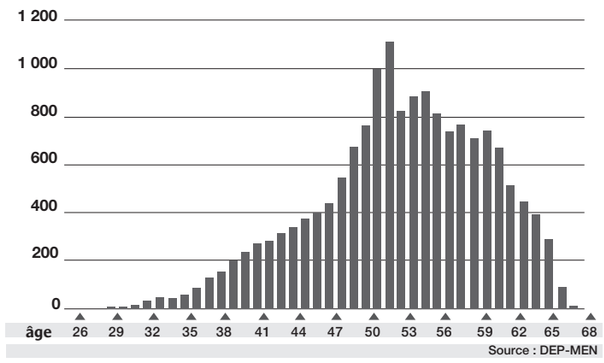

▼ **Une croissance saccadée**

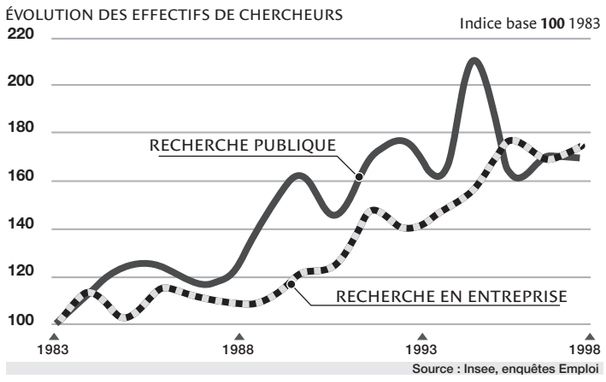

CADRES EN ACTIVITÉ
sans interruption de votre vie professionnelle
Executive MBA
Dauphine-UQAM
L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.
www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Tél. : 01 44 05 41 81

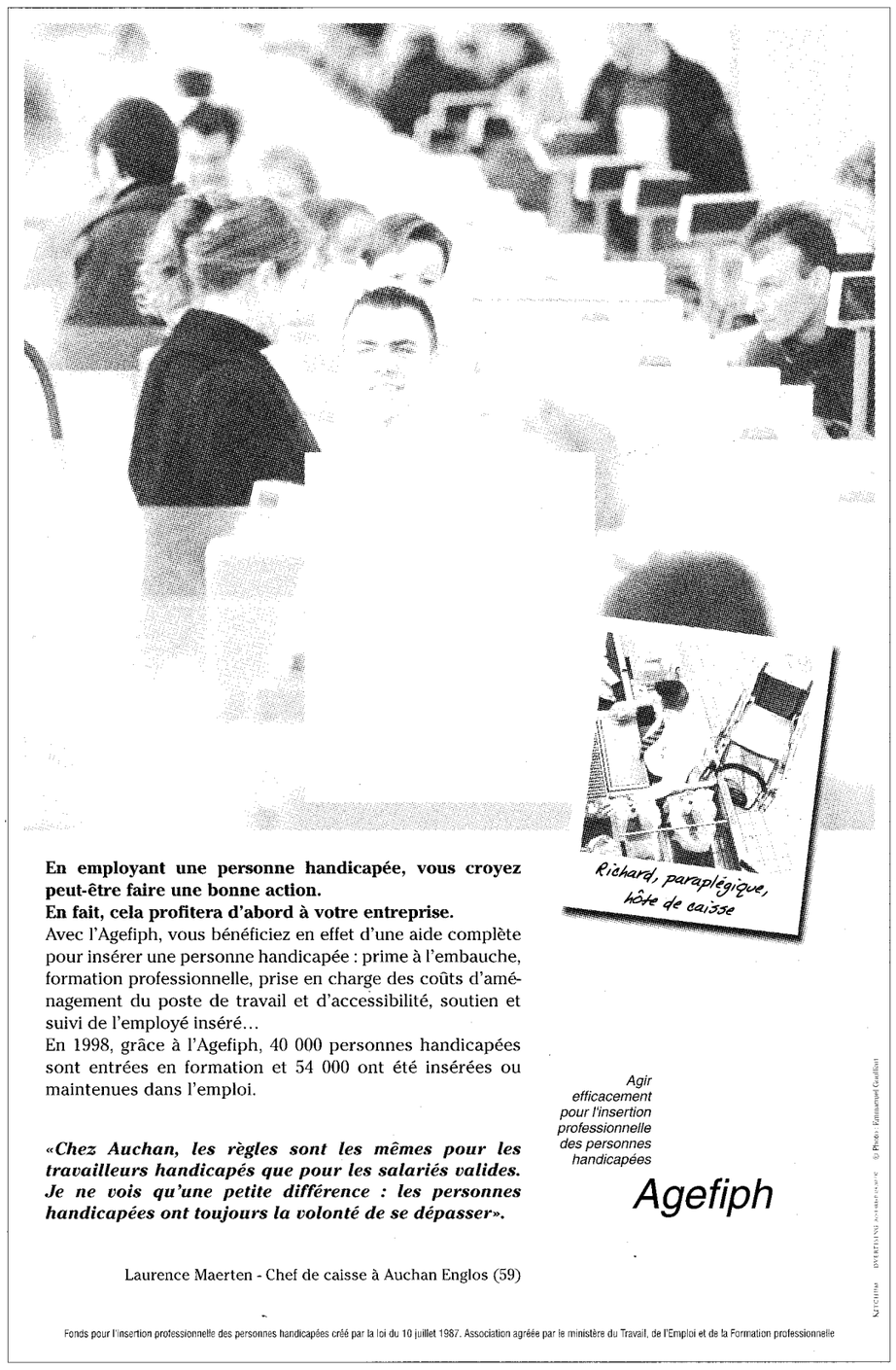

En employant une personne handicapée, vous croyez peut-être faire une bonne action.
En fait, cela profitera d'abord à votre entreprise.
Avec l'Agefiph, vous bénéficiez en effet d'une aide complète pour insérer une personne handicapée : prime à l'embauche, formation professionnelle, prise en charge des coûts d'aménagement du poste de travail et d'accessibilité, soutien et suivi de l'employé inséré…
En 1998, grâce à l'Agefiph, 40 000 personnes handicapées sont entrées en formation et 54 000 ont été insérées ou maintenues dans l'emploi.

«Chez Auchan, les règles sont les mêmes pour les travailleurs handicapés que pour les salariés valides. Je ne vois qu'une petite différence : les personnes handicapées ont toujours la volonté de se dépasser».

Laurence Maerten - Chef de caisse à Auchan Englos (59)

Agir efficacement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Agefiph

Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées créé par la loi du 10 juillet 1987. Association agréée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

LeMonde Job: WDE4599--0008-0 WAS MDE4599-8 Op.: XX Rev.: 05-11-99 T.: 19:29 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0112 Lcp:700 CMYK

Les 35 heures ne diminuent pas la charge de travail

Comment les salariés vivent-ils la réduction du temps de travail (RTT) ? La CFDT a posé la question à 10 000 d'entre eux un an après qu'un accord a été signé dans leur entreprise. 64 % apprécient globalement leur nouvelle situation. 17 %, bien que satisfaits, trouvent, toutefois, leurs nouveaux horaires peu pratiques ou regrettent leur variation. Pour les deux tiers des interrogés, la RTT s'est en effet traduite par une modulation des horaires à la semaine ou à l'année. Mais, même si 44 % des salariés n'ont pas eu le choix de la forme de la RTT (demi-journées, journées, semaines de congés supplémentaires ou réduction journalière), ces nouveaux horaires ne posent pas de problème pour la plupart.

Même parmi ceux qui ont vu leur rémunération gelée pour un temps ou légèrement diminuée, la majorité des sondés estime que cette contrepartie est acceptable. Pour autant, cela ne signifie pas que la revendication salariale diminue. L'amélioration des salaires reste l'attente la plus forte, devant celle sur... les conditions de travail, question qui semble avoir été oubliée dans les négociations.

L'évolution de l'organisation du temps de travail n'a pas eu, en effet, de conséquences sur le contenu et la charge de l'activité. Ainsi, si 55 % ont vu des embauches dans leur service, presque un salarié sur deux (45 %) déclare en faire autant qu'avant. Une même proportion (44 %) a le sentiment d'une intensification du travail, et 21 % dépassent la durée normale pour terminer ou emporter du travail à la maison. Aussi, 40 % disent connaître de nouvelles difficultés dans leurs relations de travail. Parmi ceux qui continuent d'outrepasser leurs nouveaux horaires de travail se trouvent évidemment les cadres, mais aussi des salariés du secteur tertiaire et notamment bancaire.

DÉPÊCHES

● **EMPLOI À L'ÉTRANGER.** L'ANPE et l'Office des migrations internationales (OMI) viennent d'ouvrir à Paris un Espace emploi international. L'objectif de ces deux organismes est de proposer en l'an 2000 10 000 offres d'emploi à l'étranger. Tête d'un réseau qui couvrira la France et l'étranger, cet espace a aussi pour vocation de fournir une gamme complète de services. Les candidats à l'expatriation peuvent y trouver de la documentation par pays et par métier et bénéficier des conseils de professionnels pour clarifier leur projet et se renseigner sur les conditions de vie et de travail dans le pays.
Les jeunes voulant acquérir une expérience à l'étranger peuvent également bénéficier d'une aide pour monter un dossier de stage. Cet espace est aussi ouvert aux entreprises qui souhaitent être accompagnées dans leur démarche de recrutement.

● **JEUNES DIPLÔMÉS.** L'embellie sur le marché de l'emploi des cadres profite aussi aux jeunes diplômés. Selon une enquête réalisée pour la troisième année consécutive par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), 87 % des jeunes diplômés de niveau bac + 4 et plus ont aujourd'hui un emploi, contre 77 % en 1997. Cette embellie s'est aussi traduite par une amélioration des conditions d'emploi : 84 % travaillent en contrat à durée indéterminée (au lieu de 75 % en 1997), 67 % ont obtenu un statut cadre (58 % en 1997), et leur salaire annuel brut atteint, en moyenne, 168 000 francs (25 611 euros), soit une progression de 8 % en deux ans.

● **OR**. Le 26 septembre était signé l'accord de Washington, dans lequel quinze banques centrales européennes se sont engagées à limiter leurs ventes d'or. Quelles en sont les conséquences ? Quel avenir pour le système monétaire international et pour l'or dans ce nouveau contexte ? Ces points seront abordés lors de la conférence intitulée « Or et système monétaire international dans une nouvelle ère » qu'organise le 19 novembre à Paris le Conseil mondial de l'or.
Renseignements : 00-44-20-79-30-51-71.

● **SPORTS.** Importance des loisirs, aménagement des rythmes scolaires, envie de bien-être physique... De nombreux éléments concourent à donner au sport une place privilégiée. Lequel pratiquer et où ? Avec quels équipements ? Quels sont les métiers et les formations dans ce secteur ? Organisé par la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, le Salon du sport et de l'éducation, qui se tiendra du 24 au 28 novembre à Paris-Expo, proposera des pistes, au travers de stands, de colloques et d'ateliers.
Renseignements : 01-45-42-18-51.

● **DIRIGEANTS**. Est-il possible d'accéder à des postes-clés de direction si l'on ne dispose pas de réseaux ? Quels critères d'évaluation des dirigeants ? L'Ecole nationale supérieure des PTT se penche sur « Les réseaux de dirigeants » à travers un nouveau numéro de sa revue *Les Cahiers* et au cours d'une conférence-débat qui se déroulera le 29 novembre dans les locaux parisiens de l'établissement.
Renseignements : 01-42-79-44-45.

AGENDA

● **NÉGOCIATIONS.** Pour inaugurer son nouvel Institut de recherche de la négociation en Europe, Iréné, le groupe Essec organise le 10 novembre prochain un après-midi d'échanges sur le thème des « Acquis et défis de la négociation ». Après un débat sur les négociations de fusions et acquisitions auquel participera Michel Bon, président de France Télécom, deux ateliers au choix seront proposés : l'un portera sur les réalisations dans le conseil et la formation à la négociation ; l'autre sur des cas de recherche appliquée en négociation.
Renseignements : 01-34-43-30-79.

● **COMPÉTENCES.** La Cité des métiers, en partenariat avec le Fongecif Ile-de-France, propose, le 18 novembre, une séance d'information sur deux droits ouverts à tous les salariés : le bilan de compétences et le congé individuel de formation.
Renseignements : 01-42-41-33-88 ; www.cite-sciences.fr

● **APPRENTISSAGE.** Comment apprendre ? Qu'en est-il de nos émotions quand on apprend, que se passe-t-il dans notre cerveau ? Comment les pratiques éducatives ont-elles évolué à travers l'histoire ? L'ordinateur est-il une machine à apprendre ? Autant de questions auxquelles se propose de répondre une exposition présentée à partir du 23 novembre par la Cité des sciences et de l'industrie.
Renseignements : 01-40-05-80-00 ; www.cite-sciences.fr

● **PHILOSOPHIE.** Les 25 et 26 novembre, le Collège international de philosophie organise, avec la Maison des sciences de l'homme et la faculté de philosophie de l'université de Tilburg (Pays-Bas), un colloque sur « Philosophie et économie ». L'économie comme science morale et politique, les fondements philosophiques de la théorie de la rationalité, ou encore la place de l'idéologie dans l'économie sont quelques-uns des thèmes qui seront abordés au cours de ces deux journées.
Renseignements : 01-44-41-46-80.

● **FORMATION.** Les responsables formation se réunissent en congrès les 25 et 26 novembre. Les échanges porteront cette année sur le thème de la formation ouverte à distance : ces systèmes sont-ils vraiment efficaces ou correspondent-ils seulement à un phénomène de mode ? Quelles sont les conditions de réussite de tels dispositifs dans les entreprises ? Les débats seront étayés de témoignages de responsables de formation, de stagiaires en formation et d'interventions d'experts.
Renseignements : 03-26-07-74-74 ; www.alainrenault.com/assemblee

Des entreprises belges se mettent en réseau pour lutter contre l'exclusion

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Sabah est inscrite à l'Orbem, l'agence belge pour l'emploi. Marocaine de dix-huit ans, elle ne trouvait pas de travail dans sa spécialité, la puériculture. Elle n'avait jamais touché un ordinateur de sa vie. Elle a commencé, au mois de septembre, une formation gratuite de dix mois au Centre de jeunes filles du boulevard des Abattoirs, à Bruxelles, pour y apprendre l'art de l'accueil et du secrétariat. *« Ici,* dit-elle, *ce n'est pas comme à l'école : on répète quand nous n'avons pas compris. »*

Effectivement, l'enseignement a été adapté à la promotion de 22 jeunes filles, le plus souvent immigrées, âgées de dix-huit à vingt-cinq ans, non-bachelières et dont le parcours scolaire, en général chaotique, a débouché sur le chômage. Autant que de familiarisation avec la souris d'un ordinateur, c'est de socialisation qu'il s'agit. *« Nous leur apprenons qu'elles doivent arriver à l'heure ou téléphoner en cas d'absence,* expliquent Murielle Roquet, assistante sociale, et Christiane Claes, formatrice. *Nous leur enseignons la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de motivation. Nous les préparons à l'entretien d'embauche en leur faisant jouer des sketches avec un acteur, dans le rôle de l'employeur glacé ou dragueur. Et elles doivent trouver elles-mêmes le mois de stage non rémunéré qui conclut leur cursus. »*

Certaines de ces jeunes femmes ont du mal à trouver un stage. C'est là qu'intervient Gaëlle O'Kelly, responsable de cohésion sociale au sein de l'agence d'intérim Randstad Interlabor, qui l'a mise à la disposition, à temps partiel, du réseau belge de cohésion sociale (BENSC). *« Je fais le lien avec l'employeur éventuel pour qu'il ait moins peur de recruter cette main-d'œuvre,* déclare-t-elle. *Je lui montre que ces femmes ont été formées et surtout qu'elles sont motivées. »* Le plus souvent, cette introduction suffit à

En œuvrant dans le sens de la cohésion sociale, une centaine de sociétés se soucient aussi de leur propre intérêt

lever cette prévention à l'égard de personnes considérées comme fragiles.

Voilà un an que des entreprises belges ont répondu à l'appel du « Manifeste européen contre l'exclusion », lancé en 1995 par Jacques Delors, alors président de la Commission. Ahlers, Cockerill Sambre, Glaverbel, Interlabor, Belgian Shell et la Société générale de Belgique ont décidé, en septembre 1998, de se mettre en réseau, le BENSC, pour combattre le chômage et l'exclusion. Une centaine de sociétés ont rejoint ces pionniers.

VOLONTARISME

« Que peut-on faire pour aider les exclus, les immigrés, les handicapés, les alcooliques, à trouver un emploi ? » demande Benoît Van Grieken, manager de la cohésion sociale à Randstad Interlabor et l'un des animateurs du BENSC. *« Nous ne voulons ni discrimination positive ni quotas en leur faveur, car nous croyons que le volontarisme du demandeur d'emploi comme celui de l'entreprise d'accueil sont essentiels pour réussir une insertion. En revanche, nous essayons de donner une égalité de chances aux personnes en difficulté. »*

Donner l'égalité des chances consiste d'abord pour le BENSC à modifier certaines dérives de comportement (alcoolisme, incapacité à se lever le matin, agressivité) avec le concours d'associations spécialisées. *« Il faut privilégier le savoir-être par rapport au savoir-faire »*, insiste M. Van Grieken. Par l'entremise de personnels détachés des sociétés membres du BENSC, rendre égales les chances consiste aussi à prouver aux entreprises belges, qui prisent par-dessus tout la capacité d'intégration dans la communauté de travail, que l'exclu ne sera pas une source de difficultés, mais une recrue prometteuse.

Le réseau ne se préoccupe pas seulement de cet accompagnement. Comme le précise sa charte, il fait connaître et promeut les expériences que ses membres ont menées au sein des entreprises. Et elles sont légion. Ainsi, Interlabor annonce avoir remis au travail, en un an, 400 chômeurs en difficulté. *« Nous voulons être des faciliteurs,* raconte Wim Daems, directeur des ressources humaines de Xylos (groupe Ahlers) et animateur de BENSC. *Faute de préparation, nous avions échoué à employer des Marocains dans la réparation de conteneurs à Anvers. C'est pourquoi, lorsque nous avons décidé de recruter un jeune en difficulté pour notre restaurant d'entreprise, nous avons formé son responsable à accueillir ce jeune, en alternance ; il s'est rendu à l'école pour choisir le candidat. Cela a été un succès et nous pouvons le répéter dans la formation aux métiers de l'informatique, car nous savons ce dont les entreprises ont besoin. »*

PAS DE CHARITÉ

Ce n'est pas du mécénat, mais une contribution du monde des entreprises à la réduction de la fracture sociale et du gâchis humain qui en résulte. Ce n'est pas non plus du paritarisme trop compliqué à gérer, selon les responsables. *« Nous recrutons cinq jeunes par an, rémunérés au salaire d'un cadre, et nous les formons avec l'aide de tuteurs que nous désignons,* explique Ingrid Tubbax, responsable de la communication interne de la Société générale de Belgique et animatrice du BENSC. *Nous avons dû promettre au personnel qu'ils ne leur prendraient pas leurs places. Ceux que nous appelons "les jeunes" nous quittent au bout d'un an ; c'est la règle. Nous avons pu offrir à l'un d'eux une chance au service communication où il s'est découvert une vocation exceptionnelle de formateur et de créatif en informatique. »*

Le réseau belge que préside Christian Leysen, président d'Ahlers, a l'avantage d'être adossé au réseau européen (European Business Network for Social Cohesion ou EBNSC). Celui-ci est présidé par un Belge célèbre, Etienne Davignon, patron de la Société générale de Belgique, qui ne manque pas une occasion de rappeler que le souci de la cohésion sociale n'est pas de la charité, mais une façon intelligente d'œuvrer dans l'intérêt bien compris des entreprises.

Le réseau européen a développé des banques de données sur Internet afin que les entreprises des Quinze s'enrichissent mutuellement de leurs efforts en faveur d'un équilibre où les clients, les exclus et les entreprises trouveront leur compte. Tant il est vrai que le réseau belge partage avec le réseau européen la conviction que le social n'est pas seulement un coût, mais un investissement.

Alain Faujas

Repères

Les entreprises qui rejoignent le réseau belge de cohésion sociale (BENSC) doivent adhérer aux principes de sa charte et s'engager à :
● promouvoir l'esprit d'entreprise, l'employabilité, l'adaptabilité et l'égalité des chances par des initiatives concrètes ;
● mettre en œuvre des projets durables créateurs d'emplois ou participer à leur développement ;
● partager entre membres du réseau, dans la plus parfaite transparence, toutes les informations relatives aux projets ;
● promouvoir les initiatives des autres membres du réseau ;
● déployer les projets dans une perspective de long terme.

Le commerce équitable commence à séduire les investisseurs privés

Jouets en bois du Sri Lanka, bijoux du Népal, ustensiles de table du Kenya... Le 19 novembre, une boutique de produits artisanaux importés des pays du Sud ouvrira ses portes en plein cœur de Paris, place des Innocents. Baptisé Alter Eco, ce magasin s'inscrit dans le mouvement du commerce équitable, un concept fondé sur une juste rémunération des producteurs du Sud, leur permettant d'avoir un niveau de vie décent et de développer leur activité. Mais là n'est pas l'innovation de cette boutique, puisque la France en compte déjà près d'une centaine se réclamant de ce concept, dont le leader est la fédération Artisans du monde et ses 88 magasins.

L'originalité de ce nouvel espace de 250 mètres carrés situé dans le quartier des Halles, c'est que, contrairement à la plupart de ces structures, il ne s'agit pas d'une association fonctionnant avec des bénévoles, mais d'une société anonyme (SA) réunissant treize actionnaires privés et employant quatre salariés, dont un à mi-temps. Un dirigeant d'une société française basée à Hongkong, un inspecteur des impôts retraité, un banquier, un pasteur, un étudiant, deux chefs d'entreprise, etc. ont ainsi investi pour un total de 1 million de francs (152 000 euros). Des *business angels* qui croient aux valeurs du commerce équitable, valeurs morales et économiques s'entend.

Ils se sont manifestés après la parution d'un article dans l'hebdomadaire *Le Revenu français*, qui présente régulièrement des projets jugés intéressants à d'éventuels investisseurs. Tristan Lecomte, vingt-six ans, PDG de cette SA, prévoit de lancer prochainement une augmentation de capital de 1,5 million de francs (228 000 euros).

C'est, en quelque sorte, contraint et forcé que ce jeune

Une nouvelle boutique de produits artisanaux importés des pays du Sud tente de concilier éthique et profit

diplômé de HEC, se définissant comme un *« libéral social »*, en est venu à fonder une SA. Voilà un an, il avait créé une première boutique portant le même nom, Alter Eco, dans le quartier de la Bastille, mais sous forme associative. Constatant que ce magasin, qui emploie trois salariés, *« fonctionnait bien »*, il a voulu en ouvrir un deuxième, mais sur un nouveau modèle, celui d'une société dont l'unique actionnaire serait une association qui *« en garantirait l'objet social »*.

INCOMPRÉHENSION

Mais, sur 12 banques contactées, une seule a accepté de lui accorder un prêt de 600 000 francs (91 460 euros), le Crédit coopératif. Il a également cherché des subventions auprès de fondations d'entreprises, du ministère des affaires étrangères, du conseil régional d'Ile-de-France, etc. Refus. *« Je voulais réconcilier l'associatif et l'entreprise, mais cela n'a pas été compris »*, déplore Tristan Lecomte.

Ce sera donc une SA classique. Pour lui, il ne s'agissait pas de rejeter le milieu associatif, qui, *« par le travail de terrain des militants, a fait connaître le commerce équitable. Mais, en terme commercial et de création d'emplois, cela ne représente pas grand-chose »*. Sous forme de SA, il pense disposer d'*« une arme beaucoup plus puissante commercialement »*.

Le milieu du commerce équitable compte déjà quelques sociétés. A commencer par la société anonyme Solidar'Monde, une centrale d'achat dont les actionnaires sont notamment la fédération Artisans du monde et le Comité contre la faim et pour le développement (CCFD). De même, 4 ou 5 boutiques de ce réseau sont des SARL, dont l'actionnaire principal est une association. *« Mais nous ne reversons jamais de dividendes, tous les bénéfices sont réinvestis »*, explique François Vergès, président de la fédération Artisans du monde.

Tristan Lecomte, lui, sait bien que ses actionnaires *« ont envie de valoriser leur investissement, de faire du profit. C'est leur droit et c'est sain, car cela nous oblige à équilibrer nos comptes. Leur argent n'est pas plus sale que celui d'une fondation »*. Si, à terme, la boutique réalise des bénéfices, *« la plupart seront réinvestis, le reste, réparti entre les actionnaires. Mais ce n'est pas parce qu'on est dans le secteur lucratif que l'on va changer notre objet social »*, assure-t-il. Actuellement, les salariés d'Alter Eco sont rémunérés au Smic.

PRESSION

François Vergès salue l'initiative du jeune PDG. *« Que des investisseurs classiques s'impliquent dans le commerce équitable prouve que celui-ci est reconnu*, observe-t-il. *L'objectif des militants était bien de créer une demande chez les consommateurs pour que des sociétés classiques de commercialisation y répondent et qu'à terme le commerce équitable devienne la norme. »* Et cela ne le *« choque pas que l'on verse des dividendes à des actionnaires »*. Mais il se demande aussi s'il n'y a pas le *« risque que ceux-ci demandent un certain rendement à leurs investissements, pouvant amener à s'écarter des règles du commerce équitable »*. En clair, faire pression sur les prix des fournisseurs.

Tristan Lecomte rejette cette hypothèse. Les actionnaires de la SA ont signé une charte reprenant les engagements contenus dans la « plate-forme pour le commerce équitable » élaborée par les acteurs de ce secteur. Nul doute que si la SA s'en écartait, ces derniers dénonceraient haut et fort de telles pratiques. Tristan Lecomte sait aussi que, *« si on a des relations respectueuses de l'homme, qu'on est là quand l'autre est dans la panade, on y gagne sur la qualité du produit et sur la durabilité de la relation. On n'obtient pas cela en mettant la pression. Ce n'est pas vraiment ce que l'on apprend en école de commerce mais ça marche »*.

Francine Aizicovici

Tristan Lecomte

● Diplômé de HEC, où il avait fondé l'association Solidarité France-Népal, Tristan Lecomte, vingt-six ans, a été contrôleur de gestion dans une filiale de L'Oréal en Corée du Sud puis auditeur interne au siège.
● Il en démissionne pour créer, en 1998, l'association Pôle des solidarités, qui soutient les petites associations et gère la première boutique Alter Eco.